UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01994758 9

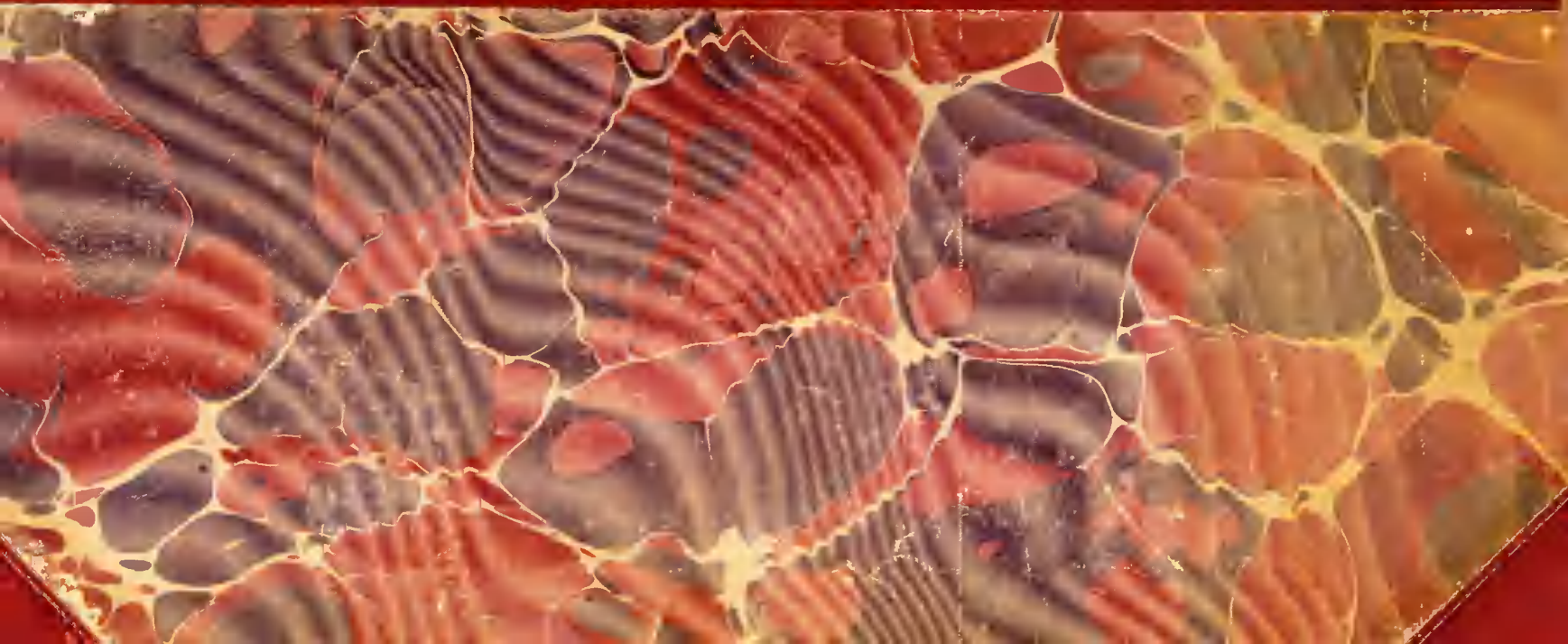

TRANSFERRED

ŒUVRES PASTORALES

DE

MGR TURINAZ

ÉVÊQUE DE NANCY ET DE TOUL

ANCIEN ÉVÊQUE DE TARENTAISE

II

ŒUVRES PASTORALES

DE

Mgr TURINAZ

ÉVÊQUE DE NANCY ET DE TOUL

ANCIEN ÉVÊQUE DE TARENTAISE

LETTRES PASTORALES

TOME DEUXIÈME

A. J. Simard
7.4.02

PARIS

RETAUX-BRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

1890

Tous droits réservés.

DEC 27 1958

Mgr TURINAZ

ÉVÊQUE DE TARENTAISE

LETTRE PASTORALE

SUR

LES MAUVAISES LECTURES

LA PRESSE ET LA LITTÉRATURE CORRUPTRICES

---

29 janvier 1881.

Nos Très Chers Frères,

Parmi les périls qui menacent les âmes à notre époque, il en est peu d'aussi redoutables que le péril des lectures mauvaises. Jamais les journaux, les romans, les brochures, les livres de tout genre, n'ont été comme de nos jours multipliés presque à l'infini ; jamais ils n'ont été portés avec une pareille rapidité, jusqu'aux derniers de nos villages et jusqu'aux extrémités de la terre. S'il est une presse instrument puissant d'instruction, de moralisation et de progrès, il est une autre presse qui va partout attaquant la vérité et la vertu, et à laquelle on pourrait appliquer ces paroles du prophète : « J'ai vu un livre qui volait... ; c'est la malédiction qui se répand sur la surface de la terre : *Ego video volumen volans... hæc est maledictio quæ egreditur super faciem omnis ter-*

ræ [1]. » Aux écrits de l'impiété s'unissent des journaux, des romans ignobles et abjects.

Il y a quelques mois, dans le jugement porté contre un de ces journaux, le tribunal correctionnel de Paris déclarait « que de pareilles œuvres sont de nature à empoisonner les mœurs publiques, et en même temps qu'elles ne sont de la part de ceux qui les écrivent ou les publient que les instruments d'une honteuse spéculation [2]. » Or, un seul numéro de ce journal avait été distribué à Paris, en un seul jour, par cinquante-deux hommes, dans les rues, dans les magasins, dans les ateliers, à des femmes, à des jeunes gens, à des jeunes filles, à des élèves sortant des écoles, au nombre de quatre cent mille exemplaires [3].

Peu de diocèses sont aussi exposés que le nôtre à cet envahissement des journaux et des livres mauvais. L'instruction y a été de tout temps très répandue, et on lit volontiers dans les longues soirées d'hiver. Les relations constantes que l'émigration établit entre les populations de ce pays et les grandes villes rendent ce danger plus redoutable encore. Les émigrants ne subissent pas seuls l'influence de ces journaux et de ces livres ; souvent ils les envoient à leurs familles. Plusieurs, en revenant dans leurs villages, apportent des brochures et des livres qui leur ont été donnés ou qu'ils ont achetés à vil prix. Nous avons eu entre les mains quelques-uns de ces ouvrages dans lesquels des gravures indécentes, placées, avec une hypocrisie satanique, auprès de gravures pieuses, ajoutent au péril d'un texte immoral et impie.

Bien souvent, Nos Très Chers Frères, du haut de la chaire, dans nos visites pastorales, nous avons signalé ces périls ; mais notre affection pour vous, et notre mi-

[1] Zach., v, 2-3.
[2] Tribunal correctionnel de Paris, 8e chambre, audience du 20 octobre 1880.
[3] *Gazette des tribunaux* du 31 octobre 1880.

nistère nous imposent l'obligation de combattre de nouveau ces périls et de consacrer cette lettre pastorale à ce sujet d'une suprême importance.

Ne craignez pas que nous touchions aux questions brûlantes de la politique ; rien n'est plus éloigné de notre pensée. La cause que nous servons ici est la cause de la religion, de la moralité, de la vertu. Nous croyons que c'est la cause de tous. Nous défendons la pureté des âmes, l'innocence de vos enfants, la dignité et le bonheur de votre vie, l'honneur de vos familles, la grandeur de notre pays. Nous sommes ici sur des hauteurs où notre droit et notre devoir ne peuvent être contestés par personne, nous sommes sur un terrain où les partis n'existent plus, où tous les cœurs honnêtes doivent s'entendre et s'unir.

I

Et d'abord, Nos Très Chers Frères, les attaques incessantes de ces journaux et de ces livres mauvais sont dirigées contre le clergé, l'Église catholique et la religion elle-même. Les accusations les plus graves sont publiées sans examen et sans contrôle. Dominés et aveuglés par la rage de détruire tout ce qui est respectable et sacré, ces journalistes et ces écrivains triomphent quand ils ont jeté l'outrage à un dogme chrétien, à un précepte de l'Église, quand ils ont surpris une faiblesse dans les rangs du clergé ou d'une congrégation religieuse, quand ils ont livré au mépris, dans des romans licencieux ou des feuilletons immondes, le ministère sacré du prêtre et le dévouement héroïque de ces religieuses que les Musulmans eux-mêmes entourent de reconnaissance et d'admiration.

Mais ces prêtres poursuivis par de tels outrages, ne les connaissez-vous pas ? Ce sont vos enfants, vos frères, vos amis, vos compatriotes. Ils sont nés, ils travaillent, ils vivent, ils meurent au milieu de vous, dans vos villages,

au sein de vos vallées et sur les sommets de vos plus hautes montagnes. La préparation qui leur est imposée avant qu'ils soient admis aux fonctions du ministère pastoral ne vous est point inconnue. Vous n'ignorez pas les sacrifices que s'imposent, pendant bien des années, tant de pieuses familles pour donner un prêtre à l'Église et à Dieu.

C'est loin du monde, dans le silence et le travail, dans la méditation assidue des devoirs du sacerdoce, sous l'autorité d'une règle à laquelle rien n'échappe, sous la vigilance constante de leurs supérieurs, sous l'influence de conseils éclairés, après des retraites pendant lesquelles ils se pénètrent de la sainteté de leur vocation, par la réception successive des ordres, qui sont comme des degrés qui les conduisent jusqu'à l'autel, c'est par cet ensemble merveilleux de secours surnaturels, de grâces divines, d'efforts généreux, que les prêtres sont préparés à leur sublime ministère.

Ah ! sans doute la faiblesse humaine subsiste toujours, et Dieu a voulu confier à des hommes imparfaits le ministère de sa miséricorde, afin que vous fussiez plus assurés de trouver dans leurs cœurs des sources inépuisables d'indulgence et de pitié. Mais quelles fonctions humaines ont une telle préparation ? Où donc les âmes sont-elles ainsi élevées et transformées ? Où donc les jeunes gens sont-ils soumis à des épreuves aussi longues et aussi salutaires ? En dehors de toutes les bénédictions divines et de toutes les puissances surnaturelles, qui contestera que les séminaires catholiques sont, même au point de vue de la simple raison, des écoles incomparables de vertu, de charité et de dévouement ?

Et, après tant de travaux et de sacrifices, la vie des prêtres est-elle, comme l'affirme une presse impie, une vie d'oisiveté, de jouissances et d'égoïsme ? Dans ces temps de luttes et d'orages, les épreuves manquent-elles chaque jour aux prêtres, tandis que des voix, hélas ! trop

souvent écoutées et obéies, réclament contre eux les mesures les plus hostiles ?

Dans cette existence, passée presque tout entière au sein de la solitude d'un presbytère, dans ces fonctions augustes, dans ces prédications qui rappellent à tous leurs devoirs, dans ces instructions qui apprennent à vos filles à être modestes, pieuses et dévouées, à vos fils à être respectueux, laborieux et probes, dans ces prières qui appellent sur vous et sur vos travaux les bénédictions de Dieu, dans ces secours et dans ces consolations divines portés aux malades et aux mourants, parfois à travers les ténèbres de la nuit, au milieu d'une saison rigoureuse et par les sentiers rapides de vos montagnes, dans cette vie enfin si humble et si grande, dans ce dévouement qui ne se lasse jamais, dans ce ministère de sanctification, de charité et de paix, qu'y a-t-il donc qui puisse justifier, pour les esprits même les plus prévenus, cette haine implacable et ces outrages sacrilèges ?

Ces religieux qui viennent vous annoncer la parole de Dieu et recevoir l'aveu de vos fautes dans les retraites et les missions si fréquentes et toujours si fidèlement suivies dans ce diocèse, ces frères des écoles, ces instituteurs si humbles et si dévoués, ces religieuses qui, après avoir soigné vos enfants dans les salles d'asile et les infirmes dans vos hôpitaux, vont encore, à la fin d'une journée de fatigue, visiter vos malades, leur apporter des consolations et des secours, et leur donner quelquefois l'aumône de leur pauvreté, est-ce que vous ne les connaissez pas? Eh quoi ! vous permettriez qu'on les attaque, vous vous feriez les propagateurs de ces journaux et de ces romans qui les outragent et les calomnient ! Non, vous ne pouvez être à ce point injustes et ingrats. J'en appelle à votre bon sens et à votre justice ; j'en appelle à votre conscience et à votre cœur.

D'ailleurs il faut reconnaître ici l'évidence : jamais le clergé et les congrégations religieuses n'ont été aussi

fidèles à la sainteté de leur vocation ; jamais ils n'ont été plus pauvres des biens de la terre, plus riches des trésors du ciel. A l'heure où nous écrivons cette lettre pastorale, au milieu de tant d'injures qui viennent de toutes parts, sous la menace de tant de périls, l'épiscopat et le clergé français ne donnent-ils pas l'exemple de la sagesse, de la modération et de la patience?

Ah ! nous applaudissons à cette attitude, elle est digne des ministres du Fils de Dieu qui a sauvé le monde par l'amour et le sacrifice, par l'abandon de Bethléem, le travail obscur de Nazareth et l'immolation du Calvaire. Elle est conforme aux aspirations de la foi et du patriotisme, aux conseils et aux exemples du Vicaire de Jésus-Christ. Nous croyons que le premier devoir de ceux qui ont raison est de ne se donner aucun tort. Nous voulons dans toute la sincérité et de toute l'ardeur de notre âme que la paix et l'union règnent au sein de ce peuple de France, qui serait le premier peuple du monde, qui aurait toutes les richesses, toutes les puissances et toutes les gloires, s'il savait être modéré et prudent, respecter la justice et la vérité et placer au-dessus de tous les partis les devoirs du vrai patriotisme.

Mais ne pourrions-nous pas demander à nos ennemis de quel droit ils nous accusent? Écrivains subissant le joug de toutes les passions et de toutes les haines, romanciers sans pudeur, orateurs de village, se constituant les propagateurs de l'incrédulité et de la calomnie, que sont-ils donc pour parler si haut de probité, d'honneur, de générosité et de dévouement? Où donc sont leurs vertus? Veulent-ils soumettre leur vie entière à cette inquisition qu'ils exercent avec une si prodigieuse audace et une si superbe impudence? Quoi ! ils sont plus justes, plus désintéressés, plus dévoués et plus purs que ceux qu'ils accusent ! Ils ont quelque titre pour insulter à la moindre défaillance et pour passer la tête haute dans leurs œuvres héroïques et dans leur innocence immaculée ! Tantôt ils

ne croient plus à la vertu, tantôt elle les importune et les effraye.

Il faut bien le dire, ils n'attaquent le clergé que pour arriver à la destruction de la religion elle-même. Et quels lamentables fruits ne produisent-ils pas dans le peuple et dans les âmes à ce seul point de vue de l'irréligion et de l'incrédulité, en répandant partout leurs écrits licencieux et impies ?

Mais nous voulons faire entendre ici l'aveu éloquent d'un grand poète qui a écrit, dans un livre intitulé : *La Confession d'un enfant du siècle*, cette page vraiment émouvante :

« Que ceux qui ne croient pas au Christ, dit-il, lisent cette page. Je ne croyais pas non plus. Ni enfant, ni au collège, ni homme, je n'avais hanté les églises ; ma religion, si j'en avais une, n'avait ni rit, ni symbole, et je ne croyais qu'à un Dieu sans forme, sans culte et sans révélation. Empoisonné, dès l'adolescence, de tous les écrits du dernier siècle, j'y avais sucé de bonne heure le lait stérile de l'impiété. L'orgueil humain, ce Dieu de l'égoïste, fermait ma bouche à la prière, tandis que mon âme effrayée se réfugiait dans l'espoir du néant.

« Ah! que je le sentis jusqu'à l'âme, et que je le sens maintenant encore ! Quels misérables sont les hommes qui ont jamais fait une raillerie de ce qui peut sauver une âme!... Comment ose-t-on toucher à Dieu?

« Souviens-toi, ajoute-t-il en s'adressant à Jésus-Christ, souviens-toi qu'un infortuné n'a pas osé mourir de sa douleur en te voyant cloué sur une croix. Impie, tu l'as sauvé du mal ; s'il avait cru, tu l'aurais consolé.

« Pardonne à ceux qui l'ont fait incrédule, puisque tu l'as fait repentant ; pardonne à tous ceux qui blasphèment! Ils ne t'ont jamais vu sans doute quand ils étaient au désespoir ! Les joies humaines sont railleuses, elles dédaignent sans pitié, ô Christ ! Les heureux de ce monde pensent n'avoir jamais besoin de toi : pardonne ! Quand

leur orgueil t'outrage, leurs larmes les baptisent tôt ou tard. Plains-les de se croire à l'abri des tempêtes, et d'avoir besoin pour venir à toi des leçons sévères du malheur. Notre sagesse et notre scepticisme sont dans nos mains de grands hochets d'enfants ; pardonne-nous de rêver que nous sommes impies, toi qui souriais au Golgotha. De toutes nos misères d'une heure, la pire est, pour nos vanités, qu'elles essayent de t'oublier. Mais, tu le vois, ce ne sont que des ombres qu'un regard de toi fait tomber... C'est aussi la douleur qui nous conduit à toi comme elle t'a amené à ton Père. Nous ne venons que couronnés d'épines nous incliner devant ton image ; nous ne touchons à tes pieds sanglants qu'avec des mains ensanglantées, et tu as souffert le martyre pour être aimé des malheureux [1]. »

II

Avec la foi et le respect de l'autorité religieuse, ce qui disparaît sous l'influence des lectures mauvaises, c'est la force du caractère, c'est l'énergie de l'âme, c'est la possibilité de la vertu. Même quand ils ne sont pas immoraux, les romans sont dangereux, parce qu'ils mettent les rêves la place des réalités de la vie, et qu'ils égarent les âmes dans de folles illusions.

Quand le livre est fermé ; quand, à ses tableaux séduisants, à ces plaisirs faciles, à ces joies exaltées, à ces prétendus dévouements qui ne flattent en réalité que l'orgueil et l'égoïsme, succèdent les travaux vulgaires, les sollicitudes de la famille, les devoirs obscurs et les douloureux sacrifices, la tristesse envahit les cœurs aveuglés amollis. Puis viennent le dégoût des obligations les plus sacrées, le mépris de tout ce qui est humble et caché, une répulsion profonde, quelquefois invincible, pour une exi

[1] Alfred de Musset.

tence autrefois paisible, heureuse et riche de mérites surnaturels, de bénédictions divines. Quand les âmes ont été ainsi éblouies par les chimères, entraînées par les illusions, tout ce qui est juste, tout ce qui est utile, tout ce qui est vrai, n'a plus de valeur et plus d'attrait. Que faut-il alors pour entraîner à l'abîme? une tentation, dont l'imagination exaltée et les passions en révolte ont centuplé la puissance. Alors, tout est sacrifié : les règles de la prudence, les affections les plus chères, les joies et l'honneur d'une famille, jusqu'au jour où la trahison, le vide d'un cœur désolé, la réprobation de tous montrent enfin aux plus obstinés et les profondeurs de l'abîme où ils sont descendus, et les hauteurs sereines où l'on ne remonte jamais.

Étrange mystère! les victimes de ces lectures mauvaises, ces âmes devenues incapables, non seulement d'accepter un sacrifice, mais d'accomplir les plus faciles devoirs, de supporter les plus légères épreuves, elles parlent sans cesse d'affections ardentes, de générosité et d'héroïsme.

Qui donc soutiendrait ces âmes dans les sentiers toujours difficiles de la vertu? Les convictions religieuses ont disparu peu à peu, les espérances immortelles sont éteintes, toutes les joies nobles et pures ont été bannies de ces cœurs profanés.

Quels sentiments généreux pourraient encore les défendre contre les périls? Peut-être, dira-t-on, le sentiment de l'honneur, qu'un écrivain de ce siècle appelait « la dernière lampe dans un temple dévasté. [1] » Elle était, en effet, autrefois un temple resplendissant cette âme où Dieu habitait dans sa bonté, dans sa puissance et dans sa gloire, où les lumières étincelaient, où la prière montait vers le ciel avec l'encens des généreux sacrifices, et sur lequel les anges veillaient dans l'amour et l'admiration. Et

[1] Alfred de Vigny, *Servitude et grandeur militaires*.

maintenant regardez : Dieu est absent et les anges ont fui, le sanctuaire est vide, les saints flambeaux se sont éteints un à un dans la nuit froide et sombre ; la croix gît à terre auprès de l'autel profané et brisé, les murailles souillées s'écroulent, et, à travers les portes béantes et les fissures de ces ruines, le vent qui s'élève, le moindre souffle qui passe, éteindra « la dernière lampe de ce temple dévasté ».

En effet, dans la réalité des choses, l'honneur que le même écrivain définissait : « le respect de soi-même et de la beauté de sa vie, porté jusqu'à la passion la plus ardente », n'est bientôt plus que « la crainte d'avoir à rougir publiquement d'une action réputée honteuse. » Mais c'est là un appui fragile, une force qui ne résiste pas longtemps à la séduction des plaisirs et à l'entraînement des passions.

« N'avoir plus que le point d'honneur pour appui, et le sentir parfois fléchir sous sa main comme le roseau fragile dont parle l'Écriture, a dit un publiciste de ce temps, voilà le dernier signe, le signe le plus assuré de la décadence [1]. » Fléchir n'est pas assez dire, ce roseau se brise dans toutes les mains et c'est pour jamais.

Ces livres corrupteurs conduisent donc infailliblement à l'affaiblissement des caractères, à l'impuissance pour le bien et à l'avilissement des âmes.

III

Mais on ne s'arrête pas dans ces voies fatales ; les lectures mauvaises produisent infailliblement la corruption des mœurs. Ces livres licencieux, en effet, s'adressent aux passions que tout homme porte dans les basses régions de son âme. Qui donc contestera qu'il y a dans notre nature humaine telle qu'elle est en tous, toujours et partout, une pente lamentable vers le mal? Et qui ne sent en lui-même

[1] Prévost-Paradol, la *France nouvelle*, p. 363.

ces combats intimes dont parlait le grand Apôtre : « Je suis charnel, et vendu comme un esclave au péché : je n'approuve pas ce que je fais, parce que je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que je hais... ; je sens dans les membres de mon corps une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit, et qui me rend captif sous la loi du péché qui est dans les membres de mon corps. Malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps mort? » Et l'Apôtre se répond à lui-même : « Ce sera la grâce de Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur [1]. »

Il faut ajouter que les natures les plus généreuses, les caractères les plus énergiques, les imaginations les plus vives, les cœurs les plus ardents sont ici les plus exposés. L'intelligence saisit plus rapidement, plus fortement; les tableaux dangereux ou mauvais ont des séductions plus puissantes; les affections aveuglent et entraînent; les passions soulevées ne s'apaisent plus, elles s'emportent, pareilles à des coursiers qui ont brisé tous les freins.

Tous les pères de famille dignes de leur mission, toutes les mères intelligentes et dévouées, tous les maîtres de la jeunesse, toutes les religions aussi bien que les philosophes de tous les siècles et les législateurs de tous les peuples ont reconnu ces périls ; c'est aussi le témoignage de l'expérience de tous les jours et de tous les hommes.

S'il en est ainsi de l'homme considéré dans sa nature, quels effets désastreux produiront ces lectures mauvaises à l'âge où les passions sont le plus vives ?

Qui n'a rencontré sur les chemins attristés de ce monde, comme une apparition angélique, la jeune fille chrétienne, au cœur ardent et pur, au regard limpide, au front serein et à la douce parole? Qui ne l'a vue intelligente et naïve, modeste et ferme, timide et vaillante, tou-

[1] Rom., VIII, 14, 15, 23, 24, 25.

jours prête pour tous les devoirs et tous les dévouements? Nobles âmes qui tressaillent à tous les souffles d'en haut et qui entendent tous les appels de Dieu, ignorantes du mal, enthousiastes de tout ce qui est bon, de tout ce qui est grand et de tout ce qui est beau, éblouies sans doute parfois par des illusions, mais par des illusions toujours généreuses, et qui apportent au milieu des tristesses de la famille, et dans les épreuves des jours mauvais, un rayon d'espérance et de joie.

Ah! nous le savons, le cloître et les œuvres admirables de la charité catholique ravissent au monde, qui n'en est pas digne, une foule de ces âmes nobles et pures. Dieu se hâte de cueillir pour lui seul ces fleurs de la terre qui sont dignes du ciel. Cependant elles sont nombreuses encore celles qui, dans toutes les conditions, sous le toit où règne la fortune comme auprès du foyer du laboureur, au milieu du tumulte des grandes villes comme dans les humbles travaux de nos villages, sont des démonstrations irrécusables de l'influence bénie de l'éducation chrétienne.

Mais que ces admirables jeunes filles ouvrent, ne fût-ce qu'un jour, un de ces livres impies et corrupteurs, et l'esprit le moins clairvoyant reconnaîtra aussitôt de lamentables transformations. Le front a perdu sa sérénité, le regard est troublé et hésitant, les nobles pensées et les saintes croyances ont fait place aux rêveries maladives et aux angoisses du doute ; les saintes pratiques de la piété et les travaux bénis, à une oisiveté coupable, aux calculs de la vanité, peut-être à des chutes secrètes.

Si cette influence fatale atteint la jeune fille comblée de tous les dons, protégée par les tendresses de sa mère et les sollicitudes de sa famille, que sera-ce de la jeune fille seule, sans conseil et sans appui, exposée à toutes les séductions des grandes villes, fatiguée par un travail incessant, peut-être éprouvée par la misère, et qui voit s'ouvrir devant elle tous les chemins des plaisirs cou-

pables ? Qui gardera ce cœur exalté, affaibli et souillé par des lectures funestes ? Qui maintiendra l'idée du devoir et l'estime de la vertu dans cette intelligence troublée par les négations et les blasphèmes, par la justification du vice et les scandales impudents des âmes tombées ?

Si quelques-uns osaient élever la voix et nous dire que cette pauvre enfant peut braver de tels périls et triompher de telles épreuves, nous leur répondrions : Vous mentez à l'évidence, vous savez, peut-être mieux que personne, qu'il n'y a ici que faiblesse, vous savez mieux que personne, qu'il n'y aura bientôt ici que des chutes honteuses et des ruines sur lesquelles il faut pleurer et qu'on ne relève jamais. N'est-ce pas un incrédule du dernier siècle, l'auteur d'un roman fameux qui a dit : *Une fille chaste n'a jamais lu de romans* [1] ?

Mais pour peindre les ruines que font parmi les jeunes gens ces journaux et ces livres corrupteurs, j'emprunte l'incomparable parole du plus grand orateur de ce siècle : « N'avez-vous pas rencontré, dit-il, de ces hommes qui, à la fleur de l'âge, à peine ornés des signes de la virilité, portent déjà la flétrissure du temps ; qui dégénérés avant d'avoir atteint la naissance totale de l'être, le front chargé de rides précoces, les yeux vagues et caves, les lèvres impuissantes à peindre la bonté, traînent sous un ciel tout jeune une existence caduque ? Qui a fait ces cadavres ? qui a touché cet enfant ? qui lui a ôté la fraîcheur de ses années ? qui a mis sur sa face des siècles honteux ? N'est-ce pas ce sens ennemi de la vie des hommes ? Victime de la dépravation, le malheureux a vécu solitaire, il n'a aspiré qu'à ces secousses égoïstes que l'homme et le ciel se détournent pour ne pas voir ; et le voilà, il s'en va, pris du vin de la mort, et d'un pied méprisé, porter son corps au tombeau, où ses vices dormiront avec lui et déshonoreront sa cendre jusqu'au dernier des jours. » Le grand

[1] J.-J. Rousseau.

orateur ajoutait : « J'ai déjà vu dans ma vie bien des jeunes gens, et je vous le déclare, je n'ai jamais rencontré de tendresse de cœur dans un jeune homme débauché, je n'ai jamais rencontré d'âmes aimantes que les âmes qui ignoraient le mal ou qui luttaient contre lui[1]. »

IV

Mais il est utile d'étudier de près les effets funestes des lectures mauvaises sur la femme et sur la famille.

Admirons d'abord le portrait de la femme chrétienne tracé par un éloquent évêque :

« Qui n'a rencontré, au moins une fois dans sa vie, sous un toit béni de Dieu, une femme chrétienne? Qui n'a vu, comme le dit admirablement l'Église dans sa liturgie, cette modestie prudente, cette sagesse aimable, cette beauté grave, cette liberté chaste, cette douceur, cette patience silencieuse, cette fidélité, ces longs et héroïques dévouements, tout ce qui caractérise, en un mot, ces femmes fortes dont le christianisme a révélé le type à la terre[2]?

« Le paganisme, à cette apparition, fut ébloui, et Libanius, en voyant la jeune mère de saint Jean Chrysostome, restée veuve à vingt ans, et si uniquement dévouée à son fils, s'écriait : « O Dieu! quelles femmes, quelles mères « parmi ces chrétiens! »

« Et il y en a encore au milieu de nous, grâce à Dieu, dans l'ombre, une foule inconnue ; et c'est là ce qui nous sauve.

« J'en connais dans les demeures de l'opulence, plus nobles que leur naissance, grandes sans orgueil, ajoutant

[1] Lacordaire, 22e *Conférence de Notre-Dame.*
[2] *Prudens modestia, sapiens benignitas, casta libertas, sit amabilis viro suo, sapiens, fidelis, verecundia gravis, pudore venerabilis.* (*Rituel*).

à la distinction, à la grâce, à la culture de l'esprit, aux dons du cœur et à toutes les vertus naturelles, ce je ne sais quoi d'exquis, de doux et de fort qui embellit tout, qui élève tout et qui leur vient d'une grâce plus haute, trésor de leur âme dont le secret échappe aux regards.

« J'en ai vu dans d'humbles familles, dans les foyers laborieux, ne devant guère qu'à la religion, transmise par d'honnêtes parents, leur éducation morale; mais élevées par là à une distinction singulière, qu'autour d'elles des femmes même d'une plus grande culture d'esprit, mais d'une piété moindre, n'avaient pas ; cachant dans leur cœur simple et riche, des trésors d'affection, d'énergie, de dévouement, unies quelquefois à des malheureux sans religion, exposées à leurs injures, et supportant tout ; apaisant, apprivoisant ces natures sauvages, par une surabondance de douceur, d'oubli d'elles-mêmes, de longanimité inaltérable; et dans ces foyers qui auraient été un enfer, si la femme eût ressemblé à l'homme, j'ai vu régner l'ordre, la paix, l'accord, parce qu'une femme chrétienne était là.

« Une telle femme, formée par la religion à cette pureté, à cette tendresse, à cette abnégation, à ces vertus que ni la littérature, ni l'histoire, ni la physique, ni la chimie ne donneront jamais, et que l'irréligion tuerait dans son cœur, une telle femme, c'est le diamant de l'Évangile ; c'est, dit l'Esprit-Saint, une perle qu'il faudrait aller chercher jusqu'aux extrémités de la terre : *Procul et de ultimis finibus pretium ejus.*

« Et vous n'en voulez plus !

« Et je vous vois attaquer avec la plus imprévoyante folie cette religion à qui vous la devez ; et je vous entends traiter de superstitions les divines croyances auxquelles elle doit ses vertus [1] ! »

[1] *Dernière réponse de Mgr Dupanloup à M. Duruy et à ses défenseurs. Nouvelles Œuvres choisies*, t. III, p. 179 et suiv. — Mgr Dupanloup

N'est-ce pas cette épouse, cette mère, que l'Esprit-Saint lui-même a louée dans ces admirables paroles : « Le cœur de son époux se confie en elle, et les richesses ne lui manqueront pas. Elle lui apportera le bien et non le mal tous les jours de sa vie. Elle travaille le lin et la laine, et le conseil de la sagesse préside à l'ouvrage de ses mains..... Elle se lève avant le jour et distribue la nourriture à toute sa maison et l'ouvrage à ses servantes. Elle a mis la main aux rudes travaux, et ses doigts ont pris le fuseau. Elle a ouvert ses mains à l'indigent et tendu ses bras vers le pauvre. Elle est revêtue de force et de beauté, elle sourira au dernier jour. Elle a ouvert sa bouche à la sagesse, et la loi de douceur est sur ses lèvres. Elle a veillé sur les pas des siens, et n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté. Ses enfants se sont levés et l'ont proclamée bienheureuse. Son époux s'est levé et l'a comblée de louanges. Beaucoup de filles ont amassé des richesses, mais vous les avez toutes surpassées. La grâce est trompeuse et la beauté est vaine. La femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée. Donnez-lui le fruit de ses mains, et que ses œuvres la louent dans l'assemblée des juges [1]. »

Écoutez encore la Sagesse divine : « Comme le soleil à son lever illumine le monde des hauteurs où Dieu l'a placé, ainsi la beauté de la femme vertueuse est l'ornement et la splendeur de sa maison [2]. »

Mais, en face de ces tableaux si ravissants et si vrais, que dirons-nous de la femme, de l'épouse et de la mère égarées et perverties par les livres mauvais? Où sont ces vertus, cette activité, ce dévouement, cette vaillance, cette influence bénie, cette souveraineté incontestée de la femme pieuse, sainte et pure, et aussi la force, la paix, le bonheur

repoussait alors victorieusement les projets sur l'éducation des filles qu'on exécute aujourd'hui.

[1] Prov., xxxi.

[2] Eccli., xxvi, 21 : *Sicut sol oriens mundo in altissimis Dei, sic mulieris bonæ species in ornamentum domus ejus.*

qu'elle répand autour d'elle? *Gratia super gratiam mulier sancta et pudorata* [1].

« L'épouse incrédule, a dit un grand écrivain (et que dirait-il de la femme souillée, pervertie?) l'épouse incrédule a rarement l'idée de ses devoirs. Elle passe ses jours à raisonner sur la vertu sans la pratiquer, ou à suivre ses plaisirs dans le tourbillon du monde. Sa tête est vide, son âme est creuse. Puis le temps arrive menant la vieillesse par la main ; il s'assied sur le seuil du logis de la femme incrédule ; elle l'aperçoit et pousse un cri..... Oh! que la solitude est profonde lorsque Dieu et les hommes se retirent à la fois [2]. »

De plus, ces livres pervers, ces écrits licencieux n'attaquent-ils pas tous les jours avec une rage insensée les bases premières, les liens les plus sacrés de la famille, et jusqu'à son existence elle-même? Que font-ils du mariage, de sa consécration religieuse chez tous les peuples, de son indissolubilité, de ses grandeurs, de ses devoirs et de ses droits? Que font-ils de l'amour des époux, source première de la famille, de l'unité des croyances, condition nécessaire de l'unité parfaite des cœurs, des pensées et de toute la vie? Qu'enseignent-ils sous toutes les formes, dans les peintures les plus vives, dans les récits les plus émouvants, avec les accents les plus passionnés, sinon le sacrifice de toutes les saintes espérances, la trahison de toutes les promesses et le mépris de toutes les pures affections?

Et pourtant, inconcevable mystère! contradiction lamentable de la faiblesse! ces journaux, ces romans pénètrent partout. Ce père de famille, qui veut que son épouse soit fidèle et dévouée, que sa fille soit modeste et chaste, que ses fils soient respectueux et honnêtes; cette mère, qui, malgré ses défauts et ses faiblesses, veut laisser à ses enfants les inestimables trésors de la foi et de l'innocence, admettent dans leur maison et abandonnent à la portée

[1] Eccli., xxvi, 10.
[2] Chateaubriand, *Génie du Christianisme.*

de toutes les mains ces livres corrupteurs. Quelquefois, il est vrai, plus défiants, mais non pas toujours plus heureux, ils essayent de cacher ces livres et ces journaux dans un appartement ou dans une bibliothèque qu'ils croient bien fermés. Comme si la curiosité, surexcitée par ces défenses elles-mêmes, ou peut-être par des conversations imprudentes, ne s'efforcera pas de saisir ce fruit défendu et d'acquérir à la dérobée la science du mal !

V

Il y a pourtant, Nos Très Chers Frères, quelque chose de plus odieux et de plus criminel encore : après avoir outragé les mœurs, c'est d'attaquer la morale elle-même ; après avoir multiplié les remords, c'est de rendre le remords impossible ; après avoir blessé la conscience, c'est de la supprimer ; après avoir essayé de pervertir le sens moral, c'est de l'anéantir ; et ces livres corrupteurs sont allés, ils vont tous les jours jusque-là.

Cette passion qui captive et qui aveugle, il ne s'agit plus de la condamner ou de la contenir, elle est revêtue de tous les charmes, elle concentre tout l'intérêt ; c'est sur elle qu'il faut s'attendrir et pleurer ? Qu'importe qu'elle multiplie les chutes et les crimes, qu'elle brave la pudeur et le bon sens ? Il n'y a plus de faiblesse, il y a des entraînements irrésistibles ; il n'y a plus d'affections coupables, il y a des sympathies fatales ; il n'y a plus d'attentats contre les liens les plus sacrés de la famille, il y a les droits mille fois plus sacrés des cœurs ardents et épris.

Puis, dans ces romans, dans ces feuilletons, le vice impudent et heureux jette le mépris à la vertu superstitieuse et niaise, déshonorée et vaincue.

Le vice et le crime, tous les jours ces écrivains les exaltent, les acclament et les glorifient ; j'allais dire : ils les sanctifient et les divinisent. Ces femmes égoïstes jus-

qu'à la cruauté, viles jusqu'à l'abjection, impudentes jusqu'au délire ; ces jeunes filles sans affection et sans honneur, ces mères sans entrailles, ces épouses qui ont tout trahi, ces hommes qui n'ont rien respecté, ils ont toutes les qualités, toutes les générosités, toutes les gloires, j'allais dire toutes les auréoles.

Toujours ils s'efforcent de dissimuler l'infamie des actions les plus lâches et les plus criminelles sous l'éclat d'actes de valeur ou de dévouement et de déshonorer la vertu en la représentant sous les traits du ridicule, de la perfidie ou de la honte. Ah ! ils sont bien, ces écrivains, ils sont bien ceux que l'Esprit-Saint a maudits parce qu'ils appellent le mal le bien et le bien le mal : « *Væ vobis qui dicitis malum bonum et bonum malum.* Malheur à vous qui donnez aux ténèbres le nom de lumière et à la lumière le nom de ténèbres ! *Ponentes tenebras lucem et lucem tenebras !* Malheur à vous qui pour des présents, séduits par l'or que vous recueillez comme le prix infâme des âmes et de la vertu, justifiez l'impie et ravissez au juste sa justice ! *Qui justificatis impium pro muneribus et justitiam justi aufertis ab eo* [1]. »

Vous croyez, Nos Très Chers Frères, que la conscience peut résister à de telles attaques, que les idées essentielles du bien et du mal, de la vertu et du vice ne sont pas détruites par ces justifications et ces glorifications sacrilèges ?

Vous croyez que ces théories, aidées par toutes les passions en révolte, n'iront pas jusque dans les derniers replis des consciences anéantir les notions les plus élémentaires de la morale naturelle, étouffer la dernière protestation du remords, renverser dans les âmes et dans les peuples les barrières élevées par la raison et par la nature entre le bien et le mal? Mais on s'habitue peu à peu à ces milieux déshonorants : l'imagination ne se meut

[1] Isaïe, v, 20, 23.

plus que dans les régions de l'abject, l'intelligence pervertie ne croit plus à la vertu, le cœur ne désire que le mal, et le sens moral est complètement éteint.

Ainsi, l'homme, dans l'ivresse de son orgueil et dans l'égarement de ses passions, anéantit tout ce qui fait sa grandeur et sa gloire, pareil à ce roi superbe qui se disait : « N'est-ce pas là cette Babylone que j'ai bâtie dans ma force et dans ma gloire pour être la maison de mon règne [1] ? » et qui, frappé de Dieu, et tombé tout à coup au rang des animaux sans raison, fut livré à la démence et courbé sous l'opprobre de la plus profonde dégradation.

Il faut bien le dire, pour ces écrivains, pour ces littérateurs, pour ces défenseurs et ces apologistes du vice, il n'y a pas d'excuse possible. Nous pouvons comprendre que sous l'influence et sous la pression des partis, dans l'entraînement que subit le journaliste excité par le travail et par la lutte, le cœur s'irrite, la tête s'exalte, que la parole dépasse la pensée et que la pensée elle-même ne reste pas toujours dans les limites de la vérité et de la justice. Nous pouvons comprendre que dans la peinture des mœurs, dans ces récits qu'ils veulent rendre émouvants, l'écrivain ou le poète, entraînés par leur sujet et par leurs propres passions, oublient parfois le respect dû à la vertu et à l'innocence. Certes, nous déplorons ces défaillances et nous signalons ces périls ; mais ici enfin il n'y a pas le parti pris de détruire l'innocence et la vertu. Pour cette justification du crime, pour ces apothéoses éhontées du vice, pour cette exploitation de tous les penchants les plus abjects de l'homme, pour cette littérature de l'ignominie et de la dépravation, qui recueille la renommée et la fortune en perdant les âmes et en déshonorant la patrie, il n'y a de possibles que les flétrissures impitoyables de tous les cœurs honnêtes.

[1] Daniel., iv.

VI

Mais l'ordre social lui-même est menacé par cette presse corruptrice. Le simple bon sens l'affirme, aussi bien que l'expérience des siècles et les leçons douloureuses de nos luttes contemporaines : il n'y a pas d'autorité, de lois, d'ordre social possibles sans croyances, sans moralité et sans vertus. La dépravation brise tous les liens et anéantit toutes les forces vives. Que donnerez-vous au peuple pour le contenir et le satisfaire, quand vous lui aurez ravi la foi et l'espérance, la probité et la pudeur ? Que lui donnerez-vous quand au-dessus de sa tête vous aurez fermé le ciel, quand partout sous ses pas vous aurez fait de cette terre un enfer ? Que respectera-t-il quand vous lui aurez appris à mépriser les préceptes mêmes de la nature, les principes éternels de la morale et de la raison ? Que respectera-t-il quand il ne se respectera plus lui-même ?

Tous les peuples corrompus sont des peuples impuissants et avilis. Ils sont prêts pour tous les excès et toutes les hontes de la servitude. Quand le plus profond des historiens put dire de son temps : « Corrompre et être corrompu, c'est ce qu'on appelle le siècle : *Corrumpere et corrumpi sæculum vocant*[1] », il n'y eut plus en haut qu'un despotisme sans frein, et en bas la servitude sans dignité, sans protection et sans espoir. Un poète de ces temps malheureux disait : « L'univers asservi par les Romains, réclamait des vengeances : la luxure plus terrible que les armes s'en chargea[2]. »

Alors les corps eux-mêmes s'abaissent avec les âmes, les bras sont aussi impuissants que les cœurs, le sang s'appauvrit dans les membres souillés et débiles, et les

[1] Tacite.

[2] . . . . . Sævior armis
Luxuria incubuit totumque ulciscetur orbem.
(Juvénal, sat. VI.)

générations apparaissent comme des plantes dégénérées auxquelles ont manqué la puissance de la sève, la fécondité de la terre, et les rayons du soleil. Le reflet de sa beauté que Dieu a imprimé sur le visage de l'homme : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine*[1], s'efface dans des ombres honteuses, et le vice grave sur les fronts des stigmates visibles à tous les regards.

Alors Dieu se lasse de ces iniquités, et cette décrépitude criminelle sollicite sa justice. Il fait un signe, dit le prophète, il montre au-dessus des frontières, des déserts et des océans, l'étendard de ses vengeances à un peuple lointain : *et elevabit signum in nationibus procul.* Il l'appelle d'un coup de sifflet des extrémités de la terre : *et sibilabit ad eum de finibus terræ.* Le voici : *et ecce festinus velociter veniet.* Il vient fouler ces races diminuées et amoindries sous les pieds impitoyables de ses chevaux et sous les roues de ses chars de guerre, qui s'avancent avec l'impétuosité de la tempête : *ungulæ equorum ejus ut silex, et rotæ ejus quasi impetus tempestatis*[2].

Cette lamentable décadence, elle atteint la littérature et les arts, qui sont la parure et le rayonnement de la vraie civilisation, elle atteint jusqu'à la vie intellectuelle d'un peuple.

La littérature et l'art doivent être le développement et le perfectionnement des grandes puissances de l'âme. Ils doivent donner à l'imagination des ailes plus brillantes et d'un plus rapide essor, ouvrir devant elle de plus vastes et de plus lumineux horizons; ils doivent épurer, ennoblir, enflammer les sentiments, en cultiver la délicatesse, en faire épanouir la fleur. Ils doivent élever la pensée, porter l'âme tout entière vers les hauteurs sereines, imprimer à la volonté des élans vers le bien, lui donner la trempe virile et l'énergie qui seules accomplissent les grandes œuvres. Mais il faut le reconnaître : tout a été

[1] Ps. IV, 7.
[2] ISAÏE, V, 26, 28.

tenté pour faire de l'art et de la littérature, de la parole et de la presse, des instruments de dépravation, pour apprendre le mal, réhabiliter la chair et ses plus basses convoitises, pour braver jusqu'aux répugnances instinctives de la nature, pour flétrir la vertu et honorer le déshonneur.

Aussi, sous ces influences fatales, le niveau des pensées s'abaisse, l'imagination est souillée, les pures affections s'éteignent, l'idéal disparaît, et les sources de l'enthousiasme et des hautes inspirations sont à jamais taries. Le travail, sans lequel rien ne se fait de grand et de durable, devient difficile ou impossible. Le talent se vend avec la conscience, la noble mission de l'écrivain devient un négoce avilissant et une spéculation honteuse. Ce qui réussit, ce qui rapporte, ce qui se vend, ce qu conduit rapidement aux succès bruyants, à la renommée et à la fortune, c'est la littérature facile, c'est le journal, le roman et le feuilleton. Que dis-je? depuis quelques mois surtout, ce sont des journaux dont le titre ne peut plus même être cité, c'est une littérature qui n'a plus de nom dans aucune langue.

Nous ne pouvons dire quelle tristesse nous saisit quand nous voyons des hommes d'un incontestable talent abandonner des hauteurs où ils auraient pu rayonner dans la lumière et dans l'honneur, recourir à des procédés indignes, et se faire eux aussi les apôtres de la corruption et les ouvriers de la décadence. Ils ont voulu, sous prétexte d'exactitude, peindre le vice et l'abject dans leurs réalités les plus repoussantes, analyser et décrire les instincts les plus dégradants. Au lieu d'étudier les traditions des grands siècles et les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, ils ont étudié, pour les reproduire, l'argot des vils malfaiteurs et le jargon des bagnes. C'est bien la réalisation exacte de cette parole des Livres Saints : « Ils sont devenus corrompus et abominables dans leurs affections et dans leurs travaux : *Corrupt*

sunt, abominabiles facti sunt in studiis suis [1]. »

Sous prétexte de l'enrichir, ils appauvrissent et ils déshonorent jusqu'à cette langue française si précise et si noble, si douce et si forte, si riche et si harmonieuse sous la direction de l'art et du génie. Le style c'est l'homme; que deviennent donc les hommes? La littérature et les arts sont l'image d'un peuple et d'un siècle : où donc sommes-nous descendus? où allons-nous encore?

Croyez-le bien, la postérité aura contre ces scandales de la décadence des retours vengeurs. L'influence des partis aura disparu, les misérables coteries feront silence; mais la vérité, le bon sens, la pudeur, le mépris de ce qui est honteux et abject restent à jamais. Alors la postérité indignée marquera les œuvres et les auteurs d'une ineffaçable flétrissure. Elle dira que cette littérature corrompue et corruptrice fut une des hontes et un des crimes du dix-neuvième siècle, et toutes ces œuvres immondes, elle les poussera du pied aux gémonies d'un opprobre éternel.

VII

Mais les victimes infortunées de ces journaux et de ces livres mauvais, les écrivains qui les jettent en pâture au peuple, invoquent contre nos démonstrations irrécusables et nos protestations indignées, le grand mot de *Liberté*. Nous avons, disent-ils, la liberté de nos opinions comme de nos sentiments, nous avons le droit de les exprimer et de les répandre : la liberté de la presse est une des conquêtes de notre temps, et on ne nous la ravira pas.

Il y a, grâces en soient rendues à Dieu, une liberté légitime, nécessaire et sacrée; cette liberté n'est pas la licence, elle n'est pas l'indépendance absolue, elle a des limites.

[1] Ps. XIII, 1.

C'est la liberté réglée, contenue, tempérée. Mais remarquez-le bien, il s'agit ici d'une liberté sans restriction et sans frein.

Est-il vrai que tout homme ait le droit de propager ses opinions quelles qu'elles soient ? Est-il vrai qu'il puisse outrager impunément la morale naturelle et le simple bon sens ? Quoi ! on pourrait prêcher l'immoralité la plus révoltante, on pourrait prêcher le meurtre, l'adultère, le pillage, l'assassinat, sans redouter ni entraves, ni châtiments ! Aucune autorité ne pourrait, au nom de la morale outragée, au nom de tant de droits menacés, réprimer cet apostolat du vice et du crime ! Mais alors, il n'y aurait plus d'ordre possible, il n'y aurait plus de sécurité nulle part, la force brutale serait la loi suprême, et les seuls privilégiés seraient ici les criminels et les infâmes. Mieux vaudrait mille fois vivre parmi les peuplades sauvages, qui admettent du moins quelques principes et quelques droits ; car cette civilisation nouvelle ne serait que la plus odieuse barbarie.

Quel est donc celui d'entre vous, Nos Très Chers Frères, qui, appelé à exercer le pouvoir à un degré quelconque, fût-ce dans le moindre village, admettrait cette liberté sans limite ?

Si des restrictions et des limites sont nécessaires ici, si la liberté absolue est condamnée par le simple bon sens, ces restrictions ne doivent-elles pas atteindre avant tout cette littérature corruptrice ?

Il y a plus : parmi ces hommes qui parlent si haut de liberté, qui en exagèrent si audacieusement tous les droits, il en est qui sont courbés sous la plus honteuse servitude. Esclaves des partis, auxquels ils n'osent échapper ni un jour, ni une heure, ils ont la conscience soumise et la plume docile au commandement. On leur dit : calomniez, et ils calomnient ; détruisez cette réputation, et ils la détruisent ; attaquez ces principes, et ils les attaquent ; déshonorez cette institution vénérable ou ce dévouement

héroïque, et ils les couvrent de boue ; outragez la vieille foi de la France, et ils l'outragent ; niez les données premières de la raison, et ils les nient ; prêchez la débauche, bravez la pudeur, et ils obéissent. Ils parlent de liberté, et nous les voyons marcher sous le mandat qui les asservit, sous la tyrannie qui les opprime, comme le forçat sous ses chaînes et l'esclave antique sous le bâton. Ils parlent de liberté ; mais ils sont les esclaves de l'ambition et de la cupidité, les esclaves de ces faiblesses qu'ils veulent justifier, de ces passions qui les dominent, de cette corruption dont ils veulent multiplier les victimes. C'est bien d'eux que parlait l'apôtre saint Pierre quand il disait : « Ils jettent sur leurs iniquités le voile trompeur de la liberté : *Quasi velamen habentes malitiæ libertatem.* Ils promettent la liberté et ils sont eux-mêmes les esclaves de la corruption : *Libertatem promittentes cum ipsi sunt servi corruptionis* [1]. »

Nous le demandons, au nom du bon sens et de l'éternelle justice, le vice et le crime ont-ils seuls des droits ? Suffirait-il de se constituer l'apôtre du mal pour n'avoir plus à redouter aucune autorité ni aucune entrave ? Quoi ! ces jeunes gens, ces jeunes filles que vos journaux et vos romans poursuivent dans les rues, dans les ateliers et jusqu'au foyer de leurs familles, n'ont pas le droit de conserver leurs croyances et leur vertu ? Ils n'ont pas, eux, la liberté de rester religieux, purs et honnêtes ? Ils n'ont pas la liberté d'ouvrir les yeux sans rencontrer des images honteuses, ils n'ont pas la liberté d'aller au travail qui les fait vivre sans exposer leur vertu, et de respirer l'air sans qu'il soit infecté par votre presse immonde ? Quoi, les pères et les mères n'ont pas le droit de protéger l'innocence de leurs enfants ? Au nom de la liberté, il n'y aura plus de sécurité, plus d'asile pour tout ce qui fait le prix des

[1] I Petr., II, 16, 19.

âmes, l'honneur des familles et la vie morale des peuples?

Remarquez-le, Nos Très Chers Frères, on ne peut ici en faveur de la liberté invoquer la bonne foi; il ne s'agit ni de convictions à défendre, ni de discussions sérieuses: il s'agit d'injures quotidiennes et obstinées adressées à la religion et au clergé, il s'agit d'outrages à la raison et à la morale. Nous l'avons démontré, il n'y a pas ici d'excuse possible. D'ailleurs, invoquer la bonne foi en faveur de la liberté absolue, ce serait justifier les crimes les plus monstrueux. Plus la perversion serait profonde, plus la conscience serait aveuglée et endurcie, plus la liberté serait assurée à tous les excès.

Quelques-uns nous répondent : Il importe de juger par soi-même; on ne peut ignorer complètement le mal, il est utile de lire les journaux et les livres dont on n'approuve pas les doctrines.

En réalité, Nos Très Chers Frères, ceux qui parlent ainsi, que lisent-ils, surtout lorsqu'ils ont subi une première fois l'influence de cette littérature corruptrice? Que lisent-ils sinon les journaux mauvais et les livres licencieux? Que cherchent-ils partout sinon le mal, et le mal peint sous des couleurs toujours plus vives, et avec des séductions auxquelles ils sont incapables de résister?

Mais, diront-ils, nous lisons pour nous distraire, pour nous tenir au courant des événements de la politique : nous savons faire la part de l'erreur et du mal, et résister à leur influence. Nous leur répondons avec l'Esprit-Saint : « Un homme peut-il cacher le feu dans son sein sans que ses vêtements en soient consumés, et marcher sur des charbons ardents sans que ses pieds soient brûlés : *Numquid potest homo abscondere ignem in sinu suo, ut vestimenta illius non ardeant, aut ambulare super prunas ut non comburantur plantæ ejus*[1]? »

[1] Prov., vi, 27, 28.

Quoi ! des saints, après toute une vie de prières, de travaux héroïques et de mortifications sanglantes, se défiaient de leur faiblesse et écartaient les moindres périls, et vous, dépouillés de toute vertu, dominés par les passions, entraînés par les plaisirs, tant de fois peut-être vaincus par la volupté, vous pourrez braver impunément les périls les plus redoutables !

En effet, Nos Très Chers Frères, qui ne le comprend ? si les conversations mauvaises sont dangereuses, le livre qu'on lit et qu'on reprend, dont on médite le texte dans le silence, le livre qui flatte les passions, qui exalte l'imagination, qui agit jusque sur les sens par le style et par les gravures, a une bien plus grande influence.

Qui ne sait que le journal a une incomparable puissance et que bien peu d'hommes, parmi les plus éclairés et les plus énergiques, échappent longtemps à la domination souveraine, absolue de cet apostolat, qui se répète chaque jour et dont les paroles et les doctrines pénètrent peu à peu les âmes les plus fortes, comme la goutte d'eau, qui, tombant sans cesse, creuse le marbre le plus dur ?

Enfin, Nos Très Chers Frères, pour vos délassements, pour votre instruction et votre édification, les livres bons, intéressants, excellents même, manquent moins que jamais : livres de voyage et de science vulgarisée, livres d'histoire, récits imaginaires, mais qui respectent la morale et les convenances et qui renferment parfois d'utiles enseignements. Ajoutons que notre siècle a produit en grand nombre et avec une incontestable supériorité, des monographies, des *Vies de saints* ou de personnages vénérables ou illustres et que plusieurs de ces ouvrages sont écrits avec un admirable talent et un charme irrésistible. Il y a là évidemment de quoi répondre à tous les désirs, de quoi satisfaire toutes les exigences.

On nous fera sans doute une dernière objection. Les journaux et les livres publiés par les catholiques, nous

dira-t-on, ne sont pas sans reproche; ils payent, eux aussi, leur tribut à l'exagération, à la violence et à l'injustice. — Évidemment, Nos Très Chers Frères, la perfection n'est pas de ce monde; l'erreur et le mal se glissent partout dans les œuvres de l'homme. Nous l'avons reconnu déjà dans le cours de cette lettre pastorale : le journaliste et l'écrivain peuvent être entraînés par l'influence des partis, par la fièvre du combat ou par leurs propres passions. L'erreur, l'injustice, la violence, ne peuvent être approuvées nulle part. Mais au point de vue essentiel qui nous occupe en ce moment, il faut absolument reconnaître que ces livres et ces journaux du moins n'enseignent jamais l'impiété et l'immoralité, et qu'ils défendent au contraire la religion et la morale.

Il faut le reconnaître encore, ces journalistes et ces écrivains trouvent dans leurs croyances elles-mêmes, dans les dogmes et les préceptes chrétiens, dans la vigilance, l'autorité et les conseils de l'Église catholique, une ressource toujours présente contre leurs défaillances et contre l'entraînement des passions. Il nous suffira de rappeler, parmi tant d'autres preuves, les conseils de prudence, de sincérité, de modération et de charité que le grand Pape Léon XIII a donnés plusieurs fois déjà aux journalistes et aux écrivains catholiques [1].

VIII

Mais nous voulons en finissant, Nos Très Chers Frères, faire jaillir une lumière de ces sombres abîmes ; nous voulons de ces faits lamentables déduire une démonstration, la démonstration de l'influence salutaire et incom-

[1] Voyez le discours prononcé par Léon XIII, le 22 février 1879, dans l'audience solennelle accordée aux représentants de la presse catholique.

parable, de la supériorité manifeste et de la divinité de l'Église catholique.

Remarquez d'abord que parmi ces propagateurs et ces apologistes du vice et du crime, que dans les rangs de ces écrivains qui attaquent la religion, la morale, la famille, l'ordre social, vous ne trouverez pas un seul catholique fidèle à ses devoirs, pas un seul enfant soumis de la sainte Église. S'il en est parmi ces infortunés qui portent au front le signe du baptême et qui aient été élevés dans le sein du catholicisme, ils sont en révolte ouverte contre l'Église, contre ses dogmes, ses lois, son autorité ; ils se sont séparés d'elle au grand jour, ils ne parlent d'elle que pour l'attaquer et la maudire.

Car c'est là un second témoignage glorieux pour l'Église catholique : parmi les écrivains qui font ces œuvres de corruption, de décadence et de mort, il n'en est pas un seul qui ne soit l'ennemi acharné du catholicisme et qui, en outrageant la vertu et la morale, n'outrage aussi chaque jour tout ce que nous vénérons, tout ce que nous aimons.

Pourquoi cette double et implacable haine ? Pourquoi unir dans la même répulsion, honorer des mêmes attaques et des mêmes outrages l'Église catholique, les vérités éternelles du bon sens et la morale enseignée par la nature elle-même ? Pourquoi ? Ah ! ils savent bien que l'Église est la gardienne incorruptible de la morale et de la raison, la maîtresse incomparable de la vertu. Ils le savent bien, un instinct secret les en avertit, et l'histoire de dix-neuf siècles le leur affirme comme l'histoire de leur propre vie : ces flots de boue qu'ils poussent sans cesse par toutes les pages de leurs livres et par toutes les colonnes de leurs journaux sur les âmes et sur les peuples, trouveront éternellement devant eux comme une invincible barrière les enseignements, l'autorité et les vertus de l'Église catholique. C'est notre honneur, c'est notre gloire ; c'est aussi une lumineuse et irrésistible démonstration.

Qui opposera un remède à ce fléau? Qui réprimera cette littérature corruptrice? Qui ira jusqu'à la source de ce mal qui ronge notre société comme une lèpre hideuse? Les lois sans doute peuvent quelque chose, et l'autorité a ici des devoirs sacrés; mais ni la loi ni l'autorité ne sauraient suffire à accomplir toute cette tâche redoutable. La corruption échappe toujours par quelque fissure à toutes les répressions. Elle pourra se concentrer, se dérober pour un temps, mais elle fera tout à coup, du fond des cœurs pervertis et des foyers déshonorés, une effroyable éruption. La philosophie spiritualiste elle-même et l'honnêteté naturelle ne peuvent rien pour guérir, surtout dans l'ensemble d'un peuple, de tels maux. Elles sont impuissantes contre les séductions de la volupté et l'entraînement des passions. Elles sont impuissantes non seulement pour protéger les peuples contre d'aussi redoutables attaques, mais encore pour leur enseigner la morale et la vertu. C'est l'expérience de tous les siècles; c'est aussi l'aveu de la philosophie elle-même.

« Sans la religion, a dit un philosophe de notre temps, la philosophie, réduite à ce qu'elle peut tirer laborieusement de la raison naturelle perfectionnée, s'adresse à un bien petit nombre et court risque de rester sans une grande efficacité sur les mœurs et sur la vie [1]. »

Et si quelqu'un nous opposait que la philosophie a pourtant quelques préceptes de morale, nous leur répondrions avec un philosophe incrédule du dernier siècle, avec Rousseau : « Je ne sais pourquoi on veut attribuer au progrès de la philosophie la belle morale de nos livres. Cette morale tirée de l'Évangile était chrétienne avant d'être philosophique [2]. »

Il faut pour enseigner une morale pure et pour en imposer la pratique, il faut de fermes croyances, des préceptes immuables, une sanction efficace, et une autorité sur-

[1] Cousin, *Du Vrai, du Beau et du Bien*. Edit. Didier, p. 429.
[2] J.-J. Rousseau, *Lettres de la montagne*, 3e lettre.

naturelle ; il faut des grâces et des secours divins qui protègent et qui fortifient notre nature déchue et inclinée vers le mal. L'Église catholique seule possède ces trésors et cette puissance.

Aussi, après avoir démontré dans deux discours immortels que l'Église catholique seule enseigne et impose la chasteté, et que, en dehors de l'Église, Mahomet, Luther et Voltaire, c'est-à-dire la religion fondée par la force et le génie de l'homme, la prétendue réforme et la philosophie, n'avaient abouti qu'à la destruction plus ou moins complète de cette vertu et au renouvellement de la dépravation du paganisme, le grand orateur que nous avons déjà cité, le P. Lacordaire s'écriait : « Quiconque a touché à la doctrine catholique, quels qu'aient été ses vœux, ses intentions, a touché par cela même à l'arche sacrée de la vertu. Je n'en veux d'autres preuves, pour terminer, que notre expérience personnelle. Je vous adjure tous : le poison du mal ne s'est-il pas glissé en vous avec le poison de l'incrédulité ? L'apparition de ce double phénomène n'est-elle pas contemporaine dans l'histoire de votre âme ? Le rationalisme vous a-t-il jamais servi contre vos passions ? N'en a-t-il pas été l'excuse et le flatteur ? C'est la doctrine catholique qui vous a fait chastes ; c'est son abandon qui a signalé votre chute ; et toutes les fois que, touchés de votre état, vous aspirez vers un jour plus pur, je vous le demande encore et je vous adjure de nouveau, à qui s'adressent votre espérance et votre recours ? Vous tournez les yeux vers les tabernacles où vous avez laissé des souvenirs de paix et d'honneur, vous retournez à la doctrine catholique, à ses prêtres, à ses religieux, à sa confession, à sa table sainte, à tous ses pieux mystères, dont vous avez éprouvé l'efficacité. Je n'en veux pas davantage... La doctrine catholique seule produit dans l'âme, à l'exclusion de toute autre doctrine, le phénomène complet de chasteté. Et la chasteté n'est pas une vertu mystique, une vertu de cloître et d'initiés : c'est une vertu morale et

sociale, une vertu nécessaire à la vie du genre humain... Quelque chose qui n'est pas de l'homme est évidemment dans cette doctrine unique, dans ses effets, et ce quelque chose qui n'est pas de l'homme, je ne lui connais qu'un nom : Dieu ! [1] »

En finissant, Nos Très Chers Frères, nous vous supplions une fois encore de repousser, avec une invincible énergie, ce péril redoutable des lectures mauvaises. Ne permettez jamais que les journaux, que les livres impies ou immoraux franchissent le seuil de vos demeures. Détruisez immédiatement tous ceux qui sont en votre pouvoir, et ne vous exposez jamais à cette influence si perfide et si funeste.

Parents chrétiens, conservez dans vos âmes, et laissez à vos enfants les trésors inestimables de la foi, de la pureté, des saintes et immortelles espérances.

Catholiques de toutes les conditions et de tous les âges, écoutez avec docilité les avertissements de la sainte Église. N'oubliez pas que, en vous protégeant contre l'incrédulité et la corruption, elle défend vos intelligences et vos cœurs, la pureté de vos âmes et la dignité de votre vie, l'honneur de vos foyers et tout ce qui a fait dans le passé la prospérité, la puissance, la grandeur et la gloire de notre pays.

Soyez plus fidèles et plus généreux encore : unissez-vous à l'apostolat de l'Église. Faites connaître, faites apprécier et aimer les bons livres. Répandez-les autour de vous, dans la mesure de vos ressources et de votre influence. A cette heure des luttes douloureuses et décisives, que la vaillante exhortation du grand Apôtre ranime votre courage et votre ardeur : « Ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais triomphez du mal par le bien : *Noli vinci a malo, sed vince in bono malum* [2]. »

[1] Lacordaire, 24e *Conférence de Notre-Dame.*
[2] Rom., xii, 21.

ST. BASIL'S SEMINARY
LIBRARY

LETTRE PASTORALE

SUR

LA LETTRE ENCYCLIQUE

DE

NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE LÉON XIII

ACCORDANT UN JUBILÉ UNIVERSEL

---

25 mars 1881.

Nos Très Chers Frères,

C'est la troisième fois en huit années que nous vous annonçons la grâce insigne d'un Jubilé universel. Dieu multiplie ses dons, il poursuit des sollicitations de sa miséricorde les peuples qui semblent s'obstiner dans les voies de l'erreur et du mal.

Le grand et saint Pontife Léon XIII, dans la Lettre Encyclique : *Militans Jesu Christi Ecclesia*, datée du 12 mars 1881, expose admirablement les motifs de cette précieuse faveur.

Après avoir tracé le sombre mais fidèle tableau de la

situation faite au Pontife Romain et des luttes que subit l'Église catholique dans l'univers entier, après avoir déploré les progrès du mal et le développement de cet esprit de révolte qui ne connaît plus de frein et qui ne respecte aucune autorité, quand l'autorité suprême du Vicaire de Jésus-Christ est méprisée, Léon XIII affirme que toute la puissance et toute l'habileté des hommes seront vaines sans les secours célestes. Or, ces secours, dit encore l'auguste Pontife, s'obtiennent par des prières plus nombreuses et plus ferventes, par l'ardeur du repentir, et par la volonté sincère de rentrer en grâce avec Dieu. Le temps du Jubilé est spécialement favorable à ces manifestations de la piété, aux actes de pénitence, au pardon plus miséricordieux, aux grâces assez abondantes et assez puissantes pour éclairer et toucher tous les cœurs.

Nous vous exhortons donc, Nos Très Chers Frères, *à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu qui vient à vous : car il dit lui-même : Je vous ai exaucé au temps favorable et je vous ai aidé au jour du salut ; voici maintenant le temps favorable : voici maintenant le jour du salut*[1] car c'est le temps du Jubilé : *ipse enim Jubileus est*[2].

Unissez donc la triple puissance surnaturelle de la prière, de la pénitence et de l'aumône, et, fidèles aux recommandations du Souverain Pontife, faites monter vers le trône de Dieu, vers le trône de la Vierge Immaculée, mère de la grâce et de la miséricorde, vers le trône de saint Joseph son chaste époux et le protecteur de l'Église, vos ferventes et incessantes supplications.

Nous publions, Nos Très Chers Frères, avec la lettre encyclique qui annonce le Jubilé, une autre lettre encyclique, datée du 3 décembre 1880, et par laquelle le Saint Père a proposé à l'admiration et à la charité des enfants de l'Église les trois œuvres de la *Propagation de la Foi, de la*

[1] II Cor., VI, 1, 2.
[2] Levit., XXV, 10.

Sainte-Enfance et des Écoles d'Orient. Vous entendrez avec bonheur les éloges donnés par le Souverain Pontife à ces grandes œuvres dont les deux premières surtout, sont, dans ce diocèse, l'objet de votre constante et inépuisable générosité.

Nous ne pouvons achever cette Lettre pastorale sans vous dire que nous nous sommes rendu, il y a quelques semaines, à Rome, pour annoncer la parole de Dieu, à l'occasion de la bénédiction des grandes orgues de l'église nationale de Saint-Louis des Français, et aussi pour jouir comme l'année dernière, d'un climat plus doux que réclamait notre santé éprouvée par les rigueurs de l'hiver. Nous avons profité de ce voyage pour accomplir notre visite *ad limina*, c'est-à-dire aux tombeaux des saints Apôtres, visite que les lois de l'Église imposent tous les quatre ans aux évêques.

Nous avons rendu compte au Pasteur suprême de notre administration, et nous lui avons exprimé les sentiments de vénération, de soumission et d'amour, du clergé et des fidèles de notre diocèse.

L'année dernière, à notre retour de Rome, nous avons essayé de vous faire connaître la haute intelligence, le noble cœur, la fermeté et la douceur, la modération et la force, la sainte vie et la mission providentielle de Léon XIII [1].

Nous avons vu l'auguste Pontife profondément attristé des luttes de l'Église, de la résistance opposée à ses desseins de miséricorde et de paix, mais n'hésitant pas à suivre la voie qu'il a choisie dès le premier jour de son pontificat.

Ce qu'il demande avec plus d'instance, c'est le véritable esprit catholique, esprit de soumission parfaite au Vicaire de Jésus-Christ et aux évêques établis par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Église [2], esprit d'union, de

[1] Lettre pastorale pour le Carême de 1880 ayant pour titre : *Léon XIII et sa mission providentielle.*

[2] Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei. Act. Ap., xx. 28.

charité, esprit d'intelligence et de sagesse qui met au-dessus de toutes les prétentions et de toutes les espérances des partis politiques les intérêts sacrés des âmes et le salut des peuples, et qui place la croix au-dessus de tous les drapeaux.

En effet, Nos Très Chers Frères, la plus criminelle et la plus funeste des révolutions, serait celle qui pénétrerait dans l'Église elle-même, qui s'efforcerait d'échapper à l'autorité du Pape et des Évêques, et de détruire cette autorité ; car elle s'attaquerait ainsi à la constitution essentielle et divine de l'Église catholique, elle réunirait les caractères sacrilèges de l'hérésie et du schisme.

Pendant ce Jubilé, vous demanderez à Dieu avec ardeur, de conserver à son Église le grand Pontife qui est sa force et sa gloire, de lui accorder les consolations que désire son noble cœur ; vous lui demanderez de maintenir et de développer en vous le véritable esprit catholique.

LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION DES ÉLECTIONS

---

6 août 1881.

Messieurs et chers Coopérateurs [1],

J'accomplis un devoir de ma charge épiscopale en vous rappelant à l'approche des élections, quelques avis d'une très haute importance que je vous ai donnés chaque année dans les réunions des retraites pastorales.

Les temps sont difficiles, Messieurs, et l'ardeur de quelques-uns peut compromettre l'influence de tous et susciter des conflits profondément regrettables pour le bien de notre pays et pour le salut des âmes.

N'oublions pas que la croix est au-dessus de tous les drapeaux et que nous sommes avant tout les ministres de Dieu et de son Église.

N'oublions pas que, au-dessus des espérances de tous les partis, au-dessus des succès de toutes les causes humaines, imparfaites, passagères et périssables, il y a, pour nous, les devoirs sacrés et les fruits divins de notre ministère.

En effet, pour que ce ministère soit fécond, je dis plus,

[1] Cette lettre ne doit pas être lue en chaire.

pour qu'il soit possible dans ces temps troublés, il faut que nous soyons les pasteurs de tous, il faut que toutes les portes comme tous les cœurs soient ouverts à notre parole et à nos bénédictions.

Certes ce n'est pas cependant l'indifférence que je vous conseille. Nous ne pouvons nous désintéresser du sort, de la prospérité et de la grandeur de la France, et personne ne nous surpasse par la sincérité et l'ardeur du patriotisme. Les questions politiques touchent, hélas ! plus que jamais aux questions religieuses, et en présence de ce qui se fait et de ce qui se prépare, cette indifférence serait un crime. Mais une fois encore il importe avant tout que nous ne compromettions pas les saintes causes qui nous sont confiées, et nous ne pouvons mieux servir notre pays qu'en conservant intactes les ressources et les puissances de notre ministère,

D'ailleurs, Messieurs, c'est aux évêques établis par l'Esprit-Saint pour gouverner son Église : *Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei*[1], c'est à eux seuls, sous l'autorité suprême du Souverain Pontife, qu'appartient la direction du clergé et la décision de toutes les questions qui touchent aux intérêts religieux. Eux seuls ont en tout ceci pouvoir et mission. Eux seuls ont la responsabilité devant les hommes et devant Dieu.

Évidemment le concours des fidèles ne nous est pas seulement précieux, il nous est nécessaire et nous serions aveugles et injustes si nous ne déclarions pas qu'un grand nombre de laïques servent Dieu et l'Église avec un dévouement, une soumission, un talent et une éloquence qui méritent notre reconnaissance et notre admiration. Mais pour obtenir l'union qui fait la force, il faut que nul dans la grande armée catholique n'échappe à l'ascendant du pouvoir légitime, à l'ordre et à la discipline.

Prétendre que des laïques, que des écrivains, que des

[1] Act. Ap., XX, 28.

hommes politiques peuvent entraîner le clergé et les fidèles hors des voies que leur assigne l'épiscopat, ce serait renouveler l'erreur de Luther et de Calvin [1] qui ont placé dans le peuple la source de l'autorité religieuse ; ce serait pousser à l'extrême les principes de la démocratie et les introduire dans l'Église ; ce serait en un mot faire au sein du catholicisme l'œuvre de la révolution. De la part des fidèles, quelles que puissent être leurs intentions, une pareille tentative serait un acte manifeste d'usurpation et de révolte. De la part du clergé, subir ces entraînements ce serait approuver en fait de graves erreurs et de déplorables fautes, repousser l'autorité légitime, méconnaître les leçons d'une expérience déjà longue et douloureuse, sacrifier la dignité et le pouvoir qui viennent de Dieu, effacer la distinction établie de droit divin entre les clercs et les laïques et porter atteinte à la constitution essentielle de l'Église [2].

De plus les hommes qui cherchent à entraîner l'Église dans les luttes des partis, se retirent bientôt ou disparaissent ; mais le clergé et l'épiscopat restent au milieu de périls qui peuvent compromettre pour des siècles l'avenir de tout un grand peuple.

L'union ne peut se faire parmi les catholiques que sous l'autorité épiscopale, c'est ce qu'affirme saint Cyprien, qui voyait la source des hérésies et du schisme dans le mépris de cette autorité. *Inde enim schismata et hæreses obortæ sunt et oriuntur, dum episcopus qui unus est et Ecclesiæ præest, quorumdam præsumptione contemnitur* [3].

En conséquence c'est sous le pouvoir et la direction des évêques que doivent se fonder et se développer toutes les

[1] C'est aussi l'erreur de Richer, de Febronius, etc.

[2] V. Matth., XXVIII. 18-20 ; — Luc., X, 1 et XXII, 19 ; — Joan., XX, 21 ; — Act. ap., XIII, 2 ; — I Cor., IV. 1 et XII, 11 et seq. : Et quosdam quidem posuit Deus in Ecclesia, primum Apostolos, secundo Prophetas, tertio Doctores... Numquid omnes Apostoli ? Numquid omnes Prophetæ ? Numquid omnes Doctores ?... — Ephes., IV, 11 et seq., etc.

[3] Epist. 69 ad Florent.

œuvres catholiques. Celles qui échappent à ce pouvoir, à cette direction ne peuvent porter le titre de catholiques et elles sont frappées de stérilité et de mort.

En vous donnant ces conseils, je ne suis (et c'est ma force et ma joie) je ne suis que l'écho de la parole souveraine de Léon XIII. Cette union des catholiques sous la direction de leurs pasteurs, ce respect de l'autorité épiscopale ont été dès son élévation au Pontificat, l'objet de la préoccupation constante du grand Pape que Dieu, dans sa miséricorde, a appelé au gouvernement de l'Église. Le lendemain de son élection, Léon XIII recommandait aux présidents de plusieurs œuvres catholiques, la soumission parfaite à l'égard des évêques. Dans ces derniers temps, il a insisté plus que jamais sur les mêmes devoirs.

Le 12 mai 1880, Léon XIII, dans un bref adressé à Mgr de Ségur, président de l'association catholique de Saint-François de Sales, disait: « Qu'ils ne l'oublient pas non plus (les associés), c'est de l'union des cœurs que procède la force qui engendre la victoire, et cette union n'existe que là où chacun suivant sa condition obéit à ses chefs. Si la société civile semble courir à sa perte, c'est en grande partie parce que les hommes ont secoué le joug de toute autorité légitime. Il faut donc absolument que les membres des associations catholiques se distinguent entre tous en rendant à l'autorité l'obéissance et le respect qui lui sont dus. »

Dans sa lettre à Mgr l'archevêque de Paris, sous la date du 22 octobre 1880, au sujet de la déclaration des ordres religieux, Léon XIII disait encore: « Pour juger avec plus d'exactitude de cette affaire, il suffirait de savoir que cette déclaration des congrégations religieuses de France, avait été faite par l'autorité, d'après les conseils, avec l'assentiment de l'épiscopat. Car diriger et pourvoir aux affaires qui concernent l'Église catholique est le rôle des évêques que l'*Esprit-Saint a placés pour régir l'Église de Dieu;*

tandis que le devoir des autres catholiques est manifestement la soumission et l'obéissance. »

Le 19 mars 1881, Léon XIII, après avoir loué l'association espagnole, appelée *Union catholique*, de grouper toutes les forces des enfants de l'Église, écrivait au comte d'Orgaz et aux autres membres du conseil supérieur de cette association : « Ce que nous approuvons par dessus tout, et ce qui contribuera le plus à l'union et au progrès de cette association, c'est la détermination que vous avez prise d'élire comme présidents les pasteurs de l'Église et de soumettre absolument à leur direction vos entreprises et vos efforts. Telle est en effet la constitution de l'Église établie de Dieu : il appartient aux Évêques de donner les règles de conduite et de diriger les fidèles par la doctrine et par l'exemple; et les fidèles ont le devoir de suivre leurs traces, d'observer leurs ordres avec docilité et de leur prêter avec un soin filial un concours utile et généreux.

« Si donc, mettant de côté toute acception de personnes et restant unis par les mêmes idées et par les mêmes sentiments de charité, vous vous appliquez à suivre les ordres et les conseils de vos Évêques, votre association gagnera de jour en jour plus d'adhérents et produira des fruits abondants par lesquels elle méritera bien de l'Église et de la société civile. »

Vous me connaissez assez pour savoir que je vous adresse ces exhortations avec l'indépendance d'une âme qui ne songe qu'à accomplir son devoir. Mes convictions sur ces questions d'une suprême importance n'ont jamais changé, et les événements et l'expérience n'ont pu que les affermir. Avant comme après mon élévation à l'épiscopat j'ai mis constamment au-dessus de tout les intérêts de l'Église et de la France. J'ai toujours conseillé la modération et la sagesse qui sont la vraie force, la loyauté envers tous, l'union entre les catholiques et leur entente avec les hommes qui veulent défendre les principes de

justice, d'ordre et de liberté sur lesquels repose toute société humaine.

Je l'ai dit et je veux le redire à cette heure : en face de tout pouvoir humain, le clergé doit être respectueux, mais debout. C'est l'intérêt de la religion, c'est l'intérêt du pouvoir lui-même. Plus haut que les espérances, les illusions et les récriminations des partis ; plus haut que les courants de l'opinion changeante et aveugle ; plus haut que les inspirations de l'intérêt personnel ; c'est à la doctrine catholique, à l'enseignement des grands théologiens, aux exemples des saints Évêques ; c'est aux ordres et même aux simples désirs du Pontife romain que votre évêque demande la direction de sa vie et les règles de son épiscopat.

Votre évêque vous connaît. Il sait votre dévouement dans l'accomplissement de vos devoirs et votre soumission parfaite au Vicaire de Jésus-Christ. Il a la ferme confiance que vous comprendrez que des prescriptions et des avis spéciaux sont indispensables à l'heure présente, et que plus que jamais entre le Souverain Pontife, les évêques et le clergé, il ne doit y avoir *qu'un cœur et qu'une âme.*

Je renouvelle la défense absolue de parler en chaire des élections ou de toute autre question politique.

Je vous recommande avec instance d'être dans les conversations particulières, fidèles aux règles de la modération, de la prudence et de la charité. Aucun d'entre vous ne doit publier dans les journaux des articles qui touchent à la politique.

Recevez, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mon affectueux dévouement en N. S.

† Charles-François
Évêque de Tarentaise.

LETTRÆ PASTORALE

SUR LE

COURAGE CHRÉTIEN

A L'HEURE PRÉSENTE

---

29 janvier 1882.

Nos Très Chers Frères,

Vous ne nous accuserez ni d'exagération ni de vaine terreur, si nous vous disons que les temps que nous traversons sont douloureux pour les enfants de l'Église, et que de plus grands périls peuvent nous menacer encore : *Instabunt tempora periculosa* [1]. C'est pourquoi nous accomplissons un grand devoir de notre ministère en choisissant pour sujet de notre Lettre pastorale le courage chrétien à l'heure présente : sujet délicat et difficile, nous ne l'ignorons pas, mais qui s'impose à notre conscience.

Si nous sommes condamné à parler de fermeté, de lutte et de courage, ce n'est pas notre faute. Nous ne venons point d'ailleurs exciter les passions, prêcher la révolte, animer les rancunes, multiplier les divisions,

[1] II Tim., III, 1.

hélas ! si nombreuses et si funestes. Nous sommes le fils dévoué et le serviteur fidèle de l'Église et de la France. Nous appelons de tous nos vœux la prospérité, la grandeur et la gloire de notre pays. Nous demandons l'union et la paix dans l'ordre, la liberté et la justice.

Si quelqu'un nous contestait même le droit de parler de courage à cette heure, et nous disait, comme autrefois le roi d'Israël au prophète : « n'êtes-vous pas celui qui porte le trouble dans Israël : *Tune es ille qui conturbas Israel?* » nous répondrions : « ce n'est pas moi qui trouble Israël, mais vous et la maison de votre père, qui avez suivi Baal : *Non ego turbavi Israel, sed tu, et domus patris tui, qui dereliquistis mandata Domini, et secuti estis Baalim* [1]. »

Comme les Machabées aux jours des épreuves du peuple de Dieu, nous élevons nos cœurs à la hauteur des causes que nous devons défendre, et nous combattons pour les droits sacrés de nos âmes, pour les lois éternelles de notre religion sainte : *Nos vero pugnabimus pro animabus nostris, et legibus nostris.* Donc tenez-vous prêts et soyez des hommes vaillants : *Accingimini, et estote filii potentes.* Et quand nous aurons accompli notre devoir, il en sera ce que Dieu voudra : *Sicut autem fuerit voluntas in cœlo, sic fiat* [2].

Aussi nous ne trahirons, nous en avons le sincère désir et la ferme confiance, ni les devoirs de la modération et de la justice, ni les inspirations du courage et de la charité. Si nous vous adressons les paroles du grand Apôtre : Veillez, tenez-vous debout et inébranlables dans la foi, agissez avec vaillance et soyez forts : *Vigilate, state in fide, viriliter agite, et confortamini ;* nous ajouterons après lui : Que toutes vos œuvres soient accomplies dans la charité : *Omnia vestra in charitate fiant* [3].

[1] III Reg. XVIII, 17 et 18.
[2] I Machab., III, 21, 58, 60.
[3] I Corinth., XVI, 13 et 14.

I

Le courage, Nos Très Chers Frères, est le fruit de deux qualités admirables de l'âme humaine : la grandeur et la force. En effet, pour braver les périls, pour accepter les sacrifices et accomplir sans défaillance les plus difficiles devoirs, pour ne se laisser ni arrêter par les obstacles ni décourager par les épreuves, pour être courageuse enfin dans le sens le plus élevé et le plus profond de ce mot, il faut qu'une âme possède tout d'abord la vraie grandeur morale.

La force elle-même ne vient qu'après cette grandeur : car c'est l'intelligence qui doit diriger la vie, affermir la volonté, et pour ainsi dire, tremper le caractère dans les nobles pensées, dans les sentiments généreux et les convictions énergiques. Pour brâver les périls et supporter les épreuves, non seulement dans l'entraînement d'une heure et dans l'élan d'un enthousiasme passager, mais partout et toujours, il faut que ces pensées, ces sentiments et ces convictions pénètrent l'âme tout entière et dominent toute la vie.

Aussi l'âme vraiment grande va spontanément à tout ce qui est grand et beau. Elle s'attache avec une irrésistible ardeur à la vérité, à la justice, à l'honneur. Elle méprise tout ce qui est bas et vil ; elle repousse avec un suprême dédain les sollicitations de l'intérêt et de l'égoïsme. A tout prix elle accomplit son devoir, parce qu'elle a la vision des récompenses surhumaines et la puissance des espérances immortelles.

D'ailleurs la force, si elle existait sans la grandeur de l'âme, serait aveugle et inique. Elle serait à certaines heures un entraînement et une sorte d'ivresse qui méconnaît le péril ; elle ne serait jamais le vrai courage.

C'est pourquoi le grand docteur saint Thomas d'Aquin, qui a pénétré plus profondément qu'aucun philosophe et

aucun théologien dans les mystères de la nature de Dieu et de la nature de l'homme, enseigne que la magnanimité ou la propension de l'âme vers tout ce qui est grand est l'une des parties de la vertu de force ou du courage [1].

Il est inutile de démontrer que la force de l'âme, l'énergie de la volonté, la trempe vigoureuse du caractère, sont des principes essentiels du courage. Aux âmes faibles et hésitantes, aux caractères amollis, aux générations abaissées et épuisées par les plaisirs, vous demanderiez en vain les élans et les ardeurs du courage. Elles sont livrées fatalement aux passions avilissantes, aux défaillances honteuses, aux concessions criminelles, à l'impuissance et au déshonneur.

Ne vous étonnez pas, Nos Très Chers Frères, que nous exigions de tous, même des petits et des humbles, cette grandeur et cette force morales. Ne croyez pas qu'elles soient le privilège des hautes classes sociales et le fruit réservé d'une instruction supérieure. Non, non : il faut plutôt remercier Dieu d'avoir caché ces choses aux sages et aux prudents, et de les avoir révélées aux petits et aux simples : *Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis* [2].

L'histoire de l'Église atteste à chaque page cette grandeur et cette puissance des âmes éclairées par la révélation, élevées, fortifiées et enrichies par les dons de l'Esprit-Saint, tranformées par l'imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les martyrs, les saints, tous les serviteurs fidèles de Dieu ont manifesté un courage incomparable. La piété et la charité catholiques sont toujours fécondes en œuvres héroïques, et souvent, auprès de vous et sous vos yeux,

[1] Summ. Theolog., II, II, q. 123, art. 1, 4 ; q. 134 et seq. *Magnanimitas ex suo nomine importat quamdam extensionem animi ad magna.*
[2] Matth., XI, 25.

la grandeur et la force des âmes chrétiennes vous étonnent et vous émeuvent. Que de simples fidèles, que de femmes ignorantes, de jeunes filles pieuses et pures, manifestent par leurs paroles et par leurs actes la vraie grandeur et la vraie générosité, et accomplissent dans les situations les plus humbles, les plus obscures, avec vaillance et même avec héroïsme, des œuvres que les hommes peuvent méconnaître, mais qui excitent l'admiration de Dieu et des anges!

Aussi, Nos Très Chers Frères, nous vous demandons le courage chrétien, c'est-à-dire, le courage inspiré par les croyances surnaturelles, agrandi et affermi par les dons divins, le courage qui se manifeste dans l'accomplissement fidèle, énergique, persévérant, de tous les devoirs du christianisme.

Ce courage n'est pas la violence : car la violence exclut la grandeur et la force. Celui-là n'est pas vraiment grand, qui est captif de la passion aveugle, qui va d'un bond aux extrêmes, qui méconnaît les conseils de la sagesse et souvent les lois de la justice. Celui-là n'est pas fort, qui ne sait pas se dominer lui-même, qui déshonore et qui compromet les meilleures causes.

La violence et l'exaltation ne sont qu'une illusion du courage; elles n'ont jamais produit de grandes actions, bravé de vrais périls, soutenu des luttes persévérantes et remporté la victoire.

Presque toujours, les hommes ardents jusqu'à la violence dans leurs paroles ou dans certains actes de leur vie révèlent, dans les circonstances décisives, en présence des devoirs d'une suprême importance, une déplorable faiblesse. On dirait que cette force qui n'est pas contenue s'épuise d'un seul jet. Cette ardeur s'éteint, cette prétendue bravoure s'évanouit, quand il faut travailler et souffrir.

Il est donc nécessaire d'unir à la grandeur et à la force la modération et la patience dans l'épreuve, le calme et

la fermeté dans le péril [1]. La Sagesse divine nous apprend que l'homme patient est supérieur à l'homme puissant; et celui qui domine son âme, au conquérant qui s'empare des cités ennemies : *Melior est patiens viro forti; et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium* [2].

L'adorable Maître nous a dit : Vous entendrez le bruit des combats et des opinions de guerre; mais ne vous laissez pas troubler par la crainte : *Audituri estis prœlia et opiniones prœliorum; videte ne turbemini* [3]. Saint Paul exhortait les fidèles des premiers temps à ne se laisser effrayer par aucune des attaques de leurs ennemis : *In nullo terreamini ab adversariis* [4].

Ajoutons qu'il n'y a pas de vrai courage et surtout de courage chrétien sans la prudence surnaturelle, cette prudence de l'esprit qui est la vie et la paix, selon le langage énergique de l'Apôtre : *Prudentia spiritus vita et pax* [5].

Quand cette prudence fait défaut, il n'y a plus qu'une témérité insensée, toujours fatale et souvent criminelle. Dieu exige notre coopération; c'est outrager sa bonté et sa sagesse que d'attendre des prodiges qu'il ne nous a pas promis et que nous n'avons pas mérités. C'est *tenter Dieu* que de demander la force à l'inertie, le succès à la défaite, la sécurité et la prospérité à l'anéantissement de toutes les forces sociales, la manifestation puissante de la vie à la destruction et à la mort. Ces aberrations ne sont d'ailleurs que les témoignages d'une faiblesse qui s'efforce de se tromper elle-même, qui remet à Dieu la défense de sa cause pour ne point la servir, et qui redoute les efforts et les sacrifices qu'exigent la résistance éclairée et vaillante.

[1] Saint Thomas d'Aquin enseigne que la patience et la persévérance sont deux parties de la vertu de force ou du courage, II, II, q. 136, art. 4 et q. 137, art. 2.
[2] Prov., XVI, 32.
[3] Matth., XXIV, 6.
[4] Philipp., I, 28.
[5] Rom., VIII, 6.

La prudence nous est imposée par le simple bon sens, comme par les lumières de la révélation. L'Esprit-Saint l'a louée, et Notre-Seigneur Jésus-Christ nous l'enseigne dans ses paraboles [1].

Saint Bernard écrivait à son ancien disciple, le pape Eugène III, dans son livre célèbre *de la Considération :* « Vous voyez que la prudence est mère de la force, et que toute entreprise à laquelle la prudence ne donne pas le jour, n'est pas de la force, mais de la témérité [2].

Saint Thomas d'Aquin affirme que la vertu de force ne consiste pas seulement à dominer la crainte, mais à modérer l'audace. « Il ne suffit pas, dit-il, de supporter le choc des difficultés en réprimant la crainte, mais il faut les attaquer avec modération. C'est pourquoi la force a pour objet la crainte et l'audace, car elle domine l'une et modère l'autre [3].

Entrons dans des détails plus pratiques encore, et disons avec précision ce que doit être le courage chrétien.

Nous vous demandons d'abord le courage de l'affirmation chrétienne. Mais ne l'oubliez pas, ce courage et cette puissance de l'affirmation ne se trouvent qu'au sein de l'Église catholique.

Depuis dix-neuf siècles, aucune doctrine humaine, aucune philosophie, aucune science n'ont pu, malgré leurs prétentions et leurs efforts, donner aux peuples la vérité certaine, la consolation et l'espérance. En dehors de l'affirmation, qui est l'écho de toutes les générations chrétiennes et qui repose sur la parole infaillible de Dieu, il n'y a que doutes, incertitudes, angoisses, contradictions

[1] Prov., ix, 6 ; — xvi, 16 ; — xix, 8 ; — xxiv, 3. — Luc., xiv, 28 et seq..

[2] *De Consideratione*, lib. I, cap. vii. — *Vides fortitudinis matrem esse prudentiam ; nec fortitudinem, sed temeritatem esse quemlibet ausum quem non parturivit prudentia.*

[3] *Oportet autem hujusmodi rerum difficilium impulsum non solum tolerare cohibendo timorem, sed etiam moderate aggredi. Et ideo fortitudo est circa timores et audacias quasi cohibitiva timorum et audaciarum moderativa.* II, ii, q. 133, art. 3.

et ténèbres épaisses. Pour enseigner l'homme, il faut une autorité supérieure à l'homme. Pour le faire sortir des abîmes du doute et diriger sa vie, il faut des dogmes immuables, des lois inflexibles, une morale qui ne capitule jamais devant les passions, l'intérêt ou la force brutale.

Un philosophe incrédule de notre temps, après avoir posé ces trois questions : La vérité est-elle ? qu'est-ce que la vérité ? et comment la découvrir ? avouait l'impuissance de la raison et ne trouvait d'autre solution que le doute absolu. « Je n'espérais nullement arriver à ces réponses, dit-il ; il me paraissait évident qu'il y avait plus d'énigmes que la raison n'en pouvait résoudre. » Et plus loin, désespérant de la vérité elle-même, il ajoutait : « Au-dessus de toutes les sciences humaines plane un doute, c'est-à-dire, il est possible que tout ce qui nous paraît vrai ne le soit pas. Mais faire de la solution de ce doute l'objet d'une science humaine, c'est se moquer, et les philosophes qui ont sérieusement poursuivi la solution de ce doute n'étaient pas dans leur bon sens [1]. » Et ailleurs, constatant dans les doctrines humaines de notre temps l'absence de toute certitude pour distinguer le vrai et le faux, le bien et le mal, il disait : « Tout principe ayant été détruit, toute règle fixe du jugement se trouve supprimée. Or qu'arrive-t-il de là ? C'est que chaque individu a le droit de croire ce qu'il veut et d'affirmer avec autorité ce qu'il lui plaît de penser... Et de là vient que dans la plupart des productions de notre temps on ne sait qu'admirer d'avantage, ou de la prodigieuse fatuité avec laquelle les idées les plus usées ou les plus absurdes sont émises, ou de l'absence complète de toutes les connaissances positives qui pourraient autoriser tant de confiance [2]. »

Un autre philosophe du commencement de ce siècle, arrivé lentement à la possession de la vérité, écrivait : « Le plus grand bienfait de la religion est de nous sauver

[1] Jouffroy, *Nouveaux Mélanges*, p. 109, 159.
[2] Jouffroy, *Cours de droit naturel*, t. Ier, p. 296 et suiv.

du doute et de l'incertitude qui sont le plus grand tourment de l'esprit humain, le vrai poison de la vie [1]. »

N'est-ce pas aussi, Nos Très Chers Frères, le témoignage de votre expérience personnelle? Ceux qui, parmi vous, ont abandonné la foi de leurs pères et ne peuvent plus porter le joug de la religion qui était autrefois l'honneur, la joie de nos populations chrétiennes, quels résultats ont-ils obtenus? Ils formulent des objections, ils attaquent et ils outragent, ils doutent et ils nient. Mais que savent-ils et qu'affirment-ils en dehors des vérités et des principes de morale qu'ils doivent à leur instruction religieuse et à leur éducation première?

Et pourtant le simple bon sens le proclame : il faut une lumière certaine pour diriger notre vie, il faut un fondement et un appui aux préceptes et aux lois. Le doute, l'incertitude sont absolument impuissants à produire un seul acte de vertu : que peuvent-ils pour l'accomplissement des plus difficiles devoirs? Les demeures qui vous abritent ne reposent pas sur le sable mouvant, sur la poussière que le vent emporte, et vous ne bâtissez pas sur le vide.

Nous devons donc, Nos Très Chers Frères, affirmer les vérités chrétiennes. Cette affirmation doit être énergique et vaillante. Partout où la parole ennemie se fait entendre, il faut qu'elle rencontre devant elle la parole de la foi. Partout où pénètrent le journal, le livre, la brochure qui prêchent l'impiété et la corruption, il faut que des convictions profondes les repoussent et les combattent au grand jour. Dans les assemblées publiques comme dans les réunions de famille, dans toutes les circonstances et dans tous les temps, dans la demeure du riche comme dans la mansarde et la chaumière du pauvre, ce devoir est le même. Ou plutôt, le devoir est plus rigoureux et plus pressant quand la position est supérieure, l'influence plus étendue, l'autorité plus respectée, et aussi quand les

[1] Maine de Biran, *Pensées*, p. 333.

périls sont plus menaçants pour les âmes et pour les peuples.

Pourquoi craindriez-vous d'affirmer votre foi? Est-ce que vous rougiriez de Jésus-Christ et de son Évangile, de son Église et de ses œuvres? Quand on a derrière soi dix-neuf siècles de lumière, de gloire et de bienfaits; quand on a derrière soi les apologistes et les docteurs, la science et le génie, la pureté et le dévouement, les apôtres, les martyrs et les saints; quand aujourd'hui encore, l'Église produit tant d'admirables et d'incomparables œuvres, il est permis de parler avec indépendance et avec une noble fierté, il n'est pas permis d'hésiter ou de se taire devant la négation ou le blasphème.

Cette affirmation doit être complète, sans restriction et sans réserve. Est-ce que le Christ peut être divisé? disait l'apôtre saint Paul [1]. Pourquoi donc le divisez-vous? s'écriait Tertullien : *Cur dimidias* [2]? Dissimuler une seule vérité, rejeter un seul principe de la morale, c'est les nier et les rejeter tous, parce que c'est contester l'autorité divine et l'enseignement infaillible de l'Église sur lesquels ils reposent. Et si votre affirmation n'est pas complète, où vous arrêterez-vous? Vous reculerez sans cesse, sacrifiant une à une toutes les doctrines divines. Il faut au contraire affirmer avec plus d'énergie et de courage les vérités les plus méconnues et les plus attaquées. L'Église, notre mère, n'a jamais transigé devant les attaques de ses ennemis, et malgré toutes les menaces, toutes les épreuves et toutes les persécutions sanglantes, elle a conservé intact le trésor des doctrines révélées, nous donnant ainsi l'exemple du courage chrétien dans l'affirmation de la vérité.

Affirmer la foi ne saurait suffire; il faut encore la manifester au grand jour par ses actes et par sa vie tout entière.

[1] I Corinth., I, 13.
[2] *De Anima Christi*, II.

Il est des chrétiens qui apprécient les bienfaits de la foi ; ils parlent avec respect des choses saintes et des ministres de Dieu ; ils déplorent les progrès de l'impiété et les attaques dirigées contre l'Église : mais ils s'endorment dans l'indifférence. Le plus léger sacrifice les effraye, les luttes de l'heure présente les découragent, la moindre opposition les déconcerte, et souvent les plaisirs et les mauvais exemples les entraînent. Ici encore le courage chrétien fait défaut.

La foi chrétienne ne peut être stérile. Elle n'est point une simple théorie ; elle doit diriger, élever et sanctifier la vie. La semence des doctrines divines doit germer et produire des moissons abondantes dans le champ du père de famille. Le juste vit de la foi : *Justus ex fide vivit*[1]. C'est par nos bonnes œuvres, dit saint Pierre, que nous devons nous efforcer de rendre certaine notre vocation et notre élection au bienfait du christianisme[2]. L'apôtre saint Jacques nous enseigne que la foi sans les œuvres est imparfaite ; bien plus, qu'elle est impuissante et morte : *Fides sine operibus mortua est*[3].

En effet, la foi sans énergie, sans fécondité, qui se cache, qui se dérobe, qui est incapable du moindre effort, n'est pas la vraie foi. Elle se contredit elle-même, elle oppose à la vérité divine un démenti manifeste et public.

Si les périls et les luttes de ces temps malheureux rendent la pratique de la foi plus difficile, elles ajoutent à son mérite et à sa gloire. Pour les âmes fortes, les menaces et les épreuves sont un motif pressant, irrésistible, de manifester leurs convictions et de donner aux œuvres chrétiennes plus de perfection et plus d'éclat.

C'est ainsi que le prophète Daniel au milieu d'un peuple idolâtre, sous les menaces des plus cruels supplices,

[1] Galat., iii, 11.
[2] II Petr., i, 10.
[3] Jac., ii, 20 et 26.

apprenant qu'un édit proscrivait l'adoration du vrai Dieu, ouvrait les fenêtres de sa maison, se tournait trois fois par jours vers Jérusalem, fléchissait les genoux et adorait le Dieu de ses pères[1].

Il est des chrétiens qui voudraient unir aux devoirs du christianisme, au dévouement à l'Église et même aux pratiques de la piété, l'esprit et les plaisirs du monde et les concessions faites à l'erreur et au mal. Convaincus et ardents dans leur langage, disposés, on pourrait le croire et peut être le croient-ils eux-mêmes, à supporter tous les sacrifices pour la cause de Dieu, leurs actes ne répondent point à leurs paroles et leur vie trahit souvent leurs prétendues convictions et leurs promesses.

Parfois, ils ont des élans admirables ; les outrages faits à leur foi les indignent ; nul ne flétrit avec plus de rigueur les lâches concessions de l'égoïsme et de la peur : mais, hélas ! ils n'échappent pas toujours à ces terribles ennemis. La persévérance surtout leur fait défaut, la résistance les abat, l'ambition et les intérêts personnels ne les sollicitent pas en vain, les courants de l'opinion publique les dominent et les entraînent.

Malgré leurs protestations ardentes, en réalité, ils ne prennent aucune part aux épreuves et au deuil de l'Église : la tristesse est dans leurs paroles, mais la joie est dans leur vie. Ils prétendent être tout à la fois et les disciples de Jésus-Christ montant au Calvaire et les disciples d'un monde que Jésus-Christ a maudit. Ils prétendent être les enfants dévoués de l'Église et les amis de ses persécuteurs. Ils soutiennent sans doute de quelques aumônes les œuvres catholiques, mais à la condition de ne rien retrancher aux dépenses qu'imposent le luxe, les plaisirs et les fêtes.

Cependant, n'est-ce pas l'heure de méditer la parole

[1] Daniel., vi, 10.

du Sauveur : *Celui qui n'est pas pour moi est contre moi* [1]; et ces conseils de l'Esprit-Saint : Ne vous réjouissez pas dans les sentiers des impies, et que la voie où marchent les méchants ne vous séduise point : *Ne delecteris in semitis impiorum, nec tibi placeat malorum via* [2]; et cette exhortation du grand Apôtre : Il vaut mieux établir son âme dans la grâce que de songer aux festins des infidèles, dont les joies n'aboutissent à rien [3]?

Comment ces chrétiens ne comprennent-ils point qu'il n'y a pas deux religions, deux morales, deux consciences, et que ces concessions lamentables ne sont pas seulement une contradiction insensée, la négation de leur foi, mais un prodige d'ingratitude envers l'Église et envers Dieu et un scandale criminel? Les ennemis du bien sont encouragés par de telles défections, les âmes faibles et hésitantes sont entraînées, les chrétiens fidèles s'attristent, les défenseurs de la vérité voient leurs rangs s'éclaircir, et bientôt le découragement les saisit. L'indifférence s'étend comme un sommeil de mort, l'erreur et le mal multiplient leurs conquêtes, et ainsi les populations, fidèles autrefois aux devoirs du christianisme, perdent peu à peu les trésors de la piété et de la foi.

Le courage est nécessaire encore pour maintenir, développer et défendre toutes les grandes œuvres catholiques. Ces œuvres resserrent les liens de l'unité, elles rapprochent et élèvent les âmes, elles affirment dans l'univers entier l'ascendant de l'autorité suprême, elles répandent sur nos adversaires même les plus obstinés des clartés révélatrices, elles sont l'arome divin qui préserve le monde de la corruption et de la mort.

Nous le savons, ces œuvres rencontrent à cette heure des obstacles plus nombreux, elles subissent plus d'entraves : c'est pourquoi elles exigent de nous plus de dé-

[1] Matth., xii, 30 ; Luc., xi 23.
[2] Prov., iv, 14.
[3] Hebr., xiii, 9.

vouement. Le malheur des temps ne fait que démontrer leur nécessité plus pressante. La foi est attaquée : il faut la répandre autour de nous par nos paroles et nos exemples, et au loin, par les œuvres de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance et des Écoles d'Orient. Le Pontife Romain, le Père universel est toujours captif au Vatican, et dans ce moment ses protestations émeuvent tous les peuples : il faut lui envoyer avec plus de générosité que jamais le tribut du Denier de Saint-Pierre, secourir son auguste indigence, et lui donner le témoignage d'un amour qui ne se décourage et ne se lasse jamais.

L'enseignement chrétien est menacé de toutes parts, et c'est là surtout qu'est le problème de l'avenir de notre pays. Que les parents chrétiens n'oublient pas que Dieu leur demandera compte de l'âme de leurs enfants, et que les trésors de l'instruction et de l'éducation chrétiennes valent mieux que toutes les sciences humaines et toutes les richesses de la terre. Qu'ils défendent ces trésors, qu'ils défendent l'âme de leurs enfants avec un invincible courage : ils défendront en même temps la grandeur et la prospérité de notre pays. Les générations futures, la France de l'avenir sera ce que les écoles l'auront faite. Si les écoles sont sans Dieu, les peuples seront sans Dieu et sans maître ; livrés à toutes les ténèbres de l'impiété ils iront bientôt à tous les excès de l'anarchie.

Hélas ! combien d'hommes faibles trahissent ces grands devoirs, abandonnent ou combattent les œuvres catholiques, malgré les protestations de leur conscience ! Ils subissent peut-être en gémissant une domination à laquelle ils n'osent échapper ; ils accomplissent des actes qui répugnent à leur raison et à leur cœur.

David, fuyant la colère de Saül, avait demandé un asile à Achis, roi du pays de Geth. Un jour Achis le fit venir et lui dit : « Vous avez toujours été bon et loyal devant moi... Je n'ai découvert en vous aucune action mauvaise depuis

que vous êtes venu auprès de moi jusqu'à ce jour, mais vous ne plaisez pas aux satrapes des Philistins : *sed satrapis non places*. Retournez donc au pays d'où vous êtes venu, allez en paix et n'offensez plus le regard de ces hommes puissants : *Revertere ergo, et vade in pace, et non offendas oculos satraparum Philistiim.* »

Mais David s'indigne contre cette faiblesse qui se soumet à l'iniquité. Il rappelle sa conduite irréprochable, et le faible prince lui répond : « Je sais que vous êtes bon à mes yeux comme l'ange de Dieu : *Scio quia bonus es tu in oculis meis, sicut angelus Dei.* Mais les chefs des Philistins ont parlé : *sed principes Philistinorum dixerunt.* Donc levez-vous de grand matin, vous et les serviteurs de votre Dieu qui sont venus avec vous, et partez : *Igitur consurge mane tu, et servi Domini tui, qui venerunt tecum... et pergite*[1]. »

Hélas ! c'est l'histoire d'hier et ce sera l'histoire de demain. Nous savons, diront ces hommes qui ont plus de sincérité que de courage, nous savons qu'aucun reproche ne peut vous être adressé et que vous avez été parmi nous comme les anges de Dieu. Nous ne pouvons contester ni vos succès, ni vos vertus, ni votre dévouement ; mais vous ne plaisez pas à ceux qui distribuent les faveurs et les richesses. Ils ont parlé ; et quand ils ont parlé au nom de la liberté, il n'y a qu'à obéir. Donc allez en paix. Nous comptons assez sur votre résignation chrétienne pour vous demander de ne pas faire entendre des protestations inutiles et de ne pas troubler notre repos. Donc partez en silence et à la dérobée : *Igitur consurge mane... et pergite.*

Nos Très Chers Frères, ne nous laissons pas décourager par ces défaillances. Unissons aux œuvres catholiques les œuvres personnelles de la charité. Il y a là une irrésistible démonstration. Tôt ou tard elle éclairera et elle

[1] I Regum, xxix, 6 et seq.

touchera, non seulement les âmes faibles et hésitantes, mais nos ennemis les plus aveuglés et les plus obstinés.

Devant un insensé qui niait le mouvement, un philosophe se levait en silence et marchait, opposant ainsi à cette négation la réponse écrasante du fait et de l'évidence. Devant les insensés qui osent, après dix-neuf siècles de christianisme, nier la valeur morale de l'Évangile et de toute religion, ce n'est pas assez d'affirmer notre foi : levons-nous et agissons. Montrons-nous partout et toujours des catholiques fidèles et dévoués. Ne nous laissons ni décourager par l'ingratitude, ni effrayer par les menaces, ni arrêter par les obstacles. Que les fruits bénis de nos œuvres soient plus nombreux que jamais. Malgré la faiblesse de la nature humaine, reproduisons plus parfaitement dans nos vies la sainteté de l'Évangile. Mettons dans ces travaux, dans ces épreuves et dans ces sacrifices la puissance d'une foi et d'un amour qui ont vaincu le monde et qui le vaincront encore. *Hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra*[1]. *Traham eos in vinculis charitatis*[2].

Nous vous demandons enfin, Nos Très Chers Frères, le courage chrétien dans la lutte prudente et énergique qui doit préparer la victoire : car, pour obtenir la victoire, il faut la préparer et la mériter.

Ayons le courage de surmonter nos préjugés, de dissiper nos illusions, de reconnaître nos erreurs et de réparer nos fautes.

N'oublions pas que, en dehors de l'obéissance à l'autorité légitime, non seulement la victoire, mais la résistance est impossible. La discipline est la force et la vie, dit la Sagesse éternelle : *Tene disciplinam... custodi illam, quia ipsa est vita tua*[3] ; et encore : La voie de la vie consiste à observer la discipline : *Via vitæ custodienti disciplinam*[4].

1 I Joan., v. 4.
2 Osee, xi, 4.
3 Prov., iv, 13.
4 Prov., x, 17.

Dans le récit des luttes héroïques des Machabées, l'Esprit-Saint a voulu nous donner à ce point de vue une grande leçon. Il nous apprend que plusieurs des chefs de l'armée d'Israël, aveuglés par les succès de Judas Machabée, voulurent acquérir une gloire égale à la sienne. Faisons-nous aussi, dirent-ils, un nom glorieux, et allons combattre les peuples qui nous entourent: *Faciamus et ipsi nobis nomen, et eamus pugnare adversus gentes quæ in circuitu nostro sunt.* Mais ils furent mis en fuite jusqu'aux frontières de la Judée, et deux mille des soldats d'Israël tombèrent sous le fer de l'ennemi. L'Esprit de Dieu nous a révélé lui-même les causes de cette sanglante défaite : car se fiant à leur valeur ils n'avaient pas écouté, dit-il, Judas et ses frères. Et plus loin : Ils voulaient signaler leur valeur, et ils étaient allés sans direction et sans ordre au combat : *Dum volunt fortiter facere, dum sine consilio exeunt in prœlium.* L'Esprit de Dieu ajoute à ce récit ces mémorables paroles, pleines de lumières et de terribles leçons : Ils n'étaient pas de la race de ceux par qui le salut est venu en Israël : *Ipsi autem non erant de semine virorum illorum, per quos salus facta est in Israel*[1].

Plaçons-nous sur un terrain où nous puissions rester toujours. Prenons garde que des affirmations imprudentes ne se retournent un jour contre nous. La protection du pouvoir est due à la vérité et au bien, à la religion et à la conscience ; mais elle ne doit jamais être une servitude et un déshonneur. S'il est une liberté insensée que repoussent la loi naturelle et le bon sens, il est une liberté qui a ses inconvénients, ses luttes, ses périls, comme tout ce qui existe ici-bas, mais qui est nécessaire à nos sociétés si profondément divisées. C'est d'ailleurs par la fermeté et la persuasion, par le courage et par la charité, que l'union se fera dans la mesure où elle est possible sur cette terre.

[1] I Machab., v, 57 et seq.

Nous le savons, on peut invoquer contre nous la liberté elle-même; mais ce n'est pas la liberté qui a tort, ce sont les hommes qui l'outragent en jetant sur leurs iniquités, comme dit l'apôtre saint Pierre, le voile trompeur de la liberté : *Quasi velamen habentes malitiæ libertatem* [1].

Ne permettons pas qu'un soupçon s'élève sur la loyauté de notre parole. Affirmons sans exagération et sans défaillance les vérités qui peuvent donner aux peuples la sécurité et la paix. Tôt ou tard ces vérités pénétreront dans les âmes, puis dans les constitutions et dans les lois. Nous pouvons être patients, parce que nous avons quelque chose de l'éternité de Dieu. Quand les apôtres allaient combattre la corruption et la tyrannie du paganisme ; quand ils allaient prêcher à l'univers, courbé sous le joug de fer des Romains, la dignité humaine, la douceur et la charité, ils avaient certes une œuvre plus difficile à accomplir. Et pourtant ils l'ont accomplie contre toutes les prévisions de la sagesse humaine.

Mettons au-dessus de tout l'Église et la France, servons ces deux patries inséparables dans notre amour comme dans les desseins de la Providence.

Profitons enfin de l'expérience douloureuse de ces dernières années.

Il n'y a qu'une doctrine surhumaine : c'est la doctrine révélée. Il n'y a qu'une autorité nécessaire et infaillible : c'est l'autorité de l'Église et du Vicaire de Jésus-Christ. Il n'y a qu'une force sociale vraiment supérieure et tôt ou tard victorieuse, parce qu'elle a les promesses de l'immortalité : c'est la force divine du catholicisme.

Une fois encore, c'est sur ce terrain de la religion et du patriotisme que tous doivent s'unir. Là est la vérité, là est le devoir ; là aussi, mais là seulement, est le secret de la victoire et du salut.

Nous vous avons dit, Nos Très Chers Frères, ce qu'est

[1] I Petr., II, 16.

le courage chrétien ; nous devons vous en démontrer la nécessité.

II

Nous vous demandons le courage chrétien au nom de l'Église catholique, pour la défense de sa liberté et de ses droits. Qui défendra l'Église, si ses enfants l'abandonnent et la trahissent? Qui l'aimera et qui la servira, si nous ne l'aimons pas et si nous sommes incapables de la servir? Les droits de l'Église sont nos droits, sa liberté est la liberté de nos consciences et de nos âmes. Abandonnerons-nous sans regret et sans effort les conquêtes de tant de générations chrétiennes, qui nous ont laissé cet héritage de sécurité et de gloire ?

Cette défense pourrait-elle nous être interdite ? Nous ne sollicitons ni faveur ni privilège. Pourquoi notre liberté serait-elle amoindrie? pourquoi les œuvres catholiques, œuvres de foi et de miséricorde, de piété et de patriotisme, subiraient-elles seules des entraves et seraient-elles livrées à toutes les attaques et à tous les outrages, tandis que les associations ténébreuses vont librement leur chemin, tandis que le vice et l'impudence marchent le front levé, tandis que tant d'écrivains répandent leurs œuvres immondes et poursuivent partout, avec une fureur vraiment satanique, la vertu et l'innocence?

Certes, ce n'est pas l'heure de garder le silence de la lâcheté, de fuir honteusement le combat. Quand les torrents de nos montagnes, accrus par la fonte rapide des neiges et par les pluies d'orage, bondissent avec une impétuosité terrible, est-ce l'heure, dites-moi, de rester immobile devant les flots menaçants, de nier le péril ou de se détourner pour ne point le voir? est-ce l'heure, dites-moi, d'abaisser les digues, d'en ébranler les assises ou d'ouvrir des brèches par lesquelles les eaux furieuses passeront, détruisant tout et couvrant de rochers et

de boue, vos moissons, vos champs et vos villages ?

Il y a plus encore. Nous porterons devant la postérité et devant Dieu une lourde responsabilité. Nous devons transmettre aux générations futures les trésors surnaturels que nous avons reçus de nos pères. N'oublions pas et ne trahissons pas cette noble mission. Que notre fermeté et notre vaillance soient à la hauteur de nos périls et de nos devoirs.

Enfin, Nos Très Chers Frères, loin de nous déconcerter et de nous abattre, les épreuves de l'Église doivent ranimer notre ardeur et enflammer notre amour. Les causes méconnues et qui paraissent vaincues ont pour les âmes viriles et pour les nobles cœurs d'irrésistibles attraits.

Il y a cinquante ans, à une époque bien douloureuse pour l'Église, un catholique vaillant écrivait, dans les ardeurs de sa jeunesse et de son amour pour l'Église, ces généreuses paroles : « Nous ramassons avec amour les débris de la croix, pour lui jurer un culte éternel. On l'a brisée sur nos temples : nous la mettrons dans le sanctuaire de nos cœurs ; et là, nous ne l'oublierons jamais... Foi de nos pères, sainte religion de notre Rédempteur..., dans l'apparente déchéance où te laisse une volonté toute-puissante, nous t'aimons d'un amour qui s'accroît de toute l'ingratitude du monde. Dans ton abandon d'un moment, nous puisons un nouveau courage pour t'adorer, comme s'il y avait moins de distance entre ton infinie grandeur et nous... S'il nous eût été donné de vivre au temps où Jésus vint sur la terre et de ne le voir qu'un moment, nous eussions choisi celui où il marchait, couronné d'épines et tombant de fatigue, vers le Calvaire : de même nous remercions Dieu de ce qu'il a placé le court instant de notre vie mortelle à une époque où sa sainte religion est tombée dans le malheur et l'abaissement, afin que nous puissions la chérir dans notre humilité, afin que nous puissions lui sacrifier plus complète-

ment notre existence, l'aimer plus tendrement, l'adorer de plus près[1]. »

Nous vous demandons le courage chrétien au nom de la religion abandonnée, détruite, reniée par ces défaillances coupables et ces concessions que nous pourrions appeler sacrilèges.

La religion est l'ensemble des croyances et des préceptes qui unissent l'homme à Dieu ; mais, sans l'affirmation énergique, sans la manifestation généreuse de la foi, sans la fidélité aux œuvres catholiques, évidemment la religion n'existe plus, et tous les liens qui unissent l'homme à Dieu sont brisés et détruits. Bannie tout d'abord de la vie extérieure et publique par l'indifférence et le respect humain, la religion est bientôt repoussée du foyer domestique et de l'âme elle-même. La prière ne monte plus vers le ciel pour en faire descendre les grâces et les bénédictions de Dieu, les temples sont déserts, les jours consacrés au Seigneur sont profanés par le travail et par la débauche ; et bientôt la négation de la religion, l'athéisme pratique s'étalent partout au grand jour, détruisant dans les âmes et dans tout un peuple, les dernières clartés de la piété et de la foi.

Pourquoi ces chrétiens, autrefois fidèles, ne viennent-ils plus solliciter le pardon et la paix au tribunal de la miséricorde? pourquoi ne les voyez-vous plus s'asseoir avec leurs épouses et leurs enfants à la table sainte? pourquoi fuient-ils les assemblées pieuses, qui laissaient pourtant dans leurs âmes de salutaires pensées, de fortes et saintes inspirations? Croyez-vous qu'ils aient découvert contre la religion des objections nouvelles et irréfutables? croyez-vous qu'ils apprécient moins les bienfaits du christianisme, et que tous les souvenirs du passé se soient éteints tout à coup dans leurs cœurs? Non : mais ils sont faibles, les temps sont mauvais ; l'influence et le

[1] Ces paroles ont été écrites par M. de Montalembert le 21 février 1831, après le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois.

succès ne sont pas à ceux qui croient; le respect humain est venu en aide à l'indifférence et aux passions en révolte: en un mot, le courage chrétien leur a manqué.

D'ailleurs, comment des âmes si faibles, si incapables du moindre effort, pourraient-elles accomplir les devoirs du christianisme? La morale de l'Évangile est le combat courageux, persévérant, douloureux par conséquent, contre les instincts de notre nature déchue. Jésus-Christ ne promet le ciel qu'à ceux qui l'emportent d'assaut; pour le suivre, il faut prendre sa croix, et, pour être associé à ses triomphes et à sa gloire il faut passer avec lui, par l'épreuve et par l'immolation : *Oportuit pati Christum, et ita intrare in gloriam suam* [1].

Mais que parlez-vous de combat à qui rend les armes devant une plaisanterie ou un sourire! que parlez-vous de résistance à qui mendie l'approbation du dernier des hommes! que parlez-vous d'immolation à qui ne connaît d'autre sacrifice que celui de son devoir et de sa conscience!

Mais si nous allons plus loin et si nous regardons au fond des choses, il est manifeste que cette déplorable faiblesse, que ce respect coupable de l'homme est la négation de l'autorité de Dieu. Celui qui est prêt à abandonner ses convictions et à trahir ses devoirs si ses intérêts, si son ambition, si l'opinion dominante, si l'audace des ennemis de Dieu l'exigent, que fait-il, sinon soumettre l'autorité de Dieu aux erreurs, aux passions et à l'iniquité de l'homme? N'est-ce pas mettre le serviteur au-dessus du maître, le sujet au-dessus du souverain, la créature la plus vile au-dessus du Créateur? N'est-ce pas affirmer que l'autorité de Dieu n'existe pas ou qu'on peut impunément la braver? « Qui êtes-vous donc, dit le prophète, pour craindre un homme mortel et le fils de l'homme, qui se dessèche et qui tombe comme l'herbe des champs, et pour oublier

[1] Luc., XXIV,

Dieu qui vous a faits, qui a étendu les cieux et établi la terre? *Quis tu ut timeres ab homine mortali, et a filio hominis, qui quasi fœnum ita arescet? et oblitus es Domini factoris tui, qui tetendit cœlos et fundavit terram* [1]? »

Si l'autorité de Dieu est rejetée, vous le comprenez, Nos Très Chers Frères, la religion est absolument impossible ; elle est détruite dans son principe premier, dans sa source elle-même.

Mais il y a ici plus que la négation de la religion et de l'autorité de Dieu, il y a une véritable apostasie.

L'apostat a toujours été poursuivi par les mépris des hommes et les châtiments de la justice de Dieu. Dans les premiers siècles, les lois de l'Église imposaient au repentir des apostats des pénitences sévères et publiques. La crainte des supplices et de la mort n'a jamais excusé l'âme faible qui renie sa foi et son Dieu. Que sera-ce du chrétien qui trahit ses convictions, qui renonce aux lois chrétiennes en présence du moindre sacrifice? « Qu'il ne pense pas être encore chrétien, dit un Père de l'Église, celui qui a honte de se déclarer tel : *Non christianum se reputet qui christianum esse veretur* ; et le caractère de soldat de Jésus-Christ, imprimé par le baptême sur son front comme une couronne de gloire, atteste qu'il est un déserteur : *Baptismus, qui militem Christi coronat, convincit desertorem* [2]. L'apôtre saint Jean donne le nom d'*antechrists* aux chrétiens qui trahissent leur foi et qui abandonnent l'Église : « Ils sont sortis de nos rangs, dit-il ; mais en réalité ils n'étaient pas des nôtres : car, s'ils avaient été des nôtres, ils seraient restés avec nous [3]. »

Sans doute cette apostasie n'est pas toujours intérieure ; mais c'est l'apostasie pratique, publique, la plus coupable et la plus funeste. Elle ajoute au scandale de la trahison le scandale de l'ingratitude et du mépris envers Dieu.

[1] Isaiæ, li, 12 et 13.
[2] Saint Cyprien, sermon V, *de Lapsis*.
[3] I Joan., ii, 19.

Oui, mon Dieu, dira ce faible chrétien, je sais ce que vous exigez de moi, ma raison est d'accord avec votre parole sainte. J'ai été élevé dans vos temples, j'ai eu l'inappréciable privilège d'une instruction et d'une éducation chrétiennes. Je connais la salutaire influence des cérémonies augustes de la religion, l'efficacité surhumaine des sacrements et des bienfaits de votre Église ; mais l'opinion qui domine s'est soulevée contre vous, l'audace de vos ennemis grandit chaque jour. J'impose silence aux pieux souvenirs de mon enfance. Je repousse les sollicitations de votre miséricorde, et j'outragerai demain, s'il le faut, votre croix, votre Évangile et votre amour.

Que dis-je ? ces faibles chrétiens retournent contre Dieu sa bonté, sa patience, sa miséricorde infinies.

Attendez, dira ce pécheur touché par la grâce, attendez, Seigneur, que je puisse revenir à vous. Quand je serai libre, quand je pourrai échapper à cette situation qui m'enchaîne, fuir ces amis qui me retiennent dans le mal, rompre ces relations qui m'entourent comme d'un cercle fatal, alors je me montrerai chrétien, je frapperai ma poitrine, je réparerai mes égarements et mes fautes. Je vous donnerai les derniers jours de ma vie ; ce que les hommes ne voudront pas ou ce qu'ils ne pourront me ravir, sera votre part : car ceux qui parlent si haut du respect des convictions et de la liberté des consciences sont d'impitoyables tyrans. Vous, mon Dieu, vous êtes infiniment patient et infiniment miséricordieux.

Aux sollicitations qui le pressent de revenir à Dieu, ce pécheur, brisé par la maladie et menacé par la mort, répondra : Je ne veux pas mourir sans obtenir le pardon. La foi est restée vivante dans mon âme, malgré les fautes et les souillures d'une longue vie. Dieu m'appelle à lui par la douleur, par les séparations déchirantes, par la solitude attristée de la vieillesse ; mais je veux attendre encore. Que diraient ceux qui m'entourent ? Comment pourrais-je me retrouver parmi eux, si la santé m'était

rendue ? Quand je n'aurai plus d'espoir, quand je n'aurai plus à compter qu'avec Dieu seul, je reviendrai à lui ; je lui demanderai de me pardonner et de me bénir, de se donner à moi dans les visions et les félicités du ciel, de m'accorder les récompenses de ses élus et de ses saints.

Croyez-vous, Nos Très Chers Frères, que Dieu, méprisé et repoussé si longtemps, ne se lasse pas de tant d'ingratitude, et qu'il ne venge pas de tels outrages ? Il a dit : Je renierai devant mon Père, qui est au ciel, celui qui m'aura renié devant les hommes : *Qui autem negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo, qui in cœlis est*[1]. Et ailleurs : « Celui qui m'aura couvert de confusion, moi et ma doctrine, le Fils de l'homme rougira de lui quand il viendra dans la majesté de son Père et de ses saints anges. *Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet, cum venerit in majestate sua, et Patris, et sanctorum angelorum*[2]. »

Quand les hommes ne pourront rien pour vous, quand à l'heure de votre mort les crimes de votre vie tortureront votre conscience et appelleront les châtiments de Dieu, quand votre foi se ranimera aux lueurs de l'éternité, quand votre regard troublé cherchera une consolation et une espérance, quand vos mains se tendront éperdues pour saisir la croix si longtemps repoussée, ce Dieu méprisé vous rejettera et il rougira de vous à cette heure terrible : *Hunc Filius hominis erubescet.*

Quand, au dernier jour, devant toutes les générations humaines assemblées, le Fils de Dieu apparaîtra dans cette majesté et cette justice dont la pensée seule frappait de terreur les anachorètes dans leurs déserts et les saints au milieu de leurs œuvres héroïques et de leurs mortifications sanglantes, le Fils de l'homme, le Juge suprême rougira de vous, et vous couvrira d'une confusion éter-

[1] Matth., x, 33.
[2] Luc., ix, 26.

nelle devant ses élus et ses anges : *Hunc Filius hominis erubescet.*

Ce n'est pas seulement au nom de l'Église catholique, au nom de la religion et de votre salut éternel, que nous vous demandons le courage chrétien ; c'est au nom de la raison et de la dignité humaine.

Les âmes faibles, timides et lâches sont soumises à un esclavage déshonorant. Il n'y a pas de caractère plus manifeste de la servitude, a dit saint Ambroise, que de craindre toujours : *Nihil tam speciale servitutis est quam semper timere* [1].

L'esclave courbé sous ses chaînes peut conserver l'indépendance de son âme et la dignité de sa vie : les œuvres qui lui sont imposées, peuvent être indifférentes ou louables. La victime du respect humain et de la peur, qui abandonne ses convictions et qui trahit son devoir, souille son âme et sa vie. L'esclave n'a pas lui-même rivé ses fers et bâti de ses mains les murs de son cachot ; il ne s'est pas courbé volontairement sous la force qui l'opprime ; il ne dépend pas de lui d'échapper à la servitude et de reconquérir sa liberté. La servitude du respect humain et de la peur est volontairement acceptée : un acte de courage, un mouvement de générosité, l'élan d'un noble cœur, suffiraient à briser ces chaînes, à reconquérir la liberté et la dignité de l'homme et du chrétien.

Quoi ! vous ne savez pas repousser avec une noble fierté ce déshonorant esclavage ? A ces hommes qui parlent si haut de liberté et de dignité humaine, faites cette loyale et énergique réponse : Vous prétendez avoir la liberté de l'impiété, la liberté de la négation et du blasphème : pourquoi n'aurions-nous pas, nous, la liberté de la foi, de la piété et des œuvres chrétiennes ? Nous n'imposons le joug de la religion à personne, mais nous n'acceptons pas celui qu'on voudrait nous imposer contre elle. Il vous plaît de

[1] Saint Ambroise, *de Joseph*, cap. iv.

subir les exigences de l'opinion publique et de courber la tête devant le pouvoir et le succès ; gardez votre prétendue liberté et laissez-nous la nôtre. Allez votre chemin : nous voulons suivre la voie où nos pères ont trouvé la paix, la dignité, la vertu et l'honneur.

Si dans chacune de nos paroisses, Nos Très Chers Frères, quelques chrétiens vaillants faisaient entendre ces fières paroles, les âmes faibles seraient protégées, l'audace des ennemis de Dieu diminuerait, ils garderaient le silence, et peut-être subiraient-ils un jour l'influence de la sincérité, du courage et de la foi. Et ainsi dès cette vie, les chrétiens généreux se délivreraient de la servitude de la corruption et obtiendraient la liberté glorieuse des enfants de Dieu : *Ipsa creatura liberabitur a servitute corruptionis, in libertatem gloriæ filiorum Dei*[1].

Ce déshonorant esclavage n'a pas de limites dans son œuvre d'avilissement et de destruction. Quelle barrière, en effet, pourrait subsister, quand l'intérêt, l'ambition et la peur dominent toute la vie, quand la générosité et le courage, la vérité et le devoir ne sont plus que des mots vides de sens ? Pourquoi la loi naturelle serait-elle plus respectée que les préceptes de l'Église? pourquoi, si l'opinion l'exige, si l'intérêt le conseille, si les puissants l'ordonnent, les vérités éternelles du bon sens, les premiers principes de la morale ne seraient-ils pas méconnus et outragés comme les lois de l'Évangile? Aussi un grand orateur espagnol, Donoso Cortès mourant, appelait la peur « la perpétuelle et pire complice de tous les crimes. »

Peut-être, sous la sévérité de nos paroles, l'esclave du respect humain relèvera la tête et dira : Je suis un honnête homme. Nous lui répondrons : On n'est pas honnête homme, ou l'on n'est pas sûr de l'être longtemps, quand on n'a pour guide que l'égoïsme et la peur ; quand

[1] Rom., viii, 21.

l'intérêt, l'ambition et les courants si mobiles de l'opinion publique sont acceptés comme la loi souveraine de la vie. On n'est pas honnête homme quand on abandonne les faibles et les vaincus pour suivre et acclamer les puissants et les heureux, quels qu'ils soient ; quand, en présence de la moindre épreuve, on est toujours prêt à oublier toutes les promesses, à trahir tous les serments, à violer les obligations les plus sacrées.

Une des âmes les plus saintement fières qui aient honoré l'humanité, Lacordaire a dit : « Tout ce qui s'est fait de grand dans le monde, s'est fait au cri du devoir ; tout ce qui s'y est fait de misérable, s'est fait au nom de l'intérêt. » Et ailleurs : « On n'arrive à rien de grand qu'en n'ayant peur d'autre chose que de l'erreur et de la lâcheté. » Il a dit encore : « Si vous tenez à savoir ce que vaut un homme, mettez-le à l'épreuve ; et s'il ne rend pas le son du sacrifice, quelle que soit la pourpre qui le couvre, détournez la tête et passez : ce n'est pas un homme. »

On raconte qu'un roi vaincu et captif fut condamné à se courber devant son impitoyable vainqueur, qui lui mettait le pied sur le front quand il montait sur son cheval de bataille. Nous connaissons des esclaves plus abaissés et plus avilis. Ce n'est pas le pied, si humiliant qu'il soit, d'un vainqueur ou d'un conquérant qui courbe leur front, orné pourtant du signe divin du baptême : c'est le pied d'un vulgaire ambitieux, d'un homme sans dignité et sans mérite, de quelque conspirateur de village ; c'est le pied du premier ou du dernier venu qui courbe leurs consciences et leurs âmes contre terre, dans la poussière et la boue.

Aussi le mépris de tous est le châtiment inévitable de cette servitude déshonorante. Les maîtres eux-mêmes s'indignent de tant de lâcheté ; les traîtres ne peuvent inspirer confiance : on les rejette tôt ou tard comme des instruments devenus inutiles et qui souillent la main qui s'en est servi.

Ceux qui méprisent Dieu et sa loi, sont eux-mêmes

livrés à l'ignominie : *Qui contemnunt me, erunt ignobiles* [1]. Dieu efface jusqu'au souvenir, il disperse les ossements de ceux qui veulent plaire aux hommes à tout prix. Ils seront couverts de confusion, parce que le mépris de Dieu sera sur eux éternellement : *Deus dissipavit ossa eorum qui hominibus placent; confusi sunt, quoniam Deus sprevit eos* [2].

Cet esclavage et cette dépravation sont un grand péril pour les peuples eux-mêmes. Les âmes abaissées, les cœurs avilis sont prêts pour tous les despotismes. Mais de crainte que vous nous accusiez d'exagération, écoutez ces graves paroles d'un protestant, qui dirigea longtemps la politique de notre pays : « C'est une des grandes plaies de notre époque que trop peu d'hommes conservent assez de fermeté d'esprit et de caractère pour penser librement et agir comme ils pensent. L'indépendance intellectuelle et morale des individus disparaît sous le poids des événements, dans la foule des clameurs ou des désirs populaires ; et dans cet asservissement général des pensées et des actions, il n'y a plus d'esprit juste ni d'esprit faux, plus de prévoyant ni de téméraire, plus de chefs ni de soldats. Tous cèdent à la même pression, se courbent sous le même vent. La faiblesse commune amène les nivellements : toute hiérarchie et toute discipline disparaissent entre les hommes. Ce sont les derniers qui mènent les premiers : car ce sont les derniers qui pèsent et qui poussent, poussés eux-mêmes par cette tyrannie du dehors, dont ils sont eux-mêmes les plus ardents et les plus aveugles instruments [3]. »

Enfin, Nos Très Chers Frères, cette servitude est sans excuse.

Nous obéissons à l'opinion publique, nous dira-t-on. Et depuis quand l'opinion publique est-elle la reine souve-

[1] I Regum, II, 30.
[2] Ps. LII, 6.
[3] M. Guizot, *Mémoires*, t. Ier, p. 204.

LIBRARY

raine du vrai ou du faux, du bien ou du mal, du juste ou de l'injuste? Faudra-t-il la suivre, cette opinion si souvent égarée et exploitée, faudra-t-il la suivre jusqu'aux derniers excès de la violence et de l'anarchie? Quelle autorité peut-elle avoir, puisqu'elle change sans cesse, allant tout à coup d'une extrémité à l'autre sous le moindre souffle qui passe, applaudissant hier ce qu'elle repousse aujourd'hui, adorant aujourd'hui ce qu'elle maudissait hier? Est-ce bien dans une nation aussi impressionnable, aussi mobile que la nation française, si facilement entraînée par la parole des tribuns et par les audaces de la presse, si vite séduite par les promesses, éblouie par les illusions, si vite irritée par la moindre déception, que l'opinion publique, que l'appréciation si souvent aveugle de la foule peuvent être la loi toujours respectée et toujours obéie?

Le devoir, je ne dis pas d'un chrétien ou d'un héros, mais le devoir de tout honnête homme, de tout homme de cœur, est de résister à cette opinion si elle s'égare, de la braver quand elle s'obstine. La Sagesse divine proteste, comme la dignité humaine et le simple bon sens, contre cette tyrannie implacable du nombre : Ne suivez pas la foule pour accomplir le mal, dit l'Esprit-Saint ; et, dans vos jugements, n'acquiescez pas à l'opinion d'un grand nombre en trahissant la vérité : *Non sequeris turbam ad faciendum malum ; nec in judicio plurimorum acquiesces sententiæ, ut a vero devies* [1].

C'est le courant, dira-t-on? — Et que m'importe! Je n'ai pas à le subir ; je dois lutter contre lui quand il me pousse aux abîmes. — C'est la force. — Et que m'importe la force aveugle, stupide et inique! Je cherche la vérité et je sers la justice. — C'est la condition nécessaire du succès et du pouvoir. — Il est des succès qui déshonorent et des défaites mille fois plus glorieuses que la victoire.

[1] Exod., xxiii, 2.

De quel droit aspirez-vous à l'autorité, quelle qu'elle soit, même dans un simple village, si vous n'avez ni dignité dans l'âme ni force dans le caractère, si vous êtes incapables de résister à toute influence mauvaise et à la moindre protestation inique? Ne cherchez pas à devenir juge, a dit l'Esprit-Saint, si vous n'avez ni la force ni le courage de briser les efforts de l'iniquité, de crainte que vous ne soyez intimidé par la seule vue des hommes puissants et que votre prétendue justice ne soit un scandale : *Noli quærere fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitates; ne forte extimescas faciem potentis, et ponas scandalum in æquitate tua* [1].

Enfin, le courage n'est pas possible sans l'espérance; et, malgré les périls et les épreuves, il faut espérer toujours. Ne sommes-nous pas de la race de ceux qui espèrent même contre toute espérance : *contra spem in spem* [2] ? de ceux qui sont patients dans la tribulation, parce qu'ils possèdent la joie de l'espérance : *spe gaudentes, in tribulatione patientes* [3] ?

L'expérience universelle nous atteste que le découragement paralyse toutes les forces, jette partout le désordre et prépare d'inévitables défaites. La parole de Dieu elle-même nous affirme cette union nécessaire entre l'espérance et le courage. Attendez le Seigneur, dit le Psalmiste, et agissez avec vaillance : *Expecta Dominum, viriliter age* [4]. Agissez, affermissez votre cœur, vous tous qui espérez dans le Seigneur : *Viriliter agite, et confortetur cor vestrum, omnes qui speratis in Domino* [5].

Sans remonter aux siècles passés, nous avons subi dans ce siècle même des épreuves bien douloureuses. Dans quel état se trouvait la France catholique à l'époque du Concordat, en 1801? Quelles ruines! quelle impuissance!

[1] Eccli. vii, 6.
[2] Rom., iv, 18.
[3] Rom., xii, 12.
[4] Ps. xxvi, 14.
[5] Ps. xxx, 25.

dans le peuple, quelle ignorance ! quel vide désolant dans les rangs du clergé ! quels préjugés, et parfois quelle hostilité dans les hommes appelés au pouvoir à un degré quelconque ! Et plus tard encore, en 1830, quelle situation déplorable était faite à la religion et à l'Église dans notre pays ! L'irréligion avait alors ce caractère, d'être plus bourgeoise encore que populaire ; elle dominait les classes dirigeantes. Au dire des contemporains, rien n'était plus rare qu'un homme du monde s'avouant chrétien. « La rencontre d'un jeune homme dans une église, a dit M. de Montalembert, produisait presque autant de surprise et de curiosité que la visite d'un voyageur chrétien dans une mosquée d'Orient. » — « Dans la ville que j'habitais, raconte un autre témoin, il y avait sans doute d'honnêtes gens : il n'y avait pas un homme, à ma connaissance, pas un ! ni fonctionnaire, ni professeur, ni magistrat, ni vieux, ni jeune, qui remplît ses devoirs religieux... [1] » Aucun signe qu'on fût dans une société chrétienne ; partout une impiété pratique telle, qu'elle étonnait presque le plus grand sceptique de ce temps, Henri Heine, qui écrivait dans un journal allemand : « Ce peuple vraisemblablement ne croit même plus à la mort !... » M. Louis Veuillot rappelait en ces termes les souvenirs de cette époque : « Je disais et je croyais très volontiers que le christianisme était mort : rien autour de moi ne me disait qu'il vécût [2]. » Et Henri Heine écrivait : « La vieille religion est réellement morte, elle est déjà tombée en dissolution ; la majorité des Français ne veut plus entendre parler de ce cadavre [3]. »

Cependant, Nos Très Chers Frères, l'Église a relevé ces ruines ; elle a instruit le peuple, multiplié les légions de ses prêtres et de ses apôtres. Elle a fait entendre partout, dans la chaire et la tribune politique, dans les luttes de la presse et dans les académies, les démonstrations de sa

[1] Louis Veuillot, *Rome et Lorette*, t. Ier, p. 39.
[2] *Ibid.*
[3] Voir *le Lendemain d'une révolution*, par M. Thureau-Dangin.

doctrine, les paroles de la foi et de l'amour, et parfois les accents d'une admirable éloquence.

Elle a couvert le sol de notre pays de ses institutions et de ses œuvres saintes. Elle est une puissance qui effraye les uns, et avec laquelle les autres, les plus puissants et les plus habiles, sont obligés de compter. En ce moment même la question romaine se pose dans les conseils de l'Europe étonnée. Elle se réveille par l'ascendant de la fermeté et de la sagesse de Léon XIII. Sans doute cette question présente de graves difficultés. Il se peut que la solution soit retardée : mais le problème se posera de nouveau, jusqu'au jour où l'Italie et l'Europe le résoudront pour leur sécurité et leur honneur.

C'est incontestablement un succès, nous pourrions dire une première victoire, que d'imposer aux sollicitudes des gouvernements et des peuples la question de l'indépendance du Pontife Romain. « Si sceptique que l'on soit, disait il y a quelques jours un journal hostile à la Papauté, comment ne pas s'incliner devant cette puissance morale qui, par le seul prestige de la tradition, de la croyance, et sans armée, sans États, tient le monde en respect [1] ? »

Ces ardentes paroles, qu'un éloquent évêque écrivait naguère, ne sont-elles pas plus vraies que jamais ?

« Si je regarde avec soin dans la mêlée, en voyant l'ardeur et le dévouement des uns, l'excitation et la fureur des autres, je me dis : Certes, il faut que la religion soit redevenue une bien grande puissance, pour susciter de telles haines et de tels amours. Elle ne jouissait, il y a quarante ans, que d'une tranquillité apparente, dont la révolution de Juillet montra vite l'illusion. Aujourd'hui tout ce qui intéresse la religion, émeut les âmes.

« Si le Pape parle : en Angleterre, en France, en Allemagne, en Russie, en Amérique, un frémissement uni-

[1] *Le Télégraphe*, cité par le *Journal de Rome*.

versel répond, comme si une grande voix venait d'éclater à la fois sur tous les sommets du monde.

« S'il se tait, on s'inquiète, on s'interroge, et ceux mêmes qui ont trouvé tout simple de disposer de lui sans lui, ne se contentent pas tranquillement de son silence, et ils se demandent : Que pense-t-il donc ? et pourquoi ne le dit-il pas ?

« Ah ! c'est que la vérité catholique a retrouvé son écho au fond de toutes les consciences ; du fond de toutes les âmes de ce temps, il s'élève une question jusqu'à Jésus-Christ : on s'incline ou l'on se débat sous sa main divine. Il est de ceux qu'on hait ou qu'on adore ; on l'aime ou on le déteste, mais on ne l'ignore plus ! son nom est, comme disait autrefois saint Paul, au-dessus de tout nom : *super omne nomen*, et son Évangile est le premier besoin des âmes. Ennemis de Dieu, vous avez été, sans le vouloir, les auxiliaires de ses prédicateurs ; et je rends grâces à vos haines, qui auraient proclamé, s'il avait eu besoin de l'être, et fait retentir le nom de mon maître, Jésus, Sauveur du monde[1]. »

Espérons donc en la protection toute-puissante de Dieu, jusqu'au jour où le torrent de l'iniquité aura passé : *In umbra alarum tuarum sperabo, donec transeat iniquitas*[2]. Opposons l'affirmation énergique et complète au doute et à la négation, la manifestation loyale et vaillante aux concessions du respect humain et à l'audace des ennemis de Dieu, le dévouement à l'égoïsme, le zèle ardent pour toutes les œuvres catholiques aux efforts incessants et aux conquêtes de l'erreur et de la corruption ; opposons aux défaillances honteuses, aux défections criminelles, la grandeur et la puissance du courage chrétien. Travaillons et marchons dans la nuit, en attendant le jour ; traversons la forêt sombre, gravissons les rudes sentiers pour arriver aux régions sereines de la sécurité et de la lumière, de l'union et de la paix.

[1] Mgr Dupanloup.
[2] Ps. LVI, 2.

LETTRE PASTORALE

DE

Mgr L'ÉVÊQUE DE TARENTAISE

A L'OCCASION

DE SA TRANSLATION A L'ÉVÊCHÉ DE NANCY

---

29 mars 1882.

Nos Très Chers Frères,

Dieu nous appelle à être le pasteur d'un autre troupeau. Nous devons nous éloigner de cette terre de Savoie où nous retenaient tant de liens chers et précieux, de ce diocèse de Tarentaise auquel nous avons consacré, depuis neuf ans, notre meilleure volonté, de ce clergé dont nous avons apprécié la conduite régulière et édifiante, le zèle pour l'étude et tous les travaux du ministère, de ces populations qui accueillaient avec docilité et avec empressement les enseignements de notre parole, de cette cathédrale dans laquelle nous avons accompli si souvent les fonctions sacrées et où nous laissons, sous la garde de votre vénération et de votre reconnaissance, le tombeau

de l'Évêque dont nous portons le nom et qui a été pendant près de trente ans votre pasteur et votre père.

Nous n'aurions point accepté un autre siège épiscopal si le diocèse confié à notre sollicitude n'avait été maintenu. Notre volonté d'accomplir ce devoir, souvent et énergiquement manifestée, aurait d'ailleurs écarté de nous toute proposition qui aurait mis en péril ces grands intérêts.

Non seulement Dieu nous a donné un successeur, mais il nous l'a donné enrichi de toutes les qualités et de toutes les vertus qui assurent le succès de son épiscopat. Dans la vigueur de l'âge, plein d'ardeur et de zèle, entouré dans son diocèse d'origine de l'estime et de l'affection de tous, ami des hautes et fortes études auxquelles il a consacré quinze ans de sa vie, habitué aux travaux du ministère et à l'administration pastorale, Mgr Pagis apporte à cette antique Église tous les dons qui font les évêques puissants en œuvres et en paroles. Nous le remercierons et nous le bénirons de tout le bien qu'il fera parmi vous.

Pour nous, à cette heure de la séparation, nous pouvons déclarer devant Dieu que la faiblesse seule a trahi la sincérité de nos désirs et l'ardeur de notre dévouement. Nous pouvons redire ces paroles de l'Apôtre : Vous savez que nous ne vous avons rien caché de ce qui pouvait vous être utile, rien n'étant capable de nous empêcher de vous l'annoncer et de vous l'enseigner en public et en particulier : *Vos scitis... quomodo nihil subtraxerim utilium quominus annuntiarem vobis, et docerem vos publice, et per domos*[1].

Nous nous sommes efforcé de réaliser la devise de notre épiscopat, d'ouvrir par la miséricorde les voies à la vérité et d'établir la paix par la justice : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt*[2].

[1] Act., xx, 20.
[2] Psalm. lxxxiv, 11.

Nous avons été le pasteur de tous ; et il n'en est pas un seul parmi vous, à quelque opinion, à quelque parti, à quelque condition qu'il appartienne qui ait trouvé fermée la porte de notre demeure ou la porte de notre cœur.

Aussi malgré le malheur des temps notre ministère n'a pas été sans consolations.

Nous avons visité deux fois notre diocèse tout entier, et partout nous avons été édifié et consolé. Partout les populations se sont montrées empressées à recevoir nos bénédictions, à assister aux cérémonies de la confirmation et à entendre notre parole. Dans bien des paroisses le nombre des communions faites à l'occasion de la visite pastorale a été vraiment admirable. Souvent nous avons pu résoudre des difficultés, maintenir l'union de l'autorité religieuse et de l'autorité civile, et rapprocher les cœurs dans l'union et dans la paix pour le bien de tous.

L'instruction des enfants auxquels nous avons administré le sacrement de confirmation a été constamment pour nous une source de grande consolation et de grande espérance ; et nous sommes heureux de rendre, une fois encore, à ce sujet, un témoignage public à la foi des parents et surtout au zèle des pasteurs. Souvent aussi, nous avons eu à louer la piété et la générosité manifestées par les pasteurs et les fidèles pour construire ou réparer la maison de Dieu.

Pourrions-nous ne pas rappeler en ce moment ces grands pèlerinages diocésains que nous avons présidés dans les premières années de notre épiscopat ! Qui parmi vous n'admirait ces longues processions arrivant de tous les points du diocèse au rendez-vous de la piété, ces groupes nombreux, ces légions de vaillants pèlerins marchant des journées ou des nuits entières, parcourant les vallées, traversant les forêts, franchissant les montagnes pour accourir à ces fêtes que tous trouvaient si douces et si belles ? Sanctuaires vénérés de Notre-Dame de Talmé, de Notre-Dame de la Vie, de Notre-Dame des Vernettes,

de Notre-Dame des Neiges, de Notre-Dame de Tout-Pouvoir et de Sainte-Anne, quelles foules heureuses vous entouraient alors et quels accents de supplications et d'actions de grâces vous avez entendus ! Grandes assemblées vraiment populaires, où jamais le moindre désordre n'a pu être signalé, où toutes les prescriptions les plus détaillées ont été fidèlement accomplies, messes célébrées à des autels ornés de verdure, au milieu des prairies, au penchant des montagnes, sur les plus hauts sommets, au-dessus des forêts, en face des glaciers étincelants, chants admirables de précision et d'unité exécutés par dix mille, douze mille ou quinze mille pèlerins ; auditoires immenses recueillis sous notre parole qui retentissait sous la voûte du ciel, dans ce temple magnifique que Dieu lui-même a élevé à sa gloire, qui donc pourrait perdre votre souvenir, et quelles espérances n'avez-vous pas laissées dans tous les cœurs ?

Mais nous voulons une dernière fois vous adresser les conseils de notre affection.

Gardez la foi avec une inviolable fidélité, transmettez à vos fils l'héritage glorieux de vos pères. Soyez généreux et vaillants : c'est l'exhortation de notre dernière Lettre Pastorale. Défendez avec un indomptable courage les saintes croyances, la pureté des mœurs et l'innocence de vos enfants contre des périls qui seront demain peut-être plus pressants et plus redoutables encore. Soyez prêts à tous les sacrifices pour donner à vos enfants un enseignement chrétien, pour les préserver des atteintes de l'incrédulité et de la corruption.

Restez fidèles à vos villages et à vos montagnes, résistez au courant fatal de l'émigration que nous avons combattu avec tant d'énergie et qui emporterait un jour toutes vos croyances et toutes vos vertus.

Soyez attachés et soumis à vos pasteurs, entourez-les de respect et de reconnaissance ; surtout tournez-vous avec une vénération profonde, avec une affection vraiment

filiale vers le premier Pasteur, vers l'Évêque de vos âmes que Dieu vous envoie : *Conversi estis nunc ad Pastorem et Episcopum animarum vestrarum*[1]. Donnez-lui les consolations que vous lui devez, les consolations dont les cœurs les plus forts ne peuvent se passer et qui encouragent et soutiennent même les plus vaillants aux jours du péril et de l'épreuve.

A vous tous, Nos Très Chers Frères, à tous sans exception et sans réserve, nous souhaitons de tout notre cœur le bonheur, autant qu'il est possible sur cette triste terre, les biens surnaturels de la vérité et de la vertu et les immortelles espérances. Souvent au saint autel nous demanderons pour vous les grâces les plus abondantes, et nous comptons sur le secours de vos prières.

Et maintenant nous vous recommandons à Dieu et à la parole toute-puissante de sa grâce, à Dieu qui seul peut achever l'édifice que nous avons essayé d'élever à sa gloire et vous donner le céleste héritage avec tous ses saints : *Et nunc commendo vos Deo et verbo gratiæ ipsius qui potens est ædificare et dare hæreditatem in sanctificatis omnibus*[2].

[1] I Petr., II, 25.
[2] Act., XX, 32.

MGR TURINAZ

ÉVÊQUE DE NANCY ET DE TOUL

LETTRE PASTORALE

DE

Mgr L'ÉVÊQUE DE NANCY ET DE TOUL

POUR

LA PRISE DE POSSESSION DE SON DIOCÈSE

---

3 mai 1882.

Nos Très Chers Frères,

Par l'autorité du Pontife Romain, du Pasteur suprême, Dieu nous a fait entendre cette parole qu'il adressait autrefois au Patriarche sous le ciel de l'Orient : « Sors de la terre où a été ton berceau, sors de ta parenté et de la maison de ton père : *Egredere de terrâ tuâ et de cognatione tuâ, et de domo patris tui*, et viens dans la terre que je te montrerai : *Et veni in terram quam monstrabo tibi* [1]. »

Cette terre qui nous est montrée et qui devient pour nous dès ce jour une seconde patrie, c'est la noble terre de Lorraine, terre de foi, de fidélité et d'honneur, et c'est là que nous devons désormais par nos prières et nos

[1] Gen., xii, 1.

bénédictions, par nos travaux incessants et par les puissances divines de l'épiscopat, donner à Dieu des fils et multiplier les générations fidèles : *Faciamque te in gentem magnam* [1].

Cet héritage privilégié qui nous est échu : *hæreditas mea præclara est mihi* [2], ce n'est pas un seul diocèse avec ses traditions, ses œuvres et ses richesses surnaturelles, ce sont deux diocèses unis sous la même autorité pastorale et dans le même amour. L'un, dont l'origine remonte jusqu'à l'origine même du christianisme et qui n'a rien perdu, à travers les siècles, de la fécondité de sa jeunesse, a donné à l'Église, dans la série de ses Pontifes, douze saints vénérés sur les autels. L'autre, de date relativement récente, a fourni à l'Église, dès ses premiers jours, une moisson abondante de prêtres, d'apôtres et d'œuvres incomparables.

Vous nous pardonnerez, Nos Très Chers Frères, de ne nommer en ce moment que nos prédécesseurs immédiats parmi tant de Pontifes qui ont illustré les sièges de Toul et de Nancy.

Nous nous inclinons avec une émotion profonde devant la mémoire du Prélat à l'intelligence élevée, à la parole énergique et puissante, qui ne fit que passer sur le siège de Nancy et qui, appelé dans la capitale de la France, sur un trône épiscopal devenu l'autel des grands holocaustes, versa son sang dans les luttes fratricides de nos révolutions, comme une de ces victimes qui apaisent la justice divine outragée et qui rachètent les peuples coupables [3].

Le second, après avoir laissé parmi vous en quelques années les souvenirs impérissables de son épiscopat, est allé porter sur la terre d'Afrique son initiative hardie, son intelligence si féconde en ressources et les ardeurs de son zèle infatigable. Relever dans la puissance et dans la gloire,

[1] Gen., xii, 2.
[2] Ps. xv, 6.
[3] Mgr Darboy.

la hiérarchie de l'antique Église africaine et faire entendre, après des siècles de silence, la voix de ses conciles; affermir l'ascendant français par les bienfaits de la religion et les séductions de la charité; recueillir et élever des milliers d'orphelins; envoyer des missionnaires et des martyrs dans les profondeurs inexplorées et aux peuplades barbares; reculer les frontières de l'Église au delà des déserts : telles ont été les œuvres étonnantes de Mgr Lavigerie. Aussi la pourpre romaine décernée au premier archevêque d'Alger est, de l'aveu de tous, la récompense légitime de ses grands travaux, des conquêtes de son apostolat et des services éclatants de son patriotisme.

Comment pourrions-nous, Nos Très Chers Frères, résumer en quelques paroles les quinze années que notre éminent prédécesseur a passées sur le siège de Nancy et vous rappeler cette administration active dans la patience, forte dans la modération, prudente dans le zèle, modeste dans l'éclat du savoir? C'est à Mgr Foulon en particulier que nous devons ces écoles si prospères, ces établissements d'instruction secondaire si florissants, ce clergé si uni à ses évêques par le respect, la confiance et l'affection filiale.

Toute notre ambition sera de suivre fidèlement la voie qui nous est ouverte par les exemples et les conseils de notre vénéré prédécesseur. C'est pour vous et pour nous une douce consolation de conserver comme métropolitain le prélat vénéré qui a été pendant tant d'années votre Pasteur et votre Père. Bien plus; nous le lui avons dit dès le premier jour et nous voulons le redire ici en présence de tous : le diocèse de Nancy restera le diocèse de Mgr Foulon et nous n'aurons tous : évêque, prêtres et fidèles, nous n'aurons tous pour le vénérer et l'aimer qu'un cœur et qu'une âme.

Pour porter le fardeau d'un tel héritage, pour répondre à vos désirs et peut-être à vos espérances, nous venons à vous avec notre bonne volonté, avec le désir sincère et

unique du bien, avec une âme franche et loyale, un cœur capable d'ardeur et de dévouement et qui déjà est attaché par une affection profonde à la nouvelle famille et à la nouvelle patrie que Dieu nous a données.

Nous ne pouvons songer, Nos Très Chers Frères, à vous exposer en détail la mission que nous venons accomplir parmi vous. Nous voulons cependant vous dire, en quelques paroles, quels sont les devoirs essentiels de l'épiscopat et comment ces devoirs répondent admirablement aux nécessités, aux périls et aux angoisses de l'heure présente.

I

Aucun siècle n'a été autant que le nôtre enivré de l'orgueil de la science, mais cette science méconnaît les travaux, les découvertes et les conquêtes des générations qui nous ont précédés. Elle combat les vérités supérieures sans lesquelles la science ne peut exister ; elle outrage la raison elle-même et les plus nobles aspirations de notre nature ; elle prétend enfermer l'humanité dans le cercle étroit et sombre de la matière, de ses phénomènes et de ses lois.

Mais, grâces en soient rendues à Dieu, il existe une science supérieure dont la sainte Église est la gardienne incorruptible.

Cette science est supérieure par son origine, car elle vient du Dieu qui est vérité et lumière, de la Sagesse qui illumine tout homme venant en ce monde, du Verbe qui a fait rejaillir sur le front de l'homme quelques rayons de la raison première et la science infinie : *Signatum est super nos lumen vultûs tui Domine* [1].

La science humaine est vraiment grande, noble et féconde quand elle réunit ses clartés éparses, quand elle remonte des créatures au Créateur, de tout ce qui passe et de tout ce qui meurt à la source éternelle des êtres.

[1] Ps. IV, 7.

Cette science est universelle, car elle embrasse l'ensemble des sciences humaines et les fait servir à la régénération des peuples et au salut des âmes. Tout dans le passé et dans le présent, tout dans les découvertes de l'histoire et les conquêtes sur la matière, tout depuis l'animal sans raison jusqu'à l'ange, de l'homme jusqu'à Dieu, du brin d'herbe au soleil, de l'âme la plus obscure aux destinées de l'humanité, tout dans la terre et dans le ciel, dans le temps et dans l'éternité relève de son domaine et de sa souveraineté.

Science suprême par son terme et par son but, car elle ne donne pas seulement à l'homme la grandeur et la puissance dans cette vallée des combats et des larmes, elle ne sert pas seulement les intérêts de cette vie rapide et désolée, mais elle est l'aurore de la science complète et sans voile que les grands docteurs appellent la *science des Bienheureux*. Elle conduit l'homme, à travers les ténèbres de l'épreuve et les angoisses de l'exil, aux révélations de la patrie, aux clartés toujours grandissantes de la cité de Dieu, aux extases de l'amour et aux rassasiements de la gloire : *Satiabor cum apparuerit gloria tua* [1].

Science seule efficace pour le progrès de l'humanité, seule capable de la diriger dans les sentiers difficiles du devoir et de la transfigurer dans la vertu. Les hommes qui outragent l'Église et qui repoussent l'Évangile osent nous promettre une morale puissante, mais nous leur demandons quelles vertus ils ont inspirées, quelles générations pures et fortes ils ont données à leurs pays, quelles douleurs ils ont consolées, quels peuples ils ont élevés dans la prospérité, la liberté, l'ordre et la justice. Nous voyons des ébauches informes et des ruines désolées; nous demandons où est l'édifice promis depuis si longtemps par cette philosophie si orgueilleuse et si impuissante. Qui le contestera? A cette heure et sous nos

[1] Ps. xvi, 15.

yeux ces négations et ces blasphèmes ont conduit une partie de la littérature et de la presse, dans notre infortuné pays, à une dégradation qui découragera le mépris de la postérité.

Jean-Jacques Rousseau avait fait lui-même l'aveu de l'impuissance de la philosophie lorsqu'il écrivait : « Tout concourt à perfectionner notre entendement et à prodiguer à chacun de nous tout ce qui peut former et cultiver la raison : en sommes-nous devenus meilleurs ou plus sages ! Savons-nous mieux quelle est la route et quel sera le terme de notre courte carrière? Nous accordons-nous sur les premiers devoirs et les vrais biens de la vie humaine? Qu'avons-nous acquis à tout ce vain savoir sinon des querelles, des haines, des incertitudes et des doutes [1] ? »

Et si quelques-uns prétendent enseigner à l'homme en dehors de l'Évangile et de l'Église le devoir et la vertu, nous leur répondons avec Tertullien : « Les incrédules se vantent d'enseigner la même morale que nous : l'innocence, la justice, la patience, la sobriété, la pudeur ; ils oublient qu'ils les ont apprises de nous [2]. »

Cette science si haute et si complète est une science populaire.

La science humaine, avec ses abstractions, ses recherches ardues, ses démonstrations imparfaites, ses incertitudes pleines d'angoisses, que peut-elle pour les ignorants et les petits, pour la foule immense de ceux qui travaillent, qui souffrent et qui pleurent ?

Comment le peuple comprendrait-il les maîtres qui ne se comprennent point eux-mêmes ? Comment l'union des esprits et des cœurs serait-elle l'œuvre de ceux que tout divise ? Comment élever l'édifice de la morale, du devoir et de la vertu sur la négation, sur le vide et le néant ?

[1] Œuvres et correspondance inédites de Jean-Jacques Rousseau citées par M. de Sainte-Beuve. Causeries du lundi, t. XV, p. 227.
[2] Apolog. cap. XLVI.

L'Église catholique présente une démonstration irrécusable, dans les faits qui sont sous tous les regards, dans l'influence salutaire, incomparable, de ses dogmes, de ses lois et de son culte. Le pauvre, le travailleur, l'ignorant contemple son foyer béni, il admire l'affection et le dévouement que la religion inspire, il voit sa vie purifiée, son innocence reconquise, son âme relevée, son cœur fortifié et consolé, et il dit : voilà le bien, voilà la vertu, voilà la vérité, voilà Dieu dans sa parole, dans sa puissance et dans sa bonté infinie.

Cette science est une science de progrès et de conquêtes. Les dogmes définis, les lois nécessaires sont à cette science sacrée ce que les premiers principes sont pour la raison et pour la science humaine, des barrières qui retiennent les intelligences sur le bord des abîmes, des assises nécessaires sans lesquelles rien ne peut se tenir debout.

Cette science divine, elle a des solutions pour les problèmes de tous les temps, elle fait de la morale immuable des applications nouvelles ; elle transforme sa méthode et ses démonstrations, elle présente sous des formes rajeunies la vérité éternelle.

« O Timothée, ô prêtre, ô théologien, ô docteur, disait saint Vincent de Lérins au cinquième siècle, si la grâce de Dieu t'a rendu capable d'être par la science, par le génie, par l'étude, le gardien du tabernacle spirituel, va donc travailler avec amour les pierres précieuses de la science divine, enchâsse-les, enrichis-les, ajoute-leur tout l'éclat, toute la grâce, toute la beauté qu'il sera possible. Qu'en écoutant tes doctes raisonnements, ce qu'on croyait jusque-là dans l'obscurité, on le comprenne maintenant dans la lumière ; que, grâce à toi, la postérité possède dans la clarté de la raison ce que l'antiquité vénérait sans le comprendre. Cependant n'enseigne rien que tu ne l'aies appris : nouveau dans le langage, antique dans la

doctrine : *Eadem tamen quæ didicisti doce, ut cum dicas nove, non dicas nova* [1]. »

Jamais cette science divine n'a été plus attaquée, jamais aussi elle n'a été défendue avec plus de dévouement et de courage par les évêques qui, sous la direction du Docteur universel et infaillible, sont les gardiens, les défenseurs et les apôtres de cette doctrine.

C'est aux évêques surtout qu'il a été dit, dans la personne des apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations, enseignez-leur tout ce que je vous ai ordonné de croire [2]. Prêchez l'Évangile à toute créature [3] ; celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise, celui qui me méprise méprise celui qui m'a envoyé [4]. »

C'est à l'évêque surtout gardien de la science, que les peuples viennent demander la connaissance et l'interprétation de la loi de Dieu, car il est l'ange du Seigneur : « *Labia sacerdotis custodient scientiam et legem requirent ex ore ejus, quia angelus Domini exercituum est* [5]. »

L'enseignement catholique à tous les degrés, dans la plus humble école comme dans la chaire des universités, relève de l'autorité épiscopale. C'est à cette autorité qu'il appartient d'apprécier les périls des âmes et les embûches dressées à l'innocence et à la foi par un enseignement indifférent ou pervers, et de rappeler avec énergie le devoir d'éviter ces embûches et de combattre ces périls.

Nul ne peut prêcher l'Évangile sans avoir reçu de l'évêque autorité et mission. Dans les conciles, les évêques, en union avec le Vicaire de Jésus-Christ, sont juges de la foi et ils ont le droit et le devoir d'émettre, dans l'indépendance de leur âme, leur jugement sur les questions soumises à ces augustes assemblées. Ils peuvent

[1] Commonitorium, XXIII.
[2] Matth., XXVIII, 20
[3] Marc., XVI, 15.
[4] Luc., X, 16.
[5] Malach , II, 17.

dire avec les apôtres réunis au concile de Jérusalem : « Il a paru ainsi à l'Esprit-Saint et à nous : *Visum est Spiritui sancto et nobis* [1]. »

Il faut que l'évêque soit au premier rang dans les combats de la vérité et que toujours il se tienne debout sur toutes les brèches ouvertes dans les murailles de la cité de Dieu : car, au jour redoutable de sa consécration, le livre des saints Évangiles a été placé sur sa tête comme une armure « afin, dit le Pontife consécrateur, qu'étant ainsi armé il apparaisse terrible aux adversaires de la vérité et qu'il les combatte comme un guerrier robuste et vaillant : *Et armato capite terribilis appareat adversariis veritatis et impugnator eorum robustus existat* [2]. »

II

L'épiscopat, dépositaire et apôtre de la vérité, est une des sources principales et essentielles du pouvoir dans l'Église. L'évêque n'enseigne pas seulement les âmes, il les dirige et les gouverne par une autorité divine. C'est dans l'Église surtout que le pouvoir vient de Dieu : « *Non est potestas nisi a Deo* [3]. »

Jésus-Christ a dit aux évêques dans la personne des apôtres : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre, comme mon Père m'a envoyé ainsi je vous envoie [4]. » Et encore : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel [5]. » Et saint Paul révélant le but et l'origine de l'autorité épiscopale, disait : « Prenez garde à vous et à tout le troupeau sur lequel l'Esprit-Saint vous a établis évêques pour gouverner l'Église de Dieu qu'il a acquise au prix de son sang : *Attendite vobis et*

[1] Act., xv, 28.
[2] Pontificale Romanum.
[3] Rom., xiii, 1.
[4] Joann , xx, 22.
[5] Matth., xvi, 19.

universo gregi in quo vos Spiritus sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei quam acquisivit sanguine suo [1]. »

Les saints canons attribués aux apôtres, formulent cette règle absolue, confirmée en 341 par le concile d'Antioche : « Que rien ne soit fait sans l'avis de l'évêque [2]. » Saint Ignace élevé, selon saint Jean Chrysostome, dans la compagnie des apôtres, écrit : « Ne faites rien sans l'évêque ; celui qui agit sans l'évêque n'a point la conscience pure. Celui qui honore l'évêque est honoré de Dieu [3]. »

Le concile de Trente résume et consacre ces grandes traditions en déclarant « que les évêques successeurs des apôtres occupent le premier rang dans la hiérarchie ecclésiastique et qu'ils ont été établis selon saint Paul pour gouverner l'Église de Dieu [4]. »

Qu'elle est belle, Nos Très Chers frères, cette hiérarchie catholique qui du Souverain Pontife descend à l'épiscopat répandu sur la surface de la terre, et, par l'épiscopat jusqu'au pasteur du plus humble troupeau ; cette hiérarchie qui remonte de la chaire de la plus pauvre église à la chaire de nos grandes cathédrales, et jusqu'à la chaire infaillible et éternelle où Pierre parle toujours ! Qu'elle est puissante cette hiérarchie qui fait l'unité de la sainte Église et qui, par les liens sacrés de la foi, de l'obéissance et de l'amour, brave les attaques de l'orgueil, de l'hérésie et de la force brutale ! Qu'elle est grande, incomparable cette hiérarchie qui va du concile de Jérusalem au concile du Vatican, qui ira du cénacle jusqu'au dernier jour des siècles ! Oh qu'ils sont beaux ces pavillons de la puissance surnaturelle, ces tabernacles où les peuples fidèles reposent dans la sécurité, dans la joie et dans la paix : *O quam pulchra tabernacula tua Jacob et tentoria tua Israel* [5]. »

[1] Act., xx, 28.
[2] Canon. apost., 38.
[3] Ignat. ad Eph. Magn.
[4] Concile de Trente, session XXIII, chap. iv.
[5] Num., xxiv, 5.

Cette puissance n'est pas l'adversaire des pouvoirs civils. Elle affirme la distinction des deux autorités et leur indépendance dans le domaine qui leur est réservé. Quoi qu'on en puisse dire, elle ne songe point à envahir le terrain qui ne lui appartient pas. Mieux que personne, elle sait que pour obtenir le respect de tous, pour affermir son ascendant, pour développer son influence, elle doit rester dans les limites de ses droits et se consacrer tout entière à sa mission si grande, si belle, si écrasante d'ailleurs pour la faiblesse humaine.

Cette autorité, elle n'est pas seulement respectueuse des droits d'autrui, elle fait preuve, à cette heure surtout, d'une admirable patience. Elle est patiente en présence de la rage insensée de ceux qui appellent sur l'épiscopat, sur le clergé, sur la liberté sacrée des âmes, les outrages, la persécution, les chaînes de fer d'une législation sacrilège, comme si nous étions des criminels et des parias au sein de cette France que nous avons faite si grande, si forte et si belle et qu'ils anéantiraient s'ils étaient un seul jour les maîtres.

Oui, nous sommes patients à l'égard de tous, parce que nous savons les défaillances de la nature humaine, la puissance des préjugés, l'influence d'une éducation mauvaise, les entraînements des passions, la domination tyrannique des partis. Nous savons les regrets qui se cachent au fond de bien des cœurs, les désirs des âmes faibles et égarées, les prières et les larmes de tant d'épouses et de tant de mères pour le retour des prodigues, et nous avons confiance dans la miséricorde infinie de Dieu.

Nous sommes patients, parce que nous ne voulons pas multiplier les divisions, les périls, les angoisses de notre pays, parce que l'amour vrai, avant de se résigner à des luttes douloureuses, épuise toutes les supplications et toutes les ressources du dévouement. Nous sommes patients, parce qu'un jour ou l'autre la victoire est à nous,

parce que tôt ou tard nous bénissons ceux qui reviennent à Dieu dans la sincérité et le repentir, et nous prions sur les tombes de ceux qui s'obstinent dans l'iniquité et la malédiction.

L'autorité épiscopale est miséricordieuse : elle ne repousse pas, elle attire ; elle ne maudit pas, elle bénit, elle console, elle pardonne. « Elle n'éteint pas la mèche qui fume encore, elle ne brise pas le roseau à demi rompu [1]. » Elle redit ces paroles de la tendresse du Sauveur : « Venez à moi vous tous qui souffrez, qui êtes accablés sous le poids de la douleur et je vous soulagerai, je vous consolerai [2]. »

L'épiscopat est toujours prêt à accomplir ce grand devoir que le Pape Léon XIII rappelait naguère à un prélat des plus vénérables de France en lui disant : « Il faut nous dévouer, nous dévouer toujours, nous dévouer sans mesure, et au besoin jusqu'au sacrifice de notre vie [3]. »

Mais il faut, Nos Très Chers Frères, que cette autorité soit heureuse et puissante par la docilité et l'affection filiales : « Obéissez, dit saint Paul, à vos supérieurs et soyez-leur soumis, car ils veillent sur vos âmes dont ils doivent rendre compte, afin qu'ils accomplissent ce devoir avec joie et non pas en gémissant, ce qui ne vous serait pas avantageux [4]. »

III

Cette doctrine et cette autorité qui viennent de Dieu ont pour but de répandre les trésors de la vie surnaturelle.

[1] MATTH., XII, 20.
[2] MATTH., XXIII, 8.
[3] Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Rennes à l'occasion de son retour de Rome (carême 1882).
[4] *Obedite præpositis vestris et subjacete eis, ipsi enim pervigilant quasi rationem pro animabus vestris reddituri, ut cum gaudio hoc faciant et non gementes, hoc enim non expedit vobis* (HEBR., XIII, 17).

En effet, au-dessus des qualités naturelles les plus brillantes, au-dessus des dons les plus heureux du caractère et de l'intelligence, au-dessus des illuminations du génie, il faut aux âmes et aux peuples des qualités, des lumières, des vertus qui ne peuvent venir que des rayons du Soleil de justice et des ardeurs de l'amour divin. Dieu accorde à l'homme sa lumière, sa force et ses dons surnaturels afin de nous rendre participants de sa nature : *Per Christum maxima et pretiosa nobis promissa donavit, ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ* [1].

Tout cet ensemble de secours, de puissances, d'actes et de vertus, est le fleuve impétueux et splendide qui réjouit la cité de Dieu : *Fluminis impetus lætificat civitatem Dei* [2].

La question du problème de l'avenir, du problème de la grandeur et de la prospérité des peuples, dépend avant tout de la diffusion de cette vie surnaturelle, et par conséquent de la mission essentielle de l'épiscopat.

Quand les peuples entraînés par les passions, égarés par les négations et les blasphèmes, abandonnent cette source unique de vie, ils vont se creuser, dans les déserts arides et désolés de l'impiété et de la décadence, des citernes ouvertes de toutes parts et incapables de contenir un seul jour les eaux venues du ciel: *Dereliquerunt me fontem aquæ vitæ et foderunt sibi cisternas dissipatas quæ continere non valent aquas* [3]. »

La philosophie païenne elle-même avait compris cette impuissance et cette abjection de l'homme dépouillé de la force supérieure qui l'élève, l'ennoblit et le transfigure : « Oh ! que l'homme est une chose méprisable, a dit Sénèque, quand il ne s'élève pas au-dessus de l'humanité : *O quam contempta res homo, nisi supra humana surrexerit* [4] .»

[1] II Petr., I, 4.
[2] Ps. XLV, 5.
[3] Jerem., II, 13.
[4] Sénèque, Quæst. nat., libr. 1, præf.

Même dans la direction des intérêts de la terre et du temps, dans tout ce qui touche à la prospérité matérielle d'une nation, il faut les hautes vues, les inspirations généreuses, les ressources inépuisables, et souvent les dévouements héroïques qui ne peuvent être que des dons manifestement divins.

« Personne, a dit le pape S. Grégoire le Grand, ne peut diriger avec succès les affaires de la terre s'il ne sait pas traiter aussi les affaires divines, et la paix de l'État dépend de la paix de l'Église universelle : *Neminem posse recte terrena agere nisi noverit divina tractare, pacemque Reipublicæ ex universalis Ecclesiæ pace pendere* [1]. »

De plus, toutes les attaques dirigées contre l'influence surnaturelle du catholicisme atteignent le christianisme lui-même et bientôt les lois de la morale universelle et les premiers principes de la raison. Écoutez à ce sujet les paroles d'une noble intelligence et d'un grand homme d'État : « Entre les adversaires et les défenseurs du christianisme, écrivait M. Guizot, le débat devient chaque jour plus grave, la perplexité s'accroît chaque jour dans l'âme des spectateurs... Je considère avec un sentiment très complexe et très perplexe l'état actuel de mon pays et de mon temps sur l'état intellectuel et moral aussi bien que sur l'état social et politique, j'ai l'âme pleine à la fois de confiance et d'inquiétude, d'espérance et d'alarme. En bien et en mal la crise où est plongé le monde civilisé est infiniment plus grande que ne l'ont prévu nos pères, plus grande que nous ne le pensons nous-mêmes... l'humanité n'a jamais flotté à ce point entre le ciel et la terre [2]. » Et plus loin il jugeait en ces termes certaines doctrines si vantées de nos jours : « C'est le matérialisme et l'athéisme acceptés plus ou moins explicitement comme dernier terme de la science humaine et se réfugiant, quand ils sont ser-

[1] Epist. xx, ad Maximum Augustum.
[2] Nouvelles méditations, p. 9-11.

rés de trop près, dans les ténèbres du scepticisme [1]. »

Nous l'avons déjà dit : dans le sein de l'Église catholique, c'est le Vicaire de Jésus-Christ et avec lui l'Épiscopat, qui maintiennent, défendent et répandent les flots de la vie surnaturelle.

L'évêque est, avec une puissance supérieure à celle du prêtre, le ministre de Jésus-Christ, le dispensateur des mystères de Dieu[2]. Il est, selon le langage énergique de saint Paul, le dispensateur de Dieu : *Dei dispensatorem*[3].

Tous les sacrements sont confiés à son administration. Les sacrements de la confirmation et de l'ordre et les sacramentaux les plus importants lui sont réservés.

L'évêque, en perpétuant le sacerdoce, perpétue le ministère et l'apostolat dans l'Église. Bien plus, il perpétue l'épiscopat lui-même, et transmet ainsi le principe de l'autorité suprême et de la vie surnaturelle pour le salut du monde.

Rien d'ailleurs dans l'exercice du ministère sacerdotal, dans les communications surnaturelles du prêtre avec les âmes ne peut être légitimement accompli en dehors de l'autorité épiscopale.

Les évêques sont ainsi les *auxiliaires* de Dieu[4] pour la consommation des saints, *ad consummationem sanctorum*[5], pour répandre la vie divine que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre : *Veni ut vitam habeant et abundantius habeant*[6].

IV

Cette mission de l'épiscopat toujours effrayante pour la faiblesse humaine, est plus effrayante que jamais à cette

[1] Nouvelles méditations, p. 277.
[2] *Sic nos existimet homo ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei* (I Cor., IV, 1).
[3] Act., I, 7.
[4] Dei adjutores. (I Cor, III, 9.)
[5] Ephes., IV, 12.
[6] Joan., X, 10.

heure de luttes et d'orages ; mais, nous ne pouvons l'oublier, cette mission avec ses puissances divines est la consolation et la ressource du présent, l'espérance de l'avenir.

Les nations frémissent sous l'influence des doctrines sacrilèges, l'impudeur n'a pas de limites, la négation brave le bon sens et l'évidence, les constitutions disparaissent même avant les hommes qui les élèvent de leurs mains impuissantes, l'anarchie veille en attendant l'heure de la barbarie sauvage et de la destruction universelle, l'habileté et la force, la sagesse et l'audace, la parole et l'épée ne peuvent rien.

Ah ! l'espérance est ailleurs, le salut est plus haut ! « Les cieux et la terre passeront, dit le Psalmiste, mais vous, Seigneur, vous restez ; ils vieillissent comme un vêtement : *Ipsi peribunt, tu autem permanes, et omnes sicut vestimentum veterascent ;* et vous les enlevez de votre main toute-puissante, sur le chemin de votre éternité, comme le manteau que rejette le voyageur : *Et sicut opertorium mutabis eos et mutabuntur ;* mais vous, vous êtes toujours le même et vos années ne passeront pas : *Tu autem idem ipse es et anni tui non deficient.* Les fils de vos serviteurs habiteront la terre que vous leur avez donnée, et leur race sera dirigée par votre bonté infinie dans les siècles des siècles : *Filii servorum tuorum habitabunt et semen eorum in sæculum dirigetur* [1]. »

Cette civilisation dont notre siècle est si fier, n'est, selon le langage énergique de saint Augustin, qu'une décoration brillante comme le cristal et dont la fragilité égale l'éclat et la splendeur : *Vitrea lætitia, fragiliter splendida* [2]. L'Église a les promesses de l'immortalité, elle seule est l'espérance et le salut. Les eaux de la vie surnaturelle longtemps comprimées, s'échapperont demain avec un irrésistible élan pour tout purifier, tout pénétrer,

[1] Ps. ci, 26 et seq.
[2] *De civitate Dei*, Libr. IV, cap. III.

tout emporter vers les hauteurs suprêmes de la foi, de la piété et de l'amour divin.

Dieu a fait guérissables les nations de la terre : *Sanabiles fecit nationes orbis terrarum*[1]. Il a déposé dans le caractère national, dans l'âme même de la France des ressources incomparables, des principes de guérison et de résurrection merveilleuses. Mais, nous l'avons dit bien souvent et nous ne nous lasserons jamais de le redire, il faut mettre au-dessus de tout l'Église et la France : l'union dans la foi et le patriotisme est la condition nécessaire du salut. Aussi vous ne vous étonnerez pas de nous trouver partout et toujours fidèle à ces grands devoirs, à ces convictions que l'expérience, que l'évidence des faits ont affermies chaque jour.

Évêque, nous n'appartenons qu'à un seul parti, le parti de la France, de l'Église et de Dieu. Nous n'avons d'autre drapeau que la croix qui a sauvé le monde et qui seule peut le sauver encore.

Vous ne trouverez ni dans notre parole, ni dans notre vie une concession coupable ; mais nous dirons à quelques-uns : prenez garde de ne pas faire vous-mêmes de concession aux préjugés qui captivent et égarent bien des âmes ; n'oubliez pas les enseignements de l'Évangile ; n'outragez pas l'indulgence, la miséricorde et le pardon qui viennent du cœur adorable de Jésus-Christ.

Nous entourerons de notre estime et de notre reconnaissance les chrétiens généreux qui sont les auxiliaires précieux, nécessaires de l'épiscopat, les familles illustres dont les noms se retrouvent dans tous les fastes glorieux de l'antique Lorraine et qui unissent les nobles traditions du passé à l'intelligence éclairée des temps nouveaux.

Mais, pasteur de tous, nous venons comme « le Fils de l'homme chercher et sauver ce qui est perdu : *Venit Filius hominis quærere et salvare quod perierat*[2]. » Nous sommes

[1] Sap., I, 14.
[2] Luc., XIX, 10. Matth., XVIII, 11.

envoyé aux brebis perdues de la maison d'Israël : *Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel* [1]. Et ces brebis, il faut que nous les ramenions au bercail sur nos épaules pour leur épargner les fatigues du retour ; « car il y a plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui se convertit que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence [2]. »

Nous n'ignorons ni les périls, ni les plaies de notre époque, mais ces périls nous devons les conjurer, ces plaies nous devons les guérir. Homme du passé dans ce qu'il a de grand et d'utile, nous sommes de notre temps et nous pouvons ajouter avec le poète : « Je suis citoyen des temps à venir. »

Le passé nous a légué de magnifiques souvenirs mais aussi de redoutables enseignements. Le présent réclame notre action incessante et notre dévouement absolu. L'avenir sera ce que nous l'aurons fait, non par des récriminations stériles, par des illusions obstinées, par une inertie fatale et par des divisions criminelles, mais par la connaissance exacte des hommes et des événements, des ressources et des périls, par l'union, la générosité et le sacrifice.

Dans l'accomplissement de cette haute et difficile mission nous aurons d'abord pour nous guider et nous soutenir les conseils et les exemples du grand Pape que Dieu, dans sa bonté infinie, a réservé à nos temps malheureux.

Pontife vraiment providentiel qui unit les trésors et l'éclat de la doctrine aux dons les plus rares de l'intelligence, la connaissance approfondie de la politique humaine aux inspirations de la sagesse et de la charité surnaturelles, la fermeté à la douceur, la prudence consommée, qui recueille tous les enseignements de l'histoire et des faits contemporains, à une persévérance qui, sans

[1] Matth., x, 6.
[2] Luc., xv, 7.

protestation bruyante, mais sans dévier jamais, suit la voie où l'appellent les interêts sacrés de l'Église.

Il y a deux ans, nous manifestions notre confiance absolue en Léon XIII et en sa mission providentielle dans une lettre pastorale imprimée à Rome, à la Propagande, et honorée d'un bref de Sa Sainteté.

Les difficultés, insolubles en apparence, que rencontrait la politique de pacification de l'auguste Pontife ne nous effrayaient point. Nous exprimions au contraire notre ferme espérance de voir un jour les obstacles s'aplanir, les préjugés les plus hostiles se dissiper en présence de ce désir souverain et irrécusable de la paix et de la prospérité des peuples, de cette loyauté si parfaite, de cette intelligence si éclairée des temps actuels, en présence de la réprobation si courageuse des principes de la révolution et de la protection accordée par le chef de l'Église catholique, par la plus haute puissance religieuse qui soit au monde, aux gouvernements menacés de toutes parts par le crime et l'anarchie.

Depuis lors Dieu et son Vicaire ont poursuivi leur œuvre. La Russie sur le bord des abîmes s'est retournée vers le Vatican si longtemps outragé, et les infortunées populations catholiques de ce grand empire peuvent enfin espérer des évêques et des pasteurs. En France et en Belgique, les esprits les plus entraînés par le courant de l'impiété, protestent de leur respect pour cette autorité si noble et si sereine, si forte dans sa modération, si habile dans sa longanimité. L'Allemagne fait pour la paix religieuse des avances qui déconcertent les prévisions humaines. L'Espagne se montre fidèle à ses traditions catholiques. Le Gouvernement italien s'effraye de la direction si sage et si puissante donnée aux intérêts de l'Église. L'Angleterre exprime publiquement sa profonde reconnaissance de l'attitude du Pape et des évêques dans les luttes douloureuses de l'Irlande. Jamais le catholicisme, ses évêques, ses missionnaires, ses admirables

religieuses n'ont été aussi libres et aussi protégés à Constantinople. Dans l'univers entier, tous les esprits capables de voir et de comprendre regardent, d'abord avec étonnement, puis avec une admiration qui grandit, la marche silencieuse et conquérante de ce vieillard qui, sans argent, sans états, sans armée, arrête et domine les gouvernements et subjugue les peuples.

Pour accomplir cette grande et difficile mission, nous aurons un secours puissant dans ces hommes de foi et de science, d'expérience et de dévouement qui ont été honorés de l'affection et de la confiance de notre éminent prédécesseur, et qu'il avait associés à son administration ; dans ce chapitre en qui se résument, pour ainsi dire, les traditions et les vertus du clergé lorrain.

Prêtres de ce beau et vaste diocèse, votre nouvel évêque connaît votre intelligence, votre zèle et votre piété. Son désir le plus ardent sera de vivre avec vous dans une union parfaite. Il ne sera étranger ni à vos sollicitudes, ni à vos travaux, ni à vos joies, ni à vos douleurs ; il sera heureux de vous encourager et de vous louer, de vous consoler et de vous bénir. L'expérience a confirmé dans son âme cette conviction que, si la fermeté est nécessaire, puisque sans elle la bonté n'est qu'une faiblesse qui fait le malheur de tous, les décisions imposées par le devoir doivent être adoucies par la charité et la miséricorde.

Le Grand Séminaire, les magnifiques établissements d'instruction secondaire que vous dirigez avec tant d'intelligence et de dévouement, sont aujourd'hui plus que jamais la force et la gloire de ce diocèse.

Religieux, qui habitez encore vos cloîtres bénis ou que l'orage a dispersés, vous êtes, par vos prières et vos travaux, les auxiliaires de l'épiscopat et du clergé séculier. Vous pouvez compter sur notre haute estime et notre sincère dévouement.

Nombreuses congrégations qui vous consacrez, avec un

admirable zèle, à l'éducation de la jeunesse, à l'enseignement chrétien, aux œuvres de la charité, ou qui, dans le silence et la solitude, obtenez par vos pénitences et vos supplications, le secours de Dieu pour les combattants d'Israël, vous êtes une des parts privilégiées de notre glorieux héritage.

Populations aux mœurs douces, à la foi active, au patriotisme généreux, notre joie sera de vous visiter, de vous enseigner et de vous bénir.

Chrétiens vaillants, nobles femmes qui soutenez et développez les œuvres de la foi, de la piété et de la charité catholiques, nous voulons vous témoigner, dans la mesure de nos forces, non seulement par nos paroles, mais par un concours actif et efficace, notre profonde reconnaissance.

Ouvriers des villes et des campagnes, nous avons pour vous une tendresse spéciale. N'oubliez pas que nous sommes l'ambassadeur et le ministre du Dieu qui a tenu dans ses mains le rabot de l'ouvrier, qui a voulu être appelé le charpentier et le fils du charpentier [1].

Pauvres de Jésus-Christ, les privilégiés de son cœur adorable, nous vous donnerons tout ce que nous pourrons vous donner. Nous voudrions ajouter à un peu d'or l'aumône des consolations divines et des célestes espérances.

Et vous qui êtes appelés les heureux de ce monde, mais dont nous savons les tristesses et les douleurs, nous vous demanderons de répandre la consolation pour que vous méritiez d'être consolés. Nous vous demanderons de consacrer votre intelligence, vos loisirs, votre influence, votre fortune au soulagement des malheureux, au service de la France, de l'Église et de Dieu.

Mais nous voulons en terminant redire ces paroles que nous écrivions le jour de notre sacre dans notre première lettre pastorale : « Nous n'avons jamais eu d'autre habi-

[1] *Nonne ille est faber, filius fabri.* (Matth., xiii, 55.)

leté que celle qui consiste à aller tout droit devant soi. C'est la seule habileté véritable, la seule qui soit digne : nous n'en aurons jamais d'autre.

« Notre pensée, les désirs de notre cœur, se résument dans ces paroles du Psalmiste, dont nous avons fait la devise de nos armes épiscopales, après avoir essayé d'en faire la devise de notre sacerdoce : La miséricorde et la vérité se sont rencontrées; la justice et la paix se sont embrassées: *Misericordia et veritas obviaverunt sibi; justitia et pax osculatæ sunt*[1]. Et pour réaliser ces désirs, au sein de ces défaillances universelles, dans cette langueur criminelle et fatale, en présence de l'amoindrissement des caractères et de l'abaissement des âmes, nous répétons le cri des ascensions généreuses et libératrices : *En haut les cœurs ! Sursum corda !* »

[1] Ps., LXXXIV, 11.

LETTRE PASTORALE

SUR

LA LOI DU 28 MARS 1882

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, LA RELIGION ET LA LIBERTÉ

---

2 octobre 1882.

Nos Très Chers Frères,

Nous venons vous ouvrir notre âme, en présence d'une lutte imminente, douloureuse et décisive.

La loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire va être mise à exécution. Elle impose de grands devoirs parce qu'elle crée de grands périls.

Depuis que Dieu nous a conduit dans ce vaste et beau diocèse, nous n'avons cessé de nous préoccuper de cette loi et de travailler à en prévenir les funestes effets.

Un comité composé des catholiques les plus vaillants et les plus dévoués, et avec lequel nous avons été constamment en relation, a transmis dans chaque paroisse, à quelques chrétiens influents et aux maîtres congréganistes, des conseils éclairés sur l'application de la loi et sur la déclaration qu'elle exige. Nous avons nous-même donné

nos conseils aux supérieurs et aux supérieures des congrégations enseignantes, et deux fois nous avons dit à MM. les Curés réunis dans les exercices des retraites pastorales, notre pensée sur ces questions si importantes et sur la conduite que leur imposent la prudence, le zèle, la fermeté et l'intelligence des intérêts de l'Église et des âmes.

Jusqu'à ce jour, cette direction a suffi aux difficultés qui ont pu surgir. Mais c'est surtout pendant l'année scolaire que les devoirs des parents chrétiens, du clergé et de tous les fidèles vont devenir plus nombreux, plus graves et plus difficiles. C'est pourquoi nous voulons en ce moment adresser à tous de plus directes et de plus pressantes exhortations.

Avant d'entrer dans les détails des devoirs à accomplir, il est indispensable que nous vous en démontrions la suprême importance, en vous disant ce qu'est cette loi au point de vue de la religion et au point de vue de la liberté.

Dieu nous est témoin qu'en traitant un pareil sujet nous n'avons qu'une seule pensée, celle d'être fidèle à notre mission et de remplir la charge sacrée de notre ministère.

Nous dirons, avec une profonde tristesse, des vérités que nous ne pouvons taire. Nous sommes sans amertume contre les personnes. Nous savons qu'il y a au fond des cœurs plus d'erreur que de mauvaise volonté, plus de faiblesse que d'obstination. Il nous serait doux de ne parler que d'union et de paix. Ce n'est pas notre faute, si nous sommes condamné à défendre les âmes qui nous sont confiées contre les dangers qui se multiplient et qui grandissent toujours.

I

Supprimer la religion dans l'enseignement, c'est le rendre fatalement incomplet, c'est repousser les plus hautes, les plus nécessaires, les plus fécondes vérités.

Bannir de l'instruction et de l'éducation de l'enfance le nom même de Dieu, son autorité et ses lois, c'est condamner ces deux œuvres incomparables à la stérilité, à la contradiction et à l'impuissance.

L'instruction alors n'est plus une grandeur et une force salutaire, elle devient une arme fatale. « On ne peut renouveler sur l'enfant le jugement de Salomon, a dit le Pape Léon XIII, et le partager d'un coup d'épée déraisonnable et cruel qui sépare son intelligence de sa volonté. Tandis que l'on cultive la première, il est nécessaire d'acheminer la seconde à l'acquisition des habitudes vertueuses et au but final. Celui qui, dans l'éducation, néglige la volonté, et concentre tous ses efforts sur la culture de l'intelligence, parvient à faire de l'instruction une arme dangereuse dans les mains des méchants; car c'est l'argumentation de l'intelligence qui vient parfois s'ajouter aux mauvais penchants de la volonté et leur donner une force à laquelle il n'y a plus moyen de résister [1]. »

L'instruction même la plus étendue est ainsi sans but suprême, le maître est sans autorité, les angoisses du doute envahissent les âmes, les passions dominent bientôt le cœur de l'enfant et du jeune homme, et tous marchent sans but, ils souffrent sans consolation et meurent sans espoir : *Infelices autem sunt, et inter mortuos spes illorum* [2].

Comment l'éducation qui est l'élévation des âmes, la transformation du caractère, la transfiguration de l'homme tout entier dans la vérité et dans la vertu, ne demanderait-elle ses ressources et ses inspirations qu'à la faiblesse humaine? Créer les âmes est ce que Dieu dans sa toute-puissance et sa bonté infinie a fait de plus divin ; et l'éducation n'est pas autre chose qu'une seconde création des âmes, le développement de leurs facultés, leurs progrès dans la lumière et dans la force. Elle poursuit donc,

[1] Lettre adressée au Cardinal-Vicaire, le 25 juin 1878.
[2] Sap., xiii, 10.

elle achève admirablement l'œuvre du Créateur. Mais exclure Dieu et la religion de cette œuvre essentiellement divine, n'est-ce pas le comble de la folie et de l'impiété ?

La religion est le lien essentiel qui unit l'homme à Dieu, l'ensemble des vérités qu'il doit croire et des devoirs qu'il doit pratiquer, pour offrir au Créateur, au souverain Maître l'hommage de sa soumission, de son adoration et de sa reconnaissance. La crainte filiale de Dieu, l'accomplissement fidèle de ses lois, c'est, dit admirablement l'Esprit-Saint, c'est l'homme tout entier, c'est ce qui fait sa vraie grandeur et sa vraie puissance : *Deum time et mandata ejus serva ; hoc est enim omnis homo* [1].

Malgré les progrès des connaissances humaines, malgré les conquêtes et les merveilles de l'industrie, sans la science première, fondamentale qui a Dieu pour objet, l'homme ne sera que le jouet de son orgueil, l'esclave de ses passions, la victime de ses égarements : *Vani autem sunt omnes homines in quibus non subest scientia Dei* [2].

« Ce n'est pas, s'écrie saint Jean Chrysostome, que nous voulions détruire les écoles et les asiles de la science. Mais ce à quoi nous nous opposons, c'est qu'on détruise l'édifice de la vertu, et que sous ses ruines on écrase les âmes. Quand même elle aurait moins de science, si l'âme est sage et vertueuse, tout est gagné ; quand même elle aurait acquis une puissance remarquable de savoir, si elle est vicieuse, tout est perdu [3]. »

Il y a plus. L'homme est fait à l'image de Dieu ; il porte sur son front le reflet de la beauté du Créateur : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine* [4]. L'éducation a pour but de rendre plus complète cette divine ressemblance jusqu'à ce que l'enfant devienne un homme par-

[1] Eccl., xii, 13.
[2] Sap., xiii, 10.
[3] Adv. oppug. vit. monast., lib. 3.
[4] Ps. iv, 7.

fait, à la mesure de l'âge et de la perfection de Jésus-Christ : *Donec occurramus omnes... in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi* [1].

Évidemment, l'idéal que l'homme doit reproduire dans le travail de sa grandeur morale et de sa perfection, est supérieur à l'humanité : c'est l'idéal de la beauté et de la perfection suprêmes.

Comme l'artiste a devant le regard de sa pensée et devant les visions de son génie la beauté souveraine qu'il veut reproduire, le maître, appelé à une mission plus haute et plus difficile, à façonner les âmes vivantes, immortelles, à réaliser un chef-d'œuvre qui surpasse tous les chefs-d'œuvre de l'art, doit avoir un idéal divin.

S'il cherche cet idéal au-dessous de la beauté et de la perfection de Dieu, il ne fera qu'une œuvre imparfaite, il trahira sa grande et sublime mission. « L'artiste, a dit Platon, l'artiste qui, l'œil fixé sur l'Être immuable et se servant de ce modèle, en reproduit l'idée et la vertu, ne peut manquer d'enfanter un tout d'une beauté achevée; tandis que celui qui a l'œil fixé sur ce qui passe, avec ce modèle périssable, ne fera rien de beau [2]. » Et ce modèle, selon le grand philosophe païen, « c'est la beauté incréée, impérissable, indépendante du temps comme du jugement des hommes, pure, sainte, sans mélange et sans ombre, parfaite, absolue, divine enfin [3]. » Les hommes les plus nobles, les plus généreux, les plus héroïques que les maîtres proposeraient à l'imitation de leurs élèves, pourraient-ils être comparés au Fils de Dieu qui a pris toutes les douleurs et toutes les infirmités de la nature humaine et qui a sauvé le monde par sa doctrine, son amour et son immolation ?

Quel modèle que ce maître adoré qui est la splendeur

[1] Eph., iv, 13.
[2] *Timée.*
[3] *Le Banquet.* Discours de Diotème.

de la gloire de Dieu son Père, la forme de sa substance et qui porte tout par la parole de sa puissance : *Qui cum sit splendor gloriæ et forma substantiæ ejus, portansque omnia verbo virtutis suæ*[1] !

Quel idéal remplacera Jésus-Christ dont M. Renan a dit : « Il ne sera jamais dépassé » et auquel il adressait ces paroles imposées par l'évidence à son incrédulité : « Mille fois plus vivant, mille fois plus aimé depuis ta mort que durant les jours de ton passage ici-bas, tu deviendras à tel point la pierre angulaire de l'humanité, qu'arracher ton nom de ce monde serait l'ébranler jusque dans ses fondements[2]. »

Quel idéal remplacera Jésus-Christ dont Rousseau lui-même a dit : « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. »

Mais cette loi qui atteint ainsi dans son but essentiel, dans ses sources premières, dans sa puissance, dans sa nature même l'instruction et l'éducation de l'enfance, elle est fatalement la manifestation, la prédication de l'impiété et de l'athéisme.

En effet, bannir Dieu et la religion de l'école, c'est bon gré mal gré et par la force des choses, jeter l'outrage à la foi de tout un peuple ; c'est déclarer par des actes publics, à la face de tout un pays, que Dieu est sans autorité, que la religion est sans valeur. Aussi nul ne s'y est trompé, nul ne s'y trompera. L'ouvrier, le paysan, l'enfant lui-même se demandent pourquoi les doctrines religieuses sont exclues des écoles, tandis que tant de zèle est déployé, tandis que tant d'argent est jeté à pleines mains pour assurer, pour développer l'enseignement de toutes les autres sciences. Ils ne trouvent qu'une solution à ce problème, qu'une réponse à cette question, celle qu'imposent le bon sens et l'évidence des faits : c'est le mépris de la religion et la négation de Dieu. Et malgré toutes les subti-

[1] Hebr., I, 3.
[2] *Vie de Jésus*, p. 426.

lités de langage, malgré toutes les dénégations, le peuple sera conduit à ces conclusions : cette loi est hostile à la religion, et l'école sans Dieu est l'école contre Dieu.

Faut-il démontrer encore que, à tous les points de vue, ces conséquences sont inévitables ? Les générations futures et la France de l'avenir seront ce que les auront faites l'enseignement et l'éducation de l'enfance, et par conséquent bannir Dieu de l'école, c'est le bannir de l'âme et de la vie même du peuple, c'est préparer à notre pays un peuple sans Dieu, un peuple contre Dieu. Mais le peuple sans Dieu, le peuple révolté contre Dieu, c'est partout le pouvoir sans prestige et sans autorité, le triomphe de la morale avilissante de l'intérêt et de l'instinct, le règne de la force, le mépris de la vertu, la destruction de tous les droits, l'écrasement des faibles, le triomphe de l'anarchie et de la barbarie sauvage.

C'est pourquoi la raison universelle, les traditions de tous les âges, l'autorité de tous les législateurs et de tous les philosophes, l'expérience douloureuse qu'a faite notre pays à la fin du dernier siècle, attestent que la religion est absolument nécessaire à l'éducation et à l'instruction de l'enfance.

La Révolution française chassa Dieu des temples et des écoles, mais cinq ans plus tard, les conseils départementaux, effrayés des conséquences désastreuses d'une telle loi, réclamèrent avec énergie l'instruction religieuse « comme la base de l'instruction nationale. » Un jurisconsulte célèbre, qui fut aussi un homme d'État, Portalis, exposant à la tribune française les motifs de conclure la paix religieuse en adoptant le Concordat, disait : « Il est temps que les théories se taisent devant les faits. Point d'instruction sans éducation, sans morale et sans religion. Des professeurs ont enseigné dans le désert parce qu'on a proclamé impudemment qu'il ne fallait jamais parler de religion dans les écoles. Les enfants sont sans idée de la divinité, sans notion du juste et de l'injuste. De là des

mœurs farouches et barbares et bientôt un peuple féroce... Toute la France appelle la religion au secours de la morale et de la société. »

Mais on nous dira sans doute : la loi n'outrage pas la religion, elle ne nie pas Dieu, elle ne s'oppose pas à l'instruction religieuse ; elle rend cette instruction aux parents et aux ministres des différents cultes. L'école n'est pas athée, elle est neutre, et nous voulons que cette neutralité soit rigoureusement observée.

Examinons avec attention, Nos Très Chers Frères, la valeur de cette réponse. Et d'abord pensez-vous qu'un grand nombre de pères et de mères de famille aient assez de loisirs pour s'occuper sérieusement de l'instruction religieuse de leurs enfants ? A ce point de vue, comme au point de vue du droit qu'ont les parents de choisir les maîtres auxquels ils confient ce qu'ils ont de plus cher, le plus douloureusement atteint par la loi, c'est l'ouvrier, c'est le pauvre, c'est le peuple, l'éternelle victime de ceux qui le flattent et qui le trompent.

Est-ce le soir, à la fin de leurs laborieuses journées, est-ce le dimanche, en ce jour où le repos leur est si nécessaire, que l'ouvrier de nos villes, que le laboureur de nos campagnes, que la mère de famille qui suffit à peine, malgré l'ardeur de son dévouement, aux soins de son ménage et à tant d'autres travaux, pourront consacrer à cette instruction le temps, les sollicitudes et la science qu'elle réclame ?

Les pasteurs de nos paroisses peuvent-ils, à leur gré, réunir les enfants pour les instruire ? Non certainement, et vous n'ignorez pas les obstacles qui les arrêtent. Sera-t-il bien facile de ravir aux enfants quelques heures du jour de repos qui leur est accordé chaque semaine, pour leur imposer l'étude du catéchisme ?

Le dimanche est presque tout entier absorbé par les offices et MM. les Curés ne peuvent, ce jour-là, donner à l'instruction des enfants qu'un temps absolument insuffi-

sant. N'oubliez pas, Nos Très Chers Frères, qu'il ne s'agira pas seulement désormais pour MM. les Curés, d'expliquer le texte du catechisme, ce qui exige cependant un temps considérable, il faut tout d'abord que ce texte ait été étudié par les enfants. Et quel temps MM. les Curés et les enfants eux-mêmes pourront-ils donner à cette étude?

Dans ce diocèse, comme dans beaucoup d'autres diocèses, un grand nombre de MM. les Curés desservent une église annexe. Ils se rendent le dimanche matin à une distance de deux, de trois, de quatre kilomètres, ils célèbrent la Sainte Messe et font une instruction; puis ils reviennent à leur église paroissiale où ils chantent une seconde messe et font une seconde instruction. Le temps leur manque évidemment pour l'instruction des enfants et les forces humaines ont des limites qui ne peuvent être dépassées.

Quant à la neutralité, affirmée avec tant d'éclat, des faits nombreux, indiscutables, démontrent qu'elle n'existe pas; nous dirons plus : elle est absolument impossible.

Nous avons prouvé que cette loi est par elle-même la manifestation et la prédication de l'athéisme; mais dans l'école, le silence de l'instituteur au sujet des devoirs que la religion impose, conduit fatalement l'enfant au doute, à l'indifférence et à la négation. Contre cette influence funeste, les croyances de la famille, les conseils et les exemples de la piété seront bientôt impuissants. « Semblables à ces fils des barbares qu'on trempait tour à tour en naissant dans l'eau bouillante et dans l'eau glacée, pour rendre leur peau insensible aux impressions des climats, l'enfant est jeté tour à tour dans l'incrédulité et dans la foi. Il lui faudrait deux âmes et il n'en a qu'une ; on la tiraille et on la déchire en sens contraire... Il s'étonne de ces contradictions et commence à douter qu'on lui joue une grande comédie, que la société a deux fois et deux morales. Il succombe sous ce spectacle, sa foi s'éteint, sa raison sans ardeur se refroidit; son âme se

dessèche et son enthousiasme se change en indifférence et en découragement [1]. »

Le silence lui-même, le silence de l'instituteur n'est pas possible. Écartera-t-il de parti pris toutes les hautes et décisives questions de la création du monde, de l'origine de l'homme et de ses destinées, de la vie et de la mort? Abordera-t-il un seul de ces problèmes sans nommer Dieu, sans faire même une allusion aux solutions que donne la foi chrétienne ?

Pourra-t-il enseigner l'histoire de notre pays et raconter les hauts faits de nos pères sans parler de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Église, de leur influence, de nos héros chrétiens, de leurs œuvres admirables?

De deux choses l'une : ou bien l'instituteur touchera à toutes ces questions et alors il devra se prononcer, émettre une opinion et sortir de la neutralité ; ou bien il les écartera, ou il les énumérera sans les résoudre, et alors cet enseignement si vanté, cet enseignement de lumière et de progrès, ne sera plus qu'un enseignement mutilé, ridicule et inepte, l'enseignement de la contradiction et de la décadence.

Nous ne l'ignorons pas, la loi du 28 mars 1882, n'exclut pas explicitement l'instruction religieuse de l'école et tant que cette exclusion n'aura pas été formulée et imposée, les parents chrétiens devront réclamer des instituteurs l'enseignement de la religion dans l'école ; mais cette exclusion a été accomplie déjà par bien des instituteurs, elle peut l'être demain pour un grand nombre d'écoles par les circulaires des inspecteurs primaires et, pour la France entière, par une décision ministérielle. Cette exclusion, elle sera bientôt générale et absolue.

Nous ne l'ignorons pas, le conseil supérieur de l'Instruction publique a déclaré « que le maître devra éviter, comme une mauvaise action, tout ce qui dans son langage

[1] Lamartine.

et son attitude, blesserait les croyances religieuses des enfants confiés à ses soins. » M. le Ministre de l'Instruction publique, répondant à une interpellation, disait à la tribune du Sénat : « Si un instituteur public s'oubliait assez pour instituer dans son école un enseignement hostile, outrageant, contre les croyances religieuses de n'importe qui, il serait aussi sévèrement et aussi rapidement réprimé que s'il avait commis cet autre méfait de battre ses élèves et de se livrer sur leurs personnes à des sévices coupables [1]. »

Mais ici comme partout, à cette heure comme toujours, les déclarations de la modération, de la prudence et de la justice disparaissent devant la violence et la haine qui emportent tout, devant la puissance de la logique qui entraîne bien vite les hommes aux dernières conséquences de leurs doctrines. Quels instituteurs ont été réprimandés pour avoir outragé les croyances religieuses de leurs élèves, ou manifesté au milieu des populations, le mépris de la religion elle-même ? Quels manuels de l'enseignement civique, parmi ceux qui outragent avec plus d'audace et de cynisme la foi chrétienne et le passé glorieux de notre pays, ont été signalés à la vigilance des inspecteurs ou exclus des écoles?

Quels délégués officiels, présidant les distributions de prix des écoles publiques et répondant, par les paroles les plus agressives et parfois les plus injurieuses, à la modération des orateurs catholiques, ont eu à subir le moindre blâme ? C'est un délégué du gouvernement, un conseiller municipal de Paris qui, dans une de ces cérémonies, adressait aux élèves ces paroles : « On vous a dit que nous avions chassé Dieu de l'école, c'est une erreur: on ne peut chasser ce qui n'existe pas ; or, Dieu n'existe pas. »

Aussi, un journal républicain écrivait : « De toute façon

[1] Séance du Sénat du 16 mars 1882.

il importe de couper court à ces harangues révoltantes et ridicules dont nous sommes inondés depuis quelques jours, et dont tous les hommes raisonnables sont à la fois indignés et honteux [1]. »

Faudra-t-il, Nos Très Chers Frères, chercher bien loin de nous la preuve manifeste, irrécusable des tendances de cette loi et des projets de ceux qui la mettent à exécution?

Vous avez été douloureusement émus en apprenant que les crucifix et tous les emblèmes religieux avaient été enlevés des salles d'asile et des écoles de Nancy. Ces signes de notre foi qui apprenaient aux enfants, dans un langage touchant et intelligible pour tous, l'obéissance et le respect, la nécessité du sacrifice et le prix divin de la souffrance, ces symboles augustes qui résument toute la morale chrétienne, il fallait les proscrire!

Ce Dieu de la crèche et de la croix, qui a révélé à l'humanité corrompue et barbare la grandeur, la gloire, les destinées de ces enfants *dont les anges voient la face du Père qui est dans les cieux* [2], il fallait donc le repousser et le bannir!

Mais ce proscrit, ce banni est le Dieu qui a dit : « Laissez venir à moi ces petits enfants, ne les arrêtez pas, car c'est à ceux qui leur ressemblent qu'appartient le royaume de Dieu : *Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos: talium est enim regnum Dei* [3] » ; c'est le Dieu qui a condamné ceux qui scandalisent un de ces enfants qui croient en lui [4].

Quels motifs pourraient être invoqués pour justifier ou excuser cette mesure odieuse et impie? Ces motifs existent sans doute, mais on n'oserait les avouer à cette population intelligente et sage, à laquelle répugnent invinciblement la violence et l'oppression.

Quant à nous, nous avons accompli avec fidélité les

[1] Le *Parlement.*
[2] Matth., xviii, 10.
[3] Marc., x, 14.
[4] Matth., xviii, 6.

promesses de notre première lettre pastorale et de notre discours d'installation. Nous avons été le pasteur et l'ami de tous. Dans les discours si nombreux que nous avons prononcés depuis notre arrivée dans ce diocèse, nous n'avons pas dit une parole qui ait blessé ou contristé une seule âme. En démontrant la nécessité et les droits de l'enseignement chrétien, nous avons été juste et charitable. Deux fois, en présidant les distributions des prix des écoles des Frères, nous avons fait, aux applaudissements de grandes assemblées chrétiennes, l'éloge des instituteurs et des institutrices laïques de cette ville. A-t-on voulu répondre à la modération par la violence, à la justice par l'iniquité, à la charité par les œuvres de la haine et de l'impiété ?

Les pères de famille ou les instituteurs ont-ils demandé que de tels outrages fussent infligés aux croyances catholiques ? Non, mille fois non. Dans ce noble pays surtout, les hommes qui ne pratiquent pas la religion veulent qu'elle soit respectée, et un grand nombre d'entre eux exigent rigoureusement qu'une éducation chrétienne soit donnée à leurs enfants. Les instituteurs et les institutrices, qui ont été invités à enlever de leurs écoles les emblèmes religieux, ont refusé énergiquement d'accomplir des actes que réprouvent leur foi et leur conscience. Non, non, il n'y avait ici ni demandes à exaucer, ni liberté à défendre, ni abus à réprimer. Il y avait, d'un côté la violence et la haine qui s'imposent, et de l'autre la faiblesse qui obéit.

Mais nous qui sommes dans cette ville et dans ce diocèse le représentant de l'Église catholique, nous ne pouvons ni céder devant la violence, ni nous taire devant l'impiété, et nous protestons contre ces attentats, au nom de la foi catholique et de la liberté des consciences.

D'ailleurs, Nos Très Chers Frères, l'illusion n'est pas possible : ce qui s'est fait ici se fera tôt ou tard, bientôt peut-être, dans la France entière. Écoutez à ce sujet l'aveu

d'un inspecteur primaire recommandant aux instituteurs de conserver provisoirement dans leurs écoles les emblèmes religieux pour ne pas en éloigner les élèves : « Une semblable mesure, écrivait-il, aurait peut-être pour conséquence d'irriter les populations et de multiplier les difficultés que présentera dans le pays l'application des lois nouvelles. Laissons au temps le soin de compléter notre œuvre et de dissiper les préjugés que des mesures violentes ne feraient qu'enraciner dans des esprits trop fortement enclins à écouter les ennemis de toute lumière et de tout progrès [1]. »

II

Nous vous avons dit ce qu'était la loi du 28 mars au point de vue de la religion, il nous reste à vous dire ce qu'elle est au point de vue de la liberté.

La liberté, jamais elle n'a été plus vantée, et, à entendre les adversaires de l'Église, nous serions, nous catholiques, ses irréconciliables ennemis. Toutes les lois, tous les décrets, toutes les mesures administratives qui peuvent nous atteindre n'ont d'autre but que de défendre la liberté et de protéger, contre nos envahissements et notre domination tyrannique, le peuple de France.

Et pourtant où sont ici les envahisseurs? Qui donc porte atteinte à des droits sacrés? Qui donc défend ici la liberté des consciences, la liberté des âmes?

Cette loi qui repousse l'enseignement de la religion, qui lui crée de telles entraves, cette loi qui n'a de rigueur que pour les croyances religieuses, ces ordres de municipalités qui suppriment, avec l'enseignement chrétien, les emblèmes religieux, tout cela est donc l'œuvre de la tolérance et de la liberté!

Quoi! à cette heure où les manuels qui outragent la foi

[1] Lettre circulaire de l'inspecteur primaire de Brioude, 17 juin 1882.

et le passé glorieux de notre pays, qui préparent des divisions funestes et qui soufflent la haine entre les classes sociales, à cette heure où ces manuels sont acceptés ou tolérés, la religion qui a régénéré le monde et donné à la France quatorze siècles de gloire, cette religion qui multiplie partout sous nos yeux les merveilles de la charité, est seule bannie au nom de la liberté !

Quoi ! tandis que des photographies et des gravures immondes s'étalent sous les regards de la foule, tandis que des journaux corrupteurs, qui se sont donné pour mission de souiller les âmes, de pervertir les cœurs, en déshonorant la littérature et la langue françaises, poursuivent, malgré certaines répressions impuissantes, le peuple, les enfants, les jeunes filles, de leurs sollicitations honteuses, le catéchisme, qui enseigne la doctrine et la morale divines de l'Évangile, les symboles qui parlent de pureté, de dévouement, de sacrifice, sont proscrits au nom de la liberté !

Le père, la mère de famille peuvent livrer les âmes de leurs enfants à la corruption et au déshonneur, ils ne peuvent pas choisir librement les maîtres qui ont leur confiance et garantir efficacement ces âmes si chères contre l'indifférence et l'incrédulité !

Il y a une liberté sans doute, une liberté sans frein, sans limite et sans pudeur, mais c'est la liberté de l'erreur et de la corruption.

Il y a des entraves, il y a des rigueurs, il y a des barrières et des proscriptions, mais contre la religion et contre l'Église catholique.

L'Église catholique cependant, n'a jamais méconnu les devoirs que la loi naturelle impose aux parents d'élever, par l'instruction, l'intelligence et l'âme de leurs enfants. La première elle a proclamé la grandeur des âmes, et seule elle en a inspiré l'amour.

Un Pape a écrit dans la Bulle d'approbation de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, ces paroles qui résument

sur ce point toutes les traditions catholiques : « L'ignorance est l'origine de tous les maux, surtout dans ceux qui sont occupés au travail manuel : *Ignorantia omnium origo malorum, præsertim in iis qui fabrili operæ dediti sunt* [1].

Le gouvernement doit sans doute encourager de toutes façons l'instruction des enfants du peuple, stimuler et récompenser le zèle des parents. Mais il ne doit pas se substituer à l'autorité paternelle, il doit proportionner l'instruction aux exigences des diverses conditions sociales, il doit tenir compte des difficultés sérieuses qui s'opposent à la fréquentation assidue de l'école.

L'obligation imposée par la loi, malgré certaines réserves qu'elle admet, est lourde pour les familles des cultivateurs, surtout à certaines époques de l'année. Les travaux de la saison actuelle en particulier réclament dans les campagnes le concours de tous les membres de la famille. Il faudrait, pour accomplir exactement la loi, renoncer à des travaux nécessaires et urgents et se soumettre à de cruels sacrifices. Il y a là, qui pourrait le contester? une obligation très lourde et, en face d'une pareille obligation, il nous paraît difficile d'invoquer si haut et de proclamer avec tant d'éclat le triomphe et le règne de la liberté.

Mais il y a dans cette loi des entraves plus étroites, des atteintes plus douloureuses portées à la liberté. Nous l'avons déjà dit, le père de famille ne peut choisir le maître de ses enfants. Quand on ose affirmer que la liberté n'est pas atteinte, parce que les parents peuvent fonder des écoles libres si les écoles municipales ne leur conviennent pas, on est en contradiction évidente avec la réalité des choses.

Pourquoi les catholiques seraient-ils condamnés à subvenir aux frais si lourds des écoles libres après avoir contribué par le payement des impôts aux frais des écoles

[1] Bulle du pape Benoît XIII.

qu'ils réprouvent? Où est ici le respect de la liberté et des droits de tous?

Mais les dépenses qu'imposent les écoles libres dépassent évidemment de beaucoup les ressources des parents chrétiens dans le plus grand nombre des communes, et par conséquent dans toutes ces communes la liberté des parents chrétiens n'existe pas. De plus, il ne faut pas l'oublier, presque partout c'est une minorité infime de la population que l'on veut satisfaire en blessant les sentiments les plus élevés et les plus profonds de l'immense majorité. Souvent même la population est unanime à demander que rien ne soit changé dans les écoles, et que l'instruction religieuse soit donnée aux enfants. Que deviennent alors les droits de ces populations et où donc est leur liberté?

On a prétendu que les décisions des conseils municipaux au sujet des écoles sont l'expression légitime, indiscutable des vœux des populations, et que ces décisions doivent être exécutées. Rien n'est plus opposé à la vérité, à la justice et à l'évidence des faits.

Les conseils municipaux sont élus presque sans exception sous des influences politiques, et les pères de famille qui leur ont accordé leurs suffrages, confient souvent leurs enfants aux écoles que combattent ces mêmes conseils municipaux. Les assemblées municipales devraient, à ce point de vue surtout, accomplir fidèlement les vœux des populations, mais en réalité il n'est pas rare de les voir lutter ouvertement contre ces populations qu'elles prétendent représenter.

Du moins pour ne pas trahir indignement des déclarations si précises et des engagements si formels, il faudrait que l'on s'inclinât sans exception devant les décisions des conseils municipaux. Mais souvent l'autorité de ces conseils est méconnue ainsi que les vœux des familles, quand ils sont favorables aux maîtres congréganistes et à l'enseignement chrétien.

Nous connaissons, hors de ce diocèse, une commune

où, sur douze conseillers municipaux, trois seulement avaient des enfants, et pourtant on admettait que les décisions de ce conseil devaient être exécutées contre les vœux légalement manifestés de la grande majorité des pères de famille. Bientôt les élections arrivèrent ; la population indignée écarta ces conseillers et élut un conseil favorable tout entier aux maîtres congréganistes. Eh bien ! cette autorité de conseillers municipaux, si respectée, si puissante quelques jours auparavant, cette autorité appuyée par les suffrages de la population et par les vœux des familles ne comptait plus ; et, malgré les sollicitations, malgré toutes les protestations, l'école municipale n'a pas été rendue aux maîtres congréganistes. Le maire a refusé d'installer l'instituteur laïque ; l'inspecteur, assisté par les gendarmes, a procédé à cette installation.

La liberté des parents chrétiens consistera alors, nous dira-t-on, à envoyer leurs enfants dans des écoles éloignées, ou à les faire instruire dans leurs maisons. Mais de quelque côté que se tournent les défenseurs de la loi, quelles que soient leurs réponses, ils aboutissent fatalement à la suppression de la liberté. Car, une fois encore, pourquoi les chrétiens sont-ils condamnés à subir ces charges écrasantes ? Sont-ils des parias au sein de leur pays et sur ce sol de la France qu'ils ont faite grande, forte, prospère et glorieuse ?

Nous l'avons déjà dit, c'est l'ouvrier, c'est le pauvre, c'est l'homme du peuple qui est ici sans issue enfermé dans un cercle de fer. Comment songerait-il à envoyer au loin ses enfants ou à leur donner du pain ? Lui, l'ouvrier et le pauvre, il n'a qu'à courber la tête sous cette servitude inexorable ; il ne peut que livrer ses enfants à des maîtres qui n'ont pas sa confiance et à un enseignement qu'il réprouve.

Ces atteintes à la liberté des pères de famille et des enfants du peuple, elles ont été prévues, elles ont été avouées, elles ont été voulues. « Et surtout, disait au

Sénat M. le ministre de l'Instruction publique, vous pouvez vous mettre dans l'esprit que l'arme légale que nous demandons n'est nullement dirigée contre l'éducation des châteaux et des familles bourgeoises, que nous n'avons nul dessein d'intervenir entre vos enfants et vous. »

Et un sénateur répondait : « C'est la pauvreté que vous mettez en prison [1] ! ».

C'est sous un gouvernement démocratique, c'est au nom de la liberté, c'est en France et au dix-neuvième siècle qu'une telle servitude s'impose et qu'elle est acceptée!

Voudrait-on, au nom de la liberté, mettre à exécution cette sinistre sentence de Danton : « Les enfants appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parents? »

Nous causions, pendant un récent voyage, avec un homme qui occupe une situation importante et qui défendait avec ardeur la loi du 28 mars ; nous lui demandions comment il conciliait avec la liberté les exigences de cette loi : « La liberté, nous dit-il enfin, la liberté n'est pas possible en ce moment; nous avons à refaire l'état social. Quand nous aurons achevé cette œuvre, nous accorderons la liberté! » Il y a là un aveu bien précieux, et l'explication de bien des contradictions qui tout d'abord paraissent inexplicables. Rien n'est plus simple en effet. Ces apôtres de la liberté veulent la servitude et l'oppression ; mais quand tous penseront comme eux, quand ils n'auront plus à redouter ni une résistance ni une protestation, alors seulement, après avoir converti par la force toutes les intelligences rebelles, ils diront avec une noble fierté : « La liberté règne en France, » comme autrefois les impitoyables vainqueurs de la Pologne disaient : « *L'ordre règne à Varsovie!* »

Mais cette liberté de l'enseignement, ces droits sacrés du père de famille, ils sont affirmés par la simple raison,

[1] Séance du Sénat, 15 juin 1882.

inscrits dans la loi naturelle, gravés dans tous les cœurs. Le père, la mère de famille ont reçu de la nature elle-même le pouvoir absolu de choisir les maîtres qui accomplissent auprès de leurs enfants les devoirs qu'ils ne peuvent accomplir eux-mêmes. « Le fils, a dit le plus profond des philosophes, le fils est quelque chose du père, parce qu'il en est comme une partie. Le père est le principe de la génération, et de l'éducation, et de l'instruction, et de tout ce qui appartient à la perfection de la vie humaine [1]. »

Bien plus, si nous regardons au fond même des choses, cette liberté de l'enseignement apparaît comme le principe et la sauvegarde de toutes les autres libertés.

En effet, si l'État s'empare de l'intelligence et de l'âme de l'enfant, s'il peut la diriger et la façonner à son gré et détruire ainsi dans les générations nouvelles toutes les croyances, toutes les convictions qui opposent un obstacle à ses opinions et à ses desseins, il prépare, par son omnipotence absolue, la servitude universelle.

Quelle résistance pourrait être faite dans vingt ans ou dans trente ans à tous les caprices du pouvoir, à tous les excès du despotisme, quand toutes les doctrines, toutes les opinions, toutes les pensées auront été inspirées par l'État lui-même, quand l'État pensera et parlera pour tous! Si vous ajoutez à cet ignoble niveau, qui passerait sur toutes les âmes, les mille rouages de l'administration et de la bureaucratie, les moyens si rapides de communication, les instruments terribles de répression que possède la loi actuelle, comment ne comprenez-vous pas que toutes les libertés, que tous les droits seraient saisis et broyés dans cet engrenage de fer? Alors, ni une inspiration élevée, ni une résistance courageuse, ni un éclair de géné-

[1] Saint Thomas d'Aquin. « *Filius est aliquid patris, quia est quodammodo pars ejus* II. II., *q.* 57., *a* 4. — *Pater est principium et generationis et educationis, et disciplinæ, et omnium quæ ad perfectionem vitæ humanæ pertinent.* » II. II., *q.* 101., *a.* 1.

rosité, ni un acte de grandeur morale n'apparaîtraient au sein de ce peuple déshonoré, moralement anéanti et réduit à n'être qu'un troupeau stupide conduit par le bâton de ses maîtres.

On nous dira sans doute que tels ne sont pas les desseins de nos adversaires, et que nous exagérons à plaisir les conséquences de la loi, en les poussant jusqu'à l'invraisemblance. Nous reconnaissons volontiers que ce despotisme abject, que de telles conséquences révoltent toutes les âmes. Mais nous affirmons que les plus habiles et les plus forts sont entraînés sur les pentes fatales de la violence et de l'oppression; nous affirmons que les conséquences que nous signalons sont les fruits naturels, inévitables de l'omnipotence de l'État au point de vue de l'enseignement.

Il est vrai, nous avons la ferme espérance que la France ne descendra pas jusqu'au fond de ces abîmes, nous savons qu'elle luttera contre ces tendances fatales. Mais nous savons aussi que les divisions deviennent funestes pour tous, que notre pays a mieux à faire que d'user ses ressources et ses forces en ces luttes douloureuses; nous savons que la grandeur, la puissance et la prospérité de la France ne sont possibles que par la paix et l'union dans la justice et dans la vraie liberté.

La seule solution qui peut être donnée à ce problème est dans le respect absolu de la liberté et des droits du père de famille. Le rôle de l'État, de l'administration à tous les degrés ne peut être que de constater fidèlement les vœux des familles et d'en assurer la réalisation. Tant que cette solution ne sera pas acceptée et sanctionnée par la loi et respectée de tous, la lutte sera sans trêve; et dans cette lutte la France peut périr.

Aussi nous pouvons nous rendre ce témoignage que nous avons défendu cette thèse partout et toujours. Dans les conseils départementaux, quand la majorité était catholique, et plus tard en présence d'une majorité devenue

hostile aux écoles congréganistes et à l'enseignement chrétien, nous avons réclamé des enquêtes loyales, destinées à constater les vœux des pères de famille et nous avons demandé que ces vœux fussent réalisés.

Il n'y a pas longtemps encore dans notre ville épiscopale, nous disions, en présence d'une grande assemblée : « Nous acceptons volontiers la concurrence, nous l'acceptons dans la justice et dans la liberté. »

Nous demandons aux ennemis de l'Église d'aimer la liberté et de la servir comme nous. Avoueront-ils que c'est beaucoup trop leur demander?

III

Et maintenant, il faut le redire encore, cette question de la liberté de l'enseignement est la question suprême et décisive. Au premier rang de toutes les œuvres catholiques il faut placer, dans les ardeurs du zèle et dans la générosité du sacrifice, la défense de cette liberté nécessaire et sacrée.

Certes nous applaudissons à la restauration de nos églises et de nos antiques basiliques ; nous admirons ces constructions nouvelles qu'élèvent l'or du riche et l'obole du pauvre et qui porteront à la postérité la plus lointaine le témoignage de notre piété et de nos espérances. Mais il s'agit avant tout, à cette heure, des pierres vivantes de la maison de Dieu ; il s'agit des âmes immortelles rachetées par le sang de Jésus-Christ ; il s'agit des petits enfants qu'il a tant aimés, il s'agit de maintenir dans nos temples la foule des fidèles, il s'agit de savoir, si un jour, les générations perverties par un enseignement athée, après avoir abandonné nos églises, ne les raseront pas jusqu'au sol.

Certes, l'œuvre de la Propagation de la Foi est une œuvre admirable, et il faut lui rester fidèle. Mais comment la France donnera-t-elle des millions pour la conversion

des nations païennes, comment leur enverra-t-elle les rayons divins de l'Évangile, si l'enseignement chrétien est supprimé, si la foi et la charité s'éteignent parmi nous? A cette France elle-même il faudrait un jour envoyer des catéchistes, des apôtres et des martyrs.

L'œuvre du Denier de Saint-Pierre a pour tous les cœurs catholiques, les séductions de la plus divine charité et de la piété filiale ; l'abandonner ou la laisser s'amoindrir serait la plus odieuse ingratitude, le crime qui appellerait les plus terribles vengeances. Mais qui pourra secourir l'auguste détresse du Vicaire de Jésus-Christ, qui enverra l'aumône de la piété filiale au père universel, au pasteur suprême, quand le père sera sans enfants et le pasteur sans troupeau?

Les œuvres destinées à la régénération des classes ouvrières, celles qui atteignent, sous toutes les formes et avec un si admirable dévouement, toutes les défaillances des âmes et toutes les souffrances des corps apparaissent dans ce siècle troublé comme notre espérance et le principe de notre salut. Mais les classes ouvrières pourront-elles être ramenées aux devoirs du christianisme si elles n'ont reçu aucune notion des vérités religieuses, si Dieu lui-même leur est inconnu? Quand un enseignement antichrétien dominera dans la France entière, les sources de la charité seront à jamais taries!

Enfin, ne l'oublions pas, l'intérêt suprême de cette cause de la liberté de l'enseignement nous est révélé par les efforts des ennemis de l'Église. C'est sur ce point que se concentrent depuis longtemps toutes leurs attaques. Ils savent bien que si l'enfance leur est livrée, l'avenir leur appartient.

C'est sur ce terrain aussi que doivent s'unir tous les vrais enfants de l'Église. C'est en faveur de cette cause première, décisive, qu'ils doivent accepter avec élan tous les sacrifices sans se laisser ni déconcerter par les difficultés, ni arrêter par les obstacles, ni décourager par les défaites.

1° Tout d'abord, dans ce diocèse, le clergé, dont nous apprécions chaque jour davantage l'intelligence et le dévouement et qui nous a déjà donné tant de preuves d'affection et de respect, redoublera de zèle pour l'instruction religieuse des enfants. MM. les Curés et MM. les Vicaires ne consacreront pas seulement le temps dont ils peuvent disposer à donner l'explication du catéchisme, mais encore à en faire étudier le texte. Ils rendront cette explication et cette étude aussi intéressantes et aussi attrayantes que possible.

Si l'étude et la récitation du catéchisme sont interdites pendant le temps des classes, ils mettront la plus grande activité à trouver une salle où les enfants pourront être réunis sous la direction des instituteurs et des institutrices ou sous la direction de personnes pieuses et dévouées. Ils n'hésiteront pas à céder, s'il le faut, pour cette œuvre, une des chambres du presbytère, la sacristie, ou même une chapelle et une partie de l'église paroissiale.

Mais comme nous l'avons dit, le temps fait défaut à MM. les Curés pour l'enseignement du catéchisme, et dans plusieurs paroisses ils ne pourront compter sur la bonne volonté des instituteurs et des institutrices.

Le malheur du temps nous oblige à invoquer le secours des catéchistes volontaires. Comme aux premiers siècles, l'Église les emploie encore aujourd'hui dans les pays de missions à titre d'auxiliaires et de précurseurs des missionnaires.

Il n'est pas en France de ville un peu importante où des âmes pieuses n'accomplissent cet apostolat auprès de quelques enfants plus ignorants et plus abandonnés.

Donc, que des légions de catéchistes volontaires se forment dans ce diocèse où les œuvres catholiques sont si nombreuses et si prospères et où tant d'âmes d'élite unissent, aux ardeurs du zèle, une persévérance admirable.

Nous avons la pensée d'établir dans notre ville épis-

copale un comité de femmes pieuses et vaillantes qui serait le centre de l'association des catéchistes et qui lui donnerait, avec l'unité nécessaire, une impulsion puissante. Cette association serait affiliée à l'archiconfrérie romaine de la *Doctrine chrétienne*, et elle aurait part aux grâces spirituelles de cette archiconfrérie.

2° Autant que leurs occupations et leurs travaux le leur permettront, les parents feront étudier le catéchisme à leurs enfants et ils leur feront réciter leurs prières. La lecture du catéchisme en famille pendant les longues soirées d'hiver gravera dans toutes les intelligences les vérités chrétiennes.

Les parents veilleront sur leurs enfants avec une sollicitude infatigable et une invincible énergie. Ils demanderont que l'instruction religieuse soit donnée dans les écoles, que les crucifix y soient maintenus, que les prières y soient faites et que rien dans l'enseignement ne puisse porter atteinte à la foi et à la moralité.

Si une école libre existe dans la paroisse, ils la préféreront à l'école publique. Si dans les écoles publiques la foi ou la moralité étaient outragées, aucune considération humaine ne pourrait les empêcher de retirer leurs enfants de ces écoles et de sauver ainsi leurs âmes.

Ils mettront plus de zèle et d'exactitude que jamais à envoyer leurs enfants au catéchisme, et, s'il le fallait, ils s'imposeraient pour accomplir ce rigoureux devoir de grands sacrifices.

Nous serions heureux de voir les enfants et surtout les femmes et les jeunes filles chrétiennes de toutes les conditions porter ostensiblement la croix sur leur poitrine comme la plus belle parure. A Lyon, une association s'est formée dans ce but et a pris le nom d'*Alliance catholique*. Déjà dans notre ville épiscopale, de vaillantes chrétiennes se sont conformées à cette pieuse pratique. Que d'autres les imitent; et surtout que la vie vraiment chrétienne, la simplicité de la toilette, la résistance aux tentations du

luxe sous toutes les formes, et aux plaisirs du monde, que l'activité dans les œuvres de la charité constituent la protestation puissante de la foi chrétienne outragée.

A cette heure des épreuves et par conséquent des sacrifices, femmes au noble cœur, jeunes filles généreuses et pures, redites, surtout par votre vie pieuse et dévouée, cette parole de saint Paul : « Loin de moi la pensée de me glorifier d'autre chose que de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ [1].

Nous ajoutons avec le vénérable Cardinal Archevêque de Paris que la fondation des écoles libres est « l'œuvre capitale de notre temps, et que l'aumône qui les soutient est la première des aumônes et la plus méritoire. »

3° Les instituteurs et les institutrices se pénétreront plus que jamais de la grandeur de leur mission. Tant qu'une défense absolue ne s'y opposera pas, ils maintiendront les traditions chrétiennes de leurs écoles.

S'ils ne peuvent pendant le temps des classes faire réciter les prières et le catéchisme, ils auront assez de dévouement pour accomplir ce devoir de foi et de charité en dehors des heures réglementaires.

Nous croyons que les instituteurs chrétiens ne doivent pas abandonner leurs écoles malgré les prescriptions que nous venons de signaler et malgré la suppression des emblèmes religieux. Ils peuvent encore dans la situation douloureuse qui leur est ainsi faite, accomplir le bien et surtout empêcher le mal.

Ils n'accorderont pas à la loi une coopération coupable. Ils se soumettront pendant le temps des classes aux ordres qui leur seront imposés, mais dans les temps libres et en dehors des bâtiments scolaires, ils pourront donner à leurs élèves l'instruction religieuse. De plus, partout et toujours par leur influence, par leur attitude, par leurs exemples, ils maintiendront l'esprit chrétien, et ils protesteront contre l'indifférence et l'impiété.

[1] Galat. vi, 14.

Que deviendrait l'enseignement, quel serait le sort des enfants, surtout dans tant de paroisses où la fondation des écoles libres est impossible, si tous les maîtres chrétiens se retiraient des écoles publiques et si l'instruction et l'éducation, dans ces écoles, étaient livrées à des maîtres ouvertement hostiles à la religion ?

Nous croyons aussi que les instituteurs libres doivent donner communication des registres de leurs écoles comme le leur conseille le *Comité diocésain de la défense des libertés religieuses*, par sa circulaire du 30 septembre 1882.

En terminant cette lettre pastorale, malgré les sombres prévisions de l'avenir et malgré la tristesse qui envahit notre âme, nous espérons que la lutte qui nous est imposée, secouera le sommeil de l'indifférence, qu'elle entraînera tous les vrais amis de la liberté, qu'elle unira sous la même discipline, dans les mêmes combats et les mêmes sacrifices, tous les cœurs catholiques.

Une grande et sainte croisade va se faire au sein même de notre malheureux pays. Il ne s'agit pas seulement de défendre les croyances chrétiennes, la religion de nos pères, il s'agit une fois encore de défendre la liberté nécessaire et les droits sacrés des pères de familles, cette liberté et ces droits avec lesquels périssent tous les droits et toutes les libertés.

LETTRE CIRCULAIRE

A L'OCCASION DE LA MORT DE SON ÉMINENCE

LE CARDINAL FERDINAND-FRANÇOIS-AUGUSTE DONNET

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

---

2 janvier 1883.

Messieurs et très chers Coopérateurs,

Un grand deuil vient d'affliger l'Église de France et plus douloureusement encore le diocèse de Bordeaux et le diocèse de Nancy. Son Éminence le Cardinal Donnet a succombé après une maladie de quelques jours. Cette santé qui avait soutenu tant de travaux et bravé tant de fatigues s'est éteinte rapidement.

Le vaillant prélat venait de visiter plusieurs paroisses et de présider plusieurs cérémonies lorsque ses forces ont trahi son courage. On peut dire qu'il est tombé sur le champ de bataille et qu'il ne s'est arrêté que pour mourir.

Le diocèse de Nancy garde fidèlement le souvenir du coadjuteur de Mgr de Forbin-Janson et le vénérable Cardinal aimait à rappeler avec sa prodigieuse mémoire, son

séjour en Lorraine et les œuvres que son zèle y avait accomplies.

Il y a peu de temps encore, il nous faisait demander si son nom était inscrit parmi ceux des évêques de Nancy et de Toul dans la galerie de l'évêché et nous lui répondions que son nom était inscrit non seulement dans cette galerie, mais qu'il était encore, malgré quarante-cinq années écoulées, gravé dans bien des cœurs reconnaissants.

Sacré, le 30 mai 1835, en qualité d'évêque de Rosa *in partibus* et de coadjuteur de Nancy et Toul, Monseigneur Donnet fut préconisé archevêque de Bordeaux le 19 mai 1837.

Dans sa première lettre pastorale datée du 26 janvier 1836, le vénéré prélat adressait à ses diocésains ces paroles de félicitations auxquelles les difficultés des temps et l'éloignement de Mgr de Forbin-Janson donnaient un prix tout spécial : « C'est pour la première fois, Nos Très Chers Frères, écrivait-il, qu'il nous est donné de vous adresser la parole à tous et déjà nous pouvons vous dire avec effusion de cœur que notre espérance n'a pas été vaine et qu'il a plu à Celui de qui vient tout don parfait, de mettre le comble à notre attente et de remplir la mesure de nos désirs. La manière affectueuse dont nous avons été accueilli dans les diverses paroisses que nous avons visitées, l'avidité avec laquelle notre parole y a été reçue sont un heureux présage des bénédictions que Dieu semble promettre à notre ministère au milieu de vous. Dans les villes comme dans les campagnes, nous avons trouvé la foule sur nos pas.....

« Ainsi se sont dissipées, presque aussitôt que nous nous sommes trouvé en face de vous, les inquiétudes qui avaient pu nous préoccuper à notre entrée dans ce diocèse. Nous avons reconnu avec joie et bonheur que Dieu et la religion étaient honorés, dans la grande majorité de vos paroisses, autant que partout ailleurs ; et que si notre ciel n'a pas toujours été sans nuages, il fallait en accuser

plutôt les circonstances difficiles des derniers temps, que les intentions et les volontés des hommes..... »

Sa dernière lettre pastorale, datée du 30 mai 1837, contient encore ce précieux témoignage :

« Quelques-unes de nos visites avaient déjà inondé notre âme d'ineffables consolations, mais les dernières, sans exception, ont mis le comble à notre joie. »

Nous avons pu affirmer au vénérable Cardinal que le diocèse de Nancy n'a pas cessé de donner au cœur de tous ses évêques ces ineffables consolations.

Pendant cette administration de si courte durée, Mgr Donnet multiplia les preuves de son activité et de son zèle.

Quelques jours après son arrivée à Nancy, il convoquait le clergé aux exercices de la retraite pastorale; puis il visitait un grand nombre de paroisses et y administrait le sacrement de confirmation.

Le 14 janvier 1837, après des démarches réitérées, et grâce à son zèle et à son habileté, il obtenait que l'usage de la magnifique abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson fût rendu au diocèse. Cette abbaye avait été remise aux évêques de Nancy par une ordonnance royale du 31 janvier 1817, afin d'y établir le Petit Séminaire; mais le ministère de la guerre l'avait fait occuper en 1831.

Mgr Donnet conduisit lui-même à Pont-à-Mousson les jeunes élèves que M. l'abbé Chambille avait d'abord réunis à Thésey-Saint-Martin.

En 1865, le vénérable Cardinal de Bordeaux présidait dans les murs de la grande abbaye parfaitement restaurée, la touchante cérémonie de la translation des reliques de saint Pius. Le clergé, les professeurs et les élèves du Petit Séminaire unis à la population de Pont-à-Mousson, prodiguèrent à l'ancien coadjuteur de Nancy, les témoignages d'une reconnaissance que près de trente années n'avaient pas affaiblie.

Nous aurions voulu suivre l'impulsion de notre cœur et assister aux funérailles que le diocèse de Bordeaux vient

de faire à son pasteur et à son père et qui ont été un véritable triomphe; mais les occupations si nombreuses de cette époque de l'année ne nous ont pas permis d'accomplir ce devoir de gratitude et de piété filiale. Nous avons chargé M. le vicaire général Voinot de nous représenter et de représenter le diocèse de Nancy à cette cérémonie funèbre.

Mais nous avons un autre devoir à accomplir. Nous demanderons à Dieu de donner au vaillant évêque qui, pendant plus de soixante ans, *a combattu le bon combat, la couronne de justice que le juste juge réserve à ceux qui l'aiment* [1]; nous lui demanderons de récompenser ses grands et incessants travaux dont le diocèse de Bordeaux gardera la mémoire; nous lui demanderons de réaliser sur cette âme si affectueuse, si tendre pour les petits et les pauvres, si indulgente pour tous, cette parole de l'adorable maître : *Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce que eux-mêmes ils obtiendront miséricorde* [2].

A ces causes, Messieurs et très chers Coopérateurs, et de concert avec nos vénérables Frères les chanoines et chapitre de notre église cathédrale, nous avons arrêté que nous célébrerons, le 8 février prochain, à neuf heures, dans notre église cathédrale un service solennel pour le repos de l'âme de Son Éminence le Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux.

Nous serons heureux de voir un grand nombre d'entre vous assister à cette cérémonie.

Agréez, Messieurs et très chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en Notre Seigneur.

[1] II Timoth., IV, 8.
[2] Matth., V, 7.

† Charles-François
Évêque de Nancy et de Toul.

LETTRE PASTORALE

PORTANT PUBLICATION DU

BREF PONTIFICAL « SALUTARIS ILLE SPIRITUS PRECUM »

ET

DE DEUX DÉCRETS DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES

---

2 février 1883.

Nos Très Chers Frères,

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII convoquait, il y a quelques mois, aux pieds de Jésus et de Marie les enfants de l'Église et leur demandait de réciter le saint Rosaire devant le Saint-Sacrement exposé à leurs adorations. Pasteurs et fidèles ont répondu avec un admirable élan de piété à la voix de l'auguste Pontife. Mais, de grands périls nous menacent de toutes parts et nous devons redoubler d'ardeur et de persévérance dans nos supplications.

C'est pourquoi Léon XIII demande à tous les fidèles de prendre l'habitude de la récitation quotidienne du Rosaire. Il exprime le désir que le Rosaire soit récité tous les jours dans l'église principale de chaque diocèse, et chaque jour de fête, dans les églises paroissiales, afin d'implorer

le secours tout-puissant de la Mère de Dieu contre les ennemis de la religion catholique.

Sa Sainteté ordonne que l'on ajoute dans les litanies de Notre-Dame de Lorette la formule *Regina Sacratissimi Rosarii, ora pro nobis,* après l'invocation *Regina sine labe originali concepta.*

Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites du 10 décembre 1883 avait déjà prescrit l'introduction de cette invocation.

Par un autre décret de la même Congrégation, en date du 6 janvier, Sa Sainteté impose à tous les prêtres l'obligation de réciter à genoux, dans toutes les églises du monde catholique, à la fin de chaque messe basse, trois fois l'*Ave Maria* et une fois le *Salve Regina,* suivi du verset *Ora pro nobis...* et de l'oraison *Deus, refugium nostrum...*

LETTRE PASTORALE

SUR

LE PATRIOTISME

---

10 janvier 1883.

Nos Très Chers Frères,

Nous venons de nouveau vous adresser nos conseils et nos exhortations. Vous avez accueilli avec une docilité si touchante, avec un si admirable empressement nos deux premières lettres pastorales ! Malgré les travaux incessants que nous imposent les devoirs de notre charge, notre sollicitude pour vos âmes et les désirs insatiables de votre piété, il nous est doux de vous parler encore, de vous parler à tous, à l'approche de ce temps de prière et de pénitence, de saintes pensées et de résolutions généreuses.

Laissez-nous vous le dire tout d'abord ; les quelques mois que nous venons de passer parmi vous ont été des mois heureux et bénis. Si nos fatigues ont été grandes, les consolations que vous nous avez données ont été bien plus grandes encore; aussi ces fatigues nous ont été douces et précieuses.

Partout, dans ce beau diocèse, nous avons rencontré le

respect et l'affection. Ceux mêmes qui ne partagent pas nos croyances et qui n'acceptent pas notre ministère, reconnaissent du moins que nous sommes, sans distinction de conditions et de partis, le pasteur de tous ; que si nous combattons avec énergie les combats de la doctrine, nous sommes respectueux et indulgent à l'égard des personnes, et ils rendent témoignage à notre bonne volonté et à notre loyauté parfaite.

Partout où notre parole s'est fait entendre, dans le recueillement des retraites pastorales comme dans les cérémonies des distributions des prix de nos magnifiques établissements, dans les comités et les assemblées des œuvres catholiques, dans de pieuses chapelles ou en présence des grands auditoires de notre Cathédrale et de vos vastes églises, notre parole a trouvé ouverts les chemins de tous les cœurs. Partout votre empressement, votre docilité, votre générosité, votre zèle ont dépassé nos espérances.

Aussi nous venons aujourd'hui, avec une confiance sans bornes, traiter un sujet dont le nom seul fait tressaillir tous les cœurs sur cette noble terre de Lorraine mutilée par le fer du vainqueur. Ah ! puissions-nous vous dire, avec des accents dignes d'un tel sujet, ce qu'est le patriotisme, ce qu'est le patriotisme français, son alliance intime, nécessaire avec la religion qui a fait la France et enfin les périls qui menacent, à cette heure, avec le patriotisme, notre patrie elle-même.

I

Le patriotisme, dans sa notion la plus simple et la plus vraie, est l'amour de la patrie. Cet amour est une des plus nobles passions qui puissent émouvoir le cœur de l'homme et inspirer sa vie. Quand elle est forte, généreuse, vaillante et que, s'élevant à la hauteur de l'objet aimé, elle donne, dans l'élan du sacrifice, repos, fortune, vie même,

elle devient une grande, une admirable, une sublime vertu.

Aussi, le patriotisme est la première richesse et la première puissance d'un peuple. Là où il est vivant dans l'âme de tous, là où son ascendant grandit avec le péril, tôt ou tard la victoire et le salut viendront. Là où il unit tous les cœurs, où il apaise les dissensions fatales, où il domine tous les intérêts personnels et toutes les ambitions des partis, même au lendemain des plus cruels revers et au milieu des ruines les plus désolées, il relève tous les courages, il concentre toutes les ressources, il unit en un faisceau invincible toutes les forces vives d'un pays, et, dans un suprême élan, il ramène les bataillons au combat et le drapeau national sur le chemin de la victoire.

Mais quand le patriotisme est affaibli et impuissant, quand d'autres causes sont préférées à cette cause sainte, quand une politique aveugle multiplie les divisions, quand les partis ne font pas silence et ne désarment pas devant les douleurs de leur pays et les menaces de l'étranger, alors, sachez-le bien, ni l'habileté, ni les richesses, ni la parole, ni l'épée, ne sauveront ce peuple : il est condamné à mourir.

Pour bien comprendre ce qu'est le patriotisme et quels devoirs il nous impose, il importe souverainement de savoir ce qu'est la patrie et ce que nous devons en elle honorer, aimer et servir.

Ce qui fait la patrie, ce n'est pas la terre qui nous porte, ce ne sont pas les frontières tracées par la nature, consenties par les traités ou imposées par la conquête. Sur le même sol, des nations peuvent se succéder ou habiter ensemble. Les frontières d'un peuple avancent ou reculent avec le succès ou les défaites ; le droit aveugle et inique de la force peut arracher aux flancs des nations des provinces entières sans les enlever à leur patrie et la théorie des frontières naturelles a été, dans tous les siècles, le prétexte de l'ambition et de la conquête.

Sans doute, le sol de la patrie doit être vénéré et aimé, mais il ne possède par lui-même, ni cette consécration, ni ces séductions incomparables, elles lui viennent des sentiments qui constituent le patriotisme.

Ce qui fait la patrie, ce n'est pas la race. Dans notre Europe, les races ont été mêlées par les invasions et par les alliances, et sous nos yeux, plusieurs nations appartiennent à une même grande race antique, ou une même patrie compte ses fils parmi des races secondaires nombreuses et diverses.

Ce qui fait la patrie, ce n'est pas la langue, bien que son influence et son ascendant ne puissent être contestés. La Suisse, qui est une, parle trois langues; les États-Unis d'Amérique parlent l'anglais et les peuples de l'Amérique du Sud ont conservé la langue espagnole de leurs conquérants.

Les mêmes souvenirs, les mêmes intérêts, les mêmes affections, les mêmes espérances, sont évidemment une des grandes puissances, une des grandes séductions de la patrie, et, à ce point de vue, elle est une grande famille qui a ses traditions vénérables, ses liens doux et sacrés, son héritage de biens naturels, de croyances, de vertus, d'honneur et de gloire. « L'Amour de la patrie, a dit Lacordaire, sentiment profond et exclusif qui se nourrit de l'histoire du passé et des souvenirs de notre vie personnelle, où se rapporte tout ce que nous avons vu, fait et été depuis les jours bénis de notre enfance jusqu'aux agitations de notre maturité et à la perspective de notre tombeau. »

C'est bien là ce qui fait surtout le charme de la patrie, ce qui, à travers les océans et malgré les années écoulées, émeut si profondément le cœur de l'exilé, ce qui nous ramène par une mystérieuse attraction au lieu où a reposé notre berceau et où dorment ceux que nous avons aimés. Aussi la patrie, fût-elle obscure et pauvre, trahie et dévastée, nous l'aimons comme on aime une mère, notre amour s'accroît avec ses épreuves et avec ses douleurs.

Mais, tout cela, ce n'est pas la patrie tout entière, ce n'est pas l'essence de la patrie.

Allons plus loin et plus profondément, dans la nature même des choses et dans le sens des mots éclairé par la philosophie et l'histoire.

Plus haut que le sol que le peuple foule de ses pieds, plus près que le ciel qui l'abrite, entre les frontières qui ne sont pas immuables, il est un centre premier de la vie nationale, un foyer de tous les sentiments qui constituent le patriotisme, une force intime, essentielle que nous nommerons l'âme de la patrie.

De même que dans l'homme, l'âme est le principe de la vie, et, selon le langage de la philosophie, la forme qui le distingue des autres êtres et qui lui fait une place à part dans la création, ainsi l'âme d'un peuple est la source de sa vie, elle le fait reconnaître parmi tous les autres peuples, et elle constitue l'essence de la patrie. De même que dans le corps humain, l'âme est partout présente par son activité et par sa force, ainsi, jusqu'aux extrémités les plus lointaines de son territoire, partout où passe le drapeau national, et partout où existe un membre de cette grande famille, l'âme de ce peuple est présente dans son honneur et dans sa puissance, partout elle s'émeut devant l'hommage du respect ou elle frémit sous la flétrissure de l'outrage.

Quand ces relations nécessaires et intimes s'affaiblissent, la vie nationale s'éteint ; et quand cette vie s'éteint sous le poids de la défaite, dans la décadence morale et sous les châtiments de Dieu, l'âme de la patrie périt avec elle. Après que cette heure fatale a sonné, le ciel garde son azur, ses rayons et ses clartés, le sol n'a rien perdu de sa fécondité première, les montagnes sont debout dans leur majesté, les mêmes flots battent les mêmes rivages, les mêmes brises passent sur les fleurs et sur les moissons, les murailles des cités restent intactes ou élargissent leur enceinte, la race peut transmettre encore avec le sang les

traits qui la distinguent, la langue peut garder et ses caractères et son harmonie ; mais l'âme de ce peuple est absente. Elle a emporté avec elle les nobles souvenirs, les traditions sacrées, les croyances augustes, et vous n'avez plus sous vos regards que le cadavre d'un grand peuple et le tombeau de la patrie.

C'est donc évidemment à ce principe de la vie nationale, c'est à cette âme de la patrie que sont dus le respect, l'amour, le dévouement de ses fils, c'est l'âme de la patrie qu'il faut avant tout aimer, honorer et servir.

Mais qui vous dira ce qu'est la patrie française?

La France a reçu, même au point de vue matériel, d'admirables dons. La beauté de ses horizons, les richesses de son sol, la variété prodigieuse de ses sites et de ses productions et surtout sa situation au centre de l'Europe révèlent sa mission privilégiée.

Voyez, elle touche aux autres nations européennes par ses frontières de l'Est qui vont des plaines de la Belgique à la barrière formidable des Alpes. Elle a sur les mers du Nord en face de l'Angleterre, ses villes célèbres par leurs combats et ses ports fameux. La Bretagne s'avance comme la proue d'un navire qui prend son essor vers le Nouveau-Monde, et de ce promontoire magnifique jusqu'aux Pyrénées, les flots de l'Océan baignent ses beaux rivages. La Méditerranée la convie à la domination de l'Afrique, et la route tracée au milieu des sables du désert par le génie d'un de ses fils lui permet d'envoyer rapidement ses flottes et son drapeau jusqu'aux limites de l'Extrême-Orient. Lacordaire a dit dans son poétique et inimitable langage : « La France est un vaisseau dont l'Europe est le port et qui a ses ancres dans toutes les mers. »

Et à l'intérieur de ce pays privilégié, voici les prairies et les vergers de la Normandie et les rives embaumées de la Provence, les plaines de la Touraine couvertes de riches moissons et les vallées profondes de la Savoie et du Dauphiné, les Alpes et les Pyrénées avec leurs forêts et leur

couronne de glaciers étincelants, les collines gracieuses de la Lorraine et les coteaux de la Bourgogne et du Bordelais.

Avec cette variété du sol et de ses fruits, quelle variété encore dans les populations calmes ou ardentes, enthousiastes, entreprenantes et mobiles ou froides et réservées, mais douées d'une persévérance invincible ! Quelle unité de la nation et de la Patrie groupant dans un ensemble admirable tous ces dons, toutes ces ressources et toutes ces puissances !

Enfin, quels nobles souvenirs, quelles traditions sacrées, quel héritage de gloire resserrent les liens d'une union qui est l'œuvre des siècles, des héros et des saints, et avant tout l'œuvre même de Dieu !

Car il faut le redire, ce qui fait la patrie, ce n'est pas seulement le sol que nous foulons aux pieds, les richesses matérielles et même les merveilles de l'industrie et les chefs-d'œuvre de l'art, ce sont les temples dans lesquels ont prié nos pères, les sanctuaires et les basiliques élevés par leur foi, les champs de la mort où reposent leurs cendres, le toit qui a abrité nos premiers jours ; ce sont les hauts faits du passé, les épreuves, les larmes répandues, le sang généreusement versé, le trésor des grandes inspirations et de l'honneur national ; ce qui fait la Patrie, ce qui fait la France, c'est son âme.

Il y a, dans l'âme de ce noble peuple, la plus étonnante union des qualités de la femme et des vertus du guerrier. L'âme de la France a les délicatesses exquises de la tendresse maternelle, les industries d'une charité qui est sans égale et les ardeurs d'une bravoure souvent imprudente et aveugle ; elle a les mouvements spontanés et irréfléchis, les ardeurs de l'enthousiasme, mais aussi les retours subits et les découragements profonds. La France, elle rit en face de la mort, dans le feu du combat, et elle s'attendrit sur le sort des vaincus.

Son intelligence vive, pénétrante, va d'un bond aux

conséquences extrêmes des doctrines, elle découvre d'un premier regard les détails les plus humbles et elle saisit les avantages des moindres faits, comme elle s'élève aux spéculations les plus hautes et aux problèmes les plus hardis.

La France est surtout généreuse ; elle donne sans compter ; elle donne à tous ; elle donne sa parole, son or et son sang ; elle donne ses religieuses et ses soldats, ses missionnaires et ses martyrs.

Aussi, qui dira la générosité et la puissance du cœur de ce peuple? Il tressaille au premier appel de la faiblesse désarmée ; il frémit d'indignation en présence de l'iniquité triomphante. — « Regardez, a dit un orateur espagnol, regardez partout, cherchez le point de l'espace où s'accumulent les plus saintes infortunes ; si ce point n'est pas l'Angleterre, le peuple anglais demeurera tranquille dans son indolente majesté, mais ce point ne fût-il pas la France, fût-il au fond des régions polaires, un courant électrique s'établit instantanément entre ce point souffrant du globe et le peuple français, qui se lève aussitôt saisi de la douleur qu'on lui révèle et s'agitant pour lui porter remède[1]. »

L'âme de la France est servie par cette langue vive et alerte, claire et précise, forte et harmonieuse, qui rend avec tant de perfection les qualités admirables du caractère national, et qui a donné à l'éloquence humaine ses accents peut-être les plus vibrants et les plus beaux.

Elle est servie encore par la puissance sans égale de son prosélytisme.

« J'ai parlé, écrivait Joseph de Maistre, j'ai parlé de cette *magistrature* que la France exerce sur le reste de l'Europe. La Providence qui proportionne toujours les moyens à la fin et qui donne aux nations comme aux individus les organes nécessaires à l'accomplissement de

[1] Donoso Cortès. Œuvres complètes, t. I.

leur destination, a précisément donné à la nation française deux instruments, et pour ainsi dire deux bras, avec lesquels elle remue le monde : sa langue et l'esprit de prosélytisme qui forme l'essence de son caractère, en sorte qu'elle a constamment le besoin et le pouvoir d'influencer les autres peuples.

« La puissance, j'ai presque dit la *monarchie* de la langue française est visible; on peut tout au plus faire semblant d'en douter. Quant à l'esprit de prosélytisme, il est connu comme le soleil, depuis la marchande de modes jusqu'au philosophe, c'est la partie saillante du caractère national [1]. »

La plus gracieuse et la plus fidèle image de la Patrie française, l'idéal le plus ravissant de la grande mission de notre pays, c'est la vierge de Domremy et d'Orléans, c'est Jeanne « la bonne Lorraine » ; c'est cette enfant qui s'émeut au récit « de la grande pitié qui est au royaume de France », cette jeune fille qui a toutes les séductions de la beauté et de la bonté, toutes les inspirations de l'héroïsme, toutes les illuminations du génie des batailles ; c'est la jeune fille qui relève tous les courages, qui délivre Orléans et qui, en trois journées glorieuses, conduit la France à la victoire et son roi à la basilique de Reims ; cette jeune fille qui, chargeant l'ennemi, sa bannière à la main, enthousiasme et enlève le soldat par ce cri de l'audace et de la vaillance française : « En avant, en avant, tout est vôtre! » c'est le guerrier qui, au milieu des horreurs de la guerre « protège et défend de tout son pouvoir les pauvres gens », qui pleure sur les morts et qui descendant de cheval après le combat, soutient la tête des blessés et les aide à bien mourir.

Ah ! puisse la France fidèle à sa mission, redire, dans la sincérité et la reconnaissance, les paroles de son héroïque libératrice : « Mon fait n'est qu'un ministère, je ne suis que la servante de Dieu. »

[1] *Considérations sur la France*, chap. II.

II

Et maintenant faut-il démontrer que tout ce qui fait la patrie, que tout ce qui fait surtout la patrie française a dans la religion l'inspiration la plus haute, le concours le plus puissant et le plus nécessaire?

Parmi les sentiments qui constituent le vrai patriotisme, en est-il un seul qui n'ait pas dans la religion sa source première? Qui donc formera dans la générosité, la force et la vaillance l'âme d'un peuple, sinon la foi aux vérités supérieures, l'amour de tout ce qui est grand et beau, et les immortelles espérances?

Aussi, plus un peuple est libre, plus il est maître de ses destinées, plus l'influence de la religion lui est nécessaire pour le garder contre les périls et les excès de son indépendance. L'expérience des siècles passés atteste que les négations, les blasphèmes, le mépris des vérités religieuses ont toujours préparé, avec la révolte et l'anarchie, le règne du despotisme.

Écoutez un protestant qui fut un grand homme d'État : « On s'étonne de l'agitation profonde, du malaise immense qui travaille les nations et les individus, les États et les âmes ! Pour moi, je m'étonne que le malaise ne soit pas plus grand, l'agitation plus violente, l'explosion plus soudaine.

« La religion ! la religion ! C'est le cri de l'humanité en tout lieu, sauf quelques jours de crises terribles et de décadences honteuses [1]. »

Un autre homme d'État qui fut, surtout à l'époque où il écrivait ces paroles, un admirateur de la Révolution française, disait : « Si j'avais dans mes mains le bienfait de la foi, je les ouvrirais sur mon pays. Pour ma part, j'aime cent fois mieux une nation croyante qu'une nation

[1] M. Guizot.

incrédule. Une nation croyante est mieux inspirée quand il s'agit des œuvres de l'esprit, plus héroïque même quand il s'agit de défendre sa grandeur [1]. »

Le fondateur de l'indépendance des États-Unis d'Amérique, Franklin a dit : « Une nation ne peut être vraiment libre si elle n'est pas vertueuse, et plus les peuples deviennent corrompus et dépravés, plus ils ont besoin de maîtres. » — Un des défenseurs les plus ardents des idées libérales a dit aussi : « L'époque où les idées religieuses disparaissent de l'âme des hommes, est toujours voisine de la perte de la liberté [2]. »

La valeur militaire et le dévouement héroïque qui défendent par les armes la grandeur et l'indépendance de la patrie n'ont-ils pas dans ses croyances augustes leur inspiration et leur foyer ?

Naguère un des chefs d'un de nos corps d'armée affirmait aux élèves d'un lycée, dans la cérémonie d'une distribution des prix, que « les respects pour Dieu, la famille, la patrie, sont inséparables de la vie de l'homme, du citoyen et du soldat [3]. »

Un de nos derniers ministres de la guerre, dont personne ne conteste la haute capacité et la bravoure, a écrit dans son testament ces simples et nobles paroles : « De tous les sentiments qui élèvent le cœur de l'homme, le plus puissant est incontestablement le sentiment religieux où le soldat puise l'espérance qui le soutient et qui le fortifie. Plus qu'aucun autre, l'homme de guerre se sent sous la main de Dieu et a besoin de croire à une autre vie pour accepter virilement l'idée du sacrifice... C'est avant leur entrée au service, c'est dans les écoles, qu'on doit enseigner aux jeunes gens leurs devoirs envers la patrie et les vérités fondamentales de la Religion, source de toutes les idées morales élevées

[1] M. Thiers.
[2] Benjamin Constant.
[3] Le général Schmitz, commandant en chef le 9e corps, au lycée de Tours.

où ils puiseront plus tard l'esprit de renoncement et de sacrifice [1]. »

L'habile et vaillant guerrier dont la France entière pleure la mort prématurée, n'a-t-il pas uni, dans son cœur et dans sa noble vie, la pratique de tous les devoirs du christianisme et l'amour ardent de son pays dont il vengea l'honneur au milieu des désastres de la dernière guerre?

Ces paroles que Chanzy adressait aux prêtres de Châlons à la réception du premier jour de l'an : « L'union du clergé et de l'armée est nécessaire au relèvement de la patrie, » ne sont-elles pas la démonstration la plus puissante de l'alliance de la religion et du patriotisme?

La piété simple et vive, énergique et prudente de celui que le ministre de la guerre appelait hier, dans l'émotion des derniers adieux : « un grand citoyen et un homme de bien, un des plus illustres généraux de l'armée, le héros de la Défense nationale, dont le nom consola la France dans ses jours de malheur[2] », cette piété absolument incontestable n'est-elle pas la réfutation la plus éclatante des sectaires aveugles qui s'efforcent d'enlever à la jeunesse, à l'armée, à la France, la religion qui seule lui donne ses vrais serviteurs et ses vrais héros?

D'ailleurs, toute l'histoire du passé atteste cette indissoluble alliance de la religion et du patriotisme.

Dieu inspire aux Hébreux l'amour de la terre qu'il veut leur donner pour patrie. Il la loue, afin de la leur faire aimer [3].

Les révoltés qui la méprisent mourront dans le désert avant d'atteindre cette terre fortunée et les ambassadeurs infidèles qui ont excité ces murmures sont punis de mort [4].

Dans les douleurs de la captivité, sur les bords des fleuves de Babylone, les Hébreux refusent de chanter les

[1] Le général Berthaut.
[2] Allocution du général Billot aux funérailles du général Chanzy.
[3] Gen., xii, 2, 7. Exod., iii, 8.
[4] Numer., xiv, 30, 31, 35.

cantiques de leur patrie et ils pleurent au souvenir de Sion [1].

Quoique comblé des bienfaits du vainqueur, Néhémias, apprenant la désolation de Jérusalem, pleure pendant bien des jours, il jeûne, il prie et il obtient de reconstruire les murailles de sa patrie [2].

Au retour de la captivité, les Hébreux relèvent d'une main les murs de Jérusalem, et de l'autre ils tiennent le glaive pour protéger et défendre la patrie qui leur est enfin rendue [3].

Les Machabées apparaissent, dans les épreuves de leur pays vaincu et désolé, comme les héros du patriotisme.

Mathathias mourant les exhorte à donner leur vie pour la loi de leurs pères et à venger l'outrage de leur peuple : *Date animas vestras pro testamento patrum vestrorum..... et vindicate vindictam populi vestri* [4].

Le plus vaillant de ses fils, le chef d'armée d'Israël, s'écrie à l'heure du combat : « Saisissez vos armes, soyez des hommes vaillants, soyez prêts à combattre les nations qui se sont rassemblées contre nous pour nous anéantir avec tout ce qui nous est cher et sacré ; car il vaut mieux mourir dans la guerre que de voir les maux de notre peuple et de notre religion sainte : *Quoniam melius est nos mori in bello quam videre mala gentis nostræ et sanctorum* [5]. »

L'histoire héroïque des Machabées résume toutes les inspirations, toutes les ardeurs et tous les sacrifices du patriotisme religieux.

Puis quand le Messie, objet de toutes les espérances d'Israël, est venu lui apporter la délivrance et le salut, c'est à sa patrie qu'il réserve les effusions de son amour, les splendeurs de sa parole, les prodiges de sa puissance et de sa miséricorde. Le Fils de Dieu est venu chercher

[1] Ps., CXXXVI.
[2] II Esdr., I, II.
[3] II Esdr., IV.
[4] I Mach., II, 50 et 67.
[5] I Mach., III, 58, 59.

les brebis perdues d'Israël. Il pleure sur les malheurs de sa patrie ingrate et aveugle, il lui adresse ces accents de l'amour et de la piété : « Jérusalem, Jérusalem, toi qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes et tu ne l'as pas voulu [1]. »

Sur les chemins désolés du Calvaire, l'amour de sa patrie lui fait oublier ses douleurs et ses angoisses et il dit aux femmes de Jérusalem qui le suivent : « Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez plutôt sur vous et sur vos enfants [2]. »

« Jésus-Christ a tout élevé et agrandi en même temps qu'il a tout purifié. Il a fait des peuples ce qu'il a fait des hommes, les coopérateurs de ses desseins de justice, des instruments plus vastes et plus puissants de la vérité, des apôtres, des pontifes, des docteurs, des martyrs... Le chrétien aime Jésus-Christ dans la patrie, il y aime la paix de l'Évangile, la grâce des sacrements, les temples où il prie, les œuvres et les reliques des saints qui y vécurent ou qui y vivent encore avec lui, l'histoire des choses passées et l'espérance des choses à venir, enfin un membre vivant de l'Église, et la prédestination de Dieu qui appelle les peuples et fait leur destin dans leur devoir [3]. »

Aussi, qu'étaient les nations antiques, même les plus illustres, en comparaison des nations relevées, régénérées, transfigurées dans la lumière et la grâce de l'Évangile? Cependant au point de vue humain, rien ne manquait à ces peuples : ni les conceptions de la sagesse, ni le génie des philosophes, ni les éclairs de la parole et de l'épée, ni la gloire des arts, ni les splendeurs de la civilisation matérielle ; mais sous ces dehors brillants, il y avait de la boue, du sang et des larmes.

1 Matth., xxiii, 37.
2 Luc., xxiii, 28.
3 Lacordaire : *Panégyrique du Bienheureux P. Fourier.*

La conquête alors n'étendait pas les frontières de la patrie, elle étendait la domination souveraine, implacable, de la corruption et du glaive. Même entre les frontières étroites du peuple vainqueur, l'égoïsme élevait les barrières et faisait la patrie plus étroite encore. Car, que pouvait être la patrie en dehors de la caste des puissants, des oppresseurs, pour la multitude déshonorée des faibles, des opprimés et des esclaves?

Plus tard, quand l'invasion des peuples barbares passa sur le vieux monde comme une avalanche de fer et de feu, qui releva dans cette Europe où tout paraissait rasé jusqu'au sol, l'édifice des nationalités perdues? Qui donc, unissant les vainqueurs aux débris des peuples broyés et mêlés forma les nations chrétiennes et donna à chacune d'elles une patrie grande, honorée et aimée? Ah! les apôtres et les saints, les évêques et les moines marchant dans la lumière et dans la pureté, dans l'ordre et la discipline, dans la science et le dévouement, partout où avaient passé la dévastation et la mort. Ce sont eux encore qui gardèrent contre la fougue de leurs passions, contre les atteintes mortelles de la volupté, contre les raffinements d'une civilisation décrépite, ces races fortes, jeunes et indomptées.

Ainsi naquirent les nations chrétiennes baptisées dans l'eau et l'esprit de Dieu, ainsi apparut sur cette terre la patrie chrétienne dans les siècles de foi.

Nous ne le contestons pas, ces siècles ne furent pas sans défaillances et sans crimes. Alors, la sécurité était imparfaite, l'impiété et la violence furent souvent maîtresses, les révoltes des peuples et des rois contre l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ furent fréquentes et terribles ; mais aussi, ce qui apparaît partout, c'est la conscience de la dignité humaine, les droits sacrés de la vérité divine, les résistances de la liberté aux prises avec le despotisme, les élans de l'esprit humain vers tous les sommets les plus élevés, la trempe virile des caractères, le courage poussé jusqu'à l'héroïsme, la force invincible des âmes, tout ce

qui fait, en un mot, les patries fortes et glorieuses, tout ce qui fait les grands peuples et les grands siècles.

L'Espagne catholique, surprise par l'invasion, réfugiée dans les montagnes des Asturies, reprenait peu à peu le sol de la patrie sur la barbarie musulmane et, maîtresse un instant des destinées de l'Europe, elle envoyait ses vaisseaux et ses soldats vers un monde nouveau.

Les Croisades arrêtaient les légions du Prophète et, les refoulant sur le sol même de l'Orient, elles protégeaient la civilisation européenne contre leurs assauts répétés.

La Pologne et la Hongrie, debout encore malgré de funestes divisions, servaient de remparts à l'Europe. L'Angleterrre s'appelait l'Ile des Saints, et elle se donnait, sous l'influence de l'Église, cette constitution où se rencontrent depuis des siècles et l'autorité des rois et la liberté des peuples.

L'Italie donnait aux lettres, à l'éloquence et aux arts l'essor du génie, et après avoir entendu Dante et Savonarole, elle admirait les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange.

Mais l'œuvre incomparable de l'Église fut la formation merveilleuse de la Patrie française.

La religion catholique a pénétré de sa vie, la vie et l'âme de la France. Le cœur de ce noble peuple a été illuminé des clartés de l'Évangile, imprégné de parfum du Cœur Sacré de Jésus-Christ, embrasé des ardeurs de la charité surnaturelle.

« Le christianisme, a dit le grand philosophe savoisien, « Joseph de Maistre, le christianisme pénétra de bonne « heure les Français, avec une facilité qui ne pouvait « être que le résultat d'une affinité particulière. L'Église « gallicane n'eut presque pas d'enfance; pour ainsi dire, « en naissant, elle se trouva la première des églises natio- « nales et le plus ferme appui de l'unité [1] ».

[1] *Du Pape*, Discours préliminaire.

Ce peuple, comblé des bienfaits de Dieu et si fécond pour les œuvres de sa droite, si triomphant à certaines heures, si écrasé parfois dans des défaites, qui ne peuvent être que des châtiments, si miraculeusement retiré des abîmes où il devait périr, si étroitement associé à l'action divine sur le monde, est bien le peuple choisi de la loi de grâce et d'amour.

Ce peuple, il a combattu, durant des siècles, le combat du sang et le combat de l'esprit ; il a mis au service de la foi, de la civilisation et de la charité la puissance de son génie, les ardeurs de son cœur, les élans de son prosélytisme infatigable, quelquefois l'ascendant de son épée et la gloire bénie alors de son drapeau.

Comme le chevalier de Dieu qui veille sous les armes, la France s'est tenue pendant des siècles debout, au centre de l'Europe, le pied dans l'étrier et l'épée à la main, écoutant d'où venaient les gémissements de la faiblesse outragée ou la voix de l'iniquité triomphante.

Sur le sol de ce pays, ou plutôt sur le cœur de ce peuple, se sont donné rendez-vous les grands fondateurs des Ordres religieux. Après les chevaliers d'Alcantara et de Calatrava, c'est saint Maur et saint Colomban, saint François d'Assise et saint Dominique, saint Bruno, saint Norbert et saint Ignace.

Et à cette heure, sous le coup des orages qui ont ouvert les portes de tant de cloîtres, sous les menaces d'une tempête qui peut venir demain et que tant d'égarés appellent de tous leurs vœux, n'admirez-vous pas, sur cette terre privilégiée de France, une floraison, un épanouissement de la vie religieuse dans une pureté, une ferveur, un éclat qui ne s'étaient jamais vus ?

N'est-ce pas la France qui envoie par delà ses frontières vers l'Extrême-Orient, vers les plages autrefois inhospitalières de l'Afrique, jusqu'au Nouveau-Monde étonné et ému, ces instituteurs du peuple, ces disciples du bienheureux La Salle, ces sœurs de saint Vincent de Paul, ces

petites sœurs des pauvres, ces religieuses garde-malades, tous ces anges de la charité catholique?

Pour démontrer l'union de cet admirable apostolat avec l'influence et l'ascendant de notre pays, en particulier dans l'Orient vers lequel, à cette heure sont tournés tous les regards, nous pouvons apporter des témoignages récents et dont l'autorité est absolument irrécusable.

Voici d'abord, dans la *Revue des Deux-Mondes*, le témoignage d'un publiciste qui a visité l'Orient et qui n'est pas un disciple fidèle de l'Église catholique. Après avoir cité comme un exemple de l'ignorance ou du dédain des œuvres du passé, le projet exposé dans une commission de la Chambre, de laïciser notre influence en Orient, « le jour, dit-il, où nous renoncerons au protectorat catholique en Orient, sous prétexte que c'est une institution de la vieille France, incompatible avec les principe de 89, il se trouvera assez de puissances pour recueillir notre héritage. Il suffit de rappeler les démarches très actives de l'Italie et de l'Autriche. Elles rappellent, poursuit-il, la manière dont nous traitons chez nous les moines et les couvents ; elles montrent notre acharnement à poursuivre contre le cléricalisme une lutte qui n'a ni excuse ni prétexte. » D'après le même écrivain, toute notre influence en Orient est une influence essentiellement religieuse, créée manifestement par les missionnaires, les religieux, les écoles catholiques ; et détruire notre protectorat catholique dans l'Orient qui est profondément religieux, « serait une folie. »

Quelques jours plus tard, un journal très peu sympathique au catholicisme et en particulier au clergé, développait avec une grande vigueur les mêmes idées au sujet des affaires de Madagascar.

« Les congrégations catholiques, disait-il, sont pour nous, au dehors, un auxiliaire des plus puissants. Nous leur devons, c'est un fait incontesté, notre influence en Orient. Et ce qui démontre que partout le protectorat catholique

peut être comme un moyen d'influence d'une efficacité immense, c'est que nos nouvelles rivales dans la Méditerranée, l'Italie et l'Autriche, n'épargnent rien pour nous l'enlever. »

Et après avoir cité et s'être approprié la déclaration suivante de l'explorateur Francis Garnier qui, certes, n'était point clérical : « C'est le nom de la France qui est surtout connu des mandarins chinois et aimé des chrétiens indigènes », le *Journal des Débats* ajoutait, au sujet de la colonisation des contrées récemment découvertes :

« Mais, en même temps, il faut y envoyer des hommes de dévouement, capables d'y fonder des écoles où l'on apprenne aux indigènes notre langue, nos arts, notre morale, et des hôpitaux où on les soigne, ainsi que les Européens, sur le tempérament desquels le climat et les fatigues d'une vie barbare causent des effets si délétères. Or, ces hommes de dévouement, où les trouver, sinon parmi les religieux?....

« Mais pour se fixer dans ces contrées lorsqu'elles ont été découvertes, sans en retirer aucune renommée et aucun profit matériel, pour y mener l'existence la plus dure et la plus obscure au milieu de populations sauvages auxquelles on s'efforce d'inculquer quelques connaissances et quelque moralité, pour y laisser à d'autres la richesse et n'y rechercher que la charité, il est nécessaire d'être soutenu par cette espérance surnaturelle qui appartient seulement aux hommes dominés par la foi. »

Il y a quelques semaines, M. le Président du Conseil, ministre des affaires étrangères, faisait entendre à la tribune ces paroles qui doivent aller au cœur de tous les vrais Français :

« Je disais tout à l'heure, Messieurs, que les plus grands intérêts de la France lui commandaient de maintenir ses relations avec la cour de Rome. Ces intérêts, vous les connaissez. Ils sont liés aux questions résultant de la situation particulière, privilégiée, que nous occupons en Orient,

« Là, nous avons hérité de ceux qui nous ont précédés une grande clientèle catholique qui représente les intérêts traditionnels de la France. C'est par les religieux que nous entretenons en Orient, que nos intérêts sont défendus. Et si vous ne défendez pas ces intérêts, Messieurs, vous abandonneriez une des plus glorieuses parties du patrimoine de la France..., je dirai plus : non seulement des plus glorieuses, mais des plus utiles, des plus considérables.

« Il est impossible de le méconnaître. Il n'est pas un homme au courant de ce qui se passe en Orient qui ne sache que les intérêts français, les intérêts de la propagation de la langue et des idées françaises sont servis par les religieux que nous y entretenons.

« Ces intérêts, vous les connaissez. Nous exerçons en Orient un protectorat que nous n'avons pas le droit d'abandonner, car si nous l'abandonnions, ce serait une véritable déchéance pour notre pays.....

« Il n'y a pas un homme au courant des questions orientales qui ne le sache [1]. »

Ajoutons que cet ascendant français en Orient date des Croisades. « Le nom Français, a écrit Joseph de Maistre, fit une telle impression en Orient, qu'il y est demeuré synonyme de celui d'*Européen*, et le plus grand poète d'Italie [2], écrivant dans le seizième siècle, ne refuse point d'employer cette expression [3]. »

Eh quoi ! ce foyer de grandeur, de gloire et de puissance, il faudrait l'éteindre ! Quoi ! la vraie politique française consisterait à diviser et à détruire au-dedans toutes les forces vives de notre pays, à en bannir la prière, la pureté, le dévouement à aller partout jusqu'aux

[1] Séance du 20 novembre 1882. *Journal officiel* du 21 novembre. — Il y a quelques jours, deux anciens représentants de la France en Orient, M. de Saint-Vallier et M. Fournier ont défendu la même thèse avec autorité et avec éloquence à la tribune du Sénat.

[2] *Il Popolo Franco* (Les Croisés, l'armée de Godefroi), *Tasso*, c. 2.

[3] De Maistre, *Du Pape*.

extrémités du monde, sacrifier à la rage folle et criminelle de quelques sectaires l'ascendant de la France ! Quoi ! sur le sol de notre pays, dans son histoire comme dans ses souvenirs, quoi ! partout où la France a pu porter son drapeau ou étendre son influence, il faut jeter l'outrage à toutes les œuvres inspirées par la religion !

Mais, ayez donc le courage de votre haine insensée, allez donc jusqu'au bout de vos doctrines ! Rasez jusqu'au sol tous les monuments du passé catholique, dispersez les pierres de nos cathédrales et anéantissez les chefs-d'œuvre de l'art inspiré par la religion ; enlevez au trésor incomparable de notre littérature nationale toutes les pages qui sont chrétiennes ; ne laissez rien subsister dans la poésie et dans la philosophie, dans l'éloquence et dans la science de tout ce qui est dû à notre foi. N'épargnez ni saint Bernard, ni Bossuet, ni saint François de Sales, ni Fénelon, ni Descartes, ni Pascal, et imposez silence aux échos encore vibrants de la parole de Berryer, de Montalembert et de Lacordaire !

Poursuivez partout, même au delà des frontières et des mers, les fils de la France qui osent unir dans leur cœur et dans leurs pensées son amour et l'amour de l'Église. Détruisez sans pitié ces hôpitaux et ces asiles que la charité catholique a bâtis, et où vous essayez en vain de remplacer son œuvre bénie.

Vous ne l'oserez pas et vous aurez raison, car, vous le savez bien, enlever à la France tout ce qui en elle est chrétien, c'est l'atteindre au cœur, c'est anéantir sa grandeur et sa gloire. La France que nous feraient votre haine, votre folie parricide, elle serait le jouet et la risée de tous les peuples, elle périrait dans l'impuissance et le mépris. Non, non, ne touchez pas à ce patrimoine sacré ; ne touchez pas à l'âme de la France.

III

Nous vous avons dit, Nos Très Chers Frères, ce qu'est la patrie, ce qu'est la patrie française et ce qu'est le patriotisme ; puis nous vous avons démontré que le patriotisme français doit être essentiellement chrétien. Il nous reste à vous signaler les périls qui, en menaçant le patriotisme, menacent évidemment notre patrie elle-même.

La lutte religieuse est à cette heure un grand péril pour notre pays, elle peut devenir un irréparable malheur.

Tout ce que nous vous avons dit dans cette lettre pastorale, le démontre jusqu'à l'évidence : cette lutte atteint les traditions les plus vénérables, les aspirations les plus élevées, les intérêts les plus sacrés, elle atteint l'âme même de la France.

Mais il ne nous suffit pas d'indiquer ces conclusions manifestes et irrécusables ; nous voulons soumettre notre affirmation à tout homme sincère, à tout fils dévoué à la France, en dehors de toute discussion de doctrines, au point de vue des faits, et sur le terrain de la loyauté et du patriotisme.

Pour quiconque est capable de voir la lumière du jour, il y a dans cette lutte religieuse un problème dont la solution s'impose, et nous disons à tous ceux qui, à un degré quelconque, ont la direction des intérêts de notre pays, nous leur disons : quelle solution donnerez-vous à ce problème ?

Poursuivrez-vous cette lutte quelquefois dissimulée, toujours ardente, parfois implacable contre l'Église catholique, cette lutte dont plusieurs d'entre vous, plus francs et plus audacieux, nous déclarent hautement l'inspiration et le but ?

Mais vous avez à faire à une puissance redoutable. L'Église multiplie partout, malgré vos menaces et vos

attaques, ses œuvres admirables, elle a encore ses apôtres, ses orateurs, et quand il le faut ses martyrs. Malgré toutes les pressions de l'autorité, malgré toutes les séductions de votre prodigalité, elle oppose des écoles florissantes à vos écoles abandonnées.

Cette lutte trouble les consciences, elle irrite les cœurs, elle donne aux persécutés l'auréole de la justice et les séductions de la liberté qu'on n'invoque jamais en vain sur la terre de France, elle soulève des oppositions formidables qu'aucun pouvoir ne peut impunément braver.

Que ferez-vous donc? Avez-vous du moins l'espoir de supprimer enfin cette puissance ou de la courber dans la servitude? Ce serait un rêve insensé. Tous les siècles passés vous le disent et notre histoire contemporaine vous le démontre avec un irrésistible éclat.

A la fin du dernier siècle, la persécution dirigée contre l'Église se crut enfin triomphante : elle avait employé toutes les lois iniques et tous les supplices, toutes les perfidies et toutes les proscriptions, et la Révolution dont elle était l'œuvre fut écrasée par un soldat victorieux. Tous ses crimes, tous ses excès avaient préparé le despotisme de l'épée. Le vainqueur de la Révolution rétablit la hiérarchie catholique, ouvrit les temples fermés et dévastés et traita avec l'Église proscrite. Puis, saisi à son tour du vertige de l'orgueil, incapable de supporter une résistance, il commença un lutte dans laquelle il fut vaincu par un vieillard désarmé.

Certes, vous pouvez le reconnaître sans humilité, vous n'avez, ô ennemis de l'Église catholique, ni les illuminations du génie, ni le prestige des conquêtes, ni l'ascendant de la gloire : espérez-vous être plus habiles, plus forts et plus heureux que le vainqueur de l'Europe?

Mais, à cette heure, voyez donc la Russie, après tant de persécutions perfides et cruelles, la Russie convaincue qu'il n'existe, en dehors de la religion, aucune force capable de dominer l'anarchie sauvage qui la menace, tendre

enfin la main au Pontife de Rome et accepter ses conditions de paix.

Voyez l'Allemagne, unie par nos défaites, appuyée sur sa formidable armée, gouvernée par un prince auquel la victoire a toujours été fidèle et par un homme d'État auquel on ne peut contester ni les hautes vues de la politique, ni l'énergie indomptable du caractère, voyez l'Allemagne s'arrêter, puis reculer dans la lutte qu'elle avait entreprise.

Et dans cette France où les catholiques sont si nombreux et si actifs, si généreux, si vaillants, vous espérez conduire au succès une entreprise que n'ont pu réaliser ni l'empereur Guillaume, ni le chancelier de fer, dans un pays qui ne compte qu'un tiers de catholiques, et où l'épiscopat et le clergé ont depuis longtemps subi tant d'épreuves !

Non, non, il n'y a évidemment ici qu'une solution possible, celle que réclament, avec l'intérêt de tous, la justice et la liberté. C'est l'union, c'est la paix entre les deux pouvoirs, conservant l'un et l'autre leur indépendance sur le terrain qui leur appartient. Il est vrai, il existe des questions qui relèvent des deux pouvoirs et que le droit ecclésiastique appelle des questions *mixtes*. Ces questions, il faut les résoudre par une entente. Pour de véritables hommes d'État, non seulement le maintien du Concordat de 1801 s'impose de toute évidence, mais il importe de le compléter en réglant, dans le respect de tous les droits, les difficultés qui pourraient compromettre la paix.

Et ne prétendez pas que cet accord est impossible. A quelle époque Dieu a-t-il donné à son Église un Pontife plus éclairé et plus généreux, plus zélé pour le progrès des sciences, plus respectueux des droits de l'autorité civile, plus favorable à la vraie civilisation, plus désireux de faire à la paix toutes les concessions qu'admettent la vérité et la justice ? Quand donc l'épiscopat français s'est-il montré plus uni au Vicaire de Jésus-Christ, plus disposé

à seconder ses grands et nobles desseins, plus modéré, plus patient devant les passions et les outrages qui viennent de toutes parts et qui renaissent sans cesse ?

Redisons-le encore, la lutte religieuse est un péril pour la France, elle ne peut produire que des fruits de division, de décadence et de ruine.

L'immoralité est le second péril qui, à cette heure, menace la grandeur et l'avenir de notre pays.

Nous ne voulons pas retracer ici le hideux tableau de l'immoralité contemporaine.

Ce tableau, nous l'avons retracé dans une de nos dernières lettres pastorales. Et d'ailleurs, pourquoi insister ? L'immoralité s'étale partout ; aidée de la gravure et de la photographie, des ressources incomparables de la littérature, de la presse et du théâtre, elle abaisse, elle avilit, elle corrompt, elle pervertit les cœurs.

Quel honnête homme, quel enfant dévoué de la France, n'a déploré ces progrès de la corruption qui s'attaque, avec une impudence satanique, à la jeunesse et à la famille, à l'art et à l'éloquence, à la pensée et à toutes les saintes affections, à l'énergie morale et à la vigueur physique, à tout ce qui fait la force et la gloire d'un peuple ?

Comment le patriotisme, ce sentiment si noble et si profond, si ardent et si héroïque, pourrait-il résister à cet égoïsme abject ? Comment l'idée même de la patrie pourrait-elle rester pure, radieuse et puissante dans ces cœurs qui ont tout profané ? O mon pays, quels sacrifices pourrais-tu demander à ces caractères amoindris, à ces cœurs souillés et à ces corps déshonorés et débiles, à ce sang appauvri par la débauche, à ces générations qui portent sur leur front toutes les hontes du vice et toutes les pâleurs de la mort !

Et cette immoralité pénètre l'homme jusqu'à la moëlle de ses os : avec elle, l'égoïsme envahit la famille et il tarit la source même de la vie. La population des campagnes diminue dans une proportion effrayante et le mouvement

de la population générale s'arrête. La France est la dernière des nations, à ce point de vue du développement de la vie. Tandis que d'autres peuples : la Russie, l'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis, étendent leurs conquêtes avec une population qui déborde, la France manquera bientôt de bras pour cultiver son sol et de soldats pour le défendre.

Mais il est un péril suprême qui, à cette heure, résume et concentre tous les autres périls, c'est l'enseignement anti-chrétien ou plutôt l'enseignement sans Dieu qui fait les peuples sans Dieu. « Le peuple sans Dieu, disions-nous dans notre dernière lettre pastorale, le peuple révolté contre Dieu, c'est partout le pouvoir sans prestige et sans autorité, le triomphe de la morale avilissante de l'intérêt et de l'instinct, le règne de la force, le mépris de la vertu, la destruction de tous les droits, l'écrasement des faibles, le triomphe de l'anarchie et de la barbarie sauvage. » C'est donc, surtout pour le noble peuple de France, la décadence, la ruine et la mort.

D'ailleurs, que peut devenir un peuple où toutes les erreurs les plus grossières, toutes les corruptions les plus hideuses vont librement leur chemin et où la liberté est refusée à Dieu seul dans la manifestation première et essentielle de l'enseignement religieux ? « Chose étrange, disait Lamartine, depuis cinquante ans nous avons donné la liberté à tout le monde excepté à Dieu. »

Ajoutons que le nom de la patrie a été banni de l'école avec le nom de Dieu. L'impiété, ce jour-là, a fait, par cette double proscription, un aveu terrible pour elle : elle a reconnu qu'elle devait proscrire en même temps le culte de Dieu et l'amour de la patrie.

Plusieurs des manuels aujourd'hui très répandus, et en particulier celui de M. Paul Bert, sont évidemment inspirés par la haine de la religion et de Dieu [1]. Ce n'est pas tout.

[1] Cette lettre pastorale était imprimée lorsque les journaux catho-

L'enseignement civique, tel que nous le trouvons dans ces manuels, est un enseignement anti-patriotique, car il apprend à l'enfance le mépris de la patrie, il souffle la division et la haine dans le cœur des fils de la France.

Qui oserait le contester? Il faut faire apparaître aux regards de l'enfant, dès ses plus tendres années, l'image noble, radieuse, de la patrie. Ah! sans doute, le maître ne doit dissimuler ni les fautes, ni les erreurs, ni les malheurs de son pays. Il doit même en déduire de sévères et de puissantes leçons.

Mais il importe de dire toutes ces choses délicates et douloureuses avec l'accent de la piété et de l'amour, comme un père et une mère racontent à leurs fils, à voix basse et les yeux mouillés de larmes, les épreuves cruelles de la famille.

Aussi le maître ne peut, sans trahir ses devoirs les plus sacrés, outrager le passé, méconnaître ses grandeurs, ses vertus, sa gloire et, une fois encore, enseigner le mépris, quand il doit enseigner le respect et l'amour.

« Pour que l'éducation soit vraiment nationale, a dit un des maîtres les plus expérimentés et les plus illustres de la jeunesse, il faut sortir des bornes rétrécies d'une époque ; il faut oublier les vieilles querelles, les rancunes de parti, les rivalités étroites. Pour que l'éducation de la jeunesse française fasse revivre la physionomie si belle, si noble, de la patrie dans ses enfants, il faut qu'elle recherche, avec toute l'indépendance d'une sage et géné-

liques nous ont appris qu'un décret de la S. Congrégation de l'Index, du 15 décembre 1882, a condamné les ouvrages suivants :

Instruction morale et civique. L'homme. Le citoyen, à l'usage de l'enseignement primaire. Ouvrage rédigé conformément au programme officiel, etc., par Jules Steeg, député de la Gironde. Paris, 1882.

Eléments d'instruction morale et civique, par Gabriel Compayré, député, professeur aux écoles normales supérieures d'instituteurs et d'institutrices. Paris.

Instruction morale et civique des jeunes filles, par Madame Henry Gréville. Paris, 1882.

L'instruction civique à l'école, par Paul Bert, député, membre de l'Institut. Ouvrage adopté pour les écoles de la ville de Paris. Paris, 1882.

reuse impartialité, à toutes les époques, dans tous les siècles, à toutes les phases de l'histoire nationale, ce que le consentement des siècles, l'hommage des nations étrangères et la voix de l'histoire a proclamé vraiment français.

« Voilà ce qu'il faut imprimer au cœur de notre jeunesse ; voilà ce dont il faut faire son âme et sa vie ; voilà ce qui doit constituer le fond immuable et la forme brillante et pure de son éducation [1]. »

Et maintenant, écoutez les leçons de patriotisme de ces maîtres nouveaux. Selon eux, « la France du passé était sans justice et sans lois. » Et « pouvait-il y avoir justice, disent-ils, quand il n'y avait pas de lois ? On en avait barbouillé beaucoup et de quoi ruiner les plaideurs, mais à quoi cela servait-il [2] ? »

Le plus connu des manuels d'instruction civique, le plus répandu dans les écoles, celui qu'on s'efforce, dans ce diocèse comme ailleurs, d'imposer aux enfants, malgré les protestations de leurs familles, ose affirmer que « la véritable idée de la patrie date de la Révolution [3]. »

Un publiciste de grand mérite a résumé ainsi son jugement sur l'enseignement de M. Paul Bert et de son école, au point de vue qui nous occupe en ce moment : « Leur manière à eux d'inspirer aux enfants le patriotisme, c'est de leur apprendre à mépriser la patrie. Oui, la mépriser ! Et quel autre sentiment éprouver pour une nation qui s'est laissé conduire par les bourreaux dont M. Compayré a retracé les forfaits [4] ? Oui, la mépriser ! Car de quel nom flétrir le peuple dont M. Paul Bert raconte le passé ?

« Il s'est rencontré en Europe, en regard de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Espagne, un peuple qui, pendant dix siècles, a vécu sans lois, sans justice,

[1] Mgr Dupanloup : *De l'Education*, t. I, p. 397.
[2] *L'Instruction civique à l'école*, par M. Paul Bert, 7e édition, p. 154.
[3] *L'Instruction civique à l'école*, par M. Paul Bert, p. 164.
[4] M. Compayré : *Eléments d'instruction civique et morale*. — L'enseignement de M. Compayré est, en particulier sur le mariage, en opposition formelle avec la doctrine catholique.

sans honneur national ; un peuple chez lequel le sentiment de la patrie n'existait pas ; un peuple dont on a résumé l'histoire religieuse, lorsqu'on a décrit l'existence égoïste et paresseuse de quelques moines, qui tenaient leur abbaye des générosités d'un brigand ; un peuple qui, durant dix siècles, a porté honteusement le joug de seigneurs abrutis et méchants, dont toute la jouissance, au retour de leur chasse, était de faire donner des étrivières aux paysans, après avoir dévasté leurs champs et déshonoré leur foyer ; un peuple où les mendiants étaient ramassés par bandes et envoyés aux galères ; un peuple où les princes volaient, où les nobles se refusaient au service militaire et s'entendaient avec l'ennemi ; un peuple où la lâcheté, l'iniquité, la spoliation, l'assassinat, ont été, pendant dix siècles, la loi commune [1]. »

Un tel peuple s'est rencontré, et ce peuple c'est la France ; c'est la France de Charlemagne et de saint Louis, de saint Bernard et de Suger, de saint Vincent de Paul, de Fénelon et de Belzunce ; la France des Molé, des de l'Hôpital, des Séguier et des d'Aguesseau, des Domat et des Pothier, la France des du Guesclin et des Bayard, des Fabert et des Turenne, de Jean Bart et de Vauban, c'est la France de Jeanne d'Arc !

Naguère, dans une revue qui n'est certes pas inspirée par l'esprit catholique, un écrivain républicain condamnait en ces termes ces tendances aveugles et fatales :

« Des doctrines nouvelles, propagées partout à la faveur des progrès de l'enseignement primaire, apprennent à la jeunesse que la France est née en 1789, — d'autres disent en 1793 ; — que son histoire avant cette époque n'est qu'un tissu de crimes et d'abominations ; que tout ce qui s'est fait jusque là doit être défait ; que, plus la différence entre le passé et le présent sera grande, plus

[1] M. Charles de Lacombe : *L'enseignement civique dans les écoles publiques.*

ce dernier sera glorieux. Ce n'est point sans danger qu'une nation antique s'imagine qu'elle vient à peine de voir le jour. Une pareille illusion lui fait perdre rapidement tout ce que les siècles lui ont légué de force et de puissance. Cette rupture violente de ses traditions enlève toute suite à sa politique. Ce dédain de l'expérience la rend légère, inconsidérée, incapable. Elle tombe alors dans toutes les faiblesses et dans toutes les ignorances d'un parvenu. Ce qu'elle gagne au jour le jour, ne compense pas l'héritage qu'elle néglige, faute de le connaître. On se propose de donner à nos enfants une éducation civique et, pour commencer, on leur apprend à manier des fusils. Mais à quoi cela servira-t-il, si on leur inculque du même coup des idées fausses qui ne leur permettront même pas de savoir, par le rôle qu'a joué leur pays, celui qu'il peut jouer encore? Qu'on leur enseigne ce que c'est que la France, d'où lui est venue sa place dans le monde, quels sont les droits que son histoire lui a assurés, si l'on veut qu'ils fassent un usage utile des armes dont on charge leurs mains [1]. »

Cet enseignement est encore anti-patriotique, parce qu'il fait pénétrer nécessairement, fatalement dans les écoles les luttes de la politique et les divisions des partis. Nous l'avons dit, la patrie est une grande famille; et qui oserait prétendre qu'un enfant doit être initié à toutes les divisions de sa famille? Et cette grande famille française n'a-t-elle point assez à souffrir des divisions funestes et souvent criminelles qui renaissent et qui grandissent toujours? N'est-ce pas un devoir sacré d'élever autant que possible les générations nouvelles dans l'heureuse ignorance de tout ce qui irrite et divise, afin de préparer une ère de sécurité, d'union et de paix?

Les pères de famille qui n'appartiennent pas aux partis qui dominent à cette heure, n'ont-ils pas le droit d'éloi-

[1] M. Gabriel Charmes, dans la *Revue des Deux-Mondes*.

gner de leurs enfants les outrages dirigés contre des convictions qui ont inspiré leur vie tout entière?

« Gardons-nous, disait M. Thiers en 1844, gardons-nous de mêler ainsi la science à la politique, de troubler l'une par l'autre, et d'exposer la jeunesse à se ressentir des secousses qui nous agitent. Ne placez pas si près de ce volcan le paisible asile qui contient tout ce que vous avez de plus cher, c'est-à-dire vos enfants. »

Sous la Restauration, en 1820, la commission de l'instruction publique adressait aux professeurs d'histoire ce conseil qu'approuvait et que louait plus tard M. Guizot, l'auteur de la loi de 1833 sur l'instruction primaire : « Le professeur ne doit chercher d'autres sources d'intérêt que dans la simple exposition des faits historiques et dans la liaison naturelle qu'ils ont entre eux. Il devra surtout éviter tout ce qui pourrait appeler les élèves dans le champ de la politique et servir d'aliment aux discussions de partis [1]. »

Cet enseignement du mépris pour le passé de la France, cet enseignement de divisions et de luttes fatales est aussi l'enseignement de la haine. Comment, en effet, la haine pourrait-elle ne pas naître dans le cœur des enfants avec le mépris des religieux, des prêtres, des nobles, de ces paresseux qui affamaient le peuple, de ces pillards, de ces assassins, de ces bourreaux, de ces lâches, qui ont pendant tant de siècles opprimé, écrasé, torturé leurs pères. Aussi, le grand maître de cet enseignement, après avoir renouvelé devant un auditoire choisi ces abominables leçons, ajoutait : « Alors, nous dit-on, c'est la haine que vous enseignez. Soit! »

Un pareil enseignement est un apostolat de division et de haine, et il menace, à tous les points de vue, la grandeur et l'avenir de notre pays.

« La France serait perdue, si l'on pouvait admettre

[1] M. Guizot. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t III, p. 175.

qu'elle fût livrée à un tel enseignement, a dit un écrivain que nous avons déjà cité. Peuple sans histoire et sans Dieu, sans passé et sans avenir, ivre tout à la fois d'orgueil et de haine, stupidement immobile dans la morgue des découvertes physiques, et rendu incapable de les continuer par l'extinction graduelle de ce sens moral et de cette culture intellectuelle, sans lesquels le jugement ne se soutient pas, et la science elle-même tombe avec la conscience; dévorée de luttes intestines que feraient inexpiables, dans cette fureur sauvage pour le combat de la vie, l'insensibilité des uns et le désespoir des autres ; mûre pour la tyrannie et la conquête, elle deviendrait — que notre patrie nous pardonne ce blasphème dont personne, plus que nous, ne répudie l'outrage — elle deviendrait l'horreur et la risée du monde [1]. »

Si quelques-uns s'étonnaient de ce jugement sévère, nous leur répondrions que nous obéissons aux inspirations de notre patriotisme et que nous remplissons un devoir sacré de notre ministère.

D'ailleurs, M. Paul Bert, en particulier, pourrait-il se plaindre de la sévérité de ce jugement, lui qui a osé adresser à l'enseignement religieux qui a fait la France, ces injures aussi ineptes qu'odieuses : « L'enseignement religieux engendre l'inaction, l'inertie et la superstition ; » et encore ces outrages proférés devant une grande assemblée : « Je vais vous dire ce qu'il est, l'enseignement religieux. Personne ne me démentira, quand j'affirmerai qu'il devient aisément et quasi fatalement l'école de l'imbécillité, l'école du fanatisme, l'école de l'anti-patriotisme et de l'immoralité [2]. »

Certes, qui oserait nous contester le droit et le devoir de relever de telles accusations et de les retourner contre leur auteur? Et les paroles que nous venons de citer, ne

[1] M. Charles de Lacombe. *L'enseignement civique dans les écoles publiques.*

[2] Conférence faite au Cirque d'hiver, le 28 août 1881.

suffiraient-elles pas à démontrer, jusqu'à l'évidence, l'esprit de haine et de perfidie qui a dicté à cet écrivain son manuel d'instruction civique?

Vous aussi, Nos Très Chers Frères, vous avez le droit et le devoir de repousser ces manuels odieux et de vous opposer à ce qu'ils restent, ne fût-ce qu'une heure, entre les mains de vos enfants.

Ce droit vous est donné par la loi du 18 mars 1882 qui affirme la neutralité de l'école, et par les déclarations répétées des ministres de l'instruction publique dans l'interprétation de cette loi.

Ce droit vous est reconnu par le conseil supérieur de l'instruction publique qui a déclaré « que le maître devra éviter, comme une mauvaise action, tout ce qui, dans son langage et son attitude, blesserait les croyances religieuses des enfants confiés à ses soins. » L'instituteur qui introduit un de ces manuels dans une école où se trouvent des enfants de familles chrétiennes commet évidemment cette mauvaise action que vous devez empêcher et flétrir.

Ce droit et ce devoir, la loi naturelle elle-même les proclame et nul ne peut porter atteinte à la foi de vos enfants, sans outrager et votre autorité paternelle et la liberté des consciences.

Mais à ceux qui seraient résignés, s'il en était parmi vous, à subir cette tyrannie et à sacrifier la foi et l'âme de leurs enfants, nous dirons encore : Vous êtes des Français. Eh bien, au nom de votre pays qui réclame plus que jamais la paix et l'union de tous, au nom du respect et de l'amour que vous lui devez, au nom du patriotisme, repoussez loin de vos enfants les livres et les maîtres qui insultent la France du passé, qui divisent la France du présent et qui sacrifient à leur haine la France de l'avenir.

Enfin l'incrédulité, la négation absolue des vérités religieuses telles qu'elles s'affirment chaque jour dans les assemblées publiques, par les mille voix d'une presse qui ne respecte rien et même dans les discours adressés à

l'enfance, sont pour notre pays un redoutable péril.

Ce n'est pas impunément qu'on ébranle les assises qui portent toutes les sociétés humaines. S'il n'y a plus de Dieu, plus de justice supérieure, plus d'âme, plus de liberté morale, plus de responsabilité et plus de devoir, plus de vertu et plus d'espérance, le droit du plus fort est l'arbitre du monde, le but suprême de toute la vie est la jouissance, le plaisir égoïste et abject qui déshonore et qui tue les âmes et les nations.

Alors, le travailleur et le pauvre demandent leur part de ce plaisir qui est tout et de cette terre au-dessus de laquelle il n'y a rien.

« Les antagonistes du Christ ont dit au pauvre : Tu prendras patience jusqu'au jour de la justice ; il n'y a point de justice. Tu attendras la vie éternelle pour y réclamer ta vengeance ; il n'y a point de vie éternelle. Tu amasses tes larmes et celles de ta famille, les cris de tes enfants et les sanglots de ta femme pour les porter aux pieds de Dieu à l'heure de la mort ; il n'y a point de Dieu.

« Alors il est certain que le pauvre a séché ses larmes ; qu'il a dit à sa femme de se taire, à ses enfants de venir avec lui et qu'il s'est redressé sur la glèbe..... Il a dit au riche : tu n'es qu'un homme ; et au prêtre : toi, qui m'as consolé, tu en as menti... Le pauvre, croyant à lui et à ses deux bras pour toute croyance, s'est dit un jour : Guerre au riche ! à moi aussi la jouissance ici-bas, puisqu'il n'y en a pas d'autre ; à moi la terre puisque le ciel est vide [1]. »

Et alors, pourquoi s'étonner des conjurations qui éclatent tout à coup au milieu des populations épouvantées et au sein de cette civilisation détournée de toutes ses voies. Pourquoi s'étonner des progrès de l'anarchie, qui menace, après les églises et les couvents, les maisons et les théâtres, et après les religieux et les prêtres, les patrons dans leurs comptoirs et les juges sur leurs sièges ?

[1] Alfred de Musset. *La Confession d'un enfant du siècle.*

La rigueur des lois, la répression même énergique ne peuvent rien : c'est à la source du mal qu'il faut remonter. Ce sont les doctrines, d'où ces actes sauvages naissent par une logique inexorable, ce sont ces doctrines qu'il faut combattre.

Rendez au peuple la vérité et la vertu, rendez-lui le crucifix et les symboles augustes dont la vue éclairait son âme et fortifiait son cœur. Rendez au travailleur et au pauvre la certitude de la récompense éternelle et divine ; rendez à ceux qui souffrent la consolation, à ceux qui meurent l'espérance ; rendez aux peuples la liberté d'être chrétiens, afin qu'ils ne deviennent pas des hordes de sauvages. Laissez l'Évangile et l'Église protéger les pouvoirs humains qui pâlissent et qui chancellent, si vous ne voulez pas que demain les trônes, les républiques et les constitutions soient emportés par la tempête. Laissez à la France la religion qui a fait sa grandeur, si vous ne voulez pas qu'elle périsse demain. Rendez la France à Dieu ! Rendez Dieu à la France !

Ne comprenez-vous pas, ô aveugles obstinés, que les nations étrangères, même celles qui ne veulent pas notre abaissement et notre ruine, se demanderont un jour si elles ne doivent pas, en détruisant la France, détruire le foyer de corruption, d'impiété, de révolte qui menace d'envahir tous les peuples ? Ne comprenez-vous pas qu'abaissée, affaiblie et déshonorée par le blasphème et l'immoralité, divisée et déchirée par les mains de ses enfants, la France sera encore attaquée et foulée aux pieds par l'étranger. Alors les peuples se diront : « Comment est-elle maintenant solitaire et désolée cette France autrefois si pleine de peuple ?... Tous ceux qui passaient par le chemin ont applaudi et ils ont sifflé sur elle en branlant la tête et ils ont dit : Est-ce donc là cette nation d'une beauté si parfaite, qui était la joie de toute la terre ? O France ! tous tes ennemis ont ouvert la bouche contre toi : *Aperuerunt super te os suum omnes inimici tui.* Ils ont sifflé dans

leur mépris, ils ont grincé des dents dans leur fureur : *Sibilaverunt et fremuerunt dentibus ;* et ils ont dit : nous la dévorerons, voici le jour que nous attendions, nous l'avons trouvé, nous l'avons vu : *Et dixerunt : devorabimus, en ista est dies quam exspectabamus, invenimus vidimus*[1].

Mais non, il n'en sera point ainsi. Les fils de la France conjureront tous ces périls par l'accomplissement fidèle, généreux, héroïque de tous les devoirs qu'impose le patriotisme.

Dieu qui a tant aimé la France la comblera encore de ses bienfaits. Il lui rendra, à la tête de toutes les nations chrétiennes, la mission de fille aînée de l'Église, d'auxiliaire de sa miséricorde ; il gardera à notre cher pays ce don incomparable de sa bonté que le Pape Léon XIII appelait naguère « le tempérament à la fois religieux et magnanime de la nation française[2]. »

[1] Thren., I, 1, II, 15, 16.

[2] Lettre de Léon XIII à S. E. le cardinal archevêque de Paris, 14 août 1882.

La fin de cette lettre a été attaquée. La réponse se trouve plus loin sous ce titre : *Où est le vrai patriotisme ?*

LETTRE PASTORALE

Portant publication de la Lettre Encyclique de S. S. Léon XIII

SUR LA

DÉVOTION AU SAINT ROSAIRE

---

16 septembre 1883.

Nos Très Chers Frères,

Sous l'inspiration de sa haute sagesse, Notre Saint Père le Pape Léon XIII vient de recommander, par une Lettre Encyclique, au zèle des pasteurs et à la docilité des fidèles l'antique dévotion du Rosaire et de prescrire, pour le mois d'octobre tout entier, des prières et de pieuses cérémonies.

Tandis qu'il combat avec une héroïque vaillance les combats du Seigneur pour la défense des droits sacrés de l'Église, l'auguste Pontife implore le secours divin en faveur de nos sociétés si profondément troublées.

Après avoir rappelé la confiance sans bornes de tous les siècles chrétiens en la Mère de Dieu, ainsi que l'origine, la puissance de la dévotion du Rosaire et les éloges

que lui ont décernés les Pontifes Romains, ses prédécesseurs, Léon XIII ajoute : « Nous ne doutons pas que « cette même prière, enseignée par le Bienheureux saint « Dominique pour le salut du monde catholique, n'ait « aussi une puissante influence pour diminuer les mal- « heurs de notre temps. »

Ces grandes et saintes pensées, Léon XIII les expose avec des accents que nous ne pouvons songer à commenter et qui porteront dans tous vos cœurs les clartés d'en haut, les ardeurs de la piété et les élans d'une invincible espérance.

Les populations de ce diocèse, dont la foi vive, le recueillement et la piété, nous ont si profondément édifié, il y a quelques jours encore, dans le grand et beau pèlerinage de Notre-Dame de Sion, feront monter vers la *Protectrice de la Lorraine*, vers *le Trésor du peuple* et *la Reine de la Paix* des prières qui toucheront son cœur et réaliseront les désirs de l'auguste Pontife.

LETTRE PASTORALE

SUR

LA CROIX

---

2 février 1884.

Nos Très Chers Frères,

Une année s'est écoulée depuis le jour où nous vous adressions notre dernière lettre pastorale. Pendant cette année les liens qui nous unissent à vous sont devenus plus doux et plus forts. Nous avons parcouru ce vaste et beau diocèse pour visiter un grand nombre de paroisses, administrer le Sacrement de Confirmation, présider de touchantes cérémonies et donner une impulsion salutaire aux œuvres catholiques et diocésaines. Partout nous avons été édifié et consolé ; partout le clergé si intelligent et si dévoué, les populations empressées et dociles nous ont entouré de témoignages de respect et d'affection ; partout nous avons eu à louer et à bénir le concours de généreux et vaillants chrétiens.

Que Dieu vous rende au centuple les joies que vous nous avez données. Qu'il nous accorde la grâce la plus pré-

cieuse de toutes, celle de faire dans une plus grande mesure et à tous sans exception, le bien qui est le seul but de notre mission et le seul désir de notre cœur.

Après avoir réfléchi devant Dieu, nous avons choisi pour sujet de cette lettre pastorale la Croix adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

La Croix est méconnue d'un grand nombre ; elle est outragée chaque jour par une presse qui ne respecte rien, elle est repoussée, bannie par une haine ou une faiblesse qui, sous le voile d'une liberté menteuse, portent atteinte aux droits des consciences catholiques et aux glorieuses traditions de notre pays.

C'est donc l'heure d'affirmer la grandeur et la gloire de la Croix. C'est l'heure de la saluer dans l'éclat des figures de la loi ancienne, dans les oracles des prophètes qui l'ont annoncée ; de recueillir ses divins enseignements ; de rappeler sa puissance et ses victoires, de démontrer sa divinité ; c'est l'heure d'accomplir, avec une fidélité plus généreuse, avec un plus ardent amour, les devoirs que nous impose ce signe de notre rédemption, ce symbole de notre foi, ce foyer de nos espérances, cette source unique de notre régénération et de notre salut.

Quel sujet, d'ailleurs, est plus cher à la piété catholique ? Quel sujet pourrait mieux répondre aux épreuves de tous, en ces temps de périls et de combats, à la nécessité pressante de proclamer les grandes et éternelles vérités qui éclairent et qui sauvent, les difficiles mais indispensables devoirs de la pénitence, du dévouement, du sacrifice ? Quel sujet serait plus puissant pour relever, dans la lumière et l'espoir qui viennent d'en haut, les cœurs abattus, les âmes hésitantes et troublées ?

I

La puissance et le règne de la Croix précèdent de beaucoup son apparition sur la montagne du Calvaire. Dieu qui, pendant quatre mille ans, a préparé la venue de son Fils, la mission du Rédempteur d'Israël et du monde, a annoncé la Croix par l'éclat des symboles et des figures et par les chants inspirés des prophètes.

Saint Paul nous apprend que tout, dans la loi ancienne, était l'ombre des réalités à venir, la figure de la Rédemption et de la loi nouvelle : *Omnia in figuris contingebant illis*, et ces choses ont été écrites pour servir à notre instruction : *Scripta sunt autem ad nostram correptionem* [1].

« L'Agneau de Dieu a été immolé dès l'origine du monde », dit encore le grand Apôtre : *Agnus qui occisus est ab origine mundi.* Il a été immolé dès l'origine du monde, par l'efficacité de la Rédemption qui s'étend à tous les hommes et à tous les temps, et par les sacrifices de la loi mosaïque et du sacerdoce lévitique qui annonçaient le sacrifice suprême et le sacerdoce éternel.

Le sacerdoce hébraïque, en effet, remonte jusqu'aux pieds de la Croix comme le sacerdoce catholique en descend. Les assises des deux sacerdoces ont été les apôtres et les prophètes ; mais la pierre angulaire qui porte les assises elles-mêmes, c'est le Christ Jésus : *Superædificati super fundamentum apostolorum et prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu* [2].

La première figure de la Croix est l'arbre de vie qui étendait ses rameaux bénis et qui offrait ses fruits divins au premier homme dans l'innocence et le bonheur des premiers jours. « La Croix, a dit saint Augustin, est le véritable arbre de vie qui a porté Jésus-Christ le fruit de

[1] I Cor., x, 11.
[2] Ephes., ii, 20.

vie : *Est enim crux vera arbor vitæ quæ fructum vitæ tulit Christum* [1]. »

Nous pouvons entendre de la Croix, qui résume la céleste sagesse et les dons de la bonté divine, ces paroles de Salomon : « Elle est l'arbre de vie pour ceux qui la saisissent, et celui qui la possède est heureux : *Lignum vitæ est his qui apprehenderunt eam, et qui tenuerit eam beatus* [2]. »

De même que les fruits de l'arbre de vie renouvelaient dans l'homme innocent la force et la vie et devenaient une source d'immortalité, ainsi les sublimes enseignements de la Croix et son influence surnaturelle fortifient et renouvellent la vie divine dans les âmes. Plantée au milieu du jardin de la sainte Église, la Croix préserve de la mort les âmes qui lui demandent ses fruits de vie et d'immortalité.

La Croix est encore l'arbre du salut opposé à l'arbre de la science du bien et du mal, dont le fruit a donné la mort à notre premier père.

Profond et admirable dessein de la miséricorde divine qui a effacé, par le fruit de l'arbre de la Croix, la malédiction qui nous venait de l'arbre de la science du bien et du mal ! « Nous étions morts par le péché et Dieu nous a rendu la vie avec Jésus-Christ nous remettant tous nos péchés, effaçant ce qui était contre nous, le titre du décret qui nous était opposé, le faisant disparaître en l'attachant à la Croix [3]. » De telle sorte que « là où le péché avait abondé, la grâce a surabondé : *Ubi abundavit delictum superabundavit gratia* [4]. »

Après avoir touché à l'arbre mystérieux, le premier homme et sa postérité avaient été frappés des foudres de la malédiction divine : Jésus-Christ a pris sur lui cette

[1] Contra Faust., cap. VII.
[2] PROV., III, 18.
[3] COLOSS., II, 14.
[4] ROM., V, 20.

malédiction et il l'a détruite par le supplice de la Croix que la loi mosaïque déclarait un supplice de malédiction : *Maledictus qui pendet in ligno*[1]. « Il nous a rachetés de la malédiction de la loi, dit saint Paul, en se faisant lui-même maudit : *Christus redemit nos de maledictione legis, factus pro nobis maledictus*[2]. »

L'Église célèbre ce dessein de la sagesse et de la miséricorde divines quand elle chante ces paroles de la liturgie sacrée : « Afin que la vie jaillît de la source d'où venait la mort et que celui qui avait triomphé par le bois, fût, par le même bois, à jamais vaincu[3]. »

« Tout a été réuni dans l'Homme-Dieu, dit saint Grégoire de Nazianze, pour réparer tout ce qui avait été détruit dans notre premier père. Le contraste est partout : arbre contre arbre, main contre main. Ici la main qui s'étend dans la résignation : là, celle qui s'étend dans la concupiscence ; ici la main qui est attachée par des clous : là, celle qui cherche des sensations voluptueuses ; d'un côté, la main qui unit les extrémités de la terre : de l'autre celle qui chasse Adam du paradis. L'élévation est opposée à la chute ; le vinaigre et le fiel à la sensualité et à la gourmandise ; la mort à la mort ; les ténèbres aux ténèbres ; la sépulture au retour à la poussière. Enfin la résurrection du Christ est le gage de la nôtre[4]. »

L'échelle de Jacob est aussi la figure de la Croix. « Jésus nous a ouvert le ciel par la Croix, dit Bossuet, c'est pourquoi je la compare à cette mystérieuse échelle qui parut au patriarche Jacob, « où il voyait les anges monter et descendre[5] ! » Que veut dire ceci, chrétiens ? N'est-ce pas nous faire entendre que la Croix de notre Sauveur renoue le commerce entre le ciel et la terre ; que,

[1] Deuter., xxi, 23.
[2] Galat., iii, 13.
[3] Ut unde mors oriebatur, inde vita resurgeret et qui in ligno vincebat, in ligno quoque vinceretur. (*Præf. de Cruce*).
[4] Orat.
[5] Gen., xxviii, 12.

par cette Croix, les saints anges viennent à nous, comme à leurs frères, à leurs alliés, et en même temps, nous apprennent que, par la même Croix, nous pouvons remonter au ciel avec eux, pour remplir les places que leurs ingrats compagnons ont laissées vacantes [1] ? »

La Croix est la verge miraculeuse de Moïse [2] ; elle a frappé la pierre qui est Jésus-Christ [3], et des plaies béantes, du côté ouvert du Fils de Dieu, elle a fait jaillir les flots intarissables de la grâce surnaturelle et de la vie divine [4].

La Croix a été figurée encore par le serpent d'airain que Moïse éleva dans le désert comme le signe et l'arbre du salut, afin que tous ceux qui le regardaient fussent guéris de la morsure des serpents envoyés par la justice irritée de Dieu. C'est l'interprétation du divin Maître lui-même dans l'Évangile de saint Jean : « Comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, disait le Sauveur, il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il obtienne la vie éternelle [5]. »

La Croix est encore ce bois mystérieux jeté par Moïse dans les eaux de Marath [6], pour en adoucir l'amertume. « Par ce bois, dit saint Augustin, Dieu a rendu ces eaux suaves, annonçant ainsi à l'avance la gloire et la grâce de la Croix [7]. »

Oui, c'est la Croix qui ôte leur amertume aux eaux si profondes et si troublées de nos épreuves et de nos douleurs. Elle met la résignation, la paix et la joie là où la nature abandonnée à elle-même ne trouve qu'abattement,

[1] Discours sur la vertu de la Croix de Jésus-Christ.
[2] Num., xxii.
[3] Omnes eumdem potum spiritalem biberunt : bibebant autem de spirituli consequente eos petra : petra autem erat Christus. (I Cor., x, 4.)
[4] Haurietis aquas cum gaudio de fontibus salvatoris. (Isaiæ, xii, 13.)
[5] Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis, ut omnis qui credit in ipsum non pereat, sed habeat vitam æternam. (Joan., iii, 14, 15.)
[6] Exod., xv, 23 et seq.
[7] S. Aug., in Exod. n 171.

tristesse et désespoir. Quand la Croix touche au calice de nos douleurs, elle le consacre et en fait le calice des divines ivresses, le calice de notre amour et de notre félicité : *Calix meus inebrians, quam præclarus est*[1] !

Le signe de la Croix est représenté par le sang de l'agneau qui préservait la demeure des enfants d'Israël, à l'heure où passait l'ange exterminateur[2] ; et aussi par ce signe de *Thau* dont parle Ezéchiel, qui avait la forme exacte de la Croix et qui, imprimé sur le front, écartait les coups de la justice divine[3].

Moïse élevant ses bras en forme de Croix sur la montagne et obtenant ainsi au peuple de Dieu la victoire sur les armées d'Amalec[4], est la figure frappante de Jésus-Christ étendant les bras sur la Croix dans le sacrifice du Calvaire, les étendant encore, chaque jour et à chaque instant du jour, sur tous les points du monde, dans le sacrifice de nos autels. Quand Moïse abaissait ses bras fatigués, Amalec était victorieux ; quand il les relevait dans l'ardeur de ses supplications, la victoire revenait aux armées d'Israël. Et ainsi, depuis dix-neuf siècles, quand les divins enseignements du Calvaire sont méconnus; quand la Croix n'est plus adorée et aimée ; quand la pénitence et l'immolation n'ont plus de divines et irrésistibles séductions sur les âmes des fidèles et des pasteurs; quand l'épreuve et la persécution n'élèvent plus les cœurs au-dessus de la terre dans les élans du sacrifice et de l'espérance, les défaillances se multiplient et la défaite se met dans les légions de Dieu, l'erreur fait reculer la vérité, et la haine est victorieuse de l'éternel amour.

Pour annoncer la Croix, Dieu a ajouté à l'éclat des figures l'autorité de la prophétie.

Écoutez la grande voix d'Isaïe dans un récit qui paraît

[1] Ps. XXII, 5.
[2] EXOD., XII, 7 et seq.
[3] EZECH., IX, 4.
[4] EXOD., XVII, 12, 13.

moins une vue de l'avenir que la narration du passé : « Nous l'avons vu, et il n'avait rien qui attirât l'attention, et nous l'avons méconnu. Il nous a paru un objet de mépris, le dernier des hommes, un homme de douleurs, qui sait ce qu'est la souffrance. Son visage était comme caché et méprisable et nous ne l'avons pas reconnu. Véritablement il a pris sur lui nos langueurs et il s'est chargé de nos douleurs. Nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu et humilié. Il a été percé de plaies pour nos iniquités et brisé pour nos crimes. Le châtiment, condition de notre peine, est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses blessures. Il a été offert parce qu'il l'a voulu. Il n'a pas ouvert la bouche. Il sera mené à la mort comme une brebis qu'on va égorger ; il demeurera dans le silence comme l'agneau devant celui qui le tond. Il est mort au milieu des douleurs, ayant été condamné par des juges [1]. »

Dans les clartés de sa vision, David contemple le Rédempteur sur le bois de son supplice. Il entend le cri de sa douleur : « Ils ont percé mes pieds et mes mains. Ils ont compté tous mes os ; ils se sont divisé mes vêtements et ils ont jeté ma robe au sort [2]. »

Puis ce sont les conquêtes et les gloires de la Croix que célèbrent les prophètes. Après avoir salué dans l'avenir la puissance de celui qui sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu, le Fort, le Père du siècle futur, le Prince de la paix, Isaïe chante : « C'est sur ses épaules que reposera la puissance : *Et principatus super humerum ejus* [3]. » — « Qui racontera sa génération?... Lorsqu'il aura livré son âme pour le péché, il verra sa race durer longtemps, et la volonté de Dieu sera accomplie pour lui [4]. » — « Le Seigneur élèvera son étendard aux regards d'un peuple

[1] Isaiæ, liii, 1 et seq.
[2] Ps. xxi, 18, 19.
[3] Isaiæ, ix, 5.
[4] Isaiæ, liii, 8.

lointain, il l'appellera par un coup de sifflet des extrémités de la terre, et ce peuple accourra avec une prodigieuse rapidité[1]. »

Et ailleurs, après avoir, dans un splendide langage, montré les multitudes innombrables accourant vers « Celui qu'il a établi pour être la lumière des nations et le salut qu'il a envoyé jusqu'aux extrémités de la terre, » Dieu promet la Croix à son Fils, comme l'étendard de ses merveilleuses conquêtes : « Voici ce que dit le Seigneur Dieu : J'étendrai ma main vers les nations, j'élèverai mon étendard aux regards de tous les peuples, et les rois t'adoreront, la face prosternée contre terre, et ils baiseront la poussière de tes pieds, et tu sauras que c'est moi qui suis le Seigneur et que ceux qui m'attendent ne seront pas confondus[2]. »

L'adorable Maître lui-même a annoncé qu'il mourrait sur la Croix. Mais ce supplice n'était pas admis par la loi de Moïse ; c'est pourquoi les Juifs le conduisirent du tribunal de Caïphe à celui de Pilate : « Le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes, a dit le Sauveur, et ils le condamneront à mort et ils le livreront aux gentils pour qu'ils le couvrent d'outrages, qu'ils le flagellent et le crucifient ; et le troisième jour il ressuscitera[3]. » Saint Jean, dans son Évangile, après avoir rapporté ces paroles de Pilate : « Prenez-le vous-mêmes et jugez-le selon votre loi, » et la réponse des Juifs : « Il ne nous est pas permis de mettre quelqu'un à mort, » ajoute : « Afin que fût accomplie la parole de Jésus annonçant de quelle mort il devait mourir : *Ut sermo Jesu adimpleretur significans quâ morte esset moriturus*[4]. »

Jésus-Christ a prophétisé aussi sa puissance et ses

[1] Isaiæ, v, 26.
[2] Isaiæ, xlix, 22, 23.
[3] Matth., xx, 18, 19. — Marc., x, 33, 34. — Luc., xviii, 32, 33.
[4] Joan., xviii, 31, 32.

triomphes sur la Croix et par la Croix. « Quand je serai élevé de terre, a-t-il dit, j'attirerai tout à moi : *Et ego, si exaltatus fuero a terrâ, omnia traham ad meipsum* [1]. » L'Esprit-Saint lui-même a interprété ces paroles du supplice du Calvaire et de la Croix : « Et Jésus parlait ainsi, dit saint Jean, pour faire entendre de quelle mort il devait mourir [2]. »

Nous le verrons bientôt, Jésus-Christ a tout attiré à lui par les divins enseignements de la Croix et par la puissance de l'amour qui a racheté et sauvé le monde.

Jésus-Christ a tout attiré à lui par l'efficacité de son sacrifice, par les mérites de son sang et de sa mort. Il a tout attiré à lui en réconciliant le ciel et la terre, Dieu et la créature, les Juifs et les gentils, les anges et les hommes ; « car c'est lui qui est notre paix, dit saint Paul, c'est lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un, qui a détruit en sa chair la muraille de séparation, les inimitiés qui les divisaient..., afin que les ayant réunis tous deux en un seul corps, il les réconciliât à Dieu par la Croix [3]. »

« O admirable puissance de la Croix! s'écrie le pape saint Léon. O ineffable gloire de la passion, dans laquelle nous admirons le tribunal du Seigneur, et le jugement du monde et le pouvoir du Crucifié ! Vous avez tout attiré à vous, Seigneur, lorsque, le voile du temple étant déchiré, le Saint des Saints a été enlevé à des Pontifes indignes, afin que la figure fût remplacée par la vérité, la prophétie par sa réalisation, et la loi par l'Évangile. Vous avez tout attiré à vous, Seigneur, afin que ce qui était caché dans le temple de la Judée, sous les ombres des figures, fût célébré par la piété de tous les peuples dans un culte ouvert à tous. Maintenant, en effet, l'ordre des lévites est plus glorieux, la dignité des chefs est plus grande, l'onction des prêtres est plus sainte, parce que votre Croix est

[1] Joan., xii, 32.
[2] *Ibid.*, 33.
[3] Epres., ii, 14, 16.

la source de toutes les bénédictions, la cause de toutes les grâces ; par elle, la vertu nous est venue de l'infirmité, la gloire de l'opprobre, la vie de la mort[1]. »

Jésus-Christ a prophétisé enfin le triomphe suprême de la Croix au dernier jour. « Le soleil s'obscurcira, a dit l'adorable Maître, et la lune ne donnera plus sa lumière ; les étoiles tomberont du ciel et les vertus du ciel seront ébranlées ; le signe du Fils de l'homme apparaîtra dans le ciel, le Fils de l'homme viendra sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté[2]. »

Comme toutes les autres, cette prophétie s'accomplira. Quand les tombeaux se seront ouverts, quand la poussière de cette terre, qui n'est que la cendre des morts, se sera ranimée à la voix de Dieu, la Croix apparaîtra dans la puissance et dans la gloire au-dessus de toutes les générations assemblées. Signe de miséricorde et d'amour, elle sera aussi le signe de la justice inexorable et de la vengeance éternelle. Les justes la salueront de leurs cantiques d'espérance, les réprouvés la contempleront dans une indicible terreur. Elle sera à elle seule le livre des terribles accusations, et, en ce jour de la calamité et de la misère, en ce jour des ténèbres et de la nuit, en ce jour des nuées sombres et des tempêtes[3], l'indignation et la justice divines s'allumeront au souvenir de la miséricorde outragée, de la rédemption méprisée, de la Croix repoussée et maudite. « Seigneur, lorsque vous vous abandonnerez à votre colère, dit le prophète, vous vous souviendrez de votre miséricorde : *Cum iratus fueris, misericordiæ recordaberis*[4]. »

[1] Serm. 8. *De passione.*
[2] Matth., xxiv, 29, 30.
[3] Dies iræ, dies illa, dies tribulationis et angustiæ, dies calamitatis et miseriæ, dies tenebrarum et caliginis, dies nebulæ et turbinis. (Sophon., i, 15.)
[4] Habac., iii, 2.

II

Nous avons contemplé la Croix dans les figures et les prophéties ; nous devons recueillir avec un cœur docile ses sublimes enseignements.

Les enseignements de la Croix sont l'abrégé de toute la doctrine et de toute la morale du divin Maître ; ils sont le résumé du christianisme tout entier. Aussi saint Paul, le docteur des nations, affirmait « ne savoir que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié [1]. »

Et d'abord le *Dieu inconnu* [2] que l'Apôtre annonçait à l'Aréopage d'Athènes et au monde enseveli dans les ténèbres et l'ombre de la mort [3], s'est révélé sur la Croix dans tout l'éclat de ses perfections infinies.

Ici apparaissent en effet la souveraineté et la toute-puissance de Dieu qui réclamaient une satisfaction proportionnée à sa dignité outragée. Ici apparaît la sagesse éternelle qui a uni Dieu et l'homme dans l'œuvre de cette satisfaction, demandant à la nature humaine ses infirmités et ses douleurs, demandant à la personne divine ses mérites infinis. L'efficacité de la rédemption surpasse de beaucoup le malheur et les ruines qu'elle devait réparer ; car elle rend à Dieu une gloire infiniment supérieure à l'hommage de toutes les créatures, et élevant l'homme au-dessus de la grandeur d'où il est déchu, elle le contraint de s'écrier dans sa reconnaissance et son admiration : « O heureuse faute, qui nous a mérité un tel Rédempteur ! »

« Le Rédempteur cloué à la Croix avec ses bras étendus est le livre ouvert de la justice de Dieu ; et le doigt de l'Éternel y a écrit avec du sang et des blessures, en

[1] Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum et hunc crucifixum. (I Cor., II, 2.)
[2] Act., XVII, 23.
[3] Luc., I, 79.

caractères plus durables que ceux qu'on grave sur des tables de pierre : Je suis le Dieu juste ; je suis celui qui punit le péché..... La Croix nue et dure, rougie de sang, avec sa honte, ses outrages et ses douleurs, ses angoisses poignantes, son épouvantable agonie et son complet délaissement du côté de Dieu : voilà la manifestation du Dieu juste dans la personne du Christ. Autant de blessures dans le corps du divin Crucifié, autant de témoins ; autant de gouttes de sang, autant de voix qui crient dans l'univers et qui font entendre, à travers tous les siècles jusqu'à la fin des temps, cette vérité, que Dieu est juste et que ses jugements sont terribles et « qu'il est épouvantable de tomber entre les mains du Dieu vivant[1]. » [2]

Aussi la Croix nous apprend la grandeur du péché.

« J'ai péché, dit l'impie, et que m'est-il arrivé de triste? *Peccavi et quid mihi accidit triste*[3] ? » Qu'est-ce que le péché? dira le chrétien dominé par ses passions et cherchant une excuse à sa faiblesse : le péché, ce plaisir d'un instant, cet entraînement qu'a subi le cœur? — Le péché est la révolte contre Dieu, contre sa loi, c'est le mépris de son autorité, de sa sagesse, de sa bonté, de son amour, de sa miséricorde, de sa justice, de sa perfection infinie.

Jésus-Christ crucifié, abreuvé d'outrages, couvert de plaies, défiguré, couronné d'épines, cloué à un gibet infâme, voilà l'image du péché, voilà l'homme tel que l'a fait le péché.

Mais le divin Sauveur a dit : « Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous et sur vos enfants, car si le bois vert est ainsi traité, que sera-ce du bois sec[4] ? » Si le Fils de Dieu a subi le supplice de la Croix parce qu'il a pris sur lui nos iniquités[5] ; s'il est mort pour satisfaire à la justice

[1] Hebr., x, 31.
[2] Hettinger : *Apologie du christianisme*, 4e volume.
[3] Eccli., v, 4.
[4] Luc, xxiii, 28.
[5] Qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum,.. cujus livore sanati estis. (I Petr., ii, 24.)

de son Père, est-ce que le péché lui-même n'a pas quelque chose de l'infini qu'il outrage et de la satisfaction infinie qu'il repousse et qu'il méprise ?

S'il est vrai que Jésus-Christ a été crucifié à cause de nos péchés [1], à cause des péchés que nous avons commis et que nous commettons tous les jours, il faut en conclure que, par chacun de ces péchés, nous prenons une part plus grande et par conséquent plus criminelle aux douleurs et au supplice de notre Sauveur et à l'œuvre déicide de ses bourreaux. Il faut en conclure que nos péchés ont crucifié Jésus-Christ et que chaque péché renouvelle le supplice de la Croix, que chaque péché est un outrage à Jésus-Christ crucifié pour nous. Aussi saint Paul affirme que « par le péché nous crucifions de nouveau le Fils de Dieu dans nos cœurs : *Rursùm crucifigentes sibimetipsis Filium Dei* [2]. » « Celui qui commet le péché, dit encore le grand Apôtre, foule aux pieds le Fils de Dieu ; il profane le sang du Nouveau Testament par lequel il a été sanctifié [3]. »

La Croix est encore la plus haute, la plus touchante manifestation de l'amour de Dieu pour nous. Elle est le plus sublime enseignement de la charité qui résume le christianisme tout entier ; de la charité qui est « la plénitude de la loi [4] », « le lien de la perfection [5]. »

La Croix est la sublime manifestation de Dieu, « qui a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique... afin que le monde fût sauvé par lui [6] », de Dieu qui « est charité [7]. »

Comment le pécheur douterait-il du pardon, en présence de la Croix sur laquelle Dieu est mort pour le sauver

[1] Vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra. (Isaiæ, liii, 5.)
[2] Hebr., vi, 6.
[3] Hebr., x, 29.
[4] Rom., xiii, 10.
[5] Col., iii, 14.
[6] Joan., iii, 16-17.
[7] I Joann., iv, 16.

et lui ouvrir le ciel? Sur la Croix, le Fils de Dieu étend ses bras pour réunir tous les hommes dans sa miséricorde infinie. « J'ai étendu, dit-il, mes bras vers ce peuple incrédule et qui ne veut pas de moi[1]. » « Jérusalem, Jérusalem, toi qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu[2]. »

Comment la Croix ne serait-elle pas la plus éloquente leçon de l'amour des hommes? Elle les a tous rachetés au même prix et par le même sacrifice, elle a fait de tous les fils bien-aimés du Père, les frères et les cohéritiers de Jésus-Christ.

Saint Jean, qui a appris sur le cœur de l'adorable Maître et au pied de la Croix, la loi de la divine charité, a dit : « Celui qui n'aime pas demeure dans la mort... Nous avons connu la charité de Dieu en ce qu'il a donné sa vie pour nous, et nous devons aussi donner notre vie pour nos frères. Que si quelqu'un possède les biens de ce monde et que, voyant son frère dans la nécessité, il lui ferme ses entrailles, comment la charité de Dieu demeurerait-elle en lui[3]? »

Le missionnaire place la Croix sur son cœur pour soutenir son courage et il la plante tout d'abord sur les plages barbares auxquelles il vient apporter la lumière de l'Évangile et la loi de la charité. Les servantes des pauvres et de tous les infortunés trouvent dans la Croix l'inspiration de leur sublime dévouement. Et quand la nature humaine est près de défaillir, quand les plaies hideuses du corps, les misères et les hontes de l'âme soulèvent le cœur de dégoût, elles baisent avec un indicible amour la Croix qui est leur force, leur joie et leur espérance.

C'est que ce grand et divin mystère nous révèle la

[1] Isaiæ, lxv, 2.
[2] Matth., xxiii, 37.
[3] I Joan., iii, 14, 16, 17.

dignité de l'homme racheté par le sang et la mort d'un Dieu, l'égalité de tous dans les hontes de la prévarication et dans la puissance et les gloires du sacrifice rédempteur.

Saint Paul, descendu des hauteurs du ciel, proteste « qu'il ne se glorifie que dans la Croix de Jésus-Christ : *Mihi autem absit gloriari nisi in Cruce Domini nostri Jesu Christi* [1]. » — « Vous avez été rachetés à un grand prix, dit-il, glorifiez et portez Dieu dans votre corps [2]. » Et l'apôtre saint Pierre, enseignant aux fidèles l'obligation de la sainteté, en appelle à la dignité du chrétien : « Puisque vous invoquez comme votre Père celui qui juge sans acception de personnes, sachant que vous n'avez pas été rachetés par des biens corruptibles, par l'or et par l'argent, mais par le sang précieux de l'Agneau sans tache [3]. »

Jésus-Christ n'est pas mort seulement pour une nation, pour une caste, pour les riches et pour les puissants : « Il s'est donné pour la rédemption de tous : *Dedit redemptionem semetipsum pro omnibus* [4] » et « pour tous il n'y a de salut qu'en lui seul : *Non est in alio aliquo salus* [5]. »

Le Dieu de la crèche et de l'étable, le Dieu de l'humble atelier de Nazareth, le Dieu qui n'avait pas une pierre où reposer sa tête, le Dieu du Calvaire et de la Croix est le Dieu des petits, des pauvres, de tous les vaincus, de tous les méprisés, de tous les délaissés de la terre.

Ah! je comprends maintenant ce cri de la grande âme de saint Paul : « Il n'y a plus ni gentil, ni juif, ni barbare, ni scythe, ni esclave, ni homme libre, car Jésus-Christ est en tout et en tous [6]; vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ [7]. »

1 Galat., vi, 14.
2 I Cor., vi, 20.
3 I Petr., i, 17, 18, 19.
4 I Tim., ii, 6.
5 Act., iv, 12.
6 Coloss., iii, 11.
7 Galat., iii, 28.

Comment l'oppression des faibles, le mépris des pauvres, l'esclavage avec ses hontes et ses cruautés, auraient-ils résisté à cet enseignement de la Croix, à cet enseignement de l'amour et du sacrifice d'un Dieu?

Aussi, entendez les nobles et fières paroles de saint Jean Chrysostôme : « Quand tu fais sur toi le signe de la Croix, arme ton front d'une grande confiance, protège ton âme pour la liberté; car tu as été racheté à un grand prix, *ne sois donc pas l'esclave des hommes* [1]. Considère donc, poursuit le grand orateur, le prix qui a été payé pour toi, et tu ne seras l'esclave d'aucun homme [2]. »

Le mystère de la douleur est le grand mystère de toute vie humaine, la Croix est la divine explication de ce mystère. Elle nous apprend la beauté, la puissance et la gloire de la souffrance et des larmes. Le divin Crucifié dit à tous ceux qui passent en pleurant sur les tristes chemins de cette terre : « O vous qui passez, arrêtez-vous et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne [3] ! »

La Croix, la douleur, c'est la condition de la récompense et du triomphe, « car il a fallu que le Christ souffrît et qu'il entrât ainsi dans la gloire : *Oportuit pati Christum et ita intrare in gloriam suam* [4]. »

La Croix, la douleur généreusement acceptée, c'est l'union parfaite avec le divin Maître. On a dit : « se résigner c'est mettre Dieu entre la douleur et soi. » Il y a mieux encore : mettre Dieu avec soi et en soi. Or, par la douleur, nous sommes unis au Rédempteur : *Cum ipso sum in tribulatione* [5] : par elle nous sommes fixés à la Croix avec Jésus-Christ : *Christo confixus sum Cruci* [6]; par elle, la vie de Jésus-Christ est manifestée dans nos corps eux-mêmes et notre chair meurtrie porte les stigmates

[1] I. Cor., VII, 23.
[2] In Matth., cap. LIV, 4.
[3] Thren., I, 12.
[4] Luc., XXIV, 26.
[5] Ps. XC, 15.
[6] Galat., II, 19.

glorieux du Crucifié : *Ut et vita Jesu manifestetur in carne nostrâ mortali* [1].

Mais la Croix est la source des divines consolations. C'est surtout du haut de la Croix que le divin Maître fait entendre ces paroles de sa tendresse : « Venez à moi, vous qui travaillez et qui êtes accablés et je vous soulagerai et vous trouverez le repos dans vos âmes [2]. »

Avec la consolation, elle donne la joie : « Vous tous qui avez part à la passion de Jésus-Christ, réjouissez-vous, » dit l'apôtre saint Pierre [3]. Cette joie, elle embaume le cœur et la vie ; et la tristesse et les larmes disparaissent dans une félicité surhumaine. « Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés [4]. » Cette félicité a des séductions qui attirent et qui ravissent les cœurs. Sainte Thérèse s'écrie : « Souffrir ou mourir », et sainte Madeleine de Pazzi, plus héroïque encore, ajoute : « Non pas mourir, mais souffrir ; » cette félicité déborde l'âme, elle éclate en des accents qui ont étonné la terre : « Je surabonde de joie dans toutes mes tribulations, » s'écrie l'apôtre Saint Paul : *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostrâ* [5].

La douleur unie à la Croix est la transfiguration surnaturelle et la beauté divine des âmes ; elle est la puissance souveraine qui expie, qui rachète et qui sauve.

Aussi, la Croix est le signe des grandes et divines missions, le sceau réservé des œuvres que Dieu inspire, la puissance surnaturelle qui accomplit et ces missions et ces œuvres. « Je me plais dans mes infirmités, dit l'Apôtre, dans les outrages, dans les nécessités, dans les persécutions, dans les angoisses pour Jésus-Christ ; car ma puissance me vient de mon infirmité elle-même : *Cum enim infirmor, tunc potens sum* [6]. »

[1] II Cor., IV, 11.
[2] Matth., XI, 24.
[3] I Petr., IV, 13.
[4] Matth., V, 5.
[5] II Cor., VII, 4
[6] *Ibid.*, XII, 10.

Tout ce qui est vil et abject est né dans l'égoïsme et dans le plaisir; tout ce qui est noble, tout ce qui est grand, tout ce qui est beau, tout ce qui est héroïque est né dans le sacrifice, au pied de la Croix et dans le sang de Jésus-Christ.

Nul n'est appelé à servir la vérité méconnue, la justice outragée, les saintes causes abandonnées, s'il n'accepte le calice de Gethsémani, s'il ne boit le fiel et le vinaigre, s'il ne porte au front la couronne d'épines, s'il n'embrasse avec amour la Croix sur laquelle il faut souffrir, se taire et mourir.

O apôtres du progrès et de la grandeur humaine, pourquoi donc repoussez-vous cet enseignement de l'abnégation, du sacrifice et de l'héroïsme? Pourquoi repoussez-vous ces divines révélations qui apaisent, qui consolent la douleur et qui la transfigurent dans la félicité?

O apôtres de la libre-pensée, ô prétendus amis du travailleur et du pauvre, ô philosophes, ô sages, ô politiques, qu'avez-vous donné, que donnez-vous à ceux qui souffrent et qui pleurent, pour remplacer l'amour et les promesses de Dieu? Que mettez-vous dans leurs mains fatiguées et sur leurs lèvres pâlies par la privation et par la souffrance, quand vous leur avez ravi la Croix de Jésus-Christ?

Ah! je vous en supplie, ne touchez pas à ce trésor du pauvre, à cette consolation des cœurs brisés; ne touchez pas à ce livre du peuple! Laissez la Croix étendre ses bras au foyer attristé, dans la mansarde froide et nue! Laissez la Croix dans la demeure de l'ouvrier qui gagne à la sueur de son front le pain de ses enfants : elle lui parle de résignation, de mérites divins et de joies éternelles! Laissez la Croix à l'épouse désolée qui ne peut dire qu'à Dieu seul et les tortures secrètes de son cœur et les désenchantements de sa vie! Laissez cette Croix à cette mère qui pleure sur un cercueil : laissez-lui, avec la Croix, le Dieu qui a rendu à la veuve de Naïm le fils qu'elle avait perdu et qui a vu sa mère debout dans l'immensité de sa

douleur au pied de sa Croix sanglante! Laissez à tous les malheureux, à tous les trahis, à tous les abandonnés, la Croix du Dieu qui a voulu connaître l'ingratitude, la douleur, l'outrage et l'abandon! Laissez la Croix à l'indigent qui se dit : Dieu a eu soif et on lui a donné du fiel et du vinaigre! Laissez la Croix au mourant qui baise le corps meurtri, la tête couronnée d'épines, les pieds sanglants de son Dieu et qui dit : Dieu a souffert, il est mort, et il est mort pour moi!

Je vous en supplie, ne repoussez pas la Croix de Jésus-Christ. Un jour peut-être, elle sera votre seul espoir, votre dernier refuge et vous redirez cette prière que la vue d'un crucifix arrachait à un poète de notre temps,

Au moins crédule enfant de ce siècle sans foi :

« O Jésus, pardonne-moi. Je suis né dans un siècle impie et j'ai beaucoup à expier..... Pardonne à ceux qui te blasphèment! Ils ne t'ont jamais vu, sans doute, quand ils étaient au désespoir! O Christ, les heureux de ce monde pensent n'avoir jamais besoin de toi! pardonne : quand leur orgueil t'outrage, leurs larmes les baptisent tôt ou tard; plains-les de se croire à l'abri des tempêtes, et d'avoir besoin, pour venir à toi, des leçons sévères du malheur..... C'est un instrument de supplice qui t'a servi à monter au ciel et qui t'a porté, les bras ouverts, au sein de ton Père glorieux : et nous, c'est aussi la douleur qui nous conduit à toi comme elle t'a amené à ton Père ; nous ne venons que couronnés d'épines nous incliner devant ton image; nous ne tombons à tes pieds sanglants qu'avec des mains ensanglantées, et tu as souffert le martyre pour être aimé des malheureux. »

Les enseignements de la Croix résument toute la morale de l'Évangile. Écoutez le divin Maître : « Que celui qui veut venir après moi, se renonce soi-même; qu'il prenne

sa Croix et qu'il me suive[1]. » — « Tout ce que nous recherchions dans nos désirs déréglés, a dit saint Augustin, Jésus-Christ s'en priva pour le rendre méprisable. Tout ce que nous voulions éviter, en dépit de la sagesse, il le souffrit ; car on ne saurait commettre un péché qu'en recherchant ce qu'il a méprisé ou qu'en fuyant ce qu'il a enduré[2]. » — « Quel orgueil sera guéri s'il ne l'est par l'humilité du Fils de Dieu? Quelle avarice sera guérie si elle ne peut l'être par la pauvreté du Fils de Dieu? Quelle colère sera guérie, si elle ne l'est par la patience du Fils de Dieu? Quelle impiété sera guérie, si elle ne l'est par la charité du Fils de Dieu[3] ! »

Enfin, la Croix est le livre des Saints : elle est pour eux la source première des lumières surnaturelles. Le curé d'Ars, à qui on demandait où il trouvait les réponses aux questions si nombreuses, si délicates et si élevées qui lui étaient proposées chaque jour, montrait son prie-Dieu et son crucifix.

Le docteur angélique affirmait que sa science lui venait surtout de la prière au pied de la Croix.

O vous donc qui demandez une foi plus ardente ; vous qui voulez pénétrer le sens de l'Évangile ; vous qui hésitez sur les chemins obscurs de votre vie ; vous qui désirez de plus vives lumières, prenez et lisez, prenez et lisez le livre divin de la Croix !

« C'est là, dit Bossuet, que Jésus-Christ étendant les bras, nous ouvre le livre sanglant dans lequel nous pouvons apprendre tout l'ordre des secrets de Dieu, toute l'économie du salut des hommes, la règle fixe et invariable pour former tous nos jugements, la direction sûre et infaillible pour conduire droitement nos mœurs : en un mot, le mystérieux abrégé de l'Évangile et de toute la théologie chrétienne... O Croix, que vous donnez de

[1] Matth., xvi, 24.
[2] S. August., *De verâ religione*, cap. xvi
[3] Id. *De agone Christi*, cap. xi

LIBRARY

grandes leçons ! O mon Crucifix, que vous répandez de vives lumières ! Mais elles sont cachées aux sages du siècle : nul ne vous pénètre qu'il ne vous révère ; nul ne vous entend qu'il ne vous adore[1]. »

III

Ces sublimes enseignements de la Croix ont été réalisés dans les vertus, dans les grandeurs et les gloires de nos sociétés chrétiennes.

Déjà nous avons entendu les prophètes et le divin Maître annonçant les victoires, les conquêtes, les triomphes de la Croix. Elle est le signe, l'étendard que Dieu a fait apparaître aux regards de tous les peuples pour les réunir dans l'amour et l'adoration ; elle est l'arbre du sacrifice suprême du haut duquel le Fils de Dieu a attiré tout à lui.

Et ce triomphe de la Croix est le triomphe de l'amour. C'est surtout par les liens de l'amour que Jésus-Christ a attiré à lui les âmes et les nations, l'humanité tout entière. Depuis dix-neuf siècles, cet amour, triomphant de la faiblesse et de l'inconstance de l'homme, le retient dans un embrassement divin sur le cœur de Jésus-Christ : *Traham eos in vinculis caritatis*[2]. La lumière n'aurait pas suffi à établir le règne de l'Évangile. Pour surmonter les résistances de l'intelligence, la plus sublime doctrine devait vaincre d'abord l'indifférence et l'égoïsme du cœur. Le cœur, c'est lui qu'il fallait atteindre, pour conquérir l'homme tout entier. C'est le cœur qu'il fallait élever et purifier ; c'est le cœur qu'il fallait embraser d'un amour supérieur à tous les amours qui s'éteignent et qui meurent, d'un amour qui fût l'inspiration surhumaine, inextinguible, de tous les dévouements héroïques.

1. Bossuet. *Sermon sur la Passion.*
2. Osee, xi, 4.

Aussi, la Croix est la plus haute manifestation de l'amour, dans le sacrifice absolu, dans le sacrifice et le don de la vie d'un Dieu : car « il n'y a pas, a dit l'adorable Maître, il n'y a pas de plus grand témoignage d'amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime[1]. »

Dans cette immolation, est apparue aux regards de l'homme, la beauté supérieure et divine qui lui demandait le suprême amour. Celui « qui est la splendeur de la gloire du Père et la forme de sa substance »[2], s'est manifesté, avec un irrésistible éclat, dans l'humiliation, la douleur et l'anéantissement.

« Nulle beauté n'apparaissant au monde sans y faire naître un amour nouveau, le Christ, Homme-Dieu, avait eu, pour premier effet de son épiphanie parmi nous, la récompense d'un amour que l'homme ne connaissait pas, ou du moins, dont il avait perdu la trace, en perdant, avec son innocence, la vision de ses premiers jours. Et quand le Christ, après avoir vécu, vint à mourir pour nous, sa beauté, tombant de la Croix, reprit, dans les abîmes de la charité, le caractère de l'infini qu'elle semblait avoir perdu; sa mort illumina sa vie, et cette image, invincible désormais, traverse tous les temps sous les regards de ceux qui l'adorent et sous les regards de ceux qui la répudient, maîtresse de ceux-là par un amour qui surpasse tous les autres, maîtresse de ceux-ci par l'impuissance où ils sont d'aimer comme le Christ aima[3]. »

Et alors cet amour éclatait en des accents qui ont étonné la terre. « Qui nous séparera de la charité du Christ? Sera-ce la tribulation, l'angoisse, la faim, la nudité? Sera-ce le péril et la persécution ? Sera-ce le glaive? Mais nous sommes plus forts que toutes ces craintes, à cause de Celui qui nous a aimés. Oui, j'en suis certain, ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les

[1] Joan., xv, 13.
[2] Cum sit splendor gloriæ et forma substantiæ ejus. (Hebr., i, 3.)
[3] Lacordaire : *Conférences de Toulouse*, 5e conférence.

puissances, ni le présent, ni l'avenir, ni la force, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune créature ne pourra nous séparer de la charité de Dieu qui est dans le Christ Jésus, Notre Seigneur [1]. »

Le triomphe de la Croix est aussi le triomphe de la justice. C'est le triomphe de la justice divine vengeant ses droits méconnus dans une expiation d'un mérite infini. C'est le triomphe de cette même justice pénétrant, par les enseignements de l'Évangile et de la Croix, les mœurs, les institutions, les lois, et mettant le droit sacré des petits et des faibles au-dessus du règne sans limites et sans pitié de l'astuce et de la force brutale. C'est le triomphe de la justice et de la sainteté, le triomphe de toutes les vertus, fleurs célestes que fit éclore sur les rochers du Calvaire la rosée du sang de Jésus-Christ : « Béni soit le bois par lequel la justice est accomplie : *Benedictum est lignum per quod fit justitia* [2]. »

Mystère plus étonnant encore ! Toutes les victoires, tous les triomphes de Jésus-Christ ont leur cause première dans les humiliations et les opprobres de la Croix, de telle sorte que ce gibet sanglant est la colonne qui porte tout cet édifice de grandeur et de gloire, l'Évangile, l'Église, l'œuvre divine du Sauveur. Écoutez encore le sublime langage de saint Paul : « Il s'est humilié en se faisant obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la Croix: c'est pourquoi Dieu l'a glorifié et lui a donné un nom au-dessus de tous les noms, afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse au ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus est dans la gloire de Dieu son Père [3]. »

Aussi, la Croix qui a été, dès le premier jour, le signe de la rédemption et du salut, le symbole de sacrifice, fut encore et surtout le symbole de la victoire. Dans les cata-

[1] Rom., VIII, 35 et seq.
[2] Sap., XXIV, 7.
[3] Philipp., II, 8 et seq.

combes, elle ne porte pas le corps meurtri du divin Maître, elle est ornée de pierreries, entourée de rayons, de feuillage et de fleurs : on l'appelle croix *gemmée*. Dès l'époque de Constantin, elle porte au centre, dans un médaillon, l'image de Jésus-Christ ; au pied repose l'agneau symbolique. Quand, après le concile *quinisexte* de Constantinople en 692, le Christ apparaît sur la Croix, sa tête est ornée d'une couronne et d'un nimbe ; il est revêtu de la tunique de pourpre des empereurs romains : c'est le vainqueur de la mort et du monde.

Au moyen-âge, le Christ est représenté sur la Croix avec la couronne d'épines, les pieds croisés et cloués, et le crucifix apparaît partout dans les églises, sur les jubés, au fond de l'abside, en face de la chaire de vérité, sur le tribunal de la miséricorde et du pardon, sur l'autel du divin sacrifice. Quand la piété des peuples élève les premières basiliques, les humbles églises, les magnifiques cathédrales, elle leur donne la forme de la Croix comme pour attester que toute la religion se résume dans la doctrine et les victoires du signe de notre rédemption[1].

La Croix se montre en souveraine sur les chemins, au faîte des édifices, au foyer domestique, dans les salles des hôpitaux, au prétoire de la justice. Elle est partout pour inspirer et bénir les actes de la vie privée et de la vie publique.

Mais c'est surtout dans la fondation et le progrès des sociétés chrétiennes, qu'apparaissent et l'influence puissante et les triomphes de la Croix.

[1] Saint Charles Borromée prescrivait cette forme : *Ecclesia omnis... crucis instar sit : quæ cum multiplex, tum oblonga esse potest ; hæc in frequentiori usu.*

D'après les Constitutions apostoliques et d'après les usages consignés dans les écrivains de l'antiquité chrétienne, le chevet de l'église devait être tourné vers l'Orient : *Ædes sit oblonga, ad orientem versa* (Constit. apost.) — *Fuit creditum ab Apostolis ædes sacras construi versus orientem* (S. Clément). — C'est de l'Orient que nous sont venus la lumière, le salut, le soleil de l'éternelle justice : *Ecce vir oriens nomen ejus* (Zachar., vi, 12). — *O Oriens, splendor lucis æternæ et sol justitiæ : veni et illumina sedentes in tenebris et umbra mortis* (Ant. Adv.).

Après avoir soutenu le courage des premiers chrétiens dans les ombres des Catacombes et inspiré l'héroïsme des martyrs, après avoir amené à la foi de l'Évangile Constantin et l'empire, elle se montre aux hordes barbares. Elle touche les cœurs farouches de ces races indomptées, elle courbe dans la pitié et dans la justice le front des vainqueurs impitoyables, et sur les ruines amoncelées, au milieu de la désolation et de la mort, elle reste debout comme le présage et le principe d'une société nouvelle.

« Quand la poussière qui s'élevait sous les pieds de tant d'armées, qui sortait de l'écroulement de tant de monuments fut tombée, a dit Chateaubriand, quand les tourbillons de fumée, qui s'échappaient de tant de villes en flammes, furent dissipés, quand la mort eut fait taire les gémissements de tant de victimes, quand le bruit de la chute du colosse romain eut cessé, alors on aperçut une Croix, et au pied de cette Croix un monde nouveau [1]. »

Malgré ses luttes sanglantes, ses défaillances et ses excès, le moyen-âge est, dans tout ce qu'il a de grand, de fécond, d'héroïque, le règne souverain de la Croix. Elle règne sur tous les sommets, elle inspire et dirige toutes les entreprises des peuples, comme elle brille au faîte des splendides basiliques.

C'est la Croix à la main que Pierre l'Ermite soulève l'Occident et l'entraîne à la délivrance du tombeau du Christ, à la défense de la civilisation chrétienne contre l'invasion musulmane. Prendre la Croix, c'est s'enrôler dans ces armées parfois indisciplinées, souvent imprudentes, mais toujours héroïques des guerres saintes.

Les trois grands ordres militaires du Temple, de Saint-Jean de Jérusalem et de Sainte-Marie des Allemands sont la milice permanente de la Croix ; et ces chevaliers du Christ restent forts et glorieux jusqu'au jour où ils oublient, dans de honteuses défaillances, le signe sacré

[1] *Etudes historiques.*

qui ornait leur cuirasse de bataille et qui gardait leurs cœurs.

Rodolphe de Habsbourg, fondateur d'une race illustre, sauveur de son pays livré à l'anarchie, véritable successeur de Charlemagne, ne trouvant pas de sceptre dans la cérémonie de son sacre, saisissait le crucifix de l'autel en s'écriant : « Voilà mon sceptre, je n'en veux pas d'autre. »

Alphonse le Bref brisait l'empire du Croissant, à la fameuse journée de Navas de Tolosa, consacrée dans les traditions du peuple espagnol par le souvenir d'éclatants prodiges, et le grand Pape Innocent III célébrait cette victoire en instituant la fête du *Triomphe de la Croix* qui subsiste encore en Espagne.

Le type achevé du roi chrétien, l'humble disciple de l'Évangile, le serviteur des pauvres, le défenseur inflexible de la justice, le fier et vaillant chevalier de la Croix, saint Louis élève la Sainte-Chapelle comme un reliquaire pour la Couronne d'épines. Poussé deux fois par l'amour de Jésus-Christ vers les plages barbares, il meurt sur la cendre les bras croisés sur sa poitrine et les yeux levés vers le ciel.

Quand la corruption, qui a pénétré lentement la société chrétienne, menace de tout envahir, jusqu'au cloître et au sanctuaire; quand le clergé et les ordres religieux s'inclinent sous le poids fatal des richesses, Innocent III voit dans un songe prophétique l'église de Saint-Jean de Latran, mère et maîtresse de toutes les églises, prête à crouler et soutenue par deux serviteurs passionnés de la Croix, par un mendiant italien et un pauvre prêtre espagnol.

François d'Assise, l'*amateur désespéré* de la pauvreté, comme parle Bossuet, monte sur les roches de l'Averne, et là, les rayons venus des plaies respendissantes de son crucifix, impriment à sa chair des stigmates triomphants [1]

[1] Corpore suo triumphalia stigmata præferente (Alexandr. IV, Bull. *Benigna*).

qui font de lui le véritable porte-croix et le gonfalonnier du Christ [1].

Dominique de Gusman étonne les hérétiques par les ardeurs brûlantes de son zèle et par le spectacle de son dénûment, plus encore que par l'autorité de sa parole et les clartés de la science surnaturelle.

Leurs fils les plus illustres, ces docteurs immortels qui ne seront jamais surpassés, sont avant tout les disciples de la Croix. Le crucifix de saint Bonaventure s'anime sous ses baisers, comme l'âme du saint s'illumine et s'enflamme à son contact. Le crucifix de saint Thomas d'Aquin incline la tête et lui dit : « Tu as bien écrit de moi, Thomas, que veux-tu pour ta récompense? » Et l'angélique docteur répond : « Vous seul, Seigneur. »

Mais, une fois encore, le récit du triomphe de la Croix est l'histoire de l'Église catholique et l'histoire des nations qui lui ont été fidèles; c'est surtout l'histoire de la nation française. La Croix a pendant quatorze siècles, inspiré et gardé sa prospérité, sa grandeur, sa puissance et sa gloire : la France ne peut pas l'oublier.

Un illustre écrivain catholique a résumé, dans ces éloquentes paroles, les triomphes de la Croix :

« Il s'est trouvé, dans ce monde de misères et de crimes, un symbole de gloire et de vertu ; dans ce monde où la force s'est installée avec l'esclavage, un symbole d'éternelle justice et de sainte liberté; dans ce monde de perpetuelle douleur, un symbole de consolation. Celui qui s'est dit le Fils de l'homme a légué l'instrument de son supplice à l'humanité, et, pendant dix-huit siècles, l'humanité s'est prosternée devant ce legs sacré. Jusqu'à lui, les riches et les rois avaient seuls eu des insignes et des bannières ; il en donne une aux pauvres, au genre humain tout entier, et les riches et les rois abdiquent les leurs pour l'adorer. La Croix du Christ a présidé à toutes les

[1] Il gonfalonniere di Christo (*Fioretti di S. Francesco*).

destinées du monde moderne ; elle s'est associée à toutes ses adversités et à toutes ses gloires. Elle a consacré les pompes les plus illustres de la civilisation, comme les émotions les plus intimes de la piété. Elle a sanctifié les palais des empereurs et la hutte du paysan. Une Croix a marqué le lieu où Tell affranchit sa patrie; une Croix fut le sceau de la grande charte d'Angleterre; une Croix surmonte la tombe des victimes de Juillet. Partout et toujours, c'est à son abri que l'humanité a placé sa vertu et sa gloire.

« Après avoir servi de parure à nos vierges, de décoration à nos guerriers, elle recueille nos derniers soupirs, et c'est encore elle qui vient recouvrir nos cercueils. Transmise par un Dieu mourant à son Église, elle a passé de main en main jusqu'à son vicaire d'aujourd'hui, et, pour la deux cent cinquante-huitième fois, elle vient de s'étendre avec d'innombrables bénédictions sur la *ville et le monde*. C'est du haut de la Croix que la terre a reçu les premières leçons d'une liberté la seule vraie, d'une égalité la seule possible. Elle est l'abrégé de notre histoire, le code de nos devoirs, la garantie de nos droits, le type de notre civilisation, le signal de notre affranchissement, le sceau de notre avenir [1]. »

IV

Mais devant cette gloire d'un éclat sans égal, un problème s'impose à toute intelligence. En vain l'indifférent essaye d'en éloigner ses pensées, en vain l'incrédule le repousse et lui jette l'outrage : le mystère les poursuit, le problème se pose partout où resplendit la Croix qui a sauvé et qui domine le monde : *Fulget Crucis mysterium* [2].

[1] Montalembert, *Œuvres polémiques et diverses* ; La Croix. — (Ces paroles ont été écrites en 1831).

[2] Hymn. de Pass.

Qui donc, en effet, a donné à ce bois inerte et méprisé une pareille puissance? Est-ce que, pour la première fois, et contre les données essentielles de la raison humaine, l'effet serait sans cause, ou la cause sans proportion avec l'effet?

Et cette cause, où donc est-elle? Qui donc a mis dans cet instrument de la dernière ignominie cette suprême grandeur? Qui donc, depuis dix-neuf siècles, fait jaillir de sublimes enseignements, de divines splendeurs, des abîmes désolés du supplice et de la mort? Qui donc a pu prévoir et prophétiser cette gloire et ce triomphe?

L'homme aurait-il jeté à sa raison, à tous les instincts de sa nature, à toutes les aspirations de son cœur ce perpétuel défi? Non, non, l'homme n'est pas ici; car tout dépasse évidemment les œuvres, les forces et les prévisions humaines!

Ce qui déconcerte la pensée, ce n'est pas seulement le règne universel de Jésus-Christ, la sublimité de sa doctrine, la pureté et la perfection incomparables de sa morale, le succès prodigieux de son Évangile, c'est surtout le moyen qu'il a employé, c'est l'instrument de ses conquêtes, de cette transformation de l'humanité, c'est ce symbole d'abnégation, de honte, d'anéantissement, de sacrifice et de mort! En vérité, ce symbole victorieux domine l'homme, la terre et le temps, de toute la hauteur de Dieu, du ciel et de l'éternité.

Un grand théologien résume admirablement, sur ce point de doctrine, comme sur tous les autres, les enseignements des Pères de l'Église. « Le vrai Dieu a pu seul, dit-il, proscrire tous les faux dieux qui régnaient depuis tant de siècles : Jésus-Christ les a proscrits par sa mort. Dieu seul qui est vérité, a pu vaincre toutes les sectes funestes de la superstition et de la philosophie et les unir dans la vérité d'une seule foi : Jésus-Christ, par sa mort, a accompli ce prodige. Dieu seul qui est charité, a pu anéantir l'amour des bien temporels si profon-

dément enraciné dans tous les cœurs : Jésus-Christ, par sa mort, a anéanti cet amour. Dieu seul qui est la vie perpétuelle a pu inspirer à ses disciples un tel mépris de la mort qu'ils gardent à la justice une fidélité invincible : or, Jésus-Christ, par sa mort, a inspiré ce mépris. Dieu qui est le tout-puissant, a pu seul unir à lui les hommes pieux et justes dans l'univers entier, de telle sorte qu'ils consacrent leur vie à la vertu et qu'ils répandent leur sang pour elle : Jésus-Christ, par sa mort, a réalisé cette œuvre divine [1]. »

Saint Jean Chrysostôme écrivait dans un livre qui a pour titre : *Jésus-Christ est Dieu :* « Celui qui a tout fait et qui change toute chose à son gré, qui a relevé l'univers des abîmes du péché, qui fait de la terre le ciel, celui-là a élevé au dessus du ciel cette Croix méprisée, l'instrument de la plus honteuse des morts. » Et pressant avec plus de force sa démonstration, l'orateur à la bouche d'or ajoutait : « Je voudrais qu'un païen me dît comment ce symbole d'une mort maudite et d'un pareil supplice est devenu si envié de tous, si la vertu suprême du Crucifié n'est pas là?. »

Le plus éloquent des orateurs de notre siècle s'écriait : « Le Dieu mort se suscite après dix-huit siècles des apôtres, des martyrs, des vierges, des serviteurs de son humanité dans la nôtre, et si vous demandez à tous les possédés de cette folie d'où leur vient l'idée et le courage de leurs vertus, ils vous répondront avec la simplicité de la certitude : Dieu est mort pour nous. Ce sépulcre, où fut Dieu, contient leur âme, et chacun de leurs dévouements répond à une plaie du Dieu qui souffrit et mourut.

« Après cela, que me direz-vous qui me touche et qui ébranle ma foi? A un point donné de l'histoire, une régénération morale s'est accomplie dans l'humanité ; elle a pris naissance sur la montagne du Calvaire, au pied d'une

[1] Thomassin. *De incarnatione Verbi Dei*, lib. X, cap. x, n. 6, édit. Vivès, t. IV, p. 326.

Croix où fut attaché, nu, misérable et abandonné, celui qui se disait le Fils de Dieu et le fils de l'homme, vrai Dieu et vrai homme, envoyé dans la chair pour expier les péchés du monde, et le ramener par ce sacrifice à la crainte de Dieu. Quiconque a détourné la tête de ce drame sanglant est demeuré ce qu'il était, un homme d'orgueil et de volupté ; quiconque le regarde après tant de siècles y puise une vertu de transformation qui l'incline à devenir humble, doux, chaste, saint, ami de Dieu et serviteur de ses frères, détaché de ce monde qui passe comme une figure, et l'œil ouvert avec une sereine joie sur l'aube blanchissante de l'éternité. Que peut le raisonnement contre une semblable expérience? Tant qu'une autre source de régénération morale ne s'ouvrira point sur la terre, la mort de Dieu restera ce qu'elle est, une idée sublime démontrée par une plus sublime réalité. On ne la fuira que pour y revenir ; on ne la blasphémera que pour la mieux adorer. Pendant que les passants crieront à la victime : *Va, si tu es le Fils de Dieu, descends de la Croix,* le Romain frappera sa poitrine en disant : *Celui-là était vraiment le Fils de Dieu* [1]. Une vertu se chargera de répondre à chaque insulte, une certitude à chaque objection, et la terre changera de face sans que la Croix ait senti d'autre mouvement que celui de sa force et de son immutabilité [2]. »

Et plus haut encore que ces grandes voix, l'Apôtre des nations, saint Paul, jetait à la sagesse humaine ce superbe défi en des accents inspirés de Dieu : « La parole de la Croix, disait-il, est une folie pour ceux qui se perdent, mais pour ceux qui se sauvent, c'est-à-dire pour nous, elle est la vertu de Dieu : *Dei virtus est.* Car il est écrit : Je perdrai la sagesse des sages, et je rejetterai la prudence des prudents. Où sont les sages, les docteurs de la loi, les investigateurs de ce siècle? Est-ce que Dieu n'a pas rendu insensée la sagesse de ce monde? Car Dieu voyant que le

[1] Matth., xxvii, 40.
[2] Lacordaire, *Conférences de Notre-Dame,* 66e conférence.

monde avec la sagesse humaine, ne l'avait pas connu dans les œuvres de la sagesse divine, il lui a plu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient en lui. » A ceux qui réclamaient des démonstrations, l'Apôtre répondait : « Les Juifs demandent des prodiges et les Gentils cherchent la sagesse. Mais nous, nous prêchons Jésus-Christ crucifié : *Nos autem prædicamus Christum crucifixum*, scandale pour les Juifs et folie pour les nations païennes, Jésus-Christ qui est pour tous ceux qui sont appelés, soit des Juifs, soit des Gentils, la puissance et la sagesse de Dieu. »

Et pourquoi donc ? Ah ! c'est que cette Croix, ce Crucifié, cet homme descendu au dernier degré de l'abjection et de l'anéantissement vont triompher et triomphent déjà de toutes les doctrines et de toutes les forces humaines. « En effet, poursuit l'Apôtre, ce qui en Dieu est folie, est plus sage que les hommes, et ce qui en Dieu est faiblesse, est plus fort que les hommes. Car Dieu a choisi ce qui est insensé selon le monde pour confondre les sages, il a choisi ce qui est faible selon le monde pour confondre les puissants. Il a choisi ce qu'il y a de plus vil et de plus méprisable, il a choisi ce qui n'est pas, pour confondre ce qui est : *Et ignobilia mundi, et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret.* »

Or, voici le but suprême de la sagesse de Dieu, c'est que tout ce qui est humain n'ait aucune part dans les triomphes de Jésus-Christ et qu'aucune chair mortelle n'ait l'audace de se glorifier, en présence de Dieu qui a seul accompli cette œuvre : *Ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus*[1]. Ainsi l'orgueil et l'impuissance de l'homme sont à jamais confondus par les victoires de la Croix et par les splendeurs de ce mystère : *Fulget Crucis mysterium.*

Ce qu'il y a de plus prodigieux encore dans ce mystère

[1] I Cor., I, 18 et seq.

de la Croix, c'est que cet instrument de supplice et d'abjection a été adoré et aimé.

Nous l'avons démontré dans la réalisation merveilleuse de la prophétie, Jésus-Christ, du haut de la Croix, a attiré tout à lui ; mais il y a plus, la Croix elle-même a été recherchée, désirée et aimée. Le prince des apôtres, saint Pierre, demandait aux bourreaux d'être attaché à la Croix la tête en bas, afin que le disciple ne fût pas crucifié comme son maître et, selon le récit du pape saint Léon, il prononçait ces paroles : O grand et profond mystère de la Croix ! ô ineffable et invincible lien de la charité ! c'est par la Croix que Dieu a tout attiré à lui ! c'est l'arbre de vie qui a détruit l'empire de la mort[1].

Saint André s'écriait à la vue de la Croix préparée pour son supplice : « Je te salue, Croix vénérable, qui a été consacrée par l'attouchement du corps de Jésus-Christ. Je t'ai toujours aimée et le plus ardent désir de mon cœur a été de t'embrasser. O Croix longtemps désirée ! O Croix aimée avec ardeur ! O Croix que j'ai cherchée sans repos et qui est accordée enfin aux plus ardents désirs de mon âme, reçois-moi des mains des hommes et rends-moi à mon maître, afin que je passe de tes bras entre les bras de Celui qui m'a racheté en étant étendu sur toi. »

A chaque siècle, les mêmes accents absolument surhumains se font entendre sur les lèvres des Saints, qui achèvent dans leur chair meurtrie, ce qui manque à la passion de Jésus-Christ[2].

Le grand moine espagnol si bien nommé Jean de la Croix, fondait en larmes et était ravi en extase à la vue du crucifix. Un jour, le divin Maître lui apparut et lui demanda quelle récompense il désirait de son amour, de sa fidélité et de ses longs travaux. L'amant héroïque de la Croix répondit : « Seigneur, souffrir et être méprisé pour vous. »

[1] *Petits Bollandistes*, 29 juin, 7e volume, p. 450.
[2] Adimpleo quæ desunt passionum Christi. Coloss., I, 24.

De nos jours, le curé d'un humble village, un prêtre dépourvu de la science et de l'éloquence humaine, et dont la sainteté attirait chaque année cent mille pèlerins dans sa pauvre église, un prêtre dont la parole tour à tour naïve et sublime faisait éclater, dans son auditoire venu de tous les points du monde, les accents de l'amour et les sanglots du repentir, le curé d'Ars a été un amant passionné de la Croix. Sa vie a été un perpétuel crucifiement, elle a été aussi un perpétuel prodige. Il disait, en parlant des grâces qui viennent de la Croix : « C'est comme un grand fleuve qui descend d'une montagne et qui ne s'épuise jamais. »

Quel est ce prodige? Se faire aimer malgré l'éloignement, l'absence et la mort, nul ne l'a pu sur cette terre de l'indifférence, de l'égoïsme et de l'éternel oubli? Mais se faire aimer vaincu, mort et enseveli, se faire aimer sur une croix infâme, se faire aimer par cette croix, que dis-je? faire aimer cette croix comme n'ont jamais été aimées ni la puissance, ni la gloire, ni la beauté, qui donc a seulement rêvé une pareille victoire? Un homme de génie, Pascal a dit : « Jésus-Christ a voulu être aimé, il l'a été : il est Dieu. » Nous pouvons dire avec plus de force encore : Jésus-Christ a voulu être aimé sur la Croix et par la Croix, il a voulu faire aimer la Croix, il a réussi : il est Dieu. Oui, le mystère de la Croix resplendit d'une irrésistible et divine clarté : *Fulget Crucis mysterium.*

Oui ! la Croix est aimée ; mais elle est aussi outragée, repoussée et maudite.

La Croix, on l'a bannie de nos écoles, où ses bras étendus protégeaient l'innocence des petits enfants ; où elle leur révélait, dans le langage le plus touchant et le plus accessible à leur faiblesse, le prix de l'obéissance, la grandeur surnaturelle de la pauvreté, l'égalité de tous dans l'amour qui a sauvé le monde, et l'efficacité souveraine de la douleur généreusement acceptée.

La Croix, on l'a bannie des salles et des hôpitaux où

elle parlait aux malades et aux mourants des suprêmes consolations et des célestes espérances ; où elle inspirait aux incomparables servantes des membres souffrants de Jésus-Christ un dévouement que ne remplaceront jamais ni les calculs de l'intérêt et de l'ambition, ni la pitié qui ne vient que du cœur étroit et égoïste de l'homme.

La Croix, on l'a bannie du seuil de nos cimetières, de ces champs désolés de la mort, où elle apparaissait à tous les yeux mouillés de larmes, à tous les cœurs brisés par les séparations déchirantes et leur parlait de résurrection glorieuse, de paix, de vision et d'union éternelles.

La Croix, on l'a, dans bien des lieux, abattue sur les chemins, où elle révélait à l'ouvrier et au laboureur se rendant à leurs pénibles travaux les souffrances de l'Homme-Dieu, le repos et les récompenses du ciel.

La Croix ! oh ! si les projets de la haine et de l'impiété étaient réalisés, on l'abattrait demain du faîte de nos temples, demain on la briserait sur nos autels profanés.

Mais ici encore, la gloire s'échappe de la défaite et de la haine, et le mystère divin de la Croix resplendit : *Fulget Crucis mysterium.*

Cette haine a été prédite. Jésus-Christ l'a vue du regard de sa prescience divine. La haine qu'il prédisait à ses disciples à cause de lui devait évidemment s'attaquer à cette Croix, symbole de son Évangile, étendard de sa conquête, mémorial de son amour et de ses victoires [1].

Et d'ailleurs, cette haine de choix, cette haine réservée, cette haine, qui ne s'attaque pas aux symboles des autres religions, n'est-elle pas l'aveu irrécusable de la puissance de la Croix, d'une puissance, elle aussi, réservée, unique, incomparable et par conséquent surhumaine ?

Que dis-je ? Le souvenir des oppresseurs des peuples, des tyrans sans entrailles, des monstres de luxure et de cruauté, ne suscite pas la haine. Jésus-Christ seul a le

[1] Matth., xxiv, 9. — Joan., xv, 20.

privilège de la haine, comme seul il a le privilège de l'amour, parce que, seul, il se survit dans une puissance immortelle, toujours présente et qui défie l'indifférence et l'oubli.

Enfin, comment expliquer cette haine? Qu'y a-t-il de haïssable dans le signe de notre foi, dans ce symbole de la rédemption du monde?

Ah! nous diront les adversaires de la Croix, ce que nous haïssons, c'est le symbole de la superstition, le symbole de l'erreur et du mal qui retiennent encore tant d'âmes captives. Nous voulons délivrer les peuples de ce joug funeste et abhorré.

Réponse absolument inique et absolument insensée! En effet, nous avons dit quels sont les enseignements admirables de la Croix, nous avons montré ces enseignements pénétrant les sociétés chrétiennes, élevant les peuples dans la justice, la prospérité et la gloire. Et, après dix-neuf siècles de christianisme, après dix-neuf siècles comblés des clartés et des bienfaits de la Croix, vous osez nous parler de superstition, d'erreur et de mal! Mais vous niez la lumière du jour!

De plus, si vous avez raison contre nous, si la haine de la Croix est la vérité, la justice, la vertu, le bien, pourquoi donc n'avez-vous pu faire jamais ce que fait tous les jours, depuis dix-neuf siècles, la Croix de Jésus-Christ? Faut-il vous le redire? Où sont les douleurs que vous avez consolées? où sont les larmes que vous avez essuyées? où est l'innocence que vous avez protégée? où sont les plaies que vous avez soignées avec une pitié désintéressée? O ennemis de la Croix, où sont vos héros et vos saints? où sont vos sœurs de charité, vos sœurs garde-malades et vos petites sœurs des pauvres? Où sont vos missionnaires, vos vierges et vos martyrs?

D'autres nous répondent: Nous n'avons qu'un seul but, assurer la liberté complète des consciences, en faisant disparaître des édifices qui appartiennent à tous, des

écoles et des hôpitaux où tous ont le droit d'être accueillis, du terrain qui est la propriété de tous, les symboles d'une religion que tous n'acceptent pas. Notre œuvre est une œuvre de liberté.

Cette réponse, nous la repoussons au nom de la logique et du bon sens, au nom de la justice et de la vraie liberté.

Hélas! Nos Très Chers Frères, ce n'est pas la première fois que des protestations bruyantes font illusion à un grand nombre, et dissimulent les atteintes lamentables portées à la liberté et au droit des consciences.

Nous voulons tout d'abord opposer à ces affirmations en ce qui concerne spécialement les écoles (et le même principe s'applique partout), le témoignage d'un républicain zélé, membre de l'Université et de l'Institut.

« L'Université de France, par aucun acte, par aucun écrit dont elle porte directement la responsabilité, n'a mérité, dit-il, le reproche d'avoir chassé Dieu de l'école; mais les pouvoirs publics, soit par des décisions expresses, soit par une injustifiable complaisance pour les usurpations de certaines municipalités radicales, ont certainement compromis l'éducation nationale dans l'ordre moral et religieux, en se prêtant sur plus d'un point aux exigences des sectaires, qui ne veulent souffrir dans l'école aucun ensei nement, aucun emblème appartenant aux religions positives. Une telle exclusion se couvre en vain du nom de neutralité; elle n'est qu'un acte de guerre. La répétition littérale du catéchisme, tant qu'elle n'était imposée à aucun enfant contre le vœu de ses parents, ne blessait ni la conscience des instituteurs, ni celle d'aucun de leurs élèves; le refus de laisser faire cette répétition dans l'école, soit par les instituteurs, soit par les ministres des cultes, n'est qu'une entrave inutile et vexatoire à la liberté de l'enseignement religieux. La proscription des emblèmes religieux est encore moins excusable. Le maintien du crucifix dans l'école laïque est, à l'égard des familles catholiques, un engagement solennel de respecter la foi de

leurs enfants ; quant aux familles dissidentes, elles ne peuvent y voir qu'une leçon de tolérance. C'est dans l'ordre moral une de ces leçons par les yeux auxquelles on attache avec raison tant de prix dans l'ordre matériel. Leur enlèvement est aussi une leçon de choses, la plus déplorable pour l'éducation : une leçon d'intolérance et de fanatisme[1]. »

Mais allons plus loin, allons au fond des choses. Et qui donc nous contestera le droit de répondre par la parole de la vérité, de la justice, du bon sens et de la vraie liberté aux mesures qui nous atteignent si douloureusement ? Qui nous contestera le droit de discuter ces mesures, sans injure et sans violence, sans attaquer les personnes, mais avec l'énergie et la loyauté des consciences convaincues et des hommes de cœur ? C'est le droit sacré de la défense ; et ce droit, lui aussi, il appartient à tous.

Qui donc peut disposer ainsi de ces terrains, de ces édifices ? Qui peut en bannir les symboles religieux, tandis qu'on laisse subsister et qu'on multiplie sur les places publiques qui, elles aussi, appartiennent à tous, les statues de quelques hommes qui n'ont certes pas l'admiration et l'approbation de tous ?

Serait-ce l'autorité du gouvernement ou l'autorité municipale ? Mais d'abord les hommes qui représentent ces autorités passent rapidement ; leur reconnaître un plein pouvoir ce serait livrer le pays à de perpétuels bouleversements et préparer de dures représailles. D'ailleurs, d'après les principes mêmes qu'ils proclament, ces hommes ne sont que les représentants et les délégués d'une autorité supérieure, de l'autorité du peuple.

Ici, cette autorité, cette volonté supérieure qui peut être invoquée contre nous, où donc est-elle ? Serait-ce la volonté de la majorité du peuple ? Mais la majorité est

[1] *La liberté de l'Enseignement et de l'Université sous la troisième République*, par Emile Beaussire.

croyante, et l'immense majorité est respectueuse de la religion et de ses droits. Serait-ce la volonté de la minorité ? Mais de quelle minorité ? Dans cette école, dans cet hôpital, dans cette ville, où donc est la manifestation de cette volonté ?

Il y a plus. Pourquoi ces droits accordés à la minorité ? Serait-ce parce qu'elle est la minorité ? Évidemment non. Serait-ce parce qu'elle est la minorité qui ne croit pas ? Ce serait plus insensé encore.

Vraiment, parce qu'une minorité quelconque ne croit pas ; parce qu'elle nie, elle aura le droit de repousser, de bannir — entendez-le bien — des terrains et des édifices qui appartiennent à tous, tout symbole religieux, toute manifestation des croyances, toutes les affirmations de la philosophie elle-même ! De telle sorte que s'il lui plaît d'avancer aujourd'hui dans la négation, il faudra supprimer ce qu'elle acceptait hier ; de telle sorte que s'il lui plaît, à cette minorité quelle qu'elle soit, même la plus infime, de tout nier, il faudra tout supprimer ! Et il ne sera même pas nécessaire qu'elle manifeste ses désirs, la crainte seule de l'offenser ou de lui déplaire doit suffire !

Mais ce prétendu droit est la négation de tous les droits et cette protection de la liberté est l'anéantissement de toutes les libertés. Quoi ! il suffirait de n'avoir rien dans la tête et rien dans le cœur pour faire passer sur toutes les têtes et sur tous les cœurs, pour faire passer sur tout un peuple le niveau abject et absurde de la négation absolue ! C'est ici, en vérité, une tyrannie nouvelle, la tyrannie la plus insensée de toutes, la tyrannie de la négation, de la destruction, de la mort et du néant.

Ah ! prenez garde qu'une logique inexorable ne fasse, dans les questions politiques et sociales, l'application de ces lamentables doctrines en les retournant contre vous. Prenez garde ! car vous ouvrez la porte à tous les excès ; vous reconnaissez l'empire absolu et sans entrave de la

destruction et les *nihilistes* sont les seuls représentants du droit et les maîtres de l'avenir.

Nous ne citerons qu'un exemple de ces déplorables contradictions, un exemple d'une incontestable importance et d'une évidente actualité. La statue du conventionnel Grégoire qui va être élevée sur une des places de la seconde ville de ce diocèse, ne sera-t-elle pas un outrage, non pas à une minorité quelconque, mais à la majorité catholique de ce pays ? Cette manifestation qu'annoncent, depuis plus de deux ans, les journaux de la Lorraine et de la France n'atteint-elle pas tout d'abord les évêques catholiques, et plus directement et plus douloureusement qu'aucun autre, l'évêque de Nancy ?

Si la majorité catholique demandait à élever, sur cette même place, la Croix qui a sauvé et civilisé le monde, vous lui répondriez par un refus indigné. Que faites-vous donc de vos principes ? Et que valent ces principes, si vous les méprisez ainsi vous-mêmes ?

Et à qui élevez-vous cette statue ? A l'évêque ? Mais un grand nombre d'entre vous affirment qu'ils ne croient ni au caractère, ni à l'autorité, ni aux devoirs de l'épiscopat. A l'évêque des catholiques ? Mais les catholiques repoussent et condamnent le conventionnel Grégoire, l'évêque qui a prêté serment à la constitution civile du clergé, l'évêque qui a résisté jusqu'à son dernier soupir à l'autorité en dehors de laquelle il n'y a pas de catholicisme. Malgré toutes les dénégations, pour un catholique, adhérer avec une inflexible obstination à des lois qui ont été réprouvées comme schismatiques par le Pape, par l'épiscopat, par l'Église tout entière, c'est évidemment « renier et sacrifier sa foi. »

Élevez-vous cette statue « à l'ennemi du despotisme », à « l'adversaire résolu de toute oppression » pour démontrer « votre attachement inébranlable à la liberté de conscience ? » Mais Grégoire a été l'apôtre ardent de la constitution civile du clergé, l'attentat le plus manifeste contre

l'autorité et la liberté de l'Église, le despotisme le plus odieux contre le clergé et l'oppression sacrilège des consciences catholiques.

« A l'apôtre de la tolérance? » Combien de preuves absolument décisives nous pourrions apporter contre cette prétendue tolérance ! Grégoire n'a-t-il pas, lui évêque et commissaire civil de la République, proclamé et fait exécuter en Savoie, dans un pays envahi par les armées françaises sans déclaration de guerre, le décret de la Convention qui condamnait à la déportation tout prêtre qui refusait de prêter serment à la constitution civile du clergé [1]? Grégoire n'a-t-il pas déclaré, par une lettre du 19 janvier 1793, voter pour la mort de Louis XVI, sans appel au peuple?

Direz-vous que vous voulez honorer le prêtre, l'évêque qui a servi avec ardeur vos idées politiques et qui a été l'apôtre ardent de la Révolution? Mais, s'il en est ainsi, pourquoi donc poursuivez-vous et condamnez-vous tous les jours les prêtres qui sont accusés de prendre la moindre part aux luttes politiques et de mettre leur autorité et leur parole au service d'un parti? Il serait vraiment trop dur pour vous de vous contredire et de vous réfuter sans cesse.

Convenez-en : cette statue de Grégoire, elle sera en opposition manifeste avec les hommes qui repoussent l'épiscopat et son autorité. Cette statue elle sera un outrage à la foi catholique, à l'épiscopat catholique, à la tolérance et à la liberté. Cette statue, elle sera la réfutation publique, éclatante de vos principes sur la mission du clergé, de vos paroles et de vos actes de tous les jours.

[1] Pendant la mission de Grégoire et de trois autres commissaires en Savoie, un prêtre fut, malgré les protestations des évêques légitimes, élu évêque constitutionnel du Mont-Blanc, par 241 voix sur 490 votants réunis dans la cathédrale de Chambéry. Un certain nombre d'électeurs ayant témoigné une grande répugnance à prendre part à cette élection, on les menaça de faire amener deux pièces de canon à la porte de la cathédrale. Tels étaient les *canons* de la nouvelle église schismatique et tels étaient les moyens de persuasion des ennemis résolus de toute oppression, des apôtres de la tolérance et de la liberté !

Cette statue, en un mot, elle offensera à des titres et à des degrés divers, toute la population de ce pays et vous allez l'élever sur une place publique qui appartient à tous!

En présence des démonstrations de la logique et du simple bon sens, en présence de ces contradictions manifestes que nous avons mises en lumière, nous avons le droit d'affirmer que la suppression de la Croix et des symboles religieux n'est pas une œuvre de liberté, mais une atteinte portée au droit des consciences catholiques et aux traditions glorieuses de notre pays. Et ainsi, aujourd'hui encore, par la haine comme par l'amour, par l'outrage comme par l'adoration, resplendit la gloire divine de la Croix : *Fulget Crucis mysterium.*

V

A la fin de cette lettre pastorale déjà bien longue, nous ne pouvons qu'indiquer en quelques paroles et sous forme de conclusion, nos devoirs envers la Croix.

Nous devons adorer la Croix : c'est l'enseignement unanime des Pères de l'Église, des Conciles et des Docteurs ; c'est la pratique de tous les siècles chrétiens. Cette adoration n'a pas pour objet la Croix elle-même, mais Jésus-Christ, le Fils de Dieu, mourant sur ce bois de notre salut ; de même que le respect et la vénération qui entourent les portraits, les statues, s'adressent aux personnes qu'elles représentent. Le protestantisme qui a rejeté le culte de la Croix et des images des Saints méconnaît et toutes les traditions de l'antiquité chrétienne et les inspirations les plus élevées du cœur humain [1].

[1] Le cardinal de Cheverus, qui mourut archevêque de Bordeaux, prêchant en Amérique où il était missionnaire, et devant des protestants, sur l'adoration de la Croix, se servit de cette comparaison qui entraîna

Nous devons faire souvent et avec une vive dévotion le signe de la Croix pour nous armer de la puissance du sacrifice de Jésus-Christ contre tous les périls, pour consacrer à Dieu toutes nos actions, en accroître et en multiplier les mérites.

Tertullien, saint Jérôme, saint Cyrille affirment que l'usage de faire le signe de la Croix remonte jusqu'aux Apôtres. Saint Augustin l'attribue au divin Maître lui-même : « Jésus-Christ, dit-il, nous a appris à porter sur le front, au siège de la pudeur, l'ignominie glorieuse de la Croix [1]. » Un autre Père de l'Église nous enseigne que « Jésus-Christ a choisi la Croix afin que, après avoir, par elle, triomphé du démon, il pût en transporter le signe sur le front des fidèles comme le trophée de sa victoire [2]. »

Dès les premiers jours du Christianisme, les fidèles consacraient à Dieu, par le signe de la Croix, tous les actes de leur vie et l'Église l'employait dans toutes les cérémonies saintes, de telle sorte que saint Ambroise appelle la Croix un divin sacrement : *divinum Crucis sacramentum*.

Ce n'est point assez : il faut que la Croix apparaisse partout comme le symbole triomphant de notre foi, comme la source unique de nos espérances. Il faut que la Croix reprenne sa place à tous les foyers chrétiens. Il faut que les femmes chrétiennes portent la Croix sur leurs

l'assemblée tout entière : « Supposons, leur dit-il, qu'un homme généreux, vous voyant prêt à succomber sous le fer d'un ennemi, se jette entre vous et l'assassin, et, par sa mort, vous sauve la vie. Un peintre frappé de ce trait d'héroïsme, tire le portrait de cet homme généreux, et vous le présente baigné dans son sang, couvert de plaies. Que faites-vous alors ? Vous vous jetez dessus avec amour et reconnaissance, vous y collez vos lèvres, vous l'arrosez de vos larmes, et votre cœur n'a pas, à votre gré, de sentiments assez vifs. Mes frères, voilà tout le dogme catholique de la Croix. Ce n'est pas ici à l'esprit à discuter, c'est au cœur à sentir tout ce que doit lui inspirer l'image de son Dieu mort pour lui sauver la vie. » A ces mots tout l'auditoire est saisi ; le prédicateur prend le crucifix, et les protestants oubliant leur sèche controverse vont baiser, avec larmes et amour, la Croix du Sauveur. (*Vie du cardinal de Cheverus*, par H. Huen-Dubourg.)

[1] Crucis ignominiam in loco pudoris nostri constituit Christus. Théophylacte.

poitrines : elles doivent affirmer ainsi leur amour pour Jésus-Christ crucifié, leur volonté sincère de conformer leur vie à ses divins préceptes et de servir avec une inébranlable fidélité, avec une générosité que rien ne déconcerte, la vérité méconnue et outragée.

Écoutez les exhortations ardentes de saint Jean Chrysostôme aux fidèles de Constantinople ; on pourrait croire qu'elles sont adressées aux chrétiens de nos jours: « Que personne ne rougisse de ces marques augustes et adorables de notre salut. La Croix de Jésus-Christ est la source de tous nos biens. C'est par elle que nous sommes régénérés et sauvés. Oui, portons la Croix de Jésus-Christ, et parons-nous-en comme d'une couronne de gloire. Que partout apparaisse ce signe adorable, cause et signe de notre victoire. La Croix, je la vois dans vos habitations ; votre piété la peint sur les murailles ; vous la gravez sur vos portes ; vous l'imprimez sur vos fronts, sur votre poitrine ; vous la portez dans vos cœurs. Suffirait-il de former ce signe avec négligence sur vous-mêmes sans l'accompagner de l'ardeur de votre foi, de la ferveur de votre amour ? Non ; mais gravez-le sur votre front avec de pieux sentiments et vous verrez que l'esprit impur ne tiendra pas contre cet étendard, contre cette arme qui, sur le Calvaire, l'a percé d'un coup mortel. Disons donc sans crainte et protestons hautement devant toute la terre et en présence de tous les païens que toute notre gloire est dans la Croix [1]. »

Tous ces sentiments et toutes ces pratiques pieuses se résument dans la dévotion à la Croix sainte et adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dévotion pleine d'attraits pour les cœurs fidèles, dévotion féconde en fruits de salut.

Cette dévotion ajoute aux pratiques que nous venons de rappeler la méditation assidue du mystère et des ensei-

[1] In Matth. Homil. LIV.

gnements de la Croix : « Rien n'est plus salutaire, dit saint Augustin, que de penser à tout ce que Dieu a souffert pour nous : *Nihil tam salutiferum est, quam cogitare quanta pro nobis pertulit Deus homo* [1]. »

Quelle dévotion est plus puissante? Le théologien illustre qui fut le maître de saint Thomas d'Aquin, Albert le Grand, affirme que s'imposer pendant une année un jeûne rigoureux, faire subir à sa chair des mortifications sanglantes, réciter chaque jour tous les psaumes, est moins utile au salut que le fréquent souvenir de la Croix et de la passion de Jésus-Christ parce que cette méditation est beaucoup plus puissante pour élever notre esprit à la connaissance des vérités éternelles, pour purifier notre cœur des affections déréglées des créatures et pour embraser nos cœurs du divin amour.

Quelle dévotion est plus consolante et plus douce? c'est la dévotion à l'amour, à la miséricorde infinie de Dieu. « Voilà bien, sous cette image, l'adorable Jésus avec sa force, sa sagesse et sa douceur éternelle. Voici les mains qui ont guéri toutes les douleurs des hommes; voilà les pieds sur lesquels nul ne pleura jamais sans se relever fort et consolé ; voilà son cœur, source de toute grande inspiration, de toute généreuse pensée, de tout dévouement, de tout sacrifice; règle et force, modèle et soutien, asile et refuge, et le seul point de l'univers où il est doux, à certaines heures, de reposer sa tête [2]. »

Je vous salue, ô Croix de mon Maître, ô Croix de mon Dieu ! *O Crux, ave!* Je vous salue dans l'éclat des figures, dans les accents inspirés des prophètes, dans la lumière de vos enseignements, dans la gloire de vos triomphes, dans la splendeur de votre divinité. *O Crux, ave !*

Je vous salue, ô Croix aimée et bénie des disciples fidèles. Je vous salue, ô Croix repoussée et maudite. Je vous salue avec une foi qui grandit dans la mesure des

[1] Serm. 35.
[2] Perreyve, *Méditations sur les saints Ordres*.

blasphèmes, je vous salue dans l'amour et dans l'adoration. *O Crux, ave !*

O Croix, notre unique espérance! Je vous salue, car depuis dix-neuf siècles, seule, vous avez consolé l'infortune, enseigné la pitié, fait aimer la souffrance, révélé la grandeur et la puissance de l'immolation et transfiguré la douleur dans une félicité que la terre ne connaissait pas. *O Crux, ave, spes unica !*

O Croix, je vous salue, car l'espérance n'est pas dans les trésors qui périssent, dans les merveilles de la civilisation matérielle, dans les conquêtes de la science superbe, dans l'épée et la force si souvent complices sacrilèges de l'iniquité, dans la sagesse humaine impuissante et éperdue. L'espérance, elle est dans la vertu, dans l'abnégation, dans le sacrifice. Elle est dans la puissance et dans l'amour du Dieu que je contemple suspendu à vos deux bras sanglants. *O Crux, ave, spes unica !*

Dans ce temps de l'épreuve et de l'exil, dans cette vie si triste et si sombre, sur ces chemins où nous marchons en pleurant, dans ce désert qui mène à la vraie patrie : *Hoc passionis tempore,* ô Croix du Rédempteur, montrez-nous le ciel, rappelez-nous les récompenses promises, le mérite des souffrances unies aux souffrances et à la mort du Fils de Dieu !

Dans ce temps de la passion douloureuse de votre Église, à cette heure où les périls se multiplient, où tant d'âmes s'égarent, et s'en vont aux abîmes, à cette heure où la faiblesse se trouble, où la foi hésite devant les succès de l'impie : *Hoc passionis tempore,* ô Croix du Sauveur, ô Croix qui avez vaincu le monde, affermissez nos courages, faites que nous restions debout sur le Calvaire désolé et que, au milieu des ténèbres de la passion, nous attendions, avec un invincible espoir, le triomphe et les joies de la résurrection !

O Croix, source intarissable de toutes les grâces, répandez-les à flots dans les âmes fidèles : ajoutez encore aux

ardeurs de leur amour et de leur dévouement. Donnez à tous ceux qui travaillent pour l'Église et pour Jésus-Christ des intentions pures, l'union parfaite dans la charité, la constance dans l'insuccès et l'inénarrable joie d'être méconnus et de souffrir pour vous : *Piis adauge gratiam!*

O Croix du salut et de la miséricorde infinie, éclairez, touchez et gagnez tous les cœurs ! Que l'amour soit plus fort que la haine, que le pardon soit plus grand que l'océan de toutes les iniquités, effacez tous les crimes dans le sang de Jésus-Christ ! Pardonnez à ceux qui doutent et qui ne cherchent pas ; pardonnez à ceux qui croient et qui ne pratiquent point ; pardonnez à ceux qui persécutent et qui blasphèment. Pardonnez ! « car ils ne savent ce qu'ils font [1]. » Pardonnez, et, à la vue des prodiges qui, aujourd'hui encore, éclatent autour de vous, que le centurion proclame la divinité de Jésus-Christ et que les bourreaux se retirent enfin en se frappant la poitrine : *Reisque dele crimina.*

O Crux! ave, spes unica !
Hoc passionis tempore,
Piis adauge gratiam,
Reisque dele crimina.

AMEN.

[1] Luc., xxiii, 34.

LETTRE CIRCULAIRE

POUR RECOMMANDER

LA QUÊTE EN FAVEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

1er mai 1884.

Nos Très Chers Frères,

Malgré les épreuves douloureuses que subissent, dans ce pays comme dans la France entière, le commerce, l'industrie et l'agriculture, malgré les appels adressés si souvent à votre charité, c'est pour nous un devoir de vous recommander aujourd'hui, d'une manière très pressante, la quête qui se fait chaque année, le jour de la Pentecôte, en faveur de l'Institut catholique de Paris, et de solliciter de votre part, pour cette œuvre si importante, un concours plus généreux encore que par le passé.

Dans une des premières réunions des évêques fondateurs, notre vénérable prédécesseur s'était engagé au nom de son diocèse, à donner chaque année, une somme d'au moins sept mille francs. Cette somme était inférieure si l'on tient compte de la population et des ressources maté-

rielles, aux sommes promises par plusieurs autres diocèses. Et pourtant, depuis bien des années déjà, les offrandes recueillies, dans le diocèse de Nancy, à chacune des quêtes de la Pentecôte, ne dépassent guère cinq mille francs.

A la fin du mois de janvier, dans la dernière réunion des évêques fondateurs, nous avons dû pour l'honneur de notre diocèse, déclarer que nous solliciterions votre charité, et nous engager, non seulement à fournir les sept mille francs promis, mais encore un millier de francs destinés à combler une part des déficits de l'année 1883. Plusieurs évêques ont accepté des charges bien plus lourdes.

Vous ne pouvez admettre, Nos Très Chers Frères, que les engagements pris au nom de ce diocèse ne soient pas tenus et vous ne pouvez vous résigner à occuper un des derniers rangs dans le concours donné à une œuvre qui aura une si grande influence sur l'avenir de notre pays.

Nous ne voulons, en ce moment, que vous exposer dans une forme simple et précise, quelques-uns des motifs qui vous engagent à répondre à nos sollicitations.

D'abord, Nos Très Chers Frères, il est nécessaire que les familles chrétiennes qui ne trouvent pas dans telle faculté de l'État ou dans l'enseignement de tel maître de ces facultés, la sécurité qu'elles désirent pour la foi de leurs enfants, puissent les confier à un enseignement absolument chrétien.

Les Universités catholiques sont donc, à ce point de vue si élevé, la mise en pratique de la liberté de l'enseignement conquise au prix de tant de luttes, de tant de persévérance et d'éloquence, par des hommes qui méritent la reconnaissance impérissable de tous les catholiques et que la postérité saluera avec admiration.

Il faut user de cette liberté, quelque restreinte qu'elle soit à cette heure ; car, la maintenir à l'état de pure théorie, ce serait reconnaître qu'elle est sans importance et

qu'elle peut nous être retirée comme une concession inutile. Ce droit sacré qui tient de si près à la liberté des consciences et des âmes, faut-il le condamner par notre inertie? Cette arme si précieuse pour la défense de la France catholique, faudra-t-il la briser nous-mêmes, ou la laisser tomber de nos mains découragées et impuissantes? Non, non; cela n'est pas possible.

Il est évident aussi que la liberté de l'enseignement primaire ne peut être protégée et défendue que par des classes dirigeantes auxquelles un enseignement supérieur libre aura donné de profondes et courageuses convictions. Ces deux enseignements libres sont donc intimement et essentiellement liés ; laisser périr ou laisser amoindrir le premier, c'est condamner le second à une destruction inévitable.

Les Universités catholiques sont encore nécessaires à la défense de la religion attaquée aujourd'hui de toutes parts et sous toutes les formes avec une rage satanique.

En effet, ces hautes écoles doivent former des apologistes qui uniront aux trésors divins de la foi toutes les ressources, toutes les puissances de la science, et la connaissance approfondie des affirmations et des perfidies de l'erreur.

A cette heure surtout où la science est exaltée comme la maîtresse du monde et comme une souveraine sans rivale, par un enthousiasme aveugle ; à cette heure où l'ignorance elle-même se prévaut contre la doctrine catholique de cette science dont elle connaît à peine le nom, il importe que les enfants fidèles de l'Église démontrent non seulement en théorie, mais par la pratique, par des faits incontestables, par l'éclat de leur enseignement et de leurs travaux, l'alliance de la vraie science et de la vraie foi.

Sans doute, nous pouvons citer dans tous les siècles passés et dans notre siècle un grand nombre de savants

qui ont été de fervents chrétiens ; mais il faut multiplier la race bénie de ces hommes dont la profonde piété et la haute doctrine, dont les écrits et la vie elle-même sont, en faveur de la religion, la plus puissante des démonstrations.

En général, les gens du peuple accordent peu d'intérêt aux Universités catholiques, sous ce prétexte qu'elles ne sont pour eux et pour leurs enfants d'aucune utilité. Il y a là une grave et déplorable erreur : tout ce que nous venons de dire le prouve jusqu'à l'évidence.

Est-ce que la liberté de l'enseignement, et surtout la liberté de l'enseignement primaire, n'intéresse pas, au suprême degré, tous les citoyens de la France ? Est-ce que la défense de la religion n'est pas la défense d'une cause sacrée pour tous? Est-ce que les victoires de la science unie à la foi ne sont pas les victoires de tous les catholiques contre l'erreur et le mal?

N'est-il pas d'une importance suprême pour les habitants des campagnes, et pour les ouvriers des villes, d'avoir des magistrats, des législateurs qui placent à la base du droit, l'affirmation de la liberté humaine, le respect de la loi morale, supérieure à toutes les passions et à tous les mouvements de l'opinion, et le culte de la justice éternelle qui jugera les justices de ce monde?

N'est-il pas pour eux d'une importance capitale, d'avoir des médecins qui ne traitent pas l'homme comme un vil animal, qui ne croient pas à la seule matière inerte, dépourvue de liberté et de responsabilité, et qui, en soignant les corps, ne sacrifient pas les âmes?

N'est-il pas d'une importance suprême pour tous, d'avoir des écrivains unissant au respect de la religion qui a fait la France, le respect des grandes et glorieuses traditions de notre pays, et capables de combattre l'impiété et l'immoralité qui souillent et qui perdent les âmes, les familles et les peuples?

Enfin, c'est à l'enseignement supérieur donné dans les

Universités qu'appartient surtout la mission de préparer les hommes auxquels doit être confié l'avenir de notre pays ; et il est bien évident que cet avenir sera ce que le feront ces hommes et, par conséquent, ce que le feront les Universités elles-mêmes.

C'est donc, une fois encore, la solution des destinées de la France, de sa prospérité, de sa grandeur et de sa gloire qui est en jeu dans l'existence et dans l'usage de la liberté de l'enseignement supérieur, dans l'existence et le progrès des Universités catholiques.

C'est vous dire, Nos Très Chers Frères, que nous comptons sur vous tous. Nous comptons, avec une confiance absolue, sur cette générosité dont vous multipliez tous les jours les preuves si touchantes. Vous serez généreux en faveur de l'Institut catholique de Paris, et, dans l'assemblée des prélats fondateurs de cet Institut, comme partout ailleurs, en présence de ce concours donné par tant de diocèses à cette œuvre, comme en présence du concours admirable que vous donnez vous-mêmes à toutes les œuvres catholiques, votre évêque sera fier de son diocèse.

LETTRÆ PASTORALE

PORTANT PUBLICATION DE

L'ENCYCLIQUE *HUMANUM GENUS*

DE S. S. LE PAPE LÉON XIII

1er juin 1884.

Nos Très Chers Frères,

Nous nous empressons, au retour de nos visites pastorales, de vous transmettre la nouvelle encyclique, *Humanus genus*, de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

Vous reconnaîtrez dans ces paroles si élevées, si énergiques, si pressantes de l'auguste Pontife, sa vigilance éclairée, sa haute sagesse, sa connaissance approfondie des périls de notre temps et la vaillance de son grand cœur.

Vous accepterez, avec la soumission la plus parfaite, les conseils du Vicaire de Jésus-Christ, les enseignements qui nous viennent de la chaire infaillible où Pierre vit et parle toujours.

Le Saint-Père rappelle ce qu'ont fait ses prédécesseurs et ce qu'il a fait lui-même pour combattre le formidable

péril de la Franc-Maçonnerie. Il signale l'organisation, le but de cette secte, ses luttes contre l'Église, ses fruits désastreux, au point de vue de la loi naturelle, de la famille, de l'éducation, de la société civile et religieuse, et les moyens par lesquels elle trompe les princes et les peuples.

Il propose au zèle des pasteurs et des fidèles les remèdes qu'il faut opposer à tant de maux : les discours et les écrits destinés à faire connaître ces sectes redoutables, une sérieuse instruction religieuse, les associations pieuses et les associations ouvrières, l'éducation chrétienne, et enfin, le grand devoir de la prière.

Nous avons la ferme confiance que, dans notre diocèse où les œuvres catholiques sont si florissantes, les pasteurs et les fidèles multiplieront les efforts de leur zèle et que les légions de l'erreur et du mal rencontreront partout, pour les combattre, les légions de la vérité, de la charité et du dévouement.

Le but de cette Lettre pastorale est de vous annoncer les enseignements du Pasteur suprême, sans entreprendre de les commenter. Depuis bien des années déjà, nous avons réalisé le désir de Léon XIII qui dit aux évêques : « Arrachez à la Franc-Maçonnerie le masque dont elle se couvre, et faites-la voir telle qu'elle est ; par vos discours et par des lettres pastorales spécialement consacrées à cette question, instruisez vos peuples, faites-leur connaître les artifices employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, la perversité de leurs doctrines, l'infamie de leurs actes. »

Nous avons adressé en 1878 et en 1879, aux fidèles du diocèse de Tarentaise deux lettres pastorales[1] que nous avons réunies ensuite en une brochure. Le titre de cette étude : *Le grand péril de notre temps ou la Franc-Maçonnerie*, indique qu'elle répond exactement à la pensée de Léon XIII et qu'elle peut être acceptée comme le com-

[1] V. tome I p. 291 et 353.

mentaire fidèle de l'Encyclique *Humanum genus*. Nous disons ce qu'est la Franc-Maçonnerie ; nous démontrons qu'elle n'est pas une société de bienfaisance ; qu'elle est une société fortement et habilement organisée, essentiellement politique, secrète, mystérieuse et universelle. Nous démontrons qu'un Franc-Maçon ne peut être ni catholique, ni chrétien ; que la Franc-Maçonnerie est la négation et la destruction de toute religion, de la morale, de l'ordre social, de la liberté, de la fraternité, de l'égalité et du progrès ; qu'elle est l'ennemie de la patrie ; qu'elle outrage la dignité de l'homme et le simple bon sens. Nous réfutons enfin les objections qu'on oppose à ces démonstrations et nous prouvons la divinité de l'Église catholique par la lutte que seule elle soutient contre ces sectes funestes.

Mais n'oubliez pas, Nos Très Chers Frères, qu'à la fermeté inébranlable dans la défense des vraies doctrines et au zèle dans la lutte contre l'erreur, il faut unir la douceur et la charité pour les personnes. N'oubliez pas que la Franc-Maçonnerie fait surtout des dupes et des victimes, que nous devons les éclairer et les sauver.

D'après une instruction adressée aux Évêques, sous la date du 11 mai 1884, par le Cardinal-Préfet de la Sacrée Congrégation de l'Inquisition, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII dispense pour une année, à partir de la publication de l'Encyclique *Humanum genus* dans chaque diocèse, de l'obligation de dénoncer les chefs occultes de la Franc-Maçonnerie et autres sectes condamnées, et accorde à tous les confesseurs approuvés la faculté d'absoudre des censures les membres de ces sectes qui montreront un vrai repentir.

Selon le désir exprimé par le Saint-Père, les Évêques doivent engager les fidèles à renouveler en eux l'esprit de l'Évangile, à méditer les divines vérités pendant les saints exercices des retraites, à la fin de cette année que l'auguste Pontife veut consacrer d'une façon toute particulière à la miséricorde.

LETTRE PASTORALE

PRESCRIVANT

UN *TRIDUUM* DE PRIÈRES

A l'occasion de la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge.

---

15 août 1884.

Nos Très Chers Frères,

Nous sommes heureux de vous annoncer une nouvelle faveur accordée par le Souverain Pontife.

Un rescrit de la S. Congrégation des Rites, en date du 1er juin, ordonne aux Évêques de faire célébrer, cette année, dans toutes les églises, un *Triduum* de prières, les 6, 7 et 8 septembre, afin de rendre un solennel hommage à la Très Sainte Vierge, à l'occasion de la fête de la Nativité, et de réparer les injures et les blasphèmes dirigés récemment, à Rome même, contre la Mère de Dieu.

Par le même rescrit, Notre Saint-Père le Pape accorde les indulgences suivantes : 1° aux fidèles qui assisteront à l'un des exercices du *Triduum*, et pour chacun de ces

exercices, sept ans et sept quarantaines ; 2° aux fidèles qui auront assisté à tous les exercices, se confesseront et feront la sainte communion, en priant aux intentions du Souverain Pontife, une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire ; 3° une indulgence plénière aux fidèles qui, entre le 1er septembre et le 10 décembre, feront le pèlerinage de Notre-Dame-de-Lorette.

Plusieurs fois déjà, depuis le commencement de son glorieux pontificat, Léon XIII a encouragé et excité la piété des peuples chrétiens envers la Très Sainte Vierge Marie et les peuples chrétiens ont répondu avec un admirable élan aux désirs de l'auguste Pontife.

Quels puissants motifs de répondre une fois encore avec le même élan à l'appel du Vicaire de Jésus-Christ et d'invoquer avec plus de confiance et plus d'ardeur que jamais la Vierge Immaculée, la Mère de la grâce, de la miséricorde et de la sainte espérance !

Un fléau terrible désole une partie de la France ; les luttes contre la vérité et contre la charité elle-même sont implacables ; les épreuves de l'enseignement chrétien ne sont pas près de finir ; l'impiété multiplie contre Dieu, contre sa Très Sainte Mère ses outrages sacrilèges.

Demandons à Marie, à cette *toute-puissance suppliante*, de protéger l'Église, d'éclairer et de toucher les âmes qui s'égarent, d'amener au repentir et à la foi catholique par les séductions de sa tendresse maternelle les blasphémateurs eux-mêmes, de donner à notre cher pays la prospérité et la puissance, dans l'union, dans la paix et dans la vraie liberté.

Jamais, d'ailleurs, la piété envers la Très Sainte Vierge ne s'est manifestée avec plus d'éclat. Le mois de Marie est partout célébré par des cérémonies touchantes. Nous avons solennellement béni, dans ce diocèse, plusieurs grottes construites à grands frais par la générosité chrétienne et qui reproduisent avec exactitude la grotte de Lourdes, témoin de tant de prodiges. Les populations

conduites par leurs pasteurs se sont rendues en foule à ces grandes et belles fêtes. Chaque jour encore elles accourent vers ces nouveaux sanctuaires. L'antique Vierge de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, de notre église Cathédrale ; les sanctuaires illustres et vénérés de Notre-Dame de Bon-Secours et de Notre-Dame de Sion n'ont jamais vu de concours plus nombreux et jamais des prières plus ferventes ne sont montées vers le trône de Marie.

Nous avons la ferme confiance que tous les vrais chrétiens prendront part à ce mouvement mille fois heureux qui entraîne les âmes vers la Très Sainte Vierge Marie, patronne et reine de la France.

LETTRE PASTORALE

SUR

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ET

L'AVENIR DE LA FRANCE

---

2 février 1883.

Nos Très Chers Frères,

Après avoir longtemps réfléchi devant Dieu, nous venons accomplir auprès de vous et pour vous un grand devoir, et, selon l'expression énergique de nos Livres Saints, nous venons *délivrer notre âme*[1].

La lutte de l'enseignement antichrétien grandit et s'étend chaque jour : les croyances, les lois de la morale, les libertés les plus sacrées, l'avenir de la France, sont menacés.

[1] Ezech., xxxiii, 9

Dans notre Lettre pastorale du 2 octobre 1882, nous vous avons dénoncé cet enseignement funeste, au nom de la religion et de la liberté. Dans notre lettre pastorale pour le Carême de 1883, en traitant du *Patriotisme*, nous avons démontré que la lutte religieuse, spécialement sur le terrain de l'instruction et de l'éducation de l'enfance, est un des grands périls de notre pays. Chaque année, dans les circulaires par lesquelles nous sollicitons la charité en faveur des écoles libres de notre ville épiscopale, nous avons rappelé l'importance de cette question décisive.

Mais, à cette heure encore, prêtres et fidèles espèrent de nous une parole qui les éclaire et les fortifie. Nous les entendons nous adresser cette interrogation pressante et pleine d'anxiété : O chef de la maison de Dieu, ô gardien des doctrines, ô pasteur des âmes, quelles œuvres de mort se font au milieu des ténèbres qui montent autour de nous, et quels ennemis s'avancent dans la nuit qui devient plus sombre : *Custos, quid de nocte* [1] ?

C'est à cette interrogation que nous venons répondre, avec l'indépendance d'une conscience qui ne connaît d'autre voie que celle de la loyauté et qui ne porte d'autre joug que celui de la vérité et de la justice.

Ceux mêmes que nous devons combattre attendent notre parole. Ils pourraient, sans doute, se féliciter de notre silence ; mais ils comprennent, eux aussi, que le silence serait la trahison de notre devoir, et ils nous refuseraient leur estime.

Nous traiterons donc, Nos Très Chers Frères, dans cette Lettre pastorale, de l'enseignement primaire et de l'avenir de la France.

Dieu nous en est témoin, et vous aussi, Nos Très Chers Frères, au milieu des difficultés qui se multiplient chaque jour, nous nous sommes efforcé de maintenir la paix si

[1] Isaiæ, xxi, 11.

précieuse pour tous ; nous avons contenu les douleurs de notre âme dans la prudence, dans la patience et dans la charité. Ce n'est pas notre faute, si la paix est troublée : nous sommes attaqués chaque jour, et nous n'avons attaqué personne. La prudence n'est pas la faiblesse ; la patience n'est pas l'inertie ; et la charité elle-même nous commande de défendre les biens sacrés confiés à notre garde.

Nous n'avons jamais été, nous ne serons jamais, dans l'accomplissement de notre ministère pastoral, le serviteur d'un parti ; nous nous plaçons dans des régions plus élevées : nous sommes le représentant de la grande politique qui rend les peuples meilleurs et plus heureux, en éclairant et en sauvant les âmes ; nous sommes l'apôtre de la politique de l'éternité, supérieure à toutes les politiques de la terre et du temps.

Faut-il ajouter que si nous combattons les œuvres et les doctrines, nous ne ressentons, envers les personnes, ni hostilité, ni irritation, ni amertume? Nous n'ignorons pas la puissance des préjugés, les illusions des intérêts et les entraînements des partis. Parmi nos adversaires, plus d'un, nous en sommes convaincu, déplore ces luttes qui ne peuvent réjouir que les ennemis de la France ; plus d'un reste fidèle, du moins par ses regrets et par ses désirs, à la cause de la paix dans la justice et la liberté.

I

Tout d'abord, Nos Très Chers Frères, l'enseignement que nous combattons, conduit fatalement à la destruction du christianisme et de toute religion.

Déjà, dans notre Lettre pastorale du 2 octobre 1882, nous avons traité cette question d'une si haute importance ; mais nous avons le devoir de reprendre cette démonstration, de la rendre plus pressante, plus éclatante,

et de la placer dans une telle lumière, qu'elle ne laisse aucune issue à la mauvaise foi et à l'ignorance.

La neutralité, elle est impossible en droit ; elle est impossible par la nature même des choses, et, tout d'abord, dans la loi même qui la proclame.

La loi qui réprouve le nom de Dieu, n'est pas une loi de neutralité ; elle est par ce fait seul, par cette suppression, le mépris et la négation de Dieu ; et il avait raison, ce sénateur qui s'écriait : « Je vote cette loi, parce qu'elle est athée. »

Malgré les protestations et les promesses, la haine religieuse, au dedans et au dehors des assemblées, ne s'y est pas trompée : elle a vu là un succès et une arme contre Dieu, et elle a bien vu.

C'est ainsi que la loi a été comprise par le bon sens de l'enfant et la logique du peuple.

« L'enfant priera si ses parents le veulent, » a dit un universitaire illustre, ancien ministre de l'Instruction publique ; « mais il saura que son maître ne prie pas ou se cache pour prier ; que la loi du pays lui interdit d'avouer tout haut sa croyance, s'il en a une ; que les religions sont tout au plus souffertes. Et nous demandons à tous les hommes de bonne foi si cela n'est pas un enseignement [1]. »

C'est ainsi que la loi devait être interprétée, et qu'elle l'a été par la mauvaise volonté ou par la faiblesse des maîtres ; c'est ainsi qu'elle sera de plus en plus interprétée par eux, à mesure que le pays glissera sur les pentes fatales des luttes religieuses.

« Le Ministre a pu continuer de promettre que le nom de Dieu ne serait pas arrêté sur les lèvres du maître », a dit encore l'écrivain que nous venons de citer ; « mais il était officiellement effacé du texte de la loi. Cela restait acquis à l'histoire de ces douloureuses années ; l'Europe, la

[1] M. Jules Simon, *Dieu, Patrie, Liberté*, ch. ix, p. 347.

France le [savaient; les maîtres d'école le savaient. Les lâches, il y en a partout, — il y en a », ajoutait-il, « dans l'Université moins qu'ailleurs : — les lâches commençaient à se demander s'il y aurait sécurité pour eux à parler d'un Dieu dont les législateurs n'avaient pas voulu [1]. »

La neutralité, elle est impossible par la nature même de Dieu.

Est-ce que le nom de Dieu peut être supprimé quelque part sans que l'outrage et le mépris montent jusqu'à lui? Dieu! mais il est le créateur de tous, le législateur suprême, le Tout-Puissant, le souverain Maître. On le respecte, on l'aime, on l'adore; ou bien on le méprise, on le hait et on le maudit ; mais on ne le supprime pas. Dieu ! mais pouvez-vous le repousser sans le nier? Il est partout : dans l'intelligence du maître qui enseigne, et dans l'âme de l'enfant qui écoute ; dans la vérité qui est affirmée, et dans le précepte qui s'impose ; dans l'autorité qui commande, et dans la volonté qui obéit. Dieu ! il est dans les traditions de toutes les familles, dans les affections de tous les foyers respectés, comme il est dans les grands faits de l'histoire et dans la gloire des peuples. Dieu ! il est dans le grain de sable que l'enfant a foulé à ses pieds, dans la fleur des champs que sa main a cueillie sur son chemin ; il est dans les clartés de la raison naissante de l'enfant, dans l'aube et les ardeurs du jour qui l'éclaire.

En présence de ce Dieu qui est partout, non, non, mille fois non, la neutralité n'est pas possible !

La neutralité est impossible encore par la nature de la religion : car la religion, elle éclaire, elle dirige, elle élève, elle transfigure l'intelligence et le cœur, l'âme et la vie tout entière.

Si elle n'est pas acceptée dans la loi et dans l'école ; si elle est bannie par l'hostilité ou par l'indifférence, elle est atteinte dans son autorité et dans son essence.

[1] M. Jules Simon, *ibid.*, p. 370.]

Nous le faisions remarquer il y a quelques instants avec un philosophe rationaliste, si le maître se borne à l'abstention et au silence, ce silence est pour l'enfant qui a reçu dans sa famille une éducation religieuse, la manifestation évidente du mépris. Ce silence ne dit-il pas à l'enfant : Que la religion soit la parole révélée de Dieu, la croyance et la loi qu'il impose, ou qu'elle ne soit qu'une invention de l'homme, une superstition absurde, nous n'en savons rien, et cela nous importe peu ! Mais qu'est-ce donc que ce mépris, sinon la négation de la religion elle-même?

La neutralité, elle est impossible par la nature de l'enseignement.

« Le silence de l'instituteur, » avons-nous dit dans une précédente Lettre pastorale, « le silence de l'instituteur n'est pas possible. Écartera-t-il de parti-pris toutes les hautes et décisives questions de la création du monde, de l'origine de l'homme et de ses destinées, de la vie et de la mort ? Abordera-t-il un seul de ces problèmes sans nommer Dieu, et sans faire même une allusion aux solutions que donne la foi chrétienne ?

« Pourra-t-il enseigner l'histoire de notre pays et raconter les hauts faits de nos pères, sans parler de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Église, de leur influence, de nos héros chrétiens, de leurs œuvres admirables ?

« De deux choses l'une : ou bien l'instituteur touchera à toutes ces questions, et alors il devra se prononcer, émettre une opinion et sortir de la neutralité ; ou bien il les écartera, ou il les énumérera sans les résoudre, et alors cet enseignement si vanté, cet enseignement de lumière et de progrès ne sera, en réalité, qu'un enseignement mutilé, ridicule et inepte, l'enseignement de la contradiction et de la décadence. »

La neutralité est impossible, par la nature de l'éducation.

Voulez-vous restreindre le rôle du maître à l'enseigne-

ment des connaissances humaines ? vous abaissez sa mission, vous en méconnaissez la grandeur et la sublimité. C'est le cœur aussi qu'il doit former ; c'est le caractère auquel il doit donner l'énergie, la droiture et la bonté ; c'est l'âme tout entière qu'il doit élever et transfigurer dans le devoir et la vertu.

Cette mission, vous croyez qu'il l'accomplira sans l'influence de la religion, sans croyances et sans Dieu ?

Ou bien, que demandez-vous ? d'admettre simultanément, dans l'âme et dans la vie de l'enfant, la foi et la négation, l'adoration et le mépris de Dieu, l'indifférence de l'école et la piété du foyer, le silence du maître et les affirmations de la mère ? Mais c'est un rêve aussi insensé que criminel ! Il faudrait à cet enfant deux consciences, deux âmes et deux vies. Il n'a qu'une conscience, qu'une âme et qu'une vie ; et vous apportez là, avec une division chimérique et une mutilation sacrilège, la ruine inévitable de l'intelligence et du cœur, la dépravation de la vie.

« On ne peut, » a dit le grand Pape Léon XIII, « on ne peut renouveler sur l'enfant le jugement de Salomon, et le partager, par un coup d'épée déraisonnable et cruel, qui sépare son intelligence de sa volonté [1]. »

Mais si la neutralité est impossible en droit, si la nature même des choses la repousse, a-t-on essayé, du moins, de la faire passer dans les faits ?

Faut-il le redire ? La prière bannie de l'école avec l'enseignement du catéchisme et de l'histoire sainte ; les emblèmes religieux et l'image adorée de Jésus-Christ, la croix qui a régénéré et sauvé le monde, et qui seule le sauvera encore, repoussés de l'école comme des salles des hôpitaux ; les *Manuels* condamnés par l'Église et imposés dans un grand nombre d'écoles, malgré les protestations des familles, et parfois malgré les protestations des conseils municipaux : est-ce donc de la neutralité ?

[1] Lettre adressée au Cardinal Vicaire, le 25 juin 1878.

Ces bataillons d'adultes, et même d'enfants, formés, organisés sous l'inspiration de la Ligue de l'enseignement et de la franc-maçonnerie, et dont les exercices ont lieu, presque partout, à l'heure des vêpres, et souvent à l'heure de la messe paroissiale, sont-ils l'œuvre de la neutralité? Les familles chrétiennes qui acceptent ou qui subissent cette servitude, au nom du patriotisme, ne constatent-elles pas souvent, avec une profonde douleur, que leurs enfants n'ont appris là que ce que leur foi et leur innocence devaient ignorer?

Ce maître qui ne parle de la religion qu'avec mépris; ce maître que ses enfants ne voient jamais ou presque jamais à l'église; qui a pour amis, pour confidents et pour protecteurs les adversaires les plus acharnés de la religion; qui lit ouvertement et qui fait lire les journaux les plus hostiles à la foi chrétienne, à l'Église et à ses ministres; ce maître n'est-il pas, par ses paroles et par ses actes, par sa vie elle-même, la négation de la neutralité, l'apostolat vivant du mépris des croyances religieuses? Aussi, faut-il s'étonner que de tels exemples portent rapidement leurs fruits? Si les enfants vont encore à l'église parce que leurs parents l'exigent, ils y donnent souvent le scandale de leur irrévérence.

De bonne foi, qui donc pourra demander à de tels maîtres, de respecter, dans leur enseignement, la religion qu'ils méprisent et qu'ils combattent dès qu'ils ont franchi le seuil de leurs écoles? qui donc pourra espérer que, le voulussent-ils sincèrement, — et ils ne le voudront pas, — ces maîtres absolument irréligieux ne laisseront pas échapper à chaque instant la manifestation de leur incrédulité? Et l'enseignement de tels maîtres, imposé par la loi et par l'obstination de l'autorité supérieure, à des populations chrétiennes, n'est-il pas un outrage permanent à la foi de ces populations, à la liberté des âmes?

Sans doute, si le maître redoute l'indignation des familles, l'influence d'un pasteur vénéré et aimé, l'autorité d'une

municipalité qui entend faire respecter la liberté des consciences, il n'attaquera pas ouvertement les croyances chrétiennes ; mais les moyens détournés et voilés ne lui manqueront pas pour les combattre et les détruire dans l'âme de ses élèves. Il leur apprendra à détester la superstition et le fanatisme, et il leur fera entendre que la superstition et le fanatisme, c'est la religion elle-même. Il ne niera pas directement les peines éternelles, mais il insinuera que la crainte des châtiments de la vie future n'est qu'une folle terreur ; il ne leur dira pas de mépriser les lois de l'Église et l'autorité des prêtres, mais il leur dira que les consciences ne relèvent que d'elles-mêmes ; et quand il rencontrera, dans les récits de l'histoire, les œuvres du clergé et de l'Église, et les fera apparaître sous l'aspect le plus odieux.

De deux choses l'une, dirons-nous encore à ceux qui oseraient contester l'évidence de ces affirmations : de deux choses l'une : on bien vous croyez à la neutralité de tels maîtres, ou vous n'y croyez pas. Si vous y croyez, vous ne méritez même pas que l'on confie à votre naïveté la dernière école du dernier de nos villages ; et si vous n'y croyez pas, quelle confiance méritez-vous, quel droit pouvez-vous avoir de tenir sous votre domination l'âme des enfants, l'éducation de tout un peuple, l'avenir de notre pays ?

D'ailleurs, parmi les maîtres qui affichent ouvertement leur hostillité aux vérités et aux pratiques religieuses, qui imposent aux enfants les *Manuels* condamnés par l'Église, qui saisissent entre les mains de leurs élèves le Catéchisme, l'Histoire sainte, et qui, sous leurs yeux, les jettent au feu ou les déchirent, en est-il un seul qui ait été rappelé énergiquement à la pratique de la neutralité si solennellement promise ? Tandis que toute liberté est laissée aux maîtres hostiles à la religion, pour les maîtres qui tiennent à se montrer chrétiens les entraves se multiplient.

En ce moment déjà, combien de maîtres et de maîtresses n'osent plus surveiller leurs élèves à l'église ! Qui pourrait cependant leur refuser le droit d'exercer cette surveillance, au nom et à la demande des familles chrétiennes? Mais il faut que la religion soit attaquée par tous les moyens et sous toutes les formes, et que la foi soit détruite dans l'âme des générations qu'on prépare pour l'avenir.

Messieurs les Curés ne peuvent, surtout pendant qu'ils célèbrent la sainte messe, surveiller d'une façon efficace les enfants souvent excités d'ailleurs contre les pratiques religieuses par l'enseignement qu'ils reçoivent et par les exemples qu'ils ont sous les yeux. Mais si le recueillement de l'assemblée des fidèles est troublé, et si Messieurs les Curés, après bien des observations, à bout de patience, se laissent entraîner à des paroles vives et sévères, les dénonciations se multiplient.

Malgré tous les efforts de leur zèle, Messieurs les Curés ne peuvent surmonter tous les obstacles qui s'opposent à l'enseignement du catéchisme. La préparation des enfants à la première communion devient surtout difficile ; et quand la première communion est faite, combien d'entre eux échappent de plus en plus à l'autorité des pasteurs et négligent la fréquentation des sacrements !

L'enseignement à tous les degrés subit déjà à cette heure et subira de plus en plus le courant de la lutte religieuse. Ce courant emportera, bon gré mal gré, les hommes qui, fidèles au moins dans une certaine mesure à la liberté et à la tolérance qu'ils ont invoquées tant de fois, s'efforcent — ils savent avec quelles difficultés et quel insuccès — de contenir les haines aveugles.

Il nous suffit de rappeler quelques-unes des mesures, des décisions et des lois qui se succèdent sans interruption, pour démontrer jusqu'à l'évidence quel chemin nous avons parcouru depuis cinq ans dans cette lutte douloureuse.

Partout une inquisition nouvelle, souvent inintelligente, toujours haineuse et impitoyable, surveille les membres du clergé. Quand un prêtre laisse échapper quelques paroles dans lesquelles on peut ou l'on croit découvrir une attaque ou une critique de l'autorité civile, il est accusé, traduit devant les tribunaux ; et même, lorsqu'une condamnation est obtenue, elle n'est pas jugée suffisante ; il faut qu'il subisse un changement défavorable, ou que son traitement soit supprimé. Les accusateurs du clergé sont toujours reconnus innocents, lorsqu'ils ne sont pas déclarés dignes d'éloges.

Les bourses ou secours accordés aux élèves des séminaires, pour concourir aux dépenses de leur éducation, ont été supprimés. Un projet de loi supprime le traitement des chanoines et de tous les vicaires payés par l'État. L'obligation du service militaire, qui sera bientôt imposée aux séminaristes et aux prêtres, détruira dans leurs sources les vocations ecclésiastiques, et bientôt le clergé sera absolument insuffisant pour le service des paroisses.

Les troupes françaises ne peuvent plus prendre part à des cérémonies religieuses ; et quand elles assistent aux funérailles, elles ne doivent plus franchir le seuil des églises. Le traitement des aumôniers des hôpitaux militaires vient d'être réduit des deux tiers, et bientôt, sans doute, il sera complètement supprimé. Le soldat malade ou mourant, qui donne ses forces, sa jeunesse, sa vie, pour la défense de son pays, ne pourra plus avoir à sa disposition le ministre de Dieu et accomplir les devoirs que sa foi lui impose.

Un impôt très lourd vient d'atteindre les congrégations religieuses. La proposition qui avait pour but d'en préserver les établissements qui recueillent les infirmes, les pauvres, les enfants abandonnés, a été repoussée, et cet impôt a été appelé avec vérité l'impôt « de la charité et de la misère. »

Un projet de loi, préparé par le Ministre de l'intérieur, supprime toutes les congrégations non autorisées par l'État ; et l'autorisation ne pourra être accordée que par une loi. Toute clause ou tout acte ayant pour but ou pour résultat de perpétuer la propriété de tout ou partie des biens de l'association dans la personne d'un ou de plusieurs de ses membres entraînera la dissolution de la congrégation [1]. »

Une loi déjà votée par la Chambre des députés, et à laquelle le Sénat très probablement ne refusera pas ses suffrages, expulse dans un temps déterminé tous les congréganistes, les Frères et les religieuses, des écoles publiques. Un jour viendra, sans doute, où les écoles libres elles-mêmes leur seront interdites.

Le Concordat de 1801, ce traité signé par le Pape et le gouvernement français, et qui a rétabli la paix religieuse, peut se résumer ainsi : le respect de la religion est assuré, la liberté de l'Église catholique est reconnue, les ressources et les conditions nécessaires d'existence lui sont garanties. Or, ce contrat, tous les jours on le viole dans son essence et dans son but, sous prétexte d'en assurer la stricte observation ; et si le Pape ne le déclare pas annulé et détruit par de telles atteintes, nous le devons à la longanimité de Léon XIII et à son amour pour la France.

Nous marchons fatalement vers la séparation de l'Église et de l'État. Cette séparation, les violents la réclament ; les prudents et les habiles voudraient la retarder jusqu'au jour où le clergé aura été réduit à l'impuissance et où les

[1] Articles 18, 19, 23, 24. D'après l'article 21 combiné avec l'article 5, « ceux qui auront fait partie d'une congrégation non autorisée, ou qui y seront affiliés, seront punis d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 500 à 2,000 francs. La peine applicable aux fondateurs, directeurs ou administrateurs, sera portée au double. » — Article 22. « Seront punis d'un mois à six mois de prison et d'une amende de 500 à 3,000 francs, ceux qui auront prêté ou loué sciemment un local pour une ou plusieurs réunions d'une partie ou section quelconque des associations sus-mentionnées. » Cet article strictement appliqué atteindrait celui qui donnerait l'hospitalité pour une nuit, ou qui admettrait à sa table deux membres des congrégations non autorisées.

catholiques auront perdu, un à un, tous leurs moyens d'action et de résistance [1].

Alors, du moins, cette séparation serait-elle ce qu'elle est dans la république protestante des États-Unis? Non, non : sur cette terre de France, qui a la prétention d'être la terre de la loyauté, de la justice et de l'honneur, pour la religion de la grande majorité des Français, la séparation ne sera qu'un odieux mensonge, la plus perfide oppression, la plus hypocrite de toutes les tyrannies.

Le budget des cultes, qui est une dette de justice, sera supprimé : les catholiques devront subvenir au traitement du clergé et aux frais du culte ; ils ne trouveront nulle part ni concours, ni appui. Mais ce n'est point assez pour la haine. Si la liberté à un degré quelconque était accordée à cette religion qui a sauvé et régénéré le monde, qui a fait la grandeur et la gloire de la France, même dans cet abandon universel, dans ce dépouillement absolu, dans cette faiblesse où tant d'attaques l'auront réduite, elle pourrait se relever encore, et reconquérir peu à peu les âmes et les peuples qui lui ont été ravis [2].

[1] Le journal *la République française*, dont l'autorité n'est pas contestée, s'exprime ainsi dans son numéro du 27 décembre dernier, au sujet de la séparation de l'Eglise et de l'Etat : « *Il faut s'entendre* et ne se point payer de mots. *Nous aussi, nous sommes tout à fait partisans de cette mesure ;* mais nous estimons qu'il faut la prendre *à son heure, lorsque la séparation sera sans danger. Coupons l'un après l'autre les liens qui unissent l'Etat à l'Eglise ; annihilons l'influence des agents du clergé ; mettons-le dans l'impossibilité de nuire avant de lui rendre sa liberté.* »

Un homme dont la haine n'a été jusqu'ici que trop fidèlement obéie, après avoir, il y a quelques jours, énuméré les décrets déjà obtenus contre l'Eglise, et après en avoir réclamé et annoncé de nouveaux, ajoutait : « Alors il sera possible de préparer l'avenir, la séparation : car décidément l'association de l'Eglise et de l'Etat n'a pas fait de bonnes affaires. Après le Concordat, voici venir la liquidation. » (M. Paul Bert, dans le journal *le Voltaire.*)

[2] Nous trouvons encore dans le journal *la Paix,* du 1er février 1885, les paroles suivantes, dont l'importance n'échappera à personne : « Nous avons exposé, à diverses reprises, les raisons qui font que le gouvernement de la République commettrait une faute considérable, s'il adoptait le programme radical en ce qui concerne la dénonciation du Concordat et la suppression du budget des cultes.

« La rupture du traité concordataire et la suppression du budget des cultes, qui s'ensuivrait naturellement, ne se peuvent concevoir, dans l'état de la société française, qu'à une condition : la persécution vio-

Donc, il faudra encore la charger de chaînes et la murer dans un cachot; il faudra faire de ce cachot un sépulcre, sur lequel les mains de la haine rouleront la pierre de la plus lourde oppression; sur cette pierre, les scribes des législations iniques et les pharisiens de toutes les libertés trahies apposeront leur sceau ; et autour de ce sépulcre veilleront en armes toutes les puissances conjurées de cette terre!

Et voilà où aboutira fatalement la lutte religieuse qui grandit à cette heure.

Comment l'enseignement, déjà si hostile, en ce moment, aux croyances religieuses, ne subirait-il pas l'influence toute-puissante de pareilles tendances?

Aussi le résultat absolument certain, absolument inévitable d'une pareille lutte, en particulier sur le terrain de l'enseignement, c'est la destruction, en France, non seulement de la religion catholique, mais de toute religion.

Il y a un peu plus de quarante ans, un éloquent orateur, un des premiers champions de la liberté de l'enseignement

lente du clergé ; la guerre à outrance contre les évêques, contre les prêtres, contre toutes les congrégations, sans en excepter les congrégations reconnues, et contre les fidèles eux-mêmes.

« La pensée de dégager de tout lien vis-à-vis de l'Etat une association aussi puissante par son organisation, par sa force acquise, par ses traditions séculaires, par sa discipline sans égale, par l'empire qu'elle exerce sur les âmes, que l'association catholique, est de la folie pure, si, nous le répétons, elle n'a pas pour corollaire la persécution allant jusqu'à l'interdiction du culte. Une armée de deux cent mille prêtres, religieux et religieuses, jouissant d'une complète indépendance vis-à-vis de l'Etat, constituerait un tel danger, qu'on serait entraîné fatalement à briser son organisation par tous les moyens possibles, même par la terreur.

« Or, quel est l'homme assez ignorant de notre propre histoire, pour ne pas comprendre qu'une persécution *nettement caractérisée* contre l'Eglise et ses ministres, outre qu'elle serait une négation du grand principe de la liberté religieuse, serait la ruine, à bref délai, de la République ? Un régime qui a besoin, pour se maintenir, de persécuter, est, *à l'époque actuelle*, un régime perdu.

« *Certainement l'heure viendra* où, à la suite de profondes modifications survenues dans l'état d'esprit, dans les mœurs, dans les croyances des populations, la séparation de l'Eglise et de l'Etat pourra s'effectuer *sans danger;* mais nous n'en sommes pas là. »

Malgré les réserves que contiennent ces dernières paroles, il est évident que, sur ce terrain comme sur tous les autres, le torrent de la violence conduira rapidement aux mesures extrêmes.

officiel, disait : « Le raisonnement et l'expérience démontrent à l'envi que la raison principale et permanente de l'irréligion publique en France se trouve dans l'éducation actuelle de la jeunesse, telle que l'État en a constitué le monopole... Voilà le foyer où se forme et s'entretient cet esprit public qui, en fait de religion, n'est rien et ne croit à rien. Voilà la source où les générations successives vont boire le poison qui dessèche, jusque dans ses racines, la disposition naturelle de l'homme à servir Dieu et à l'adorer[1]. »

A la même époque, un vénérable et vaillant évêque, signalant ce péril, écrivait ces paroles, que doivent méditer aujourd'hui tous les catholiques de France : « Je ne crains pas de le dire, cette épreuve, quoique exempte de violences extérieures et de persécution déclarée, est la plus terrible et la plus dangereuse à laquelle aient été jamais soumis les membres de la vraie Église [2]. »

On a dit avec une saisissante vérité : « A qui appartient l'école, appartient l'avenir. » Aussi, partout, en France, en Belgique, en Italie, en Allemagne, aux États-Unis, c'est sur le terrain de l'école que les ennemis de l'Église lui livrent un combat qu'ils croient décisif. Bien que les catholiques des États-Unis aient, comme les catholiques belges, réalisé des prodiges de générosité et de zèle, le nombre de leurs écoles ne répond point encore au chiffre des enfants. Un journal catholique de Saint-Louis, *la Feuille pastorale*, affirme que là est l'obstacle qui arrête, aux États-Unis, les progrès de l'Église catholique. Un religieux américain a dit : « C'est le système des écoles publiques qui, d'après des preuves irréfutables, a ruiné et détruit la foi de milliers de nos enfants » ; et un prédicateur protestant des États-Unis affirme que « les écoles publiques ont enlevé aux catholiques, en douze ans, 1,990,000 fidèles [3]. »

[1] Montalembert, *Du Devoir des catholiques dans la question de la liberté de l'enseignement.* Octobre 1843.
[2] Mgr l'Evêque de Chartres, *Lettre du 28 mai 1843.*
[3] *Annales catholiques*, livraison du 29 novembre 1884.

Ne l'oublions pas, l'incrédulité, l'indépendance absolue de toute croyance et de toute pratique religieuses, ont pour le cœur de l'homme, pour sa faiblesse et ses passions, des séductions bien plus puissantes qu'une religion, quelle qu'elle soit.

Aussi, malgré quelques résistances ou quelques protestations, que nous voulons croire sincères, l'athéisme social pénètre, par l'école, dans les mœurs, et il prépare, en France, la destruction du christianisme et de toute religion.

II

Mais peut-être on nous répondra : La religion est sans doute, un auxiliaire utile dans la grande œuvre de l'enseignement et de l'éducation, mais elle n'est pas nécessaire ; la morale nous reste ; elle sera enseignée dans les écoles, et, par elle, les écoles formeront encore des hommes honnêtes et de bons citoyens.

C'est là, Nos Très Chers Frères, une des erreurs capitales de notre temps. Elle a inspiré le système actuel de l'enseignement ; elle égare ceux qui se résignent à la subir. Nous devons donc opposer à cette erreur d'une suprême importance une réponse aussi complète que le permettent le sujet et les limites de cette Lettre pastorale.

La morale, Nos Très Chers Frères, est l'ensemble des lois qui dirigent la vie de l'homme vers son but ; mais où donc est ce but, si Dieu n'existe pas, si la vie présente renferme toutes nos destinées, si par delà la mort et la tombe il n'y a que la destruction et le néant ?

La morale est un ensemble de lois qui nous imposent des devoirs. Évidemment, il n'y a pas de morale sans devoir ; il n'y a pas de devoir sans obligation ; il ne peut y avoir pour l'homme d'obligation sans une autorité supérieure à l'homme. Mais où donc est cette autorité supé-

rieure, si Dieu n'existe pas, ou s'il peut être impunément méprisé, supprimé, repoussé et maudit?

La morale, enfin, est impossible sans une sanction, c'est-à-dire, sans des récompenses qui sont le prix de son observation fidèle et sans des châtiments qui en punissent la violation obstinée. Le bon sens et l'expérience l'affirment: les lois qui n'ont pas de sanction, sont absolument impuissantes.

Cette sanction de la loi morale, la trouverons-nous dans la vie présente, avec cette puissance qui incline les volontés rebelles, qui fortifie les bons et qui est la terreur des méchants?

Qui donc oserait l'affirmer, en présence des triomphes insolents du vice, des défaites de la justice, de l'oppression des faibles, des joies des fortunes acquises au prix de la vie et du sang des autres? qui oserait l'affirmer? Non, non, la sanction n'est pas ici: cette vie est le temps de l'épreuve, cette terre est un chemin; la justice d'ici-bas est imparfaite et menteuse. Mais, une fois encore, si Dieu n'existe pas; si la religion n'est qu'une superstition misérable; si la vie future n'est qu'une illusion et un rêve de notre pensée; si nous descendons tout entiers et pour toujours dans la tombe, la poussière et la mort, la morale n'a pas de sanction.

Et ainsi, détruire la religion, c'est supprimer le but de la vie, anéantir l'autorité qui commande, enlever à la loi morale toute sanction efficace; c'est détruire la morale dans son essence même.

L'évidence de ces affirmations ne déconcerte pas les adversaires de la morale religieuse et de l'enseignement chrétien: ils cherchent tous les jours à constituer, en dehors de toute religion, une morale nouvelle, et à lui découvrir un point d'appui dans une autorité qui commande et qui inspire le devoir.

La conscience, disent-ils, cette voix intérieure, qui approuve le bien et qui condamne le mal, la conscience

suffit à enseigner à l'homme ses devoirs et à diriger sa vie.

Mais d'abord, la conscience ne naît pas spontanément pure et parfaite en nous : elle se forme lentement, dès la première enfance ; elle subit l'influence des conseils et des exemples ; elle est surtout l'œuvre difficile et délicate de l'éducation. Il n'y a pas de conscience éclairée et droite sans l'éducation, sans la formation de l'âme dans le vrai et dans le bien, et il n'y a pas d'éducation sans morale: et ainsi, vous tournez sans fin dans un cercle fatal.

La morale, si elle n'est pas une, invariable toujours et partout ; si elle se contredit ; si le devoir est opposé au devoir ; si ce qui était l'obligation rigoureuse est laissé aujourd'hui au libre choix de chacun ; si la morale se modifie avec l'intérêt ; si elle subit l'influence des passions, elle est sans prestige et sans force. Mais la conscience n'est pas la même en tous ; elle n'est pas invariable dans l'âme de chacun. La conscience s'éclaire et s'élève dans la pratique généreuse du devoir; elle s'abaisse, elle s'égare, elle s'endurcit, elle s'éteint par l'obstination dans le mal : de telle sorte que celui-là serait plus indépendant de la loi morale et moins coupable, qui multiplie ses fautes et ses crimes et qui étouffe en lui la voix de la conscience. De grands criminels affirment qu'ils sont sans remords. Faut-il donc, parce qu'ils ont détruit en eux la conscience, admettre qu'ils ont détruit la loi morale, et que l'endurcissement dans le crime peut devenir l'innocence ?

Quelques-uns diront peut-être : Ce n'est pas à la conscience individuelle que nous en appelons, mais à la conscience générale, à l'opinion publique ; et dans l'estime des hommes, dans le sentiment de l'honneur, nous trouvons la source autorisée de la morale [1].

Mais la conscience générale et l'opinion publique sont les résultats des consciences individuelles ; et, les cons-

[1] C'est la morale qui se formule ainsi : « Agissez de manière à obtenir et à mériter l'estime des autres hommes. » (M. DE BLIGNIÈRES, *Exposé de la philosophie et de la morale positives.*)

ciences individuelles étant si variables et si faillibles, que pouvons-nous demander à ce concert, qu'elles ne forment d'ailleurs que dans une harmonie imparfaite?

L'estime des hommes s'égare très souvent; l'opinion publique est indulgente pour le vice, sévère pour la vertu, favorable au succès, impitoyable pour la faiblesse et pour la défaite.

L'honneur, direz-vous encore? Ah! sans doute, l'honneur peut avoir une influence salutaire; mais une morale pure, haute, puissante, est seule capable de faire pénétrer dans l'âme et d'y maintenir le sentiment de l'honneur. Ce n'est pas la morale qui naît de l'honneur; l'honneur est un fruit de la morale la plus pure, de l'éducation la plus élevée. L'honneur séparé de la religion et de la morale n'est bientôt que « la crainte d'avoir à rougir publiquement d'une action réputée honteuse »; l'honneur n'est bientôt, selon l'expression énergique d'un écrivain de ce siècle, que « la dernière lampe dans un temple dévasté[1]. » Cette dernière lampe s'éteint dans la nuit; l'honneur se tait devant l'intérêt qui parle plus haut et devant la passion qui frémit.

« N'avoir plus que l'honneur pour appui, et le sentir parfois fléchir sous sa main, comme le roseau fragile dont parle l'Écriture », a dit un publiciste incroyant de notre époque, « voilà le dernier signe, le signe le plus assuré de la décadence[2]. »

Hélas! ce roseau plie tôt ou tard et se brise dans toutes les mains; et la morale de l'honneur devient la morale de la décadence.

Les adversaires de la morale religieuse ont cherché encore dans la sympathie de l'homme pour ses frères, et dans le dévouement le principe de la morale nouvelle. Étrange aberration! Comme si la sympathie, l'amour de l'homme est naturel à l'homme! comme si, laissé à lui-

[1] Alfred de Vigny, *Servitude et Grandeur militaires*.
[2] Prévost-Paradol, *la France nouvelle*.

même, sans éducation, sans loi morale, il n'est pas toujours et partout la proie de l'égoïsme abject et cruel! comme si la charité, le dévouement ne sont pas les fruits de la morale la plus pure et la plus élevée, et, il faut le reconnaître, les fruits réservés de la morale de l'Évangile!

D'autres, allant d'un bond à la limite extrême des sentiments du cœur humain, nous affirment que l'intérêt est la base de la morale. De quel intérêt nous parlent-ils ? de l'intérêt personnel? Mais l'intérêt personnel, sans la religion, l'intérêt renfermé dans les frontières étroites de la vie présente, c'est la satisfaction de chacun; c'est le succès, la fortune, la passion assouvie, l'ambition satisfaite ; c'est le plaisir et la jouissance. La morale de l'intérêt personnel ! mais c'est la négation du devoir, de la vertu, du sacrifice; c'est la morale de l'égoïsme, de l'avilissement et de l'abjection.

Est-ce de l'intérêt général que vous parlez? Mais l'enfant de nos écoles, l'ouvrier du peuple ne vous comprendront pas. Vous comprenez-vous bien vous-mêmes? Qu'est-ce que l'intérêt général ? où est-il ? comment peut-il apparaître à chacun et à chaque instant, dans une lumière et une force qui l'imposent ? Et c'est sur ces formules vagues, obscures, inintelligibles, que vous établirez la morale, le devoir et la vertu?

Eh quoi! dans l'entraînement d'une passion ardente, sous l'empire de l'ambition qui a saisi cet homme au cœur, en présence de la fortune qui s'offre à sa cupidité, vous lui demandez de sacrifier son intérêt personnel à l'intérêt général ! Il ne vous comprendra pas ; et, s'il vous comprenait, il pourrait vous répondre : Ce sacrifice, vous me le demandez au nom du devoir; et ce devoir, qui donc me l'impose? la morale, sans doute? Mais l'autorité, l'existence de la morale, c'est ce que nous cherchons, c'est ce qu'il faut démontrer ! Et ne voyez-vous pas, ô profonds et habiles philosophes, que vous affirmez ce qui est en question, et que, ici encore, vous tournez dans un

cercle fatal ! En attendant que vous puissiez en sortir, ou que vous trouviez une base à votre morale, je sais que je suis libre, et je profiterai de ma liberté.

On opposera, sans doute, à ces démonstrations, les défaillances et les fautes de ceux qui professent la morale religieuse. Certes, nous ne prétendons pas que la morale religieuse, même sincèrement pratiquée, rende impeccable; nous ne prétendons pas que la perfidie ne puisse se couvrir des apparences de la religion et même de la piété. Tant que la liberté humaine ne sera pas supprimée, les doctrines les plus pures, la morale la plus parfaite ne pourront échapper à ces épreuves. N'est-il pas évident, pour toute âme loyale, que ces défections, en présence de tant de vertu, de charité, de dévouement, inspirés par la religion, ne peuvent pas atteindre la morale qu'elle enseigne? n'est-il pas évident que la violence des reproches adressés à ceux qui trahissent ainsi la morale qu'ils professent, n'est qu'un témoignage de plus en faveur de cette morale, qui devait les élever et les maintenir dans la pureté, la vertu et l'honneur?

La morale qui remonte jusqu'à Dieu, vient d'une source première, d'une autorité supérieure à l'homme ; elle répond, nous l'avons démontré, à toutes les exigences de la raison. La morale qui veut se passer de Dieu, ne répond pas à de telles exigences : son autorité reste inexplicable, et par conséquent, elle est, tôt ou tard, impuissante. En un mot, rien n'est moins scientifique, rien n'est moins raisonnable qu'une pareille morale.

Mais, nous dira-t-on encore, il est des hommes parfaitement honnêtes qui n'acceptent pas la morale religieuse et qui ne croient pas en Dieu.

Nous avons à faire à cette objection plus d'une réponse.

D'abord, fût-il démontré que quelques natures rares et privilégiées peuvent arriver, en dehors de la morale religieuse, à un degré relativement élevé de moralité et de

vertu, qui oserait prétendre que cette voie élevée et ardue est la voie de tous, et que cette morale sans religion doit être enseignée dans nos écoles ?

Ces hommes sont-ils, en réalité et sans exception, dans les devoirs intimes de la vie, aussi bien que dans les actes publics, parfaitement honnêtes ? s'ils respectent les lois de la probité et de la justice, sont-ils aussi fidèles à d'autres devoirs ? ne subissent-ils pas certaines défaillances, pour lesquelles, il est vrai, le monde est plein d'indulgence, mais que la morale pure et la vraie honnêteté ne peuvent absoudre ?

Ces hommes sont-ils aussi incroyants qu'ils l'affirment ? ne les voyons-nous pas, bien souvent, quand l'expérience douloureuse de la vie les a éclairés, quand l'ardeur des passions est éteinte, quand la mort approche, revenir au Dieu qu'ils ont si longtemps repoussé, avouer qu'ils n'avaient pas perdu la foi, et reconnaître que ces lueurs divines ont conservé en eux le trésor bien amoindri pourtant de la morale et de la vertu ?

Et cette honnêteté, cette morale salutaire auxquelles ces hommes seraient restés fidèles, sont-elles donc si étrangères aux croyances religieuses ? L'horreur de ce qui est déshonnête et vil ; l'amour de ce qui est juste, grand et beau ; ces sentiments qui ont honoré et dirigé leur vie, ne leur viennent-ils pas de leur éducation chrétienne, des souvenirs émus de la foi et de la piété de leur mère ? Peuvent-ils, d'ailleurs, échapper complètement aux grandeurs de la civilisation chrétienne, à l'influence de l'atmosphère lumineuse et pure dont l'Évangile et le Cœur de Jésus-Christ ont, depuis dix-neuf siècles, enveloppé les ténèbres de cette terre et les misères lamentables du cœur de l'homme ? Ce qu'ils possèdent de vertus, n'est-il pas un témoignage de plus en faveur de la puissance et de la divinité de la morale religieuse ? « On garde encore », a dit un incrédule de ce temps, « la sève morale de la vieille croyance, sans en porter les chaînes. A notre insu, c'est

souvent à ces formules rebutées que nous devons les restes de notre vertu[1]. »

A ces démonstrations irréfutables, ajoutons les affirmations des philosophes contemporains et aussi les aveux de leur impuissance. Voyons ce que la science contemporaine a découvert pour remplacer la morale religieuse.

Écoutez d'abord un républicain convaincu, un maître illustre de l'Université. Celui-ci est avec nous : il affirme qu'il n'y a pas de morale sans Dieu.

« Aucune société », dit-il, « ne saurait subsister, si elle condamnait l'assassin à perdre la vie, le voleur et l'adultère à perdre la liberté, et qu'en même temps elle professât la doctrine que l'assassinat, le vol et l'adultère ne sont des crimes que par la définition de la loi. Si le condamné n'est qu'un maladroit ou une victime, le législateur et le juge ne sont que des bourreaux. Punir le vol, c'est la même chose que déclarer la légitimité de la propriété; punir l'adultère, c'est reconnaître la sainteté du mariage. Dès que la loi humaine est fondée sur la justice, et non pas la justice sur la loi humaine, c'est qu'il y a un Dieu[2]. »

Dans un ouvrage récent intitulé : *Dieu, Patrie, Liberté,* le même philosophe rationaliste s'exprime ainsi : « La morale athée a été soutenue, de loin en loin, dans les siècles, par quelques théoriciens ; elle n'a été imposée qu'en France, pendant quinze jours, par Hébert et Chaumette. Robespierre en était irrité et révolté... Indépendamment de la vérité, qui est éclatante et triomphante, l'homme a besoin de se défendre contre lui-même ; la société en a besoin contre les hommes[3]. »

Un ministre de l'Instruction publique, arrivé depuis lors à la direction de la politique française, répondant à ceux qui lui demandaient quelle morale serait enseignée dans les écoles, disait : « Mais la morale commune, la bonne et

[1] M. Renan, *Discours pour la réception de M. Cherbuliez à l'Académie française.* — 25 mai 1882.
[2] M. Jules Simon, *de la Liberté civile,* chap. iv.
[3] Ouvr. cité, chap. x, page 418.

vieille morale de nos pères. » Ces paroles, elles aussi, sont un aveu. Cette bonne et vieille morale, cette morale de nos pères, mais c'est la morale que la religion chrétienne enseigne, qu'elle a fait pénétrer, comme une sève divine, dans les mœurs, dans la vie même de la France; c'est la morale que nos pères ont apprise sur les genoux de leurs pieuses et vaillantes mères, dans les écoles où la religion était respectée, au pied de la chaire chrétienne, dans la maison et sous le regard de Dieu. Ah! cette morale, elle n'a jamais été la morale sans Dieu.

En dehors des croyances religieuses, les philosophes de notre temps n'ont abouti qu'à des doutes pleins d'angoisses, à des tâtonnements impuissants, ou à des aberrations qui sont la négation évidente de la morale.

L'état actuel des âmes, au point de vue de cette recherche si vantée d'une morale nouvelle, ils l'ont nommé la *crise* de la morale. La crise, hélas! ce n'est pas l'affirmation sereine, la sécurité, l'autorité ; ce n'est pas ce qu'ils avaient promis!

« On a écrit », dit le plus pénétrant peut-être et le plus éloquent de tous, « on a écrit jadis des pages émouvantes, pour montrer comment les dogmes religieux finissent; on pourrait en écrire aujourd'hui de plus émouvantes encore sur une question plus vitale : *Comment les dogmes moraux finissent.* Le devoir même, sous la forme suprême de l'impératif catégorique, ne serait-il pas un dernier dogme, fondement caché de tous les autres, qui s'ébranle après que tout ce qu'il soutenait s'est ébranlé[1]? »

Mais qui ne le comprend, Nos Très Chers Frères? si le devoir, le devoir qui commande et qui s'impose, si l'obligation disparaît avec les dogmes religieux, la morale n'est plus qu'un mot vide de sens.

Un autre philosophe rationaliste, membre de l'Univer-

[1] M. Fouillée, *Critique des systèmes de morale contemporaine*, 1883

sité et de l'Institut de France, écrivant dans une revue qui n'est pas chrétienne, sous ce titre : *la Crise actuelle de la morale*, faisait précéder les paroles que nous venons de citer de cet aveu plus expressif encore :

« La foi religieuse a disparu d'un grand nombre d'âmes, et elle est ébranlée dans les autres. Nulle croyance philosophique ne l'a remplacée. Nulle autorité civile ou laïque n'obtient un respect universel et sans réserve. L'État est devenu démocratique ou tend à le devenir ; placé sous la dépendance de tous, il ne fait pas l'opinion, il la subit. Ce qu'on appelle « le monde » n'est qu'une petite société ou une juxtaposition de petites sociétés dans un corps social sans croyances communes, sans préjugés communs. Tout est mis en question, non seulement les premiers principes, que l'on renvoie aux systèmes des philosophes et que l'on enveloppe avec eux dans un même dédain, mais ces maximes générales et jusqu'à ces inspirations individuelles de la conscience et du cœur, auxquelles on voudrait réduire toute la morale[1]. »

Un écrivain de la même école publiait naguère, dans un journal protestant, une étude remarquable sur la *Crise actuelle de la morale* ; et, après avoir démontré l'impuissance des systèmes nouveaux, il ajoutait : « Sachons voir les choses comme elles sont : la morale, la vraie, la bonne, l'ancienne, l'impérative, a besoin de l'absolu ; elle aspire à la transcendance ; elle ne trouve son appui qu'en Dieu. La conscience est comme le cœur ; il lui faut un au-delà. Le devoir n'est rien s'il n'est sublime, et la vie devient chose frivole si elle n'implique des relations éternelles. » Et il conclut : « La religion, c'est le surnaturel ; la morale, de même : car la morale n'est rien si elle n'est religieuse. Je l'écrivais il y a vingt-cinq ans, le surnaturel est la sphère naturelle de l'âme, et je ne vois pas de raison pour changer d'idée[2]. »

[1] M. Beaussire, *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1884, 3e livraison, p. 553.
[2] M. Edmond Schérer, *Le Temps*, nos des 30 septembre et 4 octobre 1884.

Cependant, après ces éloquents aveux, ce philosophe ne peut se résoudre à accepter l'autorité de la religion qu'il proclame nécessaire, et il termine par des paroles où toute certitude est enlevée à la morale : « La seule chose que j'y ajouterais aujourd'hui, » dit-il, « serait cette réflexion, qu'elle peut réclamer l'absolu, sans être sûre pour cela de l'obtenir. L'enfant aussi demande la lune dont il a vu l'image dans un puits. »

En résumé, il n'y a pas de morale sans la religion, et la religion surnaturelle ; mais la religion et le surnaturel existent-ils? Peut-être; je l'ignore, répond cet écrivain.

Donc, il n'y a pas de morale certaine; donc il n'y a pas de morale qui oblige : en d'autres termes, il n'y a pas de morale.

Nous n'insisterons pas sur la philosophie matérialiste qui affirme que l'homme n'est « qu'un produit de la matière » ; les facultés de l'âme, « des fonctions de la substance cérébrale » ; la pensée, « un mouvement de la matière » ; le sentiment de soi ou la conscience, « une sensation de mouvements matériels[1]. » Cette prétendue philosophie fait de l'homme une machine : en supprimant l'âme, elle supprime la responsabilité et la liberté humaine et par conséquent le devoir et la vertu. Et ces déplorables doctrines, qui comptent aujourd'hui tant d'apôtres et d'adeptes, peuvent pénétrer demain dans les écoles.

Mais à quelles conséquences aboutissent fatalement ces hésitations, ces ténèbres, cette impuissance de la morale nouvelle? Écoutons un homme de ce temps, un membre de l'Université, qui a combattu, avec la divinité de Jésus-Christ, l'autorité des préceptes et des dogmes chrétiens. Sa morale n'est pas nouvelle ; elle est vieille comme les tendances et les instincts de notre nature déchue : c'est la morale de la bonne humeur, du plaisir et de la jouissance.

[1] Voir les textes de ces prétendus philosophes dans l'ouvrage intitulé : *Dieu dans la nature*, de M. Flammarion, qui refuse toute valeur scientifique à ces audacieuses et lamentables affirmations.

Tout d'abord, cet adversaire de la morale chrétienne supprime « le péché et les dogmes tristes ».

« La vie ne vaut que par ses fruits, » dit-il : « si l'on veut que l'homme y tienne, il faut la rendre savoureuse et délectable. Ce n'est donc pas de péché, d'expiation, de rédemption, qu'il faut désormais lui parler ; c'est de bonté, de gaieté, d'indulgence, de bonne humeur, de résignation. A mesure que les espérances d'outre-tombe disparaissent, on ne maintiendra plus l'homme au repos que par le bonheur. » Écoutez encore, et voici ce qu'est le bonheur : « La plus dangereuse erreur, en fait de morale sociale, c'est la suppression systématique du plaisir. La vertu rigoureusement correcte est une aristocratie : tout le monde n'y est pas également tenu. Celui qui a reçu le privilège de la noblesse intellectuelle et morale, y est obligé ; mais la bonne vieille morale gauloise n'imposait pas les mêmes charges à tous ; la bonté, le courage et la gaieté, la confiance dans le Dieu des bonnes gens, suffisent pour être sauvé. Il faut que les masses s'amusent. » Il y a plus. « Au lieu de supprimer l'ivresse pour ceux qui en ont besoin, » dit le même docteur de la nouvelle morale, « ne vaudrait-il pas mieux essayer de la rendre douce, aimable, accompagnée de sentiments moraux ? »

Pour ceux même qui sont appelés à la noblesse intellectuelle et morale, cet appel n'est pas exigeant : car sur les vérités morales, « en réalité, dit-il, on ne sait rien. Nous mettons notre noblesse à l'affirmation obstinée du devoir : nous faisons bien. Il faut y tenir encore contre l'évidence ; mais il y a presque autant de chances que le contraire soit vrai ; il faut donc nous arranger de manière à ce que, dans ces deux hypothèses, nous n'ayons pas eu complètement tort [1]. »

[1] M. Renan, articles publiés dans le *Journal des Débats*, les 30 septembre et 7 octobre 1884.

D'ailleurs, « il n'y a pas d'acte vertueux qui résiste à l'examen [1]. »

D'où il faut conclure qu'il n'y a pas de loi morale, si ce n'est la loi du plaisir et de la volupté.

Cette morale nouvelle, la morale de l'impuissance absolue pour le bien, de l'avilissement et de la dépravation, elle pourra un jour, bientôt peut-être, pénétrer partout.

Elle s'imposerait dans les écoles d'où le Christ a été banni, d'où le nom de Dieu a été repoussé, d'où les maîtres congréganistes ou chrétiens seront expulsés et où se faisaient entendre à l'âme des petits enfants ces paroles de la pureté, de la charité, de la justice, la morale sublime de l'Évangile : « Bienheureux les pauvres, parce que le royaume des cieux leur appartient ; bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre ; bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés ; bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés ; bienheureux les miséricordieux parce qu'ils obtiendront miséricorde ; bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu ; bienheureux ceux qui sont pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu ; bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux [2]. »

O impuissance de l'homme ! ô justice de Dieu ! ô châtiment de l'iniquité qui se ment à elle-même ! ô chute vengeresse de l'orgueil qui repousse Dieu, et qui, pris de démence, abaisse l'homme au rang de la bête, dans l'opprobre de la plus profonde dégradation : *Homo, cum in honore esset, non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis* [3].

Mais où donc allons-nous ? où nous conduiront ces doctrines impuissantes et abjectes ? Si les maîtres les plus

[1] M. Renan, *Discours sur les prix de vertu*, prononcé le 4 août 1881.
[2] Matth., v, 3-10.
[3] Ps. xlviii, 13 et 21.

habiles, les plus éloquents, après une vie entière consacrée à l'étude de ces difficiles problèmes, n'ont abouti qu'aux incertitudes et à la négation de la morale, que pouvez-vous exiger des maîtres de nos villages, de ces jeunes gens et de ces jeunes filles sortis de ces écoles où l'autorité seule de tels philosophes, de tels moralistes, aurait remplacé les préceptes de l'Évangile et la loi de Dieu?

Quelle morale enseigneront-ils à vos enfants? quelles convictions hautes et fermes, quelles obligations supérieures et certaines pourront diriger leur vie, inspirer l'abnégation nécessaire à leur grande et sainte mission, et les garder eux-mêmes, à l'âge de l'inexpérience et des passions, au milieu des périls qui partout se multiplient et grandissent?

Quelles générations prépare à notre pays une éducation ainsi détournée de ses voies et retournée contre la vertu et contre Dieu? Les attentats qui nous jettent chaque jour dans la stupeur, parlent assez haut. L'anarchie et la révolte affirment leurs revendications avec plus d'audace que jamais. Une littérature immonde, aidée de la gravure, impose partout, au nom d'une liberté menteuse, son abjecte tyrannie.

Une revue américaine protestante faisait naguère l'aveu suivant : « Les comptes rendus officiels établissent que, proportionnellement au chiffre de la population, les crimes, l'immoralité et la folie sont en plus grand nombre, dans tous les États où le système des écoles publiques neutres a été adopté, qu'ils ne le sont dans ceux où l'on n'en a pas voulu.

« Voilà où nous en sommes après un demi-siècle d'expérience de cette méthode d'éducation que l'on représentait comme une sorte de panacée pour tous les maux de la vie politique et sociale[1] ! »

[1] *Revue de l'Amérique du Nord* (décembre 1880, page 549), citée par Mgr l'Evêque de Montpellier dans sa Lettre pastorale du 29 septembre 1882.

A cette heure, l'enfance elle-même subit, dans notre pays, cette influence funeste. Le suicide des enfants, — nous ne parlons pas des délits et des crimes, — le suicide des enfants de dix à seize ans augmente dans des proportions effrayantes, et le dernier compte rendu de la justice criminelle en accuse soixante-cinq pour une seule année[1].

Écoutez encore les doléances d'un journal protestant que nous avons déjà cité :

« Le paysan comprend aujourd'hui le bienfait de l'instruction qui lui manque : il ne veut pas que son enfant en soit privé. Si ce dernier lui donne satisfaction sur ce point, il continuera de lui laisser la bride sur le col en ce qui concerne les distractions. Entrez un dimanche, et même en semaine, dans un cabaret de nos villages : presque toujours vous y verrez des adolescents dont la jeunesse vous causera quelque surprise ; passez de là au bal, vous reconnaîtrez que la précocité n'est pas moins hâtive chez le sexe féminin.

« Il y a, » poursuit le même journal, « un véritable danger social dans cet abandon de toute surveillance par les parents, dans ces appétits prématurés de plaisirs chez la jeunesse : il serait bon d'y mettre ordre, si l'on tient à sauvegarder la virilité des populations rurales, qui est le plus ferme rempart de la patrie [2]. »

Un éloquent orateur catholique l'affirmait avec raison : « Il n'y a de morale réellement efficace que celle dont la foi en Dieu, l'amour et la crainte de Dieu sont la base : c'est la morale chrétienne, qui est comme la morale de la civilisation, et toute autre morale que celle-là nous ferait reculer vers la barbarie [3]. »

Le règne de la morale impuissante ou abjecte ; le plaisir et la jouissance mis à la place du devoir, de la vertu et du sacrifice ; les forces vives du peuple, l'énergie des

[1] *Discours de M. d'Herbelot à l'assemblée des catholiques*, 1884.
[2] *Le Temps*, cité par *l'Univers* du 15 décembre 1884.
[3] M. Chesnelong.

âmes et la vigueur des corps atteints dans leur source ; les plus fermes remparts de la patrie ébranlés et détruits : voilà ce que prépare à notre pays un enseignement sans Dieu ! voilà l'avenir de la France !

III

Mais les défenseurs de la loi du 28 mars 1882 protestent, au nom de la liberté, des progrès de l'instruction, des intérêts des instituteurs, et de la gratuité.

Dans cette protestation, Nos Très Chers Frères, il y a autant d'erreurs que de mots.

La famille, nous disent nos adversaires, a sans doute le droit d'élever ses enfants dans ses croyances ; mais l'école qui est ouverte à tous, doit respecter la liberté de tous ; or elle ne peut respecter cette liberté qu'en gardant le silence sur les questions religieuses et en enseignant une morale qui ne relève d'aucune religion.

Mais cette prétendue démonstration ne tient pas un instant devant un examen un peu attentif.

Nous admettons que les croyances qu'un enfant a reçues de sa famille doivent être respectées à l'école.

Dans notre Lettre pastorale du 2 octobre 1882, nous nous exprimions ainsi : « La seule solution qui peut être donnée à ce problème, est dans le respect absolu de la liberté et des droits du père de famille. Le rôle de l'État, de l'administration à tous les degrés, ne peut être que de constater fidèlement les vœux des familles et d'en assurer la réalisation. Tant que cette solution ne sera pas acceptée et sanctionnée par la loi et respectée de tous, la lutte sera sans trêve ; et dans cette lutte la France peut périr. »

D'ailleurs, les pères et les mères libres-penseurs ne forment, en France, qu'une infime minorité ; et parmi eux, il n'en est presque pas qui refusent de laisser donner à leurs enfants une éducation et une instruction religieuses.

Un bon nombre, au contraire, quand ils ne sont pas soumis à de déplorables pressions, les confient avec empressement aux maîtres congréganistes : ils reconnaissent, eux aussi, dans les inspirations de leur amour, que là est le vrai dévouement, et que l'influence de l'instruction religieuse est le plus sûr garant de la vertu et du bonheur de leurs enfants.

Nous, catholiques, nous respectons donc la liberté. Il y a plus, nous la défendons, en combattant cette loi néfaste.

En effet, cette loi, quelle liberté respecte-t-elle? Serait-ce la liberté de l'enfant? Mais l'enfant, ses croyances, sa conscience, son avenir, sa vie présente, ses destinées éternelles : voilà les biens inestimables, voilà les droits sacrés sur lesquels la loi étend sa domination sacrilège. L'enjeu de cette lutte, c'est l'âme des petits enfants « dont les anges voient la face du Père qui est aux cieux [1] », et dont l'adorable Maître a dit : « Malheur à qui scandalise un de ces enfants [2] ! » c'est l'âme des petits enfants, belle et pure, mais délicate et fragile comme une fleur, âme si disposée à accepter l'influence de la foi et de la vertu, mais aussi à subir les atteintes irréparables du vice et de l'incrédulité.

Cette loi, respecte-t-elle la liberté des familles? Les pères et les mères, presque tous, riches ou pauvres, absorbés par leurs occupations ou leurs rudes labeurs, ne peuvent diriger l'instruction et l'éducation de leurs enfants. Mais n'ont-ils pas le droit indiscutable de les confier à des maîtres qui possèdent leur confiance, et de les faire élever dans les croyances qui leur sont chères? L'école ne doit-elle pas être l'auxiliaire fidèle et dévouée du foyer de la famille?

Naguère, une grande assemblée de catholiques anglais, présidée par le cardinal Manning, votait cette résolution énergique : « Au nom de la loi de la nature et de la loi du pays, les parents ont le droit imprescriptible d'exiger que

[1] Matth., xviii, 10.
[2] Luc, xvii, 2.

leurs enfants soient élevés conformément à leurs principes religieux et aux inspirations de leur conscience. »

Or, la neutralité de l'école, fût-elle scrupuleusement observée, ne viole-t-elle pas ce droit des familles chrétiennes et de toutes les familles qui entendent que l'instruction religieuse soit donnée à leurs enfants? Que sera-ce donc si, la neutralité étant absolument impossible, l'enseignement conduit fatalement, comme nous l'avons démontré, à la destruction de la religion et de la morale?

La loi respecte-t-elle la liberté de l'Église catholique, la liberté de la religion qui est encore la religion de la grande majorité des Français? Mais non, évidemment : on ne respecte pas la liberté de la religion, quand on l'attaque tous les jours, avec le dessein arrêté de l'anéantir.

La liberté des maîtres est-elle, du moins, respectée? Les maîtres, — dont la loi paraît avoir quelque souci, — les maîtres qui ne croient à rien, qui n'admettent aucune religion, sont certainement très rares. Pourquoi, d'ailleurs, ces maîtres acceptent-ils cette grande et sainte mission de l'enseignement, dans un pays où les libres-penseurs eux-mêmes, presque sans exception, veulent que l'instruction religieuse soit donnée à leurs enfants? Pourquoi soumettre l'immense majorité des maîtres à une neutralité qui blesse leur conscience et leur foi? Pourquoi ces maîtres ne peuvent-ils pas réaliser les vœux des familles chrétiennes? Est-ce que l'incrédulité seule a des droits? Est-ce que votre liberté ne serait que la liberté de la négation?

Et quelle liberté restera bientôt aux maîtres et aux maîtresses congréganistes? Ces Frères si dévoués, ces religieuses qui unissent presque partout aux travaux de l'enseignement la visite des malades et des pauvres, ne sont-ils pas condamnés à voir périr, un à un, tous leurs droits, et à être isolés, comme des parias, au milieu des populations qui les aiment et les bénissent?

Quelle liberté est respectée? Serait-ce la liberté du

riche ? Mais pourquoi le riche serait-il condamné à de lourdes dépenses, pour envoyer au loin ses enfants ? N'a-t-il pas le droit de trouver, auprès de lui, des maîtres qui répondent à ses désirs et qui respectent ses croyances ? Pourquoi le riche qui est chrétien est-il condamné à subvenir aux frais des écoles libres auxquelles il confie ses enfants, et à payer encore les dépenses presque partout excessives et insensées des écoles publiques, dont il réprouve l'enseignement ? Pourquoi paye-t-il deux fois, quand le riche incroyant ne paye qu'une fois ? Où donc est ici la justice, l'égalité et la liberté ?

Serait-ce la liberté du pauvre ? Ah ! le pauvre, le travailleur, l'ouvrier de nos villes et le paysan de nos campagnes, c'est sur lui surtout que la loi fait peser son joug impitoyable. Il ne peut pas, même au prix des plus grands sacrifices, envoyer au loin ses enfants ou fonder des écoles libres. O apôtres de la liberté, ô défenseurs du droit de l'ouvrier et du pauvre, quand vous parlez à cet homme, à ce père de famille, à ce citoyen français d'écoles libres, ne voyez-vous pas que vous ajoutez à la plus cruelle oppression la plus sanglante ironie ?

La liberté est-elle respectée dans le fonctionnaire, dans l'employé de l'État et des municipalités, presque toujours contraints à envoyer leurs enfants aux écoles publiques, quels que soient les maîtres qui les dirigent ?

Respectez-vous, du moins, la liberté du peuple, que vous appelez le peuple souverain ? Mais le peuple, c'est le riche ; le peuple, c'est le pauvre ; le peuple, c'est le fonctionnaire, le père de famille, c'est l'instituteur congréganiste et laïque : et tous sont courbés sous la même servitude !

Le peuple, étrange souverain, en vérité ! Adulé au jour des élections, il voit, le lendemain, retourner contre ses droits, contre sa volonté, contre sa foi, contre l'âme de ses enfants, l'autorité qui vient de lui. Le peuple souverain ! Mais où donc les vœux des conseils municipaux

unis aux vœux des populations ont-ils pu repousser des écoles les *Manuels* condamnés par l'Église et maintenir les maîtres congréganistes, quand l'autorité supérieure a décidé leur expulsion ?

Le peuple ! mais il est courbé tout entier, du berceau à la tombe, sous une servitude à laquelle rien n'échappe ! La loi s'empare de l'enfant par la salle d'asile et par l'école obligatoire ; l'adulte est saisi à son tour par les bataillons scolaires, que la Ligue de l'enseignement, intimement unie à la franc-maçonnerie, veut rendre obligatoires ! Et la Ligue se dit maîtresse de la France[1]. Plus tard, il sera saisi par le service militaire et par la caserne obligatoire. Et lorsque ce citoyen d'un peuple libre reviendra à son foyer, devenu père de famille, ou associé aux affaires de son pays, il verra la loi s'emparer de ses enfants, repousser ses vœux et mépriser ses droits les plus sacrés. Vous parlez de liberté à ce peuple ! Mais il ne rencontre partout que l'obligation ; il ne subit que des servitudes ! Ce peuple, il est saisi tout entier par un engrenage de fer, dans lequel sont broyées et anéanties toutes ses libertés !

Car, nous l'avons déjà dit, cette liberté de l'enseignement, cette liberté des consciences et des âmes est la sauvegarde et le rempart de toutes les libertés. Quelle résistance, en effet, rencontrera le despotisme, pour soumettre un peuple sans religion et sans morale, sans croyances et sans vertus ?

L'État, maître absolu de l'enseignement, s'empare de l'enfant, de son intelligence et de sa volonté, le dirigeant et le formant à son gré ; par l'enfant, il s'empare des gé-

[1] Au congrès tenu naguère à Tours par la Ligue de l'enseignement, le franc-maçon Macé, fondateur de la Ligue, disait : « La Ligue est aujourd'hui maîtresse de la France » ; et il ajoutait, au sujet de l'obligation légale des bataillons scolaires et de l'instruction militaire : « Il faut que cette loi se fasse, et j'ai annoncé aux enfants des bataillons scolaires de Mouthiers qu'elle se ferait, et elle se fera. » — Rapport présenté par M. Jean de Moussac à l'assemblée des catholiques de 1884. — (*Bulletin de la Société générale d'éducation et d'enseignement* du 15 mai 1884.)

nérations futures ; et par elles, de l'âme de la France. Quand l'âme d'un peuple est captive, qui donc pourra le délivrer ? Ce peuple, il n'a même plus le sentiment de son déshonneur et le regret de la liberté perdue !

On oppose encore à nos protestations le progrès de l'instruction : c'est de décadence et de ruine qu'il faudrait parler. Écoutez un ancien recteur d'Académie appréciant les résultats du nouveau programme de l'enseignement primaire :

« Ils ont de plus ajouté au vieux programme vingt-cinq autres notions nouvelles, à l'enseignement de la plupart desquelles les instituteurs ne sont pas du tout préparés, et qui, pour la plupart encore, exigent des leçons orales, graduées suivant les divisions de la classe et la force des élèves. Il est donc matériellement impossible aux instituteurs, même les plus instruits, les plus intelligents et les plus actifs, de préparer la moitié de ces leçons, même en négligeant la préparation des leçons bien autrement importantes de lecture, d'écriture, de calcul et d'orthographe.

« Les instituteurs seront donc forcés de consacrer la plus grande partie de leur temps à essayer de préparer ces nouveaux enseignements, et la plus grande partie de la classe à apprendre à leurs élèves, qui n'y comprendront rien, ce qu'il leur aura été possible d'effleurer. Or si, faute de temps, le maître est dans l'impossibilité matérielle de s'assimiler toutes ces connaissances, comment pourrait-il les mettre à la portée de ses jeunes élèves, auxquels il ne peut plus enseigner convenablement à lire et à écrire, et dont par conséquent l'intelligence n'a encore reçu qu'un développement tout à fait rudimentaire[1]. »

Écoutez encore un sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique : « Toutes ces matières, dit-il, sont obligatoires... Dans dix ans, il n'y aura plus que les idiots qui

[1] M. Fayet, ancien recteur d'Académie. — (*Bulletin de la Société générale d'éducation et d'enseignement*, livraison du 15 novembre 1884.)

ne posséderont pas ces belles connaissances; aujourd'hui il n'y a pas un seul des députés et des sénateurs qui ont voté la loi, qui les possède. » Et il ajoute : « Depuis qu'on enseigne tout dans les écoles, on n'y apprend plus grand'chose. C'est un malheur, au point de vue intellectuel d'abord, et ensuite au point de vue moral[1]. »

Faut-il parler de l'instruction des filles? Les aberrations sont ici plus déplorables encore et plus funestes. Voici ce qu'en pense le même écrivain : « Les filles suivent déjà, dans les écoles primaires, le même programme que les garçons: enseignement civique, droit usuel, économie politique, application de la physique aux arts industriels, usage des outils des principaux métiers, etc... On ne leur épargne que les exercices militaires. Platon, qui s'est beaucoup occupé de leur éducation, n'était pas, sur ce dernier point, de l'avis de nos hommes d'État : il croyait qu'en dressant les filles comme il faut, on pouvait en faire de bons soldats. Nous y viendrons : nous nous contentons pour le moment d'enrégimenter les séminaristes[2]. »

Que faut-il donc penser des écoles supérieures de filles établies dans tant de chefs-lieux de canton, dont quelques-uns sont de simples villages? Là, on essaiera sans succès, d'enseigner à ces jeunes filles des connaissances qui leur sont absolument inutiles; mais on leur apprendra infailliblement le mépris des travaux des champs, le mépris de l'humble condition de leur famille, des soins du ménage et de la grande et admirable mission des jeunes filles, des épouses et des mères.

Que dirons-nous des lycées de filles, destinés évidemment à préparer des maîtresses à un grand nombre d'écoles primaires? Après avoir cité des textes nombreux, un orateur catholique a pu s'exprimer ainsi : « Vous venez d'entendre le vrai commentaire de la loi, fait officiellement, publiquement, par des directeurs de lycées, par

[1] M. Jules Simon, *Dieu, Patrie, Liberté*, p. 299 et suiv.
[2] M. Jules Simon, *ibid.*, p. 303.

des fonctionnaires publics, des députés qui l'ont votée, et cela en présence des enfants des nouveaux lycées et de leurs parents, en présence des délégués du ministre, dont aucun ne proteste... Je pourrais multiplier à l'infini de pareils témoignages. C'est donc en parfaite connaissance de cause, et en défiant toute contradiction que nous pouvons résumer nos conclusions dans les affirmations suivantes : L'établissement des lycées et des collèges de filles est la plus haute expression de l'antagonisme radical, complet, toujours existant, mais désormais officiel, reconnu et consacré par la loi, entre l'enseignement chrétien et l'enseignement libre-penseur[1]. »

Une des illusions des apôtres de cette diffusion de l'enseignement est la confiance dans les effets moraux qu'il doit produire. La seconde partie de cette Lettre pastorale répond victorieusement à cette prétention. Mais nous lui opposerons ici les affirmations d'un philosophe matérialiste anglais. Après avoir tourné en dérision les statistiques des criminels lettrés ou illettrés et les conclusions que l'on en déduit, continuant son ironique démonstration, il ajoute : « La confiance dans les effets moralisateurs de la culture intellectuelle, que les faits contredisent catégoriquement, est du reste absurde *a priori*. Quel rapport peut-il y avoir entre apprendre que certains groupes de signes représentent certains mots, et acquérir un sentiment plus élevé du devoir? Comment la facilité à former couramment des signes représentant les sons pourrait-elle fortifier la volonté de bien faire? Comment la connaissance de la table de multiplication ou la pratique des divisions peuvent-elles développer les sentiments de sympathie, au point de réprimer la tendance à nuire au prochain? Comment les dictées d'orthographe et l'analyse grammaticale peuvent-elles développer le sentiment de la justice, ou des accumulations de renseignements géogra-

[1] Le R. P. Lescœur. — *Rapport sur l'instruction des filles et la question des examens*, fait dans l'assemblée des catholiques (7 mai 1884).

phiques accroître le respect de la vérité? Il n'y a guère plus de relations entre ces causes et ces effets qu'avec la gymnastique qui exerce les mains et fortifie les jambes. *La foi aux livres de classes et à la lecture est une des superstitions de notre époque*[1]. »

Nous avons la plus haute estime pour les instituteurs fidèles à leur grande mais difficile mission. Nous n'insisterons pas sur la situation qui leur est faite. Ils ont perdu, une à une, presque toutes leurs espérances. Les promesses brillantes qui les avaient séduits n'ont pas été réalisées. Leur traitement a été augmenté dans des proportions qu'ils jugent insuffisantes. Ils ont été contraints de renoncer aux fonctions qu'ils remplissaient dans beaucoup d'églises, et dont les rétributions s'ajoutaient à leurs modiques revenus : les relations avec le clergé étaient pour eux le suprême péril, qu'il fallait écarter à tout prix.

Interrogez-les : s'ils vous parlent à cœur ouvert, ils diront que leur isolement est plus grand, que la politique les met en lutte ouverte avec bien des familles, que les parents ne leur donnent pas toujours un concours efficace, que le travail qui leur est imposé les décourage et les écrase, que les enfants sont moins soumis que jamais.

Et l'on s'efforce d'enlever aux instituteurs les consolations et les espérances qui seules peuvent leur inspirer le courage et le dévouement. En 1833, un protestant, ministre de l'Instruction publique, M. Guizot, leur adressait, dans une circulaire, ces nobles paroles : « La prévoyance de la loi ne rendra jamais la tâche de l'instituteur aussi attrayante qu'elle est utile. Le travail est monotone; souvent l'injustice et l'ingratitude de l'ignorance l'attristent. Il faut que le sentiment austère du devoir soutienne le courage; il faut n'attendre sa récompense que de Dieu. »

[1] M. Spencer, *Préparation à la science sociale par la psychologie.*

Du moins, peut-on invoquer, en faveur de la nouvelle loi, le bienfait de la gratuité ?

Cette gratuité n'est qu'un moyen de combattre l'enseignement libre, qui n'a pas à sa disposition le budget de l'État et des communes ; elle n'a été inventée que pour faire accepter par les populations, sous l'apparence d'un bienfait, l'enseignement antichrétien ; nous avons le droit et le devoir d'en parler.

Il y a une gratuité vraie, celle qui dispense le pauvre de concourir, en aucune façon, aux frais de l'instruction de ses enfants. Cette gratuité, elle a toujours été mise en pratique par la charité de l'Église, et les lois de 1833 et de 1850 l'avaient fait entrer dans le budget de l'État et des communes. Mais la gratuité établie par la loi de 1882, il faut le dire avec un éloquent défenseur de l'Église : « Cette gratuité, elle n'a de l'égalité que le nom, de la justice que l'ombre, de la générosité que l'apparence ; c'est une tentative d'absorption déguisée sous l'hypocrisie d'un faux bienfait [1]. »

Cette gratuité, en effet, elle n'existe pas pour le chef de famille qui envoie ses enfants à l'école libre, puisqu'il paie pour cette école et encore pour l'école publique dont il ne veut pas.

Elle n'existe pas pour le pauvre qui, autrefois, ne payait rien pour l'instruction de ses enfants, et qui, aujourd'hui, supporte sa part des impôts qui pèsent sur tous en faveur des écoles publiques.

Elle n'existe pas pour celui qui possède l'aisance ou la fortune, car il supporte les charges écrasantes de l'enseignement officiel.

Qui donc, en effet, paye les magnifiques constructions qui s'élèvent partout, même dans les plus humbles villages? Sans doute, l'État accorde aux municipalités, pour ces travaux, des subsides considérables; mais une part

[1] M. Chesnelong, *Discours prononcé à Rouen*, le 25 novembre 1883.

très lourde pèse encore directement sur les communes. D'ailleurs, la part que l'État accepte, ces sommes distribuées avec tant de prodigalité, d'où viennent-elles, sinon des impôts payés par tous? Un jour l'État prend à ceux-ci pour donner à ceux-là, et le lendemain il prendra aux seconds pour donner aux premiers. Et dans toutes les communes pourtant, les naïfs se persuadent que leurs voisins payent pour eux, et peut-être même que tous reçoivent et que personne ne paye.

Le budget de l'instruction publique, qui était, en 1870, de 20 millions, a été porté, pour 1885, à 165 millions; et le rapporteur estime qu'il est insuffisant, et qu'il faudra bientôt l'élever à 250 millions.

En dehors de ce budget, il y a une caisse dite *des Écoles*, destinée à venir en aide aux communes et aux départements, pour les dépenses de l'instruction publique. Cette caisse, fondée en 1878, devait, selon les premiers calculs, dépenser à peine 120 millions; or quelques-uns prétendent qu'il faudra ajouter aux 542 millions déjà alloués 606 millions, formant un total de un milliard 148 millions.

La gratuité coûte, en ce moment, 87 millions à ceux qui ne payaient rien, et les frais d'instruction, qui montaient, par élève, à 12 francs 36 centimes, montent aujourd'hui à 26 francs 76 centimes [1].

Enfin, un orateur catholique a pu affirmer, sans être démenti, que, malgré ces dépenses écrasantes, les écoles primaires publiques comptent deux cent mille enfants de moins.

Ce n'est pas tout. L'État, obéré par des dépenses de tout genre, ne pourra pas, longtemps encore, contribuer à payer le traitement des instituteurs; et ces traitements seront laissés, sans exception, à la charge des communes.

Nous connaissons, en dehors de ce diocèse, une com-

[1] *Discours de M. de Mackau.* — Séance de la Chambre des députés du 15 décembre 1884.

mune de 2,000 habitants, qui possédait, outre une école de hameau qui n'a pas subi de changement, une école de garçons parfaitement dirigée par quatre Frères, non pas modestement, mais pauvrement logés, et dont les traitements réunis s'élevaient à la modique somme de 1,500 fr. Ils ont été remplacés par des instituteurs laïques, dont le directeur reçoit un traitement de 2,400 francs et a pour logement cinq pièces dans une nouvelle et magnifique construction. Quatre religieuses, chargées de l'école des filles, recevaient 1,500 francs, et deux religieuses, chargées de la salle d'asile, 1,200 francs. Les religieuses ont été, elles aussi, remplacées par des institutrices laïques, contre la volonté de l'immense majorité de la population. Elles ont ouvert une école libre, où se rendent presque toutes les jeunes filles, malgré les sollicitations les plus pressantes en faveur de l'école laïque.

Cette commune possédait donc, pour une dépense de 4,200 francs par an, deux écoles et une salle d'asile, qui n'avaient mérité que des éloges et qui réalisaient tous les désirs des familles. Si nous ajoutons aux traitements des instituteurs et des institutrices laïques les dépenses d'entretien de deux vastes et magnifiques écoles récemment construites et les 1,500 francs que la population fournit par souscription, en faveur de l'école libre, nous constaterons que les dépenses totales s'élèveront à plus de dix mille francs.

Que sera-ce si cette commune est, comme nous le disions il y a quelques instants, obligée de supporter seule, sans le concours de l'État, ces dépenses excessives? Et pourtant elle n'a d'autres revenus que les centimes additionnels, qui dépassent, depuis longtemps déjà, les proportions ordinaires.

Oui, les dépenses succèdent aux dépenses, les sacrifices s'ajoutent aux sacrifices, au milieu des épreuves de l'agriculture, de l'industrie et du commerce; et quels sont les bienfaits que nous payons à ce prix?

Les catholiques payent à ce prix, ils payeront plus que jamais la lutte acharnée contre les écoles libres ; et bientôt ils payeront le mobilier de ces écoles devenu inutile et les écoles elles-mêmes, construites, achetées ou appropriées à grands frais, ces écoles dont les portes seront fermées au nom du progrès, de l'instruction du peuple et au nom de la justice ; ils payeront pour vêtir et nourrir les maîtres congréganistes expulsés et jetés sur les chemins, au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ; ils paient et ils payeront les luttes religieuses, la destruction des croyances et de la loi morale, les négations sacrilèges ; ils payent et ils payeront l'oppression des consciences, l'incroyance de leurs enfants, la servitude, l'abaissement et la décadence de leur pays.

Si quelqu'un osait nous accuser de parti pris et d'exagération, nous lui répondrions par les témoignages irrécusables d'écrivains qui ne partagent pas nos croyances, et qui ont passé leur vie dans l'enseignement officiel, dont ils resteront l'honneur.

Écoutez ces accusations redoutables que l'un d'entre eux dirigeait, il y a deux ans, contre l'enseignement actuel :

« Demandons-nous ce que nous avons fait pendant ces trois dernières années : nous n'avons fait que des ruines. Nous avons abaissé les intelligences en les soumettant aux foules, et les foules en leur ôtant leurs croyances. Voilà en deux mots notre histoire. »

Et plus loin : « Oui, c'est l'âme de la France qu'il faut sauver, qu'il faut reconstituer ; oui, c'est la morale et le patriotisme qu'il faut répandre ; oui, c'est sur la vertu que repose une république, selon l'immortelle définition de Montesquieu ; oui, notre premier besoin et notre premier devoir, c'est de substituer le dévouement à la convoitise et à la haine. Mais n'en appelez pas à la neutralité, c'est-à-dire, au nihilisme, pour cette grande œuvre. Le moment

où vous biffez Dieu est celui où vous ne pouvez vivre que par lui [1]. »

Que dirait-il aujourd'hui et que dira-t-il demain?

En 1874, un universitaire illustre prononçait à la tribune cette protestation énergique, en faveur de la liberté de l'enseignement : « Vous reprenez cette thèse éternelle de la jalousie des partis les uns contre les autres, qui a de tout temps tenu la France dans la servitude, et vous ne voyez pas que vous faites les affaires du pouvoir absolu! Ce que vous demandez, c'est qu'on nous mette des bâillons, qu'on nous impose silence. Et au profit de qui? Osez-le dire... Nous voulons l'unité dans la lumière, vous nous offrez l'unité dans la nuit, dans la servitude, dans la mort [2]. »

Non, il n'est pas possible que la France laisse s'accomplir jusqu'au bout de si terribles prédictions; il n'est pas possible que nous soyons condamnés à appliquer à notre pays ces paroles qu'un savant Israélite, membre de l'Institut, préoccupé des tendances de l'instruction publique, prononçait, il y a deux ans, dans une distribution de prix: « Dieu », disait-il, « est le dernier mot de la morale, et la morale est la base de la vraie liberté et du vrai patriotisme. Pas de vertus civiques sans vertus morales; pas de vertus morales sans croyances religieuses. Un peuple sans Dieu ne s'est jamais vu; et s'il pouvait exister, ce serait le dernier des peuples [3]. »

IV

En vous démontrant les conséquences funestes de l'enseignement actuel, nous avons accompli notre devoir. A vous, Nos Très Chers Frères, d'accomplir les devoirs

[1] M. Jules Simon, *Dieu, Patrie, Liberté*, p. 372 et 411.
[2] M. Laboulaye.
[3] M. Franck, cité par Mgr Lamazou, *Lettre pastorale* du 8 septembre 1882.

que vous imposent votre intérêt comme votre foi, l'avenir de vos enfants et l'avenir de notre pays.

Ces devoirs, que plusieurs fois déjà nous avons exposés, nous les résumerons en quelques paroles.

Et d'abord, les catholiques, enfants soumis et dévoués de l'Église, doivent s'élever plus haut que toutes les divisions des partis, et placer les intérêts de la religion au-dessus des intérêts de la politique humaine, quelle qu'elle soit.

Ce devoir, le Pape Léon XIII n'a cessé de le rappeler depuis son élévation au souverain pontificat. Écoutez les paroles du Vicaire de Jésus-Christ : « Dans le déchaînement universel des erreurs, au milieu de la guerre si violente et si audacieuse dirigée contre l'Église catholique, il est absolument nécessaire que, pour résister, tous les chrétiens unissent, le mieux possible, leurs volontés et leurs forces, de peur qu'en se séparant ils ne soient écrasés par l'habileté et la violence des adversaires[1]. » Dernièrement encore, dans une lettre adressée au Nonce apostolique, à Paris, Léon XIII disait : « S'il est une nation à laquelle Nous ayons de préférence témoigné de Notre sollicitude, à qui Nous ayons recommandé plus souvent et avec plus d'instance l'union dans la foi et dans la charité de Jésus-Christ, c'est assurément la France. Toutes les fois que Nous avons eu l'occasion de lui adresser la parole, tel a été toujours le principal objet de nos plus vives exhortations. Et en effet, quand, au sein de cette nation, des sectes et des ennemis de tout genre s'unissent pour assaillir de toute manière la religion, l'Église du Christ, et ne négligent rien pour éliminer de tous les organes de la vie sociale sa salutaire influence, quel est pour elle le suprême intérêt? C'est que ses enfants cessent de consumer leur temps et leurs forces à s'accuser et à se combattre, laissant ainsi à leurs adver-

[1] *Lettre encyclique de Sa Sainteté le Pape Léon XIII aux Archevêques et Évêques d'Espagne,* du 8 décembre 1882.

saires toute facilité de pousser plus avant leurs desseins impies. »

L'union est nécessaire, mais elle doit être la condition d'une lutte active et vaillante pour la défense de nos droits et de nos libertés. Il n'est pas un catholique, même dans la situation la plus humble, qui ne doive apporter à cette lutte son concours le plus dévoué. En présence des efforts incessants de nos ennemis, en présence de la lutte implacable qu'ils font à tout ce que nous aimons, l'indifférence et l'inertie seraient des crimes.

C'est avant tout sur la question capitale, décisive, de l'enseignement, que doivent se porter l'activité et le zèle des catholiques. Cette Lettre pastorale le démontre : il s'agit de la grandeur et de l'avenir de notre pays.

Les catholiques français ne peuvent se laisser vaincre en générosité par les catholiques des États-Unis et de la Belgique, qui ne reculent ni devant les obstacles ni devant les sacrifices, dans les grandes luttes de l'enseignement chrétien. La noblesse catholique d'Angleterre a offert au cardinal Manning de construire à ses frais la cathédrale du diocèse de Westminster, sur un terrain acquis depuis plusieurs années. Le cardinal a répondu : « Je ne permettrai jamais qu'on donne un coup de pioche pour la cathédrale, avant que le dernier enfant catholique soit retiré des écoles protestantes. »

L'instruction religieuse, qui est bannie de l'école, doit trouver plus que jamais un asile au foyer de la famille : il faut que les parents donnent eux-mêmes, autant qu'ils le peuvent, cette instruction à leurs enfants ; il faut surtout qu'ils secondent la bonne volonté et le dévouement de Messieurs les Curés.

Nous recommandons, une fois encore, l'œuvre des Catéchistes volontaires au zèle des pasteurs et des fidèles. Messieurs les Curés seront bientôt dans l'impossibilité absolue de faire apprendre et d'expliquer le catéchisme à tous les enfants qui se préparent à la première commu-

nion; et pourtant, si l'ignorance des vérités religieuses envahit les populations, la foi s'éteindra rapidement dans notre pays.

Nous croyons que déjà, en ce moment, il est possible et il est nécessaire, dans presque toutes les paroisses, de réclamer le concours d'âmes pieuses et dévouées, pour l'instruction des enfants les moins intelligents ou les plus abandonnés, dans leur ignorance, par l'indifférence de leurs familles.

Tels sont, Nos Très Chers Frères, nos devoirs à l'heure présente ; hésiteriez-vous à les accomplir? Attendrez-vous, dans l'inaction, le jour où, avec l'honneur lui-même, tout serait à jamais perdu?

Catholiques, fils d'un peuple qui veut être libre, vous avez des droits : levez-vous pour les défendre; levez-vous, dans l'obéissance et dans l'union qui font la force ; levez-vous, décidés à n'user que des moyens légitimes, mais décidés aussi à aller jusqu'au bout de vos revendications nécessaires; levez-vous, prudents et énergiques, disciplinés et vaillants ; luttez, par la générosité et par la prière, par la parole et par l'action. Catholiques ! debout et en avant! pour les âmes et pour la liberté, pour la France et pour Dieu !

LETTRE PASTORALE

PORTANT PUBLICATION D'UN

DÉCRET DE LA S. CONGRÉGATION DES RITES

RELATIF AUX EXERCICES DU SAINT ROSAIRE PENDANT LE MOIS D'OCTOBRE

---

20 septembre 1885.

Nos Très Chers Frères,

Nous publions avec bonheur le Décret de la Sacrée Congrégation des Rites daté du 20 août 1885, par lequel Notre Saint Père le Pape Léon XIII, « ordonne que tout « ce qu'il a établi les deux dernières années, pour le « mois où se célèbre la fête de Notre-Dame du Rosaire, « soit observé cette année et les années suivantes, tant « que dureront les tristes conjonctures où se trouvent « l'Église et les affaires publiques et qu'il ne sera pas « donné à l'Église de rendre grâces à Dieu pour le réta- « blissement du Souverain Pontife dans sa pleine liberté. »

Nous avons la ferme confiance que vous répondrez, avec plus d'empressement que jamais, à l'appel de la tendre piété et de la haute sagesse du Vicaire de Jésus-Christ,

Jamais le devoir de la prière n'a été plus manifeste et plus pressant que dans les circonstances décisives que nous traversons.

Notre premier devoir est de recourir au Dieu tout-puissant et infiniment miséricordieux, à sa Mère, la Vierge Immaculée, à Notre-Dame du Rosaire, protectrice de l'Église et de la France.

Nous prierons pour l'indépendance du Souverain Pontife, pour le triomphe de la vérité et de la foi chrétienne, pour la prospérité et la grandeur de notre pays. Nous prierons pour les soldats et les chefs vaillants qui portent au delà des mers, dans l'Extrême-Orient, le drapeau de la France, et pour ceux qui ont trouvé, dans ces contrées lointaines, une mort glorieuse. Pour le peuple si souvent égaré, nous demanderons, avec l'intelligence de ses vrais intérêts, l'activité et l'énergie qui seules peuvent les protéger et les défendre. Nous demanderons, pour ce peuple si profondément divisé et parfois si douloureusement agité, la sécurité et la paix, dans le respect de Dieu et de son autorité suprême, dans le respect de l'Église et de ses droits, dans la justice et la vraie liberté.

A la prière fervente, nous unirons l'accomplissement fidèle, généreux, de tous les devoirs que nous imposent notre conscience et les causes sacrées de la Patrie et de la sainte Église, que nous ne pouvons séparer dans notre amour, et par conséquent, dans notre dévouement. Ces devoirs, comme ces causes elles-mêmes, ont une importance suprême, et nul ne peut les méconnaître ou les trahir, sans encourir devant les hommes et devant Dieu, la plus redoutable responsabilité.

LETTRE PASTORALE

ANNONÇANT

Un prochain Pèlerinage au Tombeau des Saints Apôtres

Un Service solennel pour les soldats morts au Tonkin

ET UNE QUÊTE EN FAVEUR DES CHRÉTIENS ANNAMITES

---

4 novembre 1885.

Nos Très Chers Frères,

Pour la cinquième fois depuis que Dieu nous a appelé à l'honneur et au fardeau de l'Épiscopat, nous allons prendre le chemin de Rome, prier sur le tombeau des Saints Apôtres et déposer aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ l'hommage de notre piété filiale, de notre soumission sans réserve et de notre absolu dévouement.

Tous les quatre ans, les Évêques doivent se rendre auprès du Pasteur Suprême et soumettre à son autorité un rapport sur l'état de leur diocèse. Il y a plus de quatre ans que nous n'avons accompli ce devoir et voici trois ans et demi que nous gouvernons le diocèse de Nancy et de Toul.

Vous ne l'ignorez pas, Nos Très Chers Frères, nous avions conçu la très douce espérance d'accomplir ce pèlerinage avec quelques centaines de nos chers diocésains. Quel bonheur pour nous de les conduire aux sanctuaires les plus vénérés de Rome et de l'Italie, de les présenter au grand Pape Léon XIII en lui demandant pour ces pèlerins, pour leurs familles, pour le diocèse, ses paternelles bénédictions ! La date fixée pour les élections législatives, l'apparition du choléra en Italie et d'autres obstacles encore se sont opposés à la réalisation de ce projet qui avait été préparé dans ses moindres détails.

Peut-être nous sera-t-il donné un jour de réaliser ce projet; mais il nous tarde de visiter l'auguste Pontife dans ses épreuves et de solliciter les conseils de sa haute sagesse. Il nous tarde de lui dire combien nous sommes heureux dans ce diocèse où nous ont conduit son autorité et sa bienveillance paternelles. Il nous tarde de revoir cette ville de Rome où nous avons passé, dans notre première jeunesse, les trois meilleures années de notre vie et de nous agenouiller sur les tombeaux des Apôtres, des Martyrs et des Saints. Il nous tarde de contempler de près cette grande vision, cette apparition de la grandeur morale, de la sérénité dans les orages de cette terre, de la lumière d'en haut au milieu des ténèbres d'ici-bas, de l'indomptable constance en présence des défaillances universelles, de l'autorité manifestement divine plus respectée et plus admirée que jamais dans l'abandon de tous : *Vadam et videbo visionem hanc magnam* [1].

C'est à ce grand spectacle, c'est au cœur du grand Pape, c'est à son pouvoir suprême que nous voulons demander de nouveau les inspirations qui doivent diriger notre ministère, notre apostolat, notre vie tout entière. Comme nous l'avons fait trois fois déjà, nous dirons à Léon XIII, avec une franchise absolue, nos pensées, nos

[1] Exod., III, 3.

craintes, nos espérances, et nous éprouverons une fois encore, nous en avons la confiance, cette joie suprême pour l'âme d'un évêque, la joie de constater qu'elle est dans l'union la plus parfaite avec l'âme du Vicaire de Jésus-Christ, de l'Évêque des évêques. Il nous sera, s'il est possible, plus facile et plus doux que jamais d'offrir à l'auguste Pontife, non seulement l'hommage de notre soumission la plus complète, mais encore le tribut de notre reconnaissance et de notre admiration.

Nous le remercierons, en particulier, de l'énergie avec laquelle il a défendu les droits de la hiérarchie catholique et la constitution essentielle de l'Église contre les tentatives obstinées et perfides de la révolte.

Nous bénirons cette politique si sage et si douce, si prudente et si forte qui a relevé, aux regards de tous les gouvernements et de tous les peuples, le prestige et l'ascendant de la Papauté et qui a fait du Pontife romain dépouillé et désarmé, l'arbitre de la justice et de la paix sur cette terre devenue un immense champ de bataille, où tout pouvoir paraissait acquis à l'audace, à l'astuce et à la force brutale.

Nous lui dirons que nous sommes prêt à employer avec lui les ressources de la patience, de la prudence et de la charité, et que, à son exemple, nous savons faire entendre la protestation énergique de la vérité et de la justice. Nous lui dirons que nous sommes prêt à donner, sans hésitation et avec bonheur, pour les causes sacrées qui nous sont confiées, non seulement notre repos et notre sécurité, mais, s'il le fallait, notre liberté et notre vie.

Nous dirons à Léon XIII l'intelligence, l'activité et le zèle du clergé de ce diocèse, sa vénération et son amour pour le Vicaire de Jésus-Christ. Nous lui parlerons de nos séminaires, de nos écoles secondaires, de nos maisons d'éducation, de nos écoles libres, du dévouement et de l'inépuisable charité de tant de chrétiens et de tant de chrétiennes qui secondent si puissamment notre ministère.

Nous lui dirons le bien qu'accomplissent les congrégations religieuses par la prédication de la parole de Dieu, par les fonctions du ministère ecclésiastique, par l'enseignement chrétien, par les soins donnés, sous toutes les formes, aux malades et aux pauvres.

Nous demanderons pour nos chers diocésains les bénédictions les plus abondantes du Père universel et nous les leur apporterons dans la joie de notre cœur.

Nous avons à vous faire une autre communication.

Il n'a pas dépendu de nous qu'un service solennel fût célébré dans notre Cathédrale, dès la première nouvelle des épreuves subies dans l'Extrême-Orient par le dévouement et la valeur de nos soldats. Nous avons pleuré avec la France entière le grand amiral qui a ajouté une page glorieuse à l'histoire héroïque de nos armées et qui est mort en chrétien sans peur et sans reproche.

Depuis lors surtout, la maladie a multiplié les victimes parmi les troupes qui combattent dans ces régions lointaines et notre pays porte le deuil de ses enfants.

Aussi, nous devons solliciter par des prières publiques, la récompense éternelle pour ceux qui ont succombé, et la victoire pour ceux qui luttent encore au Tonkin, au Cambodge et à Madagascar.

En priant pour les soldats de la France, nous unirons à leur souvenir les sentiments d'une profonde pitié pour les chrétientés désolées de la Chine, de la Cochinchine et de l'Annam.

Des chrétientés florissantes ont été absolument anéanties; les missionnaires et des milliers de fidèles ont été impitoyablement massacrés. Et pourtant, ces missionnaires et ces chrétiens étaient les seuls vrais alliés de la France, le seul appui sérieux qu'elle puisse obtenir, à cette heure surtout, au milieu des populations païennes, surexcitées par le fanatisme, par la guerre et par les menées perfides de nos ennemis. Ah! pourquoi l'épée de la France portée par des mains si loyales et si vaillantes

a-t-elle été condamnée à l'impuissance en présence de ces horribles attentats?

Le courage de ces chrétiens a été admirable. Pas un n'a faibli devant la mort, pas un n'a trahi sa foi. Mais ceux qui ont échappé à ces effroyables massacres sont plongés dans la plus profonde misère, dans le plus absolu dénuement.

Écoutez le récit d'un missionnaire de l'Annam :

« La mission voisine, la Cochinchine orientale, est tout entière anéantie. De 44,000 chrétiens, 8,000 à peine ont pu se réfugier à Qui-Nhon, auprès du consulat français, où ils meurent de faim et de misère, entassés au bord de la mer sur quelques feuilles, en pleine saison des pluies.

« C'est une de ces misères effroyables qu'il faut voir de ses yeux pour y croire.

« Il y a actuellement six provinces, c'est-à-dire 160 lieues de pays, qui sont au pouvoir des rebelles. Dans ces six provinces, il n'y a plus une église, plus un établissement, plus une maison chrétienne.

« Nos gens ont été admirables : tout le monde a été massacré, même des catéchumènes non encore baptisés ; on n'entend pas parler jusqu'ici d'un apostat.

« On connaît la mort de six de nos confrères ; il y en a encore six ou huit qui sont certainement martyrisés, car, depuis un mois, ils n'ont pas donné signe de vie et l'on sait que leurs chrétientés sont anéanties. »

Que pouvons-nous ajouter à de telles paroles, Nos Très Chers Frères?

Les âmes des martyrs, les âmes de ceux qui ont péri pour la défense de leur foi et qui ont rendu à Dieu le témoignage de leur mort, nous les voyons, nous les saluons dans l'admiration sur l'autel céleste de leur sacrifice uni au sacrifice divin : *Vidi sub altare animas interfectorum propter verbum Dei et propter testimonium quod habebant*[1]. Ces âmes, nous les entendons, elles inter-

[1] Apoc., VI, 9.

cèdent pour leurs frères qui survivent encore. Ces infortunés poursuivis par la rage des persécuteurs, ces femmes et ces enfants sans nourriture et sans asile, tendent leurs mains vers la France dans laquelle, malgré tout, ils espèrent encore. Les missionnaires héroïques multiplient les efforts de leur dévouement et jettent jusqu'à nous, à travers les océans, l'appel déchirant de leur immense douleur. Non, non, la charité chrétienne, la générosité française, le vrai patriotisme ne peuvent résister à de telles supplications et ne pas s'émouvoir devant de si lamentables infortunes. Malgré tant d'épreuves subies par la France elle-même, malgré les demandes qui se multiplient, ici encore il faut donner. Ce que vous donnerez, Dieu et ses martyrs vous le rendront.

LETTRE PASTORALE

A L'OCCASION

DU JUBILÉ UNIVERSEL

ACCORDÉ PAR S. S. LÉON XIII POUR L'ANNÉE 1886

---

17 janvier 1886.

Nos Très Chers Frères,

Notre Saint Père le Pape vient, une fois encore, d'ouvrir les trésors surnaturels, les richesses célestes de l'Église, en accordant la grâce insigne d'un Jubilé universel.

Il expose lui-même les principaux motifs qui l'ont déterminé à user ainsi d'une des grandes prérogatives de son autorité suprême.

Et d'abord, c'est la nécessité de faire passer dans les actes des fidèles, et par eux, dans la vie même des peuples, les enseignements de sa dernière encyclique sur la *Constitution chrétienne des États* :

« En effet, dit-il, après que Nous avons enseigné dans « Notre dernière lettre encyclique combien il importe aux

« États de se rapprocher de la vérité et de la forme chré-
« tienne, on comprendra facilement combien il importe
« au but que Nous Nous y sommes proposé, de Nous
« efforcer, par tous les moyens en Notre pouvoir, d'exci-
« ter ou de ramener les hommes aux vertus chrétiennes.
« Car un État est ce que le font les mœurs du peuple ; et
« de même que l'excellence d'un navire ou d'un édifice
« dépend de la bonne qualité et de la disposition conve-
« nable de toutes ses parties, de même, le cours des
« affaires publiques ne peut être régulier et sans accident
« qu'à la condition que les citoyens suivent eux-mêmes
« une ligne droite de conduite. L'ordre politique périt, et
« avec lui tout ce qui constitue l'action de la vie publique,
« s'il ne procède du fait des hommes ; or, les hommes ont
« coutume de le former à l'image de leurs opinions et de
« leurs mœurs. Pour que les esprits se pénètrent de Nos
« enseignements et, ce qui est le point principal, pour que
« la vie quotidienne de chacun se règle d'après eux, il faut
« donc faire en sorte que chacun s'applique à penser chré-
« tiennement et à agir chrétiennement aussi bien en public
« que dans son particulier. »

Le second motif qui ajoute à l'importance du premier, est l'ensemble redoutable et vraiment effrayant des périls de l'heure présente :

« Et en cela l'effort est d'autant plus nécessaire, pour-
« suit le Saint-Père, que les périls sont plus grands de
« tous côtés. Car les grandes vertus de nos pères n'ont
« pas peu disparu ; les passions déjà si violentes par
« elles-mêmes ont acquis, par la licence des mœurs, une
« violence plus grande ; la folie des opinions, libre d'en-
« traves ou réprimée par des freins impuissants, se répand
« chaque jour davantage ; parmi ceux mêmes qui ont de
« bons principes, la plupart, par une réserve intempestive,
« n'osent pas professer publiquement ce qu'ils pensent, et
« bien moins encore le mettre à exécution ; l'influence des
« plus pernicieux exemples s'exerce de toutes parts sur

« les mœurs publiques ; les associations perverses, que « Nous avons dénoncées en d'autres circonstances, habiles « à se servir des moyens les plus criminels, s'efforcent « d'en imposer au peuple, et, autant qu'elles le peuvent, « de le détourner et même de le séparer de Dieu, de la « sainteté de ses devoirs et de la foi chrétienne. »

Le Jubilé nous est offert par le Vicaire de Jésus-Christ comme le remède à tous ces maux, comme un remède d'une admirable puissance surnaturelle.

La première puissance surnaturelle du Jubilé, est dans l'efficacité de la pénitence. La pénitence est nécessaire non seulement pour établir la domination de l'âme sur le corps, de l'esprit sur la chair, de la loi de Dieu sur les passions en révolte; elle est nécessaire encore pour expier nos fautes et satisfaire à la justice de Dieu, même après que nos péchés ont été effacés dans le sacrement de pénitence. Le dard funeste du péché a été arraché, il est vrai, mais la blessure est encore ouverte; il faut la fermer et la guérir : l'offense a été pardonnée, mais la satisfaction doit être offerte à la justice de Dieu ; la réparation doit être accomplie.

Il est d'autant plus nécessaire de rappeler, en ce moment, ce grand devoir de la pénitence, que les générations actuelles l'oublient et le méconnaissent. « Ce n'est pas « sans raison, dit Léon XIII, que Nous parlons d'abord « de la pénitence et du châtiment volontaire du corps, qui « en est une partie. Vous connaissez, en effet, l'esprit du « siècle : la plupart aiment à vivre mollement et ne veulent « rien faire d'énergique et de généreux. D'un côté, ils « tombent dans un grand nombre de misères ; de l'autre, « ils se font souvent des prétextes de ne pas obéir aux « lois salutaires de l'Église, persuadés que c'est pour eux « un fardeau trop lourd que d'être obligés de s'abstenir « d'un certain genre de mets ou d'observer le jeûne pen- « dant quelques jours de l'année. Énervés par ces habi- « tudes de mollesse, il n'est pas étonnant qu'ils s'adonnent

« peu à peu tout entiers à des passions qui réclament davan-
« tage. C'est pourquoi, il convient de rappeler à la tempé-
« rance les âmes tombées ou glissant sur les pentes de la
« mollesse ; et, pour cela, il faut que ceux qui parleront au
« peuple lui enseignent avec zèle et clarté que ce n'est pas
« seulement la loi évangélique, mais la raison naturelle elle-
« même qui impose à chacun le devoir de se commander
« à soi-même et de dompter ses passions, et que les pé-
« chés ne peuvent être expiés que par la pénitence. »

La seconde puissance du Jubilé, c'est la prière, et non pas seulement la prière isolée et secrète de quelques âmes, mais la prière publique et universelle. Si la prière d'un seul cœur faite dans les conditions requises a une admirable puissance, que sera-ce du concert unanime de tous les cœurs chrétiens, de tous les peuples fidèles, de la voix de l'univers catholique montant vers le trône de la miséricorde et du pardon ? Cette puissance mise en mouvement par l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, elle n'a de supérieure que la puissance divine sur laquelle elle exerce un irrésistible empire.

Aussi écoutez les exhortations de l'auguste Pontife : « En second lieu, dans de si grands besoins des âmes et « des peuples, comme tout espoir de salut repose dans « la protection et le secours du Père céleste, Nous vou-« drions ardemment voir renaître pour la prière un zèle « persévérant et plein de confiance. Dans toutes les cir-« constances critiques de la chrétienté, toutes les fois qu'il « arriva à l'Église d'être menacée par les dangers exté-« rieurs ou d'être accablée de maux intérieurs, nos pères, « levant vers le Ciel des regards suppliants, nous ont « appris d'une manière éclatante comment et à qui il fal-« lait demander la lumière de l'âme, la force de la vertu et « des secours proportionnés aux circonstances. Car ils « étaient profondément gravés dans les esprits, ces pré-« ceptes de Jésus-Christ : « Demandez et vous recevrez[1] ; »

[1] Matth., vii, 7.

« Il faut toujours prier et ne jamais se lasser [1]; » et ces « paroles des Apôtres qui en sont l'écho : « Priez sans « relâche [2] ; » — « Je supplie avant tout qu'on adresse « des supplications, des prières, des demandes, des actions « de grâces pour tous les hommes [3]. » Sur ce sujet, saint « Jean Chrysostôme nous a laissé une comparaison aussi « ingénieuse que pleine de vérité : De même qu'à « l'homme qui vient au jour nu et manquant de tout, la « nature a donné des mains avec lesquelles il puisse se « procurer les choses nécessaires à la vie ; de même, dans « les choses surnaturelles, comme il ne peut rien par lui- « même, Dieu lui a accordé la faculté de prier, afin qu'il « s'en serve sagement pour obtenir ce qui est nécessaire à « son salut. »

La prière que recommande de nouveau Léon XIII est le Rosaire, c'est cette dévotion qui a été mise en pratique depuis quelques années avec un si touchant et si consolant empressement : « Que si nous insistons sur cette exhor- « tation que Nous avons déjà faite plusieurs fois, personne « de vous ne s'en étonnera, car vous comprenez combien il « importe qu'on voie fleurir chez les chrétiens cette habi- « tude du *Rosaire de Marie*, et vous savez à merveille que « c'est là une partie et une forme très belle de cet esprit « de prière dont Nous parlons, et aussi combien elle « convient à notre temps, combien elle est facile à pra- « tiquer et féconde en résultats. »

Et c'est sous la protection de Notre-Dame de Rosaire que le Souverain Pontife place cette grande œuvre du Jubilé : « Nous voulons, dit-il, que ce saint Jubilé soit « placé sous le patronage de la Très Sainte Vierge du « Rosaire ; et avec son concours Nous avons confiance « que beaucoup purifiant leur âme de toute tache du péché, « se renouvelleront dans la foi, la piété et la justice, assu-

[1] Luc., xviii, 7.
[2] I Thessal., v, 17.
[3] I Timoth., ii, 1.

« rant ainsi leur salut pour l'éternité et la paix de leur « âme en cette vie. »

La troisième puissance du Jubilé est dans le trésor exceptionnel des grâces qu'il nous accordera et des satistions offertes pour nous à la justice divine. L'indulgence plénière dont il est enrichi nous applique les satisfactions surabondantes de Notre Seigneur Jésus-Christ, de la Très Sainte Vierge, des Martyrs et des Saints. Ainsi, l'Église, avec la tendresse d'une mère, s'efforce de suppléer à l'imperfection et à l'insuffisance de nos pénitences, de nos satisfactions personnelles et de nous préserver des supplices du purgatoire, en comparaison desquels, dit saint Augustin, les supplices de la terre ne sont presque rien [1].

Mais, pour que ce trésor de grâces et de satisfactions ne soit pas inutile, l'action puissante de la parole de Dieu a une souveraine importance, et elle est une nouvelle source de secours divins : « Considérez, Vénérables « Frères, dit le Souverain Pontife aux Évêques, considérez « que cet heureux résultat dépend en grande partie de « votre action et de votre zèle, car il est nécessaire de pré- « parer convenablement et soigneusement le peuple à re- « cueillir comme il faut les fruits qui lui sont offerts. Ce « sera l'œuvre de votre charité et de votre sagesse de con- « fier ce soin à des prêtres choisis qui, par de pieux dis- « cours à la portée de tous, auront à instruire la foule et à « l'exhorter à la pénitence. »

Il faut ajouter encore à la prédication de la parole de Dieu l'efficacité des sacrements : du sacrement de pénitence, pour lequel le Pape accorde les pouvoirs les plus étendus et du sacrement de l'Eucharistie, chef-d'œuvre de la charité et de la miséricorde de Dieu.

Enfin, la quatrième puissance du Jubilé est dans l'impulsion qu'il donnera à la pratique des vertus chrétiennes. Parmi ces vertus, Léon XIII recommande de nouveau et

[1] S. Augustin. in psalm. xxxvii.

avec instance, le respect de la discipline ecclésiastique et le grand précepte de la charité fraternelle. Il veut que les évêques emploient leur autorité à prévenir et à réprimer toutes les divisions entre les enfants de l'Église : « Mais, « comme le premier et le plus grand fruit du Jubilé doit « être, comme Nous l'avons indiqué plus haut, l'amende- « ment de la vie et le progrès de la vertu, Nous estimons « spécialement nécessaire la fuite du mal que Nous « n'avons pas négligé de désigner dans Nos précédentes « Encycliques. Nous voulons parler de ces dissensions « intestines et pour ainsi dire domestiques de quelques-uns « d'entre nous, dissensions dont on peut à peine dire « combien, au grand détriment des âmes, elles brisent ou « tout au moins relâchent le lien de la charité. Si Nous « vous le rappelons de nouveau aujourd'hui, à vous Véné- « rables Frères, qui êtes les gardiens de la discipline « ecclésiastique et de la charité mutuelle, c'est que Nous « voulons voir votre vigilance et votre autorité constam- « ment appliquées à empêcher un si grand mal. Par vos « avis, vos exhortations, vos reproches, veillez à ce que « tous *aient souci de garder l'unité de l'esprit dans le lien* « *de la charité*, et que les auteurs de ces dissensions, s'il « en est, reviennent à leur devoir, par cette considération « qu'ils doivent avoir toute leur vie, que le Fils unique de « Dieu, à l'approche même des derniers tourments, ne « demanda rien plus vivement à son Père que la charité « réciproque pour ceux qui croyaient en lui, *afin que tous* « *soient un, comme vous, mon Père, l'êtes en moi et moi* « *en vous ; afin qu'eux aussi soient un en nous*[1]. »

Au point de vue de la pénitence et des pratiques de piété, le Souverain Pontife recommande de nouveau le tiers-ordre de saint François d'Assise, ce tiers-ordre qui existe depuis longtemps dans notre diocèse, et auquel nous portons le plus vif intérêt. « Pour que la vertu de

[1] Luc., XVIII, 1.

« pénitence dont Nous avons parlé persévère, il sera pru-
« dent de la mettre en quelque sorte sous la sauvegarde
« et la protection d'une institution stable. Vous compre-
« nez, Vénérables Frères, de quoi il s'agit ici : Nous vou-
« lons dire que vous continuiez, chacun dans votre dio-
« cèse, à patronner et à accroître le tiers-ordre, dit sécu-
« lier, des Frères franciscains. Pour conserver et entre-
« tenir l'esprit de pénitence dans le peuple chrétien, rien,
« en effet, n'est plus efficace que les exemples et la grâce
« du patriarche François d'Assise qui, unissant à la plus
« grande innocence de vie un zèle ardent pour la morti-
« fication, a montré en lui une image de Jésus-Christ
« crucifié, autant par sa vie et ses mœurs que par l'im-
« pression divine des stigmates. Les lois de son Ordre,
« que Nous avons tempérées à propos, sont aussi douces
« à porter qu'elles sont d'une grande efficacité pour la
« vertu chrétienne. »

Enfin, l'auguste Pontife prescrit une aumône en faveur des œuvres qui « ont pour objet la propagation et l'accrois-
« sement de la foi catholique » et il en indique spéciale-ment deux qui sont d'une suprême importance ou plutôt d'une nécessité absolue à l'heure présente : les écoles libres et les Séminaires. « Il est loisible à chacun, dit-il,
« de choisir l'œuvre qu'il préfère ; toutefois, Nous croyons
« devoir en signaler nommément deux auxquelles sera
« parfaitement appliquée la bienfaisance ; ces œuvres
« manquant, en beaucoup d'endroits, de ressources et de
« protection, ne sont pas moins utiles à l'État qu'à
« l'Église : ce sont les *Écoles libres pour l'enfance* et les
« *Séminaires pour le clergé.* »

Vous profiterez avec empressement, Nos Très Chers Frères, de cette faveur insigne du Jubilé ; vous répondrez à l'appel du Vicaire de Jésus-Christ, à l'appel de Dieu lui-même. Les événements qui se précipitent, les périls qui nous menacent, les épreuves qui se multiplient, sont la voix de Dieu qui nous affirme sa toute-puissance et sa

justice. Cette voix, il faut l'entendre, et après l'avoir entendue, il ne faut pas endurcir nos cœurs : *Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra* [1].

[1] Ps. xciv, 8.

LETTRE PASTORALE

SUR

LE DERNIER PÈLERINAGE A ROME

ET PORTANT PUBLICATION

D'UNE LETTRE D'ADHÉSION A L'ENCYCLIQUE « IMMORTALE DEI »

---

22 février 1886.

Nos Très Chers Frères,

Plusieurs fois, pendant ces derniers mois, nous vous avons adressé nos sollicitations, nos exhortations et nos conseils, dans nos Lettres pastorales.

Nous vous avons annoncé notre pèlerinage au tombeau des Saints Apôtres, et nous avons demandé à votre inépuisable charité des secours pour les infortunés chrétiens de l'Annam.

Vos vœux et vos prières nous ont suivi jusque dans la Ville éternelle et nous avons porté votre souvenir dans les sanctuaires vénérés de Rome et aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ.

Votre générosité pour nos frères de l'Extrême-Orient a dépassé toutes nos espérances. Bien que nous n'ayons pas

ordonné une quête et que nous n'ayons exprimé qu'un simple désir, malgré les épreuves que subissent toutes les fortunes et malgré les quêtes et souscriptions faites sans interruption dans ce diocèse, nous avons pu envoyer aux Missions étrangères, pour ces chrétientés désolées, près de 14,000 francs.

Nous vous avons fait connaître, il y a quelques semaines, l'Encyclique de Notre Saint Père le Pape, qui accorde un Jubilé universel, et nous vous avons engagés à profiter de cette faveur si précieuse.

Nous voulons, aujourd'hui, vous parler de notre pèlerinage à Rome et vous communiquer notre lettre d'adhésion à l'Encyclique *Immortale Dei* sur la Constitution chrétienne des États. Cette lettre d'adhésion présente un résumé fidèle de l'Encyclique et expose le caractère spécial et providentiel de ses admirables enseignements.

I

Dans ce pèlerinage, Nos Très Chers Frères, comme dans ceux qui l'ont précédé, notre cœur de catholique et d'évêque a été saisi tout d'abord par une profonde douleur. Nous n'avons pas retrouvé la Rome chrétienne que notre jeunesse avait admirée sous le pouvoir paternel de ses Pontifes et dans la splendeur de ses fêtes.

La place de Saint-Pierre, où la multitude presque innombrable des pèlerins venus de tous les rivages et de toutes les nations s'inclinait sous la bénédiction donnée *à la ville et au monde*, est silencieuse et déserte. L'immense basilique ne retentit plus des chants sacrés, et sur ses parvis de marbre, nous avons cherché en vain le cortège triomphal que les Évêques et les Princes de l'Église faisaient au Vicaire de Jésus-Christ. Mais l'obélisque de Sixte V est toujours debout et il chante encore les victoires du Lion de Juda : *Vicit Leo de tribu Juda*. La coupole

élevée par le génie de Michel-Ange couvre encore le tombeau des Apôtres qui ont vaincu Rome païenne et sauvé l'humanité perdue ; et la splendide coupole redit toujours ces infaillibles promesses : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle, *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.*

Les deux audiences que Léon XIII a daigné nous accorder ont laissé dans notre âme d'impérissables souvenirs. Les témoignages de sa paternelle bonté nous ont touché jusqu'aux larmes. Le Saint-Père a écouté avec l'attention la plus vive tout ce que nous lui avons dit de notre diocèse, du clergé et des congrégations religieuses, de nos séminaires, de nos établissements d'instruction secondaire, de nos écoles libres, des œuvres si nombreuses et si prospères, malgré le malheur des temps, grâce à la générosité et à la persévérance de ces nobles populations lorraines.

Il a daigné nous poser quelques questions sur les moindres détails. Il nous a prodigué les paroles d'encouragement et les conseils, et nous avons admiré, une fois de plus, cette haute sagesse, cette intelligence si parfaite des hommes et des temps, cette connaissance si approfondie de l'administration diocésaine, des devoirs, des difficultés et des luttes de l'épiscopat à l'heure présente.

Avec quelle joie le Saint-Père a accueilli les assurances de votre piété filiale, de votre soumission parfaite, de votre absolu dévouement !

Avec quel affectueux empressement Il a béni ce diocèse et ce clergé, ces vaillants chrétiens, ces généreuses chrétiennes qui sont l'appui et la consolation de notre ministère !

Avec quel affectueux empressement Il s'est rendu à nos désirs, en accordant une bénédiction toute spéciale et une

faveur insigne à deux de nos diocésains dont la vie tout entière a été consacrée aux œuvres de piété, de zèle et de charité !

Avec quelle effusion de son cœur Il a accepté l'offrande considérable du Denier de Saint-Pierre que nous lui avons présentée ! Et comme nous lui disions : « Très Saint Père, comptez sur la générosité de la France ; et si votre pauvreté devenait plus grande, dites une parole, et nous vous donnerons jusqu'à notre dernière obole ; dites une parole, et le diocèse de Nancy qui a répondu tant de fois avec un admirable élan à l'appel de son évêque, lui donnera sans compter, quand il tendra la main pour le Vicaire de Jésus-Christ, pour le Pape Léon XIII ! » le Saint-Père nous répondit en souriant : « Oui, j'ai confiance en vos filiales et ardentes paroles ; oui, j'ai confiance en votre peuple et en vous ; j'ai confiance dans l'épiscopat, le clergé et les catholiques de France. C'est de la France que me viennent, malgré ses épreuves, et les plus généreux dons, et les témoignages du plus filial dévouement. »

L'auguste Pontife a daigné nous entretenir des tristesses qu'ont apportées à son cœur de pasteur et de père les tentatives audacieuses de la révolte contre l'autorité épiscopale et l'autorité pontificale elle-même. Nous lui avons exprimé notre gratitude profonde pour ses admirables enseignements et pour la fermeté avec laquelle Il a défendu les droits de la hiérarchie. Et comme nous Lui manifestions la crainte que toute résistance ne fût pas complètement détruite et que la soumission ne fût point encore parfaite de la part de tous, Léon XIII se releva, avec une majesté et une énergie, que nous ne lui avons jamais vues Il étendit la main : « Il s'agit, dit-Il, de la dignité et de l'autorité de l'épiscopat : je n'hésiterai pas, et s'il faut encore des actes solennels et décisifs, eh bien, Je les ferai. »

En vérité, Nos Très Chers Frères, nous avons contemplé, dans l'émotion de notre âme, une ravissante vision : l'apparition de la grandeur morale, de la sérénité, au mi-

lieu des orages de cette terre, de la lumière d'en haut au milieu des ténèbres d'ici-bas, de l'indomptable constance en présence des défaillances universelles, de l'autorité manifestement divine plus respectée et plus admirée que jamais dans l'abandon de tous : *Vadam et videbo visionem hanc magnam* [1].

Le Vatican, dont les ennemis de la papauté ont voulu faire un tombeau, est silencieux, il est vrai, et attristé presque à l'égal des demeures de la mort ; et pourtant, ce sépulcre est glorieux : *Sepulchrum ejus gloriosum.* Dans ce tombeau, la papauté est plus vivante, plus active et plus puissante que jamais : *Sepulchrum viventis.* De ce tombeau, la vie déborde et rayonne ; la parole de vérité, les sublimes enseignements, les affirmations souveraines, les principes de salut pour les âmes et les peuples, les ardeurs de la charité et de la miséricorde qui ont séduit et qui séduiront encore tôt ou tard les sociétés les plus rebelles [2] ; les règles essentielles de toute civilisation véritable s'échappent de ce tombeau et resplendissent sur le monde : *Sepulchrum viventis.* Un jour, de ce sépulcre, la papauté sortira triomphante ; après de sombres et douloureuses épreuves, elle connaîtra la gloire de la résurrection : *Et gloriam vidi resurgentis.* Après elle, et par elle, pour les sociétés et pour les nations, l'heure de la gloire et de la résurrection viendra : *Sepulchrum viventis et gloriam vidi resurgentis* [3].

Malgré les attraits de la Ville éternelle, malgré le bonheur et les joies ce ce séjour béni, nous avons voulu abréger le temps de la séparation ; nous avions hâte de revenir vers vous et nous pouvions redire ces paroles du grand Apôtre aux fidèles de Thessalonique : « Ayant été séparé de vous, de corps, non de cœur, nous avons désiré avec d'autant plus d'empressement et d'ardeur de vous revoir :

[1] Exod., III, 3.
[2] Trahaм eos in vinculis caritatis. (Osee, XI, 4).
[3] Dic nobis, Maria, quid vidisti in viâ? Sepulchrum Christi viventis ; et gloriam vidi resurgentis. (Seq. Pasch.)

Abundantius festinavimus faciem vestram videre cum multo desiderio ; car, quelle est notre espérance, notre joie, la couronne de notre gloire ? N'est-ce pas vous, devant Notre Seigneur Jésus-Christ, *Quæ est enim nostra spes aut gaudium, aut corona gloriæ ? Nonne vos ante Dominum Jesum Christum ?*[1] »

Nous sommes revenu vers vous avec un amour plus ardent pour la Sainte Église, avec une admiration plus vive pour le grand Pape que Dieu nous a donné dans son infinie miséricorde ; nous sommes revenu plus désireux que jamais de suivre cette politique vraiment apostolique, vraiment surnaturelle de Léon XIII, cette politique que Dieu justifie et couronne par d'éclatants succès.

Nous sommes revenu plus convaincu de la nécessité urgente, absolue, pour l'épiscopat, de s'unir plus étroitement que jamais à tous les desseins de Léon XIII et de propager, de défendre le véritable esprit catholique, l'esprit d'union et de paix sous l'autorité de la hiérarchie sacrée.

Nous sommes revenu plus convaincu que jamais de la nécessité urgente, absolue, de combattre, sans trêve et sans pitié, l'orgueil obstiné, la révolte qui se dissimule sous les apparences d'un zèle perfide, les audaces de l'esprit sectaire qui multiplie contre le Vicaire de Jésus-Christ et contre ses plus fidèles serviteurs les manœuvres déloyales, les attaques iniques et les outrages sans nom.

Nous sommes revenu plus attaché encore à notre cher pays, plus désireux de le servir dans la loyauté, dans l'indépendance de notre ministère, plus ardent encore à défendre, sans braver et sans craindre personne, les libertés et les droits confiés à notre dévouement, soumis sans réserve à Dieu et à son Vicaire, respectueux mais debout devant tous les pouvoirs humains.

[1] I Thess., II, 17, 19.

Nous sommes revenu vers vous plus heureux de vous consacrer les forces de notre santé, les ardeurs de notre âme, les accents de notre parole, les puissances divines de notre épiscopat; plus heureux encore, si cela est possible, de nous donner à tous sans exception et jusqu'à l'immolation, s'il le fallait: *Ego libentissime impendam et superimpendar ipse pro animabus vestris* [1].

II

Le Souverain Pontife a daigné nous faire écrire qu'il agréait notre lettre d'adhésion à l'Encyclique *Immortale Dei*, qu'en témoignage de « sa souveraine satisfaction » Il nous envoyait une bénédiction particulière et qu'Il bénissait aussi notre projet de communiquer cette adhésion comme un résumé de l'Encyclique, aux fidèles de notre diocèse.

Voici notre lettre :

Très Saint Père,

A Rome, au centre de l'unité catholique, j'ai eu le bonheur d'offrir de vive voix, à Votre Sainteté, l'hommage de ma gratitude et de mon admiration pour la magnifique Encyclique *sur la Constitution chrétienne des États.*

Mais, revenu dans mon diocèse avec le souvenir impérissable de Vos paternelles bontés, je voudrais m'unir à mes frères dans l'épiscopat, au concert de l'Église entière, et Vous exprimer de nouveau ces sentiments, en quelques paroles qui resteront comme un témoignage de mon adhésion la plus complète aux enseignements de Votre autorité suprême.

[1] II Cor., xii, 15.

Je voudrais insister sur le caractère spécial, et je dirai providentiel, de cette Encyclique, destinée à répandre les clartés d'en haut au milieu des ténèbres qui grandissent autour de nous, et les joies de la charité et de la paix, en ces temps de divisions, de luttes et d'orages.

Cette Encyclique, elle est bien nommée d'après ses premières paroles : *Immortale Dei miserentis opus ;* elle est l'œuvre de Dieu par l'autorité divine de son Vicaire ; l'œuvre de la miséricorde et de la charité inspirées par le Cœur adorable de Jésus-Christ ; elle sera une des gloires de Votre pontificat, un monument immortel de science, de sagesse et d'éloquence.

En vérité, le grand péril de notre temps, le péril qui éloigne tous les secours et tous les moyens de salut, n'est-ce pas la séparation qui naguère se faisait de plus en plus profonde et funeste, entre l'Église catholique, d'une part, et de l'autre, les gouvernements et les peuples ?

Cette séparation, elle est due, sans doute, à l'erreur et à la haine; mais elle est due aussi à l'ignorance, à des préjugés obstinés et à des malentendus lamentables.

Depuis le jour où Vous êtes monté sur la chaire de Pierre, Vous avez poursuivi, avec une prudence consommée, avec une invincible persévérance, la grande mission de l'illumination des intelligences et de la pacification des cœurs. Cette Encyclique est le monument le plus précieux et le plus complet de Votre noble entreprise.

Elle reproduit, d'abord, dans une puissante synthèse, la doctrine catholique sur la source première du pouvoir; sur l'influence bienfaisante et nécessaire de la religion à l'égard de la société civile ; sur la facilité de reconnaître que « la seule vraie religion est celle dont Jésus-Christ est l'auteur et dont il a confié à l'Église la garde et la diffusion » ; sur la distinction de la puissance religieuse et de la puissance civile, et leur souveraineté dans les questions qui leur sont réservées ; et enfin sur la nécessité de leurs relations et de leur entente. Votre Sainteté achève

cette première partie en traçant le magnifique tableau des sociétés formées à la lumière de ces grandes traditions chrétiennes.

Dans la seconde partie, Votre Sainteté condamne les fausses doctrines et les libertés funestes qui portent le nom de droit *nouveau* et qui sont les fruits des « perni-« cieuses et déplorables innovations que vit naître le sei-« zième siècle. »

Les conclusions de ces démonstrations, Votre Sainteté elle-même les résume dans ces paroles :

« De ces décisions des Pontifes Romains, il faut con-« clure avec certitude que l'origine de la puissance « publique doit être cherchée en Dieu et non dans la mul-« titude ; que le droit à l'émeute répugne à la raison ; que « ne tenir aucun compte des devoirs de la religion ou trai-« ter de la même manière les religions différentes n'est « permis ni aux individus, ni à l'État ; que la liberté illi-« mitée de tout penser et de tout publier ne fait pas par-« tie des droits essentiels des citoyens et n'a pas droit « au patronage et à la faveur des gouvernements. Ce « qu'il faut encore admettre, c'est que l'Église comme « l'État est une société parfaite en son genre et autonome ; « que les dépositaires du pouvoir ne doivent à aucun degré « travailler à l'abaisser et à se l'assujettir, à restreindre « la liberté de son action dans le gouvernement de ses « affaires, ou à lui enlever n'importe lequel des droits qui « lui ont été conférés par Jésus-Christ. Pour les ques-« tions mixtes, la conduite la plus conforme à la nature « et aux plans de Dieu, ce n'est pas de séparer les deux « puissances, encore bien moins de les mettre en lutte « l'une contre l'autre, mais d'établir entre elles des rap-« ports de concorde en harmonie avec leurs causes les « plus prochaines, celles mêmes qui ont donné naissance « à chacune des deux sociétés. »

Sur tous ces points de doctrine que démontrent jus-qu'à l'évidence, non seulement la tradition constante de

l'Église et les décisions des Pontifes Romains, mais le simple bon sens, les divergences d'opinion parmi les catholiques ne sont pas possibles.

Mais après avoir établi la vérité et repoussé l'erreur, Vous réfutez les affirmations imprudentes qui ont troublé bien des âmes et les calomnies qui représentent l'Église comme l'ennemie obstinée des formes politiques modernes, de toutes les libertés publiques, des conquêtes des sciences et des arts, des progrès matériels, en un mot, de notre temps et de nos sociétés contemporaines.

Désormais, avec Vous, nous pouvons et nous devons enseigner que « accuser l'Église de voir de mauvais « œil les formes les plus modernes des systèmes poli- « tiques et de repousser toutes les découvertes du génie « contemporain, c'est une calomnie vaine et sans fonde- « ment. »

« Que les décisions et les lois de l'Église, si on veut « les interpréter sainement, ne réprouvent, en soi, aucune « des différentes formes de gouvernement, attendu que « celles-ci n'ont rien qui répugne à la doctrine catholique « et que, si elles sont appliquées avec sagesse et justice, « elles peuvent toutes garantir la prospérité de l'État. »

Avec Vous, nous pouvons et nous devons enseigner que « la participation plus ou moins grande du peuple au « gouvernement n'est pas répréhensible en elle-même et « que même elle peut, en certains temps et sous cer- « taines lois, devenir non seulement un avantage, mais « un devoir, pour les citoyens ; que si l'Église juge que « les divers cultes ne peuvent être mis sur un pied d'éga- « lité avec la vraie religion, elle ne condamne pas pour « cela les chefs d'État qui, en vue, soit de procurer un « grand bien, soit d'éviter un mal, tolèrent, dans la pra- « tique, la coexistence de divers cultes, que c'est d'ail- « leurs la coutume de l'Église de veiller avec le plus grand « soin à ce que personne ne soit forcé, malgré lui, d'em- « brasser la foi catholique et qu'elle n'a garde d'oublier

« ce sage avertissement donné par saint Augustin : La « contrainte peut tout obtenir de l'homme, tout sauf la foi.»

Avec Vous, nous pouvons et nous devons enseigner que « si l'Église réprouve une liberté qui engendre le « dégoût pour les saintes lois de Dieu et qui détruit l'o- « béissance due à l'autorité légitime, la liberté honnête et « digne de l'homme, l'Église la patronne au plus haut « point et pour en garantir aux peuples la ferme et inté- « grale possession, elle n'a jamais cessé d'agir et de com- « battre. »

« Et en vérité, tout ce qui peut servir au bien général « dans l'État, tout ce qui est utile pour protéger le peuple « contre la licence des princes qui ne pourvoient pas à son « bien; tout ce qui empêche les empiétements importuns « de l'État sur la commune et la famille ; tout ce qui « intéresse l'honneur, la dignité de la personnalité hu- « maine et garantit l'égalité du droit de chaque citoyen, « toutes ces choses, l'Église catholique les a, ou bien « établies, ou bien prises sous sa protection, ou bien con- « servées, comme l'attestent les monuments des âges « précédents. »

Avec Vous aussi, nous pouvons et nous devons enseigner que « l'Église accueillera toujours volontiers et avec « joie tout ce qui peut contribuer à augmenter les con- « quêtes des sciences ; qu'elle favorisera et encouragera « avec zèle celles qui ont pour objet l'étude de la nature; « qu'elle accepte de grand cœur les progrès que chaque « jour fait naître, lorsqu'ils contribuent réellement à la « prospérité de cette vie qui est comme l'acheminement « vers la vie future et immortelle..... et qu'elle a des « encouragements pour tous les arts et pour toutes les « industries. »

Enfin, dans une troisième partie, Votre Sainteté proclame les devoirs imposés aux catholiques sur le terrain de la constitution chrétienne des États et des relations de la société religieuse et de la société civile,

Et tout d'abord, « dans la sphère des croyances, ils « ont le devoir de donner une ferme adhésion à chacun « des enseignements passés et futurs des Pontifes romains « et, toutes les fois que les circonstances le demanderont, « d'en faire profession publique. Particulièrement en ce « qui concerne les libertés modernes, comme on les « appelle, chacun d'eux s'en tiendra au jugement du Siège « apostolique et se conformera à ses décisions. »

Ces libertés funestes que les fils de l'Église doivent repousser, ce sont celles que Vous avez réfutées en détail avec la précision d'un enseignement qui ne laisse rien à la confusion et au doute et que j'ai résumées plus haut en employant les paroles mêmes de Votre Sainteté.

Les catholiques doivent conformer à ces enseignements leur vie publique aussi bien que leur vie privée. « Qu'ils « répudient sans hésitation, dites-Vous, tout ce qui est « incompatible avec cette louable attitude ; qu'ils se ser- « vent des institutions publiques, autant qu'ils le pourront « faire avec honneur, pour patronner les droits de la « vérité et de la justice ; qu'ils travaillent à ce que l'usage « de la liberté ne franchisse pas les limites posées par « la loi naturelle et la loi de Dieu, et à ce que les consti- « tutions des États se modèlent sur les principes du chris- « tianisme ci-dessus exposés. Ce n'est pas chose aisée, « de déterminer avec certitude une méthode unique de « réaliser tous ces avantages, puisque cette méthode doit « s'adapter à des lieux et à des temps fort différents les « uns des autres. Il faut cependant mettre au premier « rang le soin de maintenir la concorde des volontés et « de tendre à l'uniformité de la conduite. On obtiendra « sûrement ces deux résultats, si chacun se fait une loi « d'être soumis aux prescriptions du Siège apostolique et « d'obéir aux évêques *établis par l'Esprit-Saint pour* « *régir l'Église de Dieu.*

..... « Dans le domaine des opinions libres, il sera « permis de discuter avec modération et dans le dessein

« de rechercher la vérité, mais en mettant de côté les « soupçons injustes et les mutuelles accusations..... S'il « s'agit de questions purement politiques, comme de se « prononcer sur le meilleur système de gouvernement « ou sur telle ou telle manière d'organiser les États, on « peut se livrer à de libres et honnêtes discussions. « Incriminer les catholiques dont la piété et la disposition « d'obéir filialement aux décisions du Saint-Siège sont « notoirement connues, parce qu'ils professeraient sur « ces divers points des sentiments différents des nôtres, « cela constituerait une véritable injustice. On se rendrait « plus coupable encore si, comme Nous avons eu le « regret de le voir faire en plus d'une circonstance, on « suspectait leur foi ou si on les accusait de la trahir. Les « écrivains et particulièrement les journalistes, ne devront « jamais perdre cette règle de vue. »

Quelle réponse éclatante aux calomnies dirigées contre la doctrine catholique ! Quelles décisions lumineuses et précises données à tant de questions douloureusement agitées par les fils de l'Église ! Quelle sécurité pour la soumission parfaite sur ces voies semées de tant de périls, même pour les intelligences les plus élevées et pour les meilleures volontés ! Quel remède souverain à des dissensions funestes ? Quelle puissance rendue aux catholiques pour le service loyal et dévoué de leur pays et pour la défense de la sainte Église !

Aussi, cette magnifique Encyclique apparaît comme le commentaire authentique et infaillible du *Syllabus* longtemps exploité par l'ignorance et la haine, et devenu pour un si grand nombre, un objet de répulsion et d'épouvante. L'erreur et l'exagération, qui est encore l'erreur, Vous les avez réfutées ; les préventions, les préjugés et les craintes, Vous les avez dissipés et Vous établissez le règne de la paix dans les splendeurs de la vérité parfaite.

Nos sociétés contemporaines qui ont, comme toutes les

sociétés de tous les temps, leurs défaillances, leurs égarements et leurs crimes, mais qui ont aussi leurs aspirations généreuses, leurs œuvres admirables de foi et de charité, leurs incontestables progrès, Vous ne les repoussez pas, Vous ne les maudissez pas. Ah! ces sociétés, elles doivent, elles aussi, trouver dans les enseignements et l'autorité des Pontifes Romains et dans le cœur maternel de l'Église, la lumière, la prospérité et le salut. C'est pourquoi, Vicaire du Fils de Dieu qui est le Sauveur de tous les hommes et de toutes les générations, le Maître de tous les peuples et de tous les temps, Vous tendez à ces sociétés une main miséricordieuse. Vous repoussez et les doctrines qui conduisent ces sociétés aux abîmes, et les anathèmes qui trahissent la vérité, la charité et la justice; Vous appelez à Vous les âmes et les peuples par les démonstrations victorieuses de la raison et de la foi et par les attraits de la miséricorde. Vous faites la part de l'erreur et du mal; mais vous faites aussi la part d'une « juste tolérance, d'une saine et légitime liberté et des honnêtes et utiles progrès de notre âge. »

Sur ces hauteurs du Vatican d'où Vous enseignez le monde, dans Votre âme de pasteur et de père, dans cette synthèse admirable de la doctrine catholique, la miséricorde et la vérité se sont rencontrées et vous préparez par la justice, le triomphe et le règne de la paix : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt.*

Aussi, tandis que les catholiques font monter jusqu'à Vous les témoignages de leur reconnaissance et de leur admiration, les hommes les plus hostiles s'inclinent avec respect devant ces nobles enseignements, revêtus des séductions de la plus haute éloquence.

Presque tous les gouvernements se rapprochent de la Chaire de Pierre ; et voici que, subjuguées par l'ascendant d'une autorité morale qui grandit chaque jour, deux grandes nations vous ont choisi comme arbitre. Ainsi Vous avez rendu à la Papauté désarmée et dépourvue de toutes les

ressources humaines, en ces jours où tout pouvoir est maudit ou contesté, une puissance et une gloire que notre siècle croyait à jamais anéanties et que les siècles passés ont rarement connues.

Soyez donc béni, ô Saint-Père, ô Pasteur des pasteurs, ô Docteur des âmes et des peuples, soyez mille fois béni ! Que Dieu qui Vous a donné, par une grâce insigne, à son Église, en ces temps d'épreuves et d'orages, Vous garde longtemps pour elle ! Qu'il Vous soutienne et Vous fortifie dans Vos incessants et prodigieux travaux ! Qu'il Vous accorde la consolation suprême qu'ambitionne Votre grand cœur : qu'il Vous donne de conduire l'Église, par la fidélité de ses fils à la vérité complète, par leur soumission parfaite à la hiérarchie sacrée, par l'union de toutes les volontés et de toutes les forces, au triomphe qui ouvrirait, pour la société civile, pour les peuples fidèles, l'ère de la pacification, de la prospérité matérielle et de la grandeur morale !

LETTRE PASTORALE

POUR ANNONCER

LE JUBILÉ SACERDOTAL

DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE LÉON XIII

---

23 octobre 1886.

Nos Très Chers Frères,

L'Église Catholique célébrera, au mois de décembre de l'année prochaine, le Jubilé sacerdotal de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII.

L'heure est venue de vous dire ce que cet anniversaire est pour tous les enfants de l'Église et la part que le diocèse de Nancy doit prendre à la manifestation de foi, de vénération, de gratitude, de piété filiale que préparent, depuis quelques mois déjà, toutes les nations catholiques.

Il importe souverainement que cette manifestation soit digne du grand Pape que Dieu nous a donné dans sa miséricorde, et qu'elle réponde à notre amour et à notre admiration. Il faut qu'elle fasse resplendir, au milieu des défaillances et des abaissements, des divisions et des ténèbres de notre temps, la dignité et l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, la puissance et l'unité catholiques.

C'est un jour de profonde, d'indicible émotion, celui où un prêtre, après cinquante années consacrées aux fonctions sublimes du sacerdoce et au ministère des âmes, monte à l'autel pour remercier Dieu de tant de faveurs, de tant de bienfaits, et pour raviver les souvenirs mille fois bénis et les délices célestes de sa première messe. Mais que sera ce solennel anniversaire pour le prêtre par excellence, pour le Pontife suprême, pour le représentant le plus élevé, le Vicaire du Prêtre Éternel Notre-Seigneur Jésus-Christ? Cette fête qui est si belle et si douce dans la plus humble paroisse, que doit-elle être dans l'Église universelle?

Quelle fête que ce jour où le prêtre qui gravira les degrés de l'autel portera dans son âme, avec les sollicitudes de tous les peuples catholiques, les souvenirs d'un sacerdoce visiblement comblé des bénédictions de Dieu, d'un long et fécond épiscopat, et d'un pontificat glorieux! Quelle fête que ce jour où ce prêtre, cet évêque, ce Vicaire de Jésus-Christ offrira le sacrifice rédempteur, soutenu par les prières de deux cent millions d'hommes, salué par la vénération et par l'amour des fidèles, du clergé, de l'épiscopat, dans l'univers entier, et que l'âme, le cœur de l'Église s'élèvera, avec son cœur ému, dans la joie, la reconnaissance et l'adoration! Quel magnifique, quel admirable, quel puissant *sursum corda* réjouira Dieu et ses anges et fera tressaillir la terre et le ciel!

Ah! c'est que le Pontife, objet de cette fête est celui à qui Dieu a dit : « *Pais mes agneaux; pais mes brebis*[1] »; « *Confirme tes frères*[2]; » et encore : « *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle*[3]. » C'est celui à qui, selon saint Cyrille, Jésus-Christ *a donné très pleinement la plénitude de ce qui est en lui-même*[4]; celui que les Pères et

[1] Joan., xxi, 15, 17.
[2] Luc., xxii, 32.
[3] Matth., xvi, 18.
[4] S. Thomas. Opusc. *De errore Græcorum*, — Suarez lib. III, *de Primat. Rom. Pont.* Cap. xvii, n. 5.

les Conciles proclament le chef de l'Église [1], la source de l'Épiscopat [2], l'Évêque de l'Église catholique [3], le Docteur universel et infaillible [4], et dont l'union avec l'Église est si intime que toute la tradition affirme que là où est Pierre, là est l'Église : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia* [5].

Cette grande fête sera donc une manifestation de respect et de soumission envers le Pontife Romain, une manifestation de la foi, de l'unité et de la vitalité de l'Église. Aussi, nous aimons à reproduire ici les belles paroles que l'éminent et éloquent Cardinal Schiaffino, président de l'Œuvre du Jubilé sacerdotal de Notre Saint Père le Pape, adressait naguère à l'Épiscopat catholique :

« Il ne saurait échapper à la sagesse connue de Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime, qu'en cette occurrence une manifestation d'amour filial et de gratitude pour les œuvres glorieusement accomplies, s'adressant au Souverain Pontife, porte en elle-même une signification qui, j'oserai le dire, va au delà de l'auguste et grande personnalité qui en est l'objet.

« Il s'agit de montrer à ceux de nos frères égarés, qui affectent de croire que la foi est vaincue et comme anéantie par les coups de l'incrédulité, combien, au contraire, elle demeure vigoureuse et pleine de vie; il s'agit de mettre sous les yeux de la société divisée en partis ennemis les uns des autres, cette société catholique qui, ravivée par l'esprit du Seigneur, trouve dans la chaire de saint Pierre et dans le magistère du Vicaire de Jésus-Christ une merveilleuse unité d'esprit et de cœur. »

Mais le Pape n'est pas le Docteur suprême et le Pasteur des pasteurs, il est un père. Il est père, parce qu'il donne à tous les fidèles, dans l'univers entier, la vie spirituelle et divine par l'intermédiaire du clergé et de l'épiscopat. Il

[1] S. Chrysost. Hom. LXXX, *ad popul.*
[2] S. Cypr. Epist. XLV, *ad Cornel.*
[3] Concil. Chalced. et Constantinop. *n Epist. ad Synod.*
[4] Concile du Vatican.
[5] S. Ambros. *in Psalm. XL.*, n. 30.

est père, parce qu'il gouverne, plus encore par l'amour et la miséricorde que par l'autorité, la grande famille catholique. Il est père, parce qu'il ressent dans son cœur toutes les épreuves de ses fils, toutes les sollicitudes et toutes les angoisses de la tendresse paternelle; parce qu'il est la plus haute, la plus parfaite, la plus touchante image du Dieu de qui descend toute paternité, au ciel et sur la terre [1]. Tout ce qu'il y a de plus vénérable et de plus doux dans les paternités de ce monde se trouve à un degré supérieur dans la paternité surnaturelle de ce vieillard qui est salué des noms de Pape, de Père des pères, de Saint-Père.

C'est pourquoi cette fête doit émouvoir notre piété filiale. Il faut qu'en ce jour le Pape soit le *Bienheureux Père*, qu'il apparaisse entouré de tous ses enfants comme d'une couronne de joie et que sa gloire rejaillisse sur sa famille : *Corona senum filii filiorum et gloria filiorum patres eorum* [2]. Pasteurs, à tous les degrés de la sainte hiérarchie, nous qui sommes aussi des pères, ne devons-nous pas, en accomplissant ce grand devoir, obtenir que nous soyons consolés et réjouis dans nos fils et que nos prières soient enfin exaucées : *Qui honorat patrem suum jucundabitur in filiis, et in die orationis suæ exaudietur* [3] ? Quelle est la famille chrétienne qui n'ait pas besoin d'attirer plus que jamais sur son foyer la bénédiction du père qui affermit la demeure des enfants, et d'écarter, en consolant notre mère désolée la sainte Église, les malédictions qui détruisent les demeures et les familles jusque dans leurs fondements : *Benedictio patris firmat domos filiorum; maledictio autem matris eradicat fundamenta* [4].

N'oublions pas que cette manifestation doit répondre aux gloires et aux épreuves du Pontificat de Léon XIII.

[1] *Ex quo omnis paternitas in cœlo et in terrâ nominatur.* Ephes., III, 15.

[2] Prov., XVII, 6.

[3] Eccli., III, 5.

[4] Eccli., III, 11.

Jamais, peut-être, depuis l'origine de l'Église, des obstacles plus nombreux et plus redoutables ne s'étaient présentés au successeur de Pierre, à l'heure où il est monté dans la chaire infaillible et sur ce trône en butte à tous les assauts de l'enfer. Partout les peuples frémissants, la société attaquée dans ses assises, les gouvernements hostiles, l'indépendance de la Papauté menacée jusqu'aux portes du Vatican par l'invasion victorieuse; nulle part, un secours, un appui, un rayon d'espérance. Mais la grande âme de Léon XIII a dissipé bien des préjugés, écarté plus d'un péril, apaisé plus d'un orage.

Ses enseignements ont résolu les principaux problèmes qui agitent nos sociétés; les droits de la hiérarchie catholique ont été affirmés et vengés; les études sacrées ont reçu une impulsion puissante; les sciences naturelles, dont notre siècle est épris, ont été saluées comme les auxiliaires de la foi. L'ascendant de la Papauté a grandi, presque tous les gouvernements se sont rapprochés du Pontife Romain, et parmi les adversaires les plus obstinés de l'Église, il n'en est pas un qui ne reconnaisse les vertus, la dignité, la haute intelligence et la sagesse de Léon XIII.

Comme ses plus vaillants prédécesseurs, Léon XIII n'a cessé de faire entendre les revendications de la vérité et de la justice, et nous pouvons redire ces paroles:

« O grandeur de ce ministère apostolique! O éloquence des bulles pontificales où la majesté de l'autorité qui avertit et qui condamne est tempérée par la suavité de l'amour qui gémit et qui supplie! Bonté de Dieu dans nos malheurs! Il y aura donc toujours, sur cette triste terre, une voix que ni l'erreur, ni les passions ne pourront étouffer; une voix qui consolera les affligés, qui soutiendra les victimes, qui flétrira les bourreaux, qui pleurera sur les tombés; et qui, au milieu des démentis donnés à la vérité, des défaites de la justice écrasée, des agonies de l'honneur et du droit, maintiendra, plus haut que toute clameur,

la vérité, la vertu, l'honneur, la justice, la liberté, aux applaudissements des âmes honnêtes, consolées et vengées [1] ! »

Une pareille œuvre ne peut être accomplie sans des luttes douloureuses ; les épreuves n'ont pas manqué au Vicaire de Jésus-Christ, et il doit être consolé par l'amour et la gratitude de ses enfants.

Les âmes les plus fortes hésitent parfois sous le poids de responsabilités qui effrayent la faiblesse humaine, et qui seraient redoutables aux Anges [2]. Les âmes les plus généreuses ont leurs heures de tristesse et d'abattement ; les chefs les plus vaillants se sentent soutenus et fortifiés par la confiance et le courage de tous. Il n'est pas de jour où le Pape ne prenne la responsabilité des décisions les plus graves ; il n'est pas de jour où la douleur ne l'assaille. Plus que tous les disciples de la Croix, le Vicaire du Dieu crucifié doit « achever en lui ce qui manque à la passion de Jésus-Christ [3]. » Placé plus haut dans l'autorité et dans la gloire, il doit avoir une part de roi, et porter sur son front, avec la tiare, une couronne d'épines. Représentant le plus parfait de l'idéal de toute perfection, qui a voulu être l'homme de douleurs, il doit posséder *ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu.*

Aussi, les épreuves, les angoisses ont été la part de tous les Papes ; elles sont la part de Léon XIII. Que de résistances obstinées aux sollicitations de sa sagesse et de sa miséricorde ! Dans cette Italie dont la Papauté, selon une parole célèbre, est la dernière grandeur vivante, quels cris de haine se font entendre ! « C'est à Rome même, disait il y a quelques jours Léon XIII aux pèlerins hollandais, qu'on livre les combats les plus acharnés. »

[1] Bougaud, *L'Église*, p. 562.
[2] Onus quippe angelicis humeris formidandum. (Conc. Trid. Sess. VI de Reform. C. 1.)
[3] Coloss., I, 24.

Et ailleurs, quelles conjurations aveugles contre l'Église, quelles atteintes à la liberté des consciences catholiques, quelles persécutions répondent parfois aux paroles de la patience et de la charité de l'auguste Pontife ! Dans l'Extrême-Orient, les chrétientés désolées font monter leurs cris de détresse jusqu'au Père qui ne peut les protéger et les défendre.

La charité catholique, la piété filiale, n'apporteront-elles pas à l'âme attristée du Pontife et du Père les plus douces consolations ?

Ici comme partout, la France sera au premier rang. Elle se souviendra de son titre de Fille aînée de l'Église, et aucun peuple ne la surpassera dans l'élan de la générosité.

D'ailleurs, Léon XIII a donné constamment à notre pays les preuves les plus touchantes de son amour, de son invincible confiance. Malgré les tristesses du présent, il n'a laissé échapper aucune occasion de dire ce qu'il attend de la fidélité de ce noble peuple toujours si profondément chrétien. Naguère encore, dans cette question si grave du protectorat catholique en Chine, Léon XIII a donné une nouvelle preuve de son amour et de sa miséricordieuse condescendance pour la France, sans oublier ces chrétientés lointaines et cet empire de quatre cent millions d'hommes où l'Église peut être appelée bientôt à jouer un rôle providentiel qu'aucune puissance politique ne pourrait accomplir. La décision prise par le Saint-Siège est un témoignage éclatant « de cette sagesse, de cette prudence et de cette mansuétude qui, comme une pensée maîtresse, dominent et inspirent tous les actes de ce pontificat réparateur et riche en initiatives. C'est ce désir du bien, cette passion sereine de la paix qui a attiré les gouvernements, qui a préparé la pacification en Prusse, qui, sur tous les points de l'univers, a provoqué un retour vers Rome. C'est cette même disposition qui a guidé Léon XIII dans ses rapports récents avec la France. Cette nation,

qui a des liens historiques si intimes et si nombreux avec les Pontifes de Rome, comprendra que Léon XIII a ajouté un nouvel anneau à cette chaîne glorieuse de services et de bienfaits qui va de Charlemagne à lui. Elle a été la première, la plus chevaleresque dans la lutte des nations en faveur du Saint-Siège : elle le restera, et cette question de Chine, au lieu de troubler, aura fortifié cette harmonie et cette alliance garantie par Dieu et les siècles [1]. »

En France, le diocèse de Nancy tiendra une place d'honneur. Nous l'avons dit et nous sommes heureux de le redire, malgré les épreuves que subissent toutes les fortunes, notre diocèse s'est montré, cette année, plus généreux que jamais. Noblesse et charité obligent.

Cette charité qui atteindra le Saint-Père dans sa détresse, le ministère des âmes dans ses régions supérieures et dans son universalité, l'apostolat dans sa forme la plus élevée, et le foyer même de la vie catholique, est évidemment la plus précieuse aux regards de Dieu et la plus méritoire. Si l'adorable Maître a dit : « Ce que vous aurez fait au plus petit et au dernier de mes serviteurs, c'est à moi que vous l'aurez fait », que dira-t-il de l'aumône faite avec générosité au plus grand, au premier de ses serviteurs, à son vicaire et à sa vivante image ?

Aussi, le Denier de Saint-Pierre, doit produire, cette année, des sommes plus considérables. Des offrandes de tout genre : vases sacrés, ornements et linges liturgiques, meubles, objets d'art et de piété, seront unis à cette première et essentielle offrande. Ces offrandes, après avoir fait partie d'une exposition qui sera installée au Vatican, permettront au Saint-Père de secourir les églises pauvres, les missionnaires, les chrétientés lointaines qui, à cette heure encore, donnent à Dieu et à l'Église des saints et des martyrs.

Les Communautés religieuses, les associations de piété

[1] *Le Moniteur de Rome* du 7 septembre 1886.

et de charité, les artistes chrétiens, les familles qui ont conservé, avec les traditions de la foi, les inspirations de la piété envers le Vicaire de Jésus-Christ, même les plus humbles fidèles, prendront sous une forme ou sous une autre, une part à cette universelle manifestation.

Des Comités de pèlerinage au tombeau des Saints Apôtres se constituent dans plusieurs pays catholiques. Nous avions préparé, l'année dernière, dans tous ses détails, un pèlerinage diocésain ; mais les circonstances ne nous ont pas permis de réaliser ce projet. Un pèlerinage de la Lorraine entière serait bien plus considérable et apporterait au Saint-Père de bien plus douces consolations. Aussi, nous espérons pouvoir, de concert avec nos vénérés collègues, les évêques de Saint-Dié et de Verdun, organiser un pèlerinage lorrain. Nous ne doutons pas que cette pensée ne reçoive les plus nombreuses et les plus vives approbations. Léon XIII a daigné nous dire, au mois de décembre dernier, avec quelle joie il accueillerait cette pieuse caravane de prêtres et de fidèles lorrains.

Voici un extrait des Statuts de la Commission établie à Rome :

« La Commission a pour but de provoquer dans le monde catholique des témoignages solennels de dévouement et d'amour pour la personne de notre bien-aimé Père, le Souverain Pontife Léon XIII, à l'occasion de ses noces d'or, c'est-à-dire de son Jubilé sacerdotal qui s'accomplira en décembre 1887.

Tout en laissant à chaque nation, à chaque diocèse, à chaque société, etc., etc., le soin de se préparer à ce grand événement, de la manière et par les moyens que chacun jugera les plus opportuns, la Commission se propose de faire un appel à tous les catholiques pour les réunir fraternellement en quatre œuvres communes, qui seront :

1° Une sainte ligue de *prières* pour obtenir de Dieu le

triomphe de l'Église et la conservation du Souverain Pontife Léon XIII.

2° Une *Exposition au Vatican* des produits de l'art et de l'industrie des catholiques, destinés à être offerts à Sa Sainteté. La partie principale de cette Exposition sera réservée aux objets du culte.

3° *L'honoraire de la Messe du Saint-Père* composé de dons très minimes offerts par les catholiques du monde entier.

4° *Pèlerinages* au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul au Vatican.

LETTRE PASTORALE

SUR

L'IMMORTALITÉ DE L'AME

---

2 février 1887.

Nos Très Chers Frères,

L'enseignement de l'épiscopat embrasse tout l'ensemble des vérités chrétiennes ; mais il doit s'adapter aux conditions des temps, aux attaques de l'erreur, aux périls des âmes, aux luttes de la Sainte Église. Chef du peuple de Dieu, en ces jours de grands combats, nous devons affermir les courages, ranimer les célestes espérances, signaler les manœuvres de l'ennemi, opposer à ses négations des démonstrations victorieuses, défendre les trésors confiés à notre sollicitude et à notre fidélité.

Parmi les croyances qui subissent, à cette heure, les attaques obstinées de l'erreur, il en est une que la foi enseigne et qui appartient au domaine de la raison, elle est intimement unie aux plus hautes croyances, elle est une

des bases essentielles de la morale, une des vérités nécessaires à la direction de toute vie humaine et à la défense de nos sociétés menacées, c'est le dogme de l'immortalité de l'âme et de nos destinées futures[1].

Ce problème de nos destinées s'impose d'ailleurs à toute intelligence. C'est en vain que l'incrédulité s'efforce de l'écarter; il revient toujours obsédant la raison, même la plus égarée, dans les déceptions et les illusions de la vie et dans les angoisses de la mort.

« Comment voulez-vous, a dit un philosophe de notre temps, que l'homme vive en paix, quand sa raison, chargée de la conduite de la vie, tombe dans l'incertitude sur la vie elle-même et ne sait rien de ce qu'il faut qu'elle sache pour remplir sa mission ? Comment vivre en paix, quand on ne sait ni d'où l'on vient, ni où l'on va, ni ce que l'on a à faire ici-bas ? quand on ignore ce que signifient l'homme et l'esprit et la création ? quand tout est énigme, mystère, sujet de doute et d'alarmes ? Vivre en paix dans cette ignorance est chose contradictoire et impossible. » « Oh ! ajoutait-il, les doutes que la question de l'avenir provoque, si l'homme n'en trouve pas immédiatement la solution dans les croyances établies, les doutes qu'elle provoque sont terribles[2]. »

Un des plus profonds penseurs qui ont étudié le problème de nos destinées, un philosophe qui unissait aux illuminations du génie la puissance d'une logique inexorable, a dit : « L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort, qui nous touche de si près, qu'il faut avoir perdu tout sentiment, pour être dans l'indifférence de ce qu'il en est. Toutes nos actions et toutes nos pensées doivent prendre des routes si différentes, selon qu'il y a ou non des biens éternels à espérer, qu'il est impossible

[1] Nous avons traité, il y a quelques années, dans deux lettres pastorales, de *l'existence et de la spiritualité de l'âme*, puis de *sa puissance et de sa grandeur*. V. T. I, p. 47 et 97.

[2] Jouffroy. *Mélanges philosophiques : Du problème de la destinée humaine.*

de faire une démarche avec sens et jugement tant que cette question n'est pas résolue. L'indifférence en une affaire où il s'agit de nous-mêmes, de notre éternité, de notre tout, m'étonne, m'irrite, m'épouvante[1]. »

Cette croyance aux récompenses et aux joies de la vie future est la source unique des consolations qui peuvent relever et fortifier les cœurs brisés. Hélas ! plus nous avançons dans la vie, plus nous voyons de deuils et de larmes, plus nous rencontrons de profondes tristesses, plus nous entendons de gémissements et de sanglots. Qui donc n'a pas besoin d'être consolé ?

Les épreuves de notre pays, les dangers qui le menacent s'ajoutent aux douleurs qui attristent chaque foyer et aux angoisses de toutes les âmes.

Tandis que la terre semble trembler sous nos pas, tandis que partout l'horizon apparaît si sombre, n'est-ce pas l'heure d'élever nos pensées vers les régions de la lumière, de la sécurité et de la paix éternelle ?

Puisque le courage doit grandir avec les périls, ne faut-il pas le demander à ces sources supérieures, à ces récompenses célestes, à ces espérances immortelles qui ont mis au cœur de nos pères, au cœur des guerriers chrétiens, au cœur des martyrs et des apôtres les inspirations de la vaillance, du dévouement et de l'héroïsme ?

Cette croyance de tous les temps est, à d'autres points de vue encore, la croyance qu'il faut affirmer, démontrer et défendre en ces temps si troublés. Elle est attaquée tous les jours, partout et sous toutes les formes. Une science orgueilleuse la repousse, une philosophie qui méprise les premières données de la logique l'écarte avec dédain ; la parole et la presse s'en vont répétant aux travailleurs, aux malheureux, au peuple qui ne peut se passer d'espérance, ces lugubres et désolantes doctrines : il n'y a rien au delà de cette vie ; quand on est mort, tout est mort.

[1] Pascal. *Pensées.*

Les enterrements civils, ces funérailles qui n'admettent aucun symbole religieux et qui s'étalent depuis quelques années, parfois avec une pompe extraordinaire, au milieu de ce peuple de France, ne sont pas seulement des manifestations antichrétiennes, elles sont des manifestations opposées à la raison qui affirme l'immortalité de nos âmes. Les discours prononcés dans ces lugubres cérémonies ne contiennent pas une parole qui admette ou même qui suppose une vie future.

A ces négations, à ces manifestations, il faut opposer, au nom de la raison elle-même, des démonstrations qui éclairent et qui consolent, qui affermissent dans les âmes des croyances si nécessaires et si douces, si hautes et si salutaires.

Nous ne l'ignorons pas, il est difficile de traiter ce sujet dans une lettre pastorale. D'une part, si les preuves ne sont pas exposées dans leur ensemble et dans toute leur force, l'imperfection de la démonstration se retourne contre la vérité, et, d'autre part, quelques-unes de ces preuves peuvent dépasser la portée de quelques intelligences.

Confiant dans la grâce de Dieu dont nous défendons la cause et *qui révèle aux petits et aux simples, ce qu'il cache aux savants et aux sages* [1], nous nous efforcerons d'établir une démonstration complète et puissante, en lui donnant une précision et une clarté qui la rendent accessible à tous [2].

[1] Matth., xi, 25.

[2] Messieurs les curés pourront cependant dans la plupart des paroisses supprimer la lecture du commencement du § VI, dans lequel nous exposons les systèmes de la philosophie contemporaine sur la vie future et résumer en quelques paroles cette démonstration.

I

Comment l'âme subirait-elle la même destruction que le corps? Elle lui est unie pendant la vie présente, mais elle en est profondément, essentiellement distincte par sa nature, par ses propriétés, par ses facultés et par ses actes.

Il y a en nous un principe de vie, d'intelligence, de volonté. Quand nous disons : je suis, je pense, je veux, ce n'est pas de nos nerfs, de notre cerveau, de notre sang que nous parlons ainsi, mais d'un principe qui, évidemment, n'est pas notre corps, d'un principe qui se connaît, se gouverne soi-même et qui est en nous la source du mouvement et de la vie. Cette distinction est si manifeste, si profondément gravée dans la conscience, qu'elle se retrouve toujours claire et précise dans le langage de tous les peuples, de tous les siècles et de tous les hommes.

Le corps se modifie chaque jour, et pour ainsi dire à chaque instant. Il s'assimile des substances qui lui sont étrangères, il se développe, il s'affaisse, il vieillit, il s'affaiblit, il se dissout : il y a en lui une perpétuelle et universelle transformation. L'âme reste toujours une, toujours la même, et elle a la conscience de cette unité et de cette perpétuité.

Cette distinction est si essentielle et si évidente, que ceux qui essayent de la nier se réfutent eux-mêmes par une perpétuelle contradiction. Quand ils louent, quand ils blâment, quand ils expriment leur estime ou leur mépris, quand ils condamnent ou approuvent, ils supposent évidemment qu'il existe en nous une substance intelligente, responsable parce qu'elle est libre, une âme enfin distincte du corps et de la matière.

Il est vrai, dans cette union intime de l'âme et du corps qui constitue l'être humain, l'âme subit dans une large

mesure l'influence du corps. L'exercice des facultés de l'âme dépend en partie des organes et des sens, mais cette influence ne détruit pas la distinction essentielle que nous avons démontrée. Les organes du corps sont comme un instrument nécessaire à un certain nombre d'actes de l'âme, et une lésion de l'instrument modifie le son que produit l'artiste et peut même le rendre impossible.

Quand les sens s'affaiblissent, ce n'est pas l'âme qui est atteinte et qui perd sa force ; car la puissance des sens ne pourrait pas être rétablie par la guérison de l'organe lésé; et cependant un vieillard dont les yeux seraient rajeunis jouirait de la vue comme aux jours de sa jeunesse [1].

L'âme a d'ailleurs des forces qui dépendent d'elle-même et qui ne subissent pas l'influence du corps et des sens. Souvent son activité, sa pénétration, sa fécondité s'accroissent avec les années, malgré la faiblesse et les infirmités de la vieillesse. Cette lumière qui paraît près de s'éteindre jette d'admirables clartés. Dans ce corps brisé et broyé par la douleur, défiguré par l'âge, déjà glacé par la mort, l'âme reste vivante, active, victorieuse, plus libre et plus souveraine que jamais. Près de sortir du corps, dit un philosophe et un orateur de l'antiquité païenne, l'esprit prend une énergie nouvelle et semble se rapprocher de Dieu [2].

L'âme n'est pas seulement distincte du corps, elle lui est manifestement et absolument supérieure.

L'âme gouverne, le corps obéit ; la matière, la chair sont aveugles et inertes, le mouvement et la direction appartiennent à la substance intelligente et libre. Les facultés de l'âme aperçoivent le but de la vie et dirigent le corps sur les voies qui y conduisent. Aussi l'âme impose sa loi aux instincts avilissants du corps, elle les réprime et les contient, elle leur fait subir le joug de la vérité, de la justice, du devoir, de la vertu, de l'héroïsme.

[1] S. Thomas : *Summ. contra gentes*, lib. II, cap. LIX, n. 10.
[2] Cicéron. *De Divinat.*, lib. I, cap. XXX.

C'est en vain que les sens se révoltent, que la chair gémit, que le corps affaibli par la maladie ou surexcité par la fièvre des passions, résiste ou se cabre, comme le coursier rebelle au frein et à l'éperon ; l'âme qui est fidèle à sa nature, qui n'a pas abdiqué son pouvoir, l'âme reste maîtresse et souveraine.

La science imposera au corps ses veilles laborieuses, l'ambition ses efforts incessants, le dévouement ses douloureux sacrifices, l'amour de la patrie lui fera supporter les plus dures épreuves, braver tous les périls, affronter et subir la mort, la pénitence lui infligera des privations cruelles, des mortifications sanglantes : l'âme commande toujours, le corps obéit en frémissant.

L'histoire l'atteste, et notre siècle incrédule et frivole l'a vu de ses yeux : dans les saints, l'âme acquiert la plus haute puissance, la souveraineté la plus absolue, le corps devient docile à la loi de l'esprit et aux entraînements de l'héroïsme. On dirait que sur ces sommets glorieux où l'âme victorieuse a conduit le corps, la matière se transforme et se spiritualise en quelque sorte, et l'âme illuminée de clartés supérieures apparaît à travers le voile transparent de la chair.

Par un contraste qui est une seconde démonstration de cette supériorité, si l'âme accepte la domination du corps, si elle subit la loi des instincts et des passions, elle est bientôt comme enveloppée et absorbée par la chair et par la matière ; elle renonce à ses progrès, à ses ascensions, à sa grandeur ; elle s'appesantit sous ce fardeau déshonorant. Ses facultés s'affaiblissent et s'éteignent ; l'intelligence perd ses lumières et son activité, la volonté hésitante et troublée ne connaît bientôt plus que les défaillances et les défaites ; l'imagination traîne dans la boue des ailes à jamais souillées ; le cœur renonce aux joies élevées et pures, aux généreux élans, à l'enthousiasme du beau et du bien. Selon le langage énergique de nos livres saints, le cœur abaissé, endurci, s'ensevelit dans la

matière et devient semblable à elle, *incrassatum cor*[1], ou bien il n'est qu'une cendre froide, stérile et vaine, que le moindre vent soulève et emporte aux abîmes, et la vie de l'homme devient plus avilie, plus méprisable que la fange qu'il foule aux pieds, *cinis est cor ejus et luto vilior vita ejus*[2].

La domination de l'âme sur le corps arrive à ce degré de puissance et d'évidente supériorité qu'elle le conduit à la souffrance et à la mort. Elle pousse le corps déjà brisé par les supplices au-devant de supplices plus atroces encore. Entre les murailles des plus sombres cachots, sous le poids des plus lourdes chaînes, sur les bûchers en flammes, sous le glaive déjà levé, dans les étreintes des tortures, dans les secousses de l'agonie, l'âme plus forte, plus libre, plus souveraine que jamais fait entendre le chant de sa victoire, le cantique de sa délivrance, l'hymne triomphal de son immortalité.

Mais si nous périssons tout entiers, ce n'est pas seulement l'égalité absolue et fatale qui deviendrait la part de l'âme, c'est une lamentable infériorité ; car le corps inintelligent et aveugle n'a aucune aspiration opposée à la destruction ; tout dans l'âme, au contraire, tend et aspire invinciblement à une destinée sans limites.

D'ailleurs, si la destruction était la destinée commune de ces deux substances, c'est au corps que resterait la dernière victoire, c'est le corps qui ferait subir à l'âme les conditions inférieures et humiliantes de sa nature. Rien ne pourrait préserver l'âme de cette suprême défaite, ni ses efforts généreux, ni ses luttes douloureuses, ni ses victoires répétées et si chèrement obtenues. Dans ce renversement total de tout ce qui a été pendant la vie la condition essentielle de la grandeur morale, le corps triompherait, la matière inerte et aveugle s'imposerait à l'esprit.

L'intelligence la plus haute, le génie le plus sublime, la

[1] Matth., xiii, 15.
[2] Sap., x, 15.

volonté la plus puissante, l'âme la plus riche par ses dons, ses facultés, ses vertus, ses aspirations et ses victoires, l'âme la plus ardente et la plus héroïque, serait confondue avec le corps et entraînée avec lui dans sa ruine.

Que disons-nous? Après la mort, le corps luttera contre la destruction, même quand il ne sera plus qu'une poussière impalpable et sans nom, il résistera encore au néant; car la science nous affirme qu'aucun de ses atomes ne sera absolument anéanti. L'âme, au contraire, l'âme une et simple, sans composition et sans parties, l'âme qui doit vivre tout entière ou périr tout entière, l'âme, à l'heure de la mort, serait pour jamais rejetée dans le néant!

Non, cela n'est pas possible. Le corps est l'instrument insensible et inerte, l'âme est le souffle intelligent et vivant qui le fait mouvoir et vibrer, Le corps est la chaîne qui retient l'aigle captif; la chaîne se brise et l'aigle reprend son vol vers les sommets resplendissants. Le corps est une prison de boue; la prison s'écroule et le prisonnier retrouve la lumière et la liberté. Le corps est le fardeau qui accable le voyageur dans ce désert aride et désolé; le fardeau est tombé, et le voyageur s'élance vers la patrie perdue. Le corps se décompose et se dissout; l'âme est immortelle!

Mais, nous dira-t-on, comment l'âme peut-elle subsister, séparée du corps? La difficulté n'est pas de comprendre comment l'âme subsiste malgré cette division; il serait bien plus difficile de comprendre qu'elle ne subsistât pas.

Après cette vie, l'âme pourra penser avec plus de perfection qu'elle ne le peut, maintenant qu'elle est unie au corps. Car c'est un fait d'expérience que plus l'âme se soustrait aux impressions des sens, plus elle se livre avec fruit aux opérations intellectuelles : « Notre âme, dit saint Thomas, est d'autant plus capable de concevoir les vérités intelligibles et abstraites, qu'elle se tient plus à l'écart des

choses corporelles[1]. » Par conséquent, une fois délivrée des entraves du corps, l'âme ne sera que plus libre dans l'exercice de ses facultés.

Saint Athanase expose en ces termes la même doctrine : « Si l'âme enfermée dans le corps et unie à lui n'est ni resserrée ni circonscrite dans les étroites limites du corps, lorsqu'elle sera dégagée des liens du corps par la volonté de Dieu qui les a unis n'acquerra-t-elle pas une connaissance bien plus claire de l'immortalité? Car si enchaînée à ce corps, elle vit de la vie qu'elle lui communique, elle vivra d'une vie bien plus parfaite lorsqu'elle sera séparée de lui par la mort[2]. »

Écoutez la philosophie païenne : « Les hommes qui ne comprennent pas, dit Cicéron, qu'une âme séparée du corps puisse exister, comprennent-ils mieux comment l'âme peut habiter un corps et l'animer? N'est-il pas plus facile de concevoir l'âme dégagée du corps et s'élevant aux demeures supérieures, que d'expliquer sa présence dans un corps qui lui ressemble si peu? Est-ce que la raison, la mémoire et les autres facultés de l'âme, si riches, si étendues par leur puissance, sont composées et ressemblent au corps[3]? »

Et Rousseau a dit: « Quand l'union de l'âme et du corps est rompue, je conçois que l'un peut se dissoudre et l'autre se conserver. Pourquoi la destruction de l'un entraînerait-elle la destruction de l'autre? Hélas! je le sens trop par mes vices, l'homme ne vit qu'à moitié durant la vie, et la vie de l'âme ne commence qu'à la mort[4]. »

La distinction de l'âme et du corps et la supériorité de l'âme sont si évidentes pour tous, que l'idée, nous pourrions dire la conscience de l'immortalité de l'âme, est universelle, et cette universalité est une nouvelle preuve de cette haute croyance.

[1] *Summ. theol.* 1a p., q. XII, a. II.
[2] *Orat. contra Gentes*, n 33.
[3] *De Amicitia.*
[4] *L'Émile.*

« Spontanée ou réfléchie, claire ou confuse, apparente ou cachée, acceptée ou repoussée, puissante ou faible, permanente ou passagère, l'idée de l'immortalité se rencontre dans tous les esprits ; aucun homme qui ne sente, ou ne pense, ou ne fasse des choses dont la portée dépasse le tombeau, des choses qu'il ne ferait, ne penserait, et ne sentirait point si l'idée de l'immortalité n'était en lui.

« D'où vient à l'homme cette idée? Par quelles voies et à quels titres s'introduit-elle aussi universellement dans l'esprit humain ?

« Quelles lumières fournit son origine sur sa légitimité?

« Ce n'est point de l'expérience que l'homme tient l'idée de l'immortalité ; il ne l'emprunte point, par voie d'observation et d'analogie, au monde extérieur. De là viennent au contraire toutes les analogies qui l'obscurcissent et la repoussent. Le seul spectacle que le monde extérieur présente à l'homme, c'est l'alternative continuelle, insurmontable, de la vie et de la mort.

« L'idée de l'immortalité viendra-t-elle de la science? Serait-elle une invention philosophique, une hypothèse, un système imaginé pour expliquer le problème de notre nature et de notre destinée?

« Quoi ! une idée universelle, antérieure dans l'histoire de l'humanité, à tout nom propre, à toute école, une idée qui se rencontre partout, sous toutes les formes et à tous les degrés de la civilisation, au sein même de la plus grossière barbarie, qui subsiste, vague, obscure et pourtant puissante, au fond des sentiments et sous les actions des hommes les plus étrangers à toute méditation personnelle, à tout enseignement extérieur, une telle idée serait une œuvre philosophique, une invention de la science ! Au premier aspect, cette supposition est inadmissible, car elle choque l'instinct du bon sens. Elle ne supporte pas davantage un examen un peu plus attentif.

« L'idée de l'immortalité a pénétré jusque dans les systèmes dirigés contre elle et au sein des hypothèses enne-

mies. Qu'on examine de près ces doctrines qui, dans les temps anciens ou modernes, en Asie ou en Europe, ont fait profession de repousser l'idée de l'immortalité ; on l'y retrouvera plus ou moins indirecte, plus ou moins cachée, mais toujours invincible dans l'instinct des hommes, et se glissant, sous une forme ou sous une autre, dans la pensée même qui la nie.

« Je crois l'avoir clairement montré : l'homme ne reçoit l'idée de l'immortalité ni de l'expérience, ni de la science. Le monde extérieur ne la lui fournit point ; son esprit ne l'a point inventée. C'est du fond de son âme qu'elle surgit en lui ; il se sent, il se voit, il se sait immortel[1]. »

Que peut, contre cette conviction profonde, universelle, invincible, la négation de quelques esprits égarés ? Que peuvent quelques voix perdues dans ce concert de l'humanité qui monte, à travers tous les siècles, du sein de tous les peuples et de tous les rivages du monde ? D'ailleurs, nous l'avons fait remarquer, ces esprits égarés se réfutent eux-mêmes par une perpétuelle contradiction. Et quand nous disons négation, nous leur faisons un honneur qu'ils ne méritent point. La négation, en effet, suppose la certitude, et quel est l'homme, même le plus soumis aux sophismes d'une science superbe, qui oserait prétendre qu'il a la certitude du néant. Ceux qui prétendent être arrivés à cette certitude ne se font point illusion, et quand ils voient venir la mort, ils ne peuvent que redire avec terreur ces désolantes paroles : *Je vais vers un grand inconnu !*

Cette croyance universelle qui a sa source dans les profondeurs les plus intimes de l'âme et qui ne rencontre devant elle que le doute, c'est-à-dire l'ignorance et les ténèbres, elle est bien le témoignage de la vérité, le cri spontané et puissant de la nature humaine.

[1] Guizot. *Méditations et Études morales : l'Immortalité.*

II

Mais si nous étudions de plus près la nature de l'âme, ses tendances, ses aspirations, la démonstration de l'immortalité apparaît plus éclatante encore.

L'intelligence de l'homme aspire à la vérité, qui est sa lumière et sa vie, et cependant tous les trésors des connaissances humaines, toutes les conquêtes de la science, toutes les illuminations du génie, en répondant à ses aspirations, ne font que les exciter et les agrandir. L'homme qui, au prix d'une vie tout entière de labeurs et d'efforts, a reculé les bornes de la science, voit les ombres s'étendre devant son regard devenu plus pénétrant. Il découvre des problèmes qu'il ne soupçonnait pas; il marche toujours sans arriver jamais et il peut redire ces étonnantes paroles de Newton mourant : « Je ne sais ce que le monde pensera de mes travaux, mais pour moi il me semble que je n'ai été autre chose qu'un enfant jouant sur le bord de la mer et trouvant tantôt un caillou un peu plus poli, tantôt une coquille un peu plus brillante, tandis que le grand océan de la vérité s'étendait inexploré devant moi [1]. »

Jamais ces aspirations n'ont été satisfaites, jamais elles ne le seront dans les ombres de cette terre, et dans les limites étroites de la vie présente. Ni les progrès des sciences, ni la puissance de l'enseignement arrivé à sa perfection, ni l'ardeur souvent impatiente et aveugle de notre siècle pour répandre partout les connaissances humaines, ni les efforts accumulés de toutes les générations, ni une organisation, quelque parfaite qu'elle soit, de la société humaine ne pourront donner à l'homme la science absolue.

Mais remarquez-le, c'est à l'heure de la mort, devant la certitude absolue de son impuissance, en présence de la

[1] Newton. *Correspondance.*

stérilité de ses efforts pour arriver à la vérité complète, tandis que l'âme appelle la lumière avec plus d'ardeur que jamais, c'est alors qu'un démenti suprême serait donné à toutes ces aspirations et que cette âme elle-même descendrait dans des ténèbres éternelles !

Quand Lacordaire mourant frappait à la porte de la Cité céleste et demandait à contempler ces splendeurs, qu'il avait fait apparaître, dans les éclairs de sa parole, aux foules frémissantes et ravies, quand Lacordaire mourant s'écriait : « Ouvrez-moi ! ouvrez-moi ! » alors ses désirs étaient à jamais trahis, la vérité disparaissait pour toujours à ses regards, son génie et sa parole allaient s'éteindre dans une nuit sans espoir et sans clarté !

Et ainsi l'âme qui s'est élevée plus haut dans la recherche de la vérité, qui a développé les trésors de son intelligence, agrandi ses aspirations, cette âme n'aboutirait qu'à une impuissance plus douloureuse, à une déception plus complète, à un plus cruel désespoir !

« Non, l'homme n'a pas été condamné à ce supplice auprès duquel celui du Tantale n'est qu'un jeu d'enfant. Il faut que les tendances naturelles puissent aboutir, et que les désirs universels comme la nature humaine puissent être satisfaits ; et s'il est impossible de les satisfaire pendant la vie présente, c'est que la vie présente n'est pas la fin suprême, et que nous sommes immortels. Cette souffrance poignante de la raison inassouvie ici-bas, ces grandes lueurs qui sont des aurores et qui éclairent subitement l'intelligence des vieillards ; ce contraste singulier et plein d'enseignements entre la raison verte, sereine, puissante et le corps ébranlé par l'âge ou par la souffrance, qui refuse même les sons articulés de la parole, tout nous répète que nous sommes immortels, et que le cri de Gœthe mourant, qui est le cri même de la nature : « Plus de lumière ! plus de lumière ! » sera enfin pleinement satisfait [1]. »

[1] M. l'abbé Méric, *L'autre Vie*, t. I, p. 185.

Mais il y a dans l'âme de l'homme, dans les profondeurs intimes de sa nature, une faculté plus ardente, plus insatiable encore, c'est le cœur. Même dans les âmes dont l'intelligence et les aspirations ont été abaissées et comme amoindries par l'ignorance, par les travaux qui ne développent que les forces du corps, par les soucis exagérés de la vie matérielle, le cœur reste vivant, puissant, parfois admirable et héroïque. Dans les conditions les plus humbles, malgré une instruction et une éducation imparfaites, au milieu des sollicitudes et des épreuves de la pauvreté, sous le poids écrasant d'un labeur de tous les jours, combien de cœurs gardent d'insatiables aspirations et s'épuisent à la poursuite d'une félicité qu'ils n'atteignent jamais.

Cette faculté, cette puissance ne peut rester inactive et sans objet. L'homme aime ce qui est grand, ce qui est beau, ce qui est parfait, et il ne le rencontrera ici-bas, que dans ses illusions et dans ses rêves. Puis bientôt lui apparaîtront les défauts, les imperfections, dont les créatures, même les plus élevées et les plus pures, ne sont point exemptes, et attristé, désolé, mais non désabusé, il cherchera encore, comme si la perfection était de cette pauvre terre et de cette triste vie.

L'homme aime le parfait, c'est-à-dire l'infini; il veut être satisfait, et rien de ce qui est limité et fini ne peut le satisfaire. Depuis six mille ans, son cœur inquiet, insatiable, appelle et poursuit, puis méprise et repousse ce qui est étroit, passager, périssable. Richesses, plaisirs, honneurs, applaudissements des foules, triomphes de la parole, autorité de la science, succès de l'ambition, victoires de la politique ou de l'épée, tout est tombé dans ce cœur comme dans un abîme sans fond. Les illusions qui s'évanouissent, les joies qui passent, les affections qui meurent, ne font qu'irriter ses désirs. Arrivé aux sommets les plus élevés de la fortune, l'homme se détourne avec dédain et il répète les paroles de Salomon au comble

de la grandeur, de la puissance, de la gloire et de la sagesse : « Vanité des vanités, tout est vanité et affliction d'esprit [1]. »

Mais quelle que soit l'imperfection des êtres qu'il poursuit de son amour, le cœur de l'homme veut les posséder dans une union complète. Hélas ! C'est encore là un rêve de son cœur toujours déçu. Où donc cette union existe-t-elle sur cette terre ? Eût-elle été obtenue par la conformité parfaite des facultés, des pensées et des désirs, elle ne serait qu'un éclair de bonheur dans la nuit la plus sombre. La séparation n'est-elle pas imposée par les devoirs de la vie, par les événements imprévus, par les épreuves qui sont la part de tous ? Cette union eût-elle surmonté tous les obstacles, résisté à tous les périls, elle n'évitera pas les séparations déchirantes de la mort. Qui donc en avançant dans la vie n'a pas laissé derrière soi, sur ces chemins attristés, ceux qu'il aimait ? La mort brise les liens les plus chers et les plus doux, elle enlève aux enfants la tendresse de leur père, elle laisse la mère inconsolable auprès de son foyer désert, elle fait autour de tous les cœurs le silence, la solitude et l'oubli.

Aussi cette union et ce bonheur, le cœur de l'homme les réclame dans la sécurité absolue. Qu'est-ce qu'une possession qui n'est pas assurée ? Qu'est-ce qu'un amour qui peut être à chaque instant désolé ou trahi ? Qu'est-ce qu'un bonheur qui va finir ? Et comment le cœur de l'homme obtiendrait-il la sécurité, quand tout autour de lui est difficultés et périls, quand tout autour de lui passe, tout s'éteint et tout meurt ? Il faudrait une fois encore arrêter le mouvement qui nous emporte et fixer les cœurs et la vie elle-même dans l'immuable, dans le parfait et dans l'infini. Aussi n'aimer que pour cette terre est la suprême infortune.

« L'éternité, selon Bossuet, est dans la nature de l'a-

[1] Eccles., I, 2, 14.

mour. » « La vie ne peut pas être appelée heureuse si elle n'est pas éternelle », a dit saint Augustin [1], et Cicéron avait dit avant lui : « Le bonheur qui peut être perdu n'est plus le bonheur [2]. »

Et pourtant si notre destinée n'est pas immortelle, c'est à l'heure de la mort, à l'heure où l'âme détachée de tout ce qui passe par l'expérience de la vie, transfigurée par la vertu et par le sacrifice, aspire avec plus d'ardeur que jamais à retrouver dans la sécurité et dans la paix, dans l'étreinte d'un amour sans défaillance et sans fin, tous ceux qu'elle a aimés, c'est alors que toutes ses aspirations seraient trahies et que l'âme elle-même s'éteindrait dans la mort. Quelle lamentable et cruelle ironie ! Quelle inconcevable et révoltante contradiction !

Ce supplice de l'intelligence et du cœur à la poursuite de la vérité complète et de l'amour parfait est d'autant plus douloureux que les âmes sont plus nobles, plus généreuses. L'âme qui est plus parfaite posssède dans une clarté plus vive, la démonstration et la conscience de son immortalité, elle en a par conséquent un plus ardent désir. « Une grande pureté de cœur, une vive sensibilité morale, l'habitude de se surveiller soi-même et de cultiver en soi les idées, les sentiments qui élèvent l'homme au-dessus de la terre sont les conditions les plus favorables pour saisir le fait même de l'immortalité au fond de la conscience et en prendre fermement possession [3]. » Il est évident d'ailleurs que plus une âme développe ses facultés, plus elle enrichit son intelligence, plus elle élève son cœur, plus ses aspirations sont puissantes et ardentes et moins elles peuvent être satisfaites ici-bas.

En développant la puissance de l'amour dans un cœur, vous développez l'intensité de ses souffrances et l'amertume de ses déceptions, vous ajoutez à sa terreur de per-

[1] *Nullo modo poterit vita veraciter dici beata nisi erit simpiterna.* De Trinit., XIII, 8.
[2] *Si amitti vita beata potest, beata esse non potest.* De Divinat., II, 47.
[3] Guizot : *Méditations et études morales. L'immortalité de l'âme.*

dre ceux qu'il aime, à son horreur d'une séparation sans espoir. L'âme qui a mieux vu et plus aimé, aspire plus qu'aucune autre à la lumière sans voile, à l'amour sans défaillance, à la vie pleine, intarissable, éternelle.

Ces âmes d'élite, ces intelligences si resplendissantes, ces cœurs si vaillants seraient donc les plus infortunés, leurs progrès et leur grandeur deviendraient pour eux une incomparable torture.

Mais cette conclusion irrécusable pourtant, cette doctrine de la destruction et du néant c'est l'enseignement de l'avilissement et du désespoir. Son dernier mot est la dégradation de l'homme dans l'ignorance et dans l'égoïsme. Le devoir suprême qu'elle nous impose est d'éteindre notre intelligence et d'étouffer notre cœur.

Non, mille fois non, cette doctrine n'est pas la vérité. Tout dans la nature humaine la repousse, l'homme est fait pour la lumière et pour l'amour ; son âme est immortelle !

III

Mais il y a dans la vie de l'homme un mystère profond qui s'impose à toutes les pensées, comme il oppresse toutes les âmes, c'est le mystère de la douleur.

Pourquoi la douleur ?

Pourquoi s'acharne-t-elle sur nous, comme un vautour qui nous poursuit et nous dévore?

Pourquoi nous reçoit-elle au seuil de la vie et, sans nous laisser ni un jour, ni une heure de trêve, nous couche-t-elle de ses mains impitoyables au tombeau?

Pourquoi ni une fibre de notre chair, ni un mouvement de notre âme, ni un acte de nos facultés, ni un battement de notre cœur ne peuvent-ils échapper à cette torture qui se multiplie et qui renaît toujours ?

Quelles douleurs pour le corps ! travaux accablants, longues souffrances qui épuisent les forces avec les res-

sources, infirmités sans espoir, maladies sans remède, privations de la pauvreté, plaies hideuses, terribles insomnies, gémissements de l'enfance, santé détruite à la fleur de la jeunesse, vieillards qui appellent la mort, agonie qui frappe d'épouvante, quelle chaîne fatale, quel cercle horrible et sans issue !

La richesse avec ses trésors, la science avec ses progrès, le dévouement avec ses industries, la tendresse avec toutes ses délicatesses exquises sont incapables d'arrêter la douleur.

L'homme ne peut rien pour défendre sa vie, pour entretenir ses forces, pour élever les demeures qui l'abritent, pour se procurer une satisfaction ou un plaisir, pour couvrir son corps, pour obtenir un morceau de pain, sans subir la loi inévitable de l'effort, du travail et par conséquent de la souffrance.

Après avoir énuméré ce qu'il faut de travaux et de sueurs pour acquérir une bouchée de pain, un écrivain qui a essayé de sonder le mystère de nos épreuves et de nos destinées s'exprime en ces termes : « Que serait-ce donc si, au lieu de me borner à un pauvre morceau de pain, le strict remède contre l'inanition, j'avais considéré ce qui nous est nécessaire pour un repas convenable ! Je ne voudrais pas, même à la table la plus frugale, éveiller l'idée des fatigues, des épuisements, des dangers de tout genre, endurés sur terre et sur mer, même dans les profondeurs souterraines, pour produire ce peu d'aisance et de bonne chère qui s'y rencontre, de peur d'y étouffer la joie, et d'y faire paraître abominable la délicatesse la moins recherchée, et, par le souvenir des souffrances physiques et morales dont on y savoure étourdiment les fruits, d'y faire tomber des larmes de compassion et de découragement parmi les coupes. Ainsi la misère de notre condition est partout [1]. »

[1] J. Reynaud : *Terre et Ciel*, p. 97.

Les douleurs du corps ne sont rien en comparaison des douleurs de l'âme. A vrai dire, le corps ne souffre pas, c'est l'âme qui souffre dans le corps et par le corps, puisque c'est elle qui lui donne la sensibilité avec la vie. Mais les douleurs de l'âme sont de beaucoup les plus nombreuses et les plus cruelles. Quand l'âme est heureuse, elle domine et entraîne le corps. Quand la sérénité et le courage habitent un cœur, il est bien fort contre les plus cruelles souffrances. Le corps peut être brisé et broyé, l'âme reste vaillante et invincible.

Nous avons dit qu'ici-bas les aspirations des âmes se heurtent à chaque pas à l'impuissance et à la déception; l'intelligence prévoit les douleurs, la mémoire les rappelle, l'imagination souvent les multiplie et les exagère; le cœur, la faculté supérieure et maîtresse de l'homme, est la source profonde et insatiable de la douleur. Les affections les plus ardentes sont plus cruellement déçues; elles ne donnent jamais ce qu'elles ont promis; souvent elles s'évanouissent comme des mirages qui fuient toujours devant nous. Quelles douleurs dans une seule âme, dans une seule vie, dans une seule famille! Que de larmes a vues chaque foyer! Que d'inconsolables épreuves sous ces toits qui paraissent à la foule abriter le bonheur!

Qui dira les douleurs des peuples opprimés, les douleurs de vingt ou de cinquante générations décimées par la famine, par la guerre, par une barbarie sans pitié?

Il n'est pas une parcelle de cette terre qui ne soit la cendre des morts, qui ne soit toute pénétrée de la sueur, du sang et des larmes de l'homme. Les souvenirs du passé s'ajoutent aux labeurs et aux souffrances du présent, aux appréhensions de l'avenir. L'histoire n'est que le récit lamentable des douleurs humaines. Les chants de l'homme s'éteignent rapidement dans les gémissements et les sanglots; la douleur lui est si naturelle, ses joies sont si rares et si courtes, que, comme l'a dit un grand écri-

vain : « Notre cœur est une lyre où il manque des cordes et où nous sommes obligés de faire entendre le chant de la joie sur le ton consacré aux soupirs [1]. »

Mais on nous dit : les animaux souffrent et pourtant ils ne sont point immortels. Quelle dérision ! quelle différence évidente et essentielle entre la douleur de l'homme et la douleur des animaux ! Celle-ci n'atteint pas une âme intelligente et libre, capable de mérite et d'espérance, aspirant invinciblement au repos et au bonheur.

Les douleurs de l'animal sont bornées, comme sa nature ; quand il a répondu à ses appétits et à ses instincts, il est satisfait. Il ne prévoit pas la souffrance, il ne la centuple pas par les appréhensions et par les souvenirs. Les douleurs morales ne peuvent l'atteindre. L'animal ne porte pas le fardeau du devoir, il ne connaît ni l'inquiétude ni le remords. Il ne voit que le jour qui luit, il ne cherche qu'à apaiser sa faim et à dormir son sommeil. Pourquoi une autre vie lui serait-elle donnée? Il n'en a ni le pressentiment, ni le désir, ni la pensée. Quand il succombe, il a achevé l'œuvre que sa nature lui avait assignée, pour lui la mort ne peut être que la destruction et le néant.

Mais si l'homme finit à la mort, s'il descend tout entier au tombeau, si nulle part plus loin que cette terre, et au-dessus de cette atmosphère si froide et si sombre, il ne doit trouver la paix, la récompense, la félicité, ah ! la douleur est le plus terrible et le plus insondable des mystères. Si cette vie est toute la vie, si cette lumière est toute la lumière, si ces lueurs de joie dans la lugubre tempête qui nous emporte en nous broyant, sont toute notre destinée, non, ce n'est pas la peine de vivre. La vie n'est qu'un supplice sans but, une torture inique et insensée : car la douleur en dehors du dogme de l'immortalité n'est pas seulement inexplicable, elle est sans consolation parce qu'elle est sans espérance

[1] Chateaubriand.

Que direz-vous aux infortunés qui ont tout perdu, aux vaincus écrasés par les plus forts et les plus heureux, à toutes les victimes de tous les temps, en présence de l'audace victorieuse et du crime triomphant? Que direz-vous à tous ceux qui pleurent, à l'infirme cloué sur son grabat, au pauvre qui manque de pain, à l'ouvrier courbé sous son labeur, à cette mère qui a enseveli dans ses larmes tous ceux qu'elle aimait? Vous leur direz : il n'y a rien au delà de cette vie et par-delà la tombe ; cette lamentable existence est toute votre destinée. C'est dur, sans doute, mais il faut en prendre votre parti. Souffrez, pleurez et mourez. Vos désirs sont aveugles, vos espérances sont des rêves insensés, les promesses de la foi de stupides mensonges, les croyances de tous les peuples des superstitions vieillies et usées. Non, non, il n'y a pas d'immortalité. Il n'y a pour tous que la poussière et les vers du tombeau et, après eux, le néant.

Il faut encore reproduire ici une démonstration qui a une véritable puissance, c'est que les âmes qui souffrent le plus, sont les plus belles, les plus nobles et les plus grandes. L'égoïste ne souffre pas des douleurs de ceux qui l'entourent et son cœur s'endurcit peu à peu. L'âme qui s'abaisse dans l'erreur et dans le mal amoindrit, avec ses aspirations, toutes ses facultés. Les défaites de la vérité et de la justice, les épreuves des nobles causes ne touchent pas les âmes abaissées.

Mais qui dira les souffrances des âmes ardentes et généreuses? Quelle indignation contre l'iniquité! quelle révolte contre les victoires du mal! Quel élan dans les efforts pour le bien! Quelle ardeur dans le dévoûment! Quelle soif du sacrifice! Quel rêve de la félicité suprême dans l'héroïque immolation!

Mystère plus étonnant encore! On dirait que pour ces âmes la douleur devenue intelligente et industrieuse les atteint dans les fibres les plus sensibles. Elle avive leurs

plaies intimes avec un raffinement que le bourreau le plus expérimenté ne connaîtrait pas.

Leurs désirs les plus ardents s'éteignent plus rapidement dans les déceptions. Elles voulaient les joies de l'esprit, elles sont absorbées par les sollicitudes de la vie matérielle. Elles sont restées fidèles à la loyauté et à l'honneur et elles ont vu la loyauté et l'honneur méprisés et vaincus. Elles voulaient les grandes et pures affections ; quand elles n'ont pas rencontré l'égoïsme et la trahison, elles sont restées dans la solitude de l'éloignement et de la mort.

Par une conséquence nécessaire de cette vérité et par une nouvelle et inexplicable contradiction, la douleur surabonde dans les âmes auxquelles est imposée, avec des ressources exceptionnelles, une haute et grande mission. Interrogez l'amour le plus fort et le plus pur qui soit au monde, interrogez le cœur que cet amour élève et transfigure dans l'accomplissement d'une mission sans rivale. Demandez à une mère ce qu'il y a, dans son cœur et dans sa vie, de douleurs accumulées, demandez-lui ce qui lui reste de ses rêves de vingt ans. Essayez d'analyser ses appréhensions, ses sollicitudes, ses déceptions, ses terreurs, ses inconsolables tristesses. Essayez de compter les larmes qu'elle a répandues, les supplications qui se sont échappées, comme des cris de douleur, de son cœur brisé. Demandez-lui ce que lui ont coûté les premières années, l'adolescence et la jeunesse de ses enfants, ce que lui ont coûté chacun de leurs jours, chacune de leurs joies, leurs vertus, leurs défaillances et leurs périls.

Son âme est le centre où aboutissent les douleurs de tous. Il n'y a pas dans les cœurs qu'elle aime, un soupir qu'elle n'entende, un gémissement qui ne trouve un écho dans son cœur. Ne faut-il pas qu'elle ait un pardon pour toutes les fautes, une ressource pour tous les égarements, un baume pour toutes les blessures, une consolation pour toutes les épreuves ?

Ne comprenez-vous pas que plus cette mère sera généreuse, vaillante, dévouée, plus elle se donnera ? Mais se donner, c'est souffrir et s'immoler.

A sa dernière heure cette mère dira : Laissez-moi partir, j'ai tant pleuré et j'ai tant souffert, on m'appelle là-haut et on m'attend ; je vais retrouver ceux que j'ai perdus, ils me tendent les bras, laissez-moi partir, je vais revoir mes enfants !

Et à cette femme, à cette mère, à cette âme qui n'a plus que ces espérances et qui leur a tout sacrifié, la négation stupide et cruelle dira : Vous vous trompez, votre vie tout entière n'est qu'une lamentable erreur. Tout ce que vous avez souffert et donné est à jamais perdu. Ceux que vous avez aimés ne sont plus, bientôt vous ne serez plus vous-même. Vous n'allez pas vers la paix et la félicité d'un éternel amour, vous allez à la séparation sans espoir, au silence du tombeau et aux ténèbres du néant !

Ah ! quand la foi à l'immortalité reculerait devant ces négation impies, les grandes âmes, les nobles cœurs en conserveraient l'inaliénable trésor sur les plus hauts sommets de la grandeur humaine. Quand cette croyance serait repoussée de tous les cœurs, elle trouverait un asile dans le cœur des mères, et, un jour, tôt ou tard, elle en sortirait victorieuse pour éclairer et pour consoler, pour régénérer et pour sauver le monde.

Faites, en effet, rayonner sur toutes les âmes ces espérances immortelles, comme dès lors toute vie s'illumine, comme le mystère se dévoile, comme la consolation surabonde là où abondait la douleur ! Nous sommes en chemin et la patrie est ailleurs ; nous subissons l'épreuve, mais le bonheur nous attend. Pas une œuvre, pas un effort, pas un désir qui ne doivent se transformer en fleurons de la couronne immortelle qui sera placée sur nos fronts !

Plus l'abjection a été profonde, plus la gloire sera éclatante ; plus la défaite a été humiliante et imméritée, plus la victoire sera radieuse ; plus la pauvreté a été dénuée de

tout, plus les trésors éternels seront donnés sans mesure; plus les séparations ont été déchirantes, plus seront douces et enivrantes les étreintes de l'éternel amour dans l'éternel bonheur.

Ainsi, toute la grande philosophie de la douleur apparaît à ces clartés d'en haut. Alors la douleur se transfigure, elle devient révélation et puissance, expiation des fautes et source incomparable de grandeur morale et de gloire. Elle est acceptée avec courage, recherchée avec ardeur, saluée avec amour, chantée parfois avec enthousiasme, en des accents que la terre ne connaissait pas. Une fois encore, cette philosophie du cœur et du bon sens, la plus haute et la plus pratique, la plus nécessaire et la plus sublime a son principe premier, essentiel, dans le dogme de l'immortalité de l'âme. Elle vit de cette croyance; elle grandit et s'épanouit, elle s'éteint et périt avec elle. Par conséquent, nier l'immortalité de l'âme, c'est rejeter la douleur dans un insondable mystère, dans une impuissance maudite et dans l'horreur du désespoir.

Ah ! bannissez tout d'abord la douleur de cette terre, satisfaites tous les désirs, supprimez toutes les épreuves, faites tarir toutes les larmes, ou respectez ces croyances, ne touchez pas à ces espérances immortelles, d'une main plus cruelle encore qu'elle n'est stupide et sacrilège.

La mort qui résume toutes les douleurs humaines est une preuve plus puissante encore de notre immortalité.

Et d'abord il importe de remarquer que la mort n'est véritablement un mal, un supplice, que pour la créature intelligente et libre. L'animal ne prévoit pas sa mort; elle le frappe toujours d'un coup inattendu. Il voit sans s'émouvoir d'autres animaux mourir autour de lui, il les croit endormis et il passe. Le plaisir ne cesse pour lui qu'à l'instant où la mort le lui ravit. Mais la mort est pour l'homme la prévision constante, le spectacle émouvant de tous les jours, le résumé de toutes les séparations et de toutes les douleurs. Pourquoi cette différence? sinon

parce que l'homme seul est fait pour l'immortalité.

La mort ajoute à l'épreuve qu'elle porte en elle-même, la séparation de tout ce qui a été ici-bas, sinon le bonheur, du moins notre consolation et notre part, si restreinte qu'elle soit, de joies passagères. Fortune, succès, puissance, gloire, jeunesse, beauté, tout ce qui attire et captive le cœur de l'homme vient périr contre ce terrible écueil de la mort. Nous l'avons dit, elle nous sépare de tous ceux que nous aimons, elle brise les liens les plus doux, elle déconcerte et anéantit nos projets. Elle s'acharne sur le corps lui-même, elle le fait livide et glacé, elle le rend repoussant, même pour l'affection la plus tendre, elle le livre à la pourriture et aux vers du tombeau.

Si la douleur est un si terrible et si insondable mystère, en dehors du dogme de l'immortalité, qu'en sera-t-il de la mort? N'est-elle pas un supplice plus cruel encore et que rien ne peut expliquer?

La croyance à l'immortalité ne dissipe pas, il est vrai, au moins pour l'immense majorité des hommes, toutes les craintes de la mort. Ah! c'est que l'homme n'a pas été créé pour mourir. *Ce n'est pas Dieu qui a fait la mort*[1]. *Il n'est pas le Dieu des morts mais des vivants*[2]. *La mort est la solde du péché*[3]. Elle garde les caractères du châtiment.

L'homme redoute la mort parce qu'il est composé de deux substances non pas simplement juxtaposées, mais liées par une union intime et personnelle, de telle sorte que l'âme est pour le corps le principe de toute vie et que l'âme et le corps ne forment qu'une seule personne. La mort sépare ces deux substances; elle détruit cette union.

Voilà pourquoi le soldat, même le plus vaillant, sent parfois passer dans ses veines les frissons de la terreur. Voilà pourquoi il doit faire appel, surtout en présence

[1] Sap., I, 13.
[2] Matth., XXII, 32.
[3] Rom., VI, 23.

d'un péril imprévu, à l'énergie de sa volonté et à l'élan de son courage. Voilà pourquoi toujours et partout accepter ou braver la mort a été le témoignage de la générosité et de l'héroïsme. Voilà pourquoi le Sauveur lui-même a dit : *Il n'y a pas de plus grande preuve d'amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime*[1]. D'ailleurs les âmes les plus convaincues de leur immortalité sont presque toujours troublées par la crainte de ne pas obtenir la récompense et le bonheur. Des ombres restent sur leur conscience et le regard seul de Dieu peut en sonder tous les replis. Enfin ces âmes souffrent de toutes les séparations que la mort leur impose.

Et pourtant malgré les répugnances de la nature, malgré ses ombres et ses cruelles séparations, qui n'a vu la mort acceptée sans regrets, non pas dans la fureur et l'entraînement des batailles, sous les regards qui excitent la valeur, dans l'enthousiasme du patriotisme ou de la gloire, mais dans le silence et l'obscurité d'une maison religieuse ou du plus humble foyer. De pures, d'admirables jeunes filles, après avoir épuisé leurs forces et leur vie dans les labeurs de l'enseignement ou dans les élans de la charité meurent à vingt ans ou à vingt-cinq ans sans regrets et le sourire sur les lèvres. Voilà le fait incontestable qui se reproduit tous les jours et qui ne peut avoir d'autres causes que la foi ardente et l'immortelle espérance. Nous avons vu des médecins incrédules profondément émus devant un pareil spectacle que jamais la libre-pensée ou l'indifférence religieuse ne leur avaient donné. Ils enviaient ces convictions si puissantes et si douces, cette sérénité, ces joies, nous allions dire ces délices de la mort.

Ah! c'est que la mort illuminée par les rayons de l'immortalité se transfigure; elle devient, à un degré plus élevé encore que la douleur, une divine révélation, une expiation incomparable une admirable puissance qui

[1] Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis (Joan., xv, 13).

rachète et qui sauve. Elle est le dernier refuge contre l'oppression, le plus beau témoignage de la grandeur humaine, parce qu'elle est le suprême sacrifice de l'homme à la vérité et à l'honneur, à la justice et à Dieu. « Malheur au siècle qui ne comprend plus le don de la mort, a dit Lacordaire; si la mort est le chef-d'œuvre de la justice de Dieu elle ne l'est pas moins de son amour » ; et encore : « c'est une loi du monde que ceux qui veulent mourir sont les maîtres de ceux qui veulent vivre. »

La mort n'est pas une ténébreuse prison où nous descendons pour toujours, elle est la porte ouverte sur les splendeurs de la cité de Dieu; elle n'est pas une défaite sans espoir, elle est la suprême victoire; elle n'est pas un écueil où tout périt, elle est une voie triomphale; elle n'est pas le châtiment terrible d'un Dieu sans pitié, elle est l'appel de la miséricorde et de l'amour. La mort n'est pas le dernier souffle de toute vie qui s'éteint, elle est la naissance à la vie supérieure, heureuse, éternelle; elle n'est pas la séparation, elle est la réunion avec tous ceux que nous aimons dans la maison de notre Père; elle n'est pas une nuit sans clarté, elle est l'aurore des jours sans déclin et sans nuages.

S'il est vrai de dire avec l'antiquité païenne que *philosopher c'est apprendre à mourir* [1], cette philosophie de la mort, s'ajoutant à celle de la douleur, cette doctrine de l'immortalité qui donne la résignation, la sérénité, la joie dans la mort, n'est-elle pas le résumé le plus parfait de toute vraie philosophie et de toute sagesse?

Nous trouvons encore à un autre point de vue, dans la mort, la démonstration de notre immortalité.

Il existe dans tous les cœurs, chez tous les peuples, dans tous les temps, un sentiment de respect pour les morts qui est un signe éclatant de la croyance invincible et universelle à la vie future. Ce sentiment est si profond

[1] Socrate.

que, partout où il est outragé et méconnu, la conscience se révolte et déclare qu'il y a là un acte de dépravation et un crime. Au contraire, la manifestation de ce sentiment à un degré supérieur a été considérée partout et toujours comme un signe de la valeur morale des peuples.

Mais quelle est la nature de ce sentiment, et quelle en est la portée? Il ne dépend pas essentiellement de celui qui en est l'objet, de celui qui l'éprouve ou des circonstances spéciales de la mort qui peuvent attendrir le cœur, exciter la pitié. Non, il est universel ; tout mort a droit au respect de tous. Il est si puissant et si absolu, que tout sentiment de haine doit s'effacer devant lui et que si la conscience excuse parfois la haine qui frappe un ennemi, elle ne pardonne jamais l'outrage fait à un cadavre ou à un tombeau. Ce sentiment découle évidemment d'un double principe, d'une double cause, le respect pour le corps de l'homme qui a été comme une demeure consacrée par la présence de l'âme et la conviction que les morts seraient affligés de notre mépris, de notre négligence ou de notre oubli. « Ainsi dans le respect des morts est évidemment contenue la croyance à l'immortalité de l'être humain ; à l'individualité de l'être immortel; à la persistance d'un certain lien, d'une certaine société entre ceux qui sortent du monde actuel et ceux qui y demeurent [1]. »

Nulle part le culte des morts n'est plus en honneur que dans ce noble pays de Lorraine. C'est avec une émotion profonde et une consolation bien douce que nous parcourons, la veille ou l'avant-veille de la fête des Morts, les cimetières de notre ville épiscopale pour nous unir à la douleur et aux prières de nos diocésains, et que nous voyons de quels soins pieux toutes les tombes sont entourées et la foule immense et recueillie qui vient les visiter. Ce culte des morts, nous l'avons admiré partout dans

[1] Guizot : *Méditations et Études morales. — De l'Immortalité.*

nos visites pastorales, et souvent nous l'avons loué et invoqué comme une démonstration puissante dans nos exhortations. Ah ! que ces populations restent fidèles à ce culte sacré, il relève les cœurs, il fortifie tous les nobles sentiments, il console par le souvenir, il rappelle les exemples de ceux qui nous ont précédés dans la vie et dans la mort, il confirme la croyance à la vie future, il fait resplendir dans les âmes les plus désolées ou les plus égarées les espérances immortelles [1].

IV

La loi morale et les conditions essentielles de toute société humaine nous offrent des preuves éclatantes de l'immortalité de l'âme.

Il faut évidemment à la loi morale une base certaine, en d'autres termes, un principe d'où elle découle et une autorité qui l'impose.

La philosophie de notre temps a essayé de résoudre ce problème en dehors de la foi religieuse et de la croyance à l'immortalité de l'âme, elle prétend avoir fondé la morale

[1] L'usage d'orner de fleurs les cercueils et les tombes est incontestablement une manifestation touchante du culte des morts, mais cet usage prend depuis quelques années des proportions qui nous paraissent exagérées, et il impose des dépenses qui augmentent sans cesse. Ne serait-il pas plus conforme à l'esprit chrétien, à la simple raison, aux sentiments élevés que doit nous inspirer la mémoire de ceux que nous pleurons, de consacrer une grande partie des sommes ainsi employées, à offrir pour leurs âmes le divin sacrifice, à secourir les pauvres, à soutenir les institutions de bienfaisance et les œuvres catholiques ?

Quelle douce consolation ? Quelle puissance dans l'aumône, dont l'Esprit-Saint a dit : « Qu'*elle délivre de tout péché et de la mort, qu'elle ne permet pas que l'âme descende dans les ténèbres, qu'elle inspire enfin à ceux qui la font la plus grande confiance devant le tribunal de Dieu.* » (Tob., iv, 11, 12).

Nous conseillerions encore de consacrer une part de ces sommes à faire célébrer ou à fonder une messe le jour de leur sépulture, pour les pauvres dont les familles sont condamnées à se borner aux frais absolument nécessaires des funérailles. Notre cœur d'évêque serait profondément reconnaissant envers les âmes généreuses qui accompliraient, en souvenir de leurs morts bien-aimés, cette œuvre de piété et de charité.

indépendante. Dans notre lettre pastorale de 1885 sur *l'enseignement primaire et l'avenir de la France*, nous avons démontré l'inanité absolue de ces efforts. Nous avons démontré que ni la raison, ni la conscience individuelle dont nous constatons tous les jours et en tous la mobilité, l'impuissance et souvent l'aveuglement et la perversion, ni l'intérêt qui varie et se contredit, qui abaisse l'homme dans l'égoïsme et qui peut légitimer les crimes les plus hideux, ni les sympathies incapables d'arrêter et de dominer l'égoïsme, l'aversion et la haine, ni l'opinion publique, ni l'honneur si souvent aveugle, si souvent impuissant en présence de l'intérêt ou des grandes passions, ne peuvent être les principes de la morale et diriger notre vie. Nous avons rappelé aussi les aveux des philosophes de notre temps déclarant qu'ils cherchent en vain cette règle fondamentale, et nous sommes arrivés à cette conclusion irrécusable, que tout l'édifice de la morale et de la vertu doit être élevé sur la croyance à l'autorité de Dieu et à l'immortalité de l'âme.

La loi et l'autorité qui l'impose ne sauraient suffire. Il faut que l'autorité ajoute à la loi une sanction, l'espoir de la récompense et la crainte du châtiment. Mais cette sanction nécessaire existe-t-elle sur cette terre ?

L'homme de bien, l'âme fidèle au devoir et à la vertu obtiennent-ils, en cette vie, l'approbation, le succès, la récompense ?

Les faits de tous les jours, les protestations de toutes les consciences attestent qu'ils sont le plus souvent méconnus et opprimés.

L'homme qui, réalisant la justice dans son âme et dans sa vie, a un droit rigoureux d'obtenir la justice, est-il récompensé ici-bas de ses efforts, de ses travaux, de ses luttes, de ses résistances aux séductions de l'erreur et du mal ? Mais où donc serait cette récompense ? Il combat, il souffre, il pleure jusqu'à son dernier jour et sa dernière heure. Il se résigne, il attend, il espère ; mais

si la mort est toute sa destinée, sa résignation est comme son espérance, la plus lamentable des aberrations humaines.

Et quelle récompense terrestre pourrait obtenir l'âme vaillante qui sacrifie sa vie? Quelle récompense donnez-vous au martyr qui préfère la mort à l'apostasie, au soldat qui meurt pour son pays, aux victimes héroïques de tous les dévouements? à moins que cette récompense ne soit la mort et le néant!

D'autre part, où est la sanction pour l'homme coupable, pour les crimes cachés, ensevelis dans les ténèbres et même pour les crimes qui éclatent au grand jour et dont l'audace brave toutes les lois?

Que peut la justice imparfaite et aveugle de cette terre pour récompenser et pour punir, quand elle ne s'égare pas dans de fatales erreurs en frappant l'innocent et en épargnant le coupable?

Quelle conjuration de la perfidie, de l'orgueil et de la haine pour élever des fortunes iniques et des réputations usurpées, pour célébrer des vies qui, vues de près, ont soulevé le dégoût et découragé le mépris!

« D'autre part que de vices triomphants! que de crimes heureux et forçant, par le succès, l'estime et l'admiration des hommes! Que d'hypocrisies ayant les profits du mal et les honneurs de la vertu! Que de consciences dont le secret n'a jamais été dit! Que de tyrannies consacrées par le temps et devenues légitimes! Que d'hommages rendus à la force, à la puissance, en dehors de toutes les idées de moralité et de justice! Celui qui résiste est parfois si sûr d'être écrasé, qu'il perd même le courage de la lutte et se résigne à l'oppression. A combien d'époques l'usurpation est-elle montée audacieusement au gouvernement des peuples, contraignant la loi à renverser les termes du mal et du bien, appelant révolte les revendications les plus légitimes, et apostasie le cri le plus sacré de la conscience, pervertissant le sens public, insultant

ses victimes au nom du droit, faussant les faits, laissant parfois, par une dernière habileté, l'histoire indécise dans ses arrêts, ou même imposant à la postérité, seule survivance de l'homme s'il n'est pas immortel, la consécration des plus tristes erreurs !

« Jeux de la fortune, méprises de la société, égarements de l'opinion, êtes-vous les derniers juges de l'humanité ? Peines subies contre le droit, supplices immérités, êtes-vous pour le malheureux une destinée sans appel [1] ? »

« Combien, en notre siècle, de fortunes éblouissantes, fondées sur l'iniquité et inventées par la lâcheté et l'infamie ! Combien d'infortunes dignes de larmes auxquelles nulle réparation ne sera jamais accordée en ce monde ! Combien de malheureux, en Europe, individus ou peuples, qui peuvent dire à quelque puissant de la terre : « Toi, tu m'as pris ma fortune ! toi, tu m'as dérobé mon honneur ! toi, tu m'as volé ma patrie [2] ! »

Direz-vous que l'homme de bien trouve sa récompense dans la paix de sa conscience et le coupable un châtiment dans ses remords ? La paix de la conscience est moins une récompense qu'une consolation. D'ailleurs, où l'âme puise-t-elle cette paix au milieu de tant de sacrifices qu'elle fait au devoir et à la vertu, sinon dans cette pensée que la justice de Dieu l'attend par delà cette vie de combats et de douleurs, pour la couronner éternellement dans la gloire? Mais si cette espérance lui était ravie, toute paix et toute joie s'éteindraient dans la révolte et dans le désespoir !

Le remords est un châtiment, sans doute, mais il est d'autant plus profond et plus amer que la conscience reste plus délicate et plus éclairée, et, par conséquent, qu'elle

[1] Baguenault de Puchesse : *L'immortalité, la mort et la vie*, 1re partie chap. VIII.
[2] Le R. P. Lescoeur : *La vie future.*

conserve la notion plus exacte et l'espérance plus ardente de la justice.

Si l'âme n'est pas immortelle, une fois encore, il n'y a pas de justice, et, si la justice n'existe pas, qu'est-ce donc que le remords, sinon un préjugé absurde, un fruit déplorable de la superstition, une folle terreur. Le remords ! mais le coupable, en multipliant ses crimes, étouffe sa conscience, il endurcit son cœur, et ainsi, en outrageant de plus en plus la justice, il anéantit ses remords et sa conscience, comme il supprime en Dieu la justice elle-même.

Le devoir si difficile toujours, et parfois si douloureux pour notre faiblesse, ne peut avoir d'autre mobile puissant que les récompenses éternelles. Si la loi morale n'a plus de sanction ; si nous n'avons ni récompense à attendre, ni châtiment à redouter, la vertu disparaît avec le devoir. Le dévouement devient impossible ; car se donner, souffrir, s'immoler, n'est-ce pas désoler, abréger, sacrifier la vie présente au delà de laquelle il n'y a point d'avenir?

Sans doute le sentiment de l'honneur, le désir de la gloire, l'entraînement de l'exemple, l'habitude du danger, l'exaltation du combat peuvent parfois faire braver la mort au soldat qui n'a pas la certitude de l'immortalité. Mais cette certitude s'ajoutant à tous ces mobiles insuffisants pour la foule, pour le grand nombre des hommes, n'est-elle pas la puissance universelle, supérieure, incomparable, qui inspire le vrai dévouement? Une armée dont ces sublimes espérances inspireraient tous les guerriers et feraient battre tous les cœurs ne serait-elle pas la plus vaillante et la plus redoutable des armées? Un de nos généraux les plus capables et les plus vaillants, un ancien ministre de la guerre, écrivait il y a quelques années dans son testament : « Le soldat, plus qu'aucun autre, se sent sous la main de Dieu ; il a besoin de croire à une autre vie pour accepter virilement l'idée du sacrifice [1]. »

[1] Le général Berthaut.

D'ailleurs ce n'est pas seulement sur les champs de bataille de la guerre qu'il faut inspirer le dévouement. Il est nécessaire chaque jour et à chaque instant dans toutes les luttes de la vie, auprès de tous les foyers, auprès de tous les cœurs attristés ; il est nécessaire pour soigner les plaies physiques et les blessures de l'âme et là, presque toujours, il reste obscur et ignoré. Il ne peut rien attendre des hommes, de cette terre et de cette vie.

Recueillons le témoignage d'un brillant écrivain qui a tracé dans des pages émues le tableau de *la charité privée à Paris :* il aurait pu dire la *charité catholique*, car seule elle remplit toutes les pages de son livre. Il affirme qu'il n'est pas chrétien, qu'il raconte ce qu'il a vu, qu'il admire la charité partout où il la découvre ; mais il en recherche en ces termes la cause première et l'inspiration :

« J'étudierai les œuvres dont j'ai à parler, avec respect, mais avec une indépendance absolue ; je ne leur demanderai pas compte de leurs croyances, mais je regarderai leurs actions, et si leurs actions sont louables, je les louerai. Je recherche comment on fait le bien, quel bien l'on fait : rien de plus. On dit que cette charité est inspirée par une foi aveugle, que cette foi s'appuie sur des textes prétendus révélés qui fourmillent de contradictions : qu'importe ? je ne m'en inquiète guère ; ceux qui croient sont heureux et j'envie leur bonheur. Si leur croyance est une erreur, que cette erreur soit glorifiée, puisqu'elle les sollicite à secourir les misérables, à calmer la souffrance, à rendre l'espoir aux désespérés. La foi n'est pas justifiée par la science ; c'est trop heureux, car la vérité scientifique d'hier est l'erreur d'aujourd'hui ; la science ne console pas, c'est la religion qui console. Railler Dieu, nier Dieu, c'est facile et même un peu suranné. Il ne faut point demander à un homme quel Dieu il sert, mais quelles actions lui impose son Dieu. Si ces actions sont irréprochables, si elles sont désintéressées, si elles sont hautes, je m'incline devant cet homme, je ne pense

pas à le plaisanter de son Dieu et je le lui envie...

« Ce que j'affirme, c'est que, pour les nations comme pour l'homme, le spiritualisme, c'est la vie, et que le matérialisme, c'est la mort. Donner à l'âme une existence transitoire, la réduire aux luttes, aux déceptions de la vie actuelle, la faire périr en même temps que la matière qui l'enveloppe et qu'elle illumine, lui défendre d'espérer une récompense, lui interdire de redouter un châtiment, lui promettre le néant, la rendre inférieure aux molécules du monde physique qui se transforment et ne disparaissent jamais, c'est chasser de l'homme le souffle inspirateur et c'est le condamner à la bestialité.

« Il est étrange, il est presque douloureux d'avoir à défendre ces doctrines. Le spiritualisme a fait la gloire de l'humanité ; c'est la lumière dont sont éclairées les âmes les plus hautes et les plus généreuses ; c'est de lui que sont nées les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité, qui sont aussi les trois vertus sociales, sans lesquelles les peuples ne sont plus que des troupeaux combattant pour l'existence, selon la formule de Darwin, se dévorant les uns les autres, mangeant, jouissant... « Rien dans le monde moral n'est perdu, a dit Joubert, comme dans le monde matériel rien n'est anéanti. Toutes nos pensées et tous nos sentiments ne sont, ici-bas, que le commencement de sentiments et de pensées qui seront achevés ailleurs. » C'est sur de tels principes que s'appuient ceux qui font du bien sans autre préoccupation que de faire le bien.

« Loin de fuir les misères humaines, ils y plongent avec ardeur, ne reculant devant aucun dégoût, devant aucune fatigue, devant aucune humiliation, pour les mieux soulager. Dans l'homme, ils ne s'inquiètent que du malade, dans le malade ils ne recherchent que l'incurable et vivent en contact avec le rebut de tous les maux, de toutes les impuissances, de toutes les infirmités. Quel sentiment les pousse à tant d'abnégation, au labeur inces-

sant dans les maladreries, à l'adoption des abandonnés, à cette sorte de maternité intarissable dont le dévouement ne se lasse jamais et qui semble retrouver des forces dans son exercice même ? Le désir de plaire à Dieu en aimant le prochain ; le besoin de spiritualiser sa vie en la sacrifiant aux malheurs d'autrui. C'est là un spectacle admirable, et je l'ai admiré [1]. »

Enfin, Nos Très Chers Frères, la négation de l'immortalité, en condamnant l'homme à la dégradation, entraîne les peuples et les sociétés à une décadence fatale.

Que peut devenir un peuple quand il a perdu les principes de la morale, de la vertu et du dévouement ? Alors l'espérance s'enferme dans les limites des satisfactions terrestres et passagères, l'intérêt est le seul but de l'ambition de l'homme et des efforts de son activité; jouir et être heureux dans cette vie est le seul devoir ; le seul droit est la domination de la force ; le succès remplace la justice ; toute sécurité, tout progrès, tout ordre social disparaissent dans le règne de la matière, dans l'anarchie et le chaos.

La science n'admet plus que la matière, elle se consacre tout entière à multiplier les jouissances.

Les arts voient disparaître devant leurs regards la suprême beauté et avec elle les inspirations de l'idéal. Les traditions du passé, les grands et pieux souvenirs, les enseignements qui s'échappent de la tombe de nos morts, nos espérances dans les générations futures appelées à poursuivre les œuvres dans lesquelles nous avons mis nos larmes, nos sueurs et notre sang, en un mot ces relations si douces et si puissantes, ces trésors sacrés qui font la famille et la patrie, que deviennent-ils, si tous ceux qui nous ont précédés ont péri pour jamais, comme nous périrons demain ?

D'ailleurs, quelle solution donnerez-vous, en dehors de

[1] Maxime du Camp, *la Charité privée*, préface, p. 6, 7, 8, 9.

cette foi et de ces espérances, aux problèmes qui agitent nos sociétés et qui menacent de les ensevelir sous d'effroyables ruines? Comment apaiserez-vous ceux qui maudissent l'inégalité des conditions sociales, sinon par l'espérance de la justice de Dieu, d'une félicité et d'une gloire proportionnées aux humiliations et aux épreuves de cette vie ?

Comment consolerez-vous ces ouvriers courbés sur leur sillon, enfermés dans leurs ateliers sombres, exposés au feu de vos fourneaux et de vos usines, ensevelis dans les entrailles de la terre, si pour eux il n'y a pas d'autre vie que cette vie de labeurs et de souffrances? Cette foule immense du peuple répondra un jour à l'appel des haines et des convoitises sauvages, elle dira : Puisqu'il n'y a que cette vie, nous la voulons paisible et heureuse ; puisqu'il n'y a pas de Dieu, nous ne reconnaissons pas de maîtres ; puisqu'il n'y a pas de ciel là-haut, nous le voulons ici-bas ; puisque cette terre est tout notre bien, nous en prendrons notre part.

Vous pourrez réprimer ces révoltés, vous ne les réfuterez pas ; vous pouvez les écraser aujourd'hui, ils reparaîtront demain plus nombreux et plus acharnés ; le torrent de la révolte et de l'anarchie emportera vos lois et vos constitutions, votre civilisation et votre société aux abîmes [1].

V

Toutes les preuves que nous avons exposées reçoivent une plus grande clarté et une plus grande puissance si

[1] Un savant vulgarisateur qui a exposé sur cette question de la vie future les doctrines étranges que nous signalons plus loin, a fait cet aveu : « Ce n'est pas le pétrole qui a mis le feu aux monuments de Paris, c'est le matérialisme... La civilisation, la société et les mœurs sont comme un chapelet dont le nœud est la croyance à l'immortalité de l'âme : ôtez le nœud, tout s'en va. » (Figuier, *Préf.* p. x.)

nous les rapprochons des perfections et de l'existence de Dieu.

C'est Dieu qui a formé notre nature à son image, c'est lui qui a donné à notre âme ses facultés et ses désirs, c'est lui qui a fait la vie et qui nous a imposé la douleur et la mort. Toute loi morale dépend de son autorité et attend de lui sa sanction ; il est l'auteur de toute société humaine, comme il est le créateur de l'homme. Être infiniment parfait, il a pour attributs essentiels la justice, la bonté, la sagesse et la toute-puissance. Étudions le dogme de l'immortalité de l'âme à la lumière de ces perfections infinies.

La justice de Dieu s'exerce-t-elle complètement ici-bas? Cette terre est-elle le théâtre où elle se déploie et où elle triomphe? Dieu est-il juste, si notre destinée se borne à la vie présente? Qui oserait l'affirmer? Nous l'avons démontré, il n'y a pas sur cette terre de sanction efficace et complète de la loi morale et par conséquent la justice est presque toujours ici-bas silencieuse et comme désarmée et vaincue. Et pourtant la justice divine doit être victorieuse, souveraine, absolue, éternelle.

Le juste et le criminel, la victime et ses bourreaux, les opprimés et les tyrans sans entrailles ne peuvent obtenir la même destinée. Il faut que justice soit faite au delà de cette vie, ou la justice de Dieu n'existe pas.

Mais ne voyez-vous pas que la justice elle-même se retourne contre l'homme innocent et fidèle à son devoir? Il est dupe, parce qu'il ne veut pas être trompeur. Il est vaincu, parce qu'il repousse les moyens que sa conscience condamne. Il a pratiqué la justice et il retrouve contre lui à son dernier jour, plus terrible, plus inexorable que jamais, la prétendue justice du Dieu qu'il a aimé et servi, cette prétendue justice qui ajoute à tous ses sacrifices le triomphe de l'iniquité, les terreurs de la mort et l'horreur du désespoir !

Et les aspirations invincibles de nos âmes, « ces nobles

instincts qui parlent en nous et qui vont à des buts si hauts, ces puissants désirs qui nous agitent et qui nous appellent, comment ne pas croire que Dieu les a mis en nous pour les contenter et que cette promesse la vie la tiendra? Oui! c'est une promesse, c'est la promesse d'une grande et heureuse destinée[1]. »

La douleur enfin qui est la part privilégiée du juste, ne réclame-t-elle pas l'action de la justice et ne donne-t-elle pas aux malheureux un droit sur Dieu lui-même?

« Que d'existences qui contiennent à elles seules une infaillible promesse de la vie future! N'allez pas dire que la vie future est un rêve, à cette jeune fille qui a donné à ce travail ingrat, dont elle meurt, chaque minute d'une existence déshéritée, dans un coin oublié d'une froide maison. N'allez pas le dire à ce pauvre infirme, sur ce grabat où la misère l'a jeté et où son âme poursuit l'espérance dans quelques mots divins. Ne le dites pas non plus à ce juste trahi par le hasard ou vaincu par la force, et qui voit son droit périr entre ses mains brisées. Ces douleurs, ces misères, ces ignorances, ces cœurs glacés par une vie plus froide que la mort, ces courages trahis, ces justes causes abattues, tout cela forme un cri déchirant et sublime de l'humanité vers un monde mystérieux. Ne faites pas mourir deux fois ces vaincus de la grande lutte humaine, ces blessés de la vie, en leur fermant ce refuge. Et ce n'est pas le bienfait d'une belle chimère que je réclame pour eux; non, c'est le droit offensé, c'est la dignité de l'humanité violée dans leur personne qui impose à Dieu cette réparation. Que sont tous nos théorèmes métaphysiques, nos abstractions laborieuses, nos efforts dialectiques, auprès de cette simple philosophie de la prière et de la douleur, de la résignation et de l'espérance, éternelle comme le gémissement de l'humanité?

« Sans doute ce serait peu que l'immortalité fût néces-

[1] Jouffroy : Discours prononcé en 1840 à une distribution des prix.

saire, il faut encore qu'elle soit possible. Mais comment ne serait-elle pas possible, si Dieu existe? Il contemple ces pauvres créatures luttant et souffrant dans la vie. Lui ont-elles demandé l'existence? Pourquoi leur a-t-il imposé cette lourde tâche de vivre en leur donnant l'intelligence pour en comprendre tout le poids? Pourquoi a-t-il donné à notre cœur de si nobles et de si impérieux désirs, pourquoi à notre raison un si vif et si fier élan vers le vrai? Pourquoi a-t-il fait briller devant notre volonté un tel idéal de grandeur morale et de sainteté? Tout cela ne confère aucun droit, je l'avoue, si Dieu n'est que la loi impersonnelle et sourde de la dialectique; mais tout cela a un sens, une portée, tout cela donne à l'homme un droit sur Dieu, si Dieu existe[1]. »

« Le mérite et la souffrance », a dit le moraliste dont nous venons de citer les éloquentes paroles, « voilà ce qui nous fait immortels, c'est l'éternel et indéracinable argument de la vie future. » « Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immortalité de l'âme que l'oppression du juste, a dit Jean-Jacques Rousseau, cela m'empêcherait d'en douter[2]. »

Que dirons-nous de la bonté de Dieu? Il serait inutile d'insister longtemps. Dieu peut-il être bon s'il n'est pas juste? Sa bonté et sa providence peuvent-elles laisser sans satisfaction ces désirs ardents qu'il a lui-même allumés dans nos cœurs? Peut-il être insensible à ces sanglots et à ces cris de douleur qui sans cesse montent jusqu'à lui? Dieu est-il bon, s'il laisse la vertu sans secours, sans consolation et sans espérance; s'il abandonne ou plutôt s'il livre les faibles aux plus forts, les victimes à leurs bourreaux? Dieu est-il bon, s'il nous a tirés du néant pour nous enfermer dans ce cachot étroit et sombre et pour nous coucher désenchantés, désolés et broyés dans une mort éternelle? Les protestations de tous les cœurs répondent ici avec toutes les données du bon

[1] Caro : *L'idée de Dieu*, chap. VII.
[2] *L'Émile*.

sens : notre âme est immortelle ou la bonté de Dieu n'existe pas.

La sagesse de Dieu ne résiste pas plus que sa justice et sa bonté à la négation de l'immortalité de l'âme. La sagesse, en effet, consiste à conduire les êtres à une fin digne d'eux par des moyens et des voies capables d'atteindre cette fin. Mais si l'âme n'est pas immortelle, quelle peut être la fin de l'homme et quel but le Créateur s'est-il proposé ? Est-ce pour aboutir à la mort et au néant que nous avons été créés ? Tout dans notre nature et dans l'essence de Dieu proteste contre cette fin, indigne de Dieu et indigne de nous.

La sagesse consiste à diriger les êtres selon leurs facultés et leurs aspirations ; mais, en dehors de la croyance à une vie future et immortelle, la Providence qui nous gouverne est en lutte perpétuelle avec les aspirations et les facultés qu'elle nous a données.

La sagesse n'impose pas des devoirs et des lois sans en garantir l'exécution par une sanction nécessaire ; car, il faut le redire, qu'est-ce que le devoir qui peut être impunément méprisé ? Qu'est-ce qu'une loi qui peut être violée sans crainte ? Qu'est-ce qu'une société fondée sur une morale sans autorité ? Qu'est-ce qu'un législateur enfin qui peut être bravé tous les jours et par tous ?

La sagesse et surtout la sagesse divine doit établir l'ordre et l'harmonie parfaite ; mais, nous l'avons dit, en dehors du dogme de l'immortalité, les contradictions sont partout : dans l'homme, dans la société, dans la loi morale, dans l'histoire de chacun de nous, comme dans l'histoire de l'humanité, dans la vie et dans la mort. Donc si nous ne sommes pas immortels, ce n'est pas la sagesse infinie qui nous apparaît dans les œuvres divines, mais la contradiction manifeste, absurde et éternelle.

Mais, direz-vous, du moins la toute-puissance de Dieu subsiste, car il détruit l'homme après l'avoir créé, et dans cette destruction éclate sa souveraineté. Profonde et

lamentable erreur ! La puissance divine est plus atteinte encore, s'il est possible, que toutes les autres perfections par la négation de notre immortalité. Ce législateur qui laisse outrager sa loi, ce Dieu qui n'aboutit qu'à la contradiction universelle n'est-il pas l'impuissance même?

D'ailleurs, l'homme n'a-t-il pas, dans la destruction, une ressource lamentable pour braver la puissance de Dieu? Voyez cet homme : il s'est obstiné dans l'erreur et dans le mal, il a multiplié ses crimes au-dessus du nombre des cheveux de sa tête, il a persécuté la vérité, tourné en dérision la vertu et l'honneur, il a élevé sa fortune sur les ruines de cent familles, il a fait passer sur les peuples le fléau des guerres criminelles et des dévastations sans pitié, et il achève sa vie dans le succès, dans la puissance et dans la gloire ! Si au delà de cette vie il n'y a pas de justice, où donc est ici le maître et le vainqueur?

Ce n'est pas tout encore. Quand cet homme n'est plus, l'opinion égarée lui fait de magnifiques funérailles, ses complices entonnent le cantique de la gloire, le marbre couvre ses cendres, l'histoire proclamera ses œuvres, peut-être osera-t-elle louer ses vertus, l'ambition exploitera son nom et exaltera sa mémoire. S'il n'y a pas de justice au delà de cette vie, cet homme n'est-il pas, même après sa mort, le vainqueur de Dieu?

Le criminel peut encore trouver dans le suicide un refuge contre la puissance divine humiliée et vaincue.. Enfin, si après avoir outragé pendant sa vie entière la justice, la bonté, la sagesse et la puissance divines, le criminel obstiné est frappé par la main de Dieu, il pourra, même dans son néant, braver le Dieu qui le frappe et lui dire : Je te jette un éternel défi ; car anéanti je ne te servirai pas, et c'est à moi que reste contre ta puissance la suprême victoire.

Ici le vainqueur de Dieu ce n'est pas seulement l'homme coupable, et révolté : en réalité, le vainqueur de Dieu c'est e néant lui-même.

Ainsi, devant les conséquences fatales de la négation de notre immortalité, Dieu n'est plus l'être infiniment parfait, il n'est ni juste, ni sage, ni bon, ni puissant. Mais ce Dieu amoindri, dépouillé des attributs essentiels de la divinité, le vaincu de l'homme, de l'iniquité, du néant, n'est plus un Dieu ; Dieu n'existe pas. Donc il faut choisir entre l'affirmation de l'immortalité de l'âme ou la négation de Dieu.

Et si Dieu n'existe pas, quelle vérité peut rester intacte et respectée? La négation de Dieu entraîne plus directement que toute autre négation la ruine de la morale et de l'ordre social. Cette croyance une fois détruite, l'esprit de l'homme ira de révolte en révolte jusqu'à la négation universelle et absolue.

C'est la démonstration que nous donne la philosophie athée de notre époque; elle a abouti à la négation des premières données de la morale et du bon sens, de la distinction du bien et du mal, du vrai et du faux, à l'affirmation de l'identité des contraires [1].

Donc, si la croyance à l'immortalité de l'âme n'est pas admise et respectée, nous allons, en toutes choses et par toutes les voies, à la décadence et aux ténèbres, à la destruction et au néant.

VI

Il est souverainement important de savoir ce qu'a pu la philosophie contemporaine et ce que peut l'Église catho-

[1] Voir dans le P. Gratry : *Logique*, 1er vol., 2e part.; *Logique du Panthéisme*, et dans les deux ouvrages de Mgr Dupanloup : *L'avertissement aux pères de famille* et *l'Athéisme et le péril social* de nombreux textes démontrant cette affirmation. Voici d'ailleurs ce que dit Proudhon : « Notre principe à nous, c'est la négation de tout dogme. C'est en vertu de cette méthode négative que nous avons été conduits à poser en principe : en métaphysique, l'athéisme; en politique, l'anarchie ; en économie, la non-propriété. » Citons encore ces paroles de M. Schérer. « Il est un principe qui s'est emparé avec force de l'esprit moderne et que nous devons à Hégel : je veux parler du principe en vertu duquel une assertion n'est pas plus vraie que l'assertion opposée. » (*Hégel et l'hégélianisme.*)

lique pour établir, pour protéger et pour défendre ces hautes croyances que nous avons démontrées par les seules lumières de la raison. Il y a dans ce rapprochement une double démonstration : d'une part, l'impuissance de cette philosophie superbe qui outrage notre foi ; de l'autre, la supériorité incontestable et la divinité de l'Église catholique.

Les limites d'une lettre pastorale et la forme d'un enseignement donné à tous ne nous permettent que de résumer cette démonstration en quelques paroles aussi claires et aussi précises que possible.

Parmi les philosophes de notre époque, les uns n'admettent que la matière et suppriment en quelques formules superbes et dédaigneuses les questions de l'âme et de la vie future. « L'âme, disent-ils, est l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moelle épinière [1] » ; « la résultante de l'organisme qui périt avec lui [2] ». « La croyance à la vie future, qui pouvait être vraie, ne s'est pas trouvée telle, la science n'a pu constater un fait quelconque de vie après la mort [3]. »

D'autres enseignent qu'il n'y a qu'une substance éternelle, nécessaire, infinie, qui est le véritable Dieu dont nous sommes les parties. L'immortalité, dont ils parlent volontiers, n'est que le développement et les transformations successives de cette substance qui renferme toutes choses. Ils suppriment ainsi l'essence de Dieu qu'ils confondent avec les créatures imparfaites et finies ; ils suppriment la responsabilité et la morale, puisque toutes les créatures et toutes leurs œuvres sont à la fois divines et

[1] Littré : *Dictionnaire médical*, art. ame.
[2] Taine.
[3] Dictionnaire médical, art. *conservation — révolution*, etc. Le *Positivisme* se résume dans un matérialisme absolu et l'école et la philosophie qui prennent fièrement le nom d'*école de la critique* aboutissent sous des formes vagues et brillantes, aux mêmes négations et y ajoutent la contradiction perpétuelle. « La contradiction, en de pareilles matières, a dit M. Renan (*Etude sur le Poème de* Job), est le signe de la vérité. » A ce compte, personne ne possède la vérité plus que M. Renan.

nécessaires. Cette immortalité qu'ils promettent n'est qu'un mot vide de sens, puisque nous n'en avons nulle conscience, et que, privés de responsabilité, nous ne pouvons ni obtenir une récompense, ni subir un châtiment.

Ceux-ci, renouvelant une des plus lamentables et des plus ridicules erreurs du paganisme, la métempsycose, enseignent que la vie totale de l'homme se compose d'une série d'épreuves et de transformations successives. Nos âmes ont vécu avant la vie présente dans des corps dont nous avons perdu le souvenir. L'âme crée un corps, et quand elle aura fini ce qu'elle avait à faire de cet instrument, elle le rejettera pour s'en construire un autre qu'elle usera et qu'elle renouvellera encore [1].

D'après celui-ci, les âmes des justes sortiront de ce monde, elles entreront dans la vaste région de l'éther planétaire, dans ce fluide subtil qui enveloppe la terre habitée, elles traverseront indéfiniment des demeures paisibles, dans la joie ; les coupables ne s'incarneront pas, comme le croyait l'antiquité païenne, dans les corps des animaux, ils poursuivront leur course et leurs épreuves dans les globes du firmament [2].

Cette doctrine absolument étrange, ce système que leurs auteurs osent appeler : *La vie future selon la science*, est dénué de toute preuve et de toute autorité, c'est une utopie, un rêve, ou si vous le voulez, c'est une science, mais une science qui ne sait rien et qui ne démontre rien. Il y a plus : cette doctrine est immorale ; car elle prétend que nous sommes coupables de crimes commis dans une vie précédente, dont nous n'avons ni la conscience ni le souvenir, et que les épreuves de la vie sont le châtiment de ces crimes. Elle est cruelle puisqu'elle détruit toute pitié à l'égard des malheureux qui tous sont des criminels. Cette doctrine livre l'homme à ses penchants et à la dépravation, car il peut toujours renvoyer à plus tard son

[1] J. Reynaud : *Terre et ciel*, p. 265.
[2] Figuier : *Le lendemain de la mort.*

repentir et sa conversion, dans ces courses et ces transformations indéfinies et elle fait ainsi de l'homme coupable le vainqueur de Dieu.

Il en est qui admettent l'immortalité heureuse pour les bons et l'anéantissement comme le châtiment suprême des coupables, et ils appellent cette immortalité l'*immortalité facultative* [1]. Mais ce système que rien ne démontre et ne justifie, rend la sanction de la loi morale et la justice divine impuissantes, il donne aux méchants contre la puissance de Dieu le refuge du suicide et du néant.

« Le ciel véritable, dit un philosophe de notre temps, est dans l'esprit, la pensée, la conscience humaine, miroir sublime où la vie universelle se transfigure en se réfléchissant [2]. »

« Eh quoi! est-ce là tout? lui répond un éloquent moraliste ; nous n'avons pas d'autre Dieu à adorer que l'idéal abstrait de notre raison? Belles et saintes espérances qui vous nourrissez de prières et de larmes, rêves ardents des vertus souffrantes, aspirations des grands esprits humiliés, élans sacrés vers une vie meilleure des pauvres et des déshérités, promesses sublimes du devoir obscurément accompli, de l'héroïsme trahi par d'iniques circonstances, espérances, élans, rêves, prières, taisez-vous! vous n'êtes que de poétiques délires, qui charmez l'enfance de l'humanité [3]. »

Nous rencontrons enfin des philosophes qui défendent avec une sincérité parfaite, un talent de premier ordre et parfois avec les accents d'une haute éloquence la spiritualité, la liberté de l'âme et la vie future. Mais une erreur capitale se mêle à ces nobles et grandes vérités. Le représentant le plus illustre de cette doctrine repousse non seulement le surnaturel, mais la providence de « Dieu,

[1] Renouvier : *La critique philosophique.* Charles Lambert : *Le spiritualisme et la religion.*
[2] Vacherot : *La métaphysique et la science*, t. II.
[3] Caro : *L'idée de Dieu*, chap. vi.

occupé du bonheur de chacun de ses enfants, gémissant de leur joie et souffrant de leur peine, attentif à leurs besoins de chaque jour ». « Dieu, dit-il, est immuable, il ne modifie jamais ses desseins et nos prières ne peuvent le détourner de son ordre [1]. »

Mais comment cette immutabilité et cette insensibilité de Dieu peuvent-elles s'accorder avec le dogme d'un Dieu rémunérateur dans la vie future? Ce Dieu qui ne peut modifier une seule de ses lois est-il le Tout-Puissant? Est-il juste, ce Dieu immuable qui ne peut pardonner au repentir, ni proportionner les peines au nombre et à la gravité des fautes? Est-il sage, ce Dieu qui ne peut prévoir les actes, les prières de l'homme et les modifications de ses lois ? Est-il bon, ce Dieu insensible aux supplications et aux cris de douleur de ses créatures? Enfin si l'homme est si chétif et si misérable, que Dieu, dans sa majesté et son immutabilité éternelle, ne puisse veiller sur lui, ni répondre à ses prières et à ses aspirations pendant la vie présente, il doit en être nécessairement ainsi après la mort, car elle ne peut changer ni la nature de l'homme ni la nature de Dieu ; donc il n'y a pas de vie future où Dieu rendra à chacun selon ses œuvres.

Et voilà à quelle impuissance aboutit la philosophie contemporaine, dans l'étude d'un problème qui décide de la vie, de la mort, et des destinées de l'homme. Aussi un philosophe de ce siècle que ses travaux rapprochaient de plus en plus de la foi chrétienne qu'il avait abandonnée, après avoir exposé avec une haute éloquence cette question suprême, disait : « Depuis six mille ans que le monde est monde, la philosophie n'est pas capable d'aborder le problème de l'immortalité de l'âme [2]. »

Cette impuissance a inspiré à un écrivain protestant un aveu précieux à recueillir, dans une revue qui n'est point chrétienne : « Le catéchisme, dit-il, fait plus de croyants

[1] Jules Simon : *La Religion naturelle*, p. 329, 330.
[2] Jouffroy : *Revue indépendante* du 1er novembre 1842.

à une autre vie que toute la littérature philosophique ancienne et moderne. Le paysan chrétien en est plus assuré que Socrate au moment de boire la ciguë », et il ajoute : « C'est l'avantage de la religion et de toute religion sur la philosophie. Par le rôle qu'elle remplit dans l'éducation, par les sentiments auxquels elle s'adresse, par les facultés qu'elle met au jour, elle emporte tous les doutes.....

« Si au genre d'influence qui lui appartient, elle ajoute l'antiquité de son origine, les beautés de son histoire, la grandeur de ses dogmes, des souvenirs touchants et des leçons sublimes, il ne faut pas s'étonner qu'elle s'assure un empire à peu près absolu sur les intelligences. C'est ainsi que, même humainement considéré, le christianisme a pu créer dans les âmes des croyances qui ne périront pas. Au premier rang de ces croyances est l'immortalité de l'âme, sous le beau nom de vie éternelle. [1] »

En effet, Nos Très Chers Frères, avec quel éclat apparaît en présence de ces négations, de ces erreurs manifestes, de ces doctrines étranges ou incomplètes, l'enseignement de l'Église catholique ! Avec quelle conviction profonde, avec quelle ardeur elle a défendu contre toutes les attaques et fait pénétrer dans les âmes ses hautes croyances et ses espérances immortelles ! Ces croyances et ces espérances ont inspiré la parole des apôtres et des apologistes, fortifié les anachorètes et les martyrs, illuminé les solitudes et les déserts, les cloîtres et les arènes, les cachots et les catacombes.

L'Église chante depuis dix-neuf siècles le cantique des béatitudes promises à la pauvreté, à la douceur, aux larmes, au zèle de la justice, à la miséricorde, à la pureté du cœur, à l'amour de la paix, à la force invincible dans les persécutions [2].

Aux aspirations de l'intelligence, elle promet la lumière

[1] M. de Rémusat : *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1865
[2] Matth., v, 3 et seq.

dans laquelle nous verrons la source de toute lumière : *In lumine tuo videbimus lumen*, et les ascensions où les âmes avides de savoir iront éternellement de clarté en clarté : *Transformamur a claritate in claritatem* [1], et le rassasiement des âmes dans les apparitions de la gloire divine : *Satiabor cum apparuerit gloria tua* [2].

Aux aspirations du cœur, elle promet une récompense grande comme l'infini : *Ego ero merces tua magna nimis* [3], et le torrent de la félicité où nous boirons toujours ne s'épuisera jamais : *Torrente voluptatis tuæ potabis eos quoniam apud te est fons vitæ* [4]. Cette source, c'est la charité éternelle et infinie : *Deus charitas est* [5].

A tous les cœurs fatigués, désolés et brisés, elle fait entendre au nom de Dieu ces paroles de la consolation et de l'espérance : « *Venez à moi vous tous qui souffrez, qui êtes accablés sous le poids de vos travaux et de vos douleurs, et je vous soulagerai, et vous trouverez le repos de vos âmes* [6]. »

Le Dieu juste *rendra à chacun selon ses œuvres* [7] et il *jugera les justices de ce monde* [8]. Le Dieu sage est venu nous enseigner les voies du salut. Le Dieu infiniment bon est mort pour sauver tous les hommes, et dans le ciel *il essuiera toutes les larmes* [9]. Le Dieu puissant *fera la volonté de ceux qui le craignent* [10].

Il n'est pas un enseignement de la sainte Église, pas une de ses prières, pas une de ses cérémonies augustes, qui n'élève les âmes vers cette Jérusalem céleste, qui est la véritable patrie.

Quels admirables accents de foi et d'espérance l'Église

[1] II Corinth., III, 18.
[2] Ps. XVI, 15.
[3] Gen., XV, 1.
[4] Ps. XXXV, 9.
[5] I Joan., IV, 8.
[6] Matth., XI, 28.
[7] Matth., XVI, 27.
[8] Ps. LXXIV, 3.
[9] Apoc., VII, 17.
[10] Ps. CXLIV, 19.

fait entendre aux jours des funérailles! Qu'elle est consolante et sublime, la préface de la Messe des Morts, et quels élans elle donne aux cœurs désolés vers les clartés d'en haut et la félicité du ciel! «C'est par le Christ Notre-Seigneur, dit le prêtre au nom de la foule émue et recueillie, que vous nous avez accordé l'espérance de la résurrection bienheureuse et tandis que la certitude de la mort contriste notre nature, la promesse de l'immortalité future console notre foi: car pour vos fidèles, Seigneur, la vie est transformée, mais elle ne leur est pas ravie: *Tuis enim fidelibus, Domine, vita mutatur, non tollitur.* Et quand se dissout cette maison de notre habitation terrestre: *Et dissoluta terrestris hujus habitationis domo*, une demeure éternelle est acquise dans le ciel: *Æterna in cœlis habitatio comparatur.* C'est pourquoi, avec les anges et les archanges, avec les trônes et les dominations, avec toutes les phalanges de l'armée du ciel, nous chantons dès ici-bas l'hymne de votre gloire. »

Aussi, Nos Très Chers Frères, c'est à cette Église qui combat pour la défense de toutes les grandes doctrines de la foi et de la raison, c'est à cette Église, foyer unique des immortelles espérances, que nous devons donner notre fidélité, notre reconnaissance et notre dévouement. Après avoir étudié ce grand problème de l'immortalité de l'âme, nous devons lui adresser avec une confiance sans bornes, ces paroles du prince des apôtres à son divin Fondateur: *A qui irions-nous? Seule, vous avez les paroles de la vie éternelle. Ad quem ibimus? Verba vitæ æternæ habes* [1].

Mais nous voulons en terminant vous redire ces paroles si gracieuses et si touchantes qui résument les conclusions pratiques de cette lettre pastorale et par lesquelles un écrivain de notre temps reproduit à sa manière le testament de l'âme de saint François de Sales:

[1] Joan., vi, 69.

ST. BASIL'S SEMINARY LIBRARY

« Préparons-nous ; voici l'automne où mûrissent les fruits de l'éternité. Cette plante, qui est votre âme, qui a reçu sa croissance du Ciel, sera cueillie bientôt, et les mortels n'en verront plus en terre que les dépouilles. Considérez que la vie fuit comme l'ombre, passe comme un songe, s'évapore comme une fumée, et que l'homme ici-bas ne peut rien embrasser de solide. Tout passe.....

« Sortons donc de ce monde et montons au Ciel, par le secours de Dieu. Chères âmes, n'êtes-vous pas contentes de me suivre ? appréhendez-vous ce passage ?

« Que craignez-vous ? Craignez vous le mal qui arrive à la dissolution ? Eh bien, ne faut-il pas souffrir une fois avec Jésus qui a si cruellement souffert pour nous ? Craignez-vous de quitter le fatras de ce monde où la vanité règne, où l'avarice ternit toutes les vertus, où l'on boit les péchés comme l'eau, où l'on voit des échantillons de l'enfer? Retirez-vous de ces filets pour aller en un lieu où ne sont plus ces tristes et horribles fantômes.

« Et d'ailleurs ne vous suffit-il pas d'avoir vu tant de soleils, tant de jours, tant de nuits ? Pensez-vous que les arbres de la forêt produisent d'autres feuillages, que la nature donne d'autres fruits ? Pensez-vous que les feux qui étincellent au ciel donneront une lumière meilleure ?

« Quittons donc ce monde, ô chères âmes, allons au lieu où règne l'autre lumière...

« Les trésors de la vie sont l'amour, l'humilité, l'habitude de la mort.

« Oh ! si nous pouvions, vous et moi, parvenir à l'état de Jésus, et dire aussi : je suis doux et humble de cœur !

« Oh ! si nous pouvions, vous et moi, suivre Jésus en portant notre croix chaque jour, en mourant tous les jours avec lui comme saint Paul !

« Oh ! si, nous dégageant ainsi de l'esprit et de la corruption des sens, nous nous approchions chaque jour de la vie éternelle !... Alors nous saurions dire aussi :

« Et maintenant allons à la dissolution !... Avançons.

traversons cet instant ! Déjà je n'ai plus foi dans mes extases, car je vois ; je n'ai plus d'espérance, car je commence à posséder ; et la charité seule me reste pour me joindre à vous, ô mon Dieu ! à vous qui êtes la charité d'où sort le feu d'amour qui nous embrase [1] ! »

[1] Gratry : *De la connaissance de l'âme*, liv. VI, chap. II.

LETTRE PASTORALE

SUR

LA VIGILANCE DES PARENTS

SUR LEURS ENFANTS

---

6 janvier 1888.

Nos Très Chers Frères,

Plusieurs de nos Lettres pastorales ont été consacrées à vous démontrer l'importance de l'enseignement chrétien et de l'éducation chrétienne, et à défendre les droits sacrés des pères et des mères. Mais la connaissance de ces droits et de ces devoirs ne saurait suffire à assurer le bonheur des enfants et à préparer dans les fortes croyances, dans la vertu et dans l'honneur, les générations de l'avenir. Il faut remonter à la cause première des périls qui menacent, à l'heure présente, l'enseignement et l'éducation de l'enfance. Cette cause, elle est dans les parents eux-mêmes ; elle est dans l'oubli trop fréquent de leurs devoirs et en particulier du grand devoir de la vigilance sur leurs enfants,

C'est à ce devoir que nous consacrons cette lettre pastorale, parce que la vigilance résume, à certains points de vue, presque tous les devoirs des pères et des mères, qu'elle en est comme l'application et la mise en pratique

et parce que ce devoir est peut être, à l'époque actuelle, plus méconnu que tous les autres.

Cette instruction pastorale s'adresse donc directement aux pères et aux mères; et quel sujet pourrait être plus digne de leur attention, plus capable d'exciter leur zèle et d'émouvoir leur cœur? Mais cette instruction offre des conseils utiles à tous ceux qui ont une part dans l'œuvre de l'enseignement et de l'éducation ; en rappelant aux parents leurs obligations et leurs droits, nous rappelons aux enfants qu'ils doivent à leurs parents soumission, amour et reconnaissance.

En traitant un pareil sujet, nous obéissons à des convictions profondes, à notre ardent désir de votre bonheur et du bonheur de vos enfants. Nous savons aussi que nous réalisons les vœux des pasteurs de vos paroisses, de tous les maîtres intelligents et dévoués, de tous les hommes qui étudient avec sagesse les maux de notre temps et les moyens de régénérer et de sauver les peuples qui s'égarent et nos sociétés en péril.

Nous vous démontrerons la nécessité de la vigilance sur vos enfants et nous vous dirons quelles qualités elle doit avoir.

Puisse le Dieu infiniment bon qui vous a donné vos enfants et qui a établi par les lumières de ses enseignements et la puissance de sa grâce, la famille chrétienne : puisse l'adorable Maître qui aimait, caressait et bénissait les petits enfants et qui a rendu à la Chananéenne sa fille guérie, à la veuve de Naïm son fils ressuscité, inspirer nos paroles afin qu'elles vous éclairent et qu'elles touchent vos cœurs !

I

La première, la plus haute, la plus vénérable et la plus nécessaire de toutes les autorités, après celle de Dieu, est l'autorité des pères et des mères.

En dehors de l'action perpétuelle de cette autorité, en dehors de l'accomplissement fidèle des devoirs qu'elle impose, la famille ne peut exister. L'autorité est le lien doux et sacré des membres qui composent la famille ; elle en est la base indispensable, pareille aux assises de pierre qui portent les murailles de la maison paternelle. Quand ce lien se brise, quand cette base est détruite, la famille elle-même disparaît.

L'autorité est nécessaire encore au but essentiel de la famille, à l'éducation des enfants. Cette grande œuvre qui consiste à élever et à transformer les âmes dans la lumière et dans la force, dans la vérité et dans la vertu, est évidemment impossible sans l'autorité qui éclaire, qui dirige, qui reprend, qui corrige, qui unit la fermeté à la douceur, l'énergie à la tendresse.

Cette autorité est si haute, si vénérable et si nécessaire parce qu'elle est divine dans son origine. Dieu est l'autorité souveraine, suprême, sans limites, parce qu'il est le Créateur et l'Auteur de toutes choses. L'homme n'est propriétaire que parce qu'il transforme, qu'il perfectionne par son travail et qu'il transmet ainsi comme une part de ses forces, de sa vie, de sa personnalité elle-même. Dieu crée ; il tire du néant, il appelle à l'existence ce qui n'était pas. Par lui tout a été fait et rien n'a été fait sans lui : *Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso factum est nihil quod factum est* [1].

Dieu a associé les pères et les mères à son action créatrice. Il met en eux quelque chose de cette puissance infinie par laquelle il est Créateur et Maître souverain ; il les fait entrer dans l'action de sa providence ; il les fait créateurs à son image.

A un autre point de vue, les pères et les mères sont associés à la puissance et à l'action créatrice de Dieu. Leur mission, nous le verrons bientôt, est comme l'achè-

[1] Joan., I, 3.

vement de l'œuvre divine dans ce qu'elle a de plus noble, de plus élevé, la création des âmes. L'éducation développe, élève, perfectionne, achève, pour ainsi dire, ces âmes que Dieu a créées. Dans cette seconde œuvre, il exige, plus que dans la première, le concours du père et de la mère, de toutes les ressources qu'il leur a données, de tous les trésors qu'il a mis dans leur intelligence et dans leur cœur. Et pour qu'ils accomplissent avec lui cette œuvre supérieure, surhumaine, il donne aux pères et aux mères une part de son autorité divine. C'est pourquoi les hommes affirment dans leur langage ces grandes et hautes vérités ; ils disent en parlant d'un père : c'est l'auteur de mes jours, et d'un ancêtre illustre : c'est l'auteur de ma race.

Ainsi l'autorité paternelle vient de Dieu, de qui vient tout pouvoir : *Non est potestas nisi a Deo* [1] ; de qui procède toute paternité, au ciel et sur la terre : *Ex quo omnis paternitas in cœlo et in terra nominatur* [2]. Elle a sa source et son image en Dieu qui est appelé le Père céleste, le père de tous : *Pater omnium* [3]. Aussi, une part non seulement de l'autorité, mais de la majesté de Dieu descend sur le front des pères et des mères.

Cette autorité est essentielle, nous l'avons dit ; elle tient à la nature et au fond même des choses ; elle est inséparable de la paternité et de la maternité. Aucune puissance humaine ne peut la détruire ; les parents eux-mêmes ne peuvent l'abdiquer ni permettre qu'elle soit abaissée, méprisée et amoindrie. Elle est, une fois encore, la plus haute, la plus nécessaire, la plus imprescriptible de toutes les autorités humaines. Or, n'est-il pas évident, Nos Très Chers Frères, que la vigilance des parents sur les enfants est essentielle à cette autorité ? Dieu n'a pas constitué l famille sur le modèle divin de la Trinité adorable en la

[1] Rom., xiii, 1.
[2] Eph., iii, 15.
[3] Eph., iv, 6.

faisant sagesse, puissance et amour, sans exiger que cette puissance soit utile et féconde, que l'amour prépare le bonheur et la perfection de ceux qui sont aimés, que la sagesse gouverne la famille comme la sagesse divine gouverne toutes choses par sa providence. D'ailleurs, l'autorité qui n'est pas vigilante est inerte et aveugle ; inerte et aveugle, elle est bientôt méprisée. Cette autorité qui ne voit pas et qui n'entend pas, qui ne veut ni savoir ni agir, devient le jouet de la ruse, du mensonge et de la révolte.

Cette impuissance, cette trahison d'un devoir sacré ne bannissent pas seulement le respect du fond des cœurs ; le mépris s'affirme bientôt dans les paroles et dans les actes.

Pourquoi s'étonner que les enfants parlent et agissent comme si votre autorité n'existait pas ? Votre autorité, c'est vous, pères et mères, qui l'avez niée et qui l'avez détruite. Ces jeunes gens, ces jeunes filles lui échappent parce qu'ils échappent à votre vigilance ; tout conseil, toute répression deviennent impossibles ; ils sont les maîtres souverains de leurs actions ; ils choisissent à leur gré leurs compagnons et leurs compagnes. Si un avis timide leur est parfois donné, si un désir est exprimé par ceux qui ont le droit et le devoir de commander et de se faire obéir, il n'y a, les enfants le savent bien, pour soutenir ces désirs et ces avis, ni énergie, ni sanction. On dirait vraiment que les rôles sont changés, que les enfants commandent et que les pères et mères doivent obéir.

Vous vous plaignez que l'indépendance et la révolte pénètrent partout. Vous dites : les maîtres et les maîtresses ne sont plus respectés ; les pasteurs, ministres de Dieu, ne peuvent plus diriger les enfants, leur imposer l'étude de la doctrine chrétienne, une attitude pieuse dans le lieu saint, et la préparation au grand acte de la première Communion : toute autorité est attaquée, le mépris

monte jusqu'aux régions les plus élevées du pouvoir dans la société civile et dans la société religieuse ; nous marchons par toutes les voies à l'indépendance absolue, à la révolte sans limites et à l'universelle anarchie. Vous vous plaignez et vous êtes la cause première de ces désordres. Vous-mêmes, vous n'êtes ni respectés ni obéis : vous apprenez à vos enfants par votre indifférence, par votre faiblesse, par l'impuissance de l'autorité paternelle, à mépriser et à braver toute autorité. Comment voulez-vous que les maîtres, qui ne sont que les représentants, les délégués de votre pouvoir et de vos droits, soient respectés si vous ne l'êtes pas vous-mêmes? Comment voulez-vous que vos enfants soient dociles à la voix du prêtre, si vous leur permettez tous les jours et à tous les instants du jour de résister à vos ordres les plus pressants, s'ils savent que les plaintes des ministres de Dieu, les plus justes et les plus affectueuses, ne trouveront en vous ni un écho, ni un secours efficace? Pouvez-vous espérer qu'arrivés à la jeunesse et à l'âge mûr, ils renonceront aux habitudes de résistance, de mépris et de révolte que vous aurez laissées s'affermir et se développer dès leurs premières années, et qui seront devenues en eux comme une seconde nature?

Que pourront alors et que peuvent aujourd'hui vos regrets et vos gémissements? Cessez ces plaintes inutiles, ressaisissez d'une main énergique le sceptre de votre autorité. Reprenez la direction de votre famille, veillez sans cesse sur vos enfants ; donnez des ordres et faites-les fidèlement accomplir, sinon vous porterez devant les hommes et devant Dieu, avec la responsabilité du mépris et de la ruine de votre autorité, la responsabilité du mépris et de la ruine de toute autorité.

Serions-nous condamné, Nos Très Chers Frères, à démontrer aux pères et aux mères qu'ils doivent aimer leurs enfants? Non. Ce serait leur faire la plus cruelle injure. S'ils n'entendent pas, dès le premier jour où Dieu

a béni leur union en leur accordant un enfant, cette voix sans égale de l'amour paternel et de l'amour maternel, quelle voix seraient-ils capables d'entendre?

Cet amour, il est fait de tendresse, de dévouement, de miséricorde et de pardon. Il est, surtout au cœur des mères, le plus élevé et le plus pur, le plus fort, le plus désintéressé et le plus héroïque de tous les amours de la terre. Chaque jour et à tous les instants du jour, dans la demeure qui paraît riche et heureuse, comme dans la mansarde et la chaumière désolées, il accomplit des prodiges. Il accepte des sacrifices qui n'ont d'autres limites que les forces humaines, que la faculté de souffrir et de s'immoler. Pauvreté sans espoir, travail sans repos, cruelles privations, humiliations écrasantes, larmes intarissables et cachées, ardentes supplications, accents d'une tendresse que rien ne peut égaler, cris déchirants du désespoir, vous êtes les témoignages de cet imcomparable amour!

Ah! c'est qu'il est le dernier mot et la suprême puissance de l'amour ici-bas. Au dessus et au delà, il n'y a plus que l'infini et le divin.

Aussi, lorsque Dieu veut parler de l'immensité de son amour, lorsqu'il veut faire comprendre au pécheur sa miséricorde sans limites, il les compare à l'amour et à la miséricorde d'une mère : « J'aurai, dit-il, plus compassion de vous qu'une mère [1] », et encore : « Venez à moi... ; comme une mère caresse son enfant pour le consoler, ainsi je vous consolerai et votre cœur sera dans la joie [2]. »

Si cet amour n'existait plus, s'il était méconnu et trahi non plus par quelques monstres méprisés et repoussés de tous, mais par un grand nombre, il n'y aurait plus qu'à désespérer de l'humanité. Il faudrait maudire toute parole

[1] Miserebitur tui magis quam mater (Eccli., iv, 11).
[2] Quomodo si cui mater blandiatur ita ego consolabor vos... Videbitis et gaudebit cor vestrum (Isaiæ, lxvi, 13, 14).

d'affection qui sortirait encore des lèvres de l'homme, parce qu'elle ne monterait plus de son cœur, parce que l'amour des pères, parce que l'amour des mères ne serait plus que mensonge et trahison.

Et pourtant, Nos Très Chers Frères, nous accomplissons un douloureux devoir, en affirmant qu'il est des pères et des mères qui n'aiment pas leurs enfants. Qui sont-ils ? demandez-vous. Nous vous répondons : les pères et les mères qui n'accomplissent pas le devoir sacré de la vigilance sur leurs enfants.

L'opposé de l'amour, l'opposé de toute affection sincère, c'est l'oubli. Oublier, c'est ne plus aimer. Dans la colère, dans l'injure, dans la malédiction elle-même, parfois l'amour subsiste encore ; froissé, blessé, désolé, il subsiste et se fait entendre. L'oubli au contraire, c'est l'indifférence, c'est l'absence de ceux qui étaient aimés, c'est le silence, c'est le froid, c'est le vide, c'est le néant de toute affection.

Est-il possible que des pères et des mères oublient leurs enfants ? Dieu qui a fait le cœur des mères et qui seul en connaît la profondeur et la puissance, Dieu se demande si une mère peut oublier son enfant et n'avoir pas pitié du fils de ses entrailles : *Numquid oblivisci potest mater infantem suum ut non misereatur filio uteri sui* [1] ?

Et pourtant, interrogez ce père de famille dont l'occupation la plus importante et la plus chère devrait être la direction et l'éducation de ses enfants ; interrogez cette mère qui parle, avec des accents si émus, de ses sollicitudes, de ses sacrifices et de son dévouement, interrogez à cette heure où leur famille devrait être réunie autour d'eux, en ces jours de plaisirs et de fêtes où les périls se multiplient pour l'innocence des jeunes gens et des jeunes filles ; demandez-leur où sont leurs enfants, quels sont

[1] Isaïæ, xlix, 15.

leurs compagnons, quelles sont leurs compagnes, et qui peut les protéger contre les séductions du monde? Ils ne le savent pas, ils n'y songent même pas : ils ont oublié leurs enfants ! Hélas ! ils oublient surtout ce qu'il y a dans ces enfants de plus élevé, de plus précieux, au regard de la foi et même au regard de la raison humaine : ils oublient l'innocence et la vertu, les destinées éternelles et le salut de ces âmes que Dieu leur a confiées.

Et — mystère plus étonnant ! trahison plus inexplicable encore de l'amour paternel et de l'amour maternel ! — ce ne sont pas seulement des enfants éloignés du foyer de la famille qui sont oubliés, souvent ce sont les enfants que les parents voient chaque jour et qui chaque jour s'asseoient à leur table et dorment sous leur toit.

Ces enfants sont à l'école, et les parents ne savent quelle instruction, ni surtout quelle éducation leur sont données. Ils sortent de l'école et se livrent à leurs jeux. Ils vont où les conduisent leur inexpérience et leur légèreté. Plus tard ils iront, dans une indépendance absolue, à leurs travaux et à leurs plaisirs. Dans les ateliers, dans les usines, aux heures du travail, comme aux jours de repos et aux jours de fêtes, ils auront une complète liberté. L'autorité et l'amour de leurs parents ne veillent pas sur eux : ils sont oubliés.

Avec l'oubli, c'est l'abandon. Ah ! sans doute vous n'abandonnez pas vos enfants dans la pensée de ne plus les revoir, vous ne les abandonnez pas sans aucun souci de leurs intérêts matériels ; mais n'est-il pas vrai que vous les abandonnez trop souvent à leur faiblesse, à leur légèreté, à leurs passions, à de redoutables périls ? N'est-il pas vrai que trop souvent vous les abandonnez à l'influence de compagnons et de compagnes que vous ne connaissez pas, à des ouvriers, à des domestiques auxquels vous ne confieriez pas une œuvre de quelque importance ou une somme de quelque valeur?

Vous abandonnez cet enfant à son inexpérience, dans

un âge où les passions sont si ardentes et où les plaisirs ont tant et de si puissantes séductions !

Que sait-il, cet enfant, des erreurs qui demain s'attaqueront à ses croyances pour faire le vide et la nuit dans son âme? Que sait-il des pièges qui demain seront tendus à son innocence, des séductions de la volupté qui se glissera au-devant de lui sous des fleurs pour lui promettre de merveilleuses révélations, des joies inconnues et enivrantes? Que sait-il de lui-même, de la légèreté de son esprit, de la faiblesse de sa volonté, des défaillances de son cœur, des entraînements du monde? Et vous l'abandonnez ! vous lui dites : voilà devant toi la vie, tous les chemins sont ouverts, va, dirige-toi et garde-toi toi-même !

Sur les rivages de cette terre de Bretagne où la foi résiste aux assauts de l'erreur comme le granit inébranlable de son sol et les rochers de ses falaises, quand le bateau va partir vers des terres lointaines, emportant pour la première fois un enfant, le père, ou, si le père n'est plus là, des amis fidèles l'accompagnent et le dirigent. Ils ont l'expérience de l'Océan, ils ont lutté contre les flots et bravé les tempêtes. Et pourtant la mère, après avoir fait entendre ses recommandations suprêmes, prie avec des accents qui touchent le cœur de Dieu et qui protégeront son fils. Quand la barque fragile a disparu devant son regard obscurci par les larmes, elle la suit par la pensée, par le mouvement de son cœur, par la puissance de sa prière jusqu'au jour où Dieu lui rendra son enfant.

O parents insouciants et aveugles, il est des périls plus redoutables que ceux de l'Océan, des tempêtes plus terribles que celles des flots en fureur, et vous n'y songez pas, et au milieu de ces périls et sans craindre ces tempêtes et ces naufrages, vous abandonnez vos enfants.

Si nous cherchons la cause première de ces négligences criminelles, nous découvrons l'égoïsme qui est la négation absolue du dévouement et de l'amour. Les parents qui

oublient et abandonnent leurs enfants ne peuvent ignorer les devoirs que leur rappellent sans cesse la voix même de la nature et une douloureuse expérience. Pourquoi donc trahissent-ils ces devoirs ? « La seule cause de la perversion des enfants, dit saint Jean Chrysostôme, c'est que leurs pères aiment et recherchent jusqu'à la folie les plaisirs et les jouissances de la vie [1]. » Cette parole est toujours vraie. Tout devoir impose l'effort et le sacrifice. Toutes les grandes missions sont marquées à ce signe. Nul ne peut les accepter, s'il n'est prêt à l'abnégation et à l'immolation. Que sera-ce de l'admirable et divine mission de la paternité, de la maternité chrétiennes ? La vigilance exige une sollicitude de chaque instant, elle réclame toutes les puissances de l'intelligence et du cœur. Elle est une grande œuvre d'immolation et par conséquent une grande œuvre d'amour.

Aimer, c'est se donner. Aimer, a-t-on dit admirablement, c'est mettre son bonheur dans le bonheur de ceux que l'on aime. Or, ces parents insouciants mettent-ils leur bonheur dans l'innocence, la vertu, les progrès, le vrai bonheur de leurs enfants ? Ils sacrifient à leur indifférence, à des occupations secondaires, à leur satisfaction personnelle et à leurs plaisirs, ces enfants, leur avenir et leurs âmes. Ils ne se donnent pas, car chaque jour et à chaque instant du jour, ils trahissent leurs devoirs ; ils s'aiment eux-mêmes dans leurs enfants, et en réalité leur amour n'est que de l'égoïsme.

Mais, nous direz-vous, notre affection n'est ni stérile, ni impuissante ; nous acceptons pour nos enfants, des privations parfois bien dures, nous nous donnons à eux dans les travaux de chaque jour, nous épuisons pour eux nos forces et nos vies. Qui donc oserait dire que nous n'aimons pas nos enfants ? Nous vous répondons : pour-

[1] Nulla alia de causa perversi evadunt liberi, nisi quod patres præsentis vitæ commoda insaniant (S. J. Chrysostome : *Apologie des Religieux*, liv. III)

quoi choisissez-vous entre les devoirs que vous impose cet amour ? Si cet amour est vrai, profond et ardent, pourquoi êtes-vous incapables de préserver vos enfants des plus redoutables périls et de leur assurer des biens d'un prix inestimable ? Pourquoi oublier et méconnaître, ce qu'il y a en eux de plus grand et de plus élevé et sacrifier à quelques satisfactions passagères, à vos plaisirs, aux entraînements du monde, leur innocence, les trésors divins de la vertu, leur vrai bonheur sur cette terre et le salut de leurs âmes ?

Les privations et les travaux que vous invoquez comme une preuve irrécusable de votre amour pour vos enfants, ont-ils d'autres mobiles que l'amour-propre, l'ambition, le désir d'une situation brillante dans le monde, tandis que ces devoirs obscurs et humbles de la vigilance et du vrai dévouement, vous les négligez et vous les trahissez par égoïsme ? Combattez donc cet égoïsme ; aimez dans vos enfants les âmes rachetées par un sang divin, aimez-les non seulement pour la vie présente, mais pour leur donner la félicité sans mélange et sans fin, et alors ce grand devoir de la vigilance, vous paraîtra facile et doux, il aura pour votre cœur toutes les séductions et toutes les joies.

D'ailleurs, ce devoir de la vigilance est intimement et essentiellement lié à votre grande et sainte mission.

En présence du berceau où repose un petit enfant, la première parole du père et de la mère doit être un hommage à la bonté et à l'autorité divine : Nous avons reçu de Dieu un enfant : *Possedi hominem per Deum* [1], il vient de Dieu et il doit retourner à Dieu.

Cet enfant naît dans la faiblesse absolue, dans la nuit de son intelligence, dans l'impuissance de sa volonté. Les tendances mauvaises apparaîtront bientôt en cette nature déchue et inclinée vers le mal. Il faudra nourrir le corps

[1] Gen., iv, 1.

de cet enfant, diriger et soutenir ses premiers pas, mais il faudra surtout nourrir et développer son âme, diriger et soutenir ses premiers efforts vers la vérité et vers le bien. Il faudra faire l'éducation de cet enfant, l'instruire et l'élever. Faire l'éducation d'un enfant, l'élever, quelles grandes et admirables paroles qui révèlent toute la mission des pères et des mères ! Écoutez un maître illustre et dévoué de la jeunesse : « L'éducation, quelle noble idée ! quelle forte action les étymologies expriment ici ; c'est presque tirer du néant, c'est presque créer, c'est au moins tirer du sommeil et de l'engourdissement les facultés endormies, c'est donner la vie, le mouvement et l'action à l'existence encore imparfaite.

« C'est en ce sens que l'éducation intellectuelle, morale et religieuse est l'œuvre humaine la plus haute qui se puisse faire. C'est la continuation de l'œuvre divine dans ce qu'elle a de plus noble et plus élevé : la création des âmes...

« C'est aux Romains, c'est à leur langue si majestueuse et si forte, que nous devons ce mot d'un sens si grave, d'une expression si énergique.

« Les Français ont enrichi le langage et exprimé l'action même de l'éducation par un terme dont la noblesse et l'éclat le disputent à la majesté et à la force du mot latin. Nous avons dit : Élever la jeunesse. Belle parole ! Et si le sens qui lui est propre semble moins profond et exprime moins fortement l'action, l'autorité créatrice de l'éducation, il ajoute à cette idée fondamentale la beauté, l'ornement et la grandeur ; et au fond l'action créatrice de l'éducation, est-ce autre chose ?

« Oui, *Élever* est un beau mot, bien parfaitement français : il a de la dignité, de l'honneur ; il nous va bien, nous l'avons heureusement créé.

« Aussi voyez toutes les nobles acceptions qu'il s'est réservées parmi nous ; comme il entoure l'éducation du cortège naturel des belles idées qui s'y rattachent ! Par la

puissance de ce mot, *Élever* l'âme, *Élever* l'esprit, *Élever* les sentiments et les pensées, *Élever* le caractère, sont les idées naturelles, les idées françaises, les devoirs et le but de l'éducation[1]. »

Dans la rigueur des mots, comme dans le fond des choses, au regard de la foi comme au regard de la raison elle-même, cette mission impose charge d'âmes. Les parents ont, devant les hommes et devant Dieu, la responsabilité de l'âme de leurs enfants. Le degré de cette responsabilité répond d'abord au degré de l'autorité et de l'influence. Or, quelle autorité plus haute et plus sacrée, quelle influence plus puissante que celle des pères et des mères sur leurs enfants? Cette responsabilité répond à la nécessité et à l'intimité des relations ; et quelles relations sont plus nécessaires, plus étroites et plus intimes? Cette responsabilité répond enfin aux conséquences de cette grande mission, aux périls qu'elle doit écarter, au bien dont elle doit être la source, aux destinées éternelles des âmes. O pères et mères ! vous avez dans cette charge d'âmes une terrible responsabilité, vous répondez non pas seulement de vos âmes, mais des âmes de vos enfants. Vous vous perdrez ou vous vous sauverez avec eux. En vous sauvant vous sauverez vos enfants ; en sauvant vos enfants, vous vous sauverez vous-mêmes.

Saint Paul nous dit que « la femme sera sauvée par la génération de ses enfants », mais il ajoute immédiatement : « si elle reste dans la foi, dans l'amour et dans la sanctification[2] », c'est-à-dire si elle met dans la mission que Dieu lui a confiée, les lumières de la foi, la puissance de l'amour surnaturel et l'influence de sa propre sanctification. Écoutez saint Augustin comparant le ministère des pères et des mères au ministère du Sacerdoce et de l'Épiscopat : « C'est pour le Christ, dit-il, et pour la vie éter-

[1] Mgr Dupanloup : *De l'Éducation*. t. I, liv. I, ch. I.
[2] Salvabitur autem mulier per filiorum generationem, si permanserit in fide et dilectione et sanctificatione (I Tim., v, 15).

nelle que vous devez avertir, enseigner, exhorter, réprimander, corriger ceux qui dépendent de vous. Ainsi vous exercerez dans votre maison une sorte de ministère ecclésiastique et épiscopal, vous serez les ministres de Jésus-Christ et vous mériterez d'avoir une part éternelle dans son royaume [1]. »

Saint Jean Chrysostome affirme que le ministère des pères et des mères impose des devoirs plus rigoureux encore : « Si nous, prêtres, s'écrie le grand évêque, nous sommes tenus de veiller au salut des âmes de vos enfants, comme si nous en étions responsables, vous y êtes mille fois plus tenus, vous, pères qui les avez mis au monde, qui les élevez depuis leur enfance et qui avez constamment vécu avec eux. »

Et plus loin, avec quels accents il démontre la gravité du crime que commettent les parents qui ne veillent pas sur leurs enfants : « De tels pères, et ne m'accusez pas d'emportement, sont plus criminels que s'ils étaient les assassins de leurs fils. Un assassin après tout ne fait que séparer l'âme du corps, mais un père tel que je le dépeins, n'est-il pas l'économe de l'enfer, puisqu'il y fait tomber ses enfants, corps et âmes? C'est une nécessité de subir la première mort, mais cet enfant aurait échappé à la seconde avec le secours du zèle de son père. A la résurrection, le corps se relèvera de la pourriture, mais quel espoir peut consoler une âme réprouvée?... Non, je n'insulte pas à de tels pères en les déclarant plus pervers que des assassins. Certainement le crime n'est pas égal, pour un père, d'armer son bras d'un glaive et de le plonger dans le sein de son enfant ou de tuer son âme, de la corrompre en lui ôtant la vérité qui fait sa vie. Non, aucun crime ne saurait égaler ce meurtre d'une âme [2]. »

Si vous voulez, Nos Très Chers Frères, comprendre toute la gravité de ce péché, examinez les conséquences de

[1] Tract. in Joan., li, n. 13.
[2] S. Jean Chrysostome : *Apologie des Religieux*, liv. III.

cette fatale négligence. Elle n'est pas seulement funeste à vos enfants, car eux-mêmes auront des devoirs à remplir et ils les trahiront. Ils seront pères de famille et ils n'accompliront pas leur grande mission. Ils se perdront et ils perdront leurs enfants. Ainsi le mal se transmet par une influence qui se perpétue; ainsi les péchés et les crimes se multiplient; ainsi, à travers les années, les générations et les siècles, le torrent de l'iniquité monte toujours; ainsi les conséquences et les désordres d'une famille s'étendent à un peuple tout entier.

Les périls qui entourent l'enfance et la jeunesse sont, dites-vous, plus nombreux et plus redoutables que jamais... Nous ne le contestons pas. Les périls ont existé toujours, mais il est incontestable que le progrès de la civilisation matérielle, les relations qui se multiplient, la presse qui pénètre partout, créent des périls autrefois inconnus ou moins redoutables. Quiconque doit à l'heure présente gouverner ou diriger, dans la sphère la plus haute ou la plus humble, quiconque a la responsabilité des âmes, ne peut ignorer le nombre et la puissance de ces périls.

Écoutez les pères et les mères qui ont quelque souci de la vertu et du bonheur de leurs enfants. Avec quels sentiments de terreur ils énumèrent les périls qui menacent ces âmes si chères! Périls de la foi, attaquée par les négations de l'incrédulité, et de la raison elle-même menacée dans ses données premières et dans ses vérités essentielles que la philosophie païenne appelait le *patrimoine du genre humain*. Périls d'un enseignement qui repousse Dieu et qui prétend partager l'âme de l'enfant entre le silence, l'indifférence ou les négations de ses maîtres et les affirmations, les croyances et les prières du foyer domestique et du cœur de sa mère. Périls de l'innocence, poursuivie partout par les audaces d'une parole sans pudeur, et par les scandales du vice triomphant. Périls de la science, plus fière et plus audacieuse que jamais, qui maudit toute foi et tout mystère, elle qui ne vit que de mys-

tères quand elle ne vit pas d'affirmations qui se contredisent et qui se détruisent chaque jour. Périls du progrès matériel et du sensualisme qui affaiblissent les corps, abaissent les âmes, énervent les caractères et placent au-dessus de tout le règne de la matière et les jouissances grossières des sens. Périls du luxe qui domine en souverain, qui fait disparaître les costumes d'autrefois et la simplicité des mœurs, pour donner, jusque dans les plus humbles villages et parfois auprès des foyers les plus pauvres, le spectacle d'une vanité dont le ridicule va souvent jusqu'à l'absurde. Périls d'une littérature qui ne respecte rien et qui, par le journal et le roman, livre aux âmes, à leur pureté et à leurs croyances, de sataniques assauts. Périls de la probité qui se trouble devant le scandale des fortunes amassées en quelques jours, devant les succès ou les désastres de spéculations criminelles. Périls de ce vent de l'indépendance qui souffle partout, qui passe sur tous les fronts, qui agite jusque dans les écoles les petits enfants, et qui ajoute aux autres périls l'impuissance de l'autorité. Mais, ô pères, ô mères, que démontrent vos plaintes et vos terreurs, sinon l'obligation plus rigoureuse, plus pressante que jamais, d'accomplir fidèlement votre grande mission, la nécessité de la vigilance qui seule peut écarter ces périls et sauver vos enfants?

Sans cette vigilance, vous sacrifiez inévitablement les dons les plus précieux que possèdent vos enfants, vous anéantissez les fruits de tous les efforts que vous avez réalisés pour les rendre meilleurs et plus heureux.

L'enfant a de grandes, de charmantes et d'admirables qualités. « On peut dire de lui ce que dit l'Apôtre de la charité : il croit tout ; il espère tout ; il recherche tout ce qui est aimable et bon ; il admire ce qui est grand et noble ; il ne soupçonne pas le mal ; il ne s'attriste pas du bien. Il se réjouit de tout ce qui est heureux. Vous l'aimez, il vous aime ; vous paraissez vertueux, il vous vénère. Il agit sans ambition, sans malignité, sans amertume, sans

aigreur. Au récit d'une action généreuse, son cœur bat, son regard s'enflamme. A la vue du malheur ses larmes coulent ; il n'attend pas qu'on lui expose, il comprend, il devine les besoins de la misère. Son regard est toujours le plus prompt à découvrir le pauvre qui s'attache en tremblant à ses pas ; sa main, toujours la première à s'ouvrir pour le soulager. Non, je ne m'étonne pas que Jésus-Christ, un jour que ses disciples se disputaient entre eux pour savoir qui serait le plus grand dans le royaume des Cieux, ait appelé un jeune enfant, et après l'avoir embrassé, le plaçant au milieu de la foule attentive, leur ait dit : En vérité je vous le déclare, si vous ne devenez semblables à ce petit enfant, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux [1] » [2].

Ces qualités ne sont pas sans défauts. L'enfant est volage, mobile, volontaire, capricieux, emporté. A côté des inclinations les plus heureuses, vous trouverez en lui des instincts pervers, l'obstination, la jalousie, la duplicité et même l'ingratitude. Il faut développer ces qualités ; il faut, dès le principe, combattre ces défauts, de crainte qu'ils n'envahissent l'âme et ne dominent la vie tout entière.

Que de dons admirables ont été perdus, que de ruines dans une âme, que de désastres dans une vie, parce que les parents n'ont pas veillé sur ces dons précieux, sur l'âme et la vie de cet enfant !

Il suffit de quelques jours, il suffit de l'influence de quelques compagnons pervers, pour détruire les plus belles qualités, développer les instincts mauvais, anéantir les progrès obtenus par cinq ans, par dix ans, par vingt ans de vigilance et de dévouement.

Si les maîtres que vous avez choisis avec une sollicitude éclairée, étaient secondés par votre vigilance et par votre autorité, ils réaliseraient pour votre bonheur et le

[1] Matth., xvii, 3.
[2] Mgr Dupanloup : *De l'Éducation*, tom. I, liv. II, chap. II.

bonheur de vos enfants toutes vos espérances. Mais, hélas ! quand au sortir des écoles et des maisons d'éducation, vos enfants reviennent auprès de vous, ne fût-ce que quelques jours, vous ne veillez pas sur eux, vous ne savez ni les diriger ni les reprendre, vous excitez et vous favorisez toutes leurs passions. Vous voulez qu'ils aient leur part de tous les plaisirs du monde, vous ne leur vantez que le luxe et le bien-être, les succès de l'ambition et de la vanité; vous les jetez vous-mêmes sans direction et sans frein au milieu de tous les dangers. Bientôt vous avez anéanti tous les fruits d'une éducation éclairée, forte et vraiment chrétienne.

Il est une époque de la vie de vos enfants, où votre sollicitude doit être plus active et plus dévouée que jamais : c'est l'époque de leur préparation à la grande et incomparable fête de leur première communion. Dans les familles chrétiennes, cette fête est préparée de loin, par les soins les plus assidus, par les prières les plus ferventes.

De nos jours, cette préparation à la première communion présente au zèle des pasteurs des difficultés sans égales. Que pourront-ils s'ils ne sont secondés par la foi, la piété et la vigilance des parents ?

Quand vous aurez vu avec l'émotion la plus profonde, vos enfants s'approcher de la table sainte, le front rayonnant de joie, n'oubliez pas que les dons qu'ils ont reçus ajoutent à votre redoutable responsabilité. N'imitez pas ces parents aveugles et criminels qui, après ce grand jour, abandonnent leurs enfants dans une indépendance complète et sacrifient avec leurs vertus, leur piété et leur bonheur, les dons célestes et divins qui remplissaient leurs âmes.

Ne laissez pas venir sur ces enfants, sur les fleurs célestes de leur innocence, sur ces moissons que le zèle des pasteurs a fait germer et grandir, les terribles orages qui détruisent tous les dons de Dieu, pareils à ce fléau des

grêles et des tempêtes qui passe sur vos champs et sur vos vignobles et qui en quelques instants anéantit toutes vos espérances.

L'accomplissement du grand devoir de la vigilance assure la condition essentielle de votre bonheur et du bonheur de vos enfants ; il est inutile d'insister sur cette conséquence évidente de tout ce que nous avons dit. Voulez-vous le bonheur de vos enfants ? veillez sur leurs âmes, sur leurs actions ; défendez contre tous les périls, avec une sollicitude à laquelle rien n'échappe, ce trésor de vos joies et de vos espérances.

Les Saintes Écritures rappellent, dans les termes les plus énergiques, aux parents ce grand devoir comme la condition de leur bonheur : « Un fils qui est sage fait la joie de son père, un enfant insensé est la douleur de sa mère [1]. Celui qui instruit son fils trouvera en lui sa joie et s'en fera gloire parmi les siens. Celui qui enseigne son fils rendra ses ennemis jaloux de son bonheur. Le père est mort, mais il ne paraît pas mort parce qu'il laisse après lui un autre lui-même. Il a vu son fils pendant sa vie ; il a mis en lui sa joie et il n'est pas affligé au moment de mourir, car il laisse à sa maison un fils qui la défendra contre ceux qui la haïssent et qui rendra à ses amis la reconnaissance qu'il leur doit [2]. »

L'Esprit Saint a fait l'éloge de la femme forte, de la mère de famille vigilante et infatigable dans la direction de sa maison et l'éducation de ses enfants. « Elle est revêtue de force et de beauté, dit-il, et elle sourira au dernier jour ; elle a ouvert sa bouche à la sagesse et la loi de la clémence est sur sa langue ; ses enfants se sont levés et ont publié qu'elle était très heureuse ; son mari s'est levé et a fait entendre ses louanges. La gloire est trompeuse et la beauté est vaine ; la femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée. Donnez-lui les biens que ses mains

[1] Prov., x, 1.
Eccli., xxx, 2-6.

ont amassés et que ses œuvres la louent dans l'assemblée des juges [1]. »

Au contraire, quelle tristesse, quelle désolation, quel déshonneur et quelles ruines dans les familles où ces grands devoirs sont méconnus! « Instruisez votre fils, disent encore les Livres Saints, et formez-le par vos soins, de crainte qu'il ne vous déshonore par les hontes de sa vie [2]. Mieux vaut mourir sans enfants que d'en laisser après soi dans l'impiété [3]. Dirigez donc votre fils sans jamais perdre courage, de peur qu'il ne vous réduise à l'affreuse nécessité de souhaiter sa mort [4]. »

Quelles terribles paroles! Et pourtant qui ne les a vues s'accomplir? qui n'a vu d'infortunés parents délaissés, abandonnés dans leur vieillesse par leurs enfants, ou bien outragés par eux et condamnés à faire entendre contre ces égarés et ces ingrats, au lieu des plus précieuses et des plus puissantes bénédictions, les malédictions qui détruisent la maison des enfants jusque dans ses fondements : *Benedictio patris firmat domos, maledictio autem matris eradicat fundamenta* [5].

Comment ne pas rappeler ici les terribles châtiments dont la justice divine a frappé un Pontife de la loi ancienne qui ne veillait pas sur ses enfants et qui ne les reprenait pas de leurs fautes? « En ce jour-là, dit le Seigneur à Samuel, j'exécuterai tout ce que j'ai dit contre Héli et contre sa maison, je commencerai et j'achèverai. Car je lui ai prédit que j'exercerais mon jugement sur sa maison pour jamais, à cause de son iniquité; parce que connaissant la conduite indigne de ses fils, il ne les a point repris. C'est pourquoi j'ai juré à la maison d'Héli que l'iniquité de cette maison ne sera jamais expiée, ni par des victimes, ni par des présents [6]. »

[1] Prov., xxxi, 25 et seq.
[2] Eccli, xxx, 13.
[3] Eccli., xvi, 4.
[4] Prov., xix, 18.
[5] Eccli., iii, 11.
[6] I Reg., iii, 12 et seq.

Bientôt après, la parole de Dieu s'accomplit, le vieillard apprend qu'Israël a été vaincu, que trente mille hommes sont restés sur le champ de bataille, que ses deux fils ont péri et que l'Arche sainte est entre les mains des ennemis de Dieu. Il tombe et se brise la tête [1].

« Quel crime le Seigneur reprochait-il à ce vieillard? se demande saint Jean Chrysostome, et il répond : un seul, son indifférence, sa faiblesse à reprendre ses enfants. Et cependant il était admirable dans tout le reste. Vous le voyez, continue le grand Docteur, rien n'a pu sauver de tant de désastres un saint vieillard, un pontife plein d'honneur, irréprochable dans une judicature de vingt années, et sous la loi si imparfaite de Moïse qui exigeait moins de perfection que l'Évangile. Mais il a manqué de zèle en présence de la conduite coupable de ses enfants, et cette négligence a provoqué le plus lamentable trépas. Il a fait le bien, ce grand homme ; mais le crime qu'il a commis en négligeant de surveiller ses enfants, est venu comme un torrent furieux renverser tous ses mérites acquis pendant une vie entière. Concluez de cet exemple mémorable, quel châtiment nous menace, nous qui vivons sous la loi de l'Évangile [2]. »

N'oubliez pas, Nos Très Chers Frères, qu'en préparant votre bonheur et le bonheur de vos enfants, vous travaillez à la prospérité, à la grandeur et à la gloire de notre pays.

Les familles groupées sur un même sol, dans les mêmes souvenirs, les mêmes traditions, les mêmes intérêts et les mêmes espérances, constituent la grande famille qui est la patrie.

Ce que nous aimons d'ailleurs dans notre pays, ce qui nous unit à lui par des liens si forts et si doux, ce qui au fond fait pour nous la patrie, c'est tout d'abord la douceur et la puissance des affections et des souvenirs de la famille.

[1] I. Reg., iv, 10-18.
[2] S. J. Chrysostome : *Apologie des Religieux*, liv. III.

Ce que nous contemplons, malgré la distance et le temps, dans les douces visions de notre patrie perdue, ce n'est pas seulement le sol qui a porté nos premiers pas, le ciel que nos premiers regards ont contemplé, la lumière qui a éclairé notre berceau ; c'est avant tout la maison paternelle, ce sont les pures et saintes affections qui ont réjoui et embaumé notre enfance, les tombes où reposent ceux que nous avons aimés. La patrie est la famille agrandie, la famille est comme le centre premier et comme le cœur de la patrie elle-même.

Ce que nous voulons défendre dans le sol sacré de notre pays, ce sont, selon la parole des anciens, les foyers et les autels : *Pro aris et focis.* Au jour des grandes épreuves d'Israël menacé par ses ennemis, les héroïques Machabées s'écriaient : « Ils viennent à nous comme une multitude furieuse et ivre d'orgueil afin de nous anéantir nous, nos épouses et nos enfants ; mais nous, nous combattons pour nos âmes et pour nos lois [1]. »

Aussi, tous les nobles sentiments qui attacheront vos enfants à leur famille, à ses traditions et à son honneur, les attacheront avec la même force à leur pays. Ces enfants sont les hommes de l'avenir, les vertus qu'ils auront pratiquées sous le toit paternel, ils les pratiqueront au grand jour de la vie sociale. Ils seront, en présence des devoirs que leur impose le patriotisme, ce qu'ils ont été en présence des devoirs du foyer domestique. Ils seront, au service de leur pays, honnêtes, énergiques, dévoués et vaillants, si leur éducation a été éclairée, vigilante et forte. Ils seront faibles, légers, sensuels, égoïstes et lâches, si vous n'avez su ni diriger leur enfance, ni élever leurs âmes, ni donner à leur caractère une trempe virile, ni mettre dans leur cœur la flamme de tous les grands dévouements.

L'avenir de la France se prépare chaque jour auprès

1 I Machab., III, 20 et 2 .

de chaque foyer; la patrie, elle est faite tous les jours par l'autorité et la vertu, par l'inertie ou les défaillances de chaque famille.

Si vous voulez, habitants des campagnes, écarter de vos familles et de votre pays de redoutables périls, gardez vos enfants auprès de vous, faites-leur apprécier et aimer le séjour de vos villages; apprenez-leur à supporter les épreuves du travail des champs, à apprécier cette noble profession d'agriculteur que Dieu lui-même a faite : *Non oderis opera laboriosa et rusticationem creatam ab Altissimo* [1]. Arrêtez par votre influence et par tous vos efforts ce courant aveugle et fatal de l'émigration, qui entraîne vers les usines, vers les ateliers, les habitants de nos campagnes. Nos villages deviennent déserts, la population diminue chaque année dans des proportions effrayantes, le sang s'appauvrit dans l'atmosphère des grandes villes comme un fleuve dont les flots se tarissent et se troublent dans leur cours. Les forces vives du pays s'altèrent et s'épuisent. Si cette émigration n'est pas restreinte et contenue, un jour, la France tributaire de l'étranger, sera condamnée à lui demander les éléments les plus indispensables de la vie matérielle. Un jour, elle ne pourra plus opposer que des générations débiles, des corps épuisés, des bras incapables de porter une épée, une armée diminuée et amoindrie, aux légions robustes et innombrables qui veillent en armes sur ses frontières.

O pères, ô mères, faites-nous des foyers honorés et bénis, pour nous faire une France puissante et respectée. Peuplez vos demeures d'enfants heureux et aimés, pour donner à notre pays des citoyens et des serviteurs, des laboureurs et des artisans, des prêtres et des soldats. Donnez à la France des jeunes gens vigoureux, laborieux et dociles, des jeunes filles pures, simples et dévouées. Faites-nous un peuple nombreux, vaillant et fort, c'est ainsi que vous nous ferez un grand peuple !

[1] Eccli., vii, 16.

II

Cette Instruction pastorale serait incomplète si, après vous avoir démontré la nécessité de veiller sur vos enfants, nous ne vous disions quelles qualités doit avoir votre vigilance.

Tout d'abord elle doit être éclairée et prudente. Le mot lui-même l'indique, vous veillez pour savoir, pour connaître la conduite de vos enfants, leurs qualités et leurs défauts, la direction et les conseils qui peuvent leur être utiles.

La connaissance des défauts est d'une souveraine importance. Presque toujours, les déceptions cruelles, les égarements et les crimes ont, de près ou de loin, leur source, leur cause première dans les défauts du caractère. Que de carrières compromises ou perdues, que d'entreprises stériles, que de familles attristées, que de vies désolées, parce que le caractère n'a été ni assoupli ni réformé !

Il est des parents aveugles et obstinés qui ne veulent pas voir les défauts de leurs enfants. En présence des affirmations réitérées des maîtres les plus intelligents et les plus dévoués, ils résistent. Peut-être avouent-ils quelques imperfections, mais ces défauts, la duplicité, la violence, l'égoïsme, ils ne peuvent les admettre ; ce sont précisément les qualités opposées qu'ils attribuent à leurs enfants. Les fautes les plus nombreuses et une expérience qui devrait les faire trembler pour l'avenir, ne peuvent dissiper leurs fatales illusions.

Que voulez-vous que soit la vigilance de ces parents aveugles ? Elle ne peut commettre que des erreurs, elle ne peut aboutir qu'à des désastres.

Un des effets les plus déplorables de cet aveuglement est de développer, dans les enfants admirés, flattés et

adulés, un orgueil qui ne leur permettra ni de subir le moindre échec ou la plus légère humiliation, ni d'accepter un conseil, ni de supporter les épreuves de la vie, ni d'avouer une erreur et d'essayer de la réparer.

Nous ne pouvons résister au désir de reproduire ici les avis si profonds et si sages de Fenelon :

« Souvent, disait-il, le plaisir qu'on veut tirer des jolis enfants les gâte ; on les accoutume à hasarder tout ce qui leur vient dans l'esprit, et à parler des choses dont ils n'ont pas encore des connaissances distinctes ; il leur en reste toute leur vie l'habitude de juger avec précipitation, et de dire des choses dont ils n'ont point d'idées claires : ce qui fait un mauvais caractère d'esprit.

« Ce plaisir qu'on veut tirer des enfants produit encore un effet pernicieux ; ils aperçoivent qu'on les regarde avec complaisance, qu'on observe tout ce qu'ils font, qu'on les écoute avec plaisir. Par là, ils s'accoutument à croire que le monde sera toujours occupé d'eux.

« Pendant cet âge où l'on est applaudi, où l'on n'a point encore éprouvé la contradiction, on conçoit des espérances chimériques qui préparent des mécomptes infinis pour toute la vie [1]. »

Fénelon disait encore : « Tout ce qu'on trouve d'esprit en eux surprend, parce qu'on n'en attend point de cet âge. Toutes les fautes de jugement leur sont permises et ont la grâce de l'ingénuité ; on prend une certaine vivacité du corps, qui ne manque jamais de paraître dans les enfants, pour celle de l'esprit. De là vient que l'enfance semble promettre tant et qu'elle donne si peu. Tel a été célèbre par son esprit à l'âge de cinq ans et qui est tombé dans l'obscurité et dans le mépris à mesure qu'on l'a vu croître. »

Pour détruire les défauts, il faut connaître leurs racines cachées et les combattre dans toutes leurs ramifications jusqu'aux plus intimes profondeurs.

[1] Fénelon : *De l'Éducation des Filles*, chap. III.

Nous avons parlé de la différence des caractères. Ici encore il faut beaucoup de prudence et de sagesse. La même méthode ne convient pas à tous ; « il est des caractères ardents qu'il faut contenir, des caractères timides qu'il faut encourager, des caractères indociles qu'il faut soumettre au joug, des caractères indolents qu'il faut aiguillonner. »

Les périls, eux aussi, ne sont pas les mêmes pour tous et à tous les âges, à la ville et au village, pour les jeunes gens et pour les jeunes filles, dans tous les milieux et dans toutes les conditions sociales.

Cette vigilance doit être enfin éclairée et prudente afin qu'elle ne soit pas à charge à l'enfant. Si elle apparaît sans cesse, si elle reprend à temps et à contretemps, si elle enchaîne complètement la liberté, elle deviendra un intolérable fardeau. L'enfant fatigué, découragé, n'aura qu'un désir et qu'une espérance, échapper le plus tôt possible et à tout prix à cette dure servitude. Combien de jeunes gens se sont jetés, avec une sorte de fureur, dans les plaisirs et dans les folles dépenses parce qu'ils avaient été soumis longtemps à une direction excessive et imprudente ! Combien d'autres, doués des qualités les plus précieuses, sont devenus incapables de se conduire et de se défendre contre l'erreur et le mal, dès qu'un peu de liberté leur a été donnée !

Mais la lumière et la prudence ne sauraient suffire, il faut que la vigilance soit ferme et énergique. L'éducation est une œuvre d'autorité et de force aussi bien que de tendresse, et la faiblesse ne fait que des ébauches et des ruines. La vigilance qui n'est pas ferme est incapable d'accomplir le bien qu'elle connaît et qu'elle désire, elle n'est qu'une lamentable contradiction ; elle voit les défauts, mais elle ne saurait les combattre ; elle apprécie les qualités, mais elle ne saurait les protéger et les développer ; elle constate les périls, mais elle est incapable de les écarter et de les vaincre.

L'intelligence parfaite de la grande œuvre de l'éducation,

les ordres les plus utiles, les règles les plus sages ne peuvent suffire. « Le commandement, dit la Sagesse divine, est une lampe, la loi est une lumière, mais la réprimande qui impose la discipline est le chemin de la vie [1]. » Bien plus, la discipline est la vie elle-même : « Tenez-vous attaché à la discipline, gardez-la, dit l'Esprit-Saint, ne l'abandonnez pas, parce qu'elle est votre vie [2]. » Et encore : « Le cheval qu'on n'accoutume point au mors devient indomptable, et l'enfant abandonné à ses caprices ne connaît plus le frein [3]. Ne laissez pas votre fils sans discipline et sans règle. Si vous l'élevez avec fermeté vous délivrez son âme de l'enfer [4]. »

En réalité, ce qui manque le plus à l'éducation contemporaine, c'est la fermeté et l'énergie. Hélas ! c'est ce qui manque le plus à toutes les âmes. Aussi, il importe souverainement de donner à l'enfant comme la force d'action et de résistance, comme la base et le couronnement de sa vie morale, la force du caractère, c'est-à-dire l'énergie, qui fait la puissance, la grandeur, la dignité et la noble indépendance des âmes.

Réunissez dans une âme les dons les plus rares de l'intelligence, les charmes de la parole et l'autorité de la science, les qualités les plus brillantes, si le caractère fait défaut, cette âme adorera tous les succès, s'inclinera sous tous les souffles qui passent, subira toutes les influences, s'arrêtera devant tous les obstacles, tremblera devant toutes les menaces, et elle deviendra la complice de tous les crimes. Vous avez devant vous peut-être un enrichi, un heureux, un puissant acclamé par la foule ; qu'importe ? détournez la tête et passez : ce n'est pas un homme !

Ce qui fait l'homme, une fois encore, c'est la force,

[1] Mandatum lucerna est, et lex lux, et via vitæ increpatio disciplinæ. (Prov., vi, 23.)
[2] Tene disciplinam, ne dimittas eam ; custodi illam, quia ipsa est vita tua. (*Ibid.*, iv, 13.)
[3] Eccli., xxx, 8.
[4] Prov., xxiii, 13, 14.

c'est l'énergie, c'est le caractère. « Sois fort et robuste, dit l'Esprit de Dieu : *confortare et esto robustus* » [1]. « Sois fort et ne crains rien : *confortare et noli timere* » [2]. « Sois fort pour être un homme : *confortare et esto vir* » [3]. « Agissez en homme et soyez fort : *viriliter age et confortare* » [4].

Évidemment la fermeté qui est la force doit être réfléchie, résolue et immuable. La mobilité perpétuelle est l'opposé de la fermeté. Les ordres et les conseils devront toujours être précédés de la réflexion, surtout si leur exécution est difficile et pénible. Ils ne doivent jamais être les fruits de l'impression vive et aveugle, du caprice ou de la colère.

« La fermeté dans l'éducation consiste principalement en trois choses, a dit le maître illustre de la jeunesse que nous avons déjà cité : 1° Ne jamais laisser mépriser son droit. On peut pardonner des fautes de légèreté, d'inadvertance et même des fautes graves ; mais les manques de respect, les fautes contre le droit de l'autorité, jamais.

« 2° Ne jamais laisser languir son action, c'est-à-dire ne laisser jamais commettre une faute quelque pardonnable qu'elle soit, ne fût-elle qu'un mot, un geste, un regard, l'omission la plus légère, sans que l'enfant soit au moins averti paternellement de sa faute, sans qu'on lui représente avec douceur, mais sérieusement, ce qu'il devait faire et ce qu'il n'a pas fait, sans qu'on lui fasse sentir et reconnaître son tort ; et si la faute est plus coupable, il doit être non seulement averti, mais gravement réprimandé, même quand on ne le punit pas.

« 3° Ne jamais céder par faiblesse aux caprices et aux importunités des enfants. Il faut qu'ils sachent et comprennent bien que, quand l'autorité a décidé, il n'y a plus qu'à se soumettre. En un mot, exiger toujours le respect, l'obéissance, la règle, la droite raison, et réprimer, corri-

1 Deut., xxxi, 23.
2 I Cor., xvi, 13.
3 III Reg., ii, 2.
4 I Paralip., xxviii, 20.

ger tout ce qui s'en éloigne ou s'y oppose : tel est l'office de la fermeté dans l'éducation[1]. »

Mais il ne faut pas oublier que la rigueur et la violence ne sont point la fermeté. On ne doit recourir aux corrections corporelles que le plus rarement possible. C'est par le raisonnement et par les sentiments élevés de l'âme, que les enfants doivent être formés, et non par la dureté qui ferme leur cœur, l'irrite et l'endurcit. L'enfant, dès qu'il jouit des premières lueurs de la raison, est accessible aux démonstrations appuyées par une fermeté douce et affectueuse; mais le châtiment corporel l'humilie, le blesse, et quand le châtiment est fréquent et qu'il dépasse certaines limites, il avilit l'enfant, en lui enlevant, avec une part de la vivacité de son intelligence, les sentiments élevés et délicats qui font la noblesse et la dignité de son âme.

« N'ayez recours à la crainte, dit Fénelon, qu'après avoir éprouvé patiemment tous les autres remèdes. Une âme menée par la crainte est toujours plus faible ; il faut que la joie et la confiance soient la disposition ordinaire des enfants, autrement on obscurcit leur esprit, on abat leur courage, s'ils sont vifs on les irrite, s'ils sont mous on les rend stupides[2]. »

Très souvent les corrections corporelles ne sont pas le résultat de la réflexion, l'œuvre de la justice, l'acte d'une âme qui se possède et qui ne cherche que le bien de l'enfant; elles sont plutôt le résultat de l'impatience et de la colère. Il est plus facile de punir un enfant, que de réfléchir, de se contenir et de se dominer. Il est plus facile de le frapper que de l'exhorter avec douceur, que de faire appel à ses bons sentiments et aux tendances heureuses de sa nature. L'enfant ne s'y trompe pas ; il sait que la colère a imposé cette punition ou dirigé la main qui l'a frappé, et l'estime peut disparaître de son âme avec le respect.

[1] Mgr Dupanloup : *De l'Éducation*, t. II, liv. III, chap. v.
[2] Fénelon : *De l'Éducation des Filles*, chap. v.

L'impatience et la colère ont leurs entraînements ; on a puni une fois ou frappé une fois, on punit ou l'on frappe dix fois ou cent fois. On a très peu réfléchi d'abord, on ne réfléchit plus ; on a peut-être hésité un instant, on n'hésite jamais ; on dépasse la mesure et on punit par des corrections corporelles les fautes les plus légères. Déplorable système pour maintenir l'autorité et le respect des parents, pour élever l'âme de l'enfant, pour lui inspirer le sentiment de la justice, assouplir et former son caractère et rendre son cœur bon et généreux.

Ne nous opposez pas que, du moins dans la première enfance, ces moyens de correction sont nécessaires. Pénétrez dans une salle d'asile ; ce n'est pas un enfant, ce sont quarante, cinquante, cent enfants peut-être, que cette religieuse dirige et élève. Elle ne les frappe jamais, elle les punit rarement et elle est parfaitement obéie. Elle a une autorité, une influence que les mères envient, mais qu'elles n'obtiennent pas. Ici apparaît dans tout son éclat l'ascendant de la fermeté intelligente unie à la bonté. Dès le premier jour, dès le premier instant, l'enfant a compris qu'il était aimé, mais qu'il devait obéir, et il obéit.

Il faut donc unir l'affection et la douceur à la fermeté et à la prudence. C'est que le but premier et essentiel de l'éducation doit être de former et de perfectionner le cœur, principe premier de la vie morale, comme de la vie physique. « L'homme bon, a dit l'adorable Maître, tire les bonnes choses du bon trésor de son cœur[1]. » Le cœur est, en effet, le trésor inépuisable des nobles inspirations, des hautes pensées, des sentiments tendres et forts, des grandes œuvres, des élans généreux et des héroïques dévouements. C'est là qu'est la force intime qui met tout en mouvement, qui élève et qui emporte la vie vers tous les hauts sommets.

[1] Matth., xiii, 35.

Hélas ! c'est aussi du cœur que l'homme mauvais tire le mal[1] ; c'est de là que viennent les défaillances, les égarements, toutes les hontes et tous les crimes.

C'est donc au cœur de l'enfant qu'il faut tout d'abord et toujours s'adresser, et on ne gagne le cœur que par la bonté, la douceur et l'affection.

Quel est l'enfant qui ait reçu de Dieu quelques qualités, dont la nature ne soit pas absolument pervertie et qui reste insensible, même après des fautes nombreuses, après des jours d'égarement, à une parole de bonté, à un conseil qu'il sait inspiré par une affection profonde?

C'est au cœur qu'il faut s'adresser pour être compris, pour guérir et pour sauver les âmes. « Ils me comprendront par le cœur, a dit Dieu lui-même, ils se convertiront et je les guérirai : *Corde intelligant et convertantur, et sanem eos*[2]. » C'est dans les liens de l'amour qu'il a attiré et qu'il a sauvé l'humanité perdue : *Traham eos in vinculis charitatis*[3]. L'enfance et la jeunesse sont plus sensibles à cette puissance de la douceur et de l'affection ; l'enfance, la jeunesse, c'est l'âge des émotions généreuses et des nobles élans.

Après dix-sept ans d'erreur et d'égarement, Augustin a été ramené à la foi chrétienne, à l'innocence et à Dieu, par la science et l'éloquence de saint Ambroise et plus encore par l'invincible tendresse, par les prières et les larmes de sa mère.

Les parents doutent trop de leur autorité et de leur influence. Elles seraient toutes-puissantes s'ils voulaient et s'ils savaient s'en servir. C'est aux heures des grandes luttes et des crises les plus redoutables, qu'un père et une mère doivent, avec une extrême prudence et souvent avec une exquise délicatesse, user de toutes les inspirations et de toutes les ressources de leur tendresse pour sauver

[1] *Id.*, ibid.
[2] MATTH., XIII, 15.
[3] OSEE, XI, 4.

leur enfant. Il est tel jour, telle circonstance dans la vie d'un jeune homme où la voix seule d'un père et d'une mère peut être entendue, où l'entraînement, l'aveuglement et l'enivrement de la passion ne supporteront que les conseils qui viennent du cœur d'un père et d'une mère. A ces heures décisives pour l'avenir de ce jeune homme, pour le bonheur et l'honneur de sa famille, la patience, la bonté, la douceur sont plus efficaces que l'autorité. Il pourra résister d'abord, s'emporter peut-être, puis tout à coup, en présence de cette affection qu'il ne peut méconnaître, en présence de la tristesse de son père et des larmes de sa mère, il réfléchira, il se sentira ému, il ouvrira les yeux, il sera sauvé.

La vigilance des parents doit être constante et universelle. Elle est inséparablement unie, nous l'avons dit, à leur autorité et à leur mission ; elle ne peut donc être restreinte aux quelques années de la première enfance.

Étrange et déplorable aveuglement, que celui des parents qui renoncent à veiller sur leurs enfants, à leur donner des ordres et même des conseils à l'âge où les passions sont plus ardentes, les périls plus nombreux, l'esprit d'indépendance plus funeste !

Ce père, cette mère ont accompli fidèlement leurs grands devoirs pendant bien des années ; mais leur fils réclame sa liberté, il s'efforce d'échapper à leur vigilance et ils sont incapables de maintenir et d'imposer leur autorité ! Cette jeune fille a seize ou dix-huit ans. Jusqu'à ce jour elle a vécu auprès de sa mère dans la simplicité, la modestie et le travail; et c'est à cet âge où les plaisirs ont plus d'attraits, la vanité plus de séductions, que sa mère elle-même tient à ce qu'elle prenne une part et une large part aux réunions et aux fêtes les plus mondaines ! Dès lors, cette jeune fille jouit d'une liberté complète ; elle pourra subir tous les entraînements de ces fêtes, toute la tyrannie d'un luxe qui n'a aucune proportion avec la condition et la fortune de sa famille.

C'est en vain que les mères connaissent par une expérience personnelle les résultats d'une pareille liberté, les dangers de ces réunions et de ces fêtes ; c'est en vain que les pasteurs donnent aux mères et aux jeunes filles des conseils dont l'indulgence pourtant est poussée jusqu'aux dernières limites ; c'est en vain que la transformation qui s'opère dans les habitudes, dans la vie, dans l'attitude même de ces jeunes filles parle plus haut que tous les conseils : les mères s'obstinent. Elles ne peuvent échapper, disent-elles, à la tyrannie des usages, et il faut faire comme les autres.

C'est, en vérité, une terrible puissance que celle de ces coutumes qui mettent en péril l'innocence, la vertu et le bonheur de vos enfants ; et pourtant, ces coutumes n'ont pas toujours existé, elles ont succédé à des coutumes plus chrétiennes et plus morales. Pourquoi donc ces anciennes coutumes ne seraient-elles pas rétablies ? Sans doute, il faut pour réaliser une pareille entreprise, et pour remonter le courant des usages et des mœurs actuelles, il faut du temps, mais il faut avant tout, dans les parents, le sentiment profond de leurs devoirs, la volonté sincère et énergique de les accomplir.

Cette vigilance doit être universelle, c'est-à-dire que rien dans les actions et même dans les sentiments des enfants ne doit échapper à son regard et à son influence : « Ne rendez pas votre fils maître de ses actions, dit l'Esprit-Saint, mais surveillez jusqu'à ses pensées[1]. »

Un des objets les plus importants de cette vigilance, ce sont les lectures des enfants, des jeunes gens et des jeunes filles. Jamais la littérature corrompue et corruptrice n'était arrivée à une pareille puissance et une pareille audace. L'impudence de certaines publications répandues partout, offertes à vil prix ou distribuées gratuitement, dépasse toutes les limites ; elle soulève les protestations

[1] Eccles., xxx, 1.

indignées de tous ceux qui ont conservé quelque souci de la moralité, de l'avenir de notre pays et de l'honneur de la langue française.

Vos enfants, Nos Très Chers Frères, sont évidemment incapables de résister à ce péril qui les environne et qui les presse de toutes parts, sans l'action ferme et incessante de votre vigilance et de votre autorité. Ne savez-vous pas que la lecture d'un seul livre, ou même de quelques pages suffit à surexciter les passions, à enflammer l'imagination, à émouvoir les sens eux-mêmes, à donner la science du mal, à détruire l'innocence et la vertu dans une âme?

Combien de parents qui se disent chrétiens, laissent entre les mains de leurs enfants des livres, des romans qui outragent la foi chrétienne et la moralité, ou des journaux qui, sans être, dans leur ensemble, absolument mauvais, publient des feuilletons immoraux et le récit des plus honteux scandales.

Il est des parents qui croient avoir accompli parfaitement leur devoir en defendant à leurs enfants de lire ces livres ou ces journaux, comme si le fruit défendu ne possédait pas d'irrésistibles attraits, comme si une pareille défense avait ordinairement d'autre résultat que d'exciter la curiosité.

La sollicitude des parents doit évidemment s'étendre aux relations de leurs enfants. Ils doivent choisir avec beaucoup de soin et même avec sevérité leurs compagnons et leurs compagnes. Il est inutile de démontrer quelle influence heureuse ou funeste peuvent avoir ces relations ; l'expérience de tous les jours dispense de toute démonstration. Et cependant, sur ce point encore, que d'illusions lamentables, que d'actes de faiblesse, que de concessions faites aux exigences du monde !

L'instruction donnée à leurs enfants doit être surveillée de près par les parents. Les maîtres ne sont que les représentants de l'autorité des pères et des mères; l'école

n'est que le prolongement de la maison paternelle. C'est donc aux pères et aux mères qu'appartient le droit sacré, inaliénable de choisir les maîtres qui doivent les suppléer dans leur grande et sainte mission. Il faut que les parents sachent quelles sont les croyances et la valeur morale des maîtres auxquels ils confient leurs enfants ; il faut qu'ils sachent quel enseignement leur est donné. Si un maître essayait d'imposer à ses élèves le silence à l'égard de leurs parents sur l'enseignement qu'il leur donne, il démontrerait qu'il n'est point le représentant des familles, qu'il est indigne de leur confiance et qu'il trahit son mandat et sa mission.

Il faut que vous veilliez avec plus de sollicitude encore sur l'instruction religieuse de vos enfants. Nous n'insisterons pas sur la nécessité de l'instruction religieuse. Nous avons plusieurs fois traité ce sujet et en particulier dans notre Lettre pastorale pour le Carême de 1885 sur l'*Enseignement primaire et l'avenir de la France ;* mais nous tenons à rappeler ce que nous avons dit dans toutes les paroisses que nous avons parcourues pendant nos visites pastorales : c'est que le concours des pères et des mères pour l'instruction religieuse de leurs enfants est plus nécessaire que jamais. Partout, après avoir loué le zèle de MM. les Curés et de MM. les Vicaires, nous avons affirmé que ce zèle ne peut suffire à une tâche devenue si difficile. L'explication du texte du catéchisme absorbe tout le temps dont ils peuvent disposer. Il est donc absolument indispensable que l'étude du catéchisme soit faite sous les regards et l'autorité des parents. Car comment expliquer utilement un texte que les enfants ne connaissent pas, ou que leur mémoire n'a pas retenu ? Les commentaires les plus clairs et même les plus séduisants seront inintelligibles ou seront oubliés immédiatement.

Les parents doivent encore obliger leurs enfants à suivre fidèlement non seulement les catéchismes qui ont pour but de les préparer à la première communion, mais

aussi les catéchismes de persévérance qui ont produit et qui produisent de si consolants résultats dans ce diocèse. Les parents qui négligent ce grand devoir assument devant Dieu la plus redoutable responsabilité, et se préparent les plus cruelles épreuves.

Vous ne pouvez exercer sur vos enfants une vigilance utile, sans que cette vigilance s'étende à vos serviteurs, à toutes les personnes qui habitent votre maison ou qui y viennent, ne fût-ce que très rarement.

Combien de parents, qui se disent prudents et même chrétiens, abandonnent leurs enfants sans aucune surveillance à des domestiques qu'ils connaissent à peine, ou dont la valeur morale ne leur est point démontrée ! Combien d'enfants victimes de cette négligence aveugle, ont été pervertis dès leur âge le plus tendre par des paroles mauvaises et de déplorables exemples !

Écoutez Fénelon que nous aimons à citer dans ces questions si importantes et si délicates :

« Si peu que le naturel des enfants soit bon, on peut les rendre ainsi dociles, patients, fermes, gais et tranquilles ; au lieu que, si on néglige ce premier âge, ils y deviennent ardents et inquiets pour toute leur vie, leur sang se brûle, les habitudes se forment ; le corps, encore tendre, et l'âme qui n'a encore aucune pente vers aucun objet, se plient vers le mal ; il se fait en eux une espèce de second péché originel, qui est la source de mille désordres quand ils sont plus grands[1]. »

« Et pourtant, dit encore Fénelon, que fait-on de ce premier âge de la vie ? On l'abandonne à des femmes indiscrètes et déréglées. Et c'est pourtant l'âge où se font les impressions les plus profondes et qui, par conséquent, a la plus grande influence sur tout l'avenir d'un enfant. »

La sagesse païenne elle-même a plusieurs fois affirmé ces grandes vérités :

[1] Fénelon : *Éducation des Filles*, chap. III.

« On doit, dit Plutarque, choisir avec soin les jeunes serviteurs qu'on place auprès des enfants pour les servir et pour être élevés avec eux. Il faut particulièrement qu'ils aient des mœurs pures. Des serviteurs corrompus communiqueraient bientôt aux enfants les vices de leur langage et de leurs mœurs. »

Cette mère, elle a du temps pour les vanités, pour les relations mondaines, pour les visites inutiles, pour les voyages, pour les plaisirs, pour les fêtes, peut-être pour des enfants étrangers ou des œuvres de bienfaisance ; elle n'en a pas pour diriger sa maison, pour surveiller ses domestiques et pour élever ses enfants, pour préserver leurs âmes du scandale et du vice !

Ah ! si Dieu lui-même a dit : « Il vaudrait mieux pour celui qui scandalise un de ces petits enfants qui croient en moi, qu'on lui attachât une meule de moulin au cou et qu'on le jetât dans les profondeurs de la mer »[1], quel châtiment réserve-t-il aux pères et aux mères qui par une négligence criminelle laissent le scandale corrompre et pervertir l'âme de leurs enfants ?

Ce n'est point ainsi qu'agit la femme forte dont l'Esprit-Saint nous a tracé un tableau auquel nous avons déjà emprunté quelques traits : « Elle a, dit-il, cherché la laine et le lin, et elle a travaillé de ses mains sages et industrieuses. Elle est comme un vaisseau marchand qui apporte ses provisions des contrées lointaines. Elle se lève pendant la nuit et elle distribue la nourriture à ses serviteurs et à ses servantes... Elle a ceint ses reins de force et elle a affermi son bras dans le travail. Elle a goûté et elle a compris combien cette vie active est bonne. Sa lampe ne s'éteindra pas pendant la nuit. Elle a mis sa main à de grandes œuvres et ses doigts ont tenu le fuseau. Elle a étudié avec soin tous les sentiers de sa maison, et elle n'a point mangé son pain dans l'oisiveté.

[1] Matth., xviii, 6. — Marc., ix, 41. — Luc., xvii, 2.

Donnez-lui les biens que ses mains ont amassés et que ses œuvres la louent en présence de tous[1]. »

Mais vous n'accomplirez pas ce grand et difficile devoir de la vigilance, vous serez infidèles à votre mission, vous n'aurez ni influence ni autorité, si vous n'ajoutez aux conseils les plus éclairés et aux prescriptions les plus sages, la puissance souveraine et nécessaire du bon exemple, si vous n'appelez pas Dieu au secours de votre faiblesse, si l'éducation que vous donnez à vos enfants n'est pas profondément chrétienne. Comment vos enfants seraient-ils soumis et reconnaissants envers vous, si vous leur donnez le spectacle de vos révoltes et de votre ingratitude envers Dieu? Comment votre autorité qui vient de Dieu serait-elle respectée, si vous outragez l'autorité suprême qui en est la source? Comment pourrez-vous, sans les secours divins de la grâce, accomplir tant de sacrifices, unir toujours la patience à l'autorité et l'énergie à la douceur et à la tendresse?

L'accomplissement fidèle et complet du devoir est impossible à la faiblesse humaine sans l'abondance des grâces divines; et en dehors des révélations de la foi, la philosophie, après six mille ans d'études et d'efforts, n'a pu aboutir qu'à une morale dépourvue d'autorité et de sanction, imparfaite, mobile comme les opinions et les passions de l'homme et se détruisant elle-même par de perpétuelles et lamentables contradictions. Donnez donc à vos enfants une éducation chrétienne; laissez-leur l'héritage précieux de la foi et d'une fidélité inébranlable à la Sainte Église.

L'Église est la grande famille des âmes et des intérêts éternels, comme la patrie, nous l'avons dit, est la grande famille des intérêts temporels. Vos enfants seront dans la famille catholique ce qu'ils sont au foyer domestique. Faites-leur vénérer et aimer l'autorité suprême du Vicaire

[1] Prov., xxxi.

de Jésus-Christ. Que leurs cœurs tressaillent de joie dans ces fêtes sans égales de la famille catholique, à la vue de ces triomphes du Père de nos âmes, de ces triomphes que les siècles passés n'ont pas connus. Qu'ils s'unissent aux acclamations de tous les peuples; qu'ils saluent, dans le Pontife dépouillé, désarmé et captif, le représentant de la puissance de Dieu, de la religion, de la grandeur morale, de toutes les vertus qui font les familles honorées et heureuses, les peuples prospères et puissants. Que ce Jubilé sacerdotal de Léon XIII qui brillera dans l'histoire de l'Église et de l'humanité d'un incomparable éclat, et qui attire au Vicaire de Jésus-Christ, par l'ascendant prodigieux de sa sagesse et de sa bonté vraiment paternelle, les hommages et les présents de tous les rois, de toutes les nations même hérétiques et infidèles, que ce Jubilé soit aussi une fête pour toutes les familles chrétiennes. Que les parents imitent la vigilance éclairée, la prudence, le dévouement, les vertus du Pape, de ce Père des pères, du Saint-Père. Que les familles, les paroisses, les diocèses, les nations resserrent, par la foi, la soumission et l'amour, les liens qui les unissent à la Papauté, à la chaire de Pierre, au centre de l'autorité et de la vie catholique, et que tous les fils de l'Église forment la splendide couronne de Léon XIII, comme les triomphes de Léon XIII sont la gloire de tous ses fils : *Corona senum filii filiorum: et gloria filiorum patres eorum*[1].

Pour nous, nous aurons bientôt le bonheur d'unir les témoignages de la piété filiale de nos diocésains à ces magnifiques manifestations. Nous irons contempler de près ces succès et ces triomphes que nous attendions avec une confiance sans bornes et que nous annoncions, il y a huit ans. Voici, en effet, ce que nous écrivions, en 1880, dans une Lettre pastorale qui a pour titre : *La mission providentielle de Léon XIII*, et que le Pape a daigné approuver :

[1] Prov., xxvii, 6.

« La mission providentielle de Léon XIII est de rétablir la paix dans nos sociétés, si profondément divisées et troublées. Ce pontificat qui s'est annoncé comme le pontificat de l'illumination des intelligences est aussi le pontificat de la réconciliation des cœurs. La lutte entre les sciences naturelles et les sciences sacrées, entre les gouvernements et la papauté, entre les peuples et la sainte Église, est évidemment une épreuve douloureuse et funeste; elle pourrait devenir un irréparable malheur.

« L'union de la raison et de la foi, l'union des nations et du chef suprême de la chrétienté, l'alliance des deux pouvoirs, voilà le but vers lequel aspirent tous les esprits éclairés et vers lequel doivent tendre tous les efforts.

« Aussi, dès son élévation sur la chaire de Pierre, Léon XIII a poursuivi, avec la plus haute sagesse et la plus invincible constance, cette grande œuvre de pacification...

« Lorsque le Souverain Pontife fit appeler auprès de lui, quelques jours après son élection, le Cardinal Franchi pour lui confier la Secrétairerie d'État, les premières paroles qu'il lui adressa furent celles-ci : « Je veux faire une grande politique. » La grande politique de Léon XIII, c'est la politique de la lumière et de la vérité, la politique de la paix et de la réconciliation, de la modération et de la sagesse, de l'énergie et de la charité : c'est la politique qui ramènera la société dans les bras de l'Église, qui sauvera les âmes et les peuples ; car c'est la politique qui a sauvé le monde. »

Nous disions encore : « Il se pourrait que la grande politique de Léon XIII préparât peu à peu la meilleure solution de la question romaine et du pouvoir temporel. »

Puissent ces succès et ces victoires grandir encore pour le salut des âmes, pour la paix et la prospérité des peuples, pour le bonheur de l'Italie elle-même ! Que l'Église notre

mère, que le Pape, père et pasteur, conduisent les âmes, les familles et les peuples à l'union sans mélange, à la paix sans nuages, aux fêtes sans fin de la famille, de la patrie et de l'Église bienheureuse du Ciel !

LETTRE PASTORALE

SUR

LE BON EXEMPLE

QUE LES PARENTS DOIVENT DONNER A LEURS ENFANTS

---

2 février 1889.

Nos Très Chers Frères,

Nous n'avons pas épuisé dans plusieurs de nos Lettres pastorales le sujet si vaste, si important, si pratique, de l'instruction et de l'éducation chrétiennes.

Faut-il le répéter ? Ce sujet est, au point de vue de la foi comme au point de vue de la raison, un des plus élevés et des plus nécessaires, il est décisif pour le bonheur des enfants et des parents, pour l'honneur et la prospérité des familles, pour la grandeur et la gloire des peuples.

Un philosophe illustre a dit : « J'ai toujours pensé qu'on réformerait le genre humain si on réformait la direction de la jeunesse » ; et il ajoutait : « La bonne éducation de

la jeunesse est le premier fondement de la félicité humaine[1]. »

L'année dernière nous avons traité de la vigilance que les parents doivent exercer sur leurs enfants ; nous voulons en ce moment, à l'approche de la sainte Quarantaine, rappeler aux parents le grand devoir du bon exemple.

Ici encore nous pouvons affirmer que les parents qui trahissent cette obligation compromettent absolument l'œuvre de l'éducation et la mission que Dieu leur a confiée.

Nous nous efforcerons d'unir à une démonstration irrécusable les applications pratiques, d'affirmer la vérité, de révéler les périls et les fautes sans trahir la justice et la miséricorde.

Nous demandons aux pères et aux mères auxquels cette Instruction pastorale est spécialement destinée, d'élever leurs cœurs à la hauteur de ces enseignements, c'est-à-dire à la hauteur d'un de leurs plus grands et de leurs plus difficiles devoirs.

I

L'influence de l'exemple a ses raisons et sa source dans la nature humaine. L'homme est naturellement porté à l'imitation. Les actes dont il est le témoin exercent sur lui comme une attraction d'autant plus puissante que ceux qui les accomplissent sont plus élevés par leur dignité, par leur autorité ou par l'ascendant de leurs qualités personnelles.

Le bon exemple trouve dans notre nature le concours des tendances élevées, du sentiment du devoir, des habitudes honnêtes ou généreuses. L'exemple mauvais a pour

[1] LEIBNITZ.

complices et pour auxiliaires beaucoup plus puissants le erreurs de l'esprit, les défaillances de la volonté, les instincts pervers, les passions si facilement soulevées par tout ce qui les flatte, en un mot le courant qui entraîne notre nature vers le mal.

L'exemple agit sur les sens eux-mêmes. Il produit dans l'imagination une impression vive, profonde et qui résiste souvent aux efforts les plus sincères de la vertu. Il porte avec lui une démonstration dont l'évidence s'impose et parfois il émeut le cœur au plus haut degré. Il saisit donc l'homme tout entier avec une puissance bien supérieure à celle de la parole même la plus éloquente.

Un acte de faiblesse, une concession d'un instant faite à la lâcheté et à la peur, peuvent, à certaines heures, jeter le trouble dans une armée et la livrer tout entière aux mains de l'ennemi.

Un acte de valeur, un de ces traits d'audace héroïque, dans lesquels se révèle, avec le mépris de la mort, l'amour de la patrie et le sentiment de l'honneur, suffit parfois à relever les courages abattus, à entraîner les bataillons hésitants et à fixer la victoire.

Un grand acte de vertu et de sublime dévouement émeut les âmes les plus obstinées, fait monter du cœur jusqu'aux yeux des larmes d'attendrissement et impose à tous le respect et l'admiration. La trahison du devoir, les défaillances de la conscience peuvent provoquer tout d'abord l'étonnement et l'indignation, mais bientôt, l'étonnement et l'indignation diminuent, l'impression opposée grandit et le mal obtient une influence fatale.

L'exemple a encore ce caractère spécial qu'il répond avec beaucoup plus d'autorité que la parole aux objections qui font si souvent hésiter la volonté en présence du devoir. Il démontre à la lumière indiscutable des faits que les obstacles ne sont pas invincibles, que la vertu, même la plus élevée, est possible, que la victoire est certaine pour les âmes vraiment dociles et vraiment généreuses.

démontre que la paix de la conscience, les joies pures et les plus précieuses récompenses sont accordées à ceux qui accomplissent la loi de Dieu dans sa perfection. Ainsi Augustin, touché par les larmes de sa mère, ébranlé par les sollicitations de la miséricorde de Dieu, convaincu de la vanité des plaisirs, des succès, de la gloire, mais encore captif du péché et de ses passions, s'écriait en admirant les exemples des Saints : « Eh quoi ! ne pourras-tu pas ce qu'ont pu ceux-ci et celles-là ? [1] »

D'autre part, le mauvais exemple, le spectacle du vice, de ses audaces et de ses triomphes donne en quelques instants la science du mal, il surexcite jusque dans les profondeurs les plus intimes de l'âme, les instincts les plus avilissants, il supprime la dernière barrière de la honte et emporte les âmes aux abîmes.

Certes, la puissance de la parole, de la presse, du théâtre, de la littérature corrompue et corruptrice est redoutable ; elle est un des grands périls de notre temps, et pourtant cette puissance n'est pas comparable à la puissance du mauvais exemple.

D'ailleurs, que pourrait la littérature la plus élevée, la presse la plus fidèle à sa noble mission, les conseils les plus éclairés, multipliés sous les formes les plus attrayantes, l'éloge le plus éloquent de la vertu, si les faits, si le mauvais exemple, le scandale contredisent toutes ces influences si précieuses et les retournent pour ainsi dire comme de terribles accusations contre ceux qui s'en servent. Écoutez Platon, un des représentants les plus illustres de la philosophie païenne : « Lorsque j'entends parler de la science ou de la vertu par un homme digne de ce nom et qui sait se tenir lui-même à la hauteur de ses discours, alors c'est pour moi un charme inexprimable quand je songe que celui qui parle et les propos qu'il tient sont entre eux dans une convenance et une

[1] Tu non poteris quod isti quod istæ ? (Conf., lib. VIII).

harmonie parfaites. Cet homme offre l'image d'un concert sublime qu'il ne tire ni de sa lyre, ni d'un autre instrument, mais de sa vie tout entière montée sur le ton le plus pur. Dès qu'il ouvre la bouche, c'est une jouissance pour moi et l'on dirait à me voir que je suis insatiable de discours tant je saisis avidement toutes ses paroles. Mais celui qui fait le contraire, plus il parle avec éloquence, plus il m'est insupportable et alors il me semble que je déteste les discours [1]. »

Écoutez ce jugement porté par Notre-Seigneur Jésus-Christ contre les Scribes et les Pharisiens : « Ils disent et ils ne font pas ; ne faites pas ce qu'ils font [2]. » Et il ajoutait : « Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, vous êtes semblables à des sépulcres blanchis qui au dehors paraissent magnifiques, mais qui au dedans sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture [3]. »

L'exemple a sur l'enfant une puissance plus grande encore, il le saisit plus facilement et laisse souvent dans son âme une impression qui ne s'efface jamais.

Bien plus que l'homme arrivé à la jeunesse ou à l'âge mûr, l'enfant est porté à l'imitation. Il est incapable de longs raisonnements, il ne peut suivre les démonstrations qui fatigueraient son intelligence et décourageraient sa légèreté ; mais il est attiré, captivé, dominé par tout ce qui se passe sous son regard. Sa première éducation se fait moins par des paroles que par des actes ; il ne peut d'ailleurs se défendre que bien difficilement contre les impressions qu'il subit, surtout si elles flattent ses défauts et son instinct d'indépendance.

L'enfant a de grandes et d'aimables qualités, mais ces qualités elles-mêmes le soumettent à l'influence de l'exemple. Il est naturellement droit et sincère, la candeur

[1] Platon : *Lachès*.
[2] Matth., xxiii, 3.
[3] Id., ibid., 27.

est un des charmes de son âge. Il ne se défend pas contre les apparences trompeuses, il ouvre son intelligence à l'évidence des faits comme il ouvre ses yeux à la lumière du jour. Il abandonnera son cœur à l'influence de l'exemple qui pourra le souiller et le perdre, comme il tendra la main vers le fruit qui renferme un poison mortel.

Qui donc voudrait ravir à l'enfant ses attraits si aimables et si précieux et détruire en lui la confiance envers ceux qu'il doit entourer de respect et d'amour?

Quel crime de ne pas profiter de ces qualités, à l'âge surtout où les penchants se dessinent, où la volonté se forme, où la conscience s'éclaire et où l'éducation décide de la vie tout entière!

Mais l'enfant a ses défauts et ces défauts ajoutent encore à l'influence de l'exemple. La nature déchue avec ses tendances au mal existe dans l'enfant. Les passions apparaissent de bonne heure et parfois avec une extrême violence.

L'enfant est léger, mobile, présomptueux; il subit à regret le joug de l'autorité même la plus douce et la plus tendre; son imagination est vive, sa sensibilité souvent développée jusqu'à l'excès et il n'a pour les diriger et les contenir, ni les lumières de l'expérience ni la force de la volonté.

Enfin l'enfant est entraîné et dominé par la curiosité. Il veut voir et savoir. Ses yeux sont toujours ouverts pour saisir ce qui se fait autour de lui, son intelligence est toujours en éveil. Plus on s'efforce de se dérober à cette curiosité, plus elle est excitée. Les explications que l'on croit prudentes et habiles ne le déconcertent pas et ne sauraient le satisfaire longtemps. Tôt ou tard il arrive à pénétrer les secrets de la famille, à connaître les défaillances et les fautes qu'il aurait dû ignorer et qui détruisent dans son âme la confiance et le respect.

Les natures les plus vives, les plus ardentes subissen

au plus haut degré l'influence de l'exemple. Elles peuvent être plus facilement entraînées sur les chemins du devoirs de la vertu et de la perfection chrétienne ou jetées en quelques instants dans ces abîmes où les familles elles-même, disparaissent dans le désespoir, la ruine et le déshonneur.

L'expérience, d'ailleurs, rend partout et toujours le plus éclatant témoignage à cette puissance de l'exemple. N'est-elle pas tout d'abord l'explication de la tyrannie des usages mondains qui créent les mœurs de tout un peuple et même de tout un siècle et auxquels des hommes de haute valeur, des femmes qui se disent des chrétiennes pieuses et zélées, sont incapables d'opposer la moindre résistance. « Malheur à toi, fleuve des usages humains, disait saint Augustin ; jusques à quand entraîneras-tu les fils d'Ève à ce grand et redoutable océan du péché et de la mort? » *Væ tibi flumen moris humanæ, usquequo volves filios Evæ usque ad mare magnum et formidandum*[1] ?

Mais, nous l'avons déjà dit, si l'exemple est un redoutable auxiliaire de l'erreur et du mal, il a pour le bien une admirable puissance. Dans la sainte Église, les apôtres, les pasteurs et les docteurs ne peuvent sans son secours accomplir leur mission de régénération et de salut. L'apôtre doit ajouter à l'autorité de sa parole, l'autorité et le prix de ses sacrifices ; le bon Pasteur doit « donner sa vie pour ses brebis[2] » et « celui-là seul sera appelé grand dans le royaume des Cieux, dit l'adorable Maître, qui aura fait et enseigné : *Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum*[3]. »

Aussi le premier devoir de tous ceux qui ont reçu à un degré quelconque la mission de diriger les âmes ou le fardeau de l'autorité est d'enseigner le bien et de combattre le mal par l'influence de leur exemple, d'être partout des

[1] Confess., lib. I.
[2] Joann, x, 11..
[3] Matth,: a. 19

chefs et des guides, c'est-à-dire les premiers dans le travail, dans le péril et dans le dévouement.

N'est-ce pas le secret de la puissance qui est la lumière, la force, la gloire de l'Église catholique, et qui dans tous les siècles et tous les jours brave les conjurations de la sagesse, de la science et de la politique humaines?

Cette puissance qui captive et entraîne les peuples, qui attire les multitudes près de sépulcres devenus glorieux, serait-elle la puissance de la parole ou de la doctrine? Non : l'éloquence de la parole et l'autorité de la doctrine n'ont point été données à tous les Saints. Serait-ce le prestige des miracles qu'ils ont accomplis? Non; les miracles sont le témoignage de la sainteté, témoignage qui n'a pas été accordé à tous et qui ne constitue pas la sainteté elle-même; et il est moins difficile de commander en maître à la création matérielle, de modifier les lois de la nature, que d'éclairer et de sauver les âmes. Serait-ce l'abondance de la grâce et de la vie de Dieu dans les Saints? Sans doute : mais il faut que cette grâce et cette vie divine rayonnent et resplendissent au dehors, dans leurs œuvres, dans leurs vertus, dans leurs travaux et leurs sacrifices, en un mot dans l'exemple qu'ils donnent au monde et qui tout à la fois l'étonne et le ravit. C'est ainsi surtout que « Dieu est admirable dans ses Saints » : *Mirabilis Deus in sanctis suis,* et que par eux, par leur exemple, « il donne la vertu et la force à son peuple » : *Dabit virtutem et fortitudinem plebi suæ*[1].

Là encore est le secret du charme et de l'influence de ces livres qui ne peuvent être comparés à aucun autre et que nous appelons *la Vie des Saints.*

Les récits des actions et des travaux des Saints, s'ils sont écrits sous l'inspiration de la Foi et la Charité, si l'historien disparaît pour laisser apparaître les serviteurs de Dieu dans la beauté de leur âme et la grandeur de leurs

[1] Ps. LXVII, 36.

vertus, sont bien plus puissants que toutes les démonstrations et que tous les discours pour entraîner les âmes sur le chemin de la perfection.

Quel est d'ailleurs le jour et l'heure où l'influence salutaire du bon exemple ne se manifeste à nous à quelque degré? Combien d'âmes ont été ramenées à Dieu par un acte de vertu qui les a touchées, par le souvenir que leur a laissé le zèle et le dévouement d'un prêtre vénérable, par le souvenir de la foi et de la piété d'une épouse ou d'une mère?

Combien d'âmes distraites par des pensées profanes, par les futilités d'une vie mondaine ou dominées par l'indifférence et l'incrédulité, après avoir résisté jusque dans nos temples à la parole qui descend de la chaire chrétienne, à la majesté des cérémonies religieuses, à la beauté des chants montant vers le ciel avec les parfums de l'encens, ont été tout à coup saisies et comme inclinées, malgré elles, devant Dieu, en apercevant quelques pieux chrétiens prosternés dans la ferveur de leurs prières?

La puissance de l'exemple est si grande que Dieu lui-même l'a employée pour nous sauver. Il a offert sa sainteté et sa perfection, la sainteté et la perfection de son Fils comme les modèles que nous devons reproduire.

Déjà dans la loi ancienne Dieu disait à son peuple : « Je suis le Seigneur votre Dieu ; soyez saints parce que je suis saint » [1]; et il donnait cet ordre à Moïse : « Parlez à l'assemblée des fils d'Israël et dites-leur : Soyez saints parce que je suis saint [2]. »

Quelque sublime que fût la doctrine de Jésus-Christ, elle n'aurait pu entraîner l'humanité, la régénérer et la sauver, si le Fils de Dieu n'avait ajouté à la prédication de son Évangile l'autorité de ses exemples. C'est pourquoi « Jésus-Christ a commencé à faire et à enseigner [3]. »

[1] Levit., xi, 44.
[2] *Ibid.*, xix, 2.
[3] Act., i, 1.

« Vous m'appelez votre Maître et votre Seigneur, disait-il à ses disciples, et vous avez raison, je le suis en effet, car je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme vous m'avez vu faire [1]. »

C'est aussi l'enseignement des apôtres : « Jésus-Christ a souffert pour vous, écrivait saint Pierre, vous laissant l'exemple afin que vous marchiez sur ses pas [2]. »

La doctrine de saint Paul sur ce grand devoir de l'imitation de Jésus-Christ est vraiment admirable : « Ceux que Dieu a connus par sa prescience, dit-il, il les a prédestinés à être conformes à l'image de son Fils [3]. » Il faut que nous portions en nous le sceau, l'image vivante de notre divin Maître : *In Christo signati* [4]. Toute la mission de la sainte Église, des apôtres et des ministres de Dieu a pour but de former en nous Jésus-Christ : *Donec formetur Christus in vobis* [5]. Saint Paul résume en ces sublimes paroles le travail et le progrès de la perfection chrétienne : « Mais nous, n'ayant point de voile qui nous couvre le visage et arrête notre vue, nous contemplons comme dans un miroir la gloire du Seigneur et nous sommes transformés en cette divine image en allant de clarté en clarté comme emportés par l'Esprit de Dieu [6]. »

Cette beauté, cette perfection de Notre-Seigneur Jésus-Christ il faut que nous la révélions à nos frères par nos bons exemples, par la lumière et l'édification de nos vertus. « Le Dieu qui du sein des ténèbres a fait d'un mot jaillir la lumière, dit encore le grand Apôtre, resplendit lui-même dans nos cœurs afin que nous illuminions les âmes, leur enseignant la science de la gloire de Dieu réflétée en la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ [7]. » Il faut que tous ceux auxquels Dieu a donné la dignité,

[1] Joann., xiii, 13, 15.
[2] I Petr., ii, 21.
[3] Rom., viii, 29.
[4] Ephes., i, 13.
[5] Galat., iv, 19.
[6] II Corinth., iii, 18.
[7] II Corinth., iv, 4 et 6.

l'autorité, l'influence, la mission d'éclairer et de diriger les âmes puissent résumer leurs conseils, leurs exhortations et toute leur mission elle-même dans ces paroles de saint Paul : « Soyez mes imitateurs comme je suis l'imitateur de Jésus-Christ [1]. »

Telle est l'admirable et nous pourrions dire la divine puissance du bon exemple.

II

Mais nous devons insister, Nos Très Chers Frères, sur le crime et les châtiments du scandale ou du mauvais exemple.

Celui qui donne le mauvais exemple trahit d'abord le grand devoir d'édifier ses frères et de les porter au bien, car « Dieu a confié à chacun de nous le soin de son prochain » : *Mandavit illis unicuique de proximo suo* [2]. « Chacun, dit saint Paul, doit plaire à son prochain pour le bien et pour l'édification » : *Unusquisque proximo suo placeat in bonum, ad ædificationem* [3].

« Que votre lumière, disait le divin Maître, brille devant les hommes afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux [4]. »

Il est une page de l'Évangile qui contient sur le crime du scandale, la plus haute, la plus touchante et la plus terrible révélation. Elle nous apprend l'énormité de ce crime, les châtiments dont il est frappé et les sacrifices que nous devons accepter pour l'éviter. Elle nous apprend le prix des âmes, la tendresse privilégiée du Sauveur pour les petits enfants dont nous devons imiter la simplicité et l'innocence, et dont les anges voient la face du Dieu qui

[1] I Corinth., xi, 1.
[2] Eccli., xvii, 12.
[3] Rom., xv, 2.
[4] Luceat lux vestra coram hominibus ut videant opera vestra bona et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est. (Matth., v, 16).

nous demandera compte du salut de leurs âmes ou de leur perte éternelle.

« Jésus ayant appelé un petit enfant le plaça au milieu de ses disciples et leur adressa ces paroles : Je vous le dis, en vérité, si vous ne vous convertissez et si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Quiconque s'humiliera comme cet enfant sera plus grand dans le royaume des cieux et quiconque reçoit en mon nom un de ces enfants me reçoit moi-même. Si quelqu'un scandalise un de ces petits enfants qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule de moulin et qu'on le jetât au fond de la mer. Malheur au monde à cause des scandales; car il est nécessaire qu'il arrive des scandales, mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive. Que si votre main ou votre pied vous est un sujet de scandale, coupez-le et jetez-le loin de vous ; il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie n'ayant qu'un pied ou qu'une main que d'en avoir deux et être précipité dans le feu éternel. Et si votre œil vous est un sujet de scandale, arrachez-le et jetez-le loin de vous. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie n'ayant qu'un œil que d'en avoir deux et être précipité dans le feu de l'enfer. Prenez bien garde de mépriser aucun de ces petits enfants ; car je vous déclare que dans les cieux, leurs anges voient sans cesse la face de mon Père qui est aux cieux [1]. »

Le péché du scandale atteint directement en effet les âmes de nos frères ; il donne la mort à ces âmes en les privant de la grâce, de la vie divine et de leurs droits au royaume du ciel. C'est un homicide, mais bien plus coupable que celui qui n'atteint que la vie du corps et ne prive l'homme que des biens du temps.

« Ne craignez pas, disait le Sauveur, ceux qui tuent le corps, mais qui ne peuvent tuer l'âme [2]. » L'auteur du

[1] Matth., xviii, 2-10.
[2] Matth., x, 28.

scandale est homicide comme Satan qui, selon la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « fut homicide dès le commencement » : *Ille homicida erat ab initio* [1].

Lucifer a entraîné avec lui dans sa révolte et dans son châtiment des légions d'anges, et il poursuit contre les hommes ce crime qui est sans égal. Le mauvais exemple est donc un crime vraiment satanique, car il dépeuple le ciel, il remplit les abîmes de l'enfer et il est en opposition directe, absolue avec la mission de Jésus-Christ et l'œuvre de la Rédemption. Le Fils de Dieu est descendu du sein de son Père et des splendeurs du ciel sur cette terre, il a pris notre nature et nos infirmités, il a travaillé, il a souffert, il est mort sur la croix pour racheter les âmes. « Il est venu, disait-il lui-même, chercher et sauver ce qui était perdu [2]. » Toutes ses paroles et toutes ses actions, sa doctrine, les prodiges de sa puissance et de sa bonté, sa passion et sa mort ont eu ce but suprême.

Tous les jours encore il frappe à la porte des cœurs, il les presse par les sollicitations de sa miséricorde, il poursuit les brebis perdues pour les ramener au bercail, et il a confié à son Église cette grande mission. Or le mauvais exemple, le scandale, comme un ennemi acharné et implacable, suit pour ainsi dire Jésus-Christ et son Église dans cette œuvre de rédemption et de salut ; à chaque rayon de lumière céleste, il oppose des négations sacrilèges ; aux appels de la divine charité, le spectacle des plaisirs coupables ; aux exemples de la vertu et de la sainteté, au prix du sang qui a sauvé le monde, les attraits et les triomphes du vice.

Saint Paul demandait aux fidèles de Rome et de Corinthe de ne pas scandaliser, même par des actions irréprochables en elles-mêmes, la faiblesse de leurs frères : « Prenez garde, disait-il, que cette liberté que vous avez et que vous savez avoir ne soit aux faibles une cause de

[1] Joann., viii, 44.
[2] Luc., xix, 10.

chute ; car ainsi vous perdrez votre frère qui est faible et pour lequel Jésus-Christ est mort, et en péchant contre vos frères ou en attaquant leur conscience qui est faible, vous péchez contre Jésus-Christ [1]. »

Le scandale qui atteint ainsi directement l'œuvre de la Rédemption et Jésus-Christ lui-même est directement opposé à la souveraineté et aux droits de Dieu. Il est, comme tout péché, une violation de la loi de Dieu, et de plus il entraîne d'autres âmes à cette violation, et par conséquent, au mépris de l'autorité divine. Il n'est pas seulement une lutte directe contre Dieu, mais tout ce que l'auteur du scandale a reçu d'intelligence, de dignité, d'autorité, d'influence, il le retourne contre son bienfaiteur et son père, et c'est encore là un des caractères sataniques de ce péché.

Tous les fruits d'une éducation chrétienne obtenus par les plus sages conseils, la vigilance la plus active, le plus admirable dévouement, ces fruits bénis, ces moissons qui ont grandi pour le ciel, sous la rosée de la grâce et les ardeurs de la charité, peuvent être anéantis en quelques instants par un seul exemple mauvais. Ces parents, nous le voulons bien, ont été dans une certaine mesure fidèles à leur sainte mission, mais ils n'ont pas eu l'énergie de combattre leurs défauts, d'éviter dans leurs paroles et dans leurs actes toute occasion de scandale, d'accomplir les devoirs que la religion impose, et ils ont perdu tous les fruits de leur sollicitude, de leurs efforts et de leurs sacrifices. Ils ont vu leurs enfants dépouillés de toutes les vertus qu'ils devaient à la bonté de Dieu et à la tendresse privilégiée du cœur de Jésus-Christ. Quelle désolation et quelle terrible responsabilité !

Des pasteurs pieux et zélés, des maîtres et des maîtresses dignes de toute confiance ont multiplié auprès de ces enfants les preuves de leur dévouement ; ils jouissaient

[1] I Corinth., viii, 9, 11, 12.

et des succès obtenus et des espérances de l'avenir ; Dieu lui-même, encore une fois, avait comblé ces enfants des dons les plus précieux. Mais, auprès du foyer domestique, sous ce toit qui devait les protéger contre tous les périls, par les exemples de ceux qu'ils doivent vénérer et aimer, les âmes de ces enfants ont été troublées, égarées, elles ont perdu leur innocence et leur vertu. Qui dira ce qu'est un pareil crime et quel châtiment lui réserve la justice de Dieu?

Le mauvais exemple a encore ce double et redoutable caractère de se propager avec une effrayante fécondité et d'être presque toujours irréparable.

Les âmes entraînées et égarées par l'erreur et le mal entraînent et égarent à leur tour d'autres âmes : les enfants pervertis par les exemples de leurs parents seront incapables d'accomplir plus tard la difficile et sainte mission de la paternité et de la maternité chrétiennes ; et qui pourra dire où s'arrêteront dans les générations futures les conséquences fatales des exemples mauvais donnés par un père ou par une mère?

Depuis longtemps, depuis des siècles peut-être, ces parents infidèles à leur mission, dormiront dans leur tombe, leur souvenir aura complètement disparu ; mais les péchés, les désordres et les ruines qui ont eu pour principe leur faiblesse et la trahison de leurs devoirs iront en se multipliant, pareils à un fleuve qui croît sans cesse et qui déborde portant au loin d'effroyables ravages.

Nous le voulons bien, les parents qui ont au cœur le désir sincère de donner à leurs enfants une éducation chrétienne s'efforceront de détruire les conséquences fatales de leurs fautes et de ramener ces enfants au chemin du devoir, mais, ces conséquences fatales, pourront-ils les connaître et surtout les connaître dans toute leur étendue? Ces jeunes gens, ces jeunes filles ont acquis avec la science du mal son habileté et sa perfidie. Ils s'efforceront de dissimuler les erreurs de leur intelligence et la corruption de leur cœur.

O pères ! ô mères ! si vous connaissez les ruines et les désastres que vous avez faits, pourrez-vous les réparer ? Vos enfants sont-ils encore auprès de vous? et votre autorité et votre influence existent-elles encore? La pente du mal est rapide aux jours de la jeunesse ; il faudrait remonter un terrible courant, briser des chaînes qui sont douces, rejeter l'erreur, repousser les plaisirs qui captivent, courber sous le joug les passions en révolte, pratiquer des vertus qui, même avant ces chutes profondes, imposaient de douloureux combats. O pères ! ô mères ! n'avez-vous point sous vos regards désolés, une des victimes de ces vices qui, selon le langage énergique de nos Livres Saints, « pénètrent jusqu'à la moelle des os de l'adolescent, qui dormiront avec lui dans sa tombe et qui souilleront sa cendre jusqu'au dernier des jours » ? *Ossa ejus implebuntur vitiis adolescentiæ ejus et cum eo in pulvere dormient*[1].

III

Cette puissance de l'exemple dans l'éducation des enfants est si grande, elle porte avec elle si manifestement un principe d'édification ou de ruine que nous voulons insister encore sur le devoir du bon exemple en invoquant la mission des parents, le respect qui leur est dû, l'autorité qui leur est nécessaire et leur amour pour leurs enfants.

Tout d'abord cette puissance de l'exemple dans la famille, agit sur les enfants dès que leur raison s'éveille et dans tous les détails de la vie. Tous les sentiments qui les unissent à leur père et à leur mère, tous les souvenirs de la famille, toutes les traditions du passé, tous les témoignages de bonté, d'affection dont ils sont comblés ajoutent à cette puissance de l'exemple. Quel n'est pas l'ascendant

[1] Job., xx, 11.

d'un père qui donne à ses fils, dans toutes ses paroles et dans tous ses actes, la révélation et l'enseignement de toutes les vertus ! Quelle couronne il porte au front ! En présence de cette foi vaillante, de cette probité sans tache, de cette loyauté parfaite, de cette charité active et généreuse, en présence de cette noble et sainte vie, les enfants obéissent avec empressement et bonheur, non seulement aux ordres et aux conseils de leur père, mais à ses moindres désirs.

Aux heures les plus difficiles, dans les luttes orageuses de la jeunesse, quand le vertige saisit parfois les meilleures natures et que tout paraît à jamais perdu, ce jeune homme voit apparaître devant lui la figure vénérée de son père, il sait ce que cet homme de bien, ce que ce grand chrétien ferait et dirait en présence de ces périls, et cette vision apporte à son âme troublée la lumière, le courage et la victoire. Le héros d'un drame célèbre, sollicité par un prince de trahir les devoirs sacrés de l'hospitalité, le prend par la main et le conduisant devant le portrait de ses ancêtres, il retrace en quelques paroles leurs titres à l'estime et à l'admiration, puis s'arrêtant, le regard levé vers ces glorieuses images : « Vous tous, dit-il, qui entendez ce qu'on me propose, vous tous répondez. » La réponse est celle de la fidélité, du devoir et de l'honneur.

Mais combien plus puissant encore est l'exemple donné par une sainte mère ! Quels que soient l'égarement et l'obstination de ses enfants, elle doit espérer toujours. Quand elle a tout épuisé, les conseils, les exhortations, les supplications et les larmes ; quand le cœur de Dieu paraît lui-même rester insensible, elle est plus que jamais douce, patiente, affectueuse, dévouée, sublime dans son amour et son dévouement. Peut-être elle priera et souffrira longtemps, peut-être elle verra venir la mort en priant et en pardonnant, mais tôt ou tard, à l'heure que connaît la miséricorde divine, le souvenir de ses vertus

et de sa tendresse touchera le cœur de son fils égaré. Il tombera à genoux et il dira : Mon Dieu, rendez-moi la paix de la conscience, l'innocence de mes premières années, donnez-moi la foi et la piété de ma mère.

L'Esprit-Saint a loué l'influence de la femme vraiment fidèle à ses devoirs et dirigeant sa famille et sa maison par l'influence de son exemple. « Comme le soleil, dit-il, se lève sur le monde dans les hauteurs de Dieu, ainsi la vue d'une femme vertueuse est la gloire et l'ornement de sa maison [1]. »

« Que les femmes, dit saint Pierre dans une de ses épîtres, soient soumises à leurs maris afin que s'il en est parmi eux qui ne croient pas à la parole, ils soient gagnés à Dieu par la vie de leur épouse, sans le secours de la parole, considérant que la crainte de Dieu vous inspire une vie si pure [2]. » Mais l'influence des mères est bien plus puissante encore.

Les exemples, les vertus des épouses et des mères nous inspirent les plus grandes espérances au milieu des angoisses et des luttes de notre temps. « Ah ! qu'on éprouve de consolation et d'espérance, a dit un éloquent apologiste, quand, après avoir arrêté son regard sur ce déluge d'irréligion qui couvre le monde où se débattent misérables et inquiets tant de jeunes gens, tant d'hommes si sérieux, si intelligents pour tout le reste, si aveugles et si coupables ici, on jette les yeux sur ce point réservé du monde, sur ces cœurs où l'irréligion n'entre jamais que pour un instant et comme une étrangère, sur ces âmes tendres et fortes, intrépides et pures qui gardent pour les lui rendre les croyances que le monde répudie et les vertus dont il ne saurait se passer. Oui, le père a défailli et le prêtre trop souvent est impuissant. Mais, grâce à Dieu, pour vaincre le mal, pour mettre une digue au torrent

[1] Sicut sol oriens mundo in altissimis Dei, sic mulieris bonæ species in ornamentum domus ejus. (Eccli., xxvi, 21.)
[2] I Petr., iii, 1, 2.

d'irréligion, il nous reste la femme chrétienne, la fille, l'épouse, la mère [1]. »

Dans notre dernière instruction pastorale, Nos Très Chers Frères, nous avons essayé de donner une idée exacte de la mission des pères et des mères et du sens de ce mot : *Élever* les enfants ; les élever, c'est-à-dire élever leur esprit, leur cœur, leur conscience, leur caractère, leur âme, leur vie elle-même, les prendre dans leur ignorance, leur faiblesse, l'imperfection de notre nature déchue et les porter dans la lumière et dans la vertu jusqu'à Dieu.

N'est-il pas évident que les exemples mauvais donnés par les pères et les mères rendent cette mission absolument impossible ?

Quoi ! vous voulez élever l'esprit de vos enfants et vous ne leur parlez que de futilités misérables, vous leur donnez le spectacle d'une vie inutile et mondaine, et ils vous voient livrés à des plaisirs qui ne laissent après eux que le désenchantement et le vide, et peut-être le remords. Vous voulez élever leur cœur et l'affection que vous avez pour eux est aveugle et égoïste, vous êtes incapables de vous élever vous-mêmes jusqu'au vrai dévouement et au sacrifice. Vous voulez former et élever leur conscience, mais comment ferez-vous pénétrer dans cette conscience les vrais principes et les convictions profondes, si vous trahissez dans votre vie ces convictions et ces principes ? Quelle confusion vous jetez dans les intelligences ! Quels doutes vous soulevez sur les vérités les plus certaines et les plus nécessaires et sur les règles essentielles de la morale ! Comment des consciences ainsi formées, ou plutôt des consciences ainsi troublées, affaiblies et abaissées, résisteront-elles aux sophismes et aux négations, aux tentations de l'intérêt, de l'ambition ou de la peur ?

Vous voulez former et élever leur caractère, et à chaque instant vos enfants sont témoins de vos découragements

[1] Mgr Bougaud, *Le Christianisme et les Temps présents*, t. I, chap. VI.

et de vos défaillances, de vos hésitations et de vos colères. Ils vous voient flatter le succès, envier la richesse, délaisser le malheur, sacrifier vos convictions et vos devoirs au courant de l'opinion et au respect humain. Hélas ! ce qui vous manque le plus, ils ne le savent que trop, c'est la fermeté, la persévérance, l'indépendance des nobles cœurs, c'est la trempe virile du caractère.

Ici encore quelle trahison de la mission que Dieu vous a confiée ! Quel oubli de la véritable *charge d'âmes* que cette mission impose et qui emporte avec elle une si redoutable responsabilité ! Quelle contradiction funeste, criminelle et insensée !

Le paganisme lui-même avait compris que l'éducation des enfants exige des maîtres et à plus forte raison des parents, non seulement des vertus ordinaires mais des vertus supérieures et la sainteté elle-même. « Il faut que la sainteté de celui qui enseigne l'enfant, dit Quintilien, préserve ses tendres années des injures du vice ; il ne suffit pas qu'on voie en lui la plus grande austérité ; il faut qu'il soit réellement irréprehensible. »

Un maître illustre dans le grand art de l'éducation chrétienne, Fénelon engage les parents à reconnaître leurs défauts devant leurs enfants. « Ne craignez point, dit-il, de parler des défauts qui sont visibles en vous et des fautes qui vous auront échappé devant l'enfant, si vous le voyez capable d'entendre raison là-dessus. Dites-lui que vous voulez lui donner l'exemple de se corriger de ses défauts en vous corrigeant des vôtres ; par là vous tirerez de vos imperfections mêmes de quoi instruire et édifier l'enfant, de quoi l'encourager pour sa correction ; vous éviterez même le mépris et le dégoût que vos défauts pourraient lui donner pour votre personne[1]. »

Ces dernières paroles de Fénelon nous démontrent que les mauvais exemples donnés par les parents, en détrui-

[1] Fénelon : *De l'Éducation des Filles*, chap. iv.

sant le respect dans l'âme de leurs enfants, détruisent leur autorité. L'autorité, en effet, n'existe pas sans le respect. Le moyen le plus sûr d'ébranler et de détruire l'autorité a toujours été de ravir l'estime et le respect à ceux qui en portent le redoutable fardeau. Le mépris, sans doute, n'atteint pas l'autorité elle-même et celle que les parents tiennent de Dieu est nécessaire et inaliénable; mais, en fait, l'autorité qui n'est plus respectée, n'est plus obéie. Vos enfants doivent honorer et respecter en vous la fidélité à vos devoirs, vos vertus, et la dignité parfaite de votre vie.

D'ailleurs, la contradiction qui éclate à chaque instant entre les ordres que vous leur donnez, et la liberté, peut-être la licence que vous vous accordez à vous-mêmes, bannit de leur âme le respect avec la confiance. Ils s'étonnent d'abord de cette contradiction, puis ils ne contiennent ni leurs murmures ni leurs protestations ; votre vigilance n'est bientôt plus à leurs yeux qu'une inquisition qui les irrite, votre fermeté une odieuse tyrannie.

Votre influence n'existe qu'en apparence, l'obéissance que vous obtiendrez encore dans les premières années s'affaiblira de jour en jour ; ils rejetteront ce fardeau d'une autorité qu'ils n'ont point appris à respecter et à aimer ; à quinze ans ou à dix-huit ans, ils seront des révoltés.

Vous vous plaignez et avec raison des atteintes que les lois et les mœurs, la littérature sous toutes ses formes, le théâtre et le roman portent de nos jours à la puissance paternelle ; et pourtant, croyez-le bien, si vous restez fidèles à votre grande et sainte mission, vous sauverez malgré tous les périls et toutes les attaques cette puissance nécessaire. Mais c'est en vain que toutes les institutions et toutes les forces sociales uniraient leurs efforts pour protéger et affermir votre autorité, si vous l'abaissez, si vous la déshonorez vous-mêmes auprès du foyer domestique, sous le regard de vos enfants.

D'ailleurs, quelle autorité pourra rester debout si votre

autorité est detruite par vos propres fautes; si vos enfants ne voient dès leurs premières années, dans tout pouvoir, qu'une contradiction perpétuelle et une tyrannie que rien ne justifie? Comment pourrez-vous leur demander de respecter les maîtres que vous avez choisis, les ministres de Dieu, les pasteurs des âmes, les hommes qui ont la mission, fût-elle la plus légitime, de gouverner les peuples, quand vous aurez attiré le mépris sur cette autorité la plus nécessaire, la plus auguste et que Dieu a placée à la source de la famille et de toutes les sociétés humaines?

Et si vous répondez que nous demandons trop à votre faiblesse, que ce devoir du bon exemple vous impose de perpétuels sacrifices, nous en appellerons au sentiment le plus profond, le plus puissant de vos cœurs, à votre amour pour vos enfants.

En vous parlant, il y a une année, de la vigilance que vous devez exercer sur vos enfants, nous avons démontré que les parents qui trahissent ce grand devoir n'aiment pas leurs enfants, qu'ils les oublient et les abandonnent. Mais que dirons-nous en ce moment? Il vaudrait mille fois mieux que vos enfants fussent par vous complètement oubliés et abandonnés; ils subiraient sans doute des influences funestes, mais ils ne subiraient pas l'influence mille fois plus funeste des exemples qu'ils reçoivent de vous. Votre négligence les exposerait à bien des périls et les laisserait librement marcher à leur perte; mais c'est vous qui créez ces périls, c'est vous qui faites leur malheur et qui les jetez de vos mains dans l'abîme.

Où donc est ici l'inspiration et le témoignage de votre amour? Dieu cependant vous a accordé une plus grande part de sa bonté, il a fait vos cœurs plus semblables à son cœur, il a mis dans votre amour quelque chose des attraits et des ardeurs de son amour de Père et de Créateur, il vous a accordé une part de sa majesté et de sa puissance, et tous ses bienfaits vous les retournez contre lui et contre les enfants qu'il vous a donnés.

Plus cruels que ces parents dénaturés qui ravissent à leurs enfants la vie du temps, vous ravissez à vos enfants la grâce, la vie divine et le bonheur du ciel.

Vous redoutez les sacrifices ! Mais quelle est donc l'œuvre grande et utile qui peut être accomplie sans le sacrifice ? Y aurait-il une exception pour l'œuvre presque divine de l'éducation ?

Si vous reculez devant le sacrifice, vous n'avez rien compris à l'Évangile et à la croix de Jésus-Christ, à la grandeur de l'homme, à la gloire des nobles missions : vous n'avez rien compris ni au dévouement ni à l'amour.

Et d'ailleurs, ne voyez-vous pas que vous détruisez le bonheur de vos enfants avec votre propre bonheur et que vous ne pouvez leur demander une affection et un dévouement que vous êtes incapables de leur donner ?

La foi unie à un véritable amour devrait inspirer aux parents les sentiments qu'exprimait un admirable chrétien qui possédait avec le don de la science et de l'éloquence, celui de la charité, et qui fut un des fondateurs des conférences de Saint-Vincent de Paul : « Nous commencerons de bonne heure l'éducation de l'enfant que Dieu nous a donnée, écrivait-il, et en même temps elle recommencera la nôtre, car je m'aperçois que Dieu nous l'envoie pour nous rendre meilleurs. Je ne puis voir cette douce figure, toute pleine d'innocence et de pureté, sans y trouver l'empreinte du Créateur, moins effacée qu'en nous. Je ne puis songer à cette âme impérissable, dont j'aurai à rendre compte, sans que je me sente plus pénétré de mes devoirs. Comment pourrais-je lui donner des leçons, si je ne les pratique pas ? Dieu pouvait-il prendre un moyen plus aimable de m'instruire, de me corriger, de me mettre dans le chemin du ciel [1] ? »

Mais ce chrétien parfait avait été formé lui-même par un père et une mère doués des plus hautes vertus. « Mon

[1] Biographie de Frédéric Ozanam, par M. le comte de Lambel, p. 46.

père ne vous était pas connu, écrivait-il à un de ses amis, mais vous me connaissez et si jamais vous avez trouvé en moi quelque chose qui ne vous déplût pas, c'était de lui, de ses conseils, de ses exemples qu'elle me venait... » Il disait encore en parlant de sa mère : « Ses premiers enseignements m'avaient donné la foi ; elle était pour moi l'image vivante de la sainte Église, notre mère aussi ; elle me semblait la plus parfaite expression de la Providence [1]. »

IV

Plusieurs fois déjà dans le cours de cette Lettre pastorale, Nos Très Chers Frères, nous avons rappelé quelques-uns des exemples que les pères et les mères doivent donner à leurs enfants, mais nous croyons nécessaire d'insister sur deux points de la plus haute importance.

Les parents doivent donner à leurs enfants l'exemple de la pratique fidèle des devoirs religieux. Cependant il n'est pas rare de voir, au milieu de nos populations restées si profondément chrétiennes, des parents enseigner à leurs enfants par leurs paroles et par leurs actes, le mépris de la religion, de ses dogmes et de ses préceptes, de ses ministres et de son culte. D'où vient à ces égarés ce mépris, nous pourrions dire cette haine ? Eux-mêmes ls ne le savent pas. Ils sont dominés par les influences funestes du milieu dans lequel ils ont vécu, ils sont dominés par le respect humain, entraînés par les passions et les luttes des partis ; presque tous, ils blasphèment ce qu'ils ignorent. Il faut le reconnaître, ces parents égarés sont plus clairvoyants pour leurs enfants qu'ils ne le sont pour eux-mêmes ; ils ont les révélations de l'amour que Dieu a mis au plus profond de leur cœur. Ils redoutent

1 *Ibid.*, p. 32

de transmettre à leurs enfants cette haine qui ne leur a apporté que déceptions, tristesse, amertume, et qui les conduit hésitants, troublés, torturés par le doute et par le remords à la vieillesse et à la tombe. Ils reconnaissent que la religion est utile, que son influence est salutaire, qu'elle est la protection la plus assurée de l'innocence et de la vertu. Ils n'ignorent pas que ces enfants feraient leur bonheur s'ils restaient toujours tels qu'ils les ont vus, dans l'épanouissement de la joie et dans les ardeurs de la piété au jour béni de la première communion.

Mais hélas ! ils n'ont pas le courage de sortir des voies dans lesquelles ils se sont engagés, de repousser le déshonorant esclavage qui pèse sur leur conscience et sur leur vie, d'étudier avec un cœur sincère cette grande question religieuse qui les poursuit partout et qui malgré eux s'impose à leur raison. Bien plus, ils sont incapables de réprimer en présence de leurs enfants les démonstrations de leur mépris et de leur haine. Comment ces enfants pourraient-ils respecter Dieu dont leur père brave sans cesse l'autorité et la puissance ? Comment pourraient-ils obéir à l'Église qui, tous les jours, est attaquée et outragée en leur présence ? Comment pourraient-ils accepter la direction, les conseils et le ministère des prêtres que poursuivent jusqu'au foyer de leurs familles et le sarcasme et les plus odieuses calomnies ? A quinze ans ces jeunes gens, ces jeunes filles souriront de pitié au souvenir de la foi de leur enfance et de la piété de leur mère, à vingt ans ils déconcerteront par leur audace l'impiété de leur père.

Bien plus nombreux encore sont les pères et les mères qui donnent à leurs enfants l'exemple de l'indifférence.

L'indifférence en présence des vérités et des devoirs de la religion, sous le fardeau des déceptions et des douleurs de la vie présente, devant le problème de nos destinées et le mystère de la mort, est tout à la fois une folie et un crime. Mais que dire de l'indifférence que les parents en-

seignent par l'exemple à leurs enfants? Que dire de cette contradiction, ici encore criminelle et insensée, qui met les conseils, les exhortations, les ordres du père et de la mère en opposition formelle, évidente, perpétuelle, avec leur propre vie?

Vous rappelez à vos enfants le grand devoir de la prière, ils vont à l'église, ils assistent au catéchisme de leur paroisse, ils fréquentent peut-être les écoles libres dans lesquelles la prière ouvre et termine tous les travaux; vous leur demandez de faire monter jusqu'à Dieu le matin et le soir les accents de leurs supplications, de leur adoration et de leur reconnaissance, souvent vous leur posez ces questions : mon fils, ma fille, avez-vous fait vos prières? et l'enfant sourit ; il se dit tout bas et bientôt il dira tout haut : J'ai bien rarement vu prier ma mère, et mon père ne prie jamais. Bientôt la prière ne lui apparaîtra que comme une pratique puérile dont la jeunesse et l'âge mur ne peuvent que rougir.

Le grand devoir de la sanctification du dimanche, comment est-il accompli par les parents? Ce père qui exige de ses fils et de ses filles, au moins dans leur enfance et dans leur première jeunesse, qu'ils assistent exactement à la sainte Messe et aux offices de la paroisse, il ne pénètre dans l'église que trois ou quatre fois par an, aux fêtes les plus solennelles. Et encore, quelle est son attitude dans le lieu saint pendant l'auguste sacrifice? Le dimanche, tandis que son épouse et ses enfants sont à l'église avec la foule des chrétiens fidèles, il s'absorbe dans les occupations de tous les jours, il impose le travail à ses ouvriers et à ses serviteurs, son atelier est ouvert, sa maison est remplie de mouvement et de bruit, ses champs sont labourés ou moissonnés, ses atelages circulent au milieu du village et troublent parfois le silence et le recueillement des offices divins. Il donne à sa famille et à tous le scandale de la profanation du jour que Dieu s'est réservé. Le dimanche ne sera jamais pour

ses enfants le jour du repos et de la prière, de l'âme et des intérêts éternels, de l'union et des joies pures de la famille, des cérémonies qui élèvent et qui purifient le cœur, des lumières et des bénédictions de Dieu; ce sera le jour du travail maudit et des souffrances sans espoir, le jour du cabaret et des excès dans lesquels disparaissent souvent la santé et la fortune, le jour des plaisirs coupables et des fêtes mondaines, le jour où les enfants apprennent à mépriser, avec l'autorité de Dieu, toute autorité, le jour dont la profanation attire sur les familles les châtiments et les malédictions.

Enfin, vos enfants ne peuvent admettre que vous croyiez à l'effet des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, à la puissance du pardon qu'ils vont solliciter par l'aveu de leurs fautes. Votre incrédulité, telle du moins qu'elle leur apparaît dans votre négligence coupable, est, pour leur piété et même pour leur foi, la plus redoutable épreuve. Il en coûte, vous le savez bien, d'humilier son orgueil au tribunal du repentir; le souvenir des effets admirables de ce sacrement ne suffit pas toujours à faire accepter le sacrifice qu'il demande. Le respect humain, la pureté qu'exige la sainte Communion, la préparation qu'elle demande, l'insouciance et la légèreté de vos enfants sont pour eux des obstacles sérieux à la fréquentation de la Table Sainte, et au lieu d'encourager et de soutenir leur faiblesse, vous les éloignez par vos exemples de ce banquet divin.

Aussi, quelques années, quelques mois après leur première communion, vos fils et vos filles suivent l'exemple de votre indifférence, et le devoir pascal lui-même est par eux oublié et méprisé.

Il faudrait le redire encore : c'est en vain que vous essayeriez de suppléer à vos exemples par vos exhortations et de dissimuler vos fautes et les défaillances de votre foi. Un maître consommé dans l'art de l'éducation aimait à citer ces graves paroles qu'écrivait un homme éminent

dans l'instruction publique, un père de famille revenu courageusement aux pratiques religieuses :

« Les réticences avec nos fils, dans les choses de la « Religion, les pauvres subterfuges du respect humain en « présence de témoins aussi attentifs à tous nos mouvements, la liberté pour nous, la tyrannie pour eux dans « la pratique, toute cette comédie à peine décente et toujours mal jouée par les pères, esprits forts ou simplement philosophes, ne tient plus aujourd'hui. Le souffle « impétueux des révolutions qui a manqué d'emporter la « famille comme une paille légère, et qui gronde encore « aux portes de nos demeures, a bien troublé ces arrangements de famille, ce petit train d'indifférence ou d'impiété mitigée du côté de nos pères, d'exactitude routinière et de piété de commande du côté des fils. Ces « contre-sens en religion et en morale ne peuvent plus se « soutenir : ces mensonges de l'éducation sont percés à « jour...

« Non, ce n'est plus le temps où les pères puissent « impunément dire et faire en religion le contraire de ce « qu'ils veulent que disent et fassent leurs enfants [1]. »

Nous consacrerons quelques mots seulement au sujet plus difficile et plus délicat de la pureté des mœurs.

Un père et une mère peuvent-ils être assez aveugles et assez criminels pour détruire dans le cœur de leurs enfants la fleur céleste de l'innocence?

Vous le comprenez, nous ne supposons pas qu'un tel crime soit commis par la volonté arrêtée des parents ; il ne s'agit point ici évidemment de ces monstres dont l'infamie décourage l'indignation, mais il s'agit de ces pères et de ces mères dont la légèreté, les fautes, les égarements peut-être ne peuvent échapper longtemps aux regards de leurs enfants ou dont les paroles sont pour eux une terrible révélation du mal.

[1] Mgr Dupanloup : *De l'Éducation*, t. II, p. 349.

Oui, même au sein des familles qui se disent honnêtes et chrétiennes, les pères et les mères tiennent des conversations plus que légères et qui révèlent aux enfants le mal qu'ils devraient ignorer; ils font sans réticence et sans voile le récit des scandales du pays tout entier; ils traitent parfois sans précautions et sans prudence des sujets auxquels on ne peut toucher que pour les raisons les plus graves et dans un milieu exceptionnel et réservé.

Les actes sont, hélas ! aussi imprudents que les paroles. On dirait vraiment que ce père et cette mère n'ont aucun souci de l'innocence de leurs enfants et qu'ils n'admettent même plus la notion essentielle du bien et du mal, du vice et de la vertu. Il serait difficile, impossible même, de dire ce qu'ont vu et entendu avant l'âge de dix ans, de huit ans, de pauvres enfants dans le sanctuaire de la famille, où tout devrait élever, purifier et transformer leurs âmes.

Nous nous arrêtons, Nos Très Chers Frères, le cœur attristé d'avoir été condamné à toucher à de tels périls, à des plaies aussi douloureuses. N'accusez pas la loyauté et l'énergie de notre langage ; n'oubliez pas que nous portons devant Dieu la responsabilité de vos âmes et que nous voulons votre bonheur et le bonheur de vos enfants.

Une vie vraiment chrétienne résume tous les exemples que les parents doivent donner à leurs enfants.

Dans sa dernière Encyclique, Notre Saint-Père le Pape, après avoir exprimé sa joie et sa reconnaissance pour les admirables manifestations de son Jubilé sacerdotal, déclare vouloir « comme un bon père au milieu de ses enfants, adresser la parole à toute la famille chrétienne, et exciter chacun à régler saintement sa vie. » L'auguste Pontife enseigne qu'une sainte vie est une vie véritablement chrétienne, et il ajoute : « Il n'y a qu'un remède à tous nos maux : dans les mœurs privées comme dans « les mœurs publiques, revenir à Jésus-Christ et à la loi « chrétienne de la vie.

« Or toute la vie chrétienne peut se résumer dans ce

« devoir capital : ne point céder à la corruption des « mœurs du siècle, mais lui opposer une résistance, une « lutte constante. C'est là ce que l'*Auteur et le Consom-* « *mateur de notre foi*, ce que Jésus proclame par chacune « de ses paroles et de ses actions, par ses lois et ses « institutions, par sa vie et par sa mort. »

Plus loin, Léon XIII affirme que la lumière, que l'enseignement de la doctrine ne suffit pas. « La doctrine, « dit-il, a besoin, par dessus tout, d'avoir pour compagne « l'innocence de la vie, pour cette raison surtout que la « réforme des hommes s'accomplit bien mieux par les « bons exemples que par les beaux discours. *Que votre* « *lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos* « *bonnes œuvres*[1]. »

Une fois encore, Nos Très Chers Frères, soyez les modèles de vos enfants, dirigez-les, conduisez-les, par vos exemples, sur le chemin du ciel. Laissez-leur le souvenir et l'héritage de vos vertus, attirez sur eux, par la générosité de vos sacrifices, les plus puissantes bénédictions.

Rappelez-vous souvent ces promesses divines que nous lisons dans nos Saints Livres : « La race du juste sera bénie[2]. Le juste qui marche dans sa simplicité, laissera après lui des fils heureux[3]. Les biens les plus précieux resteront aux fils des hommes de charité et de miséricorde dont la piété ne s'est jamais démentie. Leurs descendants hériteront de leur sainteté, leur race restera fidèle à l'alliance de Dieu et elle sera éternelle comme leur gloire[4]. »

[1] Matth., v, 16.
[2] Ps., xxxvi, 26.
[3] Prov., xx, 7.
[4] Eccli., xliv, 10, 11, 12.

LETTRES

SUR

DIVERS SUJETS

Où est le vrai patriotisme?

RÉPONSE

A M. JULES ROCHE

ET

A QUELQUES AUTRES DÉPUTÉS

Nancy, le 24 mars 1883.

Monsieur le Député,

Je viens de lire dans le *Journal officiel* (numéro du 22 mars), le discours que vous avez prononcé à la Chambre des Députés dans la séance du vendredi 21, et, dans ce discours, les paroles suivantes :

« Est-ce que les représentants les plus autorisés de l'Église romaine reconnaissent le gouvernement républicain?... Quand je veux savoir ce que pense l'Église catholique, j'écoute ceux qui la représentent, le langage de ses évêques et du Pape, et non le langage des

hommes politiques qui s'arrogent, bien à tort, le droit d'interpréter sa pensée.

« Eh bien ! comment parlent les évêques ?

« Écoutez celui de Nancy : « Ne comprenez-vous pas, ô aveugles obstinés, que les nations étrangères, même celles qui ne veulent pas notre abaissement et notre ruine, se demanderont, un jour, si elles ne doivent pas, en détruisant la France, détruire le foyer de corruption qui menace d'envahir tous les peuples ? » (Exclamations à gauche.) »

Le *Journal officiel* poursuit ainsi :

« M. le comte de Douville-Maillefeu : Voilà le clergé national !

« M. Joseph Fabre : C'est un étranger qui en appelle à l'étranger, un Romain qui en appelle à l'Allemagne contre la France. »

J'aime à croire, Monsieur, que ni vous, ni vos amis, vous n'avez lu la lettre pastorale à laquelle sont empruntées les paroles que vous avez citées. Je vous envoie cette lettre pastorale par le même courrier qui vous portera cette protestation. Elle a pour objet et pour titre : LE PATRIOTISME [1]. Vous y trouverez, sans doute, à chaque page, des opinions qui ne sont pas les vôtres ; mais vous reconnaîtrez, j'en suis convaincu, que, de la première ligne à la dernière, elle est inspirée par un amour ardent de mon pays.

Laissez-moi vous faire remarquer d'abord que, dans le texte que vous avez reproduit, il ne s'agit en aucune façon de la forme du gouvernement.

Les pages qui précèdent celle que vous avez citée disent très clairement quel est « ce foyer de corruption, d'impiété et de révolte » qui peut inspirer des craintes aux peuples qui nous environnent. Les paroles qui suivent immédiatement révèlent ma pensée avec la clarté de l'évidence : « Ne comprenez-vous pas, qu'abaissée, affaiblie et

[1] V. page 149.

« déshonorée par le blasphème et l'immoralité, divisée et déchirée par les mains de ses enfants, la France sera encore attaquée, foulée aux pieds par l'étranger ? »

Si M. de Douville-Maillefeu entend par « *clergé national* » le clergé qui aime son pays et lui est dévoué, aucun clergé au monde n'est plus national que le clergé français.

Je dirai à M. Joseph Fabre que je ne suis point « un étranger. » Je suis d'un pays qui s'est donné à la France, et, Français par toutes les fibres de mon cœur, je constate avec une douleur profonde que la lutte religieuse et les efforts de l'impiété ne resserrent pas les liens qui unissent la Savoie à la France.

M. Joseph Fabre a osé dire que « j'en appelais à l'Allemagne contre la France. » C'est donner à mes paroles une interprétation odieuse ; c'est faire à mon patriotisme un outrage contre lequel protestent, je l'ai dit, ma lettre pastorale tout entière, et, avec cette lettre, toutes mes lettres pastorales depuis onze ans que je porte l'honneur et le fardeau de l'épiscopat ; et, avec mes lettres pastorales, mes discours que j'ai publiés et que je tiens à votre disposition. J'affirme que jamais un prêtre, en France, n'a parlé plus souvent que moi de son pays et n'en a parlé avec plus d'amour !

Je pourrais invoquer encore l'accueil chaleureux que les populations si patriotiques de mon diocèse et de la Lorraine ont fait à cette lettre pastorale, si indignement attaquée.

D'ailleurs, par ces paroles que vous avez citées, je signale un péril à mon pays ; signaler un péril, c'est donc l'*appeler* de tous ses vœux ?

Dans cette même lettre pastorale, j'insiste sur les conséquences désastreuses de la lutte religieuse, de l'immoralité, d'une propagande impie, de l'enseignement sans Dieu et de certains manuels d'instruction civique.

Quoi ! *j'appelle* ainsi tous ces fléaux sur mon pays ? et

je demande que cet enseignement funeste et ces manuels que je combats soient imposés aux écoles de mon diocèse et de la France entière?

En vérité, c'est trop outrager le bon sens et repousser l'évidence même.

Quand une sentinelle avancée signale à ses compagnons d'armes les préparatifs et l'approche de l'ennemi, quand elle leur crie : prenez garde! elle trahit donc son drapeau?

Quand le général Ducrot suppliait l'Empire insouciant de se préparer à une lutte terrible avec l'Allemagne et affirmait l'insuffisance des défenseurs que la France pourrait opposer à l'invasion allemande, le vaillant général trahissait donc son pays? Il *appelait* de ses vœux les désastres de cette guerre dans laquelle il a si héroïquement combattu?

Enfin, quelques lignes plus loin que celles que vous avez reproduites, j'exprime comme conclusion de ma lettre pastorale ces vœux et ces espérances : « Mais non, il n'en sera point ainsi. Les fils de la France conjureront tous ces périls par l'accomplissement fidèle, généreux, héroïque de tous les devoirs qu'impose le patriotisme. Dieu, qui a tant aimé la France, la comblera encore de ses bienfaits. Il lui rendra, à la tête de toutes les nations chrétiennes, la mission de Fille aînée de l'Église, d'auxiliaire de sa miséricorde ; il gardera à notre pays ce don incomparable de sa bonté que le grand Pape Léon XIII appelait naguère le tempérament à la fois religieux et magnanime de la nation française. » Sont-ce là les espérances et les vœux d'un *étranger* ou d'un Français qui trahit sa patrie?

Certes, Monsieur, je ne me permets pas de douter de votre patriotisme et du patriotisme de vos amis; je ne fais à personne un pareil outrage. Donc, vous et vos amis vous aimez la France. Je prétends l'aimer autant que vous; mais, si je puis employer cette expression, nous ne

l'aimons pas de la même manière. Dans le choix et l'emploi des moyens de servir notre pays, un abîme nous sépare.

Pour vous et pour vos amis, les périls qui menacent notre pays, ce sont les richesses du clergé, dont une grande partie cependant ne vit qu'au prix des plus dures privations. Ce sont les richesses des évêques, qui tous, sans exception (quoi qu'en puisse dire M. de Douville-Maillefeu), sont tenus à la vie la plus modeste et à la plus stricte économie, afin ne pouvoir donner encore l'exemple de la charité. Le péril qui menace notre pays, c'est l'hostilité des évêques, qui, attaqués du haut de la tribune française et jusque dans les moindres villages, insultés tous les jours par la presse des grandes villes, par la dernière des brochures répandues partout à profusion, se permettent d'élever la voix pour défendre les trésors divins qui leur sont confiés et les âmes dont ils répondront devant Dieu.

Le péril de notre pays, c'est l'autorité de celui que vous traitez en étranger et qui, sachez-le bien, n'est étranger nulle part; parce que, dans l'univers entier, les catholiques le saluent, l'aiment et le vénèrent comme leur docteur, leur pasteur et leur père ; c'est l'autorité d'un Pape tel que Léon XIII, dont les gouvernements schismatiques et hérétiques admirent la douceur, la prudence et la sagesse ; de Léon XIII qui vient de donner de nouveau à la France un témoignage éclatant de son affection profonde et de sa modération, pour ne rien dire de plus.

Le péril, c'est l'existence de ces congrégations religieuses déjà dispersées, mais qu'il faudra, demain, par des lois favorables à toutes les autres associations et hostiles à elles seules, atteindre encore pour les frapper et les détruire, *au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité !*

Le péril de notre pays ! mais ce sont les admirables Frères des Écoles chrétiennes ; ce sont ces institutrices

congréganistes qui partagent leur temps et leur vie entre l'instruction des enfants du peuple et le soin des malades et des pauvres; ce sont les héroïques religieuses de nos hôpitaux, dont vous ne remplacerez jamais l'intelligence et le dévouement.

Pour vous, enfin, le grand péril de notre pays, c'est l'Église catholique, qui a fait la France si grande, si puissante et si belle; c'est Jésus-Christ, son Évangile et sa Croix; c'est la Religion, c'est Dieu lui-même qu'il faut nier, repousser et maudire.

Pour moi, le péril qui menace notre pays, c'est la lutte religieuse, qui grandit chaque jour, divisant de plus en plus les esprits, blessant les consciences, soulevant au fond des cœurs une indignation qui, pour être longtemps contenue, pourrait bien, un jour, n'en être que plus redoutable.

Le péril, c'est l'immoralité qui, par la brochure et le roman, par la presse, la gravure et les affiches immondes, déborde de toute part et qui, montant toujours comme une marée de boue, emportera bientôt, avec la vertu et l'honneur des générations nouvelles, la vigueur des corps, la dignité des âmes et l'énergie des caractères.

Le péril, c'est l'enseignement sans Dieu, qui fait les peuples sans Dieu, c'est-à-dire sans autorité et sans frein : l'enseignement qui, insultant la France du passé, divisant la France du présent, sacrifie la France de l'avenir.

Le péril, il est dans le progrès et les audaces toujours croissantes des légions du pétrole et de la dynamite; et en face de ces périls intérieurs, il est dans l'isolement de la France au milieu des nations de l'Europe, indifférentes ou hostiles, et épouvantées des progrès de l'anarchie, pour laquelle vous et vos amis vous réservez tous les trésors de votre indulgence ! Il est surtout dans l'aveuglement de ceux qui, malgré tant de sujets d'inquiétude et d'angoisse, ne veulent ni voir ni comprendre; et ce sont ces hommes-là que j'ai appelés des « aveugles obstinés ».

Vous voulez la laïcisation complète des écoles, et dans le discours que j'ai cité, vous affirmez que ces lois de laïcisation à outrance sont « les lois les plus essentielles à la République et à l'État français, les lois fondamentales du pays. »

Moi, j'affirme que les congrégations religieuses ont le droit et le devoir de consacrer leur dévouement à l'instruction et à l'éducation des enfants de la France; mais je remercie et je bénis les maîtres laïques qui méritent la confiance des familles et qui sont dignes de leur grande mission.

J'affirme que ces lois de laïcisation sont les plus funestes à la République et à l'État, les plus opposées à la générosité de notre caractère national et aux nobles traditions de notre pays.

Vous avez banni de l'école, avec le nom de Dieu, le nom de la Patrie. — Nous, maîtres catholiques, prêtres et évêques, nous mettons ces deux mots sacrés sur les lèvres et dans le cœur des enfants.

Vous prétendez arracher les enfants à leurs familles, pour les soumettre à un enseignement que condamnent ces familles, et à des maîtres qu'elles repoussent. — Je prétends que le droit des pères de famille de choisir l'enseignement et les maîtres de leurs enfants est un droit sacré, et que la mission de l'État est de contrôler loyalement et de réaliser tous leurs vœux.

Il ne vous suffit pas de combattre, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, l'enseignement congréganiste et libre, vous voulez l'anéantir et détruire ainsi toute concurrence avec vos écoles, — ces écoles dont vous proclamez pourtant la supériorité ! — J'appelle de tous mes vœux une concurrence loyale et au grand jour, avec la répartition des secours et des subsides dans la proportion exacte du nombre des élèves.

Vous applaudissez à l'organisation, à l'influence, aux efforts des sociétés politiques et secrètes, et vous pour-

suivez d'une haine inexorable les congrégations religieuses, contre lesquelles vous êtes impuissants à élever une accusation sérieuse. — Je repousse toutes les associations que la honte ou la peur retiennent dans les ténèbres et dans le mystère. Je déclare que les associations religieuses ont droit au respect et à la liberté.

Vous désirez que dans les 40,000 communes de la France, les maires et les instituteurs deviennent les adversaires acharnés des curés. — Moi, je demande aux curés d'être les amis et les pasteurs de tous ; de rester doux, patients, résignés en face de toutes les attaques et de tous les outrages. Je leur demande de se dévouer et de pardonner toujours.

Vous voulez que le maire envahisse le clocher et même l'église. — Moi, je veux que le maire s'occupe de la mairie et de la commune, et le curé de sa paroisse et de son église.

Vous espérez que l'instituteur deviendra partout, et surtout à l'école, l'apôtre de la grande politique et de la force gouvernementale, c'est-à-dire du gouvernement qui vous convient, des opinions qui sont les vôtres et des lois que vous avez faites contre tous ceux qui se permettent de penser et d'agir autrement que vous. Vous réclamez des condamnations rigoureuses contre les prêtres qui laissent échapper une seule parole dans laquelle une inquisition nouvelle, établie dans chaque village, — inquisition souvent inintelligente, toujours haineuse et sans pitié, — s'efforce de découvrir une attaque personnelle, une allusion politique ou un blâme contre les manuels d'instruction qui outragent notre foi. — Moi, je désire de toute mon âme que les instituteurs et les prêtres s'élèvent au-dessus de toutes les divisions de personnes et de partis, au-dessus de toutes les luttes politiques, dans l'intelligence vraie de leur grande mission.

Vous croyez que l'État doit dominer l'Église et que les prêtres sont des fonctionnaires livrés à la domination sou-

veraine du gouvernement, quel qu'il soit. — J'enseigne la distinction essentielle des deux pouvoirs et leur indépendance dans la sphère qui leur est réservée.

La séparation de l'Église de l'État est l'objet de vos désirs, mais pour l'époque seulement où, par des mesures oppressives et des décrets iniques, vous aurez détruit l'autorité et l'influence de l'Église dans notre pays. Alors, vous vous éloignerez d'elle, comme on s'éloigne d'un ennemi après l'avoir frappé à mort. C'est ce que vous appelez « la séparation. » — J'ai la conviction profonde que la société religieuse et la société civile doivent s'entendre et s'unir pour le bien de tous, dans la loyauté parfaite et le respect de tous les droits.

Enfin, vous combattez chaque jour les croyances qui ont été celles de votre enfance et de votre jeunesse; et pour imposer, je ne dis pas vos doctrines, mais vos négations, vous voudriez employer toutes les ressources, toute l'influence et toute la puissance de l'État. — Moi, pour répandre les croyances que l'étude et l'expérience ont affermies dans mon âme, pour répandre la foi catholique, dont je suis le représentant et l'apôtre, je ne veux que la persuasion qui éclaire les esprits et la charité qui gagne les cœurs.

Et maintenant, Monsieur, je demande à qui est capable de voir et de comprendre : où est le respect de la vérité, de la justice et de la liberté? où est l'intelligence éclairée des aspirations, des intérêts et des périls de la France? Je demande : OU EST LE VRAI PATRIOTISME?

Recevez, Monsieur le Député, l'assurance de mes sentiments dévoués.

✝ CHARLES-FRANÇOIS,
Évêque de Nancy et de Toul.

LETTRE

A M. L'ABBÉ F. LAGRANGE

A PROPOS DE LA VIE DE Mgr DUPANLOUP

Nancy, fête de Saint Pierre et Saint Paul, 29 juin 1883.

Cher Monsieur l'Abbé,

J'aurais voulu vous adresser sans retard mes chaleureuses félicitations et l'expression de ma vive reconnaissance pour les deux volumes de la *Vie de Mgr Dupanloup* que vous venez de publier. Mais des visites pastorales, des œuvres à diriger, des cérémonies nombreuses ne m'ont pas permis de réaliser plus tôt les désirs de mon cœur.

Je ne veux pas retarder davantage la manifestation de ma vénération profonde et de mon admiration pour l'illustre prélat dont vous retracez avec tant de talent la belle, noble et sainte vie.

Ce que je retrouve à chaque page de vos deux volumes, ce qui se révèle avec un éclat, un charme qui me ravit, c'est l'âme du grand évêque.

Cette âme était ardente, généreuse, impétueuse même.

« Je me passionnais pour tout, a dit Mgr Dupanloup en parlant de sa première enfance, toutes mes facultés étaient ardentes. » Mais ces ardeurs, il les a disciplinées, dirigées par la force de sa volonté, par la puissance de sa vertu. Ses résolutions de retraite, ses notes intimes en font foi ; ç'a été le combat de sa vie entière.

Cette âme affectueuse et ardente, vive et aimable, énergique et tendre, a groupé autour d'elle les plus fidèles amitiés et a inspiré d'admirables dévouements. Elle allait par un élan spontané vers tout ce qui est grand et beau. Elle subissait à un degré étonnant l'attrait des grands spectacles de la nature.

L'évêque d'Orléans aimait les hauteurs « où l'air est plus pur, le ciel plus ouvert, Dieu plus familier. » « Goûtant la paix des montagnes auprès d'amis bons et fidèles, écrivait-il, la tête nue sous le ciel bleu, j'ai tâché de lire ce que Dieu écrit dans la majesté des forêts, dans la rapidité des eaux, dans la fertilité des campagnes, et d'oublier ce que les hommes écrivent avec un peu d'encre sur un peu de papier. »

Il aimait surtout les montagnes de la Savoie, vers lesquelles il revenait chaque année avec tant de bonheur. « Bonne arrivée à Menthon. Ce matin, sur la terrasse, en regard d'Annecy, douce impression du *Dominum qui fecit nos venite adoremus ;* doux et délicieux regard sur ce pays où Dieu m'a créé. »

La piété de l'évêque d'Orléans portait l'empreinte des qualités de cette nature exceptionnelle ; elle était vive et pénétrante, active et austère. Il a raconté, en termes touchants, dans son beau livre intitulé : l'*Œuvre par excellence* ou *Entretiens sur le catéchisme,* les émotions de sa première communion. Ses terreurs furent grandes aux approches du sous-diaconat, et le jour de son ordination au sacerdoce, au moment de la consécration des mains, il fondit en larmes.

Cette piété vive et profonde, il la conserva toute sa vie.

Je me souviens avoir entendu un des orateurs catholiques les plus dévoués et les plus éloquents de notre époque exprimer les sentiments d'édification dont il avait été pénétré, en assistant pour la première fois, il y a quelques années, à la messe de l'évêque d'Orléans, et l'impression que lui avaient faite la dignité, le recueillement du vieil évêque, et surtout l'accent avec lequel il avait prononcé le *Domine non sum dignus...* en se frappant la poitrine.

L'amour des âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ fut la vraie passion de cette nature généreuse. Ce sont les âmes que l'évêque d'Orléans cherchait partout dans ses prodigieux travaux. Cet amour surnaturel, divin, était déjà l'inspirateur du jeune catéchiste de Saint-Sulpice. Et cherchant la cause première de la puissance que Dieu avait donnée, dès cette époque, à sa parole, il écrivait : « La vérité est que, même pour les esprits stériles, l'amour des âmes est la vraie inspiration. »

C'est cet amour des âmes qui lui arrachait, à la fin de son magnifique panégyrique de Jeanne d'Arc, ces accents tout vibrants de charité, lorsque, parlant de ses diocésains qui n'étaient encore ses fils que par l'espérance, il disait : « Je crois avoir leurs cœurs, quand me donneront-ils leurs âmes ? Leurs âmes ! c'est bien pour elles qu'on donnerait mille vies, si on les avait, comme une goutte d'eau. »

C'est cet amour des âmes qui a fait de ce grand évêque, de cet orateur puissant, de ce polémiste redoutable toujours debout sur toutes les brèches ouvertes, qui en a fait un admirable directeur des consciences. Sa direction était forte et puissante ; il demandait et il obtenait beaucoup : là, comme partout, il dominait et il entraînait vers les hauteurs. Il y aurait sur ce sujet si intéressant tout un volume à écrire ; vous n'avez pu évidemment qu'indiquer à grands traits cette partie si peu connue de la mission providentielle et de la noble vie de Mgr Dupanloup.

L'énergie et la douceur, les dons d'une intelligence supérieure et les qualités d'un cœur admirablement bon, une activité dévorante et une facilité prodigieuse pour le travail en ont fait un maître sans égal. Plusieurs de mes vénérés collègues ont loué, avec une autorité bien supérieure à la mienne, l'influence de Mgr Dupanloup sur la jeunesse dont il a dit lui-même « qu'elle avait été son premier et son dernier amour. »

Il faut le reconnaître, le catéchiste par excellence, le supérieur incomparable du petit séminaire de Paris est bien plus digne d'admiration que le brillant professeur de la Sorbonne et que l'orateur entraînant des grandes chaires de la capitale ; et à ce point de vue encore, dans votre beau livre, quelles révélations pour un grand nombre !

Et aussi, quelle âme vraiment épiscopale ! Quel dévouement à son clergé et à son peuple ! Quelle direction toute-puissante donnée à son petit séminaire de la Chapelle et aux études ecclésiastiques ! Quelles ordonnances d'une prudence, d'une sagesse, d'un zèle consommés pour l'administration de son diocèse et pour tous les travaux du ministère pastoral ! Quelle fermeté héroïque et quelle inépuisable charité au milieu des horreurs de la guerre et de l'invasion ! Mais que dire de ces retraites d'hommes établies dans la cathédrale d'Orléans et de ces conférences aux mères chrétiennes qui furent peut-être ses plus beaux triomphes oratoires ! de ces confessions des hommes du monde, des ouvriers, des pauvres, entendues pendant les nuits elles-mêmes ! de cette flamme enfin qui, jaillissant sans cesse de ce cœur d'apôtre et d'évêque, a circulé et porté partout la lumière surnaturelle et la vie de Dieu dans ce grand et beau diocèse d'Orléans où sa mémoire est impérissable !

Cette âme dont la fière indépendance ne voulait porter que le joug de la vérité et de la justice avait les délicatesses de la modestie. Jamais Mgr Dupanloup ne parlait de son influence, de ses relations si brillantes et de ses

succès. Lorsque, dans le cours de causeries intimes, la reconnaissance et l'admiration essayaient de se manifester, l'évêque imposait le silence et détournait la conversation.

Vous avez dit avec quel oubli de lui-même il allait consoler et fortifier les âmes après l'émouvante oraison funèbre de son saint ami le P. de Ravignan.

Malgré les efforts de l'ingratitude et de la haine, la postérité dira bien haut qu'il a été, dans la grande lutte de la liberté de l'enseignement chrétien, le vrai guide, le vrai chef et le vrai vainqueur. Aussi quand les suffrages de l'Assemblée eurent consacré cette victoire, la majorité, dans l'élan de la reconnaissance qui alors dominait tous les cœurs et tous les partis, chercha l'évêque d'Orléans pour lui faire une ovation ; mais il avait disparu : il avait quitté tout à coup l'Assemblée et Versailles.

Bien des avances lui furent faites par les divers gouvernements qui se sont succédé ; mais il restait, en face de tous, évêque avant tout, gardant sa liberté entière et regardant de haut tout ce qui touchait à ses intérêts personnels et à des ambitions indignes de son grand cœur.

Avec quelle reconnaissance émue il se rendait souvent au lieu de sa naissance, à Saint-Félix ! Et là, dans cette église à laquelle il a légué son cœur, l'évêque arrivé à la renommée et à la gloire priait et pleurait longtemps devant les fonts baptismaux où il avait reçu la dignité de chrétien. Une âme moins grande que la sienne eût redouté les souvenirs si humbles de son origine et de son enfance ; lui, il les recherchait avec bonheur.

Il faut relire ces paroles qu'il écrivait après avoir visité, en 1855, la paroisse de Saint-François, en Savoie, où son oncle avait été curé et où sa mère était venue souvent : « *Domine spes mea a juventute mea...* Seigneur, vous êtes mon espoir dès ma jeunesse : comme c'est vrai ! *In te cantatio mea semper :* c'est vous qui devez être toujours l'objet de mes cantiques. Voilà bien ce qui doit être ! *Ego sum*

vermis et non homo : Je suis un ver de terre, non un homme, et *abjectio plebis*, un pauvre fils du peuple. Voilà bien où j'en étais ; mais :

« C'est vous qui m'avez appelé un jour : *In te projectus sum ex utero :* du sein de ma mère, j'ai été jeté entre vos bras...

« Puis, après avoir dit et redit ces admirables paroles, j'ai commencé l'office de saint Euverte, mon saint prédécesseur... Voilà le miracle, et cette incroyable transformation ! *Elegit ipsum Dominus ab omni viventi !* Dieu l'a choisi entre tous les êtres vivants. Quelle élection fut la mienne !... »

Nous retrouverons encore dans son testament les accents admirables de sa profonde humilité et de sa reconnaissance envers Dieu.

Voilà la vraie grandeur de l'homme, du chrétien, du prêtre ; elle est là ou elle n'est nulle part sur la terre !

Ce qui apparaît encore, avec la clarté de l'évidence, dans votre récit et dans les documents si nombreux dont vous multipliez les citations, c'est l'amour passionné et le dévouement sans réserve de Mgr Dupanloup à l'Église et à la Papauté. Je ne veux pas rappeler ici ces paroles si éloquentes, ces écrits si nombreux, ces brochures foudroyantes qui, à l'heure des périls, sonnaient la charge comme le clairon des batailles et dont M. Villemain disait qu'on ne pouvait les lire tout bas. L'univers catholique sait et ne peut oublier de si éminents et de si incomparables services ; et il me suffira de citer l'éloge que Pie IX décernait à l'évêque d'Orléans : « Après avoir été un si intrépide défenseur de l'autorité et des droits de ce Saint-Siège et de la discipline de l'Église, vous avez publié, sur notre pouvoir temporel et sur la souveraineté pontificale, un livre plein de vérité et de lumière, de sorte que parmi ceux qui en ce même temps se sont dévoués à cette laborieuse tâche, *nul ne paraît devoir vous être comparé.* »

Votre second volume s'achève par l'analyse de la bro-

chure célèbre sur *la Convention du 15 septembre*, l'*Encyclique et le Syllabus*. Vous examinez le caractère et la portée de la lettre d'approbation de Pie IX et des lettres de félicitations de six cent trente évêques. Car on a essayé de nier que cette lettre pontificale fût une approbation, et on n'a pas daigné accorder une parole aux lettres de six cent trente évêques !

Évidemment il y a là pour l'évêque d'Orléans une gloire absolument exceptionnelle qui est la confusion de ses accusateurs, car jamais évêque n'a reçu de l'univers catholique, ou, pour parler plus exactement, de l'Église catholique, de pareils témoignages de reconnaissance et d'admiration.

Il faut remarquer tout d'abord qu'il ne s'agit point ici d'une de ces lettres si nombreuses par lesquelles les Papes expriment leurs félicitations à des écrivains dont ils n'ont pu lire les ouvrages et dont ils louent les excellentes intentions.

Il s'agit d'une lettre pontificale adressée à un évêque illustre sur les questions les plus hautes et les plus décisives, dans les circonstances les plus douloureuses pour l'Église et la Papauté, au sujet d'une convention dont la portée était immense, et d'erreurs que l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ venait de signaler à l'univers catholique. Qui oserait prétendre que tous les termes d'une pareille lettre n'aient pas été pesés avec une suprême prudence par le Pape, et par un Pape tel que Pie IX ?

Et l'on vient nous dire que Pie IX, après avoir décerné les plus magnifiques éloges à cet évêque illustre et vaillant entre tous, a glissé à la fin de sa lettre un blâme sous des paroles obscures et ambiguës !... Quoi ! cet évêque que le Pape félicite du zèle avec lequel il a continué de défendre la religion et la vérité, aurait trahi dans ce même écrit, objet spécial de ces éloges, la religion et la vérité ! Quoi ! le Pape affirme que ce zèle de l'évêque d'Orléans lui donne la certitude qu'il transmettra avec d'autant plus

d'exactitude à son peuple le vrai sens de ces lettres apostoliques, qu'il en a réfuté avec plus d'énergie les interprétations erronées : « Gratum itaque tibi significamus animum nostrum, pro certo habentes, pro zelo quo religionis et veritatis causam tueri soles, eo accuratius traditurum esse populo tuo germanam nostrarum litterarum sententiam, quo vehementius calumniatas interpretationes explosisti. » Et vous prétendez, ô adversaires implacables du grand évêque, vous prétendez que dans cet écrit Mgr Dupanloup a donné lui-même une interprétation erronée et hérétique des lettres pontificales, et, dans l'aveuglement de la haine, vous allez jusqu'à oser affirmer que c'est précisément parce que Mgr Dupanloup a donné cette interprétation funeste que Pie IX lui exprime la certitude qu'il commentera dans leur vrai sens ces lettres pontificales à son peuple ! — Mais c'est le Pape, c'est Pie IX que vous accusez de la contradiction la plus flagrante dans les termes eux-mêmes et la plus déloyale. Et vous prétendez être les seuls vrais disciples de la Papauté, les enfants privilégiés et les admirateurs de Pie IX ! Mais jamais les pires ennemis de l'Église ne lui ont fait un aussi sanglant outrage.

Ce n'est pas tout. Il faut le redire : six cent trente évêques ont adressé leurs éloges et leurs félicitations à l'évêque d'Orléans au sujet de la brochure, et l'historien de sa vie cite quelques paroles d'un grand nombre des lettres de ces évêques, et entre autres des lettres du cardinal Catterini, un des promoteurs du *Syllabus ;* de Mgr Deschamps, aujourd'hui archevêque de Malines ; de Mgr Guibert, aujourd'hui archevêque de Paris ; de Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen ; de Mgr Caverot, aujourd'hui archevêque de Lyon ; de Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges ; de Mgr de la Bouillerie, alors évêque de Carcassonne, et du cardinal Pecci, devenu Léon XIII.

Je m'adresse encore une fois aux accusateurs de

l'évêque d'Orléans et je leur dis : Vous prétendez que cette brochure contient l'erreur la plus funeste de notre temps, l'erreur la plus directement condamnée par le *Syllabus*, une hérésie que vous appelez l'*hérésie libérale;* et cette brochure est approuvée, comblée d'éloges par le Pape infaillible et par six cent trente évêques. Mais alors, dites-moi, que faites-vous de l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ et de l'autorité de l'épiscopat?

En poursuivant, mon cher ami, dans votre troisième volume le récit de cette belle et noble vie, vous nous direz sur le rôle de Mgr Dupanloup au concile du Vatican la vérité exacte et complète, et j'espère que vous y apporterez, comme dans vos deux premiers volumes, la prudence et la mesure convenables.

Et puisque je touche à cette question brûlante, pourquoi n'exprimerais-je pas ma pensée avec cette franchise et cette simplicité dont saint François de Sales disait : « Il n'y a si bonne et si désirable finesse que la simplicité. »

Il est utile peut-être que sur cette question, la vérité soit exposée par un évêque qui n'a pas eu l'honneur de prendre part au Concile du Vatican.

Pour rassurer ceux qui ne me connaissent pas, j'ajouterai que j'ai toujours été, même avant d'aller achever à Rome mes études théologiques, le partisan décidé de l'infaillibité pontificale ; j'ai enseigné pendant dix ans le droit-canon et la théologie en exposant la vraie doctrine romaine. Même avant le concile, j'ai prêché la doctrine de l'infaillibilité en présence du vénérable et saint cardinal Billiet, archevêque de Chambéry, que les études de sa jeunesse avaient éloigné de cette doctrine. Et pourtant, ce que j'affirme tout d'abord, c'est le droit incontestable, absolu des évêques de proposer et de défendre leurs opinions dans un concile, jusqu'au moment où la définition contraire est portée. En effet, dans ces augustes assemblées, ils sont, en union avec le Souverain Pontife, les juges de la foi. Si donc Mgr Dupanloup a exposé

et défendu son opinion opposée à la définition de l'infaillibilité pontificale, fût-il allé (ce qui n'est pas) jusqu'à combattre, non pas seulement l'opportunité de la définition, mais la doctrine elle-même, c'était son droit et c'était son devoir.

Mais, me dit-on, Mgr Dupanloup a porté dans le domaine de l'opinion publique et dans les luttes de la presse, cette question qui devait être absolument réservée aux discussions du Concile. Rien n'est plus injuste qu'une pareille accusation. Plusieurs journaux catholiques avaient traité avec ardeur cette question; un d'entre eux avait même affirmé que l'infaillibilité pontificale devait être définie par *acclamation;* trois évêques avaient publié des lettres pastorales sur le même sujet, avant que l'évêque d'Orléans fût descendu dans l'arène. Voilà la vérité. Cette accusation, elle se retourne contre ses adversaires.

Mais on nous a dit encore : Mgr Dupanloup s'est efforcé d'entraîner dans son opposition ses vénérables collègues : il a multiplié, dans ce but, les réunions, les démarches, les sollicitations pressantes. Hélas ! il a fait ce que d'autres ont fait, sans encourir d'anathème, dans tous les conciles, et même au Concile du Vatican, ce qui se fera toujours dans ces assemblées, tant que la nature humaine ne sera pas transformée en une nature supérieure. Que Mgr Dupanloup ait mis, dans ces tentatives et ces luttes, l'ardeur de son âme, l'impétuosité de son caractère, je le reconnais volontiers, mais il n'a jamais écrit une parole qui ne fût convenable à l'égard de ses vénérables collègues, il a toujours respecté l'autorité supérieure du Pape, la dignité et la mission de l'épiscopat. Tous ses accusateurs pourraient-ils se rendre le même témoignage?

On a reproché amèrement à Mgr Dupanloup et aux évêques de la minorité de s'être retirés au moment du vote décisif. Sans discuter en détail cette objection, je dirai que c est là une question d'appréciation et de pratique qui ne touche en rien aux questions doctrinales. Les évêques de

la minorité ont préféré se retirer que de résister en face au Souverain Pontife en votant contre l'infaillibilité. S'ils avaient pris ce dernier parti, on leur aurait reproché l'audace de leur résistance.

Enfin, on a osé affirmer que l'évêque d'Orléans ne s'était pas soumis. Vous pourrez donner des preuves nombreuses, irrécusables de cette soumission. En ce moment, il me suffira de citer les paroles qu'il écrivait, à son retour de Rome, dans la lettre pastorale qu'il publiait le 29 juillet 1870, à l'occasion de la guerre, lorsqu'il rappelait « ces graves discussions (du Concile) qui se terminent par la victoire de la foi et de Dieu dans sa volonté sainte. » D'ailleurs, Mgr Dupanloup exigeait des âmes confiées à sa direction une soumission sans réserve au dogme de l'infaillibilité pontificale.

Mais il a été vaincu. Oui, comme il le dit admirablement, il a été le vaincu « de la foi et de Dieu. » Mais il s'est trompé. Oui encore, il s'est trompé comme saint Augustin qui a écrit son livre des *Rétractations*, comme saint Thomas d'Aquin qui a rectifié dans sa *Somme théologique* bien des opinions qu'il avait enseignées dans ses ouvrages précédents ; comme saint Alphonse de Liguori et tant d'autres ; comme Fénelon, bien plus grand dans sa défaite que Bossuet lui-même dans sa victoire.

Et ici encore, je reconnais la loyauté et la générosité de Mgr Dupanloup. Il a obéi à des convictions profondes ; il a voulu servir la cause qu'il croyait utile à l'Église, oubliant, méprisant ses intérêts personnels et ne songeant qu'à son devoir. Il savait, avant de quitter la France, que cette question soulèverait des controverses ardentes, et bientôt à Rome, il sut avec une certitude absolue que la majorité se rendrait aux désirs de Pie IX. Il comprit qu'il sacrifiait son influence dans le Concile et ce que je puis appeler son immense et incomparable popularité dans l'univers catholique. Il n'ignorait pas que, s'il eût cédé, s'il se fût rangé de l'avis du Pape et de la majorité, l'op-

position se fût changée en véritable enthousiasme et son insuccès en un magnifique triomphe. Mais il n'a pas hésité, il est allé jusqu'au bout, fidèle à la mission que lui imposait sa conscience. Oui, il y a là une grandeur d'âme et une générosité devant laquelle la postérité s'inclinera avec respect.

C'est encore là un des grands et beaux côtés de cette généreuse nature. Il ne fallait pas essayer de faire devant Mgr Dupanloup même une allusion à ses intérêts personnels, quand il s'agissait de servir la France et l'Église. Il bondissait alors dans une indignation qui, parfois, l'entraînait à mépriser les conseils de la prudence. Pour cette âme chevaleresque, le péril et les sacrifices avaient d'irrésistibles attraits. C'était la nature française dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé, et ce grand évêque a été, en vérité, et dans toute l'acception du mot, un grand Français.

Pour moi, je veux le dire, j'ai admiré Mgr Dupanloup dès qu'il m'a été donné de le connaître ; mais, à mesure que j'avance dans la vie, que je vois de plus près les hommes et que, sous les apparences souvent trompeuses et à travers les protestations bruyantes et les acclamations de parti pris je discerne les vrais mobiles des actes et de la vie, cette admiration grandit dans la proportion des déceptions douloureuses que je subis.

Je vois deux nobles figures, celle du Père Lacordaire et celle de l'évêque d'Orléans, monter toujours dans la pure lumière, sur les hauts sommets réservés à l'abnégation sincère, au vrai dévouement, aux ardeurs généreuses, au courage sans défaillance et à ce que j'appelle la fière et sainte indépendance des nobles cœurs.

Tout ce que j'ai essayé de dire si rapidement et si imparfaitement, vos deux volumes le disent avec un éclat et une puissance qui captivent. A chaque page, vous multipliez les citations les mieux choisies des lettres, des paroles, des écrits, des notes intimes de votre évêque et de

votre père. Il y a là, avec un charme vraiment supérieur, une démonstration irrécusable de l'exactitude de votre récit.

Que votre ouvrage fasse donc son chemin. Que Dieu, qui déjà l'a visiblement béni, le bénisse plus encore. Il ira partout, il apprendra aux fidèles, et surtout aux jeunes prêtres, avec quel souverain mépris il faut regarder de haut les attaques de l'iniquité et le triomphe de la force, les biens qui périssent, les ambitions égoïstes, les petites et misérables vanités. Il apprendra à tous, même à ceux qui sont indifférents ou hostiles, comment on peut unir dans une même âme et une même vie la dignité et la grandeur de l'homme à la foi profonde, à la piété ardente, à la charité inépuisable, au zèle prodigieusement fécond, à tout ce qui a fait de l'évêque d'Orléans l'immortel défenseur de la France catholique, de l'Église et de Dieu.

Recevez, cher monsieur l'abbé, avec l'expression de ma reconnaissance, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† Charles-François,
Evêque de Nancy et de Toul.

LETTRE

A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

AU SUJET

DE LA SUPPRESSION DE L'INDEMNITÉ

ATTRIBUÉE A UN CERTAIN NOMBRE DE VICARIATS

ET

DU PROJET DE LOI

Qui interdit aux Maîtres congréganistes l'enseignement dans les écoles publiques

---

Nancy, le 12 février 1886.

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu par l'entremise de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle, les arrêtés qui suppriment « l'indemnité attribuée sur les fonds de l'État » à vingt-quatre vicaires dans mon diocèse.

Je ne viens point vous adresser une réclamation : je sais que toute réclamation serait inutile. Je ne veux même

pas discuter, en ce moment, l'arrêté qui atteint une chapelle vicariale, établie par un décret rendu en Conseil d'État, décret qui, si je ne me trompe, ne peut être supprimé par un simple arrêté ministériel : j'aurai l'honneur de vous adresser à ce sujet une note spéciale.

Je n'ai pas l'intention d'examiner si les lois de finances que vous invoquez et qui prescrivent des économies, ne sont pas en contradiction absolue avec les lois qui augmentent sans cesse les dépenses écrasantes de l'enseignement primaire. Je ne chercherai pas quelle peut être l'utilité des palais scolaires, qui s'élèvent dans de simples villages, de ces écoles dites supérieures où les jeunes filles apprendront avant tout à mépriser la condition de leurs pères, les humbles vertus et les travaux des champs, les soins modestes d'un ménage, la simple et noble mission des épouses et des mères.

Mais je résisterais au cri de ma conscience si je ne protestais contre les procédés dont vous usez à l'égard de l'autorité ecclésiastique.

La question s'élève ici, Monsieur le Ministre, à la hauteur des droits de l'épiscopat, des droits de l'Église et de la religion dans notre pays.

Ces arrêtés m'ont été communiqués, — sans doute comme à tous mes vénérés collègues, — sous forme de simple *notification*. Nous n'avons été ni consultés ni avertis. J'ignore, pour ma part, quels motifs les conseils municipaux ont invoqués. Et pourtant les vicariats sont évidemment des charges de l'ordre ecclésiastique ; c'est le service religieux des populations qui est directement atteint par ces arrêtés. Si donc, en de telles matières, nous n'avons plus aucun droit, si nous ne comptons plus, que devient notre autorité elle-même ? Il y a là, pour toute âme sincère, une usurpation du pouvoir ecclésiastique, et en même temps le témoignage d'un suprême dédain pour ce pouvoir, que vous supprimez dans la mesure où il peut dépendre de vous.

Bien plus, cette omnipotence de l'État une fois admise, où donc s'arrêtera-t-il? Ne pourra-t-il pas demain supprimer par les mêmes procédés sommaires, les traitements des desservants et même des curés de canton, et mettre ainsi au service religieux, dans la France entière, d'insurmontables obstacles? Et vous reprochez amèrement au clergé d'envahir le terrain de la politique, et vous frappez sans pitié, sans enquête contradictoire, sans les entendre, les prêtres qui vous sont dénoncés comme coupables de cet envahissement?

Comment voulez-vous, Monsieur le Ministre, que nos consciences d'évêques ne protestent pas?

J'ai encore, Monsieur le Ministre, à accomplir auprès de vous un grand devoir de ma charge épiscopale, en protestant contre la loi qui va expulser les maîtres congréganistes de toutes les écoles publiques.

J'unis ma protestation à celles qu'ont fait entendre à la tribune du Sénat d'éminents et d'éloquents catholiques. Mais il n'est pas inutile qu'un évêque insiste en ce moment sur quelques points de la plus haute importance.

Permettez-moi de vous dire que personne n'applaudit plus sincèrement que moi aux enseignements de Léon XIII. J'ai toujours affirmé que l'Église n'est liée à aucune forme de gouvernement, qu'elle doit s'élever au-dessus de tous les partis, que sa mission est de rendre les peuples meilleurs et plus heureux en éclairant et en sauvant les âmes. J'ai toujours affirmé, comme l'affirmaient naguère les vénérables Cardinaux-Archevêques de Paris, de Lyon et de Toulouse, « que le clergé, fidèle à défendre la cause sacrée de la religion, doit s'appliquer de plus en plus à la séparer des passions et des intérêts de la politique. » Aussi bien ce n'est pas une œuvre de parti que je fais en ce moment; en dehors de toute préoccupation politique, j'use de mon droit et j'accomplis mon devoir en défendant la cause sacrée de la religion, de la liberté des consciences et du salut des âmes.

Évidemment, il ne peut être question ici, ni de votre personne, ni de la mienne. Je suis évêque et je réponds à un ministre. Vous avez, sans aucune provocation, en présence de la modération, de la patience de l'Épiscopat, vous avez outragé la foi dont les évêques sont les gardiens et les apôtres ; vous avez attaqué avec passion les intérêts confiés à notre dévouement, vous avez dirigé contre les maîtres congréganistes des accusations qui atteignent les religieux, les prêtres et les catholiques du monde entier. Au sein de ce pays qui veut demander la sécurité, la prospérité et la puissance à l'union et à la paix, vous jetez de nouveaux ferments de discordes et de luttes. Dans ma conviction profonde, vous sacrifiez ainsi la liberté et les droits de l'Église, vous compromettez l'avenir de la France. Comment pourriez-vous vous plaindre de l'indépendance, de l'énergie et de l'émotion de ma parole ?

Pour justifier cette nouvelle loi, vous prétendez qu'elle est la conséquence nécessaire de la loi du 28 mars 1882 qui a proclamé la neutralité de l'école, et vous ajoutez que vous voulez assurer la liberté de conscience.

J'ai démontré dans deux lettres pastorales [1], et en particulier dans celle qui a pour titre : « *L'enseignement primaire et l'avenir de la France* », que la neutralité est impossible en droit et irréalisable en fait, et que l'enseignement subirait de plus en plus le courant toujours plus puissant et je dirai plus violent et plus aveugle de la lutte religieuse.

J'ai démontré que la loi du 28 mars 1882 est la négation de la liberté de l'enfant, de la liberté des familles, de la liberté de l'Église catholique et de la Religion, de la liberté des maîtres, de la liberté du riche, de la liberté du pauvre, de la liberté du peuple, et j'ai conclu que la

[1] *La loi du 28 mars 1882, l'enseignement primaire, la religion et la liberté*, V. page 115. *L'enseignement primaire et l'avenir de la France*, V. page 249.

liberté de l'enseignement, la liberté des consciences et des âmes, étant la sauvegarde et le rempart de toutes les libertés, cette loi conduit notre pays à l'universelle servitude. « L'État, ai-je dit, l'État, maître absolu de l'enseignement, s'empare de l'enfant, de son intelligence et de sa volonté, le dirigeant et le formant à son gré ; par l'enfant, il s'empare des générations qui s'élèvent. Quand l'âme d'un peuple est captive, qui donc pourra le délivrer ? Ce peuple, il n'a même plus le sentiment de son déshonneur et le regret de la liberté perdue. »

Je n'ai trouvé nulle part, Monsieur le Ministre, ni dans les discours, ni dans les écrits où cette question a été traitée, je n'ai trouvé nulle part une réponse à ces démonstrations que je crois sans réplique.

Pour restreindre, en ce moment, le débat, j'affirme que la neutralité, fût-elle scrupuleusement et parfaitement observée, viole encore les droits et la liberté de l'immense majorité des familles, qui veulent que l'enseignement religieux soit donné à leurs enfants dans les écoles.

L'école n'est, si je puis ainsi dire, que le prolongement du foyer domestique ; le maître est l'auxiliaire et le représentant du père et de la mère. Si donc il ne donne pas l'enseignement religieux quand les parents l'exigent, il trahit son devoir et sa mission, il outrage l'autorité de la famille, comme la neutralité outrage la religion qu'elle repousse.

D'ailleurs, Monsieur le Ministre, ce n'est pas dans les discours que vous venez de prononcer que les maîtres de nos écoles pourront trouver l'inspiration et la règle de la neutralité. Vous leur apprenez à repousser et à mépriser toute religion. Or, il est absolument impossible que ce mépris dominant, surtout à ce degré, l'âme des maîtres, ne se traduise pas dans leurs paroles, dans leurs leçons, dans leur vie tout entière, qui devrait être, elle aussi, un noble et puissant enseignement.

Mais, étrange et lamentable contradiction ! vous voulez, contre la volonté des familles, imposer à l'école la neutralité religieuse, et vous repoussez de ces mêmes écoles la neutralité politique qui, elle, est possible et nécessaire.

Voici les paroles que vous avez prononcées et qui ont été applaudies : « Eh bien ! je dis, moi, que nous avons le droit de faire aimer le régime actuel et de faire enseigner le respect de la constitution républicaine... Nous avons le droit et le devoir de donner dans nos écoles l'amour de la République et nous y veillerons. »

Quoi ! Monsieur le Ministre, vous avez le droit et le devoir d'imposer aux maîtres et aux élèves l'amour d'un régime politique ! Quoi ! vous avez le droit et le devoir d'enlever à des enfants, par l'influence quotidienne de l'enseignement, par l'ascendant de leurs maîtres, les opinions et les convictions de leurs familles ! Quoi ! vous avez le droit et le devoir de faire franchir aux luttes de la politique le seuil de ces écoles où le maître doit s'élever au-dessus des partis dans la sérénité et la grandeur de sa noble mission ! Vous avez le droit et le devoir de porter ces divisions et ces luttes jusque dans le sanctuaire de la famille ! Ce que le père et la mère aiment et respectent, les maîtres le maudiront ! Les enfants apprendront à mépriser les convictions que leurs familles ont servies dans la prospérité et dans l'épreuve, dans la fidélité et dans l'honneur ! Entre l'école et le foyer domestique, entre le père et le fils, entre la mère et la fille, vous établirez un antagonisme douloureux, j'allais dire criminel ! L'autorité la plus haute et la plus sacrée qui soit au monde, vous travaillerez, tous les jours et partout, à l'abaisser et à la détruire, au profit d'un parti ! Et c'est pour accomplir cette œuvre que la France vous a portés, vous et les vôtres, au pouvoir et qu'elle vous y maintient ! Non, non, je ne l'admettrai jamais ; car pour repousser avec indignation de pareilles doctrines, il suffit, en vérité, d'avoir dans l'intelligence les premières notions de toute

société humaine, et dans la poitrine un cœur d'homme.

Un jour, peut-être, un de vos successeurs fondera, dans nos écoles primaires et jusque dans nos salles d'asile, des prix de politique. Les enfants qui les obtiendront devront être évidemment et en toute justice ceux qui auront lutté avec plus d'audace contre les convictions de leurs familles, et qui seront arrivés avec plus d'efforts à apprécier les bienfaits, la prospérité et la gloire de votre politique.

C'est là, sans doute, ce que vous appelez, avec une cruelle ironie, « la pacification sur le terrain de l'éducation nationale. »

Vous reprochez à la religion chrétienne de présenter le travail comme un châtiment et la vie comme une expiation. Le travail, qui est une épreuve et un châtiment, est aussi un devoir et un honneur. Le travail, la foi chrétienne l'a non seulement relevé, ennobli, transfiguré, sanctifié, je dirai qu'elle l'a divinisé par les leçons et l'exemple du Fils de Dieu. La vie présente est, elle aussi, une épreuve : elle est un chemin qui nous conduit à la peine ou à la récompense, sanction nécessaire de toute loi morale. Si vous niez la vie future, vous niez cette sanction, et le devoir, la vertu, la morale, ne sont plus que des formules vaines et impuissantes. Si les espérances d'une vie supérieure, éternelle ne planent pas au-dessus de cette vie si courte et si sombre ; si l'homme, et surtout le travailleur et le pauvre, sont enfermés dans les limites étroites de la terre et du temps, il n'y a plus ici-bas d'autre but que la jouissance, d'autre refuge dans le malheur que le désespoir, d'autre autorité que le droit inexorable de la force.

Vous prétendez que les doctrines chrétiennes, ces doctrines lumineuses, salutaires, nécessaires, sont en contradiction avec les notions et les aspirations de la société moderne. Si votre affirmation était exacte, il faudrait plaindre la société moderne. Mais ce qui démontre que vous vous trompez, c'est que si vous laissiez aux

familles la liberté que vous proclamez si haut, ce n'est pas à vous, c'est à l'enseignement chrétien qu'elles iraient et c'est à lui qu'irait avec elles la société moderne. En réalité c'est dans ces tendances incontestables qu'il faut chercher la cause première de vos terreurs et c'est à ces terreurs que vous demandez l'inspiration de vos décrets et de vos lois.

Ces doctrines, vous les appelez des superstitions et vous les bannissez des écoles ; vos proscriptions, en effet, n'atteignent pas seulement quelques dévotions et quelques manifestations pieuses qui n'appartiennent en aucune façon aux dogmes catholiques, elles atteignent la religion elle-même.

Une fois encore, de quel droit portez-vous ce jugement? Quelle autorité avez-vous pour bannir des écoles, avec un enseignement que les familles apprécient et réclament, la religion de la majorité des Français ?

Vous nous dites que vous ferez enseigner dans les écoles le spiritualisme. Mais pourquoi ce système philosophique serait-il plus respecté que la religion chrétienne par les maîtres qui sont sous vos ordres et par le ministre qui vous succédera? Si ce ministre admet le matérialisme le plus abject, pourquoi ne l'imposera-t-il pas à son tour à toutes les écoles? Comment ne voyez-vous pas que vous ouvrez ainsi la voie à toutes les négations et à l'oppression absolue des consciences?

Vous avez fait un aveu regrettable pour la morale que vous opposez à la morale évangélique. Voici vos paroles : « Monsieur Chesnelong me disait, l'autre jour, qu'il n'y avait aucun intérêt à séparer la morale de la religion. Eh bien ! nous sommes, nous, d'un avis différent; car nous croyons que, si un jour, le doute venait à détruire le dogme, il pourrait du même coup emporter la règle morale. »

Je me permets, Monsieur le Ministre, de vous demander si votre morale repose sur des affirmations précises,

sur des doctrines. Votre réponse est-elle affirmative ? Je prétends que ces affirmations et ces doctrines peuvent être, elles aussi, atteintes et détruites par le doute et par la négation. Et peut-être n'auriez-vous pas eu à chercher longtemps, sur les bancs mêmes du Sénat, des hommes qui les rejettent et qui cependant ont la prétention d'être aussi intelligents, aussi savants, et aussi philosophes que vous. Je ne vois pas quels avantages vous possédez, surtout en face des doctrines chrétiennes ; car ces doctrines ont pour bases premières les données de la raison et les aspirations les plus élevées du cœur de l'homme ; elles ont pour elles l'expérience et le concert des siècles, le témoignage de la science, du génie, de la sainteté et du martyre ; je ne sache pas que vous soyez encore arrivé jusque-là !

Me répondrez-vous que la morale peut se passer de doctrines et de convictions ? Mais alors, cet édifice du devoir et de la grandeur morale, cet édifice le plus beau et le plus difficile à élever, cet édifice attaqué sans cesse par les passions en révolte, battu par tous les orages de la vie, vous voulez le construire non pas sur le sable mouvant de l'opinion et du doute, mais sur la négation, sur le vide et le néant.

D'ailleurs, l'expérience a jugé cette morale nouvelle. Les philosophes et les moralistes de ce temps, je l'ai démontré par leurs propres aveux, dans la lettre pastorale que je rappelais il y a quelques instants, n'ont pu aboutir qu'à un état de doute et d'impuissance, qu'ils appellent eux-mêmes « *la crise de la morale* ». J'ai cité[1] ces paroles du plus pénétrant peut-être et du plus éloquent de tous : « On a écrit jadis, dit M. Fouillée, des pages émouvantes pour montrer comment les dogmes religieux finissent : on pourrait en écrire aujourd'hui de plus émouvantes encore sur une question bien plus vitale : comment les

[1] *L'Enseignement primaire et l'avenir de la France*, V. p. 272.

dogmes moraux finissent. Le devoir, même sous la forme suprême de l'impératif catégorique, ne serait-il pas un dernier dogme, fondement caché de tous les autres, qui s'ébranle après que tout ce qu'il soutenait s'est ébranlé?[1]»

Il faut le reconnaître, Monsieur le Ministre, cette morale n'est pas suffisante pour élever tout un peuple dans le devoir, la vertu et l'honneur. En présence de cette impuissance des philosophes les plus éminents, je me demande avec terreur comment les maîtres et les maîtresses de nos écoles pourront se créer une morale capable d'inspirer leur enseignement et de diriger leur vie.

Vous invoquez contre les droits des congréganistes leur soumission à un supérieur qui peut être en opposition avec leurs supérieurs hiérarchiques et avec la loi humaine, leur soumission à des chefs ecclésiastiques, et comme l'indiquait M. le rapporteur, à un chef suprême qui est à Rome.

Je n'insisterai pas, Monsieur le Ministre, sur ce point, que tous les maîtres des écoles, laïques ou congréganistes, ont un supérieur distinct de leurs chefs hiérarchiques et de la loi humaine, c'est-à-dire leur conscience à laquelle ils doivent obéir avant tout. Vous ne voulez pas supprimer cette autorité de la conscience, et par conséquent vous ne pouvez supprimer, de la part des maîtres de vos écoles, toute opposition et toute résistance à leurs chefs hiérarchiques et à la loi humaine. Ce chef que vous redoutez, ce chef suprême auquel obéissent les supérieurs immédiats des congrégations et les catholiques du monde entier, c'est le Pontife dont la haute sagesse, la prudence consommée, la connaissance profonde des nécessités et des aspirations de notre époque, devraient dissiper toutes les appréhensions et commander tous les respects. Je vous l'avoue, quand en présence des lois que de prétendus

[1] M. Fouillée, *Critique des systèmes de morale contemporaine*, 1883.

libéraux multiplient tous les jours, et, sous l'impression des discours qu'ils nous font entendre, je relis les enseignements de Léon XIII, je le salue, dans mon admiration, et malgré tout, dans mon invincible espérance, non pas seulement comme un défenseur de toutes les vraies libertés, mais comme un libérateur.

« On ne peut, avez-vous dit, confier le soin d'apprendre les libertés civiles et politiques à des maîtres qui ont abdiqué l'indépendance de la conscience et de la pensée et qui vivent courbés sous une loi qui ne vient pas d'eux. » Mais quel homme n'est pas soumis à des lois qui ne viennent pas de lui? Les instituteurs de vos écoles ont-ils fait les règlements et les lois qui les gouvernent? L'armée qui ne peut juger les mesures qu'on lui impose a-t-elle fait et peut-elle modifier les règlements et les lois qui constituent la discipline militaire?

L'indépendance et la conscience des catholiques, des religieux et des prêtres, Monsieur le Ministre, elles résistent depuis dix-neuf siècles à toutes les oppressions, à toutes les iniquités et à toutes les tyrannies. L'indépendance et la conscience des catholiques, des religieux et des prêtres, elles restent depuis dix-neuf siècles intactes, victorieuses, invincibles, au-dessus des œuvres éphémères des ministres qui passent et sur la tombe des persécuteurs qui meurent.

Et vous, Monsieur le Ministre, que faites-vous des libertés civiles et politiques? Je cite encore les paroles que vous avez prononcées à la tribune du Sénat : « Eh quoi ! l'État aurait le droit de dire : Je ne veux plus de congrégations sur mon territoire, et il n'aurait pas le droit de dire : Je ne veux plus de congrégations dans mes écoles? »

En vérité, Monsieur le Ministre, vous jetez ici comme un défi aux principes essentiels de la justice et de la sécurité des citoyens. Vous avez le droit de bannir les congrégations religieuses absolument comme ceux qui

vous succéderont au pouvoir auront le droit de vous bannir du territoire français. Il n'y a qu'une différence : c'est que ces congrégations n'attaquent, ne menacent et n'outragent personne, et qu'elles mettent un admirable dévouement au service du peuple qu'on égare et qu'on exploite.

En vérité, il faut reconnaître, à l'éternel honneur des causes que vous combattez, il faut reconnaître qu'un des résultats les plus lamentables de la lutte que vous avez entreprise est de pervertir, dans notre admirable langue française, jusqu'à la signification des mots et d'enlever à une part de ce noble peuple jusqu'aux premières règles du sens moral.

A cette objection : que vous détruisez en même temps la concurrence et la liberté, vous répondez : « Faites des écoles libres », et vous revenez avec affectation à cette réponse que vous jugez décisive et triomphante. Cette réponse, Monsieur le Ministre, n'est qu'un nouveau défi jeté à la liberté et à l'évidence des faits.

A qui dites-vous : « Faites des écoles libres » ? Aux familles qui possèdent la richesse ou l'aisance? Mais l'aisance, la richesse de ces familles sont plus apparentes que réelles. Toutes les fortunes ne sont-elles pas atteintes à cette heure par la crise qui grandit chaque jour, par les épreuves de l'agriculture, de l'industrie et du commerce ? Or, ce ne sont pas des dépenses apparentes, mais de réels et de douloureux sacrifices qui créent et qui maintiennent les écoles libres. D'ailleurs, grâce aux impôts qui, eux aussi, augmentent toujours, ces familles paient deux fois, et pour les écoles libres, et pour les écoles publiques dont elles ne veulent pas : où donc est ici la justice, l'égalité et la liberté ?

Est-ce aux ouvriers, aux pauvres, est-ce à l'immense majorité du peuple que vous adressez cette invitation : « Faites des écoles libres » ? Mais si le riche peut fonder des écoles au prix de très grands sacrifices, s'il peut

envoyer ses enfants au loin dans l'école qu'il a choisie, l'ouvrier, le pauvre, tous ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front ne le peuvent pas. Le riche a-t-il donc seul des droits en ce temps de souveraineté populaire? La liberté sacrée des consciences et des âmes est-elle donc bannie du foyer et de la vie de l'homme du peuple? Prenez garde, la postérité indignée pourrait inscrire au frontispice de vos lois, comme une terrible sentence, cette devise : Malheur aux minorités, malheur aux vaincus, malheur aux faibles, malheur à l'ouvrier et au pauvre, malheur au peuple !

Vous me demanderez peut-être comment nous entendons, nous catholiques, respecter la liberté de l'enseignement et le droit des familles? Rien n'est plus simple, Monsieur le Ministre, et je n'ai qu'à répéter ici ce que j'ai dit toujours et partout, même à l'époque où les conservateurs étaient au pouvoir, ce que j'ai affirmé dans mes lettres pastorales. Je me permets même de vous porter un défi que j'ai formulé bien souvent et qui n'a jamais été relevé par personne. Je serais heureux qu'il le fût par vous.

Ce qu'exige la liberté et ce que nous voulons, le voici : laissez les parents, consultés par l'enquête la plus loyale, en dehors de toute pression, laissez-les choisir les maîtres et les maîtresses de leurs enfants. Si, par le choix des parents, une ville ou une commune a plusieurs écoles dirigées par des maîtres laïques et congréganistes, divisez entre les écoles, en proportion exacte du nombre des élèves, les secours et les subsides qui sont le fruit des sacrifices de tous et auxquels, par conséquent, tous ont le même droit. Dans les écoles, les maîtres ne donneront pas l'enseignement religieux aux enfants dont les parents auront manifesté, dans ce sens, leur volonté bien arrêtée.

Une fois encore, vous affirmez tous les jours, vous et vos amis, que vous êtes les représentants de la volonté nationale, les apôtres de l'instruction, les défenseurs de

la liberté. Vous nous accusez tous les jours d'être les adversaires de *ces grands principes de la société moderne.* Acceptez donc mon défi, acceptez la lutte sur ce terrain, acceptez la concurrence dans la loyauté, la liberté et la justice. Et si vous ne l'osez pas, si vous ne le pouvez pas, ne parlez plus de la supériorité de vos écoles, de la souveraineté du peuple, et surtout ne parlez plus de liberté.

La loi que je combats n'est pas seulement la négation de la liberté ; elle est encore, à l'égard des congrégations religieuses, un acte d'injustice et d'ingratitude. Il suffira à ma démonstration de citer quelques faits et quelques chiffres.

Une seule congrégation de mon diocèse compte, dans les écoles publiques de France et d'Algérie, près de neuf cents religieuses. Que vont-elles devenir quand vous les aurez expulsées de toutes ces écoles, à votre gré et à vos convenances, sans souci de leur passé et de leur avenir, de leurs services, de leur dévouement et de leur pauvreté? Iront-elles réclamer à leurs parents une part de leur fortune? Iront-elles imposer à leurs frères et à leurs sœurs de nouveaux partages?

Comment les congrégations, menacées d'impôts toujours plus lourds, seraient-elles capables de subvenir aux besoins de ces religieuses? Pourront-elles, du moins, ces religieuses, gagner leur pain par un travail obstiné, à cette heure où le travail manque partout, et où la misère se fait si douloureusement sentir?

Donc, après avoir épuisé leurs forces et leur santé au service des enfants du peuple et de leur pays, ces nobles femmes seront condamnées à la pauvreté et à la souffrance ; peut-être même devront-elles aller, loin de la France, demander à quelque peuple barbare un asile et du pain.

Certes, ce n'est pas ainsi que le gouvernement traite les communards et les anarchistes, et il faudra, en vérité,

redire ces terribles paroles : « Vous ouvrez les bagnes et vous fermez les couvents. »

Je connais une petite ville dont l'école communale est tenue par quatre religieuses. Elles n'ont reçu jusqu'à ce jour que des éloges de tous les inspecteurs ; elles ont présenté plusieurs fois, et avec succès, pour le brevet d'institutrices, des élèves de cette école communale. Or, la ville, qui ne leur fournit même pas de logement, donne pour ces quatre maîtresses sept cents francs par an, soit à chacune cent soixante-quinze francs ; et leur congrégation est pauvre. Bientôt sous l'action de la loi nouvelle, contre la volonté de la population et même de la municipalité qui, pourtant, est républicaine, elles seront expulsées de cette école, et ainsi on retournera contre elles tous leurs sacrifices et leur dévouement. Je demande si ce n'est pas le comble de l'injustice et de l'ingratitude.

Mais les maîtres congréganistes seront-ils, du moins, maintenus dans les écoles libres ? Nous ne pouvons l'espérer. Le courant qui domine et qui emporte la politique, qui la dominera et l'emportera de plus en plus, ne le permettra pas. D'ailleurs, la loi qui va être votée sera invoquée contre les écoles libres, comme vous venez d'invoquer les prescriptions de la loi du 28 mars 1882. Toutes les raisons que vous avez apportées au sujet des écoles publiques seront opposées aux écoles libres. Vos successeurs prétendront, à leur tour, que les maîtres de ces écoles ne peuvent dépendre d'un chef étranger, que leur enseignement est opposé aux aspirations de la société moderne, qu'on ne peut leur permettre d'égarer l'enfance et la jeunesse française par de tristes superstitions. Ils devront achever la grande œuvre de « la pacification de l'éducation nationale », et comme on l'a déjà dit, ils ne pourront laisser deux peuples rivaux et ennemis se former au sein de la France.

Les maîtres congréganistes seront donc expulsés, les

congrégations elles-mêmes seront détruites : la lutte religieuse ira jusqu'à son terme fatal.

Car, que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, vous préparez, pour une époque rapprochée, la suppression du budget des cultes, la séparation de l'Église et de l'État que vos successeurs accompliront. Vous préparez la lutte universelle, implacable, contre le catholicisme.

Aussi, je n'ai rien à retrancher aux paroles que j'écrivais il y a une année. Je disais :

« Nous marchons fatalement vers la séparation de l'Église et de l'État. Cette séparation, les violents la réclament ; les prudents et les habiles voudraient la retarder jusqu'au jour où le clergé aura été réduit à l'impuissance et où les catholiques auront perdu, un à un, tous leurs moyens d'action et de résistance.

« Alors, du moins, cette séparation sera-t-elle ce qu'elle est dans la république protestante des États-Unis ? Non, non ; sur cette terre de France, qui a la prétention d'être la terre de la loyauté, de la justice et de l'honneur, pour la religion de la grande majorité des Français, la séparation ne sera qu'un odieux mensonge, la plus perfide oppression, la plus hypocrite de toutes les tyrannies.

« Le budget des cultes, qui est une dette de justice, sera supprimé ; les catholiques devront subvenir au traitement du clergé et aux frais du culte ; ils ne trouveront nulle part ni concours ni appui. Mais ce n'est point assez pour la haine. Si la liberté, à un degré quelconque, était accordée à cette religion qui a sauvé et régénéré le monde, qui a fait la grandeur et la gloire de la France, même dans cet abandon universel, dans ce dépouillement absolu, dans cette faiblesse où tant d'attaques l'auront réduite, elle pourrait se relever encore et reconquérir peu à peu les âmes et les peuples qui lui ont été ravis.

« Donc, il faudra encore la charger de chaînes et la murer dans un cachot ; il faudra faire de ce cachot un sépulcre, sur lequel les mains de la haine rouleront la

pierre de la plus lourde oppression ; sur cette pierre, les scribes des législations iniques et les pharisiens de toutes les libertés trahies apposeront leur sceau ; et autour de ce sépulcre veilleront en armes toutes les puissances conjurées de cette terre !

« Et voilà où aboutira fatalement la lutte religieuse qui grandit à cette heure[1]. »

Alors la *trinité républicaine* dont parlait M. le rapporteur du projet de loi et qui doit remplacer tous les dogmes chrétiens[2], la *trinité républicaine*, telle qu'on paraît aujourd'hui la comprendre, sera vraiment victorieuse et triomphante : la liberté par l'oppression sans limites, l'égalité par la domination absolue de la libre-pensée sur toutes les croyances, et de vos opinions politiques sur toutes les opinions opposées, la fraternité par la proscription.

Et si vous pensez, Monsieur le Ministre, que j'exagère et que j'exprime des appréhensions et des accusations que rien ne justifie, je vous rappellerai les paroles qu'un des membres les plus distingués de l'Université prononçait, en 1871, à la tribune du Sénat, en faveur de la liberté de l'enseignement : « Vous reprenez, disait M. Laboulaye, vous reprenez cette thèse éternelle de la jalousie des partis les uns contre les autres, qui a de tout temps tenu la France dans la servitude, et vous ne voyez pas que vous faites les affaires du pouvoir absolu ! Ce que vous demandez, c'est qu'on nous mette des bâillons, qu'on nous impose le silence. Et au profit de qui ? Osez-le dire... Nous voulons l'unité dans la lumière, vous nous offrez l'unité dans la nuit, dans la servitude, dans la mort. »

1 *L'Enseignement primaire et l'avenir de la France*, V. p. 260.

2 « Sommairement, élémentairement, il (l'instituteur) doit leur ensei-« gner la trinité républicaine, la liberté, l'égalité et la fraternité, il doit « leur dire que tous ces bienfaits nous les devons à la Révolution, que « nos institutions, ayant été votées par la majorité du pays, ont droit « à leur respect, à leur amour. » (M. Ferrouillat.)

Et quel chemin nous avons parcouru depuis que ces paroles ont été prononcées !

Un autre membre illustre de l'Université, le philosophe dont vous avez invoqué l'autorité en l'appelant votre éminent collègue, après avoir signalé les ruines accumulées, depuis quelques années, contre Dieu, contre la patrie et contre la liberté, faisait entendre ce cri douloureux de son patriotisme : « Oui c'est l'âme de la France qu'il faut sauver[1]. »

Ce cri, Monsieur le Ministre, exprime bien les angoisses de mon cœur d'Évêque et de Français ; il résume cette lettre tout entière.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

† Charles-François,
Évêque de Nancy et de Toul.

[1] M. Jules Simon, *Dieu, Patrie, Liberté*, p. 411.

LETTRE

A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

AU SUJET

DU MAINTIEN DE L'EXEMPTION DU SERVICE MILITAIRE

POUR LES MAITRES DES ÉCOLES PUBLIQUES

ET DE

LA SUPPRESSION DE CETTE EXEMPTION

POUR LES MAITRES DES ÉCOLES PRIVÉES ET CONGRÉGANISTES

Nancy, le 7 mars 1886.

Monsieur le Ministre,

Je ne puis laisser passer sans une nouvelle protestation, les paroles que vous avez prononcées à la tribune du Sénat, dans la séance du 1er mars, et le vote de l'article 58 de la loi sur l'enseignement primaire.

Cette fois encore, vos affirmations attaquent tous les droits et toutes les libertés des catholiques de France ; et le vote du Sénat atteint et frappe à mort les écoles libres, les maîtres congréganistes, et au premier rang les admirables Frères des Écoles Chrétiennes.

Cette fois encore — et je le reconnais avec bonheur — il était réservé aux orateurs catholiques du Sénat de

défendre, par leurs vaillantes et éloquentes protestations, ces causes sacrées qui décideront de l'avenir de notre pays.

Mais je ne puis, Monsieur le Ministre, garder le silence. Je ne puis me résigner à paraître indifférent et insensible, en présence de cette persécution obstinée. Je ne puis trahir la mission de mon épiscopat, en présence de l'immolation de ces auxiliaires si dévoués du clergé, de ces incomparables instituteurs des enfants du peuple. Aujourd'hui encore, me plaçant au-dessus de tous les partis, au-dessus de toutes les préoccupations politiques, j'obéis à ma conscience d'évêque, de catholique et d'honnête homme. Aujourd'hui encore, puisqu'il le faut, je viens donner comme un accent et une voix à l'indignation qui déborde de toutes les âmes restées fidèles à la religion, à la justice et à la liberté.

L'article 58 de la loi discutée en ce moment au Sénat maintient, pour tous les instituteurs des écoles publiques, l'exemption du service militaire, à la condition de prendre l'engagement de se consacrer à l'enseignement pendant dix ans ; et il supprime cette faveur aux maîtres des écoles privées.

Sur vos instances, et sur les instances de M. le rapporteur, le Sénat a même refusé d'admettre le sursis proposé par M. Pâris, dans son amendement ainsi conçu : « Jusqu'au vote de nouvelles lois sur le recrutement militaire, les dispositions des lois actuellement en vigueur sont maintenues, quant aux écoles dans lesquelles l'engagement décennal peut être réalisé, et quant à l'exemption attribuée aux instituteurs qui ont contracté l'engagement décennal. »

Évidemment, à l'heure présente, rien n'est plus urgent, pour la prospérité et la grandeur de la France, que d'anéantir les libertés et les droits des catholiques, et de sacrifier à la haine religieuse les maîtres congréganistes.

J'avais annoncé, dans la première lettre que je vous ai

adressée, que les écoles libres et les maîtres qui les dirigent seraient bientôt directement frappés par vos décrets et par vos lois. Vous avez hâte, Monsieur le Ministre, de justifier ma prédiction et de démontrer, mieux que je n'ai pu le faire, que l'invitation adressée par vous aux catholiques : « Faites des écoles libres, » n'était qu'une cruelle ironie.

J'avais affirmé que vous invoqueriez, pour combattre les écoles libres, la loi qui est votée en ce moment, et voici que vous invoquez l'article 12 de cette loi, pour faire adopter par le Sénat l'article 58, qui frappe à mort les écoles libres.

Étrange logique ! Étrange morale que la vôtre, Monsieur le Ministre ! Une première erreur impose une autre erreur ! Une première injustice met au rang des devoirs une seconde injustice ! On aurait pu croire qu'il fallait s'arrêter dans cette voie, puisqu'elle est coupable et funeste : non, il faut aller plus loin, il faut aller jusqu'au bout. On pourrait résumer ainsi les réponses que vous adressez à toutes les protestations : « Vous prétendez que nous nous sommes trompés et que nous allons nous tromper encore. Vous prétendez que la justice a été violée contre vous, que vos droits et vos libertés vont être de nouveau foulés aux pieds. Et de quoi vous plaignez-vous ? Nous arrêter serait nous contredire. Nous poursuivrons jusqu'aux dernières limites les conséquences de nos premières erreurs et de nos premières iniquités. De vos convictions et de vos croyances, de vos droits et de vos libertés, rien ne subsistera. Ainsi le veut la logique merveilleuse qui doit remplacer le sens commun. Ainsi le veut la morale du progrès indéfini, qui doit remplacer la morale surannée du Décalogue et de l'Évangile. Cette logique et cette morale, nous les enseignerons dans nos écoles, nous les imposerons à vos enfants. Et de quoi donc vous plaignez-vous ? »

M. le rapporteur, et vous après lui, vous avez prétendu que les services rendus dans l'enseignement primaire ne

pouvaient être considérés comme un service public, et par conséquent donner droit à l'exemption du service militaire. C'est là que vous avez placé la base essentielle de votre argumentation.

On vous a répondu, avec une haute raison, que dans les lois antérieures que vous avez invoquées et d'après les principes essentiels de la justice, cette condition du service public ne devait pas s'entendre d'un service rendu à la société civile. Je crois cependant que la question peut être résolue d'une façon plus complète et plus décisive encore, si nous allons au fond des choses.

Instruire et élever des milliers et des milliers d'enfants dans les connaissances humaines et dans les fortes vertus, n'est-ce pas un service rendu à l'État?

N'est-ce donc pas un service rendu à l'État que répondre aux vœux de tant de familles, dont l'État doit protéger les droits et garantir la liberté?

N'est-ce pas un service rendu à l'État que préparer pour les carrières civiles ces jeunes gens qui, en quittant les Écoles des Frères, et parfois avant même d'en sortir, sont recherchés et sollicités par les négociants les plus honorables, par les plus grands industriels, et souvent aussi par les chefs de vos administrations?

Ne rendent-elles pas un service à l'État, ces Écoles des Frères dont, à Nancy comme ailleurs, toutes les classes sont remplies dès qu'elles sont ouvertes, et qui compteraient deux fois plus d'élèves, si elles pouvaient les recevoir?

Ne rend-il pas service à l'État, ce magnifique établissement de Passy, qui renferme plus de huit cents internes et qui a donné à la France tant de bons et de généreux citoyens?

Ne rend-il pas service à l'État, cet incomparable établissement de Saint-Nicolas, école professionnelle sans rivale dans le monde, où les Frères des Écoles Chrétiennes élèvent et instruisent dans les connaissances

générales et dans tels ou tels métiers ; où ils logent, nourrissent et habillent complètement un millier d'enfants, pour un franc dix centimes par tête et par jour, au centre même de Paris ?

Quel service vous rendriez vous-même à l'État et à la France, Monsieur le Ministre, si vous vouliez bien persuader au gouvernement et aux Chambres d'adopter, pour toutes les branches de l'administration, le système et la méthode que les Frères suivent à Saint-Nicolas et qu'ils vous enseigneront gratuitement, j'en suis convaincu !

Repousseriez-vous ce système, parce qu'il est d'une économie vraiment prodigieuse?

Serait-ce parce que les écoles privées ne coûtent rien à l'État qui marche à une banqueroute inévitable, et aux communes entraînées de plus en plus dans cette voie de la ruine et du déshonneur, serait-ce parce qu'elles ne leur coûtent rien, que les écoles privées ne rendent pas un service public?

Accomplir l'œuvre la plus importante, la plus difficile, et la plus élevée, et ne rien demander à l'État, fût il en pleine prospérité, serait évidemment un service de premier ordre ; mais ne rien demander à l'État, qui s'enfonce tous les jours dans l'abîme de la ruine complète, est un service incomparable, qui mérite la reconnaissance et l'admiration du pays tout entier.

Ne pourriez-vous pas, Monsieur le Ministre, engager vos collègues, les sénateurs et les députés qui vous ont applaudi, à imiter les maîtres de nos écoles privées; et, à défaut de tout autre service, à rendre du moins ce service à l'État et à la France ? On dit tout bas que vous êtes ambitieux. Quel moyen infaillible d'arriver à la gloire et à une gloire, soyez-en sûr, qui ne vous sera disputée ni par vos collègues, ni par vos amis !

Mais je vous entends : d'après vous, un service public est un service que l'État, le gouvernement, daigne reconnaître et approuver, et sur lequel, passez-moi le mot, il

veut bien imposer son estampille absolument officielle. A ce compte-là, Monsieur le Ministre, les services les plus signalés rendus à l'humanité entière, les découvertes les plus illustres de la science et du génie, les actes du plus héroïque dévouement, les institutions de la charité ne sont pas des services publics, et ne peuvent être comparés aux services du plus infime de vos instituteurs.

A ce compte-là, saint Vincent de Paul et Christophe Colomb n'ont pas rendu des services publics ! A ce compte-là, M. Pasteur et M. de Lesseps ne peuvent prétendre à l'égalité avec le dernier des pédagogues, et le dernier des gardes-champêtres du dernier de nos villages !

Je me demande quel est le pays où un ministre ose porter à la tribune de pareilles affirmations, et où il trouve une majorité pour l'applaudir.

Ce n'est pas tout encore : il y a ici comme un raffinement d'iniquité. Vous refusez aux maîtres de nos écoles privées l'exemption du service militaire, parce qu'ils ne remplissent pas cette condition du service public ; et c'est vous qui venez de rendre pour eux cette condition impossible. Vous leur refusez l'exemption du service militaire, parce qu'ils n'enseignent pas dans les écoles publiques : et vous les chassez des écoles publiques ! Je reconnais ici encore, Monsieur le Ministre, votre cruelle ironie.

Mais il faut que je revienne à la fameuse *trinité républicaine*, dont parlait naguère M. le rapporteur de la loi.

Je dirai, dans quelques instants, ce que vous faites de la liberté. Quant à la fraternité, nous n'en parlerons pas : la France a en ce moment sous les yeux des essais vraiment heureux de la fraternité du vol et de l'assassinat, en attendant la fraternité triomphante de la commune, la fraternité du pétrole et de la fusillade, du massacre et de l'incendie.

Mais je dois parler de l'égalité.

Vous avez repoussé plusieurs fois, et avec une sorte

d'indignation, l'égalité qu'on voudrait établir entre l'enseignement public et l'enseignement privé, et entre les maîtres qui les dirigent. Il faut citer vos paroles : « J'ai dit que l'enseignement privé devait être libre, en face de l'enseignement public ; je n'ai pas dit qu'il y eût égalité entre ces deux sortes d'enseignements. J'ai dit, au contraire, que l'État préférait son enseignement et ses écoles ; et que c'était pour être sûr que son enseignement serait donné exclusivement dans ses écoles, qu'il fallait en écarter les congréganistes, et que vous avez voté l'article, non pas vous, messieurs de la Droite, mais la majorité du Sénat. Égalité des enseignements ! J'ai entendu, avec une surprise que je ne puis dissimuler, l'honorable M. de Marcère dire : Il faut qu'il y ait égalité dans les traitements et dans les programmes. Mais est-ce que nous subventionnons l'enseignement privé? Mais vous savez bien qu'il n'y a pas égalité dans l'enseignement, et par conséquent pas d'égalité dans les programmes. Quelle confusion singulière, messieurs ! Nous avons des programmes que nous imposons à nos écoles. Est-ce que nous imposons nos programmes aux écoles libres? » Et plus loin : « Vous voyez bien qu'il n'y a pas égalité, et que vous confondez là deux choses, deux mots admirables qui sonnent toujours bien aux oreilles françaises, c'est-à-dire égalité et liberté.

« Il y a place pour la liberté, et vous l'avez tout entière; mais il n'y a pas place pour l'égalité, parce que l'un des enseignements est un service public, et que l'autre ne l'est pas ; par conséquent, l'un aura la dispense du service militaire, l'autre ne l'aura pas. Sur quoi se fonderait-on pour réclamer l'égalité entre ces deux ordres d'enseignement? »

Il n'y a pas égalité, dites-vous, parce que vous ne subventionnez pas les écoles privées. Étrange raison, en vérité ! Car, puisque vous ne les subventionnez pas, elles ont, je le répète, le mérite de ne rien coûter à l'État, et de

vivre de leurs propres ressources, au prix de mille sacrifices. Étrange raison une fois encore ! Car en ne subventionnant pas ces écoles, je vous l'ai démontré, vous violez manifestement le droit des familles, l'égalité et la liberté.

Il n'y a pas égalité, dites-vous, parce que vous n'imposez pas vos programmes aux écoles privées ! Mais les maîtres congréganistes qui sont encore dans les écoles publiques se soumettent à vos programmes. Vous n'imposez pas vos programmes aux écoles libres ! Vraiment, il ne manquerait plus que cela ; et il faudrait ajouter à toutes les autres cette nouvelle et inqualifiable tyrannie. D'ailleurs, si vous ne le faites pas, c'est que vous trouvez plus simple de supprimer les écoles elles-mêmes.

Cependant, Monsieur le Ministre, vous avez ici raison plus que vous ne le pensez, quand vous affirmez qu'il n'y a pas égalité entre l'enseignement des congréganistes, et l'enseignement de vos instituteurs.

Il n'y a pas égalité au point de vue des programmes ; car j'ai démontré dans ma lettre pastorale dont je vous ai envoyé un exemplaire[1], j'ai démontré que vos programmes auxquels on a ajouté depuis quelques années vingt-cinq matières nouvelles, sont tout simplement insensés. C'est l'avis des hommes les plus compétents ; c'est le témoignage irrécusable d'une expérience quotidienne. « Dans dix ans, a dit un sénateur, ancien ministre de l'instruction publique, M. Jules Simon, dans dix ans, il n'y aura plus que les idiots qui ne posséderont pas ces belles connaissances. Aujourd'hui il n'y a pas un seul des députés et des sénateurs qui ont voté la loi, qui les possède[2]. »

Les programmes des écoles privées sont, du moins, pratiques et possibles.

Il n'y a pas égalité dans le temps consacré à ce grand

[1] *L'Enseignement primaire et l'avenir de la France*, V. p. 249.
[2] Jules Simon, *Dieu, Patrie, Liberté*, p. 299.

service social de l'enseignement ; car vos instituteurs peuvent éviter le service militaire, en accomplissant leur engagement de dix ans; les maîtres congréganistes, presque tous, restent fidèles jusqu'à leur dernier jour à ces rudes labeurs, et épuisent dans ces labeurs, leur santé et leur vie.

Il n'y a pas d'égalité dans les traitements ; car le traitement d'un frère de nos écoles ne dépasse pas sept cents francs. Certes, — et on ne saurait trop le redire, — cet avantage n'est pas à mépriser, en ce moment surtout et dans l'état lamentable où se trouvent les finances de l'État et des communes.

J'ai cité ailleurs une commune où cinq Frères, logés dans un appartement délabré, recevaient 1,500 francs par an, ou 300 francs chacun. Ils donnaient encore des leçons supplémentaires ; ils faisaient l'aumône, et soignaient parfois les malades. Ils ont été remplacés par trois instituteurs, dont le directeur seul, reçoit un traitement de 2,500 francs et a un appartement de cinq pièces, dans de magnifiques bâtiments récemment construits.

Vos instituteurs ont des pensions de retraite. Les Frères n'en ont pas ; ils vivent et meurent dans la pauvreté.

Il n'y a pas d'égalité, dans l'unité de la direction et dans la méthode. C'est l'aveu d'un de vos inspecteurs généraux, démontrant à des contradicteurs la supériorité de l'enseignement congréganiste : « Chez nous, disait-il, il y a beaucoup d'officiers et peu ou point de soldats. Dans les écoles des Frères, quelque nombreuses qu'elles soient, il y a un officier qui commande et des soldats qui obéissent. »

Il n'y a pas égalité absolue dans le dévouement. Non pas que je conteste le dévouement sincère de vos instituteurs ; mais en comparant l'ensemble de leur vie avec celle des maîtres congréganistes, l'égalité parfaite ne peut être admise. Les Frères de nos Écoles sont soumis, en effet,

non seulement à un travail incessant, mais à la vie la plus austère et la plus dure. Je défie bien, non seulement Messieurs les Ministres, les Sénateurs et les Députés, mais vos instituteurs eux-mêmes, de supporter, pendant quelques semaines, la règle que les Frères de nos Écoles acceptent avec joie, pour leur vie tout entière.

Il n'y a pas égalité dans les succès, au point de vue de l'éducation. Demandez ce qu'elles en pensent, aux familles même indifférentes, ou hostiles à la religion. Laissez, une fois encore, à ces familles la liberté, et vous verrez en qui elles ont confiance, pour l'éducation de leurs enfants. Allez donc interroger loyalement les populations de ces communes où vos instituteurs et vos institutrices, honnêtes et capables, je ne veux pas le contester, ont remplacé les maîtres et maîtresses congréganistes; et offrez-leur le choix entre ce qu'elles ont perdu et ce que vous leur avez donné. Vous verrez si elles hésiteront.

Il n'y a pas égalité, enfin, dans les succès, au point de vue de l'instruction elle-même ; car partout, les succès affirment en particulier la supériorité de l'enseignement des Frères des Écoles Chrétiennes ; et un de vos inspecteurs généraux leur disait, dans une exposition internationale de pédagogie : « Vous avez sauvé l'honneur de la France. »

Que dis-je? Vous êtes vous-même si convaincu de ces succès, qu'ils vous inspirent une véritable terreur; et que cette terreur elle-même inspire vos décrets et vos lois.

Vous avez dit que nous demandions une faveur, au point de vue du service militaire. Non, Monsieur le Ministre ; nous ne demandons que l'égalité. Nous demandons que les instituteurs des écoles privées et les instituteurs des écoles publiques soient exempts du service militaire. Mais, si une faveur était nécessaire, qui donc l'aurait méritée?

Si vous avez refusé d'admettre l'égalité entre les deux

enseignements, vous avez affirmé la liberté pleine et entière des écoles privées. Il est inutile que je rappelle vos paroles, je les citais il y a quelques instants.

Et cette liberté, ici encore, comment l'entendez-vous? Vous avez affirmé que l'État était le *maître de l'enseignement public*, et que l'État avait *charge d'âmes* ; et vous vous êtes attiré d'un ancien ministre républicain, de M. de Marcère, cette sévère réponse : « Ce qu'on vous demande, c'est la liberté de l'enseignement, c'est-à-dire l'égalité, entendez-vous? Car la liberté et l'égalité, c'est tout un... L'État n'a pas charge de mon âme, ni de celle de mes enfants, ni de celle de vos enfants à vous-même, Monsieur le Ministre. C'est là une parole — vous vous êtes défendu contre l'épithète, mais enfin elle convient parfaitement au mot — c'est une parole jacobine. »

L'État, maître de l'enseignement public, c'est, dans les villes et les villages où les écoles publiques existent seules, et partout où les parents, placés sous la dépendance du gouvernement et des municipalités, sont obligés d'envoyer leurs enfants dans ces écoles; c'est demain, dans la France entière, c'est l'éducation et l'instruction des enfants, c'est l'âme de tout un peuple à la merci de l'État. L'État, c'est vous aujourd'hui, Monsieur le Ministre. L'État, dans quelques mois peut-être, ce sera le gouvernement des députés qui organisent les grèves et qui glorifient les assassins !

Toutes ces démonstrations, je les ai déjà faites, et je vous renouvelle le défi d'y répondre un seul mot.

Vous affirmez que les écoles privées ou les écoles congréganistes ont une pleine et entière liberté. M. Chesnelong vous a démontré jusqu'à l'évidence que vous les frappez à mort.

Ces affirmations ne peuvent être ni démenties ni discutées, mais il est nécessaire que la France les connaisse et qu'elle en apprécie la valeur.

Oui, au point de vue de l'enseignement, au point de vue

strictement pédagogique, le Sénat a voté la destruction des écoles privées et des Congrégations enseignantes.

Quand les Frères des Écoles Chrétiennes auront préparé pendant quatre ans, cinq ans, dix ans peut-être, et au prix de quels sacrifices ! des jeunes gens de choix à la difficile mission de l'enseignement ; quand ils les auront formés par un travail incessant et pénétrés de tous les détails de leur incomparable méthode, le service militaire les saisira. Lorsqu'ils auront passé quatre ans, et plus tard trois ans au moins sous le poids des exigences du service militaire, dans l'impossibilité absolue de poursuivre leurs études, que restera-t-il à ces jeunes gens de cette préparation si précieuse, si nécessaire ? En supposant qu'ils restent fidèles à leur premier dessein, quelle difficulté de reprendre leurs études, quels efforts, pour réparer le temps perdu !

On vous a rappelé ces paroles de M. Jules Ferry : « Nous savons très bien que le service militaire, le service d'un an nous enlèvera des instituteurs. Nous ne nous faisons pas d'illusion à cet égard. Plus d'un et des meilleurs, parmi les jeunes gens pourvus du brevet de capacité qui seront désormais soumis au service d'un an, se sentira attiré par le prestige de la vie militaire, de l'épaulette. Le recrutement des instituteurs — je le dis avec une pleine franchise, et je crois que c'est l'avis de toutes les personnes compétentes — aura à en souffrir. »

Que sera-ce du service de trois ans ou de quatre ans ?

Cette raison s'applique aux instituteurs publics comme aux instituteurs privés. Mais il y a entre eux, à un autre point de vue, une différence essentielle que M. Chesnelong signalait en ces termes : « En rentrant du service militaire, les instituteurs publics trouveront un poste qui les attend, une carrière tout ouverte où ils n'auront qu'à reprendre leurs classes. Mais l'instituteur libre, lui, ne sera pas dans ce cas : il devra rouvrir une carrière interrompue ; il devra, sur de nouveaux frais et avec de nouveaux hasards, fonder une nouvelle école.

« Dans ces conditions, soyez-en sûr, la carrière de l'enseignement libre ne tentera plus personne. Vous n'en rendez pas seulement l'accès difficile, mais vous le fermez. Quand le personnel actuel aura disparu, l'enseignement libre sera mort, absolument mort, il ne pourra pas renaître. Et je vous défie de soutenir à cette tribune que ce n'est pas là une conséquence forcée et indéniable de votre article 58. »

Quant aux congrégations enseignantes, vous les détruisez fatalement en rendant leur recrutement impossible. Quels sont, en effet, les membres de ces congrégations qui, après avoir passé par la vie des casernes et des camps, accepteront de nouveau le joug des trois vœux qui sont l'essence même de la vie religieuse?

Ce qui fait le caractère, la force et la vie des congrégations religieuses, c'est le noviciat ; le noviciat est la source première de leurs vertus et de leurs succès. Mais comment l'influence du noviciat résistera-t-elle aux influences et aux périls du service militaire? Certes, ce n'est pas moi qui calomnierai l'armée française ; mais personne ne contestera que la vie des casernes et des camps est le péril suprême pour les vocations religieuses et les vocations ecclésiastiques.

Et puis, pensez-vous que les parents permettront à leurs enfants de se préparer pendant de longues années à l'enseignement, dans une congrégation religieuse, quand ils verront leur vocation ainsi compromise, quand ils auront constaté l'inutilité de tant de travaux et de tant de sacrifices? Oui, une fois encore, votre loi supprime les congrégations enseignantes dans leur source première.

Et vous osez affirmer que vous n'opprimez pas les écoles congréganistes, et vous osez affirmer que ces écoles sont absolument libres! Où est donc la négation de la liberté, si elle n'est point ici? Où donc est l'oppression, si ceci n'est pas l'oppression? C'est l'oppression sans limite, c'est l'oppression jusqu'à la destruction et l'anéantisse-

ment. Une fois encore, Monsieur le Ministre, que faites-vous de la valeur et de la signification des mots, et quelle langue parlez-vous à la tribune française?

Vous êtes allé plus loin encore, et il faut bien ici que je cite vos paroles, car on aurait peine à croire à mon affirmation. Voici ces paroles : « Quand vous venez me demander aujourd'hui au moment même où nous organisons le service de l'État, de l'enseignement public, d'accorder les mêmes faveurs et les mêmes privilèges à l'enseignement congréganiste, ce n'est pas me demander de faire de la liberté, cela ; c'est me demander de faire de l'anarchie. »

Ainsi, c'est bien entendu, la liberté des négations sacrilèges, la liberté de l'immoralité qui s'étale partout, la liberté des grèves qui ruinent les patrons et les ouvriers, et qui menacent la sécurité de notre pays, la liberté des réunions où tous les crimes sont encouragés et glorifiés, la liberté absolue des membres de la Commune devenus députés, en attendant qu'ils deviennent ministres, la la liberté des théories sauvages exposées à la tribune de nos assemblées, ces libertés-là ne sont pas l'anarchie, ce sont des libertés précieuses et nécessaires, des libertés qui font aujourd'hui déjà et qui feront demain plus encore la prospérité et la gloire de la France. Mais la liberté de la religion de la majorité des Français, la liberté des familles chrétiennes, la liberté des consciences et des âmes, la liberté de l'enseignement privé et des congrégations enseignantes, la liberté du dévouement dans nos hôpitaux, la liberté de l'enfance, la liberté de la vie, de la mort et de la sépulture elle-même, la liberté des admirables Frères de nos Écoles, et de nos religieuses héroïques, vous l'avez dit, c'est l'anarchie !

Évidemment, Monsieur le Ministre, vous avez juré de dépasser les plus sombres prévisions, et de jeter un perpétuel défi au sens commun et au sens moral !

Je ne puis rappeler ici les services rendus à la cause

de l'enseignement primaire par tant de Congrégations si régulières, si humbles et si dévouées. Les catholiques, le clergé, l'épiscopat ne payent-ils pas le tribut d'une vive reconnaissance à la Congrégation des Frères de la Doctrine chrétienne, fondée dans le diocèse de Nancy, aux Congrégations des Frères de l'Instruction Chrétienne ou de l'abbé de Lamennais, des Frères de la Croix de Jésus, de la Sainte-Famille, de Saint-Gabriel, de Saint-Viateur, de Saint-Joseph, des Petits-Frères de Marie, des Marianistes, et à tant d'autres encore que je ne puis nommer?

Mais je l'ai déjà fait remarquer, et je trahirais un grand devoir de justice et de reconnaissance si je n'insistais de nouveau : l'article que le Sénat vient de voter atteint, au premier rang, les Frères des Écoles Chrétiennes, les disciples de l'abbé de la Salle. Quelle congrégation pourrait leur être comparée, au point de vue du nombre des maîtres qu'ils fournissent à l'enseignement primaire, et au point de vue de l'éclat des services qu'ils rendent dans l'univers entier? Pour moi, je les connais bien, je les ai étudiés de près : dans leurs constitutions, dans leurs noviciats, dans leurs travaux de chaque jour, dans leur vie si austère et si pauvre; et j'affirme que parmi les congrégations religieuses d'hommes, il n'en est pas une qui soit supérieure à ce grand Institut par l'esprit religieux, par la régularité, par l'obéissance parfaite et par le vrai dévouement. Ces humbles religieux, ils sont bien les Frères, les Chers Frères des ouvriers et des pauvres, dont ils élèvent les enfants. C'est leur saint Fondateur qui a été le vrai initiateur de l'enseignement des enfants du peuple. Le grand Lorrain, Pierre Fourier, qui avait réussi à fonder l'enseignement des jeunes filles, avait échoué pour l'enseignement des garçons.

Cet enseignement des écoles primaires, des écoles vraiment nationales, parce qu'on y enseigne au peuple la langue nationale, c'est l'abbé de la Salle et ses disciples qui l'ont fondé.

Permettez-moi de citer des paroles que je prononçais sur ce sujet, en 1878, dans l'église de Saint-Roch, à Paris [1].

« Qui peut contester que la langue est une des causes les plus puissantes de l'unité d'un peuple? Elle fait circuler dans toutes les intelligences comme un principe unique de vie : elle transmet, d'une extrémité à l'autre d'un grand pays, avec la douceur et la force des mêmes accents, les mêmes anxiétés et les mêmes douleurs, les mêmes joies et les mêmes espérances. Elle fait tressaillir toutes les âmes aux chants des poètes et sous la parole enflammée des orateurs. Elle porte l'empreinte de l'esprit du peuple et elle conserve à cet esprit ses tendances, ses qualités et ses caractères distinctifs.

« C'est pourquoi, répandre dans tout un peuple la connaissance de la langue nationale, est une grande œuvre de patriotisme. Or, cette œuvre, non seulement les Frères des Écoles Chrétiennes l'accomplissent chaque jour admirablement; mais ils ont été les premiers à l'entreprendre. A l'époque où le vénérable de la Salle fondait son Institut, la langue de Vaugelas et de saint François de Sales, la langue de Pascal, de Corneille et de Bossuet, la langue de Racine, de Fléchier et de Fénelon avait acquis, sous les efforts du génie, toute son harmonie, toute sa vigueur et toute sa beauté. Elle était devenue la langue de la politique et des cours, des savants et des académies ; de la Salle voulut en faire la langue du peuple.

« Certes, l'entreprise était difficile et capable de déconcerter l'intelligence la plus élevée et le cœur le plus vaillant. Pour y consacrer uniquement tous les efforts de ses disciples, le saint Fondateur leur interdit l'étude de la langue latine.

« Il lutte contre les préjugés avec une indomptable

[1] *Sermon de charité en faveur des Petits Noviciats des Frères des Écoles Chrétiennes. Œuvres oratoires*, t. I. Bray et Retaux, 82, rue Bonaparte, à Paris.

énergie ; il surmonte tous les obstacles par sa prudence, son habileté et la persévérance des maîtres qu'il a formés. Il rédige lui-même, dans cette langue, des alphabets, des catéchismes, des traités élémentaires ; il en réduit les principes aux règles les plus claires et les plus simples ; il groupe les lettres, puis les syllabes ; il analyse, il divise, il subdivise les phrases ; il précise le sens de chaque parole.

« A la méthode déplorable qui consacrait successivement à chaque élève, aux dépens des autres, toute l'action du maître, il substitue la méthode qui concentre l'attention de tous sur une seule leçon. Il fonde enfin cet enseignement qui ne sera jamais surpassé.

« Si donc l'instruction du peuple a réalisé d'incontestables progrès ; si la langue française est parlée des Alpes aux rivages de la Bretagne, des frontières de la Belgique au sommet des Pyrénées, c'est au Fondateur des Écoles Chrétiennes et à ses disciples que nous devons ce que j'appellerais un prodige de patriotisme.

« Et ne l'oublions pas, par l'influence de la langue et par la clarté de sa méthode, cet enseignement a contribué à conserver à l'esprit français l'élévation, la netteté, la rapidité des conceptions, et cette faculté d'exposition qu'aucun autre peuple ne possède au même degre.

« Ainsi, en resserrant les liens de l'unité nationale, en répandant l'instruction parmi les classes populaires, le vénérable de la Salle et ses humbles disciples ont créé, au sein du peuple de France, un courant qui transmet les pensées élevées, les passions généreuses, l'ardeur du savoir, l'admiration pour les nobles actions et pour les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. »

Est-ce là, dites-moi, un service public ?

Et c'est cet enseignement que vous voulez leur ravir, et c'est de ces écoles qu'ils ont créées que vous voulez les bannir !

Faut-il rappeler le dévouement des Frères des Écoles

Chrétiennes pendant notre dernière et lamentable guerre, et les éloges qui leur ont été décernés par des généraux sur les champs de bataille? Faut-il rappeler ce prix destiné par la ville de Boston à la personne qui avait montré le plus de dévouement pendant le siège de Paris, et qui a été accordé par l'Académie Française, interprète de l'admiration de l'étranger et de la reconnaissance nationale, aux Frères des Écoles Chrétiennes? Faut-il redire ce témoignage de l'illustre compagnie, déclarant qu'elle est heureuse de rendre justice à ces religieux si dévoués, et que ce prix sera comme la croix d'honneur attachée au drapeau du régiment.

Eh bien, ces religieux et ces Français, cet admirable Institut et ce régiment héroïque, vous les condamnez à mort! La France ne vous le pardonnera pas.

Mais ce n'est pas seulement au milieu de nous que les Frères des Écoles Chrétiennes aiment et servent la patrie : partout où ils portent leurs pas, partout où ils ouvrent une école, ils font respecter et aimer la France, ils font rayonner l'ascendant de notre pays. Et, dites-moi, la France amoindrie et humiliée que vous nous faites tous les jours, peut-elle dédaigner de pareils auxiliaires?

Écoutez, parmi tant d'autres que je pourrais citer, ces témoignages que j'emprunte au rapport d'un inspecteur général honoraire de l'Instruction publique [1] : « Un de nos plus illustres hommes de mer qui a fait trois fois le tour du monde, l'amiral La Roncière Le Nourry, présidant un jour une modeste distribution de prix, disait aux Frères directeurs de l'École : « Je vous ai rencontrés, mes Frères, sur bien des points du globe. Partout vous faites honneur au nom français, partout vous inculquez aux populations, par le respect de la religion, le respect affectueux de la France. »

[1] *Les petits noviciats des Frères des Écoles Chrétiennes*. Rapport présenté par M. Eugène Rendu, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, ancien député, délégué du conseil de l'enseignement primaire libre, dans la séance annuelle du 16 décembre 1885.

« Qui dit catholique en Orient dit Français, et, ajoute le rapport, toute école religieuse qui s'élève sur les rivages de Tunisie, d'Égypte ou de Syrie est une forteresse pacifique d'où rayonne, avec le respect de notre drapeau, un invincible amour de la France. »

« En 1860, Fuad-Pacha disait au consul français de Syrie : « Je ne crains pas les quarante mille baïonnettes que vous avez à Damas. Je crains les soixante robes que voilà, dit-il en montrant les religieux. — Et pourquoi? demanda le consul. — Parce que ces robes-là font germer la France dans ce pays [1]. »

Admirables paroles ! Oui, ces humbles Frères font germer la France au milieu de nous, dans les pays lointains et sur tous les rivages du monde ! Oui, ils font germer la France des fortes croyances et des nobles vertus, la France des guerriers valeureux, des ouvriers laborieux et honnêtes et des familles bénies, la France des héros et des saints, la France puissante, respectée et aimée, la France des nobles alliances et des pacifiques conquêtes, la vraie France, Monsieur le Ministre.

La France que font germer ceux qui outragent ces humbles Frères et qui les persécutent, c'est la France des alliances impuissantes ou de l'abandon, la France qui laisse massacrer, dans les pays qu'elle veut conquérir, ses enfants dévoués et ses seuls alliés fidèles, les missionnaires et les chrétiens, la France des traités que nous connaissons, la France qui envoie, pour la représenter dans des régions lointaines, les prétendus amis du peuple, comblés d'or et de dignités, tandis que le peuple, auquel ils s'efforcent d'enlever toute consolation et toute espérance, tandis que le peuple manque de pain. Et quelle France, grand Dieu ! vont-ils faire germer là-bas!

[1] M. Rendu ajoute : « Qui raconte ce trait ? Un écrivain du *Journal des Débats*, M. Gabriel Charmes », et il cite encore le témoignage de M. Francis Charmes, aujourd'hui directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, et qui appelle les Frères des Ecoles chrétiennes : « Ces vaillants pionniers qui défrichent le terrain où notre civilisation poussera. »

Vous êtes pour cette France-là, sans doute, Monsieur le Ministre, puisque l'autre France vous la combattez sans pitié. Moi, je suis pour la France qui fait germer, au milieu de nous et au loin, la justice et la vraie liberté. Je suis pour la France qui fait germer l'enseignement chrétien, la pauvreté volontaire, l'abnégation sans limite, le dévouement qui donne tout et qui ne coûte rien. Je suis contre la France des ambitieux et des blasphémateurs, des révoltés et des persécuteurs. Je suis pour la France des Écoles chrétiennes et des Sœurs de charité.

Mais il faut finir, et je veux le redire en finissant, la question que je traite ici, est pour les catholiques une question de vie ou de mort. La cause que je défends, c'est la cause de l'existence des congrégations enseignantes et de l'enseignement chrétien, c'est la cause de la liberté des consciences et des âmes, et par conséquent de toutes les libertés et de tous les droits, la cause de la justice et du patriotisme.

C'est la cause de la religion. Après les écoles primaires libres, les écoles secondaires et supérieures seront détruites, les séminaristes et les prêtres seront, jusqu'à l'âge de quarante ans, soumis au service militaire ; le recrutement du clergé et le service des paroisses deviendront impossibles, et la religion catholique et toute religion disparaîtra.

C'est la cause du passé, qui a droit à notre reconnaissance, et qui est la seule assise sur laquelle nous puissions bâtir ; c'est la cause du présent désolé par des luttes et des angoisses de chaque jour ; c'est la cause de l'avenir qui apparaît lugubre et qui peut devenir fatal pour notre pays, car dans ces luttes, la France elle-même peut périr.

Il s'agit d'être ou de n'être pas. Les catholiques de France le comprendront-ils enfin ?

Vous espérez, sans doute, Monsieur le Ministre, qu'ils ne le comprendront pas ! Et vous me demandez à quoi

peuvent aboutir mes protestations. Elles ne peuvent arrêter, je le reconnais, ni les Chambres ni le gouvernement, sur les pentes fatales où ils sont engagés, et je ne vois pas qu'elles émeuvent beaucoup, en ce moment, les catholiques de France. Les félicitations qui me sont adressées ne constituent, je le sais, ni une résistance sérieuse contre vos desseins, ni un secours efficace pour les causes que je défends.

Mais ce ne sont pas les catholiques seulement qui restent ensevelis dans l'indifférence, ce sont tous les Français soucieux de leurs libertés et de leurs droits, de la sécurité et de l'avenir de leur pays, qui attendent pour protester, pour se lever et pour agir, que nos maux soient sans remède et que nous touchions au fond des abîmes.

Mais, quoi qu'il en soit de cet aveuglement fatal et de cette insouciance criminelle, j'aurai du moins accompli mon devoir ; j'aurai fait entendre les revendications de la religion persécutée, de la liberté outragée, de la justice foulée aux pieds, les revendications des faibles et des vaincus. J'aurai, une fois encore, *délivré mon âme*, si je ne puis delivrer les autres.

S'il faut succomber, je succomberai comme le soldat qui, sur les remparts démantelés, sur la brèche ouverte vers laquelle s'élancent les légions du vainqueur, salue d'un dernier cri d'amour et de fidélité le drapeau qu'il défend encore du dernier tronçon de son épée...

Mais non, quoi qu'il arrive, je ne désespérerai pas. Je ne désespérerai pas, parce que je crois au droit imprescriptible et à la justice éternelle, parce que je crois au Cœur de mon Dieu et à l'âme de la France.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

† Charles-François,
Évêque de Nancy et de Toul.

TABLE DES MATIÈRES

LETTRES PASTORALES

Pages.

Lettre pastorale sur les mauvaises lectures, la presse et la littérature corruptrices (29 janvier 1881)..... 7

Lettre pastorale sur la lettre encyclique de N. S.-P. le Pape Léon XIII accordant un jubilé universel (25 mars 1881)..... 41

Lettre circulaire à l'occasion des élections (6 août 1881)..... 45

Lettre pastorale sur le courage chrétien à l'heure présente (29 janvier 1882)..... 51

Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Tarentaise, à l'occasion de sa translation à l'évêché de Nancy (29 mars 1882)..... 85

Lettre pastorale de Monseigneur l'Évêque de Nancy et de Toul pour la prise de possession de son diocèse (3 mai 1882)..... 93

Lettre pastorale sur la loi du 28 mars 1882, l'enseignement primaire, la religion et la liberté (2 octobre 1882)..... 115

Lettre circulaire à l'occasion de la mort de Son Eminence le cardinal Ferdinand-François-Auguste Donnet, Archevêque de Bordeaux (2 janvier 1883)..... 143

Lettre pastorale portant publication du Bref pontifical *Salutaris ille spiritus precum* et de deux décrets de la S. Congrégation des Rites (2 février 1883)..... 147

Lettre pastorale sur le patriotisme (10 janvier 1883)..... 149

Lettre pastorale portant publication de la Lettre encyclique de Sa Sainteté Léon XIII sur la dévotion au saint rosaire (13 septembre 1883)..... 185

Lettre pastorale sur la Croix (2 février 1884)..... 187

Lettre circulaire pour recommander la quête en faveur de l'Institut catholique de Paris (1er mai 1884)..... 235

Lettre pastorale portant publication de l'Encyclique *Humanum genus* de Sa Sainteté le Pape Léon XIII (1er juin 1884)..... 241

Lettre pastorale prescrivant un triduum de prières à l'occasion de la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge (15 août 1884). 245

Lettre pastorale sur l'enseignement primaire et l'avenir de la France (2 février 1885)..... 249

Lettre pastorale portant publication d'un décret de la S. Con

grégation des Rites relatif aux exercices du saint rosaire pendant le mois d'octobre (20 septembre 1885)..... 297
Lettre pastorale annonçant un prochain pèlerinage au tombeau des saints Apôtres, un service solennel pour les soldats morts au Tonkin et une quête en faveur des chrétiens annamites (4 novembre 1885)..... 299
Lettre pastorale à l'occasion du jubilé universel accordé par Sa Sainteté Léon XIII pour l'année 1886 (17 janvier 1886)..... 305
Lettre pastorale sur le dernier pèlerinage à Rome et portant publication d'une lettre d'adhésion à l'Encyclique *Immortale Dei* (22 février 1886)..... 315
Lettre pastorale pour annoncer le jubilé sacerdotal de Notre Saint Père le Pape Léon XIII (23 octobre 1886)..... 331
Lettre pastorale sur l'immortalité de l'âme (2 février 1887)..... 341
Lettre pastorale sur la vigilance des parents sur leurs enfants (6 janvier 1888)..... 395
Lettre pastorale sur le bon exemple que les parents doivent donner à leurs enfants (2 février 1889)..... 437

LETTRES SUR DIVERS SUJETS

Où est le vrai patriotisme? Réponse à M. Jules Roche et à quelques autres députés (24 mars 1883)..... 469
Lettre à M. l'abbé F. Lagrange, à propos de la vie de Mgr Dupanloup (29 juin 1883)..... 479
Lettre à Monsieur le ministre de l'Instruction publique, au sujet de la suppression de l'indemnité attribuée à un certain nombre de vicariats et du projet de loi qui interdit aux maîtres congréganistes l'enseignement dans les écoles publiques (12 février 1886)..... 493
Lettre à Monsieur le ministre de l'Instruction publique au sujet du maintien de l'exemption du service militaire pour les maîtres des écoles publiques et de la suppression de cette exemption pour les maîtres des écoles privées et congréganistes (7 mars 1886)..... 511

3625. — ABBEVILLE. — TYP ET STÉR A. RETAUX — 1890.

TUR
L
BX 4705 .T788L4 1890
v.2 SMC
Turinaz, Charles
Frangois, 1838-1918.
Letters pastorales /
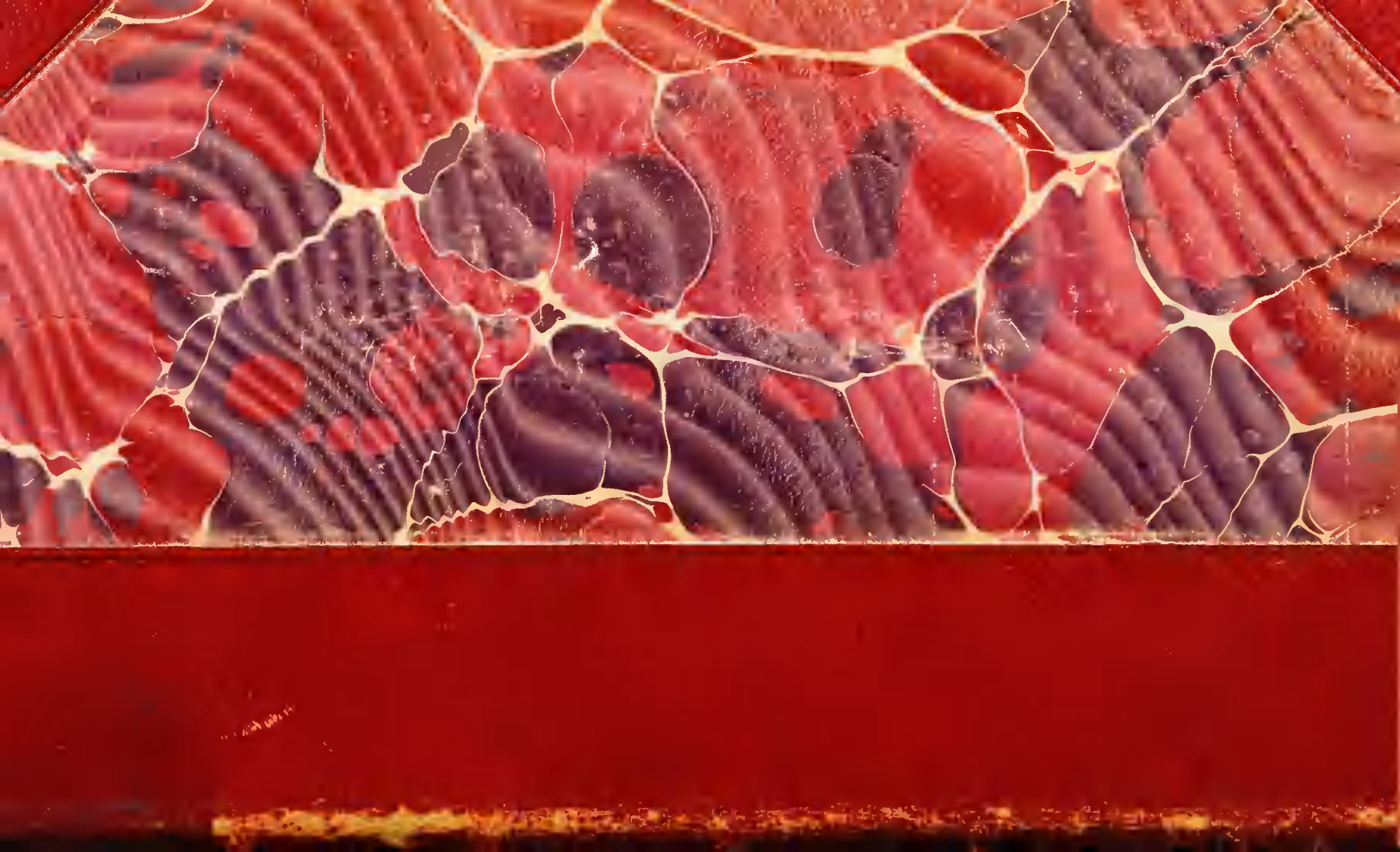
AKH-0912 (mcsk)